B 376541

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

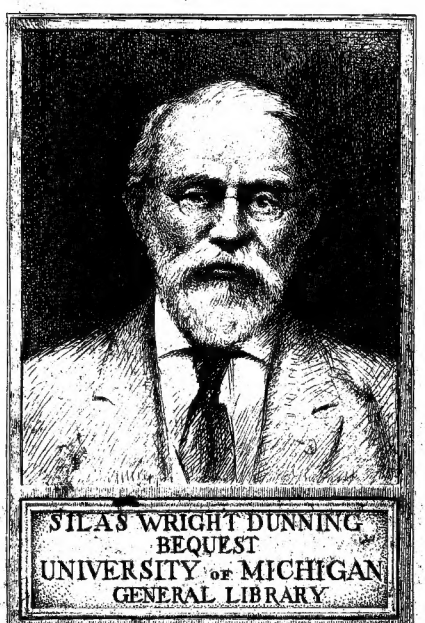

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AS
161
.R4565

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DU MIDI

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

1re ANNÉE. — 1er SEMESTRE

REVUE DU MIDI

RELIGION. — LITTÉRATURE. — HISTOIRE

NIMES
IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place de la Cathédrale et rue des Halles

1887

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AU LECTEUR

Être utile à tous, ne nuire à personne, tel est le programme de cette Revue. Elle n'aura pas d'autre ambition ; elle ne sortira pas de cette réserve. Notre unique prétention est de nous montrer les modestes auxiliaires d'une cause fort assaillie de nos jours, celle de la religion, du bon sens et de l'esprit français. Pourrons-nous quelque chose pour elle ? Saurons-nous, en dépit de notre origine provinciale, nous faire accueillir de ceux qui recherchent dans la lecture un moyen de s'instruire, ou une occasion de se distraire ? Nous croyons pouvoir l'espérer sans témérité.

Le silence est souvent excellent, mais la parole a quelquefois du bon. La pensée, comme le sentiment, aime à se réfléchir en elle. Leur en donner la facilité, quand d'ailleurs ils le méritent, n'est pas chose à dédaigner. On se rend utile en tout temps quand on exprime une pensée juste ou un sentiment vrai. On remplit un devoir quand on le fait aux époques de confusion intellectuelle et morale, pareilles à celles que nous traversons.

Nous essaierons donc de penser juste et de bien dire; le succès pourra trahir notre bonne volonté ; mais l'excellence des intérêts que nous prétendons servir nous pousse en avant et ne nous permet pas d'hésiter. La lutte est engagée de toutes parts entre la société chrétienne et ses adversaires. Qui donc nous ferait un crime de descendre dans l'arène pour y défendre les croyances qui nous sont chères ?

Dans une mêlée aussi générale le plus humble concours peut avoir son efficacité. Ainsi le comprend l'incrédulité. Elle mène à la fois toutes ses troupes à l'assaut du christianisme. Elle ne méprise aucun allié et ne refuse aucun soldat, depuis le chanteur des rues gagé pour la raillerie obscène, jusqu'au sophiste rétribué pour le persifflage officiel. D'où ne vient pas aujourd'hui l'insulte à la religion ? La science la dédaigne, la philosophie lui tourne le dos, l'histoire la calomnie, la poésie la blasphème, la presse verse quotidiennement sur elle l'outrage et le mépris. A entendre cette clameur universelle, les esprits timides, ignorants, ou incrédules, se troublent et se déconcertent. La crainte ou la haine les prend de l'Église et de ses œuvres. Elle est pour eux ce qu'est la mer pour les naufragés; ils ne peuvent même en supporter la vue.

Il nous souvient à ce propos de Montaigne et de ses colères contre ceux auxquels il reprochait d'altérer sottement, dans leurs leçons, les traits de la vertu. « Pour ne l'avoir hantée, dit-il, cette vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ils sont allés, selon leur foiblesse, feindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite, menaceuse, mineuse, et la placer sur un rochier, à l'escart, emmy des ronces, fantosme à estonner les gents. » (1)

Il en est de même du christianisme. Il n'est travestissement qu'on ne lui fasse subir, fausse couleur dont on ne le peigne. Rien cependant de plus contraire à la réalité, et c'est à lui, bien mieux encore qu'à la facile vertu vantée par Montaigne, que convient ce portrait du moraliste : « Ceulx qui l'ont approchée la tiennent au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle veoid bien soubs soy toutes choses ; mais si peult on y arriver, quy en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées

(1) *Essais*, I, xxv, 53. Didot, 1833.

et doux fleurantes, plaisamment, et d'une pente facile et polie, comme est celle des voultes célestes. » (1)

Contribuer à écarter le *fantosme* que les préjugés, les passions et l'ignorance ont formé autour de la religion est une tâche qui s'impose à nous ; nous l'acceptons sans crainte ; nous l'accomplirons sans défaillance. Non que nous prétendions faire œuvre de polémique ou de controverse et pénétrer dans le sanctuaire de la théologie; nous laisserons ce privilège à des Revues autrement compétentes que la nôtre. Mais même en nous maintenant sur le terrain profane de l'histoire et de la littérature, nous pourrons concourir à la défense de la vérité religieuse. Les occasions ne nous en manqueront pas. Réfuter une objection, démentir une calomnie, mettre en garde contre une nouveauté dangereuse, signaler une apologie, indiquer un bon livre, aggraver la flétrissure que méritent les mauvais : une Revue peut aspirer à ce rôle modeste, il est vrai, mais non sans honneur pour elle, ni sans profit pour ses lecteurs. D'ailleurs, si nous intervenons dans la lutte, ce sera sans aigreur et sans amertume. Nous éviterons avec soin les personnalités blessantes et les attaques injurieuses. La franchise n'exclut pas nécessairement la politesse, et dans la sphère restreinte de notre action, nous saurons ne pas nous écarter de la modération courtoise vers laquelle nous portent nos goûts et que réclame la cause que nous servons.

Quant au riche domaine qui s'étend au-dessous de la foi, notre Revue le parcourra librement. Seule, la politique lui sera justement suspecte. Sur ce sol dangereux, qui croit semer le grain récolte la tempête : chaque détour nous offre un obstacle, chaque sentier côtoie un abîme. Nous ne l'aborderons qu'avec prudence et circonspection, de crainte que la poussière de la route et les cahots du chemin

(1) *Essais*, I, xxv, 53, Didot, 1833.

ne fassent perdre à notre Revue la sérénité de traits et la gravité de maintien qui sont le charme des belles-lettres.

Aussi bien les compensations abondent d'autre part. — A l'horizon pacifique vers lequel nous nous tournons, quelle variété de perspective, quelle mobilité de scènes, que d'aspects changeants et divers ! Ici, ce sont les grandes questions sociales et économiques dont il n'est permis à personne de se désintéresser ; là, l'érudition curieuse des secrets du passé ; à ses côtés, l'histoire, la justicière des hommes et des choses, et plus loin, la philosophie qui les domine, la critique qui les éclaire, la fiction qui leur donne le mouvement et la vie.

Notre Revue ne s'interdira aucun de ces genres ; mais, soucieuse de justifier son titre, elle se portera de préférence vers tout ce qui sera de nature à intéresser le Languedoc et la Provence.

Le chez soi est agréable à connaître. — On se plaît à tout âge à refaire l'histoire de la demeure où ont vécu les ancêtres. On en chérit la pierre noire et usée, le meuble branlant et vermoulu, la gravure aux traits effacés. Que de souvenirs s'attachent à ces débris ! Comme il est bon d'en tisser à nouveau la trame et de se contempler soi-même dans l'image du passé !

La Province est notre chez nous ; son histoire nous appartient. Vivants sur le sol où habitaient nos pères, c'est à nous qu'il convient de dire ce qu'ils furent, quelles ont été leurs mœurs, à quels usages ils ont obéi, quelles œuvres ils ont produites. Le travail est commencé, nous le savons. Il se poursuit activement. Chaque jour apporte, pour ainsi dire, sa pierre à la reconstruction du passé. Mais il est temps encore pour nous de nous associer à cette œuvre qui sera en grande partie notre raison d'être. Les vieilles archives n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Il reste plus d'un parchemin à déchiffrer, plus d'une ruine à interroger, plus d'une physionomie originale à dégager de ses

ombres. Nous estimons, qu'en dirigeant dans ce sens les efforts de notre Revue, nous ne pouvons que bien mériter de la province, de l'histoire et de l'érudition.

Le passé toutefois ne nous fera pas oublier le présent. Le silence lorsqu'il suit la mort d'un homme de bien, d'un de ceux qui par leur talent, la dignité de leur vie, les services rendus, ont été l'honneur de la Province, nous paraît une ingratitude. Nous espérons ne pas mériter ce reproche et acquitter en toute occasion notre dette de reconnaissance envers nos contemporains.

La poésie, l'éloquence, la critique artistique et littéraire seront les bienvenues chez nous. C'est par elles qu'une revue acquiert de la variété, de l'intérêt, et de l'agrément. Mais les traits sous lesquels elles nous plairont davantage seront ceux où nous retrouverons les qualités qui ont fait de notre littérature du XVII^e^ siècle le chef-d'œuvre de l'esprit humain. C'est dire que dans notre pensée, nos vieux auteurs classiques, sont encore les meilleurs modèles. L'aveu est grave et le goût du jour semble en ceci nous donner tort. On prône fort aujourd'hui une langue nouvelle, dédaigneuse de la simplicité d'expression où excellaient nos pères. Assurément cette nouvelle venue a de quoi flatter et séduire un siècle réaliste comme le nôtre. Elle tourne et retourne le mot, le cisèle, le taille et le polit. Sa phrase est un prisme où se reflètent les mille nuances du monde extérieur. Mais si elle provoque la sensation, elle fausse le sentiment et trouble l'intelligence. Préférable encore est le vêtement simple, commode et dépourvu d'ornements que Fénelon réclamait pour la pensée. C'est à lui que doit recourir quiconque veut conserver à son style la précision, la clarté, la raison, véritable moëlle de notre langue française. Il est quelque fois doux de déraisonner, a dit le bon Horace. Et certes, c'est une joyeuse marotte que celle qui mène ce bruit d'adverbes

et d'épithètes, où l'oreille croit surprendre les harmonies de la nature ; mais se faire entendre de l'intelligence vaut encore mieux. Que s'il faut lutter contre le flot, comme l'écrivait ces jours-ci un critique de talent (1), il y a plus de mérite à le faire qu'à se laisser aller à la dérive. La Revue sera donc sage, quitte à paraître quelque peu démodée. Pourvu qu'elle parle raison, elle ne perdra, pour le lecteur sérieux, ni son lustre ni son prix.

Toute Revue périodique a sa chronique. La nôtre aura la sienne, où il nous sera permis de deviser des hommes et du temps. Nous le ferons avec indépendance, soucieux de ne rien laisser ignorer à nos lecteurs de ce qui pourra fixer leur souvenir ou satisfaire leur légitime curiosité. Même à Nimes ou à Marseille, nous ne resterons pas étrangers aux évènements remarquables qui se passeront en dehors de la contrée, et comme Paris personnifie la France, une correspondance régulière nous apportera chaque mois les échos de la capitale,

Voilà dans ses grandes lignes le plan de notre Revue. Pour l'exécuter, nous en avons la confiance, les ressources ne nous feront pas défaut. Le séjour de la province n'est pas un exil pour les belles-lettres. Elles n'y portent pas fièrement la tête, comme elles le font dans une capitale qui met à leur service, en même temps qu'une publicité retentissante, les avantages d'un commerce fréquent avec les esprits supérieurs, élite d'une société. Mais leur timidité n'est pas toujours gaucherie, leur modestie n'est pas ignorance. Que si on leur reproche de trahir leur origine par une certaine saveur de terroir, celle-ci même à un charme que les bons esprits ne dédaignent pas.

Notre sol, soyons assez hardis pour le dire, n'est pas stérile en vrais talents : ils éclosent aussi bien dans l'atmosphère paisible d'une modeste cité que dans la

(1) M. Claveau, *Contre le Flot*, in-12, P. Ollendorf.

brume d'une grande ville. Pour ne parler que du Languedoc et de la Provence, sous le soleil qui frappe leurs monuments antiques, la science, la poésie et l'art n'ont cessé de fleurir et de porter leurs fruits. En ne nous renfermant que dans la seconde moitié de ce siècle, que d'œuvres n'avons-nous pas vu paraître auprès de nous, dont chacune atteste l'énergie du travail, la vivacité de l'intelligence, et l'étendue du savoir ? Horace assurait que, dans l'imitation des anciens, les poètes romains n'avaient laissé aucun genre inexploré : « *Nil intentatum nostri liquere.* » (1) Cet éloge peut s'appliquer à nos travailleurs de province, s'il nous est permis de risquer le mot. Partout ils ont laissé des traces plus ou moins profondes, mais toujours honorables, de leur activité.

L'exégèse sacrée, pour commencer par elle, a rencontré dans M. l'abbé Gilly un savant à la hauteur de l'érudition allemande si vantée de nos jours. L'archéologie n'a pas noms dont l'autorité soit plus grande que ceux de MM. Germer-Durand et Aurès, et leurs découvertes épigraphiques resteront comme les modèles achevés du genre. Dans le même ordre de recherches savantes on sait quelle considération s'est attachée aux travaux de M. le docteur Puech sur le vieux Nimes, de MM. Bondurand et Maurin sur les chartes du moyen-âge, de M. Mazel sur la philologie, de MM. les abbés Goiffon et de Laville sur l'histoire religieuse du diocèse. Couronnés par l'Institut, loués par nos Académies, insérés dans les mémoires de ces sociétés et dans des revues dont ils assurent le succès, ils ont recueilli les suffrages flatteurs de tout le monde savant.

Rappellerons-nous les études de M. Lentheric sur les *Villes mortes du golfe de Lyon*, *l'Orient en Provence* et sur *le Cours du bas Rhône*? La science eut-elle jamais plus d'attraits

(1) Art poét., 285.

que dans ces pages où elle parle la langue des grands écrivains? Cette même science s'est revêtue de la gravité du moraliste dans le livre de M. le docteur Hébrard sur le suicide. En esthétique, pendant que M. Gareiso, dans un livre devenu classique, nous initiait aux secrets de l'architecture chrétienne du moyen-âge, M. Révoil nous révélait, avec une compétence qui n'a pas été dépassée, les mystères du style roman.

L'histoire ne nous a pas été moins favorable que l'érudition. M. l'abbé Delacroix a dessiné, de son fin crayon, les physionomies historiques de Fléchier et de l'abbé de Boulogne. Mgr Plantier, émule de ces prélats illustres, a trouvé dans M. l'abbé Clastron un historien digne de lui, qui a gravé plus profondément dans nos cœurs cette chère mémoire. M. l'abbé Fuzet nous a fait connaître le Pétrarque chrétien, et découvert, sous leur enduit hypocrite, les vices du jansénisme. A Nimes, M. A. Pieyre continue courageusement l'œuvre de Ménard et de Baragnon. MM. Charvet et Bardon à Alais, M. Bruguier-Roure à Pont-Saint-Esprit, M. d'Albiousse à Uzès, M. Allègre à Bagnols, ont ajouté et ajoutent à l'histoire de notre province des chapitres où la sûreté des renseignements le dispute à l'intérêt du récit. Près de nous, un membre de l'Institut, M. Germain, l'historien de l'église de Nimes, grâce à un travail sagace et infatigable, ressuscite la vieille cité féodale de Montpellier avec ses seigneurs, ses évêques, son Université, son commerce et ses vieilles chartes. En Provence, Mgr Ricard raconte aux générations nouvelles les destinées de l'Ecole Menaisienne et de son fondateur.

Si nous abordons la critique littéraire, il nous appartient ce fin causeur, M. de Pontmartin, dont les *Samedis* étincelants de verve se présentent avec des agréments toujours nouveaux. Il est encore des nôtres cet autre juge du bien dire, M. Frédéric Béchard, qui a rendu pendant tant

d'années des arrêts au nom de l'esprit et du bon goût. Le Comtat nous offre M. de Lamothe, notre ancien archiviste, dont la plume féconde exerce sur les foules une irrésistible seduction.

Nous pourrions aller chercher notre bien jusque dans la capitale. Là, M. Alphonse Daudet nous ouvrirait les galeries où il burine si curieusement les mœurs de la capitale et les ridicules de la province. M. Gaston Boissier nous introduirait à l'Académie Française. M. l'abbé Fabre nous mènerait à Versailles pour y entendre Fléchier prêcher ses *Oraisons funèbres*. Puis sur les pas de M. Léonce Curnier, après avoir salué en passant Rivarol et de Retz, nous irions surprendre Rotrou dans le réduit obscur où il médite le martyre de saint Genest.

La poésie a eu deux langues chez nous : chrétienne et française avec Reboul, elle a repris sur les lèvres des Félibres l'idiôme provençal. Ce dialecte reparu lui a permis de tenter les hauteurs de l'épopée, de s'animer aux élans de la poésie lyrique, de rechercher les grâces légères de la Fable. Nous savons que dans plus d'un presbytère perdu dans la montagne elle a des clients fidèles, grâce auxquels la lyre d'Occitanie a retrouvé ses religieuses inspirations.

Enfin, s'il faut parler de la presse périodique, nous ne serons pas pris au dépourvu. Qu'il nous suffise de citer la vaillante phalange formée par le P. d'Alzon, auquel un autre Nimois (1), un de nos écrivains les plus célèbres, rendait naguère un si touchant hommage. Là, pendant longues années, autour du drapeau de l'enseignement chrétien, s'est livré le bon combat. La mort a brisé les armes dans les mains de plusieurs de ces valeureux champions : mais d'autres talents leur ont succédé et l'un d'entr'eux tenait naguère sous le charme la grave Sorbonne ravie d'en-

(1) M. Ernest Daudet.

tendre parler si poétiquement de la science, si savamment de la poésie (1). La philosophie et l'histoire des diverses Confessions religieuses, l'économie politique et sociale, les sciences proprement dites ont chez nous leurs représentants attitrés ; ils sont la vie de nos académies de province, de nos comités littéraires ou artistiques et l'agrément de ces réunions aimables, où l'on échappe aux violences de la politique, où les opinions se rencontrent sans se heurter, s'unissent sans se confondre et se respectent sans se flatter.

Non : les hommes de talent, de cœur et d'esprit ne font pas défaut à la province. Les réunir, les grouper en faisceau, en force vive et intelligente, n'est-ce pas une œuvre qui mérite d'être tentée ? L'essai a déjà été fait. La *Revue du Languedoc* rédigée par des écrivains tels que M. l'abbé de Cabrières, M. Baragnon, M. l'abbé Delacroix, M. l'abbé Azaïs, M. l'abbé Marcou, M. l'abbé Carle, M. Allemand, M. Eyssette, M. l'abbé Ravanis, a eu ses heures de succès : on y causait avec esprit, on y racontait avec grâce, on y instruisait sans pédantisme. La politique l'a brusquement arrêtée presqu'au début de sa carrière. Elle a disparu, laissant un vide regrettable qui n'a pas encore été comblé. De ses rédacteurs, les uns ne sont plus ; d'autres jouissent, dans une retraite honorée, d'un repos légitimement acquis ou poursuivent le cours de leurs hautes destinées. Ceux-ci sont restés fidèles aux belles-lettres et aux arts amis de leur jeunesse, et ne verront pas sans joie les tentatives faites en ce moment pour reprendre l'œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués.

Voilà des exemples à suivre, des modèles à imiter. Comment un tel passé ne nous garantirait-il pas l'avenir ? Parmi les maîtres que nous venons de citer, plusieurs

(1) *Poètes et Mélodes*, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par le R. P. Edmond Bouvy, des Augustins de l'Assomption.

nous ont promis leur concours ; aucun ne nous refusera la sympathie que la vraie science et le talent ne marchandent jamais à des efforts pareils aux nôtres. Nos rangs se renforceront d'une jeunesse vive, alerte, intelligente, qui ne demande qu'à mettre à profit les facultés littéraires qu'une heureuse nature, une saine éducation, et un travail persévérant lui ont acquises. Celle-là nous l'associons à notre entreprise : nous lui ouvrons toute large l'entrée de notre Revue. Qu'elle vienne et goûte les jouissances que donne le commerce des belles-lettres. Elle ne saurait trouver un plus sûr moyen de sauvegarder en même temps que l'honneur de son nom, la pureté de sa vie et la dignité de son caractère.

Voilà nos espérances : l'avenir dira si nous avons trop présumé de nos forces. Ce n'est pas que nous ignorions les risques que nous courons. Qui donc a dit : Quand on sort de chez soi, on s'expose à tous les malheurs ? Ces malheurs nous les prévoyons. Ceux-ci estimeront notre science trop légère et ceux-là la jugeront incommode. Les uns nous reprocheront de suivre les ornières, les autres nous accuseront d'aimer l'aventure et de marcher en téméraires. Nos expressions ne seront pas à l'abri de la critique. Certains penseront que notre goût n'est pas sûr. Généralement on nous souhaitera plus d'esprit que nous ne pouvons en avoir. Rien de cela n'est fait pour nous déplaire. D'une part il est bon de laisser au lecteur le plaisir intime de se sentir supérieur à celui qui veut l'instruire ; de l'autre, si, aux prix de ces critiques, nous parvenons à attirer quelques hommages à la vérité, à affaiblir un préjugé, à dissiper une erreur, nous nous sentirons suffisamment récompensés.

Nous voilà sortis. Le lecteur sait maintenant qui nous sommes et où nous allons. S'il nous ouvre sa demeure et qu'il nous accueille à son foyer, nous nous en réjouirons au nom de ce que nous avons de plus cher : la

religion, la province et les belles-lettres. S'il nous regarde passer avec indifférence, sans regretter notre course, notre Revue lui répètera, en se les appropriant modestement, ces vers du bon Lafontaine :

> Et si de l'agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

C. FERRY,

Docteur ès-lettres.

UN CURÉ DE CAMPAGNE

La notice suivante nous a été communiquée par Mgr Besson. Nous ne saurions mieux inaugurer notre Revue qu'en reproduisant ces pages écrites de main de maître. Débuter sous de pareils auspices est pour nous un honneur, une bonne fortune et la meilleure des recommandations.

Il vient de mourir dans le diocèse de Besançon un humble curé de campagne qui appartenait au diocèse de Nimes par le titre de chanoine honoraire. Son exemple, qui pourrait être cité partout comme celui de l'abbé Gorini, ne déplaira pas au clergé studieux du Languedoc.

Sa longue vie, commencée à la fin du dernier siècle, a duré quatre-vingt-sept ans. Il a pris une part modeste, mais utile, active, persévérante, aux labeurs de l'érudition franc-comtoise. Son nom vivra cité après les Weiss, les Duvernoy, les Clerc, les Béchet, qui ont présidé à Besançon à la renaissance des études historiques. Ce fut le premier ecclésiastique bisontin qui se présenta pour recueillir la succession des Bénédictins. Il faut reconnaître cette initiative et en apprécier la valeur dans cette courte notice.

Jean-François-Nicolas Richard, né à Pierrefontaine, dans les montagnes du Doubs, le 23 avril 1799, appartenait à une famille de notaires et de gens de loi chez qui la religion était héréditaire aussi bien que l'intelligence et l'amour du travail. Deux de ses oncles traversèrent la Terreur, non sans éclat, au péril de leur vie. L'un qui était prêtre s'exila pour

la foi ; l'autre accepta les modestes fonctions de juge de paix pour veiller discrètement au salut de ceux que persécutaient les lois du jour. Ce fut au milieu des exemples et des récits de ces gens de bien que le fils du notaire de Pierrefontaine puisa la première pensée de sa vocation ecclésiastique. Après avoir étudié les éléments du latin à l'école de Mont-de-Villers, il vint achever ses humanités au petit séminaire d'Ornans, et s'assit à seize ans sur les bancs de l'école de théologie. Tout renaissait avec la Restauration. Quatre cents élèves peuplaient le séminaire de Besançon. C'était le temps des grands maîtres, et leurs élèves s'apprêtaient à les surpasser. Les Loye, les Receveur, les Busson avaient pour disciples les Gousset, les Gaume, les Dartois, les Guerrin. M. l'abbé Richard comptait au second rang, mais il disputait quelquefois le premier, toujours avec ardeur, souvent avec succès. J'ai vu les prix qu'il avait remportés dans cette haute lutte, et je suis de ceux qui pensent que ces concours, supprimés en 1830, devraient être rétablis parmi les élèves de théologie pour ranimer leur émulation.

L'amour des livres ne fera jamais tort à la piété bien entendue. Ainsi le comprenait M. l'abbé Richard. La franchise de son caractère, la sûreté de sa mémoire, l'obstination qu'il mettait au travail, étaient remarquées ; mais on le voyait aussi régulier qu'on le trouvait laborieux, et sa vocation s'affermissait dans l'étude. Au sortir de la théologie, l'âge de recevoir les ordres sacrés n'était pas encore venu. On l'emploie comme maître d'études dans une modeste pension tenue à Besançon, chez M^lles^ Lombard, et ensuite au séminaire de Luxeuil, mais l'essai qu'il fait de sa liberté ne fait que confirmer sa résolution. Sous-diacre à vingt et un ans, il reçoit la prêtrise, avec dispense, le 22 septembre 1822, et il débute à Ornans, en qualité de vicaire.

C'était débuter sous les auspices de la prudence et de la piété. La ville d'Ornans avait alors pour curé un des

prêtres les plus vénérables de notre siècle, M. l'abbé Théret, dont la mémoire est encore en bénédiction. M. l'abbé Théret n'eut besoin que d'une année pour former l'abbé Richard, et il le rendit capable d'administrer la commune de Beure. Chacun connaît ce beau village, situé près de Besançon, à demi caché par ses arbres fruitiers qui en faisaient la réputation et la fortune. Mais en face s'élève la paroisse de Velotte, alors sans curé. Il faut les desservir ensemble et partager ses soins entre les deux peuples. M. l'abbé Richard s'applique, des deux côtés du Doubs, qu'il traverse trois fois la semaine, à instruire, à édifier, à mériter la confiance publique, terminant les différends, rendant la religion populaire, se faisant tout à tous. D'agréables relations qui ne lui faisaient jamais oublier ses devoirs, lui valurent, après la révolution de 1830, une distinction inattendue. L'aumônerie du collège royal étant devenue vacante par la démission de M. l'abbé de Marguerye, M. l'abbé Richard y fut nommé à son insu ; mais quelque flatteuse que fût la tentation, il résista, refusa le poste et demeura curé de campagne.

Après douze ans passés à Beure, l'autorité ecclésiastique le nomma à Dambelin. C'est sous le titre de curé de Dambelin que son nom doit passer dans l'histoire et demeurer dans la mémoire des hommes. Mais en s'éloignant de Besançon, M. l'abbé Richard emportait une passion sincère et profonde, la passion de l'étude, qui, même à Dambelin, loin des bibliothèques et des archives publiques, trouva à se satisfaire encore. Il avait, sur les conseils de Charles Weiss, son bon ami, concouru en 1834 à l'Académie de Besançon, et partagé le prix d'histoire que cette compagnie venait de rétablir. C'en était assez pour ne plus quitter la plume. Il rentre dans l'arène en 1836 : cette fois il n'obtient qne l'accessit, mais c'est Édouard Clerc qui gagne le prix, et le bon curé de Dambelin se félicite d'avoir rencontré un tel rival qui allait bientôt devenir

l'historien de la Franche-Comté. Sa revanche était déjà prête. En visitant les hameaux de sa paroisse, il rencontre l'ancien château de Neuchâtel, séjour des puissants seigneurs de ce nom, qui avaient donné à Baume-les-Dames des vicomtes, au siège de Besançon un archevêque, de hauts barons aux guerres de la maison de France et de la Bourgogne. Il en retrouve les papiers épars et en recompose l'histoire, à vue des titres. L'ouvrage, publié en 1840, est signalé avec éloges dans le Congrès scientifique tenu à Besançon dans l'année même ; M. l'abbé Richard a pris définitivement sa place parmi les érudits.

Dès le lendemain de ce modeste succès, un autre ouvrage occupe sa pensée. Il médite de faire l'*Histoire de l'Église de Besançon*. Dunod l'avait essayée sous forme de mémoire. M. l'abbé Richard lui donne une forme meilleure, la complète et la rend agréable à lire. Son style s'est formé, il acquiert encore, en écrivant ce livre, des qualités nouvelles, et quand l'ouvrage fut présenté en 1852 au concours des antiquités de France, M. Lenormand, rapporteur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, loua non-seulement l'érudition, mais le style de l'auteur, en disant que les débuts du livre étaient bons et que la fin était meilleure encore. Une mention très honorable fut la récompense du savant curé.

Cette œuvre pleine d'exactitude, d'intérêt et de patientes recherches, est encore aujourd'hui la meilleure histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude. Bien loin de se reposer sur ses lauriers, l'abbé Richard ne cesse de composer et d'écrire. Citons les *Monographies de Saint-Hippolyte, de l'Isle sur le Doubs*, de *Pont-de-Roide*, du *Bourg et de la Terre de Maîche*, l'*Essai sur la baronnie de Montjoie*. Ces sujets d'étude étaient fournis à notre érudit par les archives des bourgs et des châteaux voisins de sa résidence. Il cherchait dans les études de notaire, dans les greniers des maisons communes, des pièces à moitié déchirées, des

terriers indéchiffrables, des actes ensevelis sous la poussière, utilisant ainsi ses promenades et ses petits voyages, et arrachant à l'oubli des noms, des dates, des traits qui ne sont pas sans intérêt pour la grande histoire. Les trappistes de la *Grâce-Dieu* le prient d'écrire les annales de leur monastère. Il y consacre tout un volume, et ce volume, offert aux bienfaiteurs de la maison par l'humble frère qui fait la quête dans la province, ne paraît pas trop cher au curieux qui l'achète en y ajoutant le prix d'une généreuse aumône. Citons encore parmi les travaux de notre curé, le *Dictionnaire historique et topographique des communes du Doubs*, resté inédit.

L'Académie de Besançon avait ouvert ses portes à M.l'abbé Richard dès le 24 août 1842. Charles Weiss le signala au ministre de l'instruction publique, et le fit nommer, le 10 février 1844, correspondant du comité des travaux historiques. Ce fut un correspondant sérieux qui, pendant quarante-trois ans, ne cessa d'envoyer au ministère notes, mémoires, documents de tout genre. Quelques jours avant sa mort, il lui faisait adresser encore un travail sur les origines de la famille de Vergy. Avons-nous besoin d'ajouter que l'érudit franc-comtois, si assidu à ce service, ne reçut aucune distinction, pas même les palmes d'officier d'académie. Paris s'enrichit ainsi à peu de frais des travaux de la province. La province est toujours à la peine, rarement à l'honneur. Mais quand il s'agit d'un curé de village qui ne demande rien, l'oubli n'est que plus rigoureux.

Je ne sais pourquoi cette réflexion un peu misanthropique s'est glissée sous ma plume. M. l'abbé Richard me l'aurait interdite. Il s'était fait de l'érudition un devoir pour occuper sa journée, le devoir était devenu un plaisir, et ce plaisir était une récompense, qu'il ne devait qu'à lui-même.

L'auteur de cette notice n'oubliera jamais que dans le

cours de ses années de cléricature, il lui fut donné de passer une partie de ses vacances à la cure de Dambelin et de s'initier à la vie d'études que menait son vénérable ami. Cette vie était à la fois un exemple et un charme. C'était vraiment un profit que de savoir s'y plaire. Là, on apprenait comment on pouvait être heureux dans un presbytère de campagne, en étudiant, en priant, et en remplissant avec exactitude tous les devoirs du saint ministère. M. l'abbé Richard était debout dès cinq heures du matin. Sa méditation et son brèviaire l'occupaient jusqu'à la messe, car le règlement de son séminaire demeura jusqu'à la fin la règle de toute sa vie. Après un court déjeuner, il entrait jusqu'à midi dans le silence du cabinet. C'étaient trois heures de lecture, de recherches, de composition. Il n'en faut pas plus pour devenir à la longue un vrai savant. La récréation qui suivait le dîner était consacrée à visiter les malades, soit dans le village de Dambelin, soit dans les hameaux de la paroisse. Le bon curé y trouvait, avec le sentiment du devoir accompli, le plaisir de la promenade. Au retour, il allait à l'église, rallumait au besoin la lampe du sanctuaire et faisait sa visite au Saint-Sacrement. La dernière récréation se passait sous le manteau de la cheminée, dans la vaste cuisine du presbytère, les pieds sur les chenêts, à la lueur d'un feu qui illuminait doucement les visages et donnait à la conversation je ne sais quel aliment nouveau. On ne se séparait pas avant d'avoir vu s'éteindre les derniers tisons. Les causeries du curé étaient variées et instructives. Il possédait à merveille l'histoire de la Révolution et il en racontait avec intérêt les principaux épisodes. Nous vivions ainsi avec les anciens et j'apprenais par ces conversations mille et mille choses qu'on ne trouve pas dans les livres, mais qui forment, encore mieux que les livres, et l'esprit et le cœur.

Dans cette vie de prière et d'étude, le bon curé de Dambelin ne se plaignait jamais d'être arraché à ses livres

pour rendre service. Les relations qu'il avait conservées à Besançon donnaient à ses recommandations une valeur réelle. On venait de tout le voisinage pour les solliciter; il les prodiguait, sans crainte de les rendre moins efficaces, et ses obligés se comptaient par centaines. Je ne sais s'il a fait des ingrats, mais je suis certain qu'il a fait des heureux.

Supérieur, par l'éducation et par la science, à ses administrés, sa modestie ne leur reprochait jamais cette différence, mais ils la sentaient assez, quand ils venaient lui demander sa protection. Il gardait avec eux la dignité de son caractère, et s'il les recevait chez lui à toute heure, il n'allait chez eux que pour les servir, et non pour se récréer. C'est un grand secret que de vivre ainsi en commandant le respect, sans descendre jamais à des familiarités qui compromettent le sacerdoce. M. l'abbé Richard se suffisait, grâce à ses livres et à ses études. Une telle compagnie n'a jamais compromis personne. De loin en loin, quelque savant, quelque homme illustre se souvenait qu'il y avait à Dambelin un curé studieux, d'un esprit distingué et d'une agréable compagnie. Le comte Félix de Mérode, en se rendant de Beaume à Maîche, venait frapper volontiers à la porte du presbytère. Xavier Marmier y venait aussi, se rappelant que son père avait été douanier dans le village et qu'il avait passé lui-même son enfance sous les pommiers fleuris du vallon. Charles Weiss, le président Bourgon, Pérennès, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, allant à Montbéliard assister à l'inauguration de la statue de Cuvier, se détournèrent de leur chemin pour passer une soirée chez le curé de Dambelin. Ses amis lui disaient : « Que n'êtes-vous à Besançon? C'est là votre place. » Il répondait : « Ma place est là où mes supérieurs m'envoient, et mon obéissance fait mon bonheur. »

Ce bonheur dura quarante-quatre ans, et ce fut la vieil-

lesse seule qui en abrégea la durée. L'ouïe et la vue s'étaient affaiblies à la longue. Forcé de quitter son bréviaire, il prit son chapelet et le récita avec plus de ferveur encore. Il fit comme les moines qui étaient forcés par l'âge de déposer la plume. Ne pouvant plus semer sur le papier le grain de sa parole, il jeta plus souvent vers Dieu le cri de sa prière, et se consola de ses glorieuses infirmités, contractées au service de l'Église, par un saint et continuel commerce avec le ciel. C'était pour lui une consolation que de pouvoir continuer encore, avec l'assistance d'un vicaire, son ministère pastoral à Dambelin. Il y célébra, en 1872, son jubilé sacerdotal, mais quelques années après, sa conscience lui commande de quitter sa chère paroisse. Il ne se fait ni prier ni prévenir pour demander sa retraite, et c'est à Beaume-les-Dames, auprès de sa famille, qu'il choisit le lieu de son repos, en 1878. Pendant huit ans, le pieux vieillard continua sa vie de prière, en y mêlant, en dépit de l'âge et de la nature, quelques travaux d'érudition. Il se faisait faire la lecture, dictait des notes, composait encore, à force de mémoire et de patience. Les revues, les journaux, l'Annuaire du Doubs, le Comité des travaux historiques, eurent ainsi les dernières confidences de son érudition, les derniers restes de ce trésor amassé pendant tant d'années. Dieu rendit dans les derniers mois de sa vie un peu de lumière à ses yeux éteints. Il en profita pour se rendre seul à l'église et y vaquer plus facilement à tous ses devoirs. Quand ses jambes le trahirent et qu'il ne lui fut plus permis de monter à l'autel, il se traîna encore jusqu'au marchepied pour recevoir la sainte communion. C'est dans cette attitude que nous l'avons trouvé pendant nos dernières vacances. Nous nous félicitions d'avoir donné à ce saint prêtre le titre de chanoine de notre basilique. Nous nous disions que nous n'avions pu choisir un plus digne interprète auprès de Dieu, un cœur plus digne de faire agréer au ciel les prières et les supplications du prêtre en

faveur des églises de Besançon et de Nimes. Il avait été le condisciple et l'ami de Mgr Cart ; nous n'avions fait qu'interpréter les sentiments de ce saint évêque en lui donnant les insignes du canonicat.

M. l'abbé Richard mourut le 5 octobre 1886. Ses obsèques furent le dernier triomphe de son sacerdoce et de sa vertu. Quarante prêtres l'accompagnèrent à sa dernière demeure, et le vénérable curé de Baume fit son éloge dans le cours de la cérémonie. C'était une exception que Mgr l'archevêque de Besançon avait autorisée, en s'associant à cette pieuse manifestation. Le prélat avait voulu donner par là un témoignage de haute estime à un prêtre qui avait été honoré de la confiance de ses prédécesseurs et à qui il avait voué les mêmes sentiments.

Tel fut le modeste historien de l'Église de Besançon. Sa vie est un exemple , ses écrits seront toujours consultés avec fruit, et son nom appartient à la gloire du clergé des campagnes.

† LOUIS, *évêque de Nimes.*

LA LIBRAIRIE POPULAIRE

AVANT LA RÉVOLUTION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

L'imprimerie qu'un roi a justement qualifiée d'*invention plus divine qu'humaine* ne porta pas immédiatement ses fruits : n'en déplaise à ses historiens enthousiastes, les commencements en furent des plus modestes. L'art des arts, qui était appellé à transformer le monde civilisé, n'eut tout d'abord d'autre effet que de diminuer le nombre des copistes et d'accroître celui des vendeurs de livres. Cette modification, peu importante en apparence, s'opéra même avec une extrême lenteur, tant était restreint le nombre de personnes qui se trouvaient en mesure d'en profiter. Ainsi en 1513, date de l'ordonnance de Louis XII, c'est à dire un demi-siècle après l'introduction de l'imprimerie en France, Paris a tellement peine à occuper vingt-quatre libraires ou imprimeurs, deux relieurs, deux enlumineurs et deux écrivains jurés, élus par l'Université, que l'exemption de tailles, aides, gabelles et en général de tous les subsides et charges de la ville qui leur est accordée doit être considérée, moins comme une faveur, que comme une générosité rigoureusement indispensable.

A la même époque, les villes de province sont, cela va de soi, encore moins bien pourvues : la plupart n'ont à poste fixe ni libraires ni imprimeurs et même toutes celles

qui sont des centres littéraires et scientifiques ne possèdent pas ces outils nécessaires aux ouvriers du champ intellectuel. Pour en citer un exemple significatif, notre cité, dont l'activité littéraire laisse au XVI^e^ siècle grandement à désirer, est dotée d'une imprimerie vingt ans avant sa voisine, Montpellier, qui est cependant un centre d'enseignement des plus complets et dont la Faculté de médecine jouit d'ores et déjà d'une renommée incontestée dans l'Europe entière.

Montpellier a-t-il devancé Nimes en ce qui concerne la librairie ? Tout porte à le croire, mais de ce que la dernière cité n'a compté des représentants de cette industrie que cinq ou six années avant la création de son *Université ez arts*, il serait erroné d'en conclure que les esprits cultivés s'y trouvent dépourvus de ressources littéraires. Non seulement elle est traversée de temps à autre par les libraires nomades qui viennent y mettre en vente leurs précieuses marchandises, mais encore elle possède des marchands qui, moyennant une honnête commission, se chargent de satisfaire aux besoins de leurs compatriotes. Quels sont ces marchands qui méritent le nom de *libraires populaires ?* Quel a été leur rôle ? Quelle a été la portée de leur intervention ? C'est ce que nous nous proposons d'étudier.

I

A s'en référer à un petit poème intitulé *Le dit des merciers*, et à divers inventaires publiés en ces dernières années, les merciers occupent, au moyen âge, une place plus considérable que leurs représentants modernes. Qu'ils soient, suivant les villes, placés avant ou après les drapiers, ils n'en restent pas moins les premiers parmi

les marchands de détail. Si, au point de vue de la fortune, ils comptent force égaux et même des supérieurs, par l'étendue de leur industrie, par le nombre infini de leurs articles, ils défient toute comparaison.

Leur boutique n'est pas, comme celle des autres marchands, accaparée par quelques articles; au contraire elle compte des objets tellement divers qu'il faudrait plusieurs pages pour en faire une énumération complète. Tous les besoins, toutes les fantaisies peuvent s'y satisfaire ; car tout s'y rencontre soit sur les étagères soit dans des coffres. A côté des toiles de maison, des fils de lin et de soie, des crochets, des aiguilles et des épingles recherchés par les bonnes ménagères, il y a le fil d'or et d'argent, les colliers de jais, les petits miroirs, les bourses élégantes, les riches ceintures, les rubans de Gênes et les étoffes de soie qui excitent la concupiscence des coquettes.

Les hommes, s'ils trouvent moins que les personnes du sexe à se pourvoir, ne sont pas tout-à-fait oubliés ; il est, au contraire, bon nombre d'objets que seuls ils peuvent utiliser. Tels sont les bonnets rouges à aiguillettes, les bonnets noirs, les uns ronds, les autres à un ou deux revers. Il y a encore à leur intention, des cartes fines et communes, des boucles de souliers, des crochets de bottes, des étriers, des éperons, des boursettes de cheval et même pour les guerriers des aiguillettes pour lacer les armures.

Les personnes qui mettent la religion au premier rang— elles sont nombreuses à la fin du XV^e^ siècle, — n'ont pas moins que les autres des motifs d'y accourir. Voici, en effet, des chapelets de toutes sortes et de tous prix, des émaux, représentant des sujets religieux, pour orner la ruelle des lits, des livres d'heures, les uns historiés, les autres à clochettes. Enfin, les pères de famille qui sont instruits, ou qui désirent donner à leurs enfants l'instruction dont ils sont dépourvus, peuvent s'y approvisionner

de plumes, de calemars, de cornets à écrire, en corne, de papier de diverses qualités (le fin à 12 sous, le cassé à 6 sous la rame), d'alphabets et même de petits livres.

Ce n'est point là tout l'assortiment du mercier, et cependant cette énumération, quelque incomplète qu'elle reste, suffit pour conclure qu'il possède une foule de cordes à son arc. Sa clientèle, en effet, est nombreuse et appartient à toutes les classes et à tous les rangs de la société. Aux jours de marché, le gentilhomme au manteau d'écarlate y coudoie souvent le paysan au modeste habit de bure. L'un et l'autre sont à même d'y satisfaire leurs désirs ; pour le premier, il y a les étoffes de soie ; pour le second, les petits miroirs et les menus affiquets, destinés à sa fiancée. En un mot, la boutique du mercier est, par la multiplicité et la variété des objets, le vrai bazard de l'époque, avec une annexe qui lui donne son estampille, sa vraie signature, la *librairie populaire*.

A quelle époque les merciers s'adjoignirent-ils cette dernière branche d'industrie ? On ne sait au juste ; mais comme ils étaient à l'affût des nouveautés, tout porte à croire que, peu après l'introduction de l'imprimerie en France, ils durent mettre en vente des alphabets. Ce dut être la première œuvre des imprimeurs, et elle a été sans conteste celle qui a eu le plus de débit. Les livres religieux vinrent ensuite ; car à cette époque, ils répondaient à un besoin non moins général. Edités sous les auspices et le plus souvent aux frais du clergé, ils furent tirés à grand nombre. La mode, qui s'en mêla, contribua à les répandre ; car il devint de bon ton de se rendre à l'église muni d'un livre d'heures plus ou moins orné. Les dames de l'aristocratie et même de la bourgeoisie le portaient dans des sacs de satin ou de velours, agrementés de broderies de soie, d'or ou d'argent, suspendus à des ceintures de soie, de cuir doré ou même d'argent. Cela devint un complément obligé de la toilette féminine, mais ce ne

saurait être une preuve que toutes celles qui s'en paraient fussent à même d'y lire les divers offices.

Alphabets et livres d'heures, tels ont été les éléments fondamentaux de ces librairies. Ce fut seulement au début du XVI^e^ siècle que vinrent s'y ajouter quelques uns des petits ouvrages qui seront énumérés plus loin. A en juger par les spécimens qui en ont été pieusement conservés, ils ont, au point de vue littéraire, une médiocre valeur, et pourtant, à plusieurs points de vue, ils sont de nature à intéresser le démographe. Après la belle étude qui en a été faite par M. Nisard, il serait superflu d'y revenir. Bornons-nous seulement à remarquer que leur apparition est significative et constitue le témoignage des progrès accomplis par l'instruction populaire. Évidemment les merciers ne s'en sont approvisionnés qu'à bon escient ; ils n'en ont fait le premier achat que sur demandes des clients et n'ont renouvelé l'opération que parce qu'ils y ont vu une source assurée de bénéfices.

L'établissement des libraires patentés, qui, suivant les villes, se fit à intervalles plus ou moins espacés, ne mit pas fin à cet état de choses : loin de là, il semble l'avoir respecté ou tout au plus n'y avoir apporté que des modifications insignifiantes. C'est du moins ce qui se passa à Nimes. François Bernard, qui le premier y implanta la véritable librairie, et qui huit ans plus tard, c'est à dire en 1542, devenait l'éditeur des « Arretz de Règlement du Siège auditoire et Court présidiale de la Seneschaucée de Beaucaire et Nimes », Nicolas Prevault et Léonard Dunyot, qui devinrent peu après ses concurrents, se bornèrent à enlever aux merciers le rôle de commissionnaire qu'ils avaient rempli à l'égard des lettrés, mais ils les laissèrent jouir en paix du débit des petits livres. Soit dédain, soit générosité, ils leur abandonnèrent cette branche d'industrie qu'ils tenaient sinon par droit de conquête, du moins en qualité de premiers occupants.

Par malheur, cette ère de prospérité fut de courte durée : elle prit fin avec l'introduction de la Réforme et les luttes sanglantes qui s'en suivirent. Au milieu de ces troubles qu'on voudrait rayer de l'histoire, le commerce des livres vit de bien mauvais jours. Non seulement les ouvrages religieux ne se vendent pas (1), mais encore les achats des classiques s'interrompent ; l'université des arts est tantôt fermée, tantôt déserte, car les écoliers en ont désappris le chemin. En veut-on une preuve ? Une créance de 88 fr. 8 sols donne lieu à litige, et les experts, nommés par la Cour, constatent dans leur rapport que dans l'espace de vingt-trois années, il s'est vendu seulement pour 50 francs de livres (2).

Au milieu de ces désordres sans cesse renaissants, nul ne songe à former une bibliothèque, et les rares amateurs de livres en sont réduits à veiller à la conservation de ceux qu'ils possèdent. Quant au commerce de la librairie, par suite de la grève des acheteurs, il est réduit, sinon à rien, du moins à peu de chose. Il n'y a guère que les ouvrages de polémique religieuse qui se débitent, et encore il est loin d'être démontré que les libraires aient recueilli tous les bénéfices de ces ventes, tant les visites domiciliaires auxquelles ils sont assujettis, les amendes et peines corporelles qui les frappent en cas de contravention, les rendent d'une prudence excessive.

La conduite des marchands est toute autre ; et, chose digne d'être notée, leur audace semble avoir été couron-

(1) On lit dans les recettes et dépenses du Chapitre (*Arch. départ. du Gard*, G. 587) : « Payé a François Bernard (le fils) pour vente de deux missals (*sic*), a cinquante sous, pour envoyer a Valvert et ung sacramentere pour envoyer a Galargues, cinq livres douze sous ». Cet achat qui est le dernier concerne l'année 1559.

(2) Rapport des libraires A. Gouzet et Pierre Gilles touchant le litige entre César Luquet et un libraire de Lyon (A. Sabatier, 21 mars 1589, f. 95).

née d'un plein succès. Grâce aux intelligences qu'ils ont su se ménager aux frontières, les envois de la cité de Calvin arrivent sans trop d'encombres. Par exemple, un marchand de Nimes, qui, le 14 mai 1565, a contracté une dette de ce genre envers un marchand de Genève, nommé Loïs Trembley, ne se libère, il est vrai, qu'en 1583, mais s'il paie tardivement les 92 écus qu'il doit, il ne recourt pas aux faux-fuyants et ne se plaint pas en particulier que les livres se soient égarés en route. Il laisse cette ressource à d'autres, car s'il est devenu mauvais payeur, il est resté honnête homme (1).

II

L'instruction, qui avait été négligée pendant les guerres civiles et religieuses, reprit, avec leur cessation, tous ses droits. C'est pour satisfaire à ce besoin que de nouvelles écoles se créent et que l'Université des Arts, qui durant de longues années a eu une existence purement nominale, s'attache à recruter de nouveaux professeurs et

(1) Minutes de Me Poreau, 1583, f. 232. (Étud de Me L. Grill).

Cet état de choses semble à cette époque avoir été général. A titre de preuve, je citerai les dernières dispositions d'un marchand de Montpellier tombé malade en revenant de Paris. Quoique la mort soit proche, il n'oublie personne. A la garde-malade, il lègue ses hardes, et entres autres « sa chemisole de coton et son robon doublé de peaulx » à Guillaume Aymar, maître des enfants de Robert Le Blanc, seigneur de la Rouvière, « un *livre en françois Contre les anabaptistes*, ses bottes, espée, dague, ceinture et feultre » à Mlle Le Blanc, fille du seigneur, dans la maison duquel il est logé « les deux plus beaulx paires de gants de femme qu'il a », à Me Laurens Joubert « excellent médecin de Montpellier, les deux paires de gants d'homme qui sont dans sa valise », à ses deux hôtesses et à la femme de son héritier, un millier d'épingles à chacune ; à Me Formy, ministre de Montpellier, « *huict livres de graduel* qu'il a faict relier en veau rouge, à Paris, ensemble *un livre sur les quatre évangélistes* », etc., etc. (Ant. Sabatier) notaire, VIII. Registre fol. 44, à la date du 7 mars 1567).

Digitized by

à combler les lacunes de son enseignement. Les élèves, de leur côté, se pressent à ses portes, et mettant à profit la sécurité des routes, accourent de divers points du diocèse pour poursuivre leur éducation.

Ce renouveau, que tout atteste, a son contrecoup sur les libraires et les fait sortir de leur oisiveté forcée. Les achats de livres classiques se succèdent, et telle est la hâte que l'on a de réparer le temps perdu, que les César Luquet, les Jean Vaguenar, les Mercier et les Antouard ont peine, à certains moments, à suffire aux demandes de leur clientèle. C'est au point que, loin de se prévaloir de leurs privilèges, ils ferment les yeux sur la concurrence illégale dont ils sont l'objet et tolèrent ce qu'il leur serait facile d'empêcher.

Passe encore s'ils ne montraient cette tolérance qu'à l'égard de leurs nationaux, mais ils sont tout aussi indulgents à l'égard de leurs confrères de Genève qui aux yeux et au su de tous, parcourent le diocèse, quemandant les commandes des pasteurs et des personnes pieuses. A Nimes même, les Pierre de la Rouvière (1), les Jean Bouchereau (2) ne se contentent pas de débiter des bibles et des ouvrages exaltant la réforme, ils sortent souvent de ce cercle, et sous les auspices de Chrétien Pistorius, dont Jodocus Sincerus a loué la science, ils vont frapper à la porte des lettrés et leur offrir maints ouvrages édités par leur compatriote Jean Chouet.

Les merciers qui depuis l'Édit de Nantes semblent avoir renoncé au commerce des bibles et des ouvrages imprimés à Genève — je n'en ai du moins pas trouvé trace dans l'inventaire très détaillé d'un marchand mort en 1609, — concourent de leur côté à faciliter l'instruction des masses. A l'inverse de leurs devanciers, ils n'ont pas la patience

(1) *Arch. Départ.*, E. 217, f. 176. Année 1612.

(2) *Arch. Départ.*, E. 181, f. 7. Année 1622.

d'attendre l'acheteur, ils vont encore le solliciter à domicile. Soit par eux, soit par leurs serviteurs, ils visitent les villages, les hameaux, les métairies même, et tout en offrant les toiles, les rubans, les menus objets dont leur balle est pourvue, ils n'oublient pas d'exhiber les alphabets, les petits livres contenus dans le panier d'osier qu'ils portent à la main. Sans doute, ils ne répandent pas l'instruction, mais du moins ils peuvent, dans une certaine mesure, faire naître aux ignorants le désir de l'acquérir, et fournissent à ceux qui en possèdent les premiers éléments les moyens d'entretenir ou même d'augmenter leurs connaissances.

Ces services paraissent du moins vraisemblables lorsqu'on dépouille les inventaires de ces librairies populaires. On est frappé de la variété des sujets et on s'explique, en les parcourant, la vogue que ces ouvrages ont dû avoir. C'est qu'il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et même pour toutes les classes. Ils ont beau être destinés aux petits, il s'y trouve aussi des conseils pour les grands. En voulez-vous une preuve ? Lisez le *grand Chemin de l'Hospital*. C'est court, mais plein de vérités applicables aux seigneurs de l'époque encore plus qu'aux paysans.

Selon les plus sages, écrit l'auteur anonyme, les gens qui ont peu et qui dépensent beaucoup vont droit à l'hôpital. Gens qui n'ont pas grands biens ni rentes et portent draps de soie et chers habits, à l'hôpital (1). Vieulx gens d'armes qui n'ont point été économes en leur jeunesse, à l'hôpital. A l'hôpital encore les marchands qui achètent cher et vendent à bon marché ou à crédit, les plaideurs, chicaneurs et nourrisseurs de procès, les maîtres de maisons qui font souvent banquets, bals et assemblées, les bourgeois qui

(1) La passion de la parure était telle que plusieurs familles en avaient été ruinées. Ému de ces exemples, un testateur menace de déshériter ceux de ses enfants qui avant son décès porteraient des habits de soie.

Digitized by SITY OF MIC Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

font porter à leurs femmes des habits pompeux, les gens pauvres qui se marient par amourettes, n'étant pourvus de rien, etc., etc. J'en passe, car la litanie n'en finit plus.

Cette pièce qui contient un enseignement si pratique et qui depuis 1501, date de la première édition, a conservé toute son actualité, figure seulement dans deux inventaires, tandis que tous sans exception renferment en plus ou moins grand nombre des livres destinés à l'instruction de l'enfance. Inutile d'ajouter que les alphabets prédominent — un marchand en possède jusqu'à 684 exemplaires — mais ils sont parfois en compagnie d'ouvrages d'un ordre plus relevé, comme les fables d'Esope, le rudiment de la langue latine (*de primis latinæ linguæ elementis*) ; il y a même un traité de l'éloquence dont les mérites nous sont restés inconnus.

Après les livres d'enfants (*sic*) se placent par ordre de fréquence les livres religieux. Signe du temps ! le marchand semble avoir des idées plus larges ; incontestablement il est devenu plus tolérant et ne pratique pas l'exclusivisme de ses devanciers immédiats. Qu'il soit catholique ou réformé, il est approvisionné pour l'un et l'autre culte : il a des psaumes pour celui-ci, des livres de dévotion pour celui-là (1). C'est là un acte significatif qu'il convient de noter au passage ; car il est l'indice de l'adoucissement des mœurs.

D'autres faits déposent dans le même sens et expliquent l'extension qui a été donnée à quelques-unes de ces librairies. Les relations sont devenues plus cordiales et les

(1) P. Blanc qui meurt en 1638 laisse 24 exemplaires de Psaumes, 16 de Noëls et cantiques nouveaux, 96 de prières chrétiennes et catholiques, 12 du Concile de Trente, 24 d'*Horæ beatæ Mariæ* et enfin 15 exemplaires de l'*Officium beatæ Mariæ*. Cet inventaire que nous citons de préférence, car il est le plus complet, se trouve aux archives du Palais. M. Gaillard, greffier en chef de la Cour, a droit à tous nos remercîments pour l'exquise obligeance avec laquelle il a favorisé nos recherches.

assemblées, proscrites autrefois, ne trouvent de désapprobateurs que chez quelques vieilles gens. La jeunesse s'y livre à la danse avec entrain et comme les violons font souvent défaut, elle s'accompagne en chantant :

> Mais en dansant que l'un et l'autre pense,
> Nous de chanter, vous de répondre au chant ;
> Pour du matin jusqu'au soleil couchant
> Toujours dansant, garder mieulx la cadence.

on a, en effet, des rondes composées à cette intention, mais, bien qu'elles soient loin d'égaler celle de Dorat, elles n'en remplissent pas moins leur but.

Le chant n'est pas en moindre faveur que la danse et le savetier du bonhomme la Fontaine n'est pas seul à y recourir en travaillant. Tout le monde s'y adonne avec plus ou moins de succès. Les jeunes gens en particulier s'efforcent d'acquérir ce don, et en attendant, choisissent dans les recueils à la mode la chanson qui convient le mieux à leurs moyens (1). C'est qu'il n'est pas de veillées où l'on ne chante à la ronde et le jeune homme qui ne pourrait payer un écot de ce genre serait discrédité auprès des jeunes filles. Quoique ces voix ne doivent rien à l'art, il s'en trouve de fort belles. Croyez-en sur parole Savinien d'Alquié qui par une soirée d'été a parcouru nos promenades : puisqu'il est revenu charmé de ces concerts en plein vent, il faudrait un esprit mal fait pour suspecter son jugement.

C'est dans ces réunions où règne la simplicité plus que l'apparat que prennent naissance les attachements qui doivent durer toute la vie. En dépit des apparences, n'allez pas croire qu'ils soient toujours spontanés : au contraire, la plupart des mariages sont tellement assortis au point de vue de la fortune et des conditions respectives qu'ils

(1) On a l'*Arsenal des plus belles chansons*, l'*Arsenal des chansonniers* (96 exemplaires), la *Fleur des chansons* (108 exempl.).

Digitized by Original from

semblent avoir été précédés par une entente préalable des parents. Il en est cependant dans lesquels les qualités de l'épouse font oublier l'exiguité de la dot, mais s'il n'est pas possible de les nier, il faut du moins reconnaître qu'ils sont tout aussi rares que de nos jours.

Nos libraires populaires pensent à tout : s'ils possèdent des ouvrages pour les amoureux(1), ils en ont en plus grande quantité pour les personnes qui ont passé l'âge des illusions et qui demandent à la lecture une diversion à l'ennui, aux chagrins, à la souffrance. Aux uns ils offrent les Prédictions et pronostication de Pierre dit l'Arivey, le Bastiment des Receptes ou les secrets d'Alexis le Piémontais, ou bien une satire intitulée la *meschanceté des femmes ;* aux autres, le *valet à tout faire*, les joyeuses aventures d'Ulliel l'espiègle, ou bien l'histoire de Richard sans peur, de Robert le diable, de noble Pierre de Provence(2), ou bien encore une gauloiserie, qui a échappé aux recherches de M. Nisard, et qui a pour titre *Les coq à l'asne du baron de Gratelard* (3).

Ces ouvrages, qui ont pour note dominante, la naïveté et la bonhomie sont parfaitement appropriés à leur destination. Ils ont beau raconter des histoires, des aventures plus ou moins invraisemblables, ils ont charmé déjà plusieurs générations et sont appelés à rencontrer le même

(1) Le *Cupidon d'amour* compte 36 exemplaires, les *Remèdes contre l'amour*, 72, le *Cabinet d'amour*, 216, et les *Demandes d'amour*, 528. Ces quatre ouvrages ne figurent que dans l'inventaire de Blanc.

(2) Il y a 40 exemplaires du *Bastiment des Receptes*, 144 de la *Meschanceté des femmes*, 288 du *Valet à tout faire*, 72 des *Joyeuses Aventures d'Ulliel l'Espiègle*, autant de l'*Excellent Roman de Jehan de Paris* et de *Pierre de Provence*, 78 de *Robert le Diable*, 48 de *Richard sans peur*, 32 des *Prédictions et Pronostications de Pierre dit l'Arivey*, 12 des *Questions enigmatiques*.

(3) Les rencontres, fantaisies et coq-a-l'asne facétieux du baron de Gratelard ; ses gaillardises admirables, ses conceptions inouïes et ses farces joviales ; tel est le titre complet de cette joyeuseté. — Dans l'inventaire ci-dessus cité, il y en avait 162 exemplaires.

succès chez plusieurs autres. Cette grande vogue prendra fin aux approches de la Révolution et aujourd'hui seuls quelques curieux lisent ces épaves du passé, ces premiers bégaiements de notre littérature nationale.

III

La foire de Beaucaire, qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir historique, était au milieu du XVII^e^ siècle la plus célèbre de France et de toute l'Europe. Elle n'était pas seulement le trait d'union entre le nord et le midi du royaume, elle était encore le rendez-vous des Italiens, des Espagnols et des Allemands. De toutes parts, les marchands accouraient à cette foire fameuse où se trouvaient momentanément rassemblés tous les produits de l'industrie humaine.

Les besoins matériels n'y font pas oublier les besoins de l'esprit, et les œuvres d'art comme les livres y sont représentés. En voulez-vous une preuve? Lisez ce passage du poète languedocien, Jean Michel, de Nismes :

Se vous plazés à la lecturo,
Se volontas la tablaturo,
Ou quauque tableau ben mignart,
Veirés que la nature et l'art
Disputon quau sera lou mestre,
Et yéou creze que sans pot-estre,
Quant y vendrié lou pus sçavant,
Que sie d'aici jusqu'au Levant,
Ou qu'y verian lous pus fantascous
D'aici jusqu'au païs des Bascous,
Trouvarien per se contenta,
May que violgon ben feuilleta ;
Car las boutiquos des libraïres
(Sans coumprenne lous revendaïres,
Ou autromen contro-porteurs,
Sans parla des livres menteurs

Commo romans et comedios
Ni burlesquos, ni tragedios),
Sont plenos de livres serious
Per contenta lou pus curious (1).

Tout l'atteste, c'est à ce grand marché que s'approvisionnent les libraires patentés comme les libraires populaires; c'est là que les uns et les autres comblent les vides de leur assortiment. Tous les goûts sont à même d'y être satisfaits, car les libraires de Lyon et d'Avignon ne négligent pas d'y venir et y étalent, avec les nouveautés de l'année, les livres de vente courante. Voici des in-folio et des in-quarto pour les savants et des lettrés, des in-octavo et des in-douze pour les hommes du monde, et surtout une masse de modestes in-vingt-quatre pour les artisans et les laboureurs.

C'est en vue de ces derniers, qui sont restés leurs principaux clients, que nos marchands font leurs achats, aussi loin d'imiter les libraires patentés, qui se contentent de 2 à 3 exemplaires de chaque ouvrage, en achètent-ils un plus grand nombre. Ils procèdent par *grosses*, témoin ce mercier qui laisse à son décès 30 ouvrages en 3,300 exemplaires.

Ces achats considérables s'expliquent d'un côté par les progrès de l'instruction qui sont continus, de l'autre, par la modicité du prix qui met ces petits livres à la portée de toutes les bourses. Les rudiments ou grammaires latines, qui sont l'ouvrage le plus cher, coûtent quatre sous seulement; les autres sont d'un prix inférieur et se ven-

(1) *L'embarras de la fieiro de Beaucaire*. Amsterdam, 1700, p. 57. La première édition a paru en 1657. L'auteur, qui était marchand drapier, avait alors 54 ans; car, contrairement à ce qu'en dit Ménard, il était né le 2 octobre 1603, de Marc Michel, jardinier, et d'Anne Durand. Il épousa, le 13 février 1633, Lucrèce Olivet, et mourut seulement le 16 mars 1689. Je me borne à ces détails, devant publier sa biographie dans un ouvrage en cours d'impression.

dent d'un à deux sous. Il en est même à meilleur marché, comme cela ressort de l'expression de *libre de dous liars* que Sauvages a consignée dans son *Dictionnaire languedocien* (1). Évidemment il n'y a pas là matière à de sérieux bénéfices, mais comme ils se répètent par la multiplicité des ventes, ces petits gains additionnés finissent par constituer une somme assez ronde.

Cet état de choses parvint-il à la connaissance des libraires patentés, on ne sait ? Toujours est-il qu'après avoir longtemps dédaigné cette source de profits, ils se ravisèrent et mirent tout en œuvre pour en avoir leur part. Pendant plus d'un siècle, ils firent une concurrence honnête, se bornant à mettre en montre des petits livres (2) ; puis, lassés de voir la clientèle rester fidèle à ses habitudes, ils remuèrent ciel et terre pour déposséder les marchands d'une branche d'industrie qui de par leurs privilèges semblait leur appartenir tout entière.

Les merciers, qui s'étaient déjà laissé dépouiller sans mot dire, — les marchands de soie et de toiles, les quincaillers, les bijoutiers, etc., etc., sont nés du démembrement de leur industrie, — opposèrent une longue résistance, mais bien qu'ils pussent se prévaloir d'une antique et séculaire possession, ils finirent par être vaincus. Bref, le 24 novembre 1747, à peine de confiscation et de 500 livres d'amende, ils ne purent débiter autre chose que des alphabets, des almanachs et des petits livres d'heures ne dépassant pas deux feuilles d'impression. Il y eut, à ce qu'il

(1) A une vente des marchandises d'un mercier, faite le 30 mai 1664, sept livres d'enfants trouvent acquéreur à sept sous, douze à six sous et sept à deux sous. Par malheur, les titres de ces petits livres ne sont pas indiqués.

(2) J. Plasses, imprimeur et libraire, livre au maître d'école de l'hôpital, le 8 septembre 1666, six exemplaires de *Jean de Paris* et autant de *Pierre de Provence*, à deux sous pièce. *Arch. de l'Hôpital* E E, non numérotée.

paraît, quelques récalcitrants, puisque à la requête des intéressés, la défense dut être renouvelée en 1751, mais à l'injonction des consuls, tout rentra dans l'ordre ; car c'est la dernière fois qu'il est parlé de ces libraires (1).

Telle est, dans ses traits généraux, l'histoire de la librairie populaire. S'il ne faut pas s'exagérer les services qu'elle a rendus, il ne faut pas non plus méconnaître le concours qu'à toutes les époques, elle a prêté à l'instruction des masses. C'est là son principal et unique mérite, et c'est pour en apporter un nouveau et véridique témoignage qu'ont été écrites ces quelques pages.

Dr PUECH.

(1) *Arch. mun.*, H H, 3, et F F, 25. D'après le dépouillement des inventaires ultérieurs qui se trouvent au Palais de Justice, cette défense paraît avoir été l'arrêt de mort de cette industrie.

LES TRESSES D'ANGÈLE

I. — ANGÈLE MARTIN

Elle allait avoir vingt ans bientôt, elle n'était pas jolie et ne possédait pas les quelques mille livres de rente nécessaires pour acheter le cœur d'un fiancé.

Fille sans dot ! c'est bien plus grave encore que fille sans beauté. Aussi, l'âge de la majorité s'approchait tout doucement, et Angèle ne trouvait pas à se marier. Quelques années encore, quelques automnes et quelques printemps d'Auvergne, et la jeunesse se fanerait comme une rose d'avril, et Angèle serait pour jamais reléguée parmi les camérístes de sainte Catherine. C'était un grand malheur sans doute, puisque certaines compagnes mieux dotées que notre petite Angèle parlaient d'elle avec des airs de compassion si charitables : « Pauvre fille ! disaient-elles : peu jolie et sans dot, vous verrez qu'elle ne se mariera pas. »

Mais Angèle, il faut l'avouer, ne semblait pas se douter de l'étendue de son infortune. La question du mariage ne lui ayant pas encore été posée, tout simplement elle n'y pensait pas. La vie était sévère pour elle, mais elle la prenait vaillamment. Et, d'ailleurs, au fond de cette existence, Dieu avait caché assez de vraies joies pour lui rendre la résignation légère et le courage facile.

Digitized by Original from

Sa mère, veuve d'un officier, était restée seule très jeune avec deux enfants et fort peu de bien. Les petits revenus des dames Martin leur assuraient d'une manière stricte la nourriture et le vêtement, — nourriture frugale et vêtement modeste, — un logis très humble, l'éducation du petit garçon au collège diocésain un peu réduite de prix. Et c'était tout ! On n'avait pas besoin de travailler pour vivre; selon l'expression vulgaire, on joignait les deux bouts; mais ces deux bouts se nouaient si juste, si juste, qu'une fois les rigoureuses nécessités de la vie satisfaites, il ne restait littéralement rien. De là, pour les deux femmes, mille privations quotidiennes.

Angèle était sevrée de tout ce superflu de parure et d'ajustements cher aux jeunes filles. Dirons-nous qu'elle n'en souffrait pas ? Ce serait manquer de sincérité. Pour être entièrement véridique, Angèle en souffrait, mais pas trop, pas autant de beaucoup qu'une autre en aurait souffert. Douée d'un sens très droit et d'un esprit bien équilibré, elle ne donnait à aucun objet des proportions plus grandes que ses proportions réelles, sentant les coups d'épingles, mais ne les assimilant pas à des coups de poignards.

Dans le modeste pensionnat des Dames de Saint-Joseph, établi dans sa ville natale, et dont les jeunes filles plus fortunées sortaient après la première communion pour aller compléter leur éducation au Sacré-Cœur de Saint-Flour ou à la Visitation d'Aurillac, Angèle avait suivi tout le cours de ses études, externe, c'est-à-dire ayant à la fois le bienfait de la vie de famille et celui de l'éducation du couvent, et cette combinaison avait toujours ravi Angèle.

Sa pauvreté lui avait attiré pourtant, dans ces années de pension, un grand nombre de ces menues humiliations qui sont très sensibles aux enfants. Tantôt c'était la fête de la supérieure, et la petite cotisation d'Angèle, pour le bouquet à offrir, était inférieure à celle de ses compagnes.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans une autre circonstance, il s'agissait d'une loterie pour les pauvres ; la fille de l'épicier et la nièce du marchand de meubles, qui se trouvaient dans la classe d'Angèle, avaient gardé l'une et l'autre leur liste entière, et M^lle^ Angèle avait timidement écrit son nom en face deux ou trois numéros, tout au haut de la sienne ; puis, accompagnée de la vieille bonne qui, demeurée fidèle à M^me^ Martin, la servait sans gages, et seulement pour la nourriture et l'entretien, Angèle s'était fatiguée deux jours durant à courir chez les amis et connaissances de sa mère pour garnir le reste !

Ces petites misères continuaient aujourd'hui, mais elles étaient bien moins pénibles à la jeune fille qu'à l'enfant. Son esprit plus formé lui permettait de regarder sa situation sous son véritable jour et de l'apprécier en chrétienne. A la lumière d'en haut, Angèle voyait, très nettes et très évidentes, des choses que sa pauvre petite intelligence de jeune fille n'eût jamais su distinguer toute seule. La pauvreté, cette compagne sévère, n'avait-elle pas bien trempé son âme, ne l'avait-elle pas empêchée de devenir frivole, ne lui avait-elle pas appris ces austères vertus que trop de bien-être laisse parfois ignorer : la force, le travail, le dévouement, le sacrifice passé à l'état d'habitude ? Et si la main de cette amie était rude souvent, si elle meurtrissait l'orgueil et faisait aussi souffrir le cœur, après tout, Angèle savait voir en elle la sainte pauvreté, l'élue et la bénie du Sauveur ! Or, Angèle était trop chrétienne pour se trouver malheureuse parce qu'elle était pauvre. Elle était donc bien parfaite, cette Angèle !

Attendez ! attendez ! Le juste lui-même tombe. Il est plus facile de mépriser le bien qu'on n'a pas que d'être détaché de celui qu'on possède. Ah ! comme l'homme, cette statue d'argile animée d'un souffle de Dieu, comme la femme, cette créature toujours faible par quelque endroit, comme l'homme et la femme, Ève et Adam, se retrouvent

toujours dans les meilleurs de leurs enfants régénérés par le baptême !

Cette petite Angèle, « ni riche ni jolie, » possédait pourtant un trésor et un charme assez rares. C'était une splendide chevelure blonde qui, dénouée, devait l'envelopper toute comme un grand voile. Incapable de la relever, à cause de son poids trop lourd, Angèle la laissait pendre sur ses épaules en deux larges et longues tresses serrées à leur extrémité par deux rubans de velours noir qui touchaient à la terre aussitôt qu'Angèle se baissait tant soit peu.

Eh bien ! voilà en quoi consistait la faiblesse d'Angèle. On lui avait tant dit qu'elle avait de beaux cheveux ! D'ailleurs, elle n'avait pas besoin qu'on le lui dit ; c'était bien facile à voir et elle le voyait bien. Elle savait que ses tresses étaient en train de devenir légendaires dans sa petite ville ; mais elle savait aussi que ses compagnes plus riches portaient de fausses nattes, de fausses boucles, et que toutes leurs élégances d'emprunt ne valaient pas de beaucoup cette parure que la nature lui avait donnée. Et comme une pauvre petite fille d'Ève qu'elle était, au milieu de ses vertus simples et fortes, Angèle était vaine de cette beauté.

II. — URBAIN D'ALZUN DES ROCHEUSES

C'était le désespoir de la comtesse des Rocheuses que son fils fut si difficile à marier. Ce jour-là encore, moitié riante, moitié sérieuse, mais triste au fond, elle mettait pour la centième fois la question sur le tapis.

— Tu dis que tu ne veux pas une femme riche, Urbain ?

— Non, mère, je ne suis pas, grâce à Dieu, de la race des coureurs de dot ; et puis je trouve vulgaire à l'excès, ce roman à l'ordre du jour, de deux fortunes assorties qu'on marie ensemble.

— Une femme pauvre alors ?

— Non, car j'aurais l'air de lui faire grâce, ce qui est d'un sot ; et puis d'autres sots diraient qu'elle m'épouse — enfin, mère, vous ne voulez pas qu'on en parle, mais il faut bien y faire allusion cependant — qu'elle m'épouse, dis-je, tel que je suis, à cause de ma fortune.

La mère eut un mouvement de douleur, mais elle essaya de sourire.

— Et tu ne veux pas une jolie femme non plus, dis-tu ?

— Non, car nous formerions, elle et moi, une trop forte antithèse ; et vous savez que j'ai des préjugés contre le romantisme.

— Une femme laide donc ?

— Bien moins encore. Les sots de tantôt diraient que nous acceptons tous deux un pis aller.

— Voyons pourtant ; si j'allais demander pour toi la main d'Armandine de Maussé ?

— Mademoiselle de Maussé ! gardez-vous en bien, maman ! Eh ! que ferions-nous s'il lui prenait fantaisie de ne pas nous refuser ! Elle nous traînerait au bal sans merci depuis l'Epiphanie jusqu'au Carême. Et que deviendraient nos chères soirées d'hiver à vous et à moi, en tête à tête dans votre boudoir? Oh ! non, maman, je ne veux pas me marier pour qu'on me mène au bal quand je n'ai pas envie d'y aller.

— Eh bien, demande donc M^lle^ Thomas Bouniol, la fille du riche banquier. Mon Dieu, certainement ce serait une mésalliance. Mais si M^lle^ Berthe Bouniol n'est qu'une petite bourgeoise, elle possède, dit-on, outre le million de dot qui, quoique tu en dises, ne gâte rien, de l'esprit et du cœur, une éducation distinguée et de solides vertus.

— Mais maman, nous n'avons pas besoin, que je sache, de redorer notre vieux blason ! Et je ne vois pas pour

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quel motif M^lle^ Bouniol, qui est une femme de grand sens, dit-on, me choisirait, moi, mère, comprenez bien, car vos illusions sont par trop tenaces, me choisirait, dis-je, entre tous les aspirants à sa petite main pleine de titres de rente.

Et si cela arrivait, par impossible, les mêmes éternels sots ne manqueraient pas de dire qu'elle a épousé ma particule et que j'ai épousé son million.

— Quel enfant intraitable ! s'écria la comtesse en levant les yeux au ciel. C'est qu'il est capable d'avoir fait un choix tout seul, dit-elle, cachant sous un sourire une subite inquiétude.

— Un choix, ma mère, s'écria Urbain. Oh ! rassurez-vous. Il est trop bien convenu que vous devez choisir pour moi. Mon cœur est libre, mon cœur est net ! Mon cœur est une grande page blanche en haut de laquelle pourtant il y a deux choses tracées : une croix d'abord et puis votre nom, ma mère. Après cela, l'espace demeure vide attendant un autre nom qui viendra s'y graver un jour peut-être, peut-être jamais, qui sait ?

— Mais ce nom, faut-il encore le chercher, repartit la comtesse. Voyons autour de nous, dans notre cercle ; que penses-tu des jeunes filles que tu y rencontres le plus souvent : Blanche Ferrière, Lucie de Sauges, Laure de Gabriac ?

Je pense que MM^lles^ de Gabriac, Ferrière et de Sauges sont très dignes de l'affection d'un galant homme. Je pense, en outre, que ces demoiselles ne voudraient pas de moi, et je me vois forcé de vous avouer que je leur en sais gré.

Ils causaient ainsi, la mère et le fils, à cette heure encore matinale dans un petit salon au meuble bouton d'or un peu défraichi par un usage journalier. La comtesse était installée sur sa bergère au coin du foyer. Un guéridon, sur lequel on voyait se confondre, dans un désordre élégant,

Digitized by
NIVERSITY OF MICHIGAN

des pelotons de laine et de soie aux couleurs chatoyantes, des livres, des revues et des journaux, la séparait de son fils assis en face d'elle ; chacun avait quitté son occupation de l'instant d'auparavant pour discuter le thème tant de fois rebattu ; la comtesse avait laissé tomber sur ses genoux son ouvrage de tapisserie, et Urbain venait de poser sur la table son journal tout déployé.

La comtesse était une belle douairière de cinquante ans qui eut paru jeune encore si un peu d'embonpoint n'était venu alourdir sa taille et appesantir sa démarche. Le front large, encadré par d'épais bandeaux gris, les lignes pures et fermes des traits accusaient une vraie comtesse des Rocheuses, un peu hautaine peut-être, mais le coin de la lèvre avait de l'esprit et le regard de la bonté. Seulement une expression étrange, fugitive et ineffablement douloureuse passait parfois dans son regard quand il se fixait sur son fils.

Ce fils avait les mêmes traits énergiques et réguliers, avec quelque chose d'enthousiaste et de tendre que portent d'ordinaire au front ceux qui ont un noble amour au cœur. Et en même temps, un air de bonne humeur et d'insouciance joyeuse que la comtesse n'avait jamais possédé.

Mais sur ce visage expressif encore et qui avait dû être beau, une cicatrice courte et profonde fendait le sourcil gauche et descendait jusqu'à la paupière ; l'œil était éteint... C'est pour cela que la mère avait ces tristesses en le regardant !

— Voyons, Urbain, c'est une plaisanterie, dit-elle.

— Oui, ma mère, c'est une plaisanterie, reprit le jeune homme devenu grave tout à coup. Mais sous cette plaisanterie, il y a bien du sérieux, je vous assure. Très sincèrement, ma mère, je voudrais répondre à votre désir et me marier ; mais croyez-vous donc que cela soit si aisé quand on est infirme et défiguré comme je le suis ?

Une rougeur d'émotion monta au visage de la comtesse.

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans cette émotion, il y avait de la douleur, mais aussi de la surprise et de la fierté offensée.

— Ta blessure ! oh ! mon enfant, ta blessure ! — et en parlant elle avait comme un frisson — ton œil frappé là-bas à Saint-Privat en te battant pour la France ! Ah ! c'est mon épreuve de tous les jours à moi qui suis plus mère qu'héroïne. Mais à toi, c'est ta gloire mon fils ! et quelle femme ne serait fière, continua-t-elle avec un accent de maternel orgueil, quelle femme ne serait fière d'épouser le lieutenant des Rocheuses si glorieusement mutilé !

Le jeune homme eut de nouveau son franc sourire.

— Oh ! ma bonne mère, dit-il, vous ne vous corrigerez jamais d'être mère, et de croire que tout le monde voit votre fils avec les mêmes prétentions que vous ! Tenez, puisque nous en sommes venus là, je vais vous dire tout le fond secret de ma pensée. Eh bien oui, sans fatuité comme sans fausse modestie, je crois bien qu'il pourrait se trouver encore ici ou là, une jeune fille qui ne s'effrayerait pas d'accompagner devant le prêtre, un soldat mutilé à la guerre. Mais après, ma mère, après le mariage, et une fois la petite fumée d'enthousiasme de son sacrifice dissipée, ne se repentirait-elle pas longuement de cet héroïsme irréfléchi ? Et quand elle n'aurait pas ce repentir, il me semblerait à moi qu'elle l'éprouve et je croirais le surprendre dans ses mouvements et dans ses paroles. A moins que ce ne fût une âme à part, une âme simple et forte, capable d'un austère amour conjugal ; une âme chrétienne et sachant le sacrifice, trop haute pour avoir jamais des regrets, une âme d'élite enfin, dont je ne saurais jamais douter, à qui moi-même j'aurais la joie d'offrir quelque chose — l'aisance peut-être pour ceux qu'elle aime — quelque chose qu'elle aurait le cœur assez grand pour vouloir accepter de moi, tout en me donnant beaucoup plus. Car, voyez-vous, ma pauvre mère, vous avez beau vouloir vous le cacher à vous-même,

vos illusions maternelles n'y font rien. Il faut un grand courage et un grand dévouement pour m'épouser. Je ne suis qu'un pauvre invalide, ma mère, très peu fait, croyez-le bien, pour flatter l'amour-propre d'une femme.

— Ah ! mon pauvre enfant, tu as beau dire, en dépit de ta gaîté vaillante, tu en souffres toi aussi. Oh ! pourquoi si jeune, as-tu reçu ce coup, hélas !

— Hélas ? mère, oh ! que non pas. Ne dites pas hélas, je vous en prie, pour mon œil donné à la France. Je lui abandonnerais l'autre sans trop de façons, croyez-le bien, si je pouvais à ce prix délivrer son territoire de l'occupation de l'ennemi.

— Et il ne veut pas s'entendre dire qu'il est un héros ! pensait la mère en effaçant au bord de sa paupière une larme furtive.

— Mais du moins, mon cher enfant, reprit-elle tout haut, tu fais ce que tu peux pour éloigner cet ennemi des contrées qu'il tient en ôtage jusqu'au paiement de notre rançon. Tu sais que nous avons offert dans ce but — et de grand cœur, certes ! — une somme considérable....

— Ah ! s'écria le jeune homme avec un frémissement involontaire, quelle tristesse d'être réduit à chasser l'ennemi avec de l'or au lieu d'y aller avec le fer !

Et pourtant, c'est bien Français, cela..., cet argent jeté spontanément au vainqueur pour qu'il s'en aille plus vite. Pour nous qui sommes riches, nous n'avons guère de mérite à donner un peu de notre bien, mais il est tant d'humbles dont l'offrande est au prix de si grands efforts et de privations si généreuses que leur sacrifice vaut presque celui du sang. Tenez, mère, dit-il en montrant son journal sur le guéridon, on cite ici le trait de quelques pauvres servantes de Rodez qui ont abandonné chacune un mois de leurs gages pour le rachat de la patrie !

La comtesse prit le journal que lui tendait son fils :

— C'est un beau trait, en effet, dit-elle. Mais attends...,

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'histoire date de quelques jours et le fait s'est passé dans une réunion de ces braves filles à leur Congrégation de Sainte-Anne. Qui sait si la *Semaine religieuse* d'aujourd'hui ne le reproduit pas ?

Elle déchira vivement la bande de la petite brochure diocésaine qui venait de lui être remise un instant auparavant, et après avoir tourné quelques feuillets, posant le doigt au milieu d'une page : Ah ! voici , dit-elle. Sais-tu qu'il me vient une bonne idée à ce sujet, Urbain ?

— Vous n'avez jamais que de bonnes idées, mère ? Voyons celle-ci.

— Eh bien, je vais tantôt à l'ouvroir des pauvres, n'est-ce pas ? Sous prétexte de remettre en vigueur l'un de nos statuts qui prescrit une lecture pieuse au cours de la réunion, je me propose de faire lire la *Semaine religieuse*, et je ne désespère pas d'improviser , à la faveur de ce trait , une quête pour la libération du territoire dont le résultat pourra être assez sérieux.

— Vous êtes mille fois bien inspirée, maman , et vous ne pouvez manquer de réussir, dit Urbain, tandis que sa mère prenait ses gants et son chapeau pour se rendre à l'ouvroir des pauvres.

III. — DAMES DE CHARITÉ

C'étaient bien des dames de charité puisqu'on les voyait ainsi réunies dans une salle de l'hospice , autour d'une grande table couverte de bobines de fil, de pelottes bardées d'aiguilles et de grosses étoffes évidemment destinées à couvrir les pauvres cet hiver. Celles qui entouraient la table étaient les dignitaires — madame des Rocheuses , leur présidente, à la place d'honneur. — Les autres, moins âgées et moins graves , assises un peu partout s'étaient assez exactement séparées en deux groupes, celui des jeu-

nes femmes et celui des jeunes filles. Des toilettes charmantes et variées étonnaient le parloir austère, depuis la robe de soie noire de la présidente et des conseillères jusqu'aux plus riants caprices de la mode. Au mur sans tentures était attaché un grand Christ ; une planchette clouée dans un angle de la salle supportait une blanche statue de la Vierge entourée de lys artificiels. Entre la Vierge et le Crucifix, d'un côté et de l'autre, s'étalaient deux de ces écriteaux portant des maximes pieuses que l'usage monastique suspend aux murs des couvents. Sur le premier, on lisait cette divine parole de l'Évangile si encourageante en ce lieu : « J'étais nu et vous m'avez revêtu, » et sur le second était gravée la célèbre maxime de l'apôtre saint Jacques : « Celui qui ne pèche point par la langue est un homme parfait. » Seulement, on ne sait par quelle circonstance, ce dernier écriteau avait été placé de telle manière que la plupart des élégantes ouvrières — surtout dans les deux groupes des jeunes — lu tournaient le dos ! Il est évident que lui tournant le dos, elles ne pouvaient pas le lire. Ce n'était donc pas leur faute, c'était la faute des sœurs qui avaient mal placé l'écriteau...., si les langues allaient aussi promptes et aussi déliées que les doigts.... Tout y passait pêle-mêle, le dernier sermon et le dernier bal, la chronique de la semaine et la mode de la saison, les absentes et même quelques présentes qui, se trouvant à l'autre bout de la salle, ne pouvaient pas entendre quand on baissait la voix.

Dames de charité ! avons-nous dit ? mais dames charitables !..... Ah ! comme notre belle langue française a de perfides distinctions !

Est-ce à dire que toutes tombaient dans ce travers coupable et vulgaire ? Rien d'injuste et de faux comme ces critiques étourdies qui généralisent sans discernement.

Parmi ces femmes qui, une fois chaque semaine, sortaient de leur maison bien close et traversaient la ville

DIGITIZED BY MICHIGAN UNIVERSITY

malgré le froid, la neige et la boue, pour se rendre à l'ouvroir des pauvres, il en était plus d'une, le petit nombre, dira-t-on : qui sait ?—il en était plus d'une qui venait remplir simplement et gravement sa mission de charité, et que tout ce bruit de dissipation et de médisance incommodait à l'égal de ces insectes du printemps au bourdonnement fatigant et à la piqûre cruelle. Celles-là venaient cueillir la bonne œuvre comme une fleur cachée, dans ce champ mêlé d'ivraie mondaine. Mais les autres allaient là comme elles allaient ailleurs, au sermon en carême, et au bal en carnaval, parce que c'était l'époque, parce que c'était l'usage, parce que là se retrouvait la société, parce qu'on y causait, parce qu'on y montrait des toilettes, et aussi parce qu'on y faisait la charité ! Et vraiment oui, ce mélange de motifs disparates se fait tout naturellement dans certaines âmes qui n'y entendent pas malice. O pureté d'intention sans laquelle nul holocauste n'est agréable à Dieu !

Angèle Martin aimait cette œuvre qui lui fournissait l'occasion de faire la seule aumône qui fut à sa portée, l'aumône de son travail. Elle s'y donnait avec la conscience et le sérieux qu'elle apportait en toute chose. Et ce jour-là, une occupation de ménage l'ayant retenue un peu au-delà de l'heure marquée, elle se hâtait de son pas vif et régulier à travers les rues. Sa mère, très absorbée dans son intérieur, ne pouvait l'accompagner, et la vieille bonne avait mieux à faire. Mais dans la petite ville du Cantal où se passe notre histoire, ce n'est pas un fait inouï qu'une jeune fille qui n'a point de femme de chambre sorte seule, ses dix-neuf ans sonnés.

Angèle arriva sur la place du Marché qu'il lui fallait traverser dans sa largeur pour gagner l'hospice et l'ouvroir. C'était le temps de la foire d'hiver. Des tentes dressées en plein vent, quelques baraques bruyantes, et quelques maigres boutiques où s'étalaient des étoffes aux couleurs voyantes et de faux bijoux, donnaient à cette place, d'or-

dinaire paisible et déserte, une animation inaccoutumée. Les jeunes villageoises des environs circulaient au travers, admirant les douteuses merveilles offertes à leurs regards. Beaucoup d'entre elles venaient, selon la coutume de leur pays, vendre à la foire leurs belles chevelures. A ce prix, quelques unes devaient rapporter, le soir, au logis, des provisions, des vêtements, des objets de première nécessité que leurs familles indigentes ne pouvaient se procurer autrement. Mais pour les autres, ce sacrifice qui serait qualifié d'héroïque en dehors de l'Auvergne et de l'Alsace, n'avait d'autre mobile qu'un sentiment de coquetterie le plus étrange et le plus illogique qui se puisse imaginer ; et l'on voyait plus d'une gentille paysanne de quinze à vingt-cinq ans regarder tomber indifféremment sous le ciseau brutal les ondes épaisses de sa chevelure, et échanger contre un foulard de soie aux nuances réjouies, contre des boucles d'oreilles ou un bracelet en doublet, la noble et gracieuse parure naturelle dont elle se laissait ainsi dépouiller.

Angèle, malgré la hâte qu'elle avait d'arriver à l'ouvroir, ne put s'empêcher de ralentir le pas pour jeter un regard sur ce spectacle familier. Elle avait assisté bien des fois à des scènes pareilles, mais elle s'étonnait encore, elle s'étonnait toujours, et malgré elle, elle s'irritait contre la conduite absurde et anti-féminine des jeunes villageoises. Tout-à-coup l'un des industriels, qui se livrait avec une ardeur de Peau-Rouge à cette récolte des chevelures, aperçut Angèle, et une exclamation enthousiaste, telle que la perspective d'une bonne affaire en peut arracher d'un cœur commerçant, s'échappa de ses lèvres : « Oh ! les magnifiques tresses ! j'en donnerais bien trois pièces d'or ! »

Angèle feignit de n'avoir pas entendu ; mais elle eut au-dedans d'elle-même un franc accès de gaieté en pensant combien peu elle avait envie de conclure le marché, et faut-il l'avouer ? sa vanité même, — cette petite vanité qui était

sa grande faiblesse , — ne fut pas insensible à cet hommage, et respira avec une secrète complaisance cet encens grossier.

Angèle, quittant la foire pour l'ouvroir, aurait pu croire, au bruit qu'elle entendait , qu'elle n'avait pas changé de lieu, tant les conversations allaient bon train ce jour-là. La jeune fille s'approcha de M^me^ des Rocheuses pour lui demander de l'ouvrage , mais celle-ci , la prenant par la main, la retint près d'elle en souriant. M^me^ des Rocheuses aimait cette petite Angèle, si calme, si sérieuse, si naturellement distinguée. Elle se sentait puissamment attirée par les délicatesses et les énergies de cette nature. Et puis son cœur de grande dame s'inclinait volontiers, par une générosité facile, vers la jeune fille que sa pauvreté tenait aux yeux du monde dans un état de faiblesse et d'infériorité , dans cette position fausse qui résulte du manque d'harmonie entre le rang social et la fortune. Ne vous figurez pas au moins qu'elle pensât le moins du monde à Angèle pour son fils ! Une pareille idée ne lui serait point venue, cette charmante bourgeoise sans dot ne lui paraissant pas être de la même nature que son noble fils Urbain. Jamais ces deux noms, ces deux personnes, ces deux existences , ne se seraient associés un seul instant dans son esprit. C'était même un peu pour cela qu'elle se laissait aller si facilement à sa sympathie pour la jeune fille.

(A suivre)

J. DE VIGNEC.

LA JEUNESSE

DE

Mgr DE LA BOUILLERIE

Mgr Antoine Ricard, qui est sur le point de publier la vie de Mgr de la Bouillerie, a bien voulu nous envoyer les bonnes feuilles de cette œuvre remarquable. Nous en détachons les pages que nous offrons à nos lecteurs, heureux de rendre hommage à la mémoire d'un évêque qui fut l'une des gloires les plus pures de notre Midi.

I

En rentrant de Cherbourg, M. le comte de la Bouillerie(1) était venu chercher sa famille, pour se retirer avec elle en Anjou, à la campagne, dans la terre de la Barbée, près de la Flèche (Sarthe). Mais il était frappé au cœur et sa santé ne résista pas au coup si cruel qui venait de l'atteindre aux sources de la vie. Il contracta une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle aucun de ses quatre fils n'eut un instant la pensée de s'éloigner, et à laquelle le gentilhomme fidèle succomba le 7 avril 1833.

La santé de François, gravement compromise par le séjour à Issy, ne se remit que lentement. Pour distraire ses loisirs de convalescent, il se livra au goût marqué qui

(1) M. de la Bouillerie, père de Mgr François de la Bouillerie.

l'entraînait, comme par une pente naturelle à son gracieux esprit, vers la poésie.

La poésie, à ce moment, traversait une crise singulière. « Tous ces poètes de la vieille monarchie et du catholicisme, disait en 1832 Béranger à Napoléon-Peyrat, Châteaubriand, Lamennais, Lamartine, Hugo, Vigny, sont comme des oiseaux dont l'arbre est tombé et qui ne savent plus où percher. » Le premier mouvement fut l'exaltation et la colère ; il fit bientôt place à « une sorte de défaillance générale, qui rendait le cœur triste et assombrissait la pensée... La jeunesse était en proie à une tristesse lamentable ; tristesse sans cause, comme sans objet, tristesse abstraite, inhérente à l'être ou à l'époque... Il n'était permis que d'avoir une âme incomprise ; c'était l'usage, on s'y conformait. On était fatal et maudit. Sans même avoir goûté l'existence, on roulait au fond du gouffre de la désillusion (1). »

Sa forte éducation chrétienne et le contact d'une famille comme la sienne préservèrent François de la Bouillerie de cet entraînement général vers un désenchantement sceptique. Mais, s'il ne se laissa point aller à la seconde période de cet état littéraire et psychologique de ses jeunes contemporains, il en subit complètement les entraînements du premier choc en retour qui souleva de si éloquentes colères aux premiers jours du gouvernement nouveau.

Le jeune poète de 1830 a raconté lui-même ses inspirations poétiques d'alors et comment l'année qui précéda

(1) L'un des lettrés de cette génération, Gustave Flaubert, écrivait, à dix-huit ans : « Il n'y a pas plus de printemps dans mon cœur que sur la grand'route où le hâle fatigue les yeux, où la poussière se lève en tourbillonnant. » Il se vantait « d'être né avec peu de foi au bonheur », d'avoir eu, « tout jeune, un pressentiment complet de la vie » ; et il ajoutait plus loin : « On n'a pas besoin d'en avoir mangé pour savoir qu'elle est à faire vomir. » (Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, cités par M. Thureau-Dangin.)

Digitized by
BSITY OF MIC

son exil d'Anjou l'avait mis, tout jeune, presque un adolescent, à l'unisson du mouvement général : « J'étais très jeune, disait-il un jour, à Toulouse, en s'adressant aux Mainteneurs des Jeux Floraux qui l'avaient appelé à s'asseoir au milieu d'eux, j'étais très jeune à cette époque merveilleusement littéraire qui précéda et suivit de très près la trentième année de notre siècle. En d'autres temps, la France a pu produire de plus grands poètes ; jamais peut-être elle n'a autant aimé la poésie. Nous vivions en une sorte d'atmosphère sonore où chaque parole était un chant, où le moindre écho apportait une rime. Paris avait alors de très brillants salons qui ressemblaient à des Académies. Ici, Messieurs, vous avez pu juger avec quel art le comte Jules de Rességuier changeait votre Acaadémie en salon, quand, au jour de vos fêtes, il y répandait à pleines mains les perles de son esprit et les gracieuses parures de ses vers. Moi, j'ai vu à Paris comment d'un salon élégant il savait faire une Académie. Le salon me fut ouvert, l'Académie ne pouvait m'être fermée ; et, au milieu de cette société aimable, tout le monde étant poète, je m'imaginai l'être aussi. — Nous nous groupions autour de notre poète aimé, comme une pléiade plus que modeste dont lui seul était l'éclat. Oh ! que la jeunesse et la poésie s'entendaient bien pour se créer des joies faciles ! Une rime heureuse était pour nous une gloire. Un sonnet réussi... ah ! Boileau avait parlé pour nous, un sonnet réussi, une Iliade ! ! ! Je me souviens que les vers de mes amis étaient presque toujours charmants. Quant aux miens, je ne le vous dirai pas. Je ne suis point un saint Augustin !!! Je ne vous dois pas mes confessions (1). »

Il est resté cependant de cette période de sa vie littéraire un petit monument, bien petit à coup sûr, et dont il

(1) Remerciement de Mainteneur aux Jeux Floraux, prononcé dans la séance publique du 11 juin 1865.

plaisantait dans la suite, parce qu'il le trouvait très médiocre, et, en cela, disons-le, il se rendait justice.

C'est un recueil, imprimé en 1831 chez Dentu, à grandes marges, avec de larges en-tête, des pages blanches à profusion pour arriver, selon la mode du temps, à faire un in-octavo quelconque, avec la matière d'une plaquette in-dix-huit.

Le volume, aujourd'hui complètement disparu de la circulation où il regrettait de l'avoir laissé entrer, était intitulé : *Souvenirs poétiques de 1830*, sans nom d'auteur.

Quelques titres, pris au hasard, à défaut de citations inutiles, donneront l'idée de l'œuvre. On y lit de très courts poèmes, avec quelques sonnets, sous les intitulés romantiques du temps : Le Follet. — Jeune et Vieux. — Rose d'hiver. — Fragment. — Liberté. — Trahison. — Dégoût. — Emblême. — Blanc. — A M. l'abbé F. de L.

D'ailleurs, il y avait un collaborateur au recueil, le second frère de François, celui-là même qui devait, le premier, quitter ce monde pour une vie meilleure, après avoir vécu dans la plus intime fraternité d'esprit et de cœur avec son frère (1). La part des deux auteurs est restée confondue, et il serait impossible de la rechercher aujourd'hui.

Du moins, la Préface est l'œuvre de François. Elle est écrite avec une aimable désinvolture et elle donne si bien l'idée du but de l'œuvre, qu'on la lira avec intérêt et non sans quelque profit au point de vue de l'esprit littéraire en 1830.

« A quoi bon une préface ? C'était assez du livre.

« Aux gens qui le prendront sur ce ton, nous répondrons : Passez la préface, — voilà le livre.

« Il y a des gens, au contraire, qui s'imaginent qu'un livre sans préface est un édifice sans fondement, un dîner sans

(1) Charles de la Bouillerie, mort en juillet 1843, dix jours après son mariage.

son potage et sa pièce de bœuf, une cavatine avant laquelle le chanteur n'a pas toussé, préludé, et prévenu le public qu'il n'était pas en voix.

« A ceux-là nous dirons : Lisez la préface ; et si cela vous suffit, passez le livre.

« Ceux qui voudront bien parcourir, jusqu'au bout, notre petit recueil, y trouveront des odes, des élégies, des sonnets, voire de la politique.

« Nous sommes venus à une époque où la politique est tout ; partout, au premier comme au sixième, à la cuisine comme au salon ; où l'on demande à son portier s'il est carliste ou républicain ; où le cocher de fiacre et le portefaix, qui se rencontrent, tous les jours, sur la place du Palais-Royal, pensent et raisonnent aussi bien, et mieux peut-être, que MM. Périer et Sébastiani.

« Sous ce rapport, nous recommandons notre ouvrage aux uns comme aux autres ; car, nous aussi, nous parlons politique. — En vers, nous dira-t-on ? Pourquoi pas ?

« Dans ce grand polythéisme d'opinions et de principes, c'est aux poètes que revient de droit le sacerdoce. — On verra sur quel autel nous avons sacrifié. Nous nous sommes mis là, comme les prophètes d'Israël.

« Nous avons rappelé à la France qu'un enfant lui est né.

« L'auteur est donc carliste ? Hélas ! oui...

« Maintenant, il s'empresse d'annoncer à ses lecteurs qu'il n'a ni émigré, ni servi dans l'armée de Condé, avec un habit de voltigeur et des bottes à revers ; qu'il ne porte ni queue, ni ailes de pigeon, ni bas chinés, ni lunettes rondes, ni canne à pomme d'or : du tout. — C'est un jeune homme — un jeune homme du monde, — qui s'est retiré à la campagne, lorsque d'autres quittaient les Tuileries, et là, s'est pris à dire : Si je faisais des vers !... Je ferai des vers. — Il les a faits : les voici.

« Du reste, il se hâte d'ajouter qu'il n'a point écrit un

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poignard à la main ; qu'il n'est ni chouan, ni verdet, ni rien qui soit au monde : c'est l'homme le plus pacifique du royaume. Seulement il n'a pas de goût pour tel grand personnage, parce qu'il avait du goût pour tel autre.—Il est loin de s'en faire ou un mérite ou un reproche ; la liberté des goûts a été, de tout temps, sanctionné par le proverbe. —Tout le monde sait qu'en France, les proverbes sont plus solides que les chartes.

« Si nous renonçons au mérite du courage, que nous restera-t-il donc ? La nouveauté du genre.

« Le *Courrier de l'Europe* disait dernièrement, à propos de l'exposition : « La dette des beaux-arts au malheur est » sacrée. Aucun peintre ne l'a payée ; nous avons le droit » de dire qu'il faut les plaindre. »

« Nous acquittons, comme poète, notre part de cette dette. La voie où nous marchons est neuve : l'exil n'avait fait couler, jusqu'à ce jour, aucune larme d'affection, la pitié seule avait parlé. Quand nos oreilles tintaient encore du canon de juillet, elle trouvait un organe dans l'un de nos premiers poètes.

« Que M. Victor Hugo nous permette de lui en faire ici nos sincères compliments. La pitié, dans les grandes âmes, est toujours plus proche de l'affection que du dédain. Et puis, on aime à voir le génie en présence du malheur. Ce sont deux compagnons qui ne se quittent guère ; et quand parfois, sans marcher de front, ils se rencontrent sur la même route, ils se doivent au moins un souvenir d'ami.

« Puisque l'auteur est carliste, le voilà nécessairement classique, c'est une chose entendue. Il applaudit *Pertinax*, se pâme aux vers de MM. Arnault père et fils, se bouche les oreilles aux sonnets, aux djinns, aux vers brisés, etc., etc. En vérité, voilà un des plus sots préjugés de l'époque ; et si quelques uns de nos vers pouvaient le rendre moins commun, nous aussi nous croirions avoir fait faire un pas à la littérature.

« Nous admirons, comme un autre, plus qu'un autre, l'auteur des *Orientales* et de *Hernani;* surtout lorsqu'il ne cherche point à nous faire accroire que « le romantisme » n'est autre chose que le libéralisme en littérature. » Nous adorons les vers de M. Émile Deschamps; nous nous mettons à genoux devant les sonnets de M. Sainte-Beuve; nous écoutons avec envie, nous désespérons même d'égaler jamais les élégies de M. Joseph Delorme (1), sur lequel pourtant nous nous reconnaissons un avantage immense, — celui de ne pas être mort.

« Mais, cela une fois posé, nous sommes obligé de convenir que ces questions de pure littérature sont maintenant bien peu de chose auprès des grandes catastrophes de la politique. L'événement inattendu qui a bouleversé la France a dû suspendre les débats et terminer la lutte, — spectateurs et combattants doivent se mettre également en peine d'éteindre la flamme et d'apporter l'eau. Qu'importe, après cela, qu'elle jaillisse de l'amphore grecque ou du vase étrusque, de l'élégante porcelaine ou des pompes de M. Vivien ? »

II

D'une part, les exigences du régime imposé au convalescent à qui l'on interdisait les travaux trop sérieux exigeant une contention d'esprit estimée fatale à son tempérament affaibli par les études classiques, et, d'autre part, le filial désir de donner quelques distractions au chef de la famille qui s'absorbait dans son inconsolable douleur, amenèrent les châtelains de la Barbée à organiser

(1) On ne savait pas encore, à ce moment, au moins en dehors des initiés, que Joseph Delorme et Sainte-Beuve, c'est tout un. Le célèbre critique avait adopté ce pseudonyme en 1829.

UNIVERSITY OF MICHIG

des réunions, auxquelles on invitait le voisinage, et d'ailleurs souvent agrandies par les hôtes nombreux du château hospitalier. Mme de la Bouillerie, persuadée qu'il vaut mieux offrir aux jeunes gens des distractions faciles à surveiller au sein du foyer domestique plutôt que de les exposer à les aller chercher au-dehors, se prêtait volontiers à ces petites fêtes. Un de ses principes d'éducation consistait à appliquer à la jeunesse un grand principe de l'art de l'équitation, où pour le dire en passant, excellait son fils François. — *Arrêter et rendre :* c'est le premier précepte, l'*a b c* de la science hippique. Le cheval s'emporte également, soit qu'on tire sur la bride, soit qu'on lui mette les rênes sur le cou. Ainsi faisait la sage éducatrice : ne pas imposer toujours ses volontés, mais agir de manière à faire vouloir ce qu'on veut soi-même.

Usant de cette maternelle condescendance, François faisait des vers de société, caracolait (1) en d'interminables

(1) Il aimait beaucoup l'équitation, et nous avons retrouvé, dans les vers qu'il fit à la Barbée, cette jolie description du cheval qu'il avait l'habitude de monter :

Il est jeune, mon Andaloux :
Sa croupe arrondie et luisante,
Mollit sous la main caressante
Comme l'aile d'un aigle roux.
Sa large queue en flots de soie
Tantôt ondule et se déploie
Au gré du vent ;
Tantôt se dresse et se hérisse.
Plus fière que l'aigrette lisse
D'un pin mouvant.

L'éclair jaillit de sa prunelle,
Ses naseaux respirent du feu,
L'écume à son mors s'amoncelle
Comme à la crête d'un flot bleu...
Il faut le voir d'un pas agile
Glisser, sans effleurer l'argile,
De son galop.
Il part : est-ce un oiseau qui passe ?
Est-ce une vapeur qui s'efface ?
On ne sait trop.

parties de promenade à cheval à travers les accidents des environs, dansait comme un cavalier accompli, organisait des charades et de petites comédies de salon. Tout cela, dit un contemporain, « avec un tel esprit, un tel entrain, une perfection telle que les nombreux invités ravis, ne pouvaient s'empêcher de sourire d'incrédulité, lorsque la pieuse mère disait : François sera prêtre ! François sera prêtre ! »

Il n'en était pas tout à fait de même du père de François. Voyant le cours des études ecclésiastiques de son fils interrompu par les évènements et les exigences de santé, comprenant combien cette vocation naissante était ébranlée et que son retour était indéfiniment ajourné, le comte de la Bouillerie s'en affligeait. « Extrêmement positif, il disait souvent à la mère de François, comme celle-ci se plaisait à le raconter plus tard, qu'il ne comprenait pas cette nature ardente, impressionnable, qui ne semblait pouvoir se fixer ni sur le monde, ni sur la vie religieuse, et il s'en affligeait pour l'avenir (1). »

Sous l'empire de cette préoccupation, un jour que le grand air et le séjour à la campagne lui semblèrent avoir eu raison de la maladie de son fils, il indiqua nettement son dessein.

Puis, à la façon de Ronsard, il jette un regard sur l'avenir du fier animal :

Viendra le jour ou, la tête pendante,
Le cou tendu, le dos pelé,
Il sentira sa croupe obéissante
S'affaisser sous un sac de blé.
Ses pieds alors, foulant la terre,
Comme à regret se traîneront,
Et de vieillesse et de misère
Ses maigres flancs se creuseront.
Docile au fouet de son maître,
Bronchant au moindre de ses coups,
Oh ! qui pourrait le reconnaître
Mon vieil ami, mon Andaloux !

(1) *Documents inédits.*

Volontiers, comme plus tard un grand éducateur contemporain, le père du jeune gentilhomme de la Barbée eût dit :

— Je ne comprends pas qu'un jeune homme, qui n'a pas une carrière spéciale, qui n'est pas militaire, ingénieur, et qui d'ailleurs ne fait rien, ne fasse pas au moins son Droit. Je regrette même qu'un jeune homme qui se destine à une carrière, mais non incompatible avec les études au moins élémentaires du Droit, se prive de cette science et se condamne à l'infériorité qu'aura toujours dans son pays un homme qui ne connaît pas le Droit et les lois de son pays (1).

Il avait entendu dire à Portalis :

— Les divers peuples ne vivent entre eux que sous l'empire du Droit ; les membres de chaque cité sont régis, comme hommes, par le Droit, et comme citoyens, par les Lois.... Toutes les lois, de quelque ordre qu'elles soient, ont entre elles des rapports nécessaires. Il n'est point de question privée dans laquelle il n'entre quelque vue d'administration publique, comme il n'est aucun objet public qui ne touche plus ou moins aux principes de cette justice distributive qui règle les intérêts privés (2).

Avec sa vive pénétration d'esprit, François s'attacha beaucoup à cette étude, où il retrouvait quelque chose des graves pensées qui ne cessaient de s'agiter au fond de son âme prédestinée. Le Droit, en effet , touche par plus d'un point à la théologie, et la religieuse antiquité n'a pas hésité à la définir ainsi : « La jurisprudence n'est pas autre chose que la connaissance des choses divines et humai-

(1) Cette ignorance est tellement regrettable que la loi même ne la suppose jamais, et que par une présomption légale, très raisonnable, tout citoyen est toujours censé connaître la loi qui le régit. (Dupanloup, *De la haute éducation intellectuelle*, t. III, p. 319).

(2) *Discours préliminaire au premier projet du Code civil.*

nes (1). » Cette même antiquité avait réservé au patriciat la science un peu mystérieuse des formules du Droit. C'était comme un privilège sacerdotal réservé à la classe patricienne.

Il se plongea dans la science des textes, légués par Rome aux peuples modernes comme l'expression même du droit éclairé par le bon sens et la nature des choses, la *raison écrite*, ainsi qu'on a justement défini le Droit romain. Dans le Code civil, il retrouvait ces mêmes traditions, mêlées des empreintes léguées par les envahisseurs apportant à la vieille société romaine les exigences des principes de la liberté, pratiquées dans les forêts barbares de la Germanie, transformées et christianisées par l'influence de l'Église au moyen âge.

Cette étude, commencée sur les conseils du comte de la Bouillerie, François la poursuivit d'une façon régulière après la mort de son père. C'est, en effet, peu après cette époque que nous trouvons, dans les papiers de l'étudiant, son diplôme de bachelier en droit, daté du 15 février 1834. Il passa brillamment tous ses examens et garda, de cette étude, de précieux jalons qui plus tard l'aidèrent puissamment dans l'étude de la théologie.

Ant. RICARD,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté,
Professeur honoraire des Facultés d'Aix et de Marseille.

(1) « Jurisprudentia est rerum divinarum atque humanarum notitia. » (*Institutes*).

ÉCHOS DE PARIS

Noël ! Noël ! Voici une nouvelle année qui commence ! Voici les montagnes de marrons glacés qui s'éboulent lentement chez Marquis et chez Boissier, voici les gros livres aux cuirasses d'or et de cinabre qui s'allongent en files serrées sous les galeries de l'Odéon, voici les nouveautés qui surgissent de toutes parts : joujoux criards sur les boulevards, ministères inédits dans les cervelles des politiciens, opéras enchantés et vaudevilles ahurissants dans les théâtres, livres et revues enfin : revues nouvelles, revues du levant et du ponant, du septentrion et du midi.

A vous surtout, bonne année et longue vie, *Revue du Midi*. Votre nom seul est un présage assuré de succès. Marchez sans crainte, gentille Revue, brune et sérieuse sœur de Mireille, faites ronfler le gros tambourin et piailler le petit flageolet, et zou, en avant la farandole ! Le tutupanpan ne rend pas sourd pour un mois comme la marche des Walkures, et cependant il se fait bien entendre, que dis-je, il s'impose, et l'on n'entend que lui ; il a réduit au silence le biniou breton, le tambour basque, le cor des Alpes, la mandoline roussillonnaise ; pour une nouvelle fois (on ne les compte plus), le Midi a conquis la Gaule ; et bien souvent aujourd'hui, au milieu de sa ville boueuse et froide, sous son ciel rayé de pluie, devant sa Seine grise et morne, le Parisien, même celui qui ne connaît le Midi que par ses conteurs et ses poètes, se prend à rêver de

ces larges plaines ensoleillées où les cigales chantent si furieusement, où les petites herbes grises fleurent si bon et où les brunes magnanerelles égrènent la joyeuse farandole au son du tutupanpan, pendant que les Tartarins racontent sous les platanes leur dernière ascension au Righi, et que les gars à cheval chassent à grands cris vers l'enclos les taureaux envoyés pour la vogue par la manade à Bancol.

Pauvres nous, ce ne sont pourtant pas les épreuves qui lui ont manqué, à notre cher Midi. Jaloux, sans doute, des douches oratoires que nous avait administrées ce bon M. de Freycinet, le Rhône a voulu montrer qu'il pouvait faire mieux, et le voilà qui monte, qui monte, qui gonfle, qui crève... Té, mon bon, qu'il était devenu plus large que long.

Comps est sous l'eau, Vallabrègue est sous l'eau, on entre en bateau dans l'église, on débarque au premier étage, et les balcons deviennent des quais d'abordage. Alors voici que le tutupanpan s'élève encore, tout suppliant cette fois-ci, tout discordant même, le tambourin assourdi par l'eau, le flageolet gonflé par l'humidité, et Paris, qui reconnaît bien vite le cher petit charivari, se réveille, se frotte les yeux, y applique sa longue vue. (Hélas, depuis Bompard il ne s'en remet plus qu'à lui-même)! Té, Tartarin qui boit un bouillon, comme jadis ce bon Panurge qui geignait : « Bebebebous, je me naye ! » Et tout aussitôt, les quêtes commencent pour ces bonnes gens de Tarascon et autres lieux que Paris connaît bien au fond ; le commandant Bravida, l'armurier Costecalde, le pharmacien Bezuquet, et l'argent roule, et les fêtes s'organisent : des farandoles (moins le soleil et les chattes), des ferrades (hélas ! l'Hippodrome remplaçant nos vieilles arènes romaines ou nos « ronds » de charrettes, de tonneaux et de planches), une promenade dans les égoûts (mon Dieu, quelle idée ! Serait-ce pour rappeler le cachot sou-

MICHIGAN

terrain de Bonivard à Chillon ?) Et qu'importe ? Voilà du coup les cascarelets de la vallée du Rhône tout escarabillés en entendant déjà la jolie cascade des louis d'or et des écus d'argent qui tombent en pluie dans les escarcelles des organisateurs de la fête.

Et puis, les fêtes pour le Midi n'auraient-elles produit que « *Patrie* », cela serait quelque chose. Montpellier peut être fier de Paladilhe, comme Nimes l'est de Poise. Allons, la musique française est encore en bonne voie, et ce ne sont pas toujours les noms qui manquent : Gounod et Thomas, Reyer et Saint-Saëns, Massenet et Delibes et Godard, la liste est suffisamment longue, et ce n'est pas l'Allemagne, avec son « pauvre trompette de Sickingen, » que j'ai dû avaler en entier à Carlsrhue qui pourra rivaliser avec nous. Ah ! si Gounod était de Nimes, Ambroise Thomas de Montpellier et Massenet de Tarascon, cela serait bien plus beau encore ; vrai, entre nous, ça leur manque. Malgré ça, feu 1886 n'a pas été indigne d'archifeu 1887 ; si l'un a eu le *Cid,* l'autre vient d'avoir *Patrie;* si l'opéra comique n'a pas eu l'heur d'ajouter une nouvelle perle à cet éblouissant écrin où rayonnent *Carmen*, *Romeo*, *Manon* et les *Contes d'Hoffman,* il peut cependant nous offrir d'excellentes compensations : le *Plutus,* de Ch. Lecocq, *Mtre Ambros,* de Widor, *Egmont,* de Salvayre ; il n'est pas jusqu'à l'opérette qui n'ait eu de bonnes œuvres : la *Béarnaise*, de Messager, et la *Cigale et la Fourmi* d'Audran ; quant à la musique symphonique, on sait que son essor ne faiblit pas, et sans rappeler toutes les beautés inédites que nous ont révélées les concerts Colonne et Lamoureux, le nom seul de « *Mors et Vita,* » de Gounod, suffit pour nous rassurer sur l'avenir de notre grande école nationale.

Les scènes lyriques ne sont pas, d'ailleurs, les seules à se maintenir. La bonne vieille tragédie, bien que poussive et édentée, n'est pas résignée à la retraite ; heureusement, elle ne tire plus de son sac ces beaux pompiers classiques

dont les casques et les coupe-choux ont fait verser tant de larmes à nos arrière-grand-mères, du temps de David, frère de Robespierre jusqu'à l'échafaud, et peintre ordinaire de Sa Majesté Impériale et Royale ; mais les bonshommes qu'elle aligne consciencieusement sous le feu de la rampe, pour ne plus s'appeler Marius, Pompeius et Lentulus, n'en sont pas plus récréatifs pour cela. Qu'était-ce donc l'an passé ? Ah ! je me souviens. Coppée nous présentait ses clans écossais. C'était une bande de sans-culottes jacobins, pardon ! jacobites, tous en jupons quadrillés, avec le plaid en bandoulière, la plume de coq à la toque et la cornemuse sur le dos, et des tirades, mon Dieu ! des tirades à faire envie à Sévèro Torelli. Mais voici 86, avec Mme Arnaud Simon. Autre drame : les *Machabées* ; encore des sans-culottes, mais en robes, avec de grands caftans sémitiques, des barbes pointues, des nez crochus, tous les ancêtres de nos Gobsecks et Nücingens ; il n'y avait que les tirades qui ressemblaient à celles de l'an passé ; heureusement que celles de l'an prochain ressembleront à celles de cette année-ci ; cela nous changera.

Quant à la sœur de cette vieille dame, la comédie, point ne tenez, aimable Revue, à faire sa connaissance. Vous avez parrains chrétiens et clients honnêtes. Peu leur soucie du grelot de Rabelais et des danses de Terpsichore : passez, passez vite. Mais quoi ? Vous arrêterai-je au roman ? Là, par exemple, il y a baisse. Il y pousse bien quelques fleurs ! Mais quelles fleurs ! Couleurs étranges et parfums capiteux ! Il en est une cependaut que je cueillerais bien en passant ; elle me plaît sous sa paleur mystérieuse, c'est la *Morte* d'Octave Feuillet. Ajoutons-y ce corail étincelant que nous avons rencontré près de la grève ! Il a nom *Pêcheur d'Islande*... — Et c'est tout.

Et la poésie, la divine poésie, sœur de l'harmonie laquelle, comme savent tous les lecteurs, d'après Musset, était fille de l'Italie, mère de la Douleur et petite fille

des Cieux (généalogie fort compliquée, ce qui n'empêche pas d'ailleurs *le Saule* d'être admirable) la pauvre poésie, quelle décadence, soyons moderne, quelle dèche ! Où êtes vous Muse de Lamartine, plaintive et douce Sylphide aux ailes de gaze, aux regards mélancoliques, au front resplendissant de l'étoile sainte ? Où êtes vous, Muse de Victor Hugo, géante à la cuirasse d'or, aux cothurnes d'acier, à la longue tibicine tonitruante ? Où êtes-vous, Muse de Baudelaire, étrange vision couvrant d'un masque hideux de Gorgone votre visage triste et énergique ? Voyez en quelles mains est tombé votre domaine, maintenant que Rollinat s'est englouti dans *l'abîme*, que Richepin s'est noyé dans la *mer*, et que rien d'eux n'a reparu, voyez la fantastique procession de ces intrus, décadents, déliquescents, symbolistes, qui se pavanent orgueilleusement sous les portiques de marbre que vous habitiez jadis, en déclamant des mots d'apparence française qu'ils se disent comprendre ; était-ce pour en arriver là que vous avez percé les cieux, sondé les enfers, renouvelé les rhythmes, forgé les verbes vainqueurs et muré l'infini dans la prison des strophes ? Comme Eblis qui dans sa forge infernale demandait à Dieu les ailes de l'aigle, les cornes du taureau, les jarrets du lion, les bonds du tigre et broyant et triturant tous ces éléments superbes n'arrivait qu'à en créer une ridicule sauterelle, était-ce votre destinée de pétrir toutes les douleurs, d'exalter toutes les aspirations, d'épanouir tons les amours pour en arriver à laisser des enfants qui se proclament symbolistes parce qu'ils ne se sentent pas poètes, et écrivent en «décadent» parcequ'ils ne savent plus le français ?

Mais en revanche honneur à vous, sculpteurs, vous qui faites de la France mutilée, vaincue, peut-être abaissée pour toujours, la reine des arts, la mère divine de l'idéal ! Ce n'est pas vous qui parcouriez les places publiques en

parlant une langue inconnue au vulgaire et en vous faisant gloire de votre décadence et de votre symbolisme ; vous avez votre argile à manier, votre cire à pétrir, votre bronze á couler, votre bloc de marbre à attaquer à grands coups de ciseau ; il n'y a pas là place à la rêverie impuissante, à l'ébauche inachevée, à l'obscurité se prenant pour de la profondeur, au néant se cachant derrière l'obscurité ; dans votre art il faut être ou ne pas être, et c'est pour l'avoir compris que vous êtes montés si haut Guillaume, Dubois, Mercié, Falguière, Chapu et tant d'autres encore que nous pourrions nommer. Honneur à vous aussi, peintres et dessinateurs ; bien qu'inférieurs en général à vos frères les sculpteurs, vous ne laissez pas dégénérer la grande école de peinture française, et grâce à vous, ce sceptre pacifique ne nous a pas été ravi depuis trois siècles ; allez toujours, poursuivez sans cesse votre lutte avec l'idéal, n'importe la route ; que chacun aille où il croit voir la lumière, que Benj. Constant fasse chatoyer ses riches étoffes et ses bijoux éblouissants, que les disciples de Bastien-Lepage essaient de dérober à l'air sa transparence vivante, que Puvis de Chavannes évoque les douces visions qui flottent confusément en nos âmes ; la gloire est assez grande pour vous embrasser tous à la fois.

Qui m'appelle encore ? qui réclame une part de ces souhaits sincères que je forme pour la splendeur de la France, et de ces félicitations ardentes que j'adresse à tous ceux qui ont bien mérité d'elle. Je revenais de voir en esprit le Salon de 1886 au Palais de l'Industrie, et je traversais la place de la Concorde, quand des réclamations furibondes sont venues me surprendre. Oui, là-bas, au bout du pont, sur les degrés d'un faux temple grec « bâtard du Parthénon » une foule criarde s'agite bruyamment : « Et nous ! Et nous ! n'avons-nous pas bien mérité de la justice ? N'avons-nous pas droit aux éloges aussi bien que

des racleurs de violon et des pétrisseurs de terre glaise ? » Qui, vous ? mes bons amis, vous voulez rire ; je vous connais trop, Pierrot goulu et poltron, Arlequin ricaneur, Polichinelle effronté, Léandre fat et bellâtre, Pantalon grotesque et ventru, voilà six mille ans que sous des noms qui changent, il est vrai, mais avec les mêmes décors, les mêmes jeux, les mêmes gestes, vous qui ne changez pas, vous jouez la même pièce, la comédie politique. Le public qui se renouvelle incessamment, le bon public qui gobe tout, s'intéresse ardemment à vos farces de goût douteux, à vos pantomimes burlesques ou méchantes ; mais le moyen de s'intéresser à vous, quand on connaît à l'avance vos clignements d'yeux, vos coups de botte, vos ruses finaudes, et le dénoûment de votre comédie, surtout quand on connaît vos véritables noms, et qu'on n'a pas de peine à vous enlever vos peplums antiques, vos souquenilles moyen âge, vos pourpoints à la française, ou vos habits noirs modernes, pour vous restituer vos propres costumes, à Pierrot sa grande blouse blanche à larges boutons rouges, à Arlequin son loup et son maillot quadrillé, à Pantalon ses lunettes et ses chausses de drap noir !...

Et tenez, justement, un acte vient de finir. C'était Pierrot qui était en scène, ce grand dandin de Pierrot, tout enfariné, tout finaud, tout coquet, une grosse souris blanche, quoi ! Il s'agissait de traverser toute la scène sans être vu de ses camarades, n'importe pour quel motif, pour aller attraper une mouche qui bourdonnait sur le nez de Colombine, si vous voulez ; et voilà Pierrot qui s'avance, finement, l'œil aux aguets, droit sur la pointe du pied, les longues manches voltigeant bien également à droite et à gauche, le chapeau pointu posé bien d'aplomb sur la tête. Le moyen de choir avec tant de précautions ? Paf ! le voilà les quatre fers en l'air ! le pauvret n'avait pas vu la corde qu'on avait préparée par terre et qu'Arlequin vient de

relever brusquement, oui, Arlequin lui-même avec son toupet de clown, sa voix de fausset, son ricanement de déclassé aigri, et le pis c'est que c'était ce bon Pantalon qui tenait l'autre bout de la corde, Pantalon l'ami intime de Pierrot et qui pleure maintenant de voir ce qu'il a fait ou contribué à faire ! Pour le coup Pierrot est fâché, il va bouder dans un coin, et c'est le seigneur Pulcinello qui le remplace, Pulcinello en personne, tout petit, tout sec, tout rageur, toujours prêt à tomber à coups de bâton sur son adversaire, et derrière lui, emboîte le pas toute la troupe, Pantalon qui sait combien Pulcinello est ami de son cher Pierrot, Arlequin qui médite quelque autre bon tour, et bien d'autres et parmi eux le grand capitan Fracasse avec son plumet, son sabre et son cheval noir. Où vont-ils ? Oh ! pas loin; il s'agit toujours de traverser la scène sans choir pour aller attraper une mouche sur le nez de Colombine ; si Pulcinello échoue, un autre le remplacera pour la même mission et, s'il réussit, il la recommencera, et le public applaudira d'autant plus. Et dire qu'il y a six mille ans qu'on joue la même pièce ! Qu'est-ce que la tragédie classique à côté de la comédie politique ?

Ouf ! assez maintenant de flageolets, de guitares et de tambourins ! Mais qu'est-ce donc ? Quelle est cette harmonie sonore qui s'élève et domine le tourbillon de la grande ville. Dieu ! Qu'elle est grave et solennelle ! Ah ! je vous reconnais cloches aériennes ! Sonnez, sonnez toujours. Balancez-vous dans les tours sacrées, je vous entends. Vous chantez le Christ-Sauveur, vous pleurez l'année qui expire, vous saluez l'année qui vient. Sonnez, sonnez encore ! Portez à notre chère Revue nos souhaits d'avenir, et laissez à nos lecteurs, en même temps que mon dernier écho, le cri de l'espérance chrétienne et française ! Noël, Noël !

PARISIAN.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Monseigneur Besson : *Panégyrique de saint Martin*. — M. l'abbé Petetin : *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, d'après le manuscrit d'Arone. — M. Henri Lasserre : *Les Saints Évangiles*, traduction nouvelle. — M. Édouard Drumont : La « *France Juive* » devant l'opinion.

Eh bien, oui ! lecteur, nous causerons, si vous le voulez bien, et nous ferons ainsi de temps en temps, si vous prenez encore la peine d'entrer à mon rez-de-chaussée de la *Revue du Midi*.

Les choses se passeront comme aujourd'hui. Vous descendrez, tout pénétré des belles discussions que vous aurez entendues dans le grand salon d'en haut, et vous vous apprêterez à sortir. Tout à coup, je vous tirerai par la manche de votre habit, et vous prierai de m'accorder un moment d'entretien, — que vous serez toujours libre de me refuser ! J'aurai feuilleté récemment des livres qui m'auront laissé, je suppose, des impressions ; je voudrai alors vous les donner à vous-même (je parle des impressions), et je vous les donnerai importunément, sans ménager mes transitions, à bâtons rompus, enfin. Je tâcherai cependant à ne vous point causer trop de mal ; en revanche, je ne vous embarrasserai pas de mes théories, ni de mes sermons, encore moins de mes reproches, pas même de mes conseils. Par exemple, si vous êtes auteur dramatique, et que vous désiriez commettre... une tragédie en

cinq actes, je ne vous indiquerai pas la *scène à faire;* adressez-vous pour cela à M. Sarcey!

Bref! nous causerons. Je ne serai ni Sainte-Beuve, ni Janin, ni Pontmartin, ni Béchard! Hélas! je serai peut-être ennuyeux. Si je l'étais, — car il faut tout prévoir, — je vous prie d'user à mon égard de la franchise de Gil Blas et de me le dire. Je ne suis pas l'archevêque de Grenade, et je ne vous mettrai pas à la porte de mon évêché!

I

Et d'abord, je tiens à placer au début de cette première Causerie le nom de l'Évêque de Nimes, en vous entretenant du panégyrique de saint Martin, prononcé naguère à Tours par Mgr Besson (1). Le pavillon, dit-on, couvre la marchandise; or, le pavillon littéraire de Mgr Besson est assez connu et assez respecté pour qu'à sa faveur et avec sa garantie, ma petite pacotille puisse passer sans encombre, si le prélat veut toutefois me permettre de m'abriter sous ses couleurs!

Le panégyrique est un genre très difficile, « semé d'écueils, » affirment les professeurs de belle littérature; mais ils préfèrent le dire que d'y aller voir. Croyons-les pourtant sur parole, puisque, en réalité, les bons panégyristes sont rares. Les autres, vous les connaissez; vous les avez probablement entendus, ces orateurs enthousiastes, aux yeux desquels le saint dont ils entreprennent l'éloge, est supérieur à tous les saints et saintes du Paradis, supérieur au bon Dieu lui-même! On serait tenté de leur crier, n'était le respect dû au temple : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse! » — Il en est au contraire, qui, tout en conser-

(1) *Panégyrique de saint Martin.* — Tours, 1886.

vant, avec la vérité vraie de leur modèle, l'ordre de la céleste hiérarchie, se jettent au milieu de considérations morales à perte de vue, où le saint finit par être oublié, où sa physionomie s'estompe et disparaît dans les lointains. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Mgr Besson a évité l'un et l'autre écueil. Donnant au panégyrique la forme historique, — la meilleure, pour le dire en passant, celle que recommande Fenélon et qu'adopta Bossuet, — Mgr Besson avait publié dans ce genre une série de discours qui resteront comme une apologie vivante du christianisme, par les exemples de ses vierges et de ses pontifes, de ses moines et de ses missionnaires, de ses apôtres et de ses martyrs. Le panégyrique de saint Martin vient compléter aujourd'hui cette série déjà si variée et achève de mettre en lumière une période de l'histoire de la religion chrétienne que l'abbé Besson avait jadis éclairée par son panégyrique de saint Désiré, — la période des grands poètes et des grands orateurs sacrés, au IV^me^ siècle. Alors fleurissent en Orient les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme ; alors la langue latine a ses Ambroise, ses Jérôme et ses Augustin. C'est aussi l'époque des grandes conversions. « Les Gaules, jusque là incertaines, dit Mgr Besson, vont passer définitivement des ténèbres du paganisme à la lumière de l'Évangile, et de la corruption de tous les vices, à la pratique de toutes les vertus. »

L'homme qui opéra ce miracle, fut saint Martin. Soldat, moine, évêque et apôtre tour à tour, il nous apparaît dans le panégyrique sous les aspects divers de son imposante physionomie. Nous le voyons à Amiens d'abord, où il tient garnison, jetant en plein hiver la moitié de sa chlamyde sur les épaules d'un inconnu, et récompensé de sa généreuse action par l'apparition même de Jésus-Christ ; puis recevant le baptême et pénétrant sans peur dans les rangs des Germains qu'il arrête d'un signe de croix ; abandonnant la carrière des armes pour obéir à sa vocation ; ordonné

prêtre par saint Hilaire et bâtissant à quelques lieues de Poitiers le premier cloître des Gaules, le cloître de Ligugé ; élu enfin évêque de Tours aux acclamations de tout un peuple ! Moine austère, Martin devient un évêque vigilant ; il fonde des paroisses nouvelles, intervient dans les affaires des *Priscillianistes*, s'en va prêcher à travers les Gaules, groupe les multitudes, les attache à ses lèvres et les retient par ses miracles. Ainsi, il mérite avec le nom d'apôtre celui de thaumaturge, car ses miracles sont innombrables. La mort n'en arrête pas le cours; au contraire, ils se multiplient sur son tombeau.

Mgr Besson consacre la seconde partie de son panégyrique à nous retracer l'histoire de ces nouveaux prodiges. J'y vois que l'Hérésie et la Révolution essayent, à deux reprises, d'anéantir les reliques de saint Martin ; mais une piété courageuse réussit à sauver leurs derniers restes. Le tombeau même du saint, dont la place demeurait incertaine, est découvert en 1860 ; bientôt, au-dessus de ce monument retrouvé, une basilique s'élèvera.

Rien n'est donc oublié, dans cette histoire de saint Martin et de son culte, de ce qui peut le mieux nous intéresser, nous édifier et nous instruire. Aucun trait non plus ne manque à sa physionomie, et nous avons à la fin un portrait vivant, ressemblant, que nous aimons en même temps que nous admirons celui qui l'a tracé.

Voilà comme doit être un panégyrique ! Ici point de pieuses exagérations, point de froides considérations morales, point de ces broderies subtiles, œuvre d'un mysticisme amusé, mais un récit vrai, simple, animé, où les faits parlent comme d'eux-mêmes, où la chaleur vient naturellement de l'intime conviction de l'orateur et de l'intérêt qu'il porte à son héros, — un style sobre, sain, vigoureux, substantiel et grandiose à la fois qui rappelle par ses formes, ses tours, ses mouvements, par son aspect général enfin, le grand style de Bossuet !

Original from

II

« A quoi bon traduire l'*Imitation de Jésus-Christ,* direz-vous en apprenant que M. l'abbé Petetin vient d'en publier une nouvelle version ? (1) L'*Imitation* n'a-t'elle donc pas assez de traducteurs, et ne valait-il pas mieux s'aider des lumières de la critique moderne pour tâcher de percer le mystère qui entoure l'auteur de ce livre ? »

Pour moi, je crois qu'il importe peu au fond que l'*Imitation* soit un chef-d'œuvre anonyme ; il suffit qu'elle soit un chef-d'œuvre, le plus beau, a-t-on dit, qui soit sorti de la main des hommes, et qu'on tire toujours du fruit de sa lecture. Je laisse volontiers aux érudits le soin de chercher s'il en faut rapporter l'honneur à Jean Gersen, à Thomas a Kempis ou bien à notre Gerson. Or, vous avouerez que les érudits, en se donnant libre carrière sur ce terrain, se sont livré autour de l'œuvre la plus pacifique les batailles les plus acharnées. Chacun tirait le livre à soi et à son pays, et s'efforçait de légitimer par les raisons les meilleures sa prise de possession. Maintenant, je dois ajouter que le débat semble clos enfin et le litige définivement tranché par l'éminent supérieur de *Saint-Louis-des-Français,* Mgr Puyol, dans l'*Introduction* qu'il a publiée en tête du manuscrit d'Arone. Désormais il faudrait regarder comme l'auteur de l'*Imitation*, le religieux bénédictin Jean Gersen, du bourg de Cavaglia en Italie. Nos savants devront donc se consoler de voir Gerson dépossédé d'un titre de gloire bien enviable pour lui et pour nous ; ils porteront leur science et leur activité d'un autre côté. Les traductions françaises de l'*Imitation* en prose ou en vers

(1) L'*Imitation de Jésus-Christ,* par M. l'abbé Petetin, aumônier de la Visitation d'Ornans, — 1 vol., Besançon 1886. Paul Jacquin.

sont déjà innombrables, c'est vrai, mais on peut tenter d'en ajouter une encore aux quelques bonnes que nous avons. On peut même, si l'on trouve que les traductions réputées les meilleures sont imparfaites, livrer au public une version modèle et, pourquoi pas ? — définitive.

C'est là précisément ce qu'a voulu faire M. l'abbé Petetin, et il n'y a pas trop mal réussi. Sa version est correcte, élégante, exacte avec cela et fidèle. Aussi bien des juges éclairés, des évêques, parmi lesquels Mgr Besson, en ont mandé à l'auteur le témoignage.

Mais voici où se montre surtout l'originalité du travail de M. l'abbé Petetin : sa traduction est suivie, chapitre par chapitre, de réflexions et de prières empruntées aux œuvres de saint François de Sales. L'idée est heureuse, et il ne faut pas s'étonner qu'elle soit venue à un aumônier de la Visitation. Ajoutez, selon la remarque de Mgr Besson, que les réflexions du Docteur de la piété sont appropriées au sujet avec beaucoup d'art, par M. l'abbé Petetin. On a ainsi réunies dans un même livre, les deux plus hautes autorités qui régissent la vie spirituelle, et l'on croit voir le grand évêque de Genève donner la main à travers les siècles à l'auteur inspiré de l'*Imitation !*

Après cela, que peut-on désirer encore ?

III

Il n'y a non plus guère à désirer dans la *Traduction des Saints Évangiles*, par M. Henri Lasserre (1).

Vous connaissez cet homme du monde, guéri miraculeusement par Notre-Dame de Lourdes, et qui s'est fait l'historien de la célèbre apparition ; il payait à sa Bienfai-

(1) Les *Saints Évangiles*, traduction nouvelle, par M. Henri Lasserre. — Victor Palmé. Paris, 1887.

trice sa dette de reconnaissance. Henri Lasserre n'avait certes jamais été un mauvais chrétien, mais le miracle dont il fut l'objet aviva sa foi religieuse, alluma au fond de son âme, si je puis dire, un zèle de prosélyte et d'apôtre laïque digne d'être loué et encouragé. Alors parurent ces livres qui continuaient, en l'agrandissant, l'œuvre capitale : *les Épisodes miraculeux de Lourdes, Bernadette*, *le Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*. La *Traduction des Saints Évangiles* est encore un effet et comme une pure flamme de ce beau zèle. Ainsi qu'il l'explique lui-même dans une remarquable Préface, fine et spirituelle souvent, surtout d'une éloquence convaincue et ardente, l'auteur voudrait faire revenir les fidèles à la lecture quotidienne du Nouveau Testament.

Voyons, faisons ensemble notre *mea culpa*, puisque M. Lasserre veut bien nous y provoquer !

Il est certain que nous ne lisons plus l'Évangile aujourd'hui. Le peu que nous en savons, nos *Paroissiens* nous l'ont livré, tout morcelé et informe, ou bien nous l'avons recueilli au sermon, en citations particulières, sur les lèvres des prédicateurs. Parmi les causes multiples de cette ignorance, il faut compter en première ligne l'envahissement insensible, clandestin, de toute une littérature pieuse, édulcorée et insignifiante, issue, après l'abus que les protestants au XVI^me^ siècle avaient fait de l'Évangile, de la peur de voir les fidèles s'égarer avec eux dans les sentiers de l'hérésie. « Considérant le Livre sacré comme inutile à lire, voire même comme dangereux, on crut faire œuvre pie de le reléguer, loin des profanes, dans les savantes arcanes du sanctuaire » (1). Quant à ceux qui voulaient encore retourner à la lecture du Nouveau Testament, ils ne rencontraient que des versions bizarres, espèces de décalques matériels et grossiers, sans couleur et sans vie. Le

(1) Préface, p. XII.

sens même y devenait obscur, et l'on dut bientôt, pour l'éclaircir, accumuler les annotations et les gloses. Nouvel errement ; car cette lourde matière étouffa le texte et coupa le fil du récit. Joignez que dans les traductions des Évangiles où le récit était continu et le sens nettement dégagé, la disposition purement arbitraire en chapitres et en versets troublait l'esprit comme le regard, et ôtait tout charme à la lecture.

Vous verrez ainsi comment on a peu à peu perdu, en effet, l'habitude de lire les Saintes Lettres.

De là, de très graves conséquences. D'abord, avec l'affaiblissement de l'esprit chrétien, un tas de petites dévotions prenant la place des grands sentiments et des hautes vertus; un mysticisme alangui, vivant d'eau de rose au milieu d'un attirail de *Miroirs de l'âme* et de *Parfums du Ciel;* l'attiédissement du zèle qui fait qu'on substitue, comme type de la perfection, l'image un peu pâle et effacée du *saint homme* à l'image grandiose et apostolique du *saint;* le manque de vigueur à nous défendre contre nos ennemis, la mort enfin d'un grand nombre !..... Ce mal intime et complexe, M. Henri Lasserre l'a finement démêlé et spirituellement décrit du bout de sa plume (1).

Le remède, tout indiqué, serait de ramener les fidèles à la grande source d'eau vive qui jaillit du livre inspiré. Malheureusement, cela n'est pas sans difficulté. Il est beau cependant de l'avoir tenté, et je crois que pour sa part, la traduction de M. Lasserre aura contribué beaucoup à préparer ce retour.

D'ailleurs, quels soins n'a-t-il pas donnés à son œuvre ! Il y travaillait depuis quinze années, la revoyant sans cesse et la corrigeant, étudiant les commentateurs autorisés et les philologues, puis, une fois le sens bien déterminé, cherchant à rendre, avec le génie propre de notre langue,

(1) Préface, *passim*.

Original from UNIVERSITY OF M

toutes les nuances du texte sacré. De ce travail est sortie une version neuve, originale, affranchie en outre de l'esclavage des versets, sobre de renvois et de notes, tout à fait en harmonie avec les habitudes des esprits contemporains, enfin, capable de les intéresser et de les captiver (1).

IV

Comme contraste, à côté de M. Lasserre, figurez-vous un paladin cuirassé et casqué, qui nous arriverait tout droit du moyen-âge en chantant une sorte de *Ça ira* catholique : vous aurez M. Edouard Drumont ! D'ailleurs, lui-même a pris soin de se présenter ainsi ; une ingénieuse affiche-réclame nous le montrait naguère armé du bouclier et de la masse d'armes, terrassant un homme qui serre dans sa main un sac d'écus éventré. Tudieu, Messire, quelles rudes estocades contre Israël, et inattendues !

Notre chevalier avait toutefois besoin de se reposer après le grand effort de la *France juive ;* il lui fallait fourbir de nouveau ses armes. Le voilà maintenant revenu au combat avec sa *France juive devant l'opinion* (2).

Parlons sans métaphores. — De pareils livres devaient nécessairement provoquer de violentes contradictions. Elles n'ont pas tardé à se produire. On a dit tout d'abord que M. Drumont poursuivait une œuvre d'intolérance, de

(1) Il est bon cependant de remarquer que M. l'abbé Crampon avait déjà publié une traduction française des Évangiles, dans le genre de celle de M. H. Lasserre. Quant aux autres traductions, où la disposition en versets a été respectée, il faut encore convenir qu'il en existe de nos jours d'excellentes, celle de Genoude, par exemple, ou celle de M. Wallon, tirée des œuvres de Bossuet.

(2) *La France juive devant l'opinion*, par Ed. Drumont, 1 vol., chez Marpon et Flammarion, Paris, 1886.

fanatisme religieux. M. Drumont avait réfuté d'avance ces contradicteurs, en affirmant qu'il n'avait nullement l'intention d'attaquer le judaïsme et de troubler les consciences israëlites. Il renouvelle aujourd'hui cette déclaration; et je reconnais qu'il n'y a pas, comme il dit, dans les douze cents pages de la *France juive,* un outrage à un rabbin, une raillerie même inoffensive contre des croyances dont il ne parle qu'avec beaucoup de circonspection. D'autres sont venus et l'ont accusé d'être communard, d'exciter à la rébellion; ses apologistes, parmi lesquels M. Arsène Guérin, ont répondu que M. Drumont, en poussant son cri de colère et de vengeance, n'a fait qu'user du droit de guerre tel que certains juifs le reconnaissent et en usent(1). Enfin, M. Albert Wolf, du *Figaro*, et M. P. Mayer, tous les deux fortement houspillés par M. Drumont, ont avancé que la *France juive* est un livre menteur, mais ils n'ont appuyé leur sentiment par aucune discussion de textes ni de faits.

N'allez pas croire là-dessus que je veuille essayer à mon tour une apologie de M. Drumont! Entre nous, je n'aime guère les chevaux ni les gens qui s'emportent : et M. Drumont s'emporte un peu trop. Son livre contient plus d'une erreur de détail, des exagérations de jugement, certaines déductions forcées, surtout d'inutiles violences. Pourtant, s'il lui arrive, comme au chevalier de la Manche, de ferrailler contre un moulin inoffensif en croyant charger un bataillon ennemi, cela nous doit-il empêcher de convenir que ses coups sont justes souvent, et qu'en somme il a montré assez de courage et pas mal de talent?

Esprit, ironie, raillerie, sarcasme, il y a de tout cela dans la *France juive*, et par-dessus ces éléments divers une verve emportée, tumultueuse, brutale, qui les roule, les mêle et les entrechoque bruyamment. Car,— vous vou-

(1) Voir la brochure : *A propos de la France juive,* Paris. Librairie catholique internationale de l'Œuvre de Saint-Paul

drez bien me pardonner cette incohérence d'images — si je me figure volontiers les livres de M. Drumont comme des armes terribles, maniées par une main qui ne faiblit pas, son œuvre me fait aussi l'effet d'un torrent superbe, un peu bourbeux, que le mépris et l'indignation ont grossi et jeté hors des rives. Gare à ceux qui se trouvent sur son passage ! Ils sont vivement éclaboussés, ou même engloutis. Les autres, que le flot ne saurait atteindre, le regardent passer, étonnés : notre siècle ne leur montrait plus de ces larges débordements de satire.

Plusieurs, il est vrai, devant un pareil spectacle, se sentent pris d'admiration et éprouvent même un secret plaisir. Qu'ils ne se hâtent pas trop de se réjouir ! Le torrent éclabousse aussi des catholiques ; il charrie, au milieu de son écume et de son limon, nombre de vérités très dures pour nous à recueillir. Et pourquoi, après tout, n'en ferions-nous pas notre profit, en vue de la lutte où M. Drumont nous convie ? Vous n'ignorez pas, en effet, qu'il nous voudrait faire déborder à sa suite contre le Juif. Soit, devenons torrents. Je cherche seulement comment et quand nous déborderons ?.....

Faut-il, ainsi que le désire M. Drumont sans le demander explicitement, procéder à la révision d'opérations usuraires qui remontent à peine à soixante années et reprendre, pour le restituer à l'actif social, l'argent détourné d'après lui par les Juifs ! Cette *liquidation* me paraît difficile à réaliser ; M. Drumont la déclare pourtant inévitable. En tout cas, si jamais elle a lieu, il me semble qu'elle ne se pourra faire sans violence, et alors ce ne sera pas les catholiques qui la feront. Ils ne descendront jamais dans la rue pour saccager telle banque ou tel palais qu'on leur aura désigné, et pour *boycotter* leurs possesseurs, à l'exemple des *fenians* irlandais. — Doit-on, au contraire, lutter seulement par la prière, en demandant à Dieu de hâter la conversion des Juifs au christianisme ?

Digitized by Original from

C'est là le moyen que propose M. l'abbé Joseph Lemann, un juif converti (1). La lutte par la prière est bien celle qui nous siérait le mieux ; mais ce moyen est un peu trop idéal et mystique pour M. Drumont. Il ne veut pas s'en contenter.

Il ne nous reste donc plus qu'à attendre la *liquidation* inévitable, l'inéluctable *Jubilé* prédit par le prophète Edouard. A moins que les Juifs ne consentent à faire, eux aussi, leur nuit du 4 août, et, renonçant à des privilèges qu'on déclare exorbitants, ne restituent à la *collectivité*.... cinq ou six petits milliards !

La *collectivité* c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde. Qui la représentera vis-à-vis des Juifs, quand ils liquideront, s'ils liquident jamais ?

Enfin, dans le cas où la chose se ferait, je vous nomme représentant de la *collectivité*....

Et tenez, voici ma procuration !

ALPHONSE GAUSSEN.

(1) Voir « l'*Entrée des Israëlites dans la société française* »

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 22 décembre 1886.

Charles Nodier vante quelque part dans ses contes, les jouissances paisibles, le charme pénétrant et les joies délicates de la vie de province ; puis il ajoute que poètes et romanciers devraient lui demander leurs inspirations — Rien n'est mieux prouvé dans l'histoire des littératures. L'exemple classique de Tibur ou de Mantoue est un peu bien usé aujourd'hui. Il n'est guère plus de mode de citer les Charmettes, Montmorency et Montbar. Mais dans ce siècle où le paysage et la description locale ont la part belle, les arguments abondent en faveur de la thèse de Nodier. Balzac un des premiers a dirigé ses études du côté de la province et il a pris soin de s'en justifier, malheureusement en très mauvais style. « S'il » y a de la poésie, dit-il, dans l'atmosphère de Paris, où » tourbillonne un simoun qui enlève les cœurs, n'y en a-t-il » pas aussi dans la lente action du siroco de l'atmosphère » provinciale ? (1) »

Jules Sandeau a choisi presque tous ses héros dans le monde provincial et ses plus jolis romans ont pour cadre les sites du Limousin ou du Berry. Les récits de Paul Féval ont généralement pour théâtre *le pays Breton*. C'est encore à la vieille Armorique en général, aux landes

(1) Eugénie Grandet

d'Arvor en particulier que Brizeux doit ses plus beaux accents, et Lamartine n'a jamais été plus poète que dans le souvenir de la terre natale. Notre Midi lui aussi, et plus récemment encore, a inspiré de belles pages. Au risque de m'attirer des plaisanteries faciles, j'en donnerai pour preuve les *Lettres de mon Moulin*. Pourquoi cette vie de province, si souvent et si bien étudiée dans les livres, ne tenterait-elle pas la presse périodique ?

Là où poètes et romanciers ont si richement moissonné, n'y aura-t-il rien à glaner pour le chroniqueur ? Sans doute, celui-ci n'aura pas à décrire, comme ses confrères de la capitale, l'éternel tourbillon de la vie parisienne — Mais d'abord, ces études de mœurs parisiennes commencent à lasser un peu ; ensuite, il n'y a pas que cela au monde pour intéresser. Bien des Languedociens et des Provençaux trouveront plus de plaisir à entendre parler de ce qui se passe des deux côtés du Rhône. — Libre à d'autres de le dédaigner, ce plaisir ; ils se contenteront de dire, eux, avec un provincial obstiné dont il serait difficile de nier l'esprit. « Là où tu ne vois qu'un désert sau» vage , moi et tous ceux qui sentent comme moi, nous » trouvons un charme puissant. »

Quæ deserta et inhospita tesqua
Credis amœna vocat mecum qui sentit (1).

*** Précisément, la presse parisienne s'occupe de nous, à l'heure qu'il est : il est question dans tous les journaux, des inondés du Midi et des *Fêtes du soleil* organisées en leur faveur. Les hommes du métier en prennent occasion pour offrir à leurs lecteurs des descriptions intéressantes et même circonstanciées mais.... légèrement fantaisistes. Je crois pouvoir le dire, car je l'ai vue, cette fameuse inondation et on me permettra, quoiqu'un peu tard, d'en dire un mot.

(1) Horace, Epît., II, 41.

Original from
JTY OF MICHIGAN UNIVERSI

C'est de Beaucaire que j'avais voulu la voir. Le train qui m'y avait amené avec quelques uns de mes amis était rempli de curieux. Aussi, au sortir de la gare, les voyageurs se dirigèrent-ils en masse, vers le fleuve. Il coulait à plein bords — Les chaussées hautes et larges qu'on a superposées aux vieilles digues d'avant 1856 avaient peine à le contenir. L'eau filtrait à travers ces masses de terres, suintait de toutes parts sur les murailles qui les enveloppent et jaillissait en filets par des fissures. On s'expliquait les rumeurs inquiétantes qui commençaient à circuler. A vrai dire cependant les Beaucairois que nous rencontrions paraissaient considérer les choses avec philosophie, à tel point que j'avais quelques doutes sur la réalité de leurs craintes. Mais l'armée était là pour me prouver qu'il y avait réellement danger. De braves troupiers montaient la garde, le fusil sur l'épaule, avec un air qu'ils s'efforçaient de rendre martial — Pourquoi, demandai-je à un de mes voisins, ce déploiement de forces ? — C'est bien simple, me répondit-il, certains riverains s'accommoderaient facilement d'une inondation et aideraient assez volontiers le Rhône à rompre ses digues. De là ces précautions militaires.

Une foule nombreuse se pressait à l'entrée du pont pour prendre des nouvelles de la crue, car des affiches donnaient, sous forme d'avis au public, les télégrammes des ingénieurs d'Avignon. D'autres groupes se portaient de préférence vers la promenade favorite des Beaucairois en ce moment inondée. L'eau arrivait jusqu'au tronc des platanes, elle baignait les fenêtres du premier étage des maisons, et deux barques manœuvraient lentement au milieu des branches.

Mais nous avions hâte, mes amis et moi, de jouir d'un coup d'œil d'ensemble et nous nous mîmes à gravir les pentes du château de Beaucaire. Ce qu'on appelle ainsi est un pittoresque amas de ruines dont on a essayé de faire une

UNIVERSITY OF MICHIGAN

promenade publique. Les murs extérieurs sont encore en bon état, et une grande tour, admirablement bien conservée, se dresse à l'un des angles du château.

Du haut de cette tour, le coup d'œil est superbe. La vallée du Rhône s'élargit au-dessus de Beaucaire, et une plaine immense s'étend devant vous. L'eau qui la recouvrait alors tout entière offrait une surface d'une blancheur immaculée, aux reflets éclatants. Tarascon émergeait du milieu de cette petite mer comme un îlot sombre, et les tours d'Arles se dessinaient dans les brumes lointaines du Midi. Au centre, en face de nous, Vallabrègues nous montrait, à travers les feuilles jaunies d'un bouquet d'arbres, les toits de ses maisons submergées. Plus haut, entre les collines de Frigolet et les rochers rougeâtres de Comps, par une échappée ouverte sur la vallée du Gardon, nous distinguions Montfrin. A voir ainsi l'inondation, on n'aurait rien soupçonné des angoisses, des souffrances et des misères qu'elle causait. Tout, au contraire, paraissait serein et harmonieux. On comprenait, on se sentait porté à admirer cette majestueuse voix des fleuves dont parle l'Écriture. *Elevaverunt flumina vocem suam... a vocibus aquarum multarum.*

A un moment donné, nous crûmes voir comme une tache qui se mouvait sur la blancheur des eaux. On eût dit, ce mot n'est pas de moi, mais il trouvait ici une rigoureuse application, un scarabée noir sur un miroir d'argent. Nous prîmes nos lunettes : c'était la barque qui portait des vivres à Vallabrègues. Les trois couleurs flottaient à l'avant, et annonçaient de loin des secours aux malheureux inondés.

Nous prîmes plaisir à considérer ce magnifique spectacle jusqu'au soir, comme dit Olympio, et nous nous éloignâmes non sans quelque regret, tandis que le soleil couchant embrasait de ses rayons les vapeurs qui s'élevaient de la plaine et rampaient sur la colline.

Il était presque nuit, lorsque nous revinmes au pont. Le Rhône paraissait plus menaçant : il rasait le tablier du pont de ses flots noirs, rapides et furieux ; des tourbillons de plus d'un mètre de profondenr se creusaient autour des piles ; des débris et des branches d'arbres venaient se heurter aux arches du pont ou s'engouffraient au-dessous avec une rapidité vertigineuse. Je me rappelai alors et je murmurai en m'éloignant les vers que Reboul a composés à propos de l'inondation de 1856.

> Et le fleuve à nos pieds, comme un tigre rapide
> Qui fuit en emportant sa chasse sur son dos,
> Entraîne les maisons, les forêts, les troupeaux,
> Désormais remplacés par une lande aride.

Mais en philosophant ainsi, nous avions manqué le train. Force nous fut de passer par Tarascon. Nous eûmes ainsi le plaisir de voir le cours et les fameux platanes illustrés par Daudet. Pauvre cours ! il était désert. Pauvres platanes ! des gouttes d'eau, par suite de l'humidité du soir, tremblaient, comme des larmes, au bord de chacune des feuilles qui leur restaient encore. Ils semblaient pleurer les «cigales avec leurs crécelles. »

⁂ La dernière session de novembre a été très heureuse pour les établissements libres du Midi. Les élèves présentés au baccalauréat ont été reçus en grand nombre et plusieurs avec mention. L'enseignement supérieur libre a obtenu également un brillant succès. M. l'abbé Bonnefoi, du diocèse de Nimes, a été reçu, en Sorbonne, licencié ès-sciences physiques, avec le numéro 1. Ceci est de bon augure pour l'avenir de nos maisons diocésaines. On voit avec quel soin l'Évêque de Nimes prépare et forme son personnel enseignant. Les sciences, les lettres et les familles chrétiennes ne peuvent que s'en réjouir.

⁂ Puisque nous en sommes aux études, parlons un peu du

petit salon qui leur est consacré chemin d'Avignon, 9 (1). Je vous engage, Messieurs (je dis seulement Messieurs car je ne crois pas que les Dames y soient admises), je vous engage à assister aux réunions qui s'y tiennent tous les mois. Vous y trouverez une trentaine de jeunes gens et quelques ecclésiastiques, dont la société est très agréable. On cause beaucoup dans ce cercle, on félicite les nouveaux venus, on taquine amicalement les retardataires. Le secrétaire, un orateur bien connu dans le Midi, parcourt la salle en tous sens, et sa verve semble se communiquer à tous les groupes. Parfois il vous regarde avec un air un peu inquiétant et s'approchant de vous : Je crois, dit-il, que vous vous occupez de littérature ; je ferai appel un jour à votre bonne volonté. On a peur tout d'abord, mais il n'y a vraiment pas de quoi. Je suppose même qu'il doit être intéressant d'avoir à lire un travail dans un milieu aussi sympathique et aussi libre.

Deux questions ont été traitées dans la dernière réunion. La première avait un nom un peu barbare : *Réserve héréditaire*. Au fond, il s'agissait tout simplement de la liberté testamentaire. C'est un jeune docteur en droit qui avait la parole. A-t-il traité le sujet à fond ? Je ne saurais le dire, faute de compétence nécessaire ; mais à notre point de vue, à nous profanes, il n'a rien laissé à désirer. Il a combattu avec beaucoup de force les préjugés répandus contre la liberté testamentaire, mais il a aussi indiqué les inconvénients d'une réforme hâtive dans le sens libéral, et ses conclusions ont été, en somme, fort modérées. Car, a-t-il dit en terminant, c'est une grosse question que celle de la *réserve* héréditaire, et ma position de fils de famille me fait un devoir de la traiter avec la plus grande... *réserve*.

(1) Salon des Études. — Œuvre des Cercles catholiques. — Le Salon tient ses réunions dans le local de l'Œuvre. — On y traite des questions se rapportant à l'économie sociale, à l'histoire et à la littérature.

Digitized by Original from

Le second travail avait pour auteur M. l'abbé François Chapot, et pour objet un parallèle entre Mgr Pie et Mgr Plantier. Cette étude était sérieuse, approfondie, semée de fins aperçus et d'allusions délicates. En qualité de Nimois, l'auteur et les auditeurs ont peut-être cédé à la tentation de mettre ou d'accepter une trop parfaite symétrie entre les deux grands évêques, c'est possible ; mais il est incontestable que les beaux travaux de Mgr Baunard et de M. Clastron ont su inspirer à M. l'abbé Chapot nombre d'idées neuves et justes.

⁂ Nous avons eu, durant cette fin d'année, trois morts à déplorer : celles de M. Girard, juge au Tribunal civil et de MM. les chanoines titulaires Griolet et Pélissier.

M. Girard, dans ses fonctions de magistrat, s'était attiré l'estime et la sympathie universelle. En cela, il était resté fidèle aux traditions de sa famille. Il portait dignement un nom synonyme pour tous les habitants de cette ville, d'intelligente administration, de libéralisme sincère et d'irréprochable honnêteté.

M. l'abbé Griolet avait enseigné la théologie morale pendant de longues années. Il était devenu maître dans cette science difficile, et on le consultait volontiers sur les cas délicats ou douteux, dans la certitude d'obtenir une solution marquée au coin de la prudence et de la sagesse.

M. l'abbé Pélissier, avant d'occuper une stalle de chanoine, avait dirigé d'importantes paroisses. — A Saint-Paul de Beaucaire, comme à la cathédrale d'Uzès, on oubliera difficilement un tel pasteur et le caractère plein de dignité qu'il imprimait à ses fonctions sacerdotales. Il savait, d'ailleurs, tempérer la gravité de ses manières par une bonhomie malicieuse et piquante qui faisait le charme de ses entretiens familiers.

⁂ Le Jubilé a été le grand sujet des conversations dans le monde catholique de Nimes, durant le mois de décem-

bre. J'ignore ce qui s'en est dit chez les incrédules, mais ces Messieurs auraient subi son influence, que je ne m'en étonnerais pas. Il n'était certes pas croyant et il ne fréquentait pas les églises, ce jeune journaliste de Chignac, qui, par une après-midi de jour de fête, se promenait sous les tilleuls de la place publique. Les cloches sonnaient vêpres à grande volée. Baom! Baom! Ces cloches rappelaient au journaliste ses douze ans et sa chasse au papillon sur le ruisseau du village. L'image du passé se dressait devant lui, et peu à peu sa rêverie prenait un caractère mélancolique et religieux. Baom ! Baom ! Mais les cloches sonnaient toujours, la rêverie devenait examen de conscience et méditation, si bien que le jeune journaliste trouvait le soir même son chemin de Damas. Dès lors, l'Église comptait un défenseur de plus, et ce défenseur s'appelait Louis Veuillot. Qui sait si les carillons du jubilé, le chant et le concours des fidèles n'ont pas fait une impression semblable sur des incrédules ou du moins sur des indifférents ?

Il n'est guère possible d'en douter. Nos églises ont été constamment remplies pendant ces prédications de l'Avent, et bien des physionomies ont paru nouvelles aux habitués des paroisses. Puis, il y a eu dans les chants du *Parce* ce je ne sais quoi de timide, de gauche, de naïvement ému qui dénote les grands retours.

Les prédicateurs ont tous été à la hauteur de leur mission. Quelques-uns même ont obtenu un immense succès. Ce n'est pas qu'ils aient évité toute critique ; mais on a su fort bien leur rendre justice. C'est étonnant combien les chrétiens, les vrais chrétiens, ont le sens littéraire naturellement juste ! De bonnes gens, peu versés assurément dans les choses de la littérature, m'ont fait part de leurs impressions. Les plus doctes académiciens, les plus graves rédacteurs des *Débats* ou de la *Revue des Deux-Mondes* n'auraient pas mieux dit et n'auraient pas autrement motivé leurs dires.

Sur un seul point, il y aurait peut-être des restrictions à faire : sur les conférences. Dans ces conférences, un prédicateur, devenu pour le moment avocat du diable, posait des objections auxquelles répondait un autre prédicateur. La discussion était dramatisée autant que possible, et quelquefois égayée par des mots plaisants. Par exemple, l'avocat du diable développait cette fameuse objection tirée de l'existence du mal dans le monde : Les honnêtes gens, disait-il, sont souvent pauvres et beaucoup de scélérats sont riches. S'il y avait un bon Dieu, les choses ne se passeraient pas ainsi.

Mon ami, lui répondait le défenseur de la bonne cause, vous me faites l'effet de raisonner comme cet homme dont il est parlé dans la fable. Suivait l'histoire du Garo de La Fontaine, et l'auditoire de rire. Quelques délicats ont blâmé cette manière de procéder : ils ont tort. Ces conférences ont été faites *uniquement* en vue des ouvriers, et les ouvriers les ont parfaitement comprises et goûtées. La preuve, c'est qu'ils les ont écoutées chaque fois pendant une heure et demie et qu'ils y sont toujours revenus. Elles n'offraient rien d'intéressant pour les lettrés, mais les lettrés n'avaient qu'à lire en rentrant chez eux une conférence de Monsabré ou de Lacordaire, ou, ce qui vaut cent fois mieux encore, un sermon de Bossuet. Ce siècle, selon le mot célèbre de M. Gladstone, est le siècle des ouvriers. Les prédicateurs conférenciers de Nimes, en s'adressant surtout à eux, ont agi en hommes intelligents et en apôtres.

Voilà à peu près le seul point sur lequel il y ait eu quelques différences d'appréciation. On était d'accord sur tout le reste. De l'aveu de tous, il y a eu un grand retour dans Nimes vers les idées et les pratiques religieuses, mais surtout un redoublement de ferveur parmi ceux qu'on appelle les pratiquants. En voulez-vous une preuve ? Quand nous nous rencontrons vous et moi, nous causons de la

pluie et du beau temps et de mille bagatelles, de notre antipathie pour M. Goblet ou du dégoût profond que nous inspire la politique. Quant à ces sentiments élevés que tous les chrétiens ont au fond du cœur, il n'en est jamais question. En temps de jubilé, cela change : un souffle chrétien traverse l'atmosphère païenne des salons ; on se sent plus à l'aise pour exprimer ses véritables sentiments, et bien des gens se surprennent àparler religion. Moi qui vous parle, je ne suis pas sûr de n'avoir pas laissé échapper mon petit contingent de sottises dans une discussion semi-théologique !!

Rassurez-vous, toutefois, cher lecteur, avec vous cela ne m'arrivera pas souvent.

MAXIME DES ROUTIS.

Marseille, 22 décembre 1886.

Un mistral « carabiné », qui démonte les mâts dans les ports et les cheminées sur les toits, n'a pas su « démonter » l'enthousiasme des marseillais pour un conférencier, qui fait courir tout Marseille depuis tantôt un mois.

Très-original le genre adopté par M. l'abbé — est-ce bien *l'abbé* qu'il faut dire ? — Charles Lacouture ? Puisque les hommes ne viennent plus à nous, allons à eux ! Et il est allé au théâtre, pour les rencontrer en plus grand nombre qu'à l'église !...

C'est en effet au théâtre Valette, sous le patronage des libéraux fort connus pour appartenir à la franc-maçonnerie et meme à la religion protestante, que M. Lacouture à convoqué et réuni les trois ou quatre mille auditeurs, qui se sont si bien attachés à sa parole qu'il a pu ensuite sans peine les amener à l'église Saint-Joseph, où, tous les soirs, il leur parle des objections dirigées par la science contre la Bible, avec une verve, un esprit et une

compétence remarquables. C'est un grand succès, et un succès mérité.

*** Notre monde de lettrés et d'érudits se délecte à cette heure dans la lecture et la discussion des livres de Dom Bérengier sur Belzunce. L'héroïque évêque, si maltraité par les Jansenistes, méritait d'être vengé par une érudition de bon aloi des calomnies déversées sur son épiscopat par la secte des Appelants, aidée des philosophes encyclopédistes. Le travail du bénédictin marseillais ne constitue pas une vie à proprement parler, bien que la suite chronologique du récit conduise le héros de son berceau protestant jusqu'à sa glorieuse tombe épiscopale. Ce sont plutôt des mémoires sur la vie de Belzunce qu'une biographie régulière, ainsi que l'auteur le confesse d'ailleurs loyalement. Préoccupé avant tout du côté inédit, le panégyriste de Belzunce s'inquiète moins du côté littéraire. En somme cependant, un bon et beau travail, qui a jeté beaucoup de jour sur plusieurs parties encore obscures de la vie de son héros, sur l'histoire de la peste en particulier où le récit s'anime d'un grand souffle et devient véritablement intéressant.

*** Puisque j'en suis à parler biographie, le voisinage d'Aix me fait un devoir de mentionner au moins celle que l'abbé Marbot a écrite avec une tendresse toute filiale, pour raconter les faits et gestes apostoliques de Mgr Forcade. Il y a là de curieux épisodes, surtout dans la première partie de la vie des missionnaires au Japon. M. Marbot est un écrivain de beaucoup d'esprit: les saillies ingénieuses de son récit le rappellent surabondamment. D'aucuns disent qu'il aurait pu sacrifier quelques pointes et quelques traits. Mais, allez faire entendre ce langage aux gens d'esprit! Son livre, édité à Aix, n'en est pas moins un hommage filial, dont les amis du défunt métropolitain sauront gré à l'auteur. E. A. G.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

ORAISON FUNÈBRE DU CARDINAL GUIBERT PAR Mgr PERRAUD. — Le petit-fils d'un cardeur de laine et d'un tailleur de pierres devenu, par ses vertus évangéliques, l'un des grands dignitaires et des chefs les plus autorisés de l'Église : telle est la vie de Mgr Guibert.

Il eut pour devise : *Fortiter et suaviter*. Qu'est-ce que la douceur, sinon le charme de la force ? Qu'est-ce que la force, sinon le prestige de la douceur ?

Comment fut-il fidèle à sa devise ? Deux traits le montrent au vif. — Un général prussien, en lui accordant la grâce de paysans condamnés à mort, lui demande de dissuader ses diocésains de la résistance armée. L'archevêque de Tours répond : « Il répugnerait absolument » à mon patriotisme de donner des instructions publiques qui pour- » raient avoir pour effet d'affaiblir la défense nationale. » *Fortiter !* — Victor Hugo va mourir. L'archevêque de Paris, presque mourant lui-même, est prêt à surmonter ses souffrances pour se rendre au chevet du poète. Il l'offre, en quels termes, mais avec quel insuccès, on se le rappelle. *Suaviter !*

Nous montrer l'équilibre de la force et de la douceur maintenu dans les situations les plus diverses, l'esprit de mesure, la *sobrietas* dont parle saint Paul (II Tim., 3, 7), gouvernant toute une existence, inspirant tout un apostolat : c'est la tâche que Mgr Perraud a remplie avec l'éclat de la conviction et l'entraînement du cœur.

Comment ces pages ne seraient-elles pas éloquentes ? La conviction y déborde. Le panégyriste est doublé d'un disciple, et quand il nous retrace l'attitude de son modèle en face des « exagérations » et des « excès », il se révèle comme leur adversaire le plus décidé.

Étudier un homme avec le cœur, c'est le chercher jusque dans les plus petits traits, les plus modestes détails de son existence. Mgr Perraud n'y a pas manqué. Certes, quand il nous montre le directeur du grand séminaire d'Ajaccio entrant en fonctions avec un écu de cent sous, ou l'évêque de Viviers possesseur de trois chemises, il ose ce que n'eût pas osé en tout temps un prélat académicien. Mais qui s'en plaindrait ? et que voilà du bon réalisme !

Laissez le sujet s'élever, le ton de l'orateur s'élèvera aussi haut. Lisez plutôt le parallèle de Léon XIII et de Mgr Guibert, ce récit des dernières années du cardinal, porte-parole de l'Église de France

auprès du pouvoir, organe de plaintes de plus en plus vives, justes et dédaignées.

Quand Mgr Perraud, dans une péroraison colorée, a dit qu'on s'attardait volontiers à contempler les hautes cîmes et à sonder les grandes âmes, ses auditeurs ont dû ajouter en eux-mêmes : et à goûter les charmes du beau langage. L. V.

La FOI DE NOS PÈRES, ou exposition complète de la doctrine chrétienne par le Très-Révérend D. D. James GIBBONS, cardinal archevêque de Baltimore, ouvrage traduit de l'anglais, sur la 28me édition, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Adolphe SAUREL, vicaire à la paroisse Saint-Paul, de Nimes. — Retaux-Bray, Paris.

La Foi de nos pères, tel est le titre d'un ouvrage composé en anglais par Son Éminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, et dont M. l'abbé Adolphe Saurel, vicaire à Saint-Paul, de Nimes, vient de publier la première traduction française.

Le titre seul de cet ouvrage en fait connaître exactement et le but et l'objet. Une longue expérience des missions données durant plusieurs années, dans diverses contrées des États-Unis, avait appris au vénérable auteur que nos frères séparés nourrissent des préventions et des haines contre l'Église catholique, uniquement parce qu'ils ne la connaissent, ni en elle-même, ni dans ses dogmes, ni dans sa discipline. Il a donc pensé que le meilleur, le plus efficace moyen de leur ouvrir les yeux et de dissiper leurs préjugés, était de leur exposer simplement *la Foi de nos pères*, comme Bossuet l'avait déjà fait vers la fin du XVIIme siècle.

Toutefois, écrivant pour les fidèles et les chrétiens de notre époque, trois cents ans après la Réforme, quelques années seulement après la célébration et les définitions du Concile du Vatican, il devait être plus complet. Il commence par établir que l'Église romaine est la seule véritable Église de Jésus-Christ, parce que seule elle possède tous les caractères essentiels à la société visible fondée par le divin Sauveur ; il en conclut qu'elle est infaillible et perpétuelle. Il aborde ensuite successivement tous les principaux objets de controverse religieuse qui séparent les protestants des catholiques : l'Église et la Bible, la primauté du Saint-Siège, la suprématie véritable qui doit demeurer éternelle dans une Église éternelle, et qui réside dans l'évêque de Rome ; l'autorité de la tradition divine ; l'existence et l'efficacité des Sacrements niés ou dénaturés par les protestants. Enfin, il résout les graves et importantes questions agitées de notre temps, le pouvoir temporel des Papes, la liberté civile et religieuse, l'inquisition espagnole, le massacre de la Saint-Barthélemy, le célibat ecclésiastique, le divorce entre les époux.

Il nous paraît difficile de traiter ces matières avec plus de netteté, de clarté, de solidité pour le fond, avec plus de calme, de modération et de douceur dans la forme ; n'est-ce pas dire que la *Foi de nos pères* est certainement un des meilleurs manuels que l'on puisse aujourd'hui recommander à toutes les personnes sincèrement désireuses de s'instruire de la vraie religion? Nous ne craignons pas

d'affirmer que les fidèles catholiques y trouveront l'exposition et la démonstration de leurs doctrines ; pour nos frères séparés eux-mêmes, s'ils le lisent de bonne foi et sans parti pris, ils y verront la solution de toutes les objections qu'ils opposent à nos croyances. Cet ouvrage sera également très utile aux catéchistes et aux prédicateurs. L'unique volume dont il se compose renferme toute l'économie de la religion ; il nous présente la série des vérités chrétiennes dans un ordre rigoureusement méthodique et résume leurs preuves les plus solides. Ces pages sont d'ailleurs écrites avec l'éloquence simple et persuasive qui vient du cœur et va au cœur, et ce qui ajoute à leur mérite, c'est qu'une table alphabétique permet au lecteur de trouver immédiatement le point particulier de doctrine qu'il désire étudier.

C'est donc, nous le répétons, un *manuel* complet d'exposition, d'apologétique et de controverse religieuse.

Au reste, l'ouvrage du cardinal Gibbons n'est plus à louer aujourd'hui, le succès vraiment extraordinaire qu'il a obtenu depuis son apparition, l'autorité dont il jouit dans toute l'Amérique en disent assez la valeur.

Vingt-huit éditions ont été données dans les États-Unis seulement, et une lettre particulière, envoyée au traducteur, lui apprend qu'on vient d'imprimer le cent quarante-cinquième mille du texte anglais. Il a été successivement traduit en plusieurs langues : en allemand, en norwégien, en espagnol, et partout, dans les pays étrangers, il est accueilli avec la plus grande faveur.

Espérons que la traduction française donnée par M. l'abbé Saurel aura le même succès. « Elle a, dit Mgr l'archevêque d'Ottawa, toute » la valeur d'un texte original, parce qu'elle rend pleinement la pen- » sée de l'auteur en même temps que la langue française y apparaît » sous toutes les formes qui lui sont propres. » Puisse-t-elle avoir de nombreux lecteurs ! Puisse-t-elle contribuer à affermir la foi dans les âmes, en rendant les enfants dignes de *leurs pères !* Puisse-t-elle surtout contribuer à éclairer nos frères égarés, en dissipant leur aveuglement et leurs illusions ! Puisse-t-elle déterminer, dans notre France, plus *particulièrement encore dans notre Midi, des conversions aussi nombreuses qu'elles le sont depuis quelques années aux États-Unis et en Angleterre, où elles se comptent par milliers !* C'est le vœu qu'exprimait naguère l'éloquent évêque de Nimes, Mgr Besson, dans une lettre où il daigne encourager le premier essai du jeune traducteur, et qui est reproduite en tête du volume.

C'est le vœu que nous formons nous-même, et s'il se réalise, M. l'abbé Saurel n'aura pas seulement travaillé à la diffusion d'un livre excellent, il aura fait une bonne œuvre.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

LES PIRATES BARBARESQUES

ET

LE COMMERCE FRANÇAIS AUX XVII^me^ ET XVIII^me^ SIÈCLE

La piraterie n'est plus guère aujourd'hui qu'un souvenir. Sauf dans quelques archipels retirés de l'Extrême-Orient, la mer est libre et n'expose plus les navigateurs qu'aux dangers naturels. L'homme du moins n'est plus un ennemi pour l'homme : grands paquebots et modestes voiliers peuvent courir la Méditerranée et traverser l'Océan, sans que les matelots et les passagers courent le risque d'être rançonnés et réduits en esclavage. Mais cette sécurité est relativement moderne et date de la prise d'Alger. Jusqu'alors le commerce maritime était placé sous l'obsession d'hostilités continuelles de la part d'un peuple qui avait érigé le brigandage en loi constitutionnelle de l'État et considérait le pillage d'un navire chrétien comme un acte essentiellement méritoire.

L'homme a la mémoire courte : le passé, alors même qu'il est d'hier, est vite oublié et paraît bientôt une légende. Le pirate ne représente plus à nos yeux qu'un héros de roman ou d'opéra-comique. Pour peu qu'on insiste, nous déclarerons qu'il a été inventé par les poètes du commencement du siècle pour les besoins du romantisme ; mais, que dans la réalité des faits, il a été une

exception, une anomalie, quelque chose comme ces bandits de grand chemin, que l'on rencontrait bien sur sa route, mais qui disparaissaient rapidement dès que la maréchaussée se donnait la peine de les poursuivre sérieusement.

Il n'en était malheureusement pas ainsi. Les musulmans d'Alger et de Tunis considéraient la course comme un état de guerre très légitime. Quoi de plus louable que de courir sus aux ennemis de l'Islam et de s'enrichir en même temps ? La vapeur n'existait pas ; la plupart des navires étaient égaux devant la mer et il n'était pas besoin d'une industrie bien perfectionnée pour construire un bâtiment d'envergure moyenne, d'allure dangereuse et rapide. Les pertes infligées par les flottes européennes étaient vite réparées, et, pour un corsaire qui disparaissait, dix corsaires le remplaçaient, d'autant que le métier était lucratif. Qu'on imagine la stupeur des passagers d'un de nos paquebots, se voyant attaqués au beau milieu d'une tranquille traversée, dépouillés de leurs bagages et de leurs objets précieux, transportés dans quelque port du littoral de l'Afrique, vendus aux enchères et enfermés dans des bagnes, ou réduits à la plus pénible servitude.

Telle était pourtant l'issue fréquente des voyages en mer. Mœurs aujourd'hui complètement disparues, mais qui ont laissé des traces profondes dans notre histoire littéraire. La fable avec laquelle Scapin dupe Géronte en faisant croire au père avare que son fils, embarqué par ruse dans une galère turque, va être amené en esclavage s'il ne paye pas une forte rançon, nous semble absolument invraisemblable. Elle n'était que forçée pour les besoins de la comédie et le fait s'était réellement produit.

Les voyages de notre poète comique Regnard avaient débuté par une captivité en pays barbaresque, et l'aventure, si désagréable qu'elle put être, ne paraît point lui avoir

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laissé d'horribles souvenirs. C'est qu'en effet une servitude chez les Mores, sans être chose normale, était un accident possible et fréquent dans la navigation méditérranéenne. Elle durait peu lorsque le prisonnier avait de l'argent ; mais elle ne finissait qu'avec la vie pour les pauvres et les déshérités de ce monde. Les barbaresques n'en voulaient point à la vie de leurs prisonniers, mais seulement à leur bourse. Tel captif devait payer telle somme suivant sa fortune ou sa position sociale présumée. Il y avait des tarifs fixés d'avance, des comptes courants parfaitement en règle entre les corsaires et les représentants accrédités des diverses nations chrétiennes.

Ainsi s'explique la création des ordres religieux dont le but était de recueillir des aumônes pour le rachat des prisonniers faits par les infidèles. On ne connaît généralement que les *Pères de la Merci*, originaires d'Espagne, et dont la popularité était si grande dans nos provinces méridionales. Antérieurement existait l'ordre des *Trinitaires Mathurins* fondé au XII^e^ siècle par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois. Les bons pères de ces deux ordres parcouraient les villes et les campagnes, redisant les souffrances des captifs chrétiens au pays musulman et intéressant la charité des fidèles à leur œuvre si profondément utile et pieuse. Qui donc aurait refusé son denier à des malheurs qu'il pouvait partager un jour ? Puis , quand le produit des quêtes avait permis de ramasser une somme suffisante, deux ou trois de ces pères, habitués au langage et aux mœurs barbaresques, s'en allaient aux côtes d'Afrique apportant la délivrance à quelques-uns de leurs malheureux frères. Les négociations d'ordinaire n'étaient ni longues ni embarrassées ; les prix étaient faits pour ces corps et ces âmes humaines. Parfois certaines difficultés naissaient ; la plus poignante était de choisir parmi ces infortunés qui aspiraient tous à la liberté. Que d'espérances déçues ! Que de prières entendues qu'on ne pouvait exau-

cer ! Mais les ressources étaient bornées; on se décidait, à l'ancienneté souvent, parfois sur la constatation d'une situation de famille particulièrement urgente. Saint Vincent-de-Paul avait été prisonnier des Turcs pendant sa jeunesse ; lui-même a raconté cet épisode de sa vie dans une lettre restée célèbre. Le spectacle des misères auxquelles il avait été associé dut certes avoir une grande influence sur son âme, et l'ancien captif de Tunis, n'apprit-il pas à cette dure école qu'il n'y a rien d'impossible à la charité ?

Je voudrais, à l'aide des documents contemporains empruntés en partie aux archives de l'Amirauté de Marseille, montrer, sur le vif et dans des actions particulières, quelle était la situation faite à notre commerce maritime pendant les deux derniers siècles par les déprédations des corsaires, et comment nos pères se défendaient de leur mieux contre des entreprises que les puissances européennes n'avaient pu qu'enrayer sans les réduire jamais, jusqu'au jour où la France prit Alger et rendit à tous la sécurité en s'exposant seule au sacrifice. Par une exception peut-être unique dans nos annales, ce dévouement a eu sa récompense et nous a donné une seconde France, l'Algérie. On appréciera mieux la tranquillité dont nous jouissons en la comparant aux périls d'autrefois.

I

L'organisation de la piraterie était à la fois très savante et très régulière, si l'on peut en telle matière employer le mot *régulier*. Les corsaires n'étaient pas de simples écumeurs courant les mers pour leur propre compte et trouvant seulement une retraite tolérée dans les ports de l'Afrique septentrionale. Non ! c'étaient de véritables soldats de l'Islam guerroyant sous la bannière du prophète

UNIVERSITY OF MICHI

contre l'ennemi détesté, le chrétien. Ils exerçaient une industrie considérée comme très légitime dans leur pays et faisaient leur fortune en même temps qu'ils enrichissaient le trésor public. Dans une de ses remarquables études sur l'histoire d'Alger avant la conquête française, M. de Grammont a tracé un tableau très vivant de cette société singulière, à demi-barbare et pourtant raffinée (1): au sommet un dey, vice-roi investi d'un pouvoir absolu et toujours chancelant, sorte de dictateur délégué, sans cesse menacé par les intrigues et les querelles de la *Taïffa* (2): à côté de lui des capitaines de milices et des janissaires, aussi rapaces que courageux, turbulents, inquiets, prompts à la révolte et au meurtre ; des armateurs organisés en corporation puissante ; puis derrière ces chefs de file, toute une population, incapable de travail et d'industrie, ne vivant absolument que du vol et de la piraterie ; enfin, dans l'ombre, comme ces repoussants personnages que les maîtres de la Renaissance introduisaient dans leurs tableaux, les rénégats, méprisés de tous et d'autant plus cruels qu'ils avaient le sentiment de leur bassesse, redoutés cependant parce qu'ils étaient riches pour la plupart, possédant bien des secrets et sachant l'art de se vendre au plus offrant enchérisseur. Les prises, c'est ainsi qu'on appelait les navires et les équipages capturés, étaient vendues et partagées suivant des coutumes fidèlement observées. Les traités de paix, conclus avec le grand Seigneur ou les gouvernements des régences, n'interrompaient guère l'odieux trafic. Les barbaresques rompaient toutes

(1) H.-P. de Grammont : *La course, l'esclavage et la rédemption à Alger*, revue historique, 1884.

(2) « *Taïffa*, parti ou faction. Les principaux reïs ou capitaines corsaires, les armateurs et autres gens qui vivaient de la piraterie formaient » la Taïffa, dont le siège se trouvait dans la ville basse d'Alger, au quartier » de la marine. Cette puissante corporation fut, pendant deux siècles, la » véritable maîtresse d'Alger. » (Note extraite de l'étude de M. Léon Bourguès sur Sanson Napollon, Revue de Marseille, 1886, p. 507).

les trèves et violaient toutes les conventions. Tandis que dans l'Europe moderne, à partir du XVII[e] siècle, le droit des gens balbutie ses premières règles, qu'on régularise le commerce et qu'on discipline les hommes, les pays musulmans redoublent de désordres et de haine contre tout ce qui porte le nom de chrétien. La trahison croît avec la faiblesse. Hier encore, c'était un semblant de guerre réglée ; aujourd'hui c'est du brigandage pur et simple. L'état indépendant du Maroc fournissait, d'ailleurs, à la Sublime-Porte et aux vice-rois, ses vassaux, un moyen commode de se tirer d'affaire. Les Marocains, comme leurs voisins de l'Est, se livraient à la piraterie. Arrivait-il quelque gros scandale ? Un navire était-il enlevé au lendemain d'un traité de paix solennel ? Les Algériens de s'excuser et de rejeter le mal sur des corsaires de Salé, gens très suspects comme on peut croire. Tandis qu'on parlementait et qu'on discutait l'identité des personnages incriminés, l'affaire traînait en longueur, se perdait, et le tour était joué.

Les lettres et les mémoires contemporains sont pleins de lamentations sur cet état de choses ruineux pour nos armateurs. En mai 1627 les consuls de Marseille écrivent une lettre à Sanson Napollon, député extraordinaire du Roi au royaume d'Alger, pour se plaindre des déprédations que font les corsaires de Barbarie sur leurs concitoyens. « Il semble, disent-ils, que cette milice n'arme que contre » nous pour porter notre ville à une ruine totale. » Déjà le Parlement d'Aix s'était préoccupé de la question et avait dressé de fort belles remontrances qui n'avaient qu'un tort, celui de décrire le mal sans indiquer de remède.

En 1633, Henri de Seguiran, premier président de la Cour des comptes de Provence, fut chargé par le cardinal de Richelieu d'une inspection sur l'état de la marine dans sa région : c'était un magistrat d'épée et, sous sa simarre, on retrouvait l'uniforme du sergent de bataille de la flotte

de la Rochelle. Son rapport confirme les doléances du commerce marseillais et cite des chiffres à l'appui.

« La commune de La Ciotat, dit-il, est déchue par le » fait des corsaires de Barbarie du Midi qui leur ont enlevé » dans une seule année 22 barques et mis à la chaine 150 de » leurs meilleurs mariniers. — Aux Martigues, les mari- » niers sont les meilleurs et les plus courageux de la Médi- » terranée; mais les corsaires les ont fort maltraités, puis- » que depuis six mois ils en ont enlevé plus de 80 (1). »

Dans la lettre confidentielle qui accompagne et commente le rapport officiel, Seguiran s'explique plus nettement encore sur l'absolue nécessité de prendre des mesures énergiques contre la piraterie. Il faut en finir, dit-il, avec ces invasions et approches des corsaires qui sont une menace constante pour notre marine marchande; c'est là un des moyens les plus efficaces pour relever le commerce de Marseille, jadis si florissant et aujourd'hui en pleine crise; mais les armes seules peuvent avoir raison de cette engeance; et il part de là pour développer tout un plan de police et d'assainissement maritime (2).

(1) Le mémoire de M. de Seguiran a été imprimé dans la collection des documents inédits pour l'*Histoire de France*, à la suite de la correspondance d'Henri de Sourdis, t. III, p. 223. Il se trouve transcrit au t. VI des mémoires de Peiresc à la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras, accompagné d'un rapport confidentiel que n'a pas connu l'éditeur du mémoire. Je cite ce rapport sous le titre : «*Manuscrits de Peiresc*, t. V.»

(2) « Il faut que le roi tienne vingt galleres divisées en deux squadres, » la première de douze pour asseurer le port de Tollon, qui est comme » le centre de la dicte coste ; partie desquelles seroit toujours en vedette » le long de la d^e^ coste pour la deffendre de l'invasion et approche des » corsaires qui s'y viennent impunement retirer à la faveur de plusieurs » caps et grands rochers qui advancent dans la mer et mesme de quelques » illes, qui y font aultant de portz ou de rades tres asseurées. L'aultre » squadre qui seroit assez grande de huict galleres pour demeurer dans » le port de Marseille, partie desquelles battroit la coste de la mer à » divers temps depuis la dicte ville de Marseille jusques au cap Siciet (?) » proche de Tollon du costè du levant et du ponant jusques à la tour » de Bouc proche de l'embouschure du Rhosne. » Peiresc, mss, t. VI, f^o^ 83.

Ce n'était pas seulement sur mer que s'exerçaient les déprédations des corsaires. Usant avec audace de la tactique indiquée par Seguiran, et se dissimulant dans les *calanques*, ils opéraient sur nos côtes des débarquements inopinés pillant les églises et les châteaux, enlevant les habitants isolés. Ne s'avisent-ils pas une fois de surprendre et d'emmener le cuisinier de l'évêque de Marseille avec les bagages et le train de maison ? Une autre fois ils ravissent deux femmes de Saint-Tropez. Voilà bien en action réalisée dans l'histoire, l'*Orientale* si connue de Victor Hugo :

> Dans la galère capitane ,
> Nous étions quatre-vingt rameurs.,.

Et le reste, l'envahissement du moustier, la profanation des lieux saints, le pillage et l'incendie.

Ces traits sont empruntés à une période de troubles où la force des armes françaises était émoussée par les guerres civiles. Plus tard après les grandes expéditions de Louis XIV la situation s'améliora quelque peu. Les barbaresques se tinrent plus tranquilles ; ils essayèrent même de remplacer la piraterie pure et simple par un semblant de commerce. Mais souvent le pavillon marchand n'était qu'un leurre et sous le paisible caboteur surgissait, pour peu que l'occasion s'y prêta, le bandit sans scrupule.

Il ne faudrait pas conclure de cela que nous n'avions aucune relation avec les barbaresques et que nous étions avec eux dans la même posture que celle où nous sommes aujourd'hui avec les populations sauvages du Dahomey ou avec les nègres du Soudan. L'intérêt rapproche les hommes : les Turcs, qui ne travaillaient pas, avaient besoin de nos produits et nos commerçants gagnaient beaucoup à les leur vendre. Dans les cartons des rapports faits devant l'amirauté de Marseille, on voit assez fréquemment les patrons de barques déclarer qu'ils ont été nolisés par des négociants mores. Nous avions des comptoirs dans les principaux

ports de la côte barbaresque, Tripoli, Tunis, Alger, Bone, comptoirs qui traversaient de brusques vicissitudes, parfois florissants, parfois ruinés, jouissant au total d'une tranquillité fort relative, car les alertes étaient presque annuelles. Le poste de consul n'était pas une sinécure et il fallait une certaine énergie pour le bien remplir. D'aucuns même étaient consuls *in partibus* et résidaient en France comme le poète Barthélemy de Vias, qui géra de Marseille son consulat d'Alger et ne fit qu'une très courte apparition dans sa résidence.

De cela il résulte une situation assez étrange. Des Français libres exerçaient tranquillement leur négoce côte à côte de concitoyens esclaves et ne pouvaient rien faire pour eux, surveillés qu'ils étaient eux-mêmes avec une vigilance soupçonneuse. Nos stations portaient le nom de *bastions ;* ce nom seul indique quelle touchante confiance présidait à nos établissements. Disons tout de suite qu'il ne faut pas trop s'apitoyer sur ce personnel des échelles du Levant. Recruté d'une façon fort diverse, il comptait sans doute des négociants sérieux et honnêtes, des armateurs vieillis par l'expérience ; mais à côté d'eux se rencontraient en grand nombre des aventuriers de très petite vertu, de mœurs plus que faciles et de nationalité douteuse ; il y avait aussi des cadets de famille, légers d'argent, riches d'audace, Dorantes ou Don Juans, les uns sages, les autres fous, tous par exemple courageux et portant haut le nom de Français. L'amirauté de Marseille avait la connaissance des délits commis par nos nationaux dans les échelles du Levant, et l'on peut croire que la lecture des registres criminels de cette juridiction en dit long sur la moralité de quelques uns de nos compatriotes.

De leur côté, les marchands et matelots algériens venaient fréquemment dans nos ports. Les quais du vieux Marseille offrait le même spectacle original que de nos jours, peut-être même la foule, qui s'y pressait, était-elle

plus bigarrée. Les marines de Vernet ne seraient pas complètes, si dans quelque coin du tableau on ne voyait un groupe d'Orientaux dans leur costume national. Les chiourmes de nos galères renfermaient beaucoup de prisonniers turcs auxquels on appliquait la peine du talion.

En somme, quand ce n'était pas la guerre, c'était une paix armée et défiante, incessamment troublée par des attentats isolés, des réclamations, des querelles et des caprices de despote.

Une difficulté surtout faisait le désespoir de nos agents consulaires. Par suite des traités conclus entre la France et la régence d'Alger, les nationaux français pris sur des navires étrangers devaient être relachés. Or, il arrivait fréquemment que des matelots d'un autre pays se faisaient remettre des passeports supposés qui leur permettaient d'usurper la qualité de Français. Une des ruptures diplomatiques les plus violentes fut occasionnée en 1760 par un sieur Philippe de la Pierre, capturé sur un navire espagnol et qui excipait d'un congé délivré par l'amirauté de Marseille. Le consul français le réclama vivement ; le dey le refusa. On alla aux renseignements, et on finit par découvrir que ce prétendu *de la Pierre* était un pilote espagnol du nom de *la Pedra*. Le dey étendit son ressentiment jusque sur notre consul et le fit embarquer sans autre forme de procès (1).

Tout prétexte était bon aux musulmans pour vexer les chrétiens. On en jugera par l'exemple suivant. Une goëlette chargée de blé avait été prise dans les eaux de Mahon. Le bâtiment appartenait à un aventurier du nom de Simon Bara ; mais il avait été nolisé par deux Turcs de la régence. L'amirauté de Mahon ne tenant compte que du propriétaire apparent confisqua et fit vendre bâtiment et marchan-

(1) *Archives du Consulat général de France à Alger*, par Albert Devoulx, p. 85. Alger, 1865.

Digitized by Original from

dises. Sur la réclamation des deux négociants turcs, une enquête fut ouverte, et après vérification de leurs droits, on leur paya une indemnité de 1.500 sequins. Il semblait que l'affaire fut terminée. Point du tout. Simon Bara intrigua auprès du dey, qui exigea une nouvelle indemnité de 1322 sequins. La chambre de commerce de Marseille, pour avoir la paix et éviter de plus gros ennuis, finit par compter elle-même la somme (1).

Les amirautés se montraient très sévères dans la délivrance des congés. Mais, quelles que fussent les précautions prises pour s'assurer de l'identité des requérants, de nombreux abus se glissaient forcément dans cette partie du service. L'administration centrale intervenait alors rappelant au respect des ordonnances et remontrant qu'on avait déjà bien assez à faire avec les Turcs, alors qu'on avait raison contre eux sans se donner encore l'apparence d'un tort, si léger fut-il.

II

Comment se défendait-on contre les barbaresques ? Du mieux que l'on pouvait; mais ce mieux n'était que très relatif et n'empêchait pas grand chose. On se garait d'abord chez soi; dans la première moitié du XVII[e] siècle, cette côte de la Méditerrannée dont Séguiran fait un tableau enchanteur (2) était hérissée de citadelles. Il n'était villa qui ne

(1) Albert Devoulx. Op. cit., p. 107. — Délibération de la nation française du 11 décembre 1762.

(2) « Cette coste est assise en un climat fort tempéré, pourveue de tout » ce qu'il faut, non seulement pour les nécessitez, mais encore pour les » délices de la vie, puisqu'elle porte quantité de grains, de bons vins, de » toutes sortes de fruits, abondante en poissons et peuplée d'habitants fort » robustes et courageux, mais sur toutes choses fort sobres et modérez » en leur boire et manger. »
Peiresc. t. VI, f. 81

fut plus ou moins fortifiée. A Baudon, près de Sixfour, c'est la maison d'un simple gentilhomme, M. de Boyer, « assez forte, ayant au-devant une terrasse qui regarde » l'entrée de la mer et sur icelle deux pièces de fer coulé, » deux pierriers, un de fonte verte et l'autre de fer, six » arquebuses et douze mousquets. » Cet attirail guerrier fait singulière figure dans ce lieu de plaisance et sur cette terrasse que l'on croirait seulement garnie d'orangers. A Cassis le château appartient à l'évêque de Marseille ; il y entretient un concierge préposé à la garde de deux fauconneaux rouillés. La garnison est faible et l'armement insuffisant ; Seguiran le constate avec une nuance de reproche. A La Ciotat les habitants font bonne garde ; ils ont bâti à l'entrée de leur port une forteresse assez solide. Toutes les nuits un guetteur y veille et y tient un feu allumé. Aperçoit-il un corsaire, aussitôt il allume un autre feu : c'est le signal convenu et qui se transmet sur tous les points de la côte. Depuis Antibes jusqu'au port de Bouc, il y a toute une série de logettes qui communiquent les unes avec les autres. Dès que les deux feux apparaissent à l'une d'elles, les autres répondent ; l'alarme est donnée ; on met en sureté ses objets précieux ; on s'arme, on fait beaucoup de bruit comme il convient à tout bon méridional : mais on se défend bien et les pirates qui le savent ne se risquent qu'en traîtrise et tapinois.

La protection en mer était chose plus difficile. Un vieil adage dit qu'il faut s'aider soi-même avant de compter sur le ciel. C'était le cas de nos mariniers ; ils ne se laissaient pas prendre comme de timides moutons, mais au contraire se défendaient avec acharnement et remportaient souvent la victoire dans ces rencontres fortuites.

Voici un brave capitaine marin, Antonin Giniez, du port des Martigues qui se présente le 17 septembre à la Chancellerie du consulat de Cadix et à qui je laisserais bien volontiers la parole s'il n'était un peu prolixe dans sa nar-

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ration. Il expose (1) qu'avec son navire le *Prophète David*, monté par 11 hommes d'équipage, il faisait voile vers Marseille lorsqu'à la hauteur du cap Trafalgar et à 4 lieues environ de la côte, il fut attaqué par une galiotte montée par 40 à 50 hommes de Salé. Malgré l'écrasante disproportion des forces, Giniez ne s'effraye nullement ; il répond par une mousquetade aux gens de la galiotte qui le somment de se rendre, se défend avec furie et avec toutes les armes qu'il a sous la main ; quand la poudre lui manque, c'est à coup de pierres et de barres qu'il reçoit l'ennemi ; bref il se démène comme un beau diable et finit par obliger la galiotte à se retirer ; mais il eut trois hommes blessés et dut rentrer au port de Cadix pour réparer les avaries de son navire.

Ce récit que j'abrège est fait avec une verve méridionale. Le brave capitaine est content de lui, cela se voit ; il s'est battu comme un vrai bouledogue, pendant deux heures, se cramponnant à son ennemi plutôt que de lâcher prise et ne le laissant aller que lorsqu'il est bien sûr qu'il a, suivant l'expression vulgaire, reçu son compte et qu'il ne reviendra pas. « Je fis, dit il, amarrer sur mon bord » la vergue du trinquet de la galiotte more parce que je » sais que les pirates en pareille occasion, dès qu'ils se » sentent un peu maltraités, poussent au large avec leurs » avirons, se racommodent, prennent haleine et revien- » nent de nouveau à l'abordage avec plus de furie sur » de pauvres équipages effrayés et en petit nombre (2). »

Mais tous les capitaines n'avaient point autant de sang-froid et tous les combats n'avaient point une issue aussi heureuse. Aussi les commerçants de Marseille avaient-ils

(1) Arch. Dép. des B.-d.-R. — Fonds de l'amirauté ; registre des insinuations n° 5 — f° 773.

(2) Le brave capitaine Giniez fut gratifié d'une médaille d'or et d'une lettre de félicitations qui furent enregistrées au greffe de l'amirauté de Marseille. R. cité, f° 773.

Digitized by CITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MI

recours à un moyen très pratique et très souvent employé par les associations marchandes. Ils armèrent, à leur tour, des corsaires, sorte de gardes particuliers maritimes qui avaient pour mission de courir sus aux bâtiments des pirates barbaresques, de les détruire ou tout au moins de les empêcher de sortir de leurs ports d'attache.

Ces capitaines libres qui se mettaient ainsi au service de nos négociants avaient bien, en général, une certaine couleur d'aventuriers ; mais ils recevaient de l'amirauté des commissions qui les mettaient en règle avec les navires de guerre et les nations étrangères. Ils payaient et entretenaient leurs navires et leurs équipages à leurs risques et périls ; les prises qu'ils faisaient leur appartenaient, sauf une part proportionnelle que prélevait le grand amiral de France. Quelques-uns de ces capitaines finissaient par contracter dans leur métier une haine du musulman, telle qu'ils lui faisaient la guerre avec un acharnement implacable et pour le seul amour de l'art. D'autres, au contraire, trahissaient la confiance qu'on mettait en eux, comme ce Charles Palliera, qui se fit naturaliser français au XVIII^e^ siècle, obtint de nombreuses commissions de courses et finit par se conduire si mal qu'on dut lui retirer le droit de commandement et le bannir de France.

Un de ces aventuriers les plus célèbres est le capitaine Simon Dansa que la ville de Marseille tint à sa solde pendant longtemps et qui commanda de véritables petites escadres. D'une convention passée avec lui le 24 août 1610, j'extrais le passage suivant qui donnera l'idée de ce qu'était ce genre de contrat :

« Ledit capitaine Dansa mettra en état son grand vaisseau avec ses deux autres vaisseaux ; les pourvoyra à ses propres cousts et dépens de toutes choses nécessaires tant de munitions de bouches que de guerre, payera jusqu'au nombre de quatre cent vingt hommes tant soldats que mariniers et montera sur lesdits vaisseaux pour les

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» commander et accompagnera les vaisseaux de ladite ville » qui vont et viennent de l'Orient, les protégera contre » les corsaires de Barbarie et faira tout ce qui lui sera » ordonné par lesdits députés (du commerce de Marseille) » pour la maintention et la protection dudit commerce » pendant la durée de six mois. (1) »

Dansa touche une somme de 22,000 livres pour accomplir cette croisière ; il reçoit quelques-uns de ses lieutenants des députés du commerce de Marseille. Il est spécifié dans la convention que le sieur de Thou aura commandement sur tous les soldats qui monteront les vaisseaux et qu'un sieur Pierre Bollive aura commandement sur l'un des petits vaisseaux de l'escadre.

Les braves Marseillais, comme l'on voit, se mettaient l'esprit en écharpe pour assurer la tranquillité de leur navigation. Mais leurs efforts ne pouvaient être que très relatifs et tendaient seulement à enrayer le mal, mais non à le détruire. L'autorité royale dut mettre en mouvement les armes de la France, suivant l'expression d'un contemporain, et diriger à plusieurs reprises des expéditions contre Alger. Leur exposé ressort plutôt de l'histoire générale et je me borne à les indiquer brièvement.

En 1541, Charles-Quint dirigea sur Alger une formidable expédition qui échoua par suite des mauvais temps, et ne fut pas renouvelée à cause des guerres européennes. Au XVII^e^ siècle, les attaques des puissances chrétiennes se renouvelèrent avec une persistance qui ne put obtenir un résultat définitif. De 1663 à 1689, les flottes françaises parurent neuf fois devant Alger sans pouvoir mettre à la raison ces incorrigibles forbans. Les plus célèbres de ces expéditions furent celles du duc de Beaufort, de Duquesne,

(1) Arch. Dép. des B.-d.-R. Amirauté ; registres des insinuations n° 3, f° 291. — J'avais lu d'abord Simon *Daussié ;* mais M. de Grammont m'a relevé de mon erreur et fait remarquer que ce texte s'appliquait au célèbre Dansa dont il a retracé les hauts faits.

et enfin celle de Tourville qui amena, en 1689, une paix boiteuse.

C'était toujours à peu près la répétition de la même aventure. Une recrudescence de la piraterie amenait des demandes d'explication que le dey n'écoutait guères, et pour cause. Notre consul et nos négociants se mettaient en sûreté comme ils pouvaient; une escadre française paraissait devant Alger et bombardait la ville. Le dey et la Taïffa s'humiliaient, faisaient les plus belles promesses du monde, s'engageaient par les serments les plus solennels; puis, le danger passé et la première occasion aidant, reprenaient tranquillement leur petite industrie. On l'a démontré souvent, ce qui rendait l'audace aux barbaresques, c'était, non leur force propre, mais la division des nations chrétiennes.

Une seule solution était définitive, l'occupation d'Alger. La France la donna en 1830 et rendit ainsi un grand service à l'humanité. Mais cette persistance dans la haine des musulmans contre les chrétiens explique bien des choses du passé historique, et, dans cette épisode de la piraterie, nous retrouvons toujours la guerre sainte, la lutte d'une civilisation contre une autre, d'une race contre une race, du progrès contre la barbarie, du vrai contre l'erreur.

Georges MAURIN.

LA BIBLIOTHÈQUE
DU CHAPITRE DE NIMES
AU COMMENCEMENT DU XIIIme SIÈCLE

I

» Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an de son » Incarnation MCCXVIII, le troisième jour avant les Ides de » Janvier, sous le règne de Philippe, roi de France; moi, » Bertrand du Pont, chanoine de l'Église de Nimes et » nommé dernièrement sacristain de la dite Église, avant » de prendre l'administration des objets qui appartien- » nent à la sacristie, en ai fait faire l'inventaire par le » notaire public, selon ce qui suit. (1) »

Tel est le début d'une pièce fort curieuse, trouvée par Ménard dans les Archives de l'église Cathédrale et publiée intégralement parmi les preuves de l'*Histoire de Nimes* (2). Trois ou quatre mots de cet inventaire furent remarqués des érudits. Un ouvrage des temps apostoliques, aujourd'hui perdu et dont la science recherche de tous côtés les moindres fragments, était là mentionné par le chanoine Bertrand

(1) In nomine Domini nostri Jesu Christi; anno ab incarnationis ejusdem MCCXVIII ; tertio idus januarii , regnante Philippo , rege Francorum ; ego Bertrandus de Ponte, canonicus sedis Nemausensis et de novo ejusdem sedis sacrista procreatus, antequam res ad sacristiam pertinentes administrare inciperem, de ipsis rebus inventis per publicum tabellionem feci inventarium, sicut per scripta inferius patefiet.

(2) Ménard, *Hist. de Nimes*, 1750, t. I, Preuves, p. 65.

du Pont qui l'avait vu et feuilleté dans le cloître de la Cathédrale, le 11 janvier 1219 (1). Ménard signala le premier l'importance de ce témoignage (2), les mémorialistes de Trévoux en parlèrent à leur tour (3) dès l'année 1750, et depuis, tous les patrologues (4) ont cité notre historien et gémi sur la disparition d'un livre si précieux. Le Cardinal Pitra ne désespère pas encore d'en retrouver la trace. (5) Cette confiance de l'auteur des *Analecta* et deux mots expressifs que j'ai reçus pour étrennes : *Ferveat opus!* m'ont encouragé à examiner de nouveau l'inventaire de 1219, pour en rendre compte aux maîtres de la science catholique.

La révolution a exilé ce document, avec beaucoup d'autres, en terre profane. Ménard, en 1750, l'avait copié aux archives de l'Eglise Cathédrale. Je l'ai retrouvé en 1886 aux archives du Gard (6) ; c'est encore, pour un exil, une terre hospitalière: notre ami, M. de Lamothe, y a passé, et un autre érudit, M. Bondurand, en fait aujourd'hui gracieusement les honneurs.

L'inventaire de Bertrand du Pont a été dressé par le notaire public Guillaume André (7) sur un beau parchemin mesurant 0,575 de longueur et 0,172 de largeur. Au bas,

(1) Comme l'année commençait alors à Pâques, le trois des ides de janvier 1218 appartient réellement à notre année 1219.

(2) *Hist. de Nimes.* T. I, p. 283.

(3) *Mémoires de Trévoux,* Décembre 1750, art. 152.

(4) La liste en serait longue, depuis Galland (Patr. de Migne. T. V, p. 1254) jusqu'à Alzog, *Patrologie*, trad. franç. p. 76.

(5) *Spicil. Solesm.* 1852. T. I. Proleg. p. IV. et *Analecta Spicil. Sol. par.* T. II, 1884, p. XXV. et 155.

(6) La cote est inexacte : on attribue le document à l'année 1208 ; le texte porte en abrégé : *Octavox.*

(7) On retrouve le nom de Guillaume André au bas de plusieurs actes publics de l'époque : depuis le 16 mars 1208 (acte de vente faite par Guillaume Bérèce et sa sœur Blandine à l'abbaye du S. Sauveur (jusqu'au 15 février 1226 (Traité de paix entre les habitants de la cité et ceux du château des Arènes). Ménard, T. I, *preuves*, p. 47-71.

de grandes lettres qui pouvaient avoir 0,04 de hauteur sont coupées par le milieu, ce qui prouve qu'on avait fait deux copies de l'acte, destinées, l'une au sacristain lui-même, l'autre aux archives du Chapitre. Nous avons quelque raison de croire que c'est la première copie qui nous est parvenue.

Le manuscrit compte 92 lignes, qui occupent toute la longueur du parchemin, sans laisser aucune marge. Les lettres ont 0, 002 de hauteur. L'écriture, très lisible et de bonne main, présente les abréviations ordinaires de l'époque, sans rature ni surcharge, sauf à un ou deux endroits dont nous parlerons plus loin.

II

Suivons maintenant le chanoine Bertrand dans sa tournée officielle. Il n'est pas seul : avec lui, outre le notaire, marchent nobles et discrètes personnes, maître Ponce de Boisson, prieur de la cathédrale, maître Gui de Saint-Césaire, chanoine et archiprêtre de Nimes, et un autre chanoine du nom de Bernardin, enfin le sonneur Bernard du Vergier (1).

Ce groupe respectable descend d'abord dans une salle voûtée voisine de la crypte de l'église de Saint-Pierre (2). On y trouve, dans un *scrinium*, deux calices, l'un en or, l'autre en argent doré, un encensoir d'argent, deux candélabres d'argent, etc., un épistolaire avec fermoirs d'argent, une mitre, trois crosses, vingt chasubles de soie,

(1) Acta sunt hæc coram Domino Pontio de Boisson, priore prædictæ Ecclesiæ Nemausensis, et Domino Gui de S. Cesario, canonico, archipresbytero Nemausensi, Bernardino canonico, Bernardo de Vergerio scabolerio, et me Guillielmo Andrea notario, qui præscripta scripsi mandato præfati Bernardi de Ponte. — Lignes 89-91.

(2) In crotula quæ est juxta crotam Ecclesiæ S. Petri. — Ligne 4. — L'église de Saint-Pierre était sans doute une des deux nefs latérales de la Basilique du XIme siècle. Ch. Ménard, T. I, p. 178.

douze tuniques pour les sous-diacres, treize dalmatiques et beaucoup d'autres ornements (1).

Dans le *scrinium* qui est à gauche de l'autel de saint Pierre (2), on trouve un épistolaire à fermoirs d'argent, deux candélabres d'or et d'argent, un encensoir d'argent, un calice d'albâtre (3), le bras de saint Castor (4), plusieurs châsses ou reliquaires en argent, en verre ou en cristal, et même en argile, plusieurs anneaux en or avec des pierres précieuses, un vieux missel et un nouveau, deux bouteilles pour l'eau de rosée, beaucoup de linge d'autel de soie ou de lin (5). Soit que le chanoine qui dictait cette liste ait fait une petite faute de prononciation, soit que la plume du notaire se soit oubliée un instant, le texte original signale en particulier dix manuterges de bois : *decem toaillas ligneas* (6) ? Ménard corrige sans rien dire : *lineas*. Ce ne sont pas les imprimeurs qui ont inventé les coquilles.

Dans une armoire près de la crypte se trouve une première bibliothèque. On fait la liste des livres assez négligemment, sans s'occuper des *Saumaises futurs*. Nous allons reproduire ces titres dans le texte primitif, avec le petit commentaire bibliographique que nous suggèrent nos souvenirs.

Item inveni in armario juxta crotam :

1. *Epistolas Enselmi.* — Les *épitres* de saint Anselme ont été éditées en quatre livres par dom Gerberon.

2. *Psalterium planum,* ce qui veut dire sans doute un psautier noté en plain chant.

(1) Ligne 4-11.

(2) In scrinio a sinistra parte altaris S. Petri posito. — Ligne 11.

(3) *Calicem alabausti.* — Ligne 13.

(4) *Brachium S. Castoris.* — Même ligne. C'est par erreur que M. Charles Eyssette parle du *bras de saint Baudile* dont il n'est question nulle part. *Notice historique sur les origines municipales de la ville de Nimes*, 1853, p. 172.

(5) Lignes 11-18.

(6) Ligne 12.

Original from

3. *Colletanum* ou livre des Collectes.

4. *Psalterium Hieronimi planum*, ou psautier selon la version de saint Jérôme.

5. *Librum Quæstionum Anicii.* — C'est sous le titre de *Liber Quæstionum Anicii* que Gilbert de la Porée expliquait au XII^me^ siècle les opuscules théologiques de Boèce (Patr. lat. T. LXIV, p. 1247).

6. *Sententias.*—Sous ce titre sans nom d'auteur, faut-il entendre les trois livres de Sentences d'Isidore de Séville, ou les cinq livres de Tajus de Saragosse, ou les Sentences de Guillaume de Champeaux, de Robert Pulleyn, d'Hugues de Saint-Victor, ou même l'ouvrage fameux du Maître des sentences Pierre le Lombard, ouvrage déjà fort répandu dans les écoles et qu'un concile de Latran venait d'approuver solennellement en 1215 ?

7. *Commentarium Hieronimi super Matthæum*

8. *Librum retractationum*, de saint Augustin.

9. *Librum pastoralem*, de saint Grégoire-le-Grand.

10. *Librum Boetii*, peut-être *la consolation philosophique.*

11. *Epistolam Leonis Papæ ad presbyteros.*—Encore un titre vague et insuffisant. Voir Patr., T. LIV, et la dissertation de Ballerini.

12. *Librum Boetii de Trinitate*, le même dont il est parlé plus haut, n° 5.

13. *Librum Expositionis Alcuini super Genesim.*—C'est le premier opuscule exégétique d'Alcuin, publié sous différents titres dans les Collections des Pères.

14. *Lamentationes Jeremiæ et cantica in uno volumine.*

15. *Decreta de libris recipiendis vel non recipiendis a Gelasio Papa.* — Cette décrétale, promulguée au concile de Rome de 496 et l'une des plus importantes de l'histoire de l'Église, ne se trouve pas dans la patrologie de Migne, il faut la lire dans les Bullaires et dans la Collection des Conciles.

16. *Cantica in uno volumine.*

17. *Librum Enchiridion.*—Est-ce le *Manuel à Laurent* de saint Augustin, ou le *Manuel* de Sextus, traduit par Rufin, qui paraît dans les catalogues sous tant de titres et que l'on attribue à tous les Sextus de l'antiquité ?

18. *Expositiones Hieronymi in cantica, cantica in uno volumine.*—Saint Jérôme n'a pas expliqué en son nom propre le Cantique des cantiques ; il a traduit seulement deux homélies d'Origène.

19. *Expositionem epistolæ ad Romanos,* d'un auteur inconnu.

20. *Glosas super Lucham.*

21. *Psalterium cum glosa minori.*

22. *Canones Nicæni Concilii.*

23. *Librum Exameron,* probablement de saint Ambroise.

24. *Johannem Evangelistam.*

25. *Sermones ex canticis.*

26. *Breviarium Amici.*—Le mot de bréviaire doit être pris étymologiquement, comme dans le *Bréviaire historique* de Liberat ; mais quel est cet Amicus? Il y avait alors un chanoine de ce nom, chancelier de l'évêque Arnaud, qui rédigea, en 1213, le traité d'alliance conclu à Bellegarde entre les deux villes d'Arles et de Nimes (Ménard , *Preuves*, p. 53). Du reste, il faut le dire, les *bréviaires* du XIII^me^ siècle font moins songer aux prêtres qu'aux troubadours.

27. *Item inveni librum Josue, Judicum, Hesther, Thobiæ, Judit, Rut, Raymundi archidiaconi.*—Cet archidiacre Raymond, dont nous n'avons pu retrouver la date, possédait une petite bibliothèque qu'il légua au Chapitre.

28. *Boetium de Trinitate.*

29. *Psalterium cum glosa minori.*

30. *Jeronimum super Marcum* Raimundi Archid.

31. *Librum Psalmorum* magistri R. Archid.

32. *Sententias* Stephani de Sancto Martiale.—On connaît un chroniqueur, nommé Étienne de Sauvigny , bibliothé-

caire de S. Martial, à Limoges ; mais il vivait dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle (Daunou, *Hist. litt. de la France*, XVII, 301). Le titre de *Sentences* était alors le plus à la mode pour tous les ouvrages de théologie ou de droit canon.

33. *Decreta pauperum* R. Archid. — Ce titre rappelle la *Bible des Pauvres* de S. Bonaventure. On pourrait croire qu'il s'agit ici d'un abrégé ou répertoire de droit canonique à l'usage des religieux mendiants ou *pauvres* volontaires. Il est vrai qu'en 1219, S. François d'Assise et S. Dominique avaient à peine reçu l'approbation de leurs règles. Mais les *Pauperes commilitones Christi*, c'est-à-dire les Templiers, institués depuis 1118, avaient à Saint-Gilles une maîtrise et à Nimes même certaines propriétés(1). En outre, une Congrégation religieuse s'était développée dans les provinces du Midi, pendant les premières années du XIII^e^ siècle, sous le nom de *Pauperes catholici*. Le fondateur de cet ordre, Durand de Huesca, Vaudois converti au colloque de Pamiers, écrivit plusieurs traités contre les hérétiques (2).

(1) Notre bibliothèque municipale possède d'importants documents sur les Templiers. Outre les pièces de leur procès publiées par Ménard, un beau manuscrit du XIII^e^ siècle qui appartenait autrefois au collège des Jésuites de Nimes (n° 13,733 du catalogue) contient à la suite de plusieurs ouvrages de saint Augustin : 1° la règle des Chevaliers du Temple, rédigée par Jean Michaëlensis (fol. 156) ; 2° une exhortation que le Rubriciste et M. Molinier avec lui, attribuent à Hugues de Saint-Victor, mais qui appartient au prieur général des Chartreux, le bienheureux Guigues du Chastel (fol. 169) ; 3° une autre exhortation de saint Bernard au grand maître Hugues des Payens et à ses compagnons (fol. 172-183). Le texte de ces trois pièces pourrait être utilement comparé aux textes imprimés : nous y reviendrons un jour.

(2) L'histoire des *Pauvres catholiques* est trop peu connue ; elle intéresserait cependant nos diocèses de Nimes et d'Uzès. Les sources sont dans la chronique de Guillaume de Puylaurens (*Historiens de France*, 1833, T. XIX, p. 200), et surtout dans les *Regesta* d'Innocent III. La lettre 196 du XI^e^ livre contient la formule de profession de Durand et de ses frères ; ils s'engagent en particulier à dépenser leurs forces dans l'enseignement, la prédication, la lutte contre toutes les sectes. Les frères les plus doctes

Digitized by Original from

34. *Epistolas Pauli* ejusdem R.

35. *Summam decretorum.*—Peut-être le même ouvrage que la *Summa legum* d'un canoniste de Paris qui commentait le décret de Gratien, à la fin du XII^me^ siècle. Mais les ouvrages de ce genre abondaient alors.

36. *Librum psalmorum* R. Archid.

37. *Quinque libros Moysi* Archid. R. in uno volumine.

38. *Librum Regum et Paralipomenorum et Ezdraz* R. Archid.

39. *Epistolas Encelmi.*

40. *Librum Exodi, Sententias* (ne serait-ce pas simplement les *Proverbes ?*) *Duodecim prophetas, Ezechiel, Daniel,* Rai. Arch.

41. *Quatuor Evangelistas* quas R. Sacrista fecit fieri ex libris Archid. — Ce sacristain, dont le nom commence par un R, et qui réunit sans doute en un volume les quatre Évangélistes de la collection de l'archidiacre, est lui-même un Raymond, et probablement le prédécesseur immédiat de Bertrand du Pont. Il assistait comme témoin, le 25 août 1216, à un acte, par lequel Simon de Montfort accordait aux habitants de Nimes l'exemption des péages dans toute l'étendue de ses domaines (1). La note du numéro 41 est intéressante ; elle témoigne que le sacristain de la basilique n'était pas le simple gardien de la Bibliothèque du Chapitre, mais qu'il était chargé, en outre, de l'administrer, de l'enrichir de nouveaux volumes et de faire relier les pièces éparses (2).

et qui auront fait leurs preuves pourront discuter solennellement avec les hérétiques. D'autres seront chargés des écoles, sous la direction des évêques. Les professeurs seront *honestiores et instructiores in lege Domini et in sanctorum Patrum sententiis. Cf. Patr. Lat.* T. CCXV, p. 1513. Dom Vaissette a résumé en quelques lignes ces documents : *Histoire du Languedoc,* T. III, p. 147.

(1) Ménard, *preuves*, p. 54.

(2) Cette liste de livres occupe les lignes 18-29.

Cependant nous ne pouvons accorder à cette première liste qu'une importance secondaire. La plupart des auteurs cités sont connus et leurs ouvrages nous restent. Deux noms seulement, ceux d'Amicus et d'Étienne de Saint-Martial sont nouveaux dans l'histoire littéraire, et le *Bréviaire* de l'un et les *Sentences* de l'autre n'exciteront sans doute que de faibles regrets.

Ce qui est plus fâcheux, ce qu'il faut cependant constater, c'est qu'*aucun des quarante et un manuscrits de cette première série n'existe actuellement dans notre bibliothèque publique*. Sans doute l'identité du titre n'aurait pas été une preuve suffisante de l'identité du volume, ni même de la parenté des deux manuscrits, mais nous n'avons pas même joui de cette simple coïncidence. Rien, absolument rien de ce qui se trouve dans notre dépôt municipal ne se trouvait le 11 janvier 1219 dans l'armoire de la crypte de la Basilique. Cette disparition complète est un préjugé grave qui n'a rien d'encourageant pour nos petites espérances. Mais les trésors littéraires du Chapitre ne sont pas épuisés ; tandis que nous nous attardons, le chanoine Bertrand du Pont et son cortège continuent paisiblement leurs recherches ; suivons leurs pas : nous serons plus heureux peut-être du côté du cloître.

(*A continuer*).

EDM. BOUVY,
des Augustins de l'Assomption.

UN ENFANT DE NIMES [1]

I

Les possessions françaises dans l'Amérique du Nord, au commencement du XVII[e] siècle, comprenaient près des deux tiers de ce vaste continent. Les vieilles cartes, tracées par les Delisle, signalent seulement, sur le bord de la mer Atlantique, à la frontière du Mexique, un petit groupe de colonies anglaises, noyau des futurs États-Unis. Tout le reste appartenait à la France, sauf la Floride, l'ancienne terre des Bretons, alors aux Espagnols.

Un siècle plus tard, nos colonies, un peu amoindries par suite du traité d'Utrecht, s'étendaient encore de la Louisiane au Canada et au Labrador, à travers la vallée de l'Ohio qui mettait en communication nos possessions du Nord et nos possessions du Sud, reliées entre elles par une ligne de postes militaires. A cette époque, il est vrai, la Louisiane ne comptait qu'une ville, la Nouvelle-Orléans, et, en remontant vers l'Ouest les rives du Mississipi, quelques rares établissements. Le vrai centre de notre puissance et de notre civilisation était le Canada, avec Québec pour capitale.

Exploré en 1535 par Jacques Cartier, colonisé au commencement du XVII[e] siècle par Samuel de Champlain, le Canada avait reçu de Henri IV le nom de « Nouvelle-

(1) Reproduction autorisée seulement pour les journaux abonnés à la Société des Gens de lettres.

France, » et de Colbert une administration toute française. La coutume de Paris était son code.

Les Hollandais et les Anglais nous disputèrent, dès le début, notre conquête. L'Angleterre s'en empara même une fois, mais Richelieu en obtint la restitution à la paix de Saint-Germain, en 1632.

Depuis ce moment, le gouvernement anglais n'avait pas cessé d'avoir l'œil ouvert sur le Canada. Ce n'était pas seulement pour le large fleuve de Saint-Laurent et pour les trois villes et les nombreux villages semés sur ses rives: ce n'était pas seulement pour les forteresses, les pêcheries, les comptoirs, la flotte, l'immense commerce de pelleteries de notre colonie qu'il en enviait la possession. C'est parce que ses propres colons étouffaient dans l'étroite région où ils étaient resserrés entre la mer et les monts Apalaches.

Du haut de leurs rochers stériles, ces colons avaient entrevu les « prairies vierges, couvertes de seigle sauvage, d'herbes bleues et de trèfle blanc, au milieu desquelles paissaient des troupeaux de buffles, et ces campagnes ouvertes, plantées d'arbres fruitiers et délicieusement arrosées par les cours d'eau, » qui, à perte de vue, s'étendent vers l'Ouest. Or, pour pénétrer dans cet Ouest inconnu qui était l'avenir, il fallait se rendre maître de la vallée de l'Ohio et, pour rester maîtres de cette vallée, atteindre la France au cœur de sa puissance transocéanienne, c'est à dire au Canada.

« Un établissement dans la vallée de l'Ohio, écrivait Thomas Ponwal, gouverneur des colonies anglaises, dans un mémoire adressé à son gouvernement, donnera de la force et de l'unité à notre empire d'Amérique et nous assurera la possession du pays. Mais, par dessus tout, la chose est nécessaire ; les plantations anglaises sont à bout ; elles sont colonisées jusqu'aux montagnes. » Le Canada fut l'enjeu de la partie engagée sur les bords de l'Ohio.

Sous prétexte que le vénitien Sébastien Cabot, naviguant pour le compte de Henri VII, roi d'Angleterre, avait longé, sans même y débarquer, la côte orientale de l'Amérique, le gouvernement britannique revendiqua la propriété de cette vallée que les Français possédaient depuis soixante-dix ans. Il y concéda six cent mille acres de terre aux planteurs virginiens qui venaient de s'organiser en association de défrichements sous le nom de compagnie de l'Ohio.

Aussitôt que ces planteurs ainsi assurés de l'appui de l'Angleterre, eurent réussi à soulever en leur faveur, de l'autre côté des monts Apalaches, quelques peuplades de Peaux-Rouges, ils n'hésitèrent plus à franchir la montagne frontière.

Dans leur marche vers l'ouest, marche qui commençait à peine, mais qui ne devait s'arrêter qu'aux rivages alors ignorés de l'océan Pacifique, ils se trouvèrent bientôt en face des Français qui, à leur approche avaient construit le fort Duquesne sur l'emplacement même où s'élève aujourd'hui la ville de Pittsburg.

Le 25 mai 1754, s'échangèrent dans « les Grandes Prairies » les premiers coups de feu entre un détachement français et un détachement anglais. Ce dernier, contraint de se refugier dans une petite forteresse, dut s'y résigner à une capitulation, au bas de laquelle se lit pour la première fois le nom, encore inconnu, de Georges Washington, chef du bataillon vaincu.

Ces coups de feu, tirés en plaine paix, eurent un retentissant écho en France et en Angleterre. Chacun des deux gouvernements se mit à l'œuvre pour soutenir sous main ses colons.

Sans que les hostilités fussent formellement déclarées, les navires des deux nations se criblaient de boulets, lorsqu'ils se rencontraient au loin ; leurs colons se ruaient

avec fureur les uns sur les autres. La frontière du Canada était en feu.

Depuis deux ans déjà durait cette situation étrange de deux gouvernements dont les ambassadeurs paradaient ensemble à toutes les fêtes de Saint-James et de Versailles et dont les sujets s'égorgeaient en Amérique, lorsque, le 18 mai 1756, à la suite de l'ordre envoyé par l'amirauté anglaise à tous ses vaisseaux de courir sus à tous les navires français, quels qu'ils fussent, Louis XV demanda formellement réparation au roi Georges II. Officiellement, cette fois, la paix était rompue.

Quatre mois auparavant, le 25 janvier, un des plus brillants colonels de l'armée française, le marquis de Montcalm, avait reçu de M. d'Argenson, alors secrétaire général au département de la guerre et ministre un an plus tard, la lettre suivante :

« Peut-être ne vous attendiez-vous plus, monsieur, à recevoir de mes nouvelles au sujet de la conversation que j'ai eue avec vous le jour que vous êtes venu me dire adieu à Paris. Je n'ai pas cependant perdu de vue un instant, depuis ce temps-là, l'ouverture que je vous ai faite alors, et c'est avec le plus grand plaisir que je vous en annonce le succès. Le roi a donc déterminé sur vous son choix pour vous charger du gouvernement de ses troupes dans l'Amérique septentrionale, et il vous honorera à votre départ du grade de maréchal de camp. »

Le 3 avril 1756, Montcalm s'embarquait, à Brest, sur la frégate *la Licorne,* emmenant avec lui pour aide de camp un jeune homme de vingt-sept ans qui, après avoir brillamment débuté au barreau, était entré dans l'armée sans interrompre pour cela ses études sur la géométrie, dont un fauteuil à l'Académie des sciences devait être un jour la récompense. Ce capitaine de dragons, affrontant pour la première fois la mer où il devait trouver la gloire, s'appelait **Bougainville.**

La seconde frégate portait un autre officier, également réservé à une haute destinée. C'était ce chevalier de Lévis qui, après des merveilles de bravoure au Canada, devait y succéder à Montcalm dans le commandement des troupes et, plus heureux que ce dernier, rentrer en Europe pour y mourir maréchal de France.

II

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, le nouveau général en chef de l'armée royale dans l'Amérique du Nord, était né le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nimes. Il avait eu pour gouverneur son concitoyen Louis Dumas, l'inventeur du bureau typographique. Sous cet habile maître, il avait appris à aimer les langues anciennes qu'il parla et écrivit toute sa vie.

C'était là d'ailleurs un goût de famille. Son jeune frère, élève du même professeur, mourut à sept ans, parlant déjà l'hébreu, le grec et le latin.

Peu de lettrés ont reçu une éducation littéraire aussi parfaite que ce gentilhomme, devenu soldat à quatorze ans, qui, du camp d'Otrebach, en 1734, écrivait à son père :

« J'apprends l'allemand, et je lis plus de grec, grâce à la solitude, que je n'en avais lu depuis trois ou quatre ans. »

Il savait Corneille par cœur ; il faisait sa lecture journalière du texte grec de Plutarque. Une des ambitions de sa vie fut d'entrer à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Au lieu de la place qu'elle ne lui aurait certainement pas refusée, elle n'eut à lui décerner, hélas ! qu'une épitaphe, gravée aujourd'hui à Québec sur la tombe lointaine du brave Languedocien. Mais il suffit de lire ses rapports et ses lettres d'un style si vif, si net, si clair, si simple, si français, pour reconnaître que ce n'est pas seu-

lement à l'Académie des inscriptions et belles lettres que cet érudit, spirituel et vaillant soldat eût mérité de siéger, mais à l'Académie française.

Montcalm fit sa première campagne sous le vieux maréchal de Berwick. Plus tard, en Bohême, il se lia d'amitié avec le héros de l'escalade de Prague, l'intrépide Chevert. Blessé devant Plaisance, en Italie (1746), de cinq coups de sabre ; blessé de nouveau, l'année suivante, à l'assaut du col d'Exilles, il n'était pas encore parvenu, malgré ses exploits, ses blessures et ses talents, à mettre son nom en lumière quand il fut appelé au commandement envié de l'armée du Canada.

Sa modestie lui avait toujours nui jusqu'alors. Il est impossible de porter cette vertu plus loin qu'il ne l'a fait dans un temps où, comme aujourd'hui, le savoir-faire valait mieux que le savoir, et où l'esprit d'intrigue et l'art de se mettre tapageusement en relief servaient mieux un homme que le mérite et la réserve.

Ses rapports sont des modèles de simplicité antique.

« Le succès, écrivait-il après la victoire de Carillon (6 juillet 1758), est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat ; pour moi je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses. »

— « Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, écrit-il encore, le soir même de la bataille, dans l'abandon d'une amicale familiarité, quelles troupes que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

Deux jours après, sur une grande croix de bois plantée sur le champ de bataille, il inscrivait ces vers latins composés par lui :

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat.

Sentiment du devoir, humilité chrétienne, abnégation patriotique, grâce de l'esprit, fermeté du caractère, l'homme est là tout entier.

Digitized by CITY OF MIC

Au physique, Montcalm était un petit homme, alerte, sec, nerveux, de fière mine, à l'œil pétillant. Homme d'action par dessus tout, d'une rare promptitude de coup d'œil et de main, imagination ardente, mais jugement froid et précis, il ne laissait rien, jusque dans les longues heures de solitude des durs hivers canadiens, à l'absorbante rêverie. Et pourtant que de chers souvenirs venaient solliciter sa pensée !

Marié, par une sorte de pressentiment de sa destinée, à la petite nièce d'un ancien intendant de la Nouvelle-France, J.-B. Talon (petit neveu lui-même du grand Omer Talon), il en avait eu plusieurs enfants qu'il adorait comme il adorait sa femme.

« J'ai eu dix enfants, a-t-il écrit dans son journal de 1752 ; il ne m'en reste que six... Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer pour ce monde et pour l'autre !

Cette famille aimée, il avait dû la laisser en France. « Adieu, mon cœur, écrit-il à la marquise de Montcalm, pendant l'hiver de 1758-59, le dernier de sa vie, je soupire après la paix et toi ; aimez-moi tous. Quand reverrai-je mon Candiac ? Il faut que ma santé soit bonne ; mais elle s'use par le travail, car ici il faut être tout et de tout métier : bonne école pour le détail. Je t'aime plus que jamais... »

Ces révoltes d'un cœur souffrant, ces retours en rêve vers le pays et les êtres chéris, vers le bonheur perdu, sont rares chez lui. Dans la plupart de ses lettres à sa mère, à sa femme, c'est de ses devoirs plutôt que de ses sentiments qu'il leur parle. Sa tendresse pour elles et pour ses enfants s'y trahit à chaque ligne, mais le patriotisme y tient la première place. Elles sont pleines surtout de détails sur l'état du pays, sur les efforts à faire, sur les moyens à employer pour conserver à la France la colonie qu'il est chargé de défendre.

«Nous ne pouvons douter, écrit-il à sa mère, le 18 avril 1758, que les Anglais, qui ont reçu du renfort, n'aient dans

l'Amérique septentrionale, avec leurs montagnards d'Ecosse, vingt-trois bataillons de troupes de la vieille Angleterre bien complets. Quand même nous ne ferions qu'une défensive, pourvu qu'elle arrête l'ennemi, elle ne sera pas sans mérite. Pour cette année-ci, je croirai faire beaucoup de parer à tout ; aussi n'attendez rien de brillant ; je veux être Fabius plus qu'Annibal, et c'est nécessaire. »

« Vous me saurez gré, lui écrit-il encore, le 21 novembre de la même année, de vous écrire jusqu'au dernier moment pour répéter cent fois qu'occupé du destin de la Nouvelle-France, de la conservation des troupes, de l'intérêt de l'état et de ma propre gloire, je songe toujours à vous tous. Nous avons fait de notre mieux en 1756, 1757 et 1758. Ainsi soit en 1759, Dieu aidant, si vous ne faites la paix en Europe. Je combattrai au mieux avec ce que j'aurai, un contre six ! »

« L'ennui ne tue pas, et je le vois bien, mande-t-il le 12 avril 1758 à sa femme ; ma santé a été médiocre cet hiver, mais ce n'a été que des misères. Je me flatte néanmoins de soutenir une campagne où il y aura travail d'esprit et travail de corps. Je voudrais avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et les vivres. Cependant, j'espère en Dieu ; il a combattu pour moi le 8 juillet. Au reste, sa volonté soit faite ! Quel dommage que nous n'ayons pas davantage d'aussi valeureux soldats ! »

Dans une autre lettre à sa mère, il entre dans le menu détail de sa vie et de celle de ses officiers ; il lui précise le prix exorbitant des vivres : le bœuf, 30 ou quarante sous la livre ; le pain, 10 sous ; le sel, 45 francs le minot ; la pinte de vin, 10 francs ; les œufs, 3 francs la douzaine. Pour les vêtements, même difficulté de s'en procurer. Une paire de souliers coûte 40 francs ! « Le lieutenant meurt de faim avec ses 115 francs par mois, ainsi que son général en chef avec ses 25,000 francs par an, qui en doit autant et mange... »

Cet esprit et ce style tout français, cet accent d'abnégation patriotique et de résignation chrétienne, cette constante et minutieuse préoccupation des intérêts qu'il a mission de protéger, se retrouvent dans toutes ses lettres. Au-dessus de tout, même de sa famille, il place le devoir, la patrie, et sa mort vient attester la sincérité du sentiment qui a rempli sa vie.

Tel est le héros, aimé et admiré dans le pays où il est mort, trop oublié dans celui où il est né, pour qui semble enfin sonner l'heure de la réparation. M. Durfieux, dans son *Précis de l'histoire du Canada*, le R. P. Sommervogel, dans sa publication des *Lettres intimes de Montcalm*, le R. P. Martin dans son livre sur le *marquis de Montcalm et les dernières années de la domination française au Canada;* M. Charles de Bonnechose dans son ouvrage sur *Montcalm et le Canada français*, et tout dernièrement un de nos compatriotes, M. Edmond Falgairolles, dans son étude *Montcalm devant la postérité*, ont rendu au noble languedocien un hommage consacré par le vote récent du Conseil municipal de Paris qui a donné à l'une des nouvelles rues de la capitale le nom du marquis de Montcalm.

Essayons à notre tour, après ces éloquents écrivains, de raconter une histoire qui a tout l'attrait du roman. N'offre-t-elle pas, en effet tous les caractères d'un roman véritable cette guerre « où le highlander écossais et le grenadier français à la queue enrubannée et en habit blanc combattaient l'un contre l'autre, à côté de l'Iroquois ou du Huron à plume d'aigle, — guerre de surprises, de combats corps à corps, dans laquelle les décharges d'artillerie et le roulement des tambours répondaient, dans les forêts profondes, aux hurlements des Peaux-Rouges et au fracas des cataractes ? » Quel drame plus riche en péripéties, en changements à vue, en incidents pittoresques que ce gouvernement entremêlé de visites chez les sauva-

ges, de sanglantes rencontres avec les anglais et de fêtes splendides à Québec et à Montréal ? Quelle source d'émotions plus féconde que le patriotisme de ces pauvres Canadiens, de ces héros de la guerre de Trente Ans à qui Colbert, en récompense de leurs glorieux services, avait accordé des terres sur les rives du Saint-Laurent et qui, au bout d'un siècle, restés toujours Français de cœur, de langue et de religion au milieu des sauvages et des Anglais, demeuraient désespérément attachés à la patrie qui les abandonnait ?

(A suivre)

FRÉDÉRIC BÉCHARD.

LES TRESSES D'ANGÈLE [1]

(SUITE ET FIN)

S'il se fut agi de M^lle de Maussé, de M^lle Thomas Bouniol ou de tout autre ayant l'étoffe d'une comtesse des Rocheuses, la mère d'Urbain y aurait certainement regardé à deux fois avant de condescendre à des avances capables de la compromettre et de l'engager. Mais Angèle Martin était, comme on dit, sans conséquences..... C'est pourquoi M^me des Rocheuses retenait toujours sa main, regardant la salle d'ouvroir du haut de son fauteuil présidentiel avec un malicieux sourire, et attendant visiblement que le silence se fit pour pouvoir élever la voix.

Ce ne fut pas le silence qui vint pourtant, mais un peu d'accalmie.

« Je crois que nous causons trop, mesdames, dit la comtesse des Rocheuses, s'accusant elle-même avec une fine ironie pour avoir bonne grâce à accuser les autres. Je propose, continua-t-elle, de faire la lecture prescrite par nos statuts et que nous négligeons un peu depuis quelque temps. Mlle Angèle, vous êtes arrivée en retard, vous méritez d'être mise à l'amende, c'est vous qui allez être la lectrice. » Dans la pensée de Mme des Rocheuses, cela se traduisait ainsi : personne ne lit comme vous avec intelligence et avec goût, chère enfant, et je voudrais avoir tou-

(1) Voir la 1re liv., janvier 1887.

jours un prétexte qui me permit de vous choisir pour cet office, sans blesser aucune susceptibilité. Et la comtesse mit la *Semaine religieuse* dans les mains d'Angèle qui la prit docilement et entama le dernier mandement de l'évêque sans prendre garde aux airs distraits de l'auditoire, à cette trop grave lecture.

Mme des Rocheuses sourit :

Passez aux nouvelles, Mlle Angèle, dit-elle.

Angèle tourna quelques feuillets :

« Le pèlerinage pour Jérusalem, organisé dans nos régions, prendra la mer au mois d'avril.

— » Les prédications du Carême à Notre-Dame attirent » chaque soir une foule compacte dans laquelle l'élément » masculin, par une heureuse exception, n'est pas le moins » nombreux.

» L'œuvre de la libération du territoire, dont nous avons » déjà parlé plusieurs fois à cette même place, prend » une extension de plus en plus grande et suscite des » dévouements que l'on est fier d'enregistrer. Tous les » cœurs catholiques sentent que cette œuvre patriotique » est une œuvre chrétienne... Et n'est-ce pas une suprême » miséricorde, en effet, que de racheter, non plus un » frère et un concitoyen captif des barbares, mais la pau- » vre patrie française prisonnière de l'étranger !

» Et tous ceux qui, retenus par quelque obstacle invin- » cible, frémissaient naguère de leur oisiveté, et enviaient » les soldats improvisés assez heureux pour pouvoir com- » battre et mourir, ceux-là viennent réclamer aujourd'hui » avec empressement leur part de sacrifice, surtout les » femmes, toujours fidèles à la patrie et à Dieu ! N'ayant » pu donner leur sang, elles donnent leur or et leurs » bijoux. Et celles qui ne possèdent ni or ni parures, celles » qui demandent à un labeur rude et incessant leur pain » de chaque jour, prélèvent sur ce pain péniblement gagné,

» l'obole sainte et la dîme volontaire destinée à payer la » rançon de la France.

» C'est ce qui vient d'arriver non loin de nous, à Rodez, » à la Congrégation de Sainte-Anne exclusivement com- » posée par de pauvres servantes. Elles se sont réunies » au nombre de cinquante et ont offert chacune un mois » de leurs gages, ce qui a produit une somme de mille » francs donnée de bien bon cœur, disait l'excellente fille » qui est leur présidente, « pour mettre au plus tôt les » Prussiens dehors. »

La voix d'Angèle tremblait légèrement en achevant cette lecture ; mais elle n'était pas la seule émue. Ce trait avait trouvé de l'écho dans toutes les âmes. C'est qu'on avait tant souffert pendant cette terrible année 70-71 ! On avait subi de si longues angoisses et appris tant de sinistres nouvelles, versé tant de larmes !... Et quand, à la guerre impitoyable, avait succédé la paix désastreuse, comme la mort, hélas ! succède à l'agonie, chacun de nous avait senti dans son cœur un déchirement si étrange qu'on s'était pris à aimer la France davantage pour tout ce qu'elle avait coûté de douleurs. Et maintenant, il semblait la voir cette grande figure de la patrie se lever dans son deuil, mutilée et sanglante pour tendre la main à ses enfants, implorant d'eux une suprême aumône. Honte à qui fut resté indifférent !

Ces femmes pouvaient être frivoles, coquettes, médisantes, hélas ! par étourderie ; mais au fond, après tout, c'étaient des femmes françaises et des femmes chrétiennes, et leur âme vibrait à ces pensées.

Mme des Rocheuses n'eût point à proposer la quête qu'elle avait préméditée, on la vota par acclamation, et la présidente de l'ouvroir passa elle-même dans les rangs, tenant à la main une bourse de velours bleu, dans laquelle les pièces d'argent et les pièces d'or tombaient pressées. Une jeune femme à la mise un peu bien mondaine pour un

Original from

ouvroir de charité, s'excusa d'être prise au dépourvu, et détachant de son poignet gauche un riche bracelet, le laissa tomber dans la bourse. Une autre, excitée par cet exemple, ôta de ses oreilles deux fines marguerites en brillants...

Angèle était devenue pâle. Ah ! ce n'était pas comme d'ordinaire, en pareille circonstance, l'humiliation de voir sa pauvreté étalée publiquement. L'humiliation, Angèle ne la sentait pas ! Elle ne pensait qu'à l'œuvre patriotique, elle ne sentait que la douleur de ne pouvoir y prendre part. Quand Mme des Rocheuses revint vers elle, après avoir fait le tour de la salle, et lui tendit la bourse, Angèle dit d'un ton contenu, mais en trahissant son angoisse intime par l'expression de son visage et l'altération de sa voix: « Moi, Madame, je n'ai point d'argent et je n'ai point de bijoux. »

Mme des Rocheuses éprouva un sentiment de peine inexprimable ; car elle vit d'un seul coup d'œil tout ce qui se passait dans cette pauvre âme palpitante. Néanmoins, avec son tact de femme du monde, elle voulut essayer de panser la blessure ou tout au moins de la voiler aux regards. « Ce n'est pas votre faute, chère enfant, dit-elle d'un ton dégagé, vous n'étiez pas prévenue... Mesdames, ajouta-t-elle en élevant la voix, celles d'entre vous qui n'étaient pas munies aujourd'hui de leur porte-monnaie sont fort excusables, puisque cette quête a été tout à fait improvisée. Mais il est temps encore d'y concourir.

» Demain et les jours suivants, celles qui n'ont pu me donner aujourd'hui ou qui voudraient participer plus largement à la bonne œuvre, peuvent m'apporter leur obole. Je serai chez moi de midi à une heure. »

IV. — POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Angèle sortit de l'ouvroir le cœur gros, impatiente de raconter à sa mère, qui était toujours sa confidente, la

Digitized by MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

scène qui venait d'avoir lieu, et de lui demander une somme si minime qu'elle fût, pour la remettre le lendemain à Mme des Rocheuses.

En arrivant chez elle, elle ouvrit avec une certaine vivacité la pièce où Mme Martin travaillait d'ordinaire, et elle l'aperçut, en effet, à sa place habituelle, assise sur la chaise auprès de la fenêtre, sa corbeille à ouvrage devant elle, et très affairée à couper et à comparer ensemble des morceaux d'étoffes de deux nuances différentes, la plupart usés et fanés. La chère dame cherchait à résoudre le difficile problème de faire avec deux vieilles robes une robe neuve. Faire du neuf avec du vieux! C'est là la pierre philosophale que cherchent ici-bas tant d'économistes féminins. Plusieurs, hélas ! dans le vain espoir de réconcilier l'irréconciliable, c'est à dire l'élégance avec la pauvreté ; mais la plupart pour combiner simplement la décence des habits avec la plus stricte épargne, et tel était le cas de Mme Martin.

Elle pouvait avoir de quarante à quarante-cinq ans. Son visage, jeune encore, mais un peu fatigué, sous une épaisse couronne de cheveux blonds dont la nuance d'or bruni rappelait les tresses d'Angèle, avait une expression de douceur et d'apaisement d'un charme profond. La pièce où elle se trouvait, qui était le lieu de réunion de la famille, servant à la fois de salon, de salle à manger et de cabinet de travail, rappelait par son arrangement toutes ces destinations diverses.

Sur la cheminée, une de ces pendules à colonnes, démodées depuis vingt ans, mais solides et fidèles, et ayant retenu de l'époque de leur jeunesse la louable coutume de marquer l'heure consciencieusement. De chaque côté, deux flambeaux de cuivre imitant le bronze, contemporains de la pendule, et deux jolis vases de faïence plus modernes, émaillés de fleurs aux nuances fines, peintes par la main habile d'Angèle. Devant la pendule, entre les

deux vases, à la place d'honneur, comme il convient dans une maison chrétienne, un crucifix.

Autour du foyer et dans le reste de l'appartement, quelques-uns de ces vieux meubles amis, avec qui l'on a coutume de vivre, et qu'il est presque doux de ne pouvoir remplacer. — Un tapis au crochet tunisien, confectionné par la mère et la fille, une machine à coudre, des livres d'écolier... Et il y avait du bien-être, de la gaieté, comme une atmosphère de tendresse et de vie intime dans cette pièce où vraiment nous nous serions sentis plus à l'aise que dans certains salons solennels de notre connaissance, pleins de magnificences et de housses, véritables sanctuaires ouverts seulement les jours de réception et où l'on serait tenté de s'excuser d'avoir dérangé un meuble ou apporté un grain de poussière.

Angèle traversa cet appartement familier et fut en deux pas auprès de sa mère. Elle vit de suite à quoi elle s'occupait :

— Ah ! maman ! que faites-vous là, s'écria-t-elle ! vous ne tirerez rien de bon de toutes ces vieilleries ;

Vous savez bien qu'il vous faut acheter une robe neuve cet hiver.

— Acheter ! acheter ! c'est bien vite dit, répartit Mme Martin d'un air enjoué. Ces morceaux sont très bons, ne te déplaise. Tiens, vois, en recoupant la jupe et en ajoutant une bande de l'autre étoffe dans le bas. Acheter, ma fillette ! et comment arriverons-nous jusqu'au mois d'avril, où je dois toucher le trimestre de notre petite pension, si je fais une grosse dépense maintenant ?

Elle disait tout cela en souriant, et l'on voyait qu'elle n'avait pas une ombre de rancune contre la vieille compagne de sa vie, la pauvreté.

Angèle baissa la tête : elle ne trouvait plus le courage de faire sa confidence et de présenter sa demande.

En ce moment, le collégien revint bruyamment de classe,

sauta au cou de sa mère, sauta au cou d'Angèle, raconta qu'il avait été second en version latine, premier en français et qu'il lui fallait de l'argent pour acheter du papier, de l'encre, un nouveau livre classique.

La mère sourit quand elle entendit énumérer les bonnes places, mais elle soupira un peu quand l'écolier parla d'argent. Angèle se tut, hélas! elle se sentait bien plus pauvre que les servantes de Rodez! et dans ce moment elle enviait leur sort, elle enviait la condition humble et le travail grossier qui leur permettait au moins de gagner un salaire et d'avoir quelque chose à donner pour une œuvre sainte.

Mais elle cacha sa déception, aida la vieille bonne à faire les derniers apprêts du repas, puis au cours de la soirée, elle se plongea, pour faire travailler son jeune frère, dans les dédales compliqués des déclinaisons latines, tandis que la mère, toujours douce et sereine entre ses deux enfants, continuait la confection de sa fameuse robe, et que là-haut, à la muraille, le portrait du père mort, vaguement éclairé par la lampe, semblait regarder et bénir sa famille groupée sous ses yeux.

A dix heures, Angèle était dans sa chambrette, en face d'elle-même, seule, enfin! Car n'ayant pu s'ouvrir à sa mère, elle sentait le besoin de se dilater dans la solitude.

C'était une vraie chambre de jeune fille presque enfantine et presque monastique avec ses rideaux de percale blanche, ses murs blancs, son ameublement digne d'une cellule. Point d'autre ornement que quelques images pieuses, un bénitier entouré d'un grand chapelet de Lourdes, une statue de la Sainte Vierge posée sur un coffret. Il semble qu'on devait être bien, là, pour dormir et pour prier. Et de cet ensemble si modeste et presque austère, il se dégageait un parfum de jeunesse et de paix, une harmonie douce et virginale qui est peut-être encore un des secrets bénis de la pauvreté, et que le luxe des meu-

bles et des tentures eût fait sans doute envoler bien vite.

Angèle se laissa tomber sur une chaise et se mit à penser: Voyons, n'aurait-elle rien de personnel, rien qui fût bien à elle et qu'elle pût vendre ou engager pour la libération du territoire ? Elle alla vers sa petite table, attira à elle le coffret qui supportait la statue de la Vierge, et l'ouvrit. Ses yeux tombèrent sur divers paquets de papiers liés par des faveurs bleues ou roses, lettres d'amies, souvenirs de première Communion. Elle les écarta vivement et s'en fut chercher tout au fond de la cassette, une petite boîte en carton qui contenait une enfantine parure de corail. Et Angèle regarda les boucles d'oreilles, elle fit onduler le collier sur sa main, mais en y regardant de près, la monture des boucles d'oreilles n'était que de l'argent doré, et les perles du collier simplement enfilées sur un cordon rouge se rejoignaient par une frêle agrafe d'argent. Elle laissa tomber ces pauvres bijoux, découragée. Cela n'a aucune valeur, dit-elle, et je ne trouverai pas à le vendre.

Et comme elle penchait la tête, toute attristée, l'une de ses nattes revenait devant son épaule et traînait sur la table, et la jeune fille, pensive et distraite, jouait avec, machinalement. Tout à coup la scène aperçue en traversant la place se présenta à son esprit avec une intense réalité.

Son oreille perçut nettement cette parole qui tantôt l'avait fait sourire : « Oh les splendides tresses! j'en donnerais bien trois pièces d'or ! » Et la pensée du sacrifice apparut en même temps à son esprit, si soudaine et si impérieuse, qu'elle en poussa presque un petit cri : « Mes cheveux ! » dit-elle en saisissant ses tresses par un mouvement instinctif qui, peut-être, n'eût pas fait sourire si on l'eût vu, tant il était angoissé.

Et après ce premier élan, elle s'arrêta, oppressée, silencieuse, toujours assise devant sa table, en face de la petite statue de la Sainte Vierge, sa cassette ouverte à côté d'elle.

Digitized

« Mon Dieu ! dit-elle au bout d'un instant, est-il possible que je tienne tant à mes cheveux. Mes compagnes de classe, Blanche et Marie, les ont laissé couper si gaiement, quand elles ont pris l'habit religieux ce printemps dernier.

— Mais moi, je n'ai pas la vocation religieuse ;

Je n'ai pas la vocation religieuse ; la belle raison en vérité ! N'ai-je donc pas la vocation chrétienne du courage, de l'abnégation et du sacrifice !

Et je croyais tout bonnement que j'aurais eu de la joie à mourir pour la France ! En voyant passer M^me^ des Rocheuses, sa bourse à la main, je pensais : elle a donné plus et mieux que toutes les autres, elle ; elle a donné du sang de son fils, elle est bien heureuse d'avoir donné cela. Et si mon frère avait été grand, j'aurais voulu, moi aussi, le voir partir pour la guerre. Misère ! Et pour délivrer la France de l'occupation étrangère, je regrette de couper mes cheveux ! mes cheveux qui ne servent qu'à me rendre vaniteuse.....

Et Angèle se mit à genoux et pria, toute honteuse de sentir des larmes traverser sa prière. Que voulez-vous ? Elle avait beau faire ; cela lui coûtait horriblement.

Elle dormit cependant, car sa journée avait été saintement laborieuse, elle dormit sans doute cette nuit-là, abritée sous l'aile grande ouverte de son ange gardien, sous un pan du manteau de la Vierge Marie ; et le lendemain.....

Le lendemain, comme Mme des Rocheuses passait sur la grande place pour se rendre à la messe de l'hospice, selon sa coutume fidèle, elle aperçut, non loin d'elle, se glissant d'un air mystérieux entre les tentes de la foire, une jeune fille qui lui parut ressembler beaucoup à Angèle Martin.

Mme des Rocheuses mit son lorgnon « Mais je ne me trompe pas, se dit-elle, en dépit de ce voile épais qui

emprisonne la tête selon la disgracieuse mode du jour, c'est bien véritablement..... Mais non ce n'est pas Mlle Angèle puisqu'elle n'a point de nattes..... Et pourtant, pourtant.....

Angèle était à dix pas ; la comtesse devait nécessairement la croiser au moment où elle entrerait dans l'église. La jeune fille, qui venait en se présentant de profil, aperçut alors seulement Mme des Rocheuses. Elle rougit d'un air embarrassé et s'éloigna hâtivement, après avoir fait à la comtesse un salut rapide. Mais celle-ci l'avait vue d'assez près maintenant, pour savoir que c'était Angèle et qu'elle n'avait pas ses tresses.

Est-il possible ? est-il possible ? murmurait Mme des Rocheuses en regagnant son logis. Mais c'est un vrai meurtre : cette splendide chevelure. Oh ! la pauvre enfant ! les pauvres femmes ! Leur gêne est-elle donc à ce point qu'il ait fallu se résoudre à cet étrange sacrifice. — Ou peut-être, peut-être ! oh ! ce serait bien beau et ma petite Angèle serait presque une héroïne..... Nous verrons bien.

Et toute la matinée, la comtesse sans en rien manifester attendait un peu fiévreuse, regardant de temps en temps si l'aiguille de sa montre ne marquait pas bientôt midi.

Midi vint, et un coup de sonnette retentit, et la femme de chambre de Mme des Rocheuses lui remit un petit paquet que la vieille bonne des dames Martin venait d'apporter, dit-elle. Sur l'adresse on lisait ces mots tracés de la ferme écriture d'Angèle : « Pour la libération du territoire » Le paquet contenait trois pièces d'or.

V. — URBAIN DES ROCHEUSES ET ANGÈLE MARTIN.

— Urbain ! s'écria la comtesse en entrant brusquement chez son fils, tiens ! un trait admirable ! et tu m'en vois tout émue.

Le jeune homme tourna vers sa mère son visage de bonne humeur.

— Tu sais... Mlle Angèle Martin ?

— Cette jeune fille qui porte deux tresses pendantes ?

La vérité nous oblige à confesser ici, — dussions-nous désobliger les personnes qui aimeraient à voir en ce récit un petit bout de roman, — que c'était là tout ce qu'Urbain des Rocheuses s'était jamais dit en voyant passer Angèle Martin : « Voilà une jeune fille qui porte deux tresses pendantes. »

— Ah ! ses tresses, Urbain, dit la comtesse, elle ne les a plus maintenant ! et c'est là ma belle histoire.

Et avec une éloquence chaleureuse, elle raconta à son fils, la scène de l'ouvroir, l'angoisse d'Angèle ; puis la rencontre du matin et enfin, enfin, l'envoi généreux qui venait de changer son doute en certitude.

Urbain s'était levé : « Et vous dites que cette jeune fille est pauvre et qu'elle est le seul appui de sa mère !... et qu'elle est ainsi forte, pieuse et dévouée ? »

Mme des Rocheuses, subitement refroidie, regardait son fils avec étonnement.

— Mère, reprit-il, avec une vivacité toute juvénile, je crois cette fois que je vais me marier.

Il sembla à la comtesse des Rocheuses que le parquet se soulevait doucement sous ses pieds et que tout tournait dans l'appartement.

— Te marier avec Angèle Martin !... balbutia-t-elle.

— Oui, ma mère, si pourtant elle veut bien de moi, si elle est libre, si je ne lui déplais pas trop. Mais elle ne se laissera par effrayer par une blessure reçue pour la France, celle qui a sacrifié à cette sainte cause sa seule parure et sa seule beauté.

La comtesse des Rocheuses demeurait confondue, stupéfiée, muette.

— « Oh ! vous irez, maman, n'est-ce pas ? continuait

Urbain, et vous lui direz, mon Dieu ! que c'est une charité à faire, une tâche de dévouement à remplir. Pour la mère, vous ajouterez qu'autant qu'il est en moi, elle sera heureuse.

Maman, vous ne répondez pas ?... Allons, j'ai bien assez de fortune pour deux. Maman, souriez, regardez-moi en face, dites-moi que vous consentez, que vous êtes contente de me voir céder à vos instances et me marier enfin...

— Attends un peu, vois-tu, je suis étourdie par le coup ; c'est si étrange, si inattendu. Et moi qui aimais tant cette petite Angèle ! Si j'avais su ! Mais qui aurait jamais pu penser cela ? Ah ! ce n'est pas ce que j'avais rêvé pour toi !

— Oh ! mère, ce que vous aviez rêvé pour votre fils, n'était-ce pas avant tout une bonne épouse. Mère, le cœur en haut ! Mère, n'est-ce pas vous qui venez de me la faire aimer ! »

Mme des Rocheuses leva les yeux sur son fils. Elle vit ce visage anxieux qui interrogeait le sien, ce cœur de vingt-cinq ans qui se reprenait tout-à-coup aux espérances de la jeunesse, cet enfant tant aimé qui lui demandait de ne pas briser sa première aspiration au bonheur ; et au même moment, passa devant le regard de son esprit, la douce et sympathique figure d'Angèle :

« Allons, dit-elle, je serai si éloquente qu'elle ne pourra pas refuser ; j'étais une ambitieuse, et tu vaux mieux que moi. J'irai et je dirai tout ce que tu m'as chargée de dire, et je te promets d'être pour elle une vraie mère. »

Et voilà comment le 1er mai 187..., le comte Urbain d'Alzun des Rocheuses conduisait à l'autel une jeune fille, vêtue de mousseline comme une communiante et les cheveux coupés comme une novice.....

— C'est égal, disait en sortant de l'église une des dames de charité de l'ouvroir, si le jeune comte avait eu ses deux yeux, jamais Mme des Rocheuses ne lui eût laissé épouser cette petite Angèle Martin.

Au fait ?... J. DE VIGNEC.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'HOMME ET LA SCIENCE MODERNE

La Société d'anthropologie et ses mémoires. — Transformisme — Crâniométrie. — Le cerveau de Gambetta. — Physiologie des criminels. — La criminalité et ses catégories. — Religion et anthropologie.

La Société d'Anthropologie publie, depuis plusieurs années, les bulletins de ses séances et des mémoires fort remarquables à plusieurs titres.

La collection en est volumineuse. Elle ne contient pas moins de quatorze fascicules de janvier 1883 à juillet 1886. Tenté par la curiosité, j'ai mis à les dépouiller bien des heures. Elles ne me paraissent pas perdues. Cette lecture m'a captivé, charmé, étonné. Il s'agit là des tendances de la science contemporaine et de ses derniers résultats. Ce sont questions à l'ordre du jour, en dire un mot ne saurait déplaire aux lecteurs de la Revue.

La Société d'anthropologie de Paris, dont l'origine première remonte au 19 mai 1859 et qui a été officiellement constituée et reconnue d'utilité publique le 21 juin 1864 (1), a surtout pour but l'étude scientifique des races humaines. Je dis surtout, car rien de ce qui a trait aux manifestations de la vie humaine, ne lui est étranger.

Ce serait, en effet, se méprendre étrangement que de s'attarder à croire que la connaissance exacte et raisonnée

(1) Les fondateurs de la Société sont : MM. Broca, Follin, Brown Sequard, Verneuil, Ch. Robin et Gratiolet.

de l'anatomie et de la physiologie de l'homme, au point de vue ethnologique, constitue toute l'anthropologie.

Les conditions physiques et sociales de l'existence de l'homme comprennent en plus tout un monde d'autres existences, et, en outre, tout un monde d'actes intellectuels. Les fastes géologiques, par exemple, l'influence variée des phénomènes atmosphériques, les émigrations des peuples anciens, la civilisation tout entière, à remonter dans un passé cent fois séculaire peut-être, en tous cas sans origine exacte connue, pour descendre et arriver aux merveilles de l'industrie et de la science contemporaines, tout ce qui a trait aux grandes et nobles questions de philosophie, de religion, d'économie politique, de liberté et de responsabilité humaines, tout cela est d'intérêt primordial et rentre dans le cadre des études anthropologiques.

Ainsi donc l'anthropologie, quoique bien jeune encore, s'est créé un domaine sans limite et on peut affirmer, sans être contredit, qu'elle est de toutes les sciences celle qui a les plus ambitieuses visées.

Mais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ! A cette heure, il faut bien se l'avouer en toute franchise, le plus grand nombre des problèmes ardus soulevés par l'ardente pléiade des anthropologues, reste sans solution.

Ainsi en est-il de la question capitale de l'unicité ou de la pluralité des espèces humaines à laquelle se trouve liée celle de la fécondité relative de toutes les races entr'elles et celle de l'hybridité dans le genre humain. (C'est à la suite des polémiques engagées à ce sujet que fut fondée la Société dont il est ici question).

Ainsi en est-il de la question non moins bruyante du transformisme ou Darwinisme, à laquelle se rattachent les questions secondaires de sélection naturelle et de sélection sexuelle.

Quoiqu'on en puisse dire, la célèbre discussion ouverte, en 1830, devant l'Académie des Sciences, entre

Cuvier qui soutenait la fixité absolue de l'espèce et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire qui admettait sa variabilité et partant le transformisme, reste encore pendante. L'opinion actuelle est toute au Darwinisme, je le sais, mais ne perdons pas de vue que le Darwinisme est loin d'être tenu, même par ses partisans, pour l'expression de la réalité. Ce n'est au fond qu'une hypothèse, très plausible, ingénieuse, de plus en plus féconde, je le veux bien, mais enfin ce n'est qu'une hypothèse, c'est à dire une opinion sujette à contrôle et à révision.

Quant à ce qui concerne la sélection naturelle, il importe de ne pas oublier que, pour tout observateur dépourvu de parti pris en paléontologie et en histoire, quand on considère les espèces, les races, les familles, les individus, on voit disparaître non seulement les êtres inférieurs mais aussi les supérieurs. Seulement l'agent de la disparition n'est pas le même : les êtres inférieurs disparaissent vaincus, détruits dans la lutte pour l'existence ; les supérieurs disparaissent par stérilité, parce qu'ils ne laissent pas de postérité. L'état moyen qui est l'état dominant en sociologie, semble être, en histoire naturelle, le plus favorable pour la conservation des espèces et des individus ; d'où cette conclusion, plus vraie en histoire générale qu'elle n'en a l'air, que l'*empire est aux médiocres !...* (1).

La jeune école s'est beaucoup occupée de crâniométrie et de la relation de la boîte cérébrale avec son contenu. A ses yeux, il existe toujours un rapport exact entre le poids et le volume du cerveau, disent les uns, entre le poids du cerveau et la richesse des circonvolutions, ajoutent les autres et la production de l'intelligence. La nature, affirment ces derniers, a ainsi deux procédés pour augmenter la superficie sur laquelle s'étale la substance grise

(1) M. Gaudin, *les Fossiles Primaires ;* M. Filhol, *Géologie ;* M. G. Delaunay, *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 6 décembre 1883 ; C. Nægeli, *Théorie de la Descendance* (Munich. 1884).

pensante ; là, elle accroît brutalement la masse ; ici, elle plisse délicatement son tissu.

C'est passé à l'état de loi.

Cette loi, acceptée désormais comme telle, conséquence de l'observation précise et rationnelle, dit-on, poursuivie non seulement chez l'homme mais dans la série des vertébrés, me remet en mémoire le mot d'un savant contemporain (1) sur les anatomistes qui se plaisent à classer les intelligences par kilogramme et par hectogramme de cervelle.

En fait, rien n'est moins fondé qu'une telle prétention. Un évènement malheureux, présent encore à toutes les mémoires, en a montré récemment l'inanité. Je veux parler de la mort de Gambetta.

Le cerveau du célèbre tribun, recueilli soigneusement vingt-quatre heures après son décès, a été pesé, mesuré, comparé à plusieurs reprises et avec la plus scrupuleuse exactitude. Il résulte des trois évaluations, (obtenues par trois procédés différents) que la moyenne des trois chiffres 1204 gr., 1241 gr., 1294 gr., c'est à dire 1246 gr., est de beaucoup inférieure à la moyenne des hommes adultes entre 40 et 50 ans. Le chiffre généralement adopté pour celle-ci est de 1360 gr.

Nous sommes loin, on le voit, du cerveau de Cuvier qui pesa 1830 gr., ou même de celui du docteur Bertillon, le fondateur de la démographie, mort à 68 ans, peu de temps avant le grand agitateur, et dont le poids cérébral fut estimé à 1395 gr.

Cette faiblesse en poids du cerveau de Gambetta qui fit se récrier tout d'abord si fortement MM. Paul Bert et Laborde ne fut pas la seule anomalie révélée par l'autopsie. Entre plusieurs, qu'il est superflu d'indiquer, le lobule occipital à droite se trouvait extrêmement réduit. En revan-

(1) Gratiolet ami et compatriote de Broca.

che la circonvolution dite de Dax ou de Broca, siège présumé de la parole, présentait un grand développement.

La discussion, qui s'engagea à cette occasion au sein de la Société, alimentée en outre par diverses communications intéressantes et notamment par la présentation du crâne volumineux d'un mexicain totonaque et du cerveau d'un aliéné de Ville-Évrard, très lourd et très circonvolutionné, n'a rien laissé subsister de la fameuse loi précitée.

Je crois en passant devoir retenir ce fait, qu'on semble perdre trop souvent de vue dans les recherches anthropologiques, « c'est qu'en science les lois fatales, absolues, » ne comportent point d'exceptions. Où il y a des exceptions, et même une seule, il n'y a point de loi, il n'y a » qu'une règle générale (1) »

Est-ce à dire que le développement intellectuel ne dépend point du développement cérébral ? non certes. Et, en effet, que l'intelligence soit la fonction d'un principe immatériel ou qu'elle soit celle des éléments cérébraux, peu importe ici. Dans l'un comme dans l'autre cas elle ne peut se manifester que par l'intermédiaire de son organe et sa manifestation est nécessairement proportionnelle à la perfection de celui-ci ; d'où je conclus que l'intelligence doit être considérée comme la résultante d'un grand nombre de conditions cérébrales, dont quelques unes seulement sont déterminées à cette heure. Je ne parle pas des conditions anatomo-physiologiques, étrangères au cerveau, ni des conditions extérieures à l'organisme qui contribuent, pour une large part, au développement intellectuel.

Ces considérations m'amènent, tout naturellement, à faire connaître la doctrine de la jeune école à l'endroit des aliénés et plus spécialement des criminels et de leur responsabilité.

(1) L. Delaunay, *Bulletin de la Société d'Anthropologie,*

Je me hâte de dire que les nombreux et remarquables travaux, publiés sur la criminalité, en France, en Angleterre, en Autriche et en Italie, dans les dernières années, sont loin, malgré le mérite de leurs auteurs, d'avoir fait la lumière sur ce point délicat. Il y a là des distinctions essentielles à établir, des classes ou catégories à déterminer, des études cliniques d'individu à produire, suivant le degré de culpabilité, la nature des délits, le développement moral et intellectuel des sujets soumis à l'observation, si l'on veut obtenir des résultats pratiques et sérieux. C'est pour cela que les conclusions tirées de leurs recherches, par les différents auteurs, sont loin d'être concordantes, et que, notamment, les nombreuses opérations crâniométriques portant sur plus de 2000 criminels et sur 186 crânes dont 60 d'assassins décapités, ne fournissent que des résultats incomplets, variables et dont on s'est trop hâté de tirer parti.

Il est de mode actuellement d'envisager le criminel tantôt comme un malade, tantôt comme un arriéré, en tout cas comme *le produit de son organisation et des circonstances* au milieu desquelles l'individu nait et se développe.

Pour ceux même qui, plus précis, entendent par criminels les criminels de profession, bien portants, sans maladies mentales, la criminalité caractérise toujours un état d'infériorité physique, morale et intellectuelle.

Il faudrait cependant s'entendre une fois pour toutes à ce sujet. Les criminels, dit-on, sont, dans nos sociétés policées, les moins avancés en évolution, autant dire des sauvages égarés parmi nous. Leur nombre doit donc aller en diminuant de génération en génération, par la raison qu'une race contient d'autant moins de criminels qu'elle est plus vigoureuse, plus intelligente, plus éclairée. Or il semble bien que c'est là le cas de notre génération contemporaine. Mais ne voilà-t-il pas que, de par la statistique, on a compté depuis les cinquante dernières années, trois fois plus de

rébellions contre les autorités, cinq fois plus d'outrages aux fonctionnaires, huit fois plus de mendicité et vagabondage, sept fois plus de délits contre les mœurs, vingt-une fois plus de vols, quatre et six fois plus de bris de clôture et de destruction de plantations, trois fois plus d'escroqueries, six fois plus d'abus de confiance (1)... Seul l'assassinat reste stationnaire, ou même, suivant d'aucuns, serait en décroissance. Quel triomphe pour notre civilisation !

Néanmoins il semble acquis à l'actif des études anthropologiques que « les criminels, en général, se différencient » de leurs concitoyens par l'oxycéphalie et le prognatisme, » l'obliquité et l'inquiétude erratique des yeux, la petitesse » du crâne, le développement des mâchoires et des pom- » mettes, les oreilles grandes et détachées, la faiblesse » musculaire, la barbe rare, les cheveux crépus ou longs et » visqueux, la peau brune ou bistrée.

» Le criminel, est souvent grand, ambidextre, aux bras » longs. Très rusé, pour son intelligence médiocre, il est » paresseux, sensuel, imprévoyant et dépourvu de sensi- » bilité physique et morale.

» L'assassin possède en plus un front bas, petit, fuyant, » un regard terne, froid, fixe, une mâchoire inférieure très » développée et un excès notable de la courbe sous-céré- » brale. » (2).

Les savants italiens (3) ont établi dans ce monde-là, les subdivisions suivantes : hommes nés criminels, — criminels d'occasion, — criminels d'habitude. Un anthropologue autrichien (4) a soumis, de son côté, à l'adoption des

(1) Statistique empruntée à l'ouvrage de M. G. Tarde, *la Criminalité comparée.* (Paris 1886).

(2) G. Tarde, ouvrage cité, et L. Manouvrier, *Étude sur les Criminels,* Société d'Anthropologie (février 1883).

(3) Parmi ces savants criminalistes, il faut citer particulièrement MM. Lombroso, R. Garofalo, Ferri, Bonvecchiato, etc.

(4) M. Maurice Bénédikt, professeur à l'Université de Vienne (1886).

jurisconsultes, cette autre classification qui comprend : 1° les criminels invinciblement passionnés et entraînés ; 2° les empoisonnés, c'est à dire les alcooliques, aliénés, épileptiques, etc. ; 3° les dégénérés, c'est à dire ceux qui montrent de grandes lacunes dans leur intelligence et leur sensibilité ; 4° enfin les criminels de profession, neurasthéniques, esprits faux, paresseux innés, anémiques, sensuels et vaniteux, etc.

Avec cette façon d'envisager les choses, il ne reste plus trace désormais de libre personnalité humaine et, par conséquent, plus de culpabilité. Cette dernière expression doit être remplacée par celle de *danger contre la vie, la propriété, l'honneur*. Les mots d'expiation, de châtiment n'ont plus de raison d'être, et les deux principales réclamations exigées de la justice pénale vont se borner à la protection, à la culture, à l'amélioration successive des criminels.....

Quand donc ces étonnants docteurs, faisant taire leur sensibilité pour d'aussi tristes héros, daigneront-ils enfin s'occuper du sort de leurs victimes ?...

Qu'on n'aille pas néanmoins jusqu'à se figurer que ce soient là les doctrines arrêtées, définitives de l'école anthropologique. Loin de là, nous dit-on. Cette école librement fondée, librement menée, conserve ce précieux caractère d'indépendance absolue dans son enseignement. Elle n'a même pas de règlement, elle n'a que des traditions et des précédents et chacun des membres qui la composent endosse la responsabilité entière de ses opinions. Il n'est pas moins indéniable cependant que nous avons exposé ici l'esprit général, la tendance de la jeune école, émancipée au nom de la libre pensée et toute inféodée au positivisme.

Aussi il faut voir comment elle le prend de haut avec les doctrines religieuses, morales et philosophiques qu'elle confond avec la métaphysique et couvre délibérément du mépris voltairien.

Les uns nous disent que « l'antique notion de l'âme doit être rejetée. » Dans ce domaine, pourtant assez mal exploré encore,(retenons bien cet aveu), ce que nous savons aujourd'hui de la cérébration, de l'action réflexe, de l'emmagasinement, de la transmission héréditaire des actes réflexes enregistrés, etc ; tout cela suffit pour bannir de la psychologie humaine n'importe quelle hypothèse métaphysique.

Ne disons pas, à notre tour, qu'il convient peut-être de modifier la notion que nous avions jadis de l'âme, mais que rien n'autorise les anthropologistes à nier son existence; ils nous répondront que c'est une pure question de mots, et, qu'à leurs yeux, l'âme, entité métaphysique, n'existe pas.

Les autres affirment hardiment que la vie de conscience, ou, ce qui revient au même, l'éclosion des notions morales n'est que la résultante des fonctions naturelles de certaines cellules nerveuses. La genèse des sentiments moraux est de même nature et n'offre pas plus de mystère que celle de l'instinct chez les animaux. C'est une sorte d'habitude héréditaire qui, une fois implantée dans le système nerveux, y commande en maître et détermine fatalement toutes nos actions. Le mirage de la liberté de l'homme s'évanouit ainsi complètement.

C'est l'utile, à ce qu'on nous assure, qui constitue la base de la morale et du devoir. Or, en quoi consiste cette utilité : « C'est la détermination expérimentale du plus grand bien, » et la règle de conduite qui en résulte est la considération » de l'utilité sociale conçue comme enveloppant toutes les » utilités individuelles sans pouvoir leur être opposée. (1) »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que c'est là du jacobinisme sociologique, lequel n'est lui-même qu'un plagiat rétrograde de la vieille conception païenne

(1) M. Hovelacque, *Bulletin de la Société d'Anthropologie* (1886).

sur les devoirs et les droits réciproques entre les gouvernants et les gouvernés. Dans cette éthique d'un genre nouveau, je vois sombrer la liberté de l'homme considéré comme individu et, avec la liberté, la conscience et l'honneur.

Pour ceux-là et pour d'autres encore la croyance aux esprits, fruit du rêve et de l'hallucination, est à la base de toutes les religions. Sa forme simple et primitive constitue le fétichisme. Ce n'est que peu à peu que la conception d'un esprit ou Dieu suprême se dégage pour passer à son tour du mode concret au mode métaphysique et produire en dernier résultat les religions spiritualistes des temps modernes. Le judaïsme lui-même n'a pas échappé à cette évolution !

Et ailleurs : « Au reste il ne faut pas se faire la moindre » illusion au sujet de l'au-delà. La seule survivance pos- » sible est celle qui résulte des actes et des œuvres : le » vrai et unique moyen de ne pas mourir tout entier c'est » de semer aux quatre vents du ciel tout ce qu'on peut » avoir de feu dans le cœur et de lumière dans l'esprit !... »

Je m'arrête sur ces paroles, point très consolantes assurément pour la presque universalité des êtres humains, et qui rappellent par trop une certaine rhétorique frottée de pédantisme.....

A quoi bon, en effet, redire ici que ces grands esprits, fort cultivés, très honnêtes et, je me plais à le croire, de la meilleure foi du monde, si dédaigneux à l'encontre des doctrines à qui on doit, après tout, la civilisation actuelle, n'hésitent pas un instant à accueillir avec enthousiasme toutes les élucubrations possibles sur les données ethnographiques actuelles, et, par exemple, sur la première mâchoire de la Naulette venue ou les empreintes fossiles de je ne sais quel plantigrade, parfaitement inconnu, mais dont on nous écrit sérieusement la pré-histoire et qu'on envisage sans plus de façon comme le précurseur,

sinon l'ancêtre de l'homme, il y a de cela quelques 100,000 ans... (1).

Pour toutes ces choses-là et bien d'autres qu'on voit trop souvent, non pas réellement comme elles sont, mais comme on voudrait qu'elles soient, nos savants, naguère si difficiles, ont toute l'ardeur de l'apôtre ou la foi aveugle du charbonnier.

La part faite à la critique, je veux donner un libre cours à mon admiration sans réserve pour la quantité prodigieuse de matériaux accumulés, depuis 20 ans, par la riche fourmilière des anthropologues accourus des quatre coins de l'horizon. On se fait difficilement une idée approximative de tout ce qui a été écrit, observé, découvert, produit dans toutes les branches des connaissances humaines. Il faudrait d'ores et déjà une génération toute entière d'hommes studieux et appliqués pour mettre en ordre et classer méthodiquement ces précieux documents.

Que sortira-t-il de ce concours soutenu de tant d'intelligences, dans les cinq parties du monde, pour la solution des problèmes posés par la nature? il m'est impossible de le dire.

Ces problèmes sont encore pendants, ne l'oublions pas; c'est pourquoi je demande à ces hardis pionniers de la science, géologues, navigateurs, médecins, naturalistes, de ne pas se départir d'une sage réserve dans leurs conclusions. Le défaut contraire, malheureusement fréquent jusqu'ici, nous a fait assister trop souvent à une véritable débauche de systèmes, sans portée sérieuse, mais aussi sans lendemain. (2)

Nous sommes tous, je crois, décidés à accueillir la vérité

(1) M. de Nadaillac : *Sur des empreintes fossiles trouvées au Labrador* (Société d'Anthropologie, février 1886).

(2) Toute généralisation, toute loi fondée sur les observations propres à une époque donnée, n'a qu'une valeur relative et non pas absolue. Anat. Bogdanow, zoologie médicale, Moscou 1883, t. I, p. 31.

scientifique d'où qu'elle vienne, avec toutes les conséquences qu'elle comporte et sous quelque forme qu'elle se présente. Qu'à leur tour nos maîtres conservent vis à vis de leurs contradicteurs cette courtoisie, cette tolérance, en un mot, cette modération qui distingua toujours les esprits supérieurs.

Nous leur demanderons, par exemple, quelque pitié pour nos vieilles religions théistes dont l'influence n'a pas été à tout prendre aussi désastreuse qu'on affecte de le dire. Nous ferons appel à leur bienveillance pour cette philosophie socratique, tenue en suspicion aujourd'hui, sans laquelle pourtant ceux-là même qui la méprisent, liés qu'ils sont avec elle par raison d'atavisme, d'hérédité, de milieu social, ne jetteraient pas en ce moment tant d'éclat.

Qu'ils nous permettent de protester encore quelque temps et de défendre jusqu'à plus ample informé les notions de volonté, de libre personnalité, de conscience chez l'homme, dont on fait trop légèrement bon marché.

Je veux finir sur les sages paroles d'un homme, d'un puissant disputeur lui aussi et qui avait connu la grandeur et les misères de la science de son temps, j'ai nommé l'illustre évêque d'Hippone : *In certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas !...*

Docteur E. MAZEL.

LE CLOITRE

Oh ! le cloître ! sentir que ces murailles sombres
Nous protègent le cœur et que les tristes ombres
Qui viennent, du passé soulevant le cercueil
Hanter nos rêves fous, s'arrêtent sur le seuil !

Quel calme ! les regrets d'une âme inassouvie
N'y viennent pas du moins attrister notre vie !
O cloître ! O noir tombeau d'un amer souvenir
Chez toi c'est plus que vivre, et c'est mieux que mourir !

Plus de rire portant à faux à nos oreilles !
Plus de reflets trompeurs ! mais les chastes merveilles
Que la cellule et Dieu révèlent aux croyants !
On meurt et l'on revit ; et pure ou pénitente
L'âme puise à longs traits, à la coupe enivrante
Qui de l'amour divin contient les flots brûlants.

Et puis, ô cloître ! il semble à l'âme qui supplie
Et qui blessée à mort vers le ciel se replie
Qu'elle entre sous ta voûte, en un monde nouveau,
Et que ta lourde porte est celle du tombeau.

Ici rien ne paraît plus venir de la terre
Mais le soir, quand le bruit de la cloche a fait taire
Les oiseaux dans les bois, les pâtres dans les prés,
Et lorsque l'on entend, frôlant les noirs cyprès
Le murmure plaintif du vent qui ride l'onde
On croit qu'on est bien mort, et qu'on change de monde !

Tout s'unit pour tromper notre oreille et nos yeux !
Ce mystique parfum qui rappelle les cieux
Subtile odeur mêlée et d'encens et de myrrhe,
Qui pénètre les sens et veut que l'on soupire !

Puis, tranquille, glissant d'un insensible pas
Si lent et si furtif, qu'au juste on ne sait pas
Si l'on a devant soi des ombres ou des hommes,
S'allongent doucement des files de fantômes,
Aux longs vêtements blancs ! tel un songe, la nuit,
Nait, s'enfuit, reparaît et s'efface sans bruit.

Dans les cours les pavés sont voilés par les herbes :
Les lierres sur les murs se suspendent en gerbes.
Il semble quand parfois la lune brille aux cieux
Que ses rayons lointains sont faits pour d'autres yeux
Et qu'elle refroidit pour éclairer ce gîte
Ses rayons aussi morts que celui qui l'habite.

Mais là du repentir croissent les humbles fleurs
Le Dieu qui les comprend voit seul couler nos pleurs !
Et si l'âme succombe au mal qui la déchire
Nul n'entend ses sanglots, nul ne peut en sourire !

Cloître que je voudrais, sous tes sombres arceaux,
Cacher mon ancien mal et mes désirs nouveaux !
La vie est dans ta mort : ton silence est sagesse,
Tes nuits ont leur clarté, tes deuils leur allégresse,
Ton ombre ses rayons, pareils à des flambeaux,
Et sur ton horizon, monte, monte sans cesse
Le soleil qui doit luire au-delà des tombeaux.

P. DE LA BAUME.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Monseigneur Besson : *Vie du Cardinal de Bonnechose*, archevêque de Rouen.

I

Il vous est très souvent arrivé, n'est-ce pas, dans vos promenades, de rencontrer une figure amie, un personnage connu pour ses talents et le charme de son commerce.

Vous êtes, je suppose, parisien, et vous faites au Bois ce qu'on appelle là-bas « *le tour du Persil ;* » ou bien, modeste provincial amoureux de votre ville natale, vous arpentez le classique boulevard. Peut-être même, à l'instar de tout bon nimois, longez-vous d'un pied paresseux les marronniers de la Fontaine,— notre Bois de Boulogne à nous ? Vous rencontrez donc quelqu'un de votre connaissance, et.... vous vous empressez de saluer. Peu d'instants après, au coin d'une maison, au tournant d'une allée, la même personne s'offre à vous de nouveau. L'usage vous dispense alors de vous découvrir ; votre coup de chapeau de tout à l'heure dure encore....., moralement !

A ce compte, me blâmerez-vous de saluer une seconde fois Mgr Besson, si, venant à peine de le quitter, je le retrouve sur mon chemin avec les deux volumes de sa *Vie du cardinal de Bonnechose ?* (1) Si de plus, pénétrant au

(1) *Vie du Cardinal de Bonnechose*, archevêque de Rouen, par Mgr Besson, 2 vol. in-8°, avec portrait et autographes. — Retaux-Bray, Paris 1887.

cœur de ce bel ouvrage, je prends plaisir à l'admirer, si j'en parcours rapidement les plus éminentes parties, et que, enchanté de ce voyage littéraire, je vous invite à le recommencer avec moi, en serez-vous fâché ?

Eh bien ! allons, puisque vous consentez. — La biographie, telle que l'écrit Mgr Besson, est en effet comme un monument superbe, ou plutôt, pour agrandir encore ma comparaison, elle est comme un vaste pays aux aspects variés, aux horizons lointains, aux larges et profondes perspectives ouvertes sur un caractère et sur tout un siècle. Le moindre site, le plus petit bout de paysage y a son prix dans l'harmonieuse proportion de l'ensemble, et mérite d'être visité ; la scène y est en outre doucement animée ; les personnages, de bonne compagnie ; le héros, vraiment illustre et digne de l'honneur qu'on lui rend. Vous aimeriez sans doute le suivre à travers les évènements qu'il dirige ou auxquels il est mêlé ; vous souhaiteriez, surtout quand il s'agit d'un homme comme Mgr de Bonnechose, que l'on vous menât jusque dans les plus humbles sentiers de sa biographie. Mais quoi ! le causeur est chose légère. Il passe, il court, il effleure, entraînant son compagnon et ne lui laissant que le temps de recueillir de fugitives impressions. Que voulez-vous ? Il est ainsi, et il le faut prendre tel qu'il est.

Nous ne parcourrons donc ensemble que les grandes lignes, et, si je puis dire, que les hauts sommets du nouveau livre de Mgr Besson. Soyez sans crainte, pourtant. Le voyage, quoique réduit et sommaire, vous plaira, je l'espère, et peut-être en rapporterez-vous quelque fruit.

II

On a dit de Mgr de Bonnechose, que toutes ses vertus et tous ses sentiments l'attachaient à l'Église et formaient

l'unité de sa vie (1). Cela seul suffirait pour faire son éloge. Il faut ajouter cependant que tous ses actes, dans « le rôle prépondérant et magnifique » où il fut appelé par la Providence, s'inspirèrent de cette maxime : *Suaviter et Fortiter*. Doux et ferme tour à tour, c'est ainsi que nous apparaît d'abord, comme magistrat, le jeune Bonnechose. Au fond, son cœur souffrait des redoutables devoirs que lui imposait parfois son état : avocat général à Besançon, il dut un jour requérir trois condamnations à mort. Dès lors, sa vocation ecclésiastique, jusque là indécise et hésitante, se dessine et se précipite. Il renonce au plus bel avenir, vend ses meubles et vient à Strasbourg, à l'école célèbre de l'abbé Bautain, commencer ses études de théologie : c'était peu de temps après la révolution de Juillet. Ordonné prêtre, le 21 décembre 1833, l'abbé de Bonnechose partage la disgrâce de l'abbé Bautain, dues aux erreurs qui s'étaient glissées dans l'enseignement du maître. Celui-ci ne tarde pas à se soumettre au jugement du Pape, acquiert le collège de Juilly des mains de MM. de Scorbiac et de Salinis, et en nomme son cher disciple, directeur. A peine inaugure-t-il ses délicates fonctions, que Rome demande et obtient M. de Bonnechose comme supérieur de *Saint-Louis des Français*.

La douceur et la fermeté de l'ancien magistrat allaient se révéler sous un jour nouveau. La communauté de *Saint-Louis des Français*, fondée en 1479, avait instamment besoin d'être réformée. L'habile supérieur entreprit de la rendre utile et prospère, et y réussit malgré les sourdes conspirations de la routine. Même succès obtenu par les mêmes moyens dans l'affaire des jésuites, en 1845. Les gallicans, Dupin et Thiers en tête, demandaient qu'on exécutât contre la Compagnie de Jésus les vieilles lois de proscription.

(1). Né en 1800.— Son père, fort honnête homme mais quelque peu voltairien, avait émigré pendant la Révolution et avait épousé une protestante, fille de riches planteurs hollandais.

L'abbé de Bonnechose intervint à propos auprès du Pape, et lui fit accepter une transaction proposée par Louis-Philippe, en vertu de laquelle les maisons françaises de jésuites ayant plus de vingt-un sujets, devaient être dédoublées. Cette heureuse négociation lui attira les plus vives attaques ; elle est plus sainement appréciée aujourd'hui. Deux ans plus tard l'abbé de Bonnechose était nommé à l'évêché de Carcassonne (1847).

Quelques mois après la révolution de février chassait la royauté et ramenait la République qui succomba à son tour sous un coup d'État resté fameux dans l'histoire. Mgr de Bonnechose le vit avec satisfaction, mais sans enthousiasme. « L'effroi qu'inspiraient les doctrines socialistes, dit à ce sujet Mgr Besson, facilita tout, excusa tout et fit regarder comme un sauveur, par l'immense majorité de la nation, celui qui dans des temps moins troublés, eût été appelé un parjure. On lui appliqua, sans y regarder de trop près, l'axiome fameux ; *Salus populi, suprema lex esto.* (1) » L'évêque de Carcassonne appuya donc discrètement, sauf à ne lui point ménager plus tard les avertissements ni même les remontrances, l'homme que la Providence, selon le mot de Montalembert, armait de son pouvoir pour sauver la patrie. Lors du voyage de Napoléon dans le Midi, notre prélat harangua le Président et sut gagner sa confiance dont il ne tarda pas à se servir pour essayer de faire disparaître de la législation française les articles organiques ; mais il échoua devant l'esprit tracassier et querelleur des Légistes. Survint la *question des classiques* soulevée par le livre retentissant de l'abbé Gaume, *le Ver Rongeur*. Mgr de Bonnechose demeura fidèle aux classiques et se réjouit de la décision du Saint-Père qui, tout en

(1) Tome I, p. 302.

autorisant l'explication des auteurs païens, demandait qu'on les expurgeât avec plus de soin et qu'on y mêlât dans une juste mesure les Pères de l'Église.

Nous voici en 1859. La fatale guerre d'Italie va rouvrir la *Question Romaine*. Mgr de Bonnechose, récemment transféré au siège de Rouen, demande audience à l'Empereur et lui montre « comment le canon tiré au profit du Piémont, serait un signal de soulèvement pour les révolutionnaires de toute l'Italie, et que ce serait menacer d'expulsion le roi de Naples et le Pape qui ne pourraient probablement pas comprimer une telle explosion » (1) — Vous savez si l'avenir réalisa ces pressentiments ! L'Empereur, mal conseillé d'autre part, fit la sourde oreille ; l'évêque renouvela publiquement ses avertissements. Il est vrai que, nommé Cardinal et Sénateur, il adressa à Napoléon III des louanges que le goût public estima exagérées.

Mais quand, plus tard, on le vit, du haut de la tribune du Sénat, condamner la convention du 15 septembre 1864 par laquelle la France s'engageait à retirer ses troupes de Rome dans un délai de deux ans ; flétrir l'attentat de Garibaldi refoulé provisoirement par la victoire de Mentana ; défendre enfin en toute circonstance et comme pied à pied cette grande cause du Pouvoir temporel que l'Empire abandonnait lâchement, on le félicita de son attitude. Des hommes remarquables, le P. Gratry, son ancien collègue à l'École de Strasbourg, le baron Charles Dupin, M. Thiers lui-même le louèrent « d'être étranger à tous les partis et de porter la pourpre romaine en digne fils de la France. » (2)

Une *énergie respectueuse*, telle fut en réalité la conduite

(1) Livre-Journal du Cardinal de Bonnechose, 1er mars 1859.

(2) Lettre du baron Ch. Dupin au Cardinal, 9 juillet 1866.

du Cardinal dans ses rapports avec l'Empereur. En entrant au Sénat, il avait écrit à son ami M. de Circourt, qu'il entendait garder toute sa liberté d'opinion, de parole et d'action ; et il le prouva. Napoléon III n'eut pas de conseiller plus éclairé ni plus prudent, et si le monarque l'eût écouté, s'il n'eut donné aucun gage, vers la fin de son règne, à la démocratie et à l'athéisme ; les désastres qui suivirent la ruine de son trône nous eussent peut-être été épargnés ! Avouez que ces conseillers-là sont rares auprès des princes. N'est-ce pas leur vouloir du bien, que de leur souhaiter de pareils courtisans ?

Mais il était dit que Napoléon III, livré à l'esprit de vertige et d'erreur, ne tiendrait aucun compte des remontrances de l'épiscopat. Il laissa pourtant les évêques français se rendre au Concile général qui s'ouvrit au Vatican le 8 décembre 1869. Le Cardinal de Bonnechose y exerça une influence prépondérante, dans la définition vraiment providentielle de l'infaillibilité du Pape. En effet, dès le lendemain la guerre éclate entre la France et la Prusse, et le Concile est forcé de se disperser. L'Empereur est battu et fait prisonnier ; l'Empire, renversé ; nos provinces, envahies. Le Piémont profite de nos malheurs et achève son œuvre de spoliation en prenant Rome au Saint-Siège. Au milieu de ces douloureuses circonstances, le Cardinal multiplie les prières pour l'Église et pour la France ; il proteste contre l'invasion des États Pontificaux. Bientôt, Rouen occupé et odieusement rançonné par le Prussien victorieux, réclame l'assistance de son évêque. Celui-ci vient à Versailles, voit Bismark et l'Empereur Guillaume, et obtient la remise des deux tiers de la contribution de 6 millions imposée à sa ville épiscopale.

Passons, car il est pénible de remuer les souvenirs de notre défaite ! La troisième République est constituée ; Napoléon III et sa famille s'exilent en Angleterre. Le Cardinal de Bonnechose, fidèle à une si grande infortune, con

sole par ses lettres les Majestés déchues. Entre temps, on songeait en France à rétablir la Monarchie au profit du comte de Chambord, lorsque, le 27 octobre 1873, le Prince écrit de Salzbourg « la lettre à jamais regrettable » qui mettait à néant toutes nos espérances.

Le cardinal se rallie sans tarder au Septennat ; mais sa confiance en l'Assemblée nationale fut médiocre. Et de fait, cette assemblée ne sut pas donner à notre pays un gouvernement solide ; c'est à peine si, par un dernier effort de justice, elle vota la loi bien incomplète sur la liberté de l'enseignement supérieur, dont on se hâta de profiter en fondant cinq Universités catholiques. Monseigneur de Bonnechose, qui pensait que c'était trop peut-être pour un début, et qu'il eût mieux valu établir seulement deux ou trois centres universitaires, soutint fortement l'œuvre naissante, gênée à mesure et contrariée par les progrès de la démocratie. En vain le maréchal de Mac-Mahon essaye de lutter contre le flot ; son coup d'État du 16 mai 1877 avorte misérablement. Après quelques velléités de résistance, le Président se démet et cède la place à M. Grévy.

Depuis cette époque, la vie du cardinal de Bonnechose est trop près de nous et trop connue pour qu'il soit nécessaire ici de la rappeler : tout le monde sait, — et Monseigneur Besson l'a admirablement raconté, — comment au moment des Décrets, l'Archevêque de Rouen fut chargé avec celui de Paris de ménager une entente entre le gouvernement français et le Saint-Siège, au moyen d'une déclaration que signèrent les Congrégations religieuses menacées, mais que l'indiscrétion d'un journal devait rendre vaine ; comment l'exécution des prétendues *lois existantes* l'affecta au point de mettre sa vie en danger ; comment enfin il ne cessa « de visiter et d'entretenir les membres du gouvernement (sauf Gambetta avec qui il n'eut jamais

de rapports (1), pour s'entendre avec eux, les éclairer sur les questions religieuses et empêcher en partie le mal qu'ils auraient pu faire ou par ignorance ou par entraînement. » Il devint ainsi l'un de nos prélats les plus aimés et les plus populaires, et, quand les catholiques populations du Midi le virent aux fêtes de Chusclan et de Nimes en 1882, ce fut une ovation spontanée et magnifique.

Un an après, le 28 octobre 1883, le cardinal de Bonnechose terminait à Rouen sa longue existence consacrée tout entière au service de ces deux grandes causes : l'Église et la Patrie.

III

Il me resterait maintenant, si j'en avais le temps, à vous dire un mot de Mgr de Bonnechose orateur et écrivain, remarquable par la modération soutenue de son éloquence, par la lucidité de sa pensée, et la correction de son style. Je voudrais aussi vous le montrer, d'après Mgr Besson, administrateur habile, prudent, circonspect, animé d'une sollicitude qu'il étend à tous les détails de la direction spirituelle et temporelle de son diocèse ; véritable pasteur des âmes, également capable de ramener les unes du schisme ou de l'hérésie, et de tirer les autres de l'ignorance ou de l'incrédulité ; homme régulier et méthodique dans sa vie privée, unissant dans sa personne et dans son maintien une gravité noble à une politesse exquise et à une dignité agréable ; pieux avant tout, inspiré par un grand esprit de foi, reconnaissant pour les grâces que Dieu lui donne, respectueux envers l'autorité qu'il regarde comme l'expres-

(1) « Le célèbre tribun n'avait guère que le talent équivoque d'une conception prompte servie par une audace incroyable et une parole facile... » Il faut lire tout ce portrait dans le tome II, p. 344, 345. On n'a jamais mieux jugé le caractère et le rôle de Gambetta.

sion même de la volonté divine, dont il ne discute ni l'origine, ni la légitimité ; bon, juste, charitable, tendre ; enfin, avec toutes ces vertus morales, possédant les qualités du corps qui les rehaussent et leur donnent tout leur prix : un front large et élevé, des yeux bleus, une haute taille, une contenance ferme et calme qui se changea plus tard en une majestueuse sérénité !

Ce portrait, que je ne puis qu'esquisser, vous le trouverez largement dessiné et bien vivant dans le deuxième volume de l'ouvrage de Mgr Besson. Le cardinal de Bonnechose avait certes une très heureuse pensée, quand il chargeait par testament l'Évêque de Nimes d'écrire sa vie et de la publier. La douce et imposante figure de l'Archevêque de Rouen est désormais et définitivement fixée ; elle vient s'ajouter, dans la galerie déjà si belle de Mgr Besson, aux portraits de Mgr Mathieu, de Mgr Paulinier et de Mgr de Mérode.

Alphonse RÉEB.

ÉCHOS DE PARIS

Eh quoi ! Les magnifiques seigneurs de la sérénissime République sont rentrés en séance depuis une quinzaine de jours, et rien de leurs hauts faits n'est venu surprendre nos oreilles. Pas la moindre crise ministérielle ! Pas la plus petite révolution de Palais ! C'est bien la peine d'avoir un gouvernement parlementaire ! En voilà des gens qui gagnent leur argent à peu de frais ! A quoi bon n'avoir pas de majorité si c'est pour faire comme si on en avait une ? Et puis voyons, il faut bien s'amuser un peu, et maintenant que le soleil en lampions du palais de l'industrie, père des réjouissances publiques, *est allé chez Thétis rallumer dans l'onde ses feux amortis* (ô madame des Houlières !), je ne vois guère que le Palais-Bourbon qui puisse faire concurrence à l'Eldorado ou aux Folies-Bergères. C'est d'ailleurs bien peu, et si le marquis de Mascarille revenait, il trouverait que nous sommes dans un jeûne bien effroyable de divertissements.

Oui ! calme plat sur l'océan politique, dirait M. Joseph Prudhomme. C'est bien étrange après les sinistres enregistrés le mois dernier par le bureau Veritas ! On s'en souvient. C'était Freycinet ce vieux loup de mer tenace et que les naufrages n'émeuvent plus, forcé de rentrer au port, tout démantelé ! C'était le désastre de Carnot : un superbe budget perdu corps et biens dans les parages de la commission. Le brick Raoul Duval avait bien pris le large crânement. C'était un fin voilier, mais si fin, si fin et son

équipage était si menu, si menu, qu'en un clin d'œil il a disparu dans les brumes. Actuellement on se recueille, le paquebot Goblet louvoie entre les écueils, adressant des signaux de détresse au remorqueur Clémenceau ou hélant le transatlantique Ferry quelque peu radoubé. Plus loin le cuirassé le *Monarque*, se maintient sous bonne pression. A quand le jour où pénètrera triomphalement, dans notre mer agitée, aux cris enthousiastes de la foule, le grandiose vaisseau, chassé par la tempête dans les parages de l'exil, et qui porte avec lui la fortune de la France ?

En attendant nous sommes en trêve— c'est ainsi toujours d'ailleurs après le jour de l'an ; la trêve des confiseurs se prolonge et son influence lénitive amollit pendant quelques jours les cœurs des intransigeants les plus farouches— Oh ! cette trêve : si elle pouvait durer toujours, toujours, jusqu'à demain comme chante Roméo Gounod. Vraiment c'est encore jusqu'ici la plus belle invention de la politique moderne. Que vient-on nous parler de trêve-Dieu, d'équilibre européen, d'arbitrage international ? Foin de ces joujoux démonétisés ; ils sont vieux jeu. La trêve Dieu a eu du bon dans son temps. Mais qu'est-elle à côté de la trêve des confiseurs ? Quel nom suave ! Ne se sent on pas, rien qu'à le prononcer, le palais embaumé des parfums les plus exquis ? Si tout le monde savait la danse, expliquait à M. Jourdain, son maître de ballet, personne ne ferait de faux pas et le monde marcherait en mesure. Si nous étions tous confiseurs, le résultat ne serait-il pas le même ? On n'entendrait que paroles mielleuses, que discours sucrés, que discussions onctueuses : tout le monde parlant à la vanille, comme M. Renan, ne serait-ce pas l'idéal ? Croyez-vous que si M. Homais ou M. Cardinal avaient été poursuivis par la gloire de Brillat-Savarin au lieu de l'être par celle de Mirabeau ou de Danton , ils seraient aujourd'hui, sur les bancs de la chambre ou du conseil municipal de Paris, en train de terrasser l'hydre du cléri-

calisme ? Hélas ! hélas ! qui sait si ce rêve n'est pas une réalité ! si nos hommes d'état, dans leur singulière cuisine, n'ont pas abusé du four ? En tout cas, ils ont fort maladroitement mis les mains à la pâte. Et comme ils ont sottement tiré les marrons du feu, marrons lestement croqués par Bertrand Bismark, et Bertrand Gladstone ! Et cependant, ici et là, dans le Nord et dans la Manche, ils trouvent encore des chalands pour leur boutique ! Cruelle énigme, soupirerait mélancoliquement M. Paul Bourget.

Mais le monde lui-même n'est-il pas un assemblage d'énigmes et la véritable sagesse ne consiste-t-elle pas à s'abstenir de les trop étudier ! Qui saura jamais pourquoi M. Léon Say est de l'Académie Française, pourquoi M. Georges Ohnet voit ses élucubrations arriver à leur deux centième édition, pourquoi M. Jean Moréas, poète symboliste, fait des vers ridicules ?

Certes ce n'est pas moi qui interrogerais ces sphinx impassibles, — je craindrais le sort des devanciers d'Œdipe, — et je me demande si notre compatriote Merodach-Nebo lui-même, bien qu'en possession de tous les arcanes de la kabbale, arriverait à leur arracher le mot de leur secret !

Voyez M. Léon Say : procurez-vous ses œuvres, je ne sais pas chez qui, par exemple ; lisez les (elles sont en français) et dites-moi s'il a plus de raison de se trouver à côté de MM. Lesseps ou Gréard que ceux-ci n'en ont de se trouver à son propre côté. Cruelle énigme ! Puisque le fait d'équilibrer un budget, de forer un isthme, ou de surveiller des écoliers vous donne ainsi brevet d'écrivain, ne désespérons pas de voir un jour la noble corporation des commis-voyageurs représentée au sein de l'Académie, gardienne de toutes les gloires nationales.

M'expliquerez-vous plus aisément, comment un fade écrivain devient tout à coup l'honneur de son temps, avec les pastilles Géraudel, et le savon des princes du Congo ?

Encore une fois point de ces recherches obscures ! A quoi bon raffiner à l'excès nos sensations ? L'impression d'ensemble voilà l'affaire ! Il neige, il neige au dehors. Vous vous installez près d'un bon feu ! Corneille, Racine ou Shakespeare à la main. Allez-vous chicaner ces maîtres sur un *qui* ou sur un *que ?* Non : vous admirez, voilà tout. Et si par mégarde, vous vous êtes aventuré, au milieu des pompeux alexandrins de Ponsard, goûtez vous l'un après l'autre les épanouissantes beautés de chaque vers ? Non : vous vous contentez de l'impression d'ensemble, et vous baillez. Autrement ce serait un travail de casse-tête avec lequel pourrait rivaliser une audition raisonnée d'un discours *Mesureur*. Encore je suis bien sûr, cher lecteur, que votre intelligence suppléerait ; vous devineriez du premier coup qu'il s'agit de la nuit en lisant ces vers de Lucrèce :

> Lève-toi, Laodice, et va puiser dans l'urne
> L'huile qui doit brûler dans la lampe nocturne.

Ou mieux encore devineriez-vous que Mme Roland parle d'un grand verre de Bordeaux, quand elle s'écrie :

> Portez à Barbaroux cette coupe profonde
> Versez-y largement les flots de la Gironde.

Malgré ce l'impression d'ennui subsiste. Où irez-vous pour vous distraire ? Sous la coupole de l'Institut, où MM. Rousse et Léon Say, exposent en langage mystérieux, celui-ci ses regrets littéraires, celui-là ses théories politiques ? Sous le vitrage de l'hippodrome ou la ligue antivivisectionniste manifeste par ses sifflets sa vigoureuse antipathie pour le quadrille beaucairois du Pouly ? Malheureusement aujourd'hui, la comédie elle-même se termine souvent en drame et la gaieté a un arrière goût

d'amertume : malgré soi on pense à ces vers de Musset sur les ridicules si tristes

Que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

Quoi de plus réjouissant par exemple que cette histoire des sous-préfets avec une chambre ahurie, et un chassé croisé de ministères qui fait penser à Toinon paraissant tour à tour en soubrette et en savantissime docteur, et comme on en sourirait si la dignité et la sécurité du pays n'y étaient pas en jeu ! Quoi de plus grotesque que l'anarchisme de Duval membre des *deshérités de Clichy et de la Panthère des Batignoles*, s'il ne nous rappelait pas quel amas de haine corrosive et méchante s'aigrit dans les bas fonds des grandes villes ? Quoi de plus Labiche enfin que cette pauvre députation des Bulgares se dandinant dans toute l'Europe en quête d'un souverain de bonne volonté, si la situation politique était un peu plus claire, et si l'on pouvait rire tout son saoul sans courir le risque d'être interrompu par les cris de clairons ou les sons du tocsin ?

La guerre, en effet (Dieu nous en préserve !), la guerre est aujourd'hui la préoccupation ouverte ou cachée de tous. M. de Bismark a, une fois de plus, affirmé son dédain des avocasseries parlementaires. Plut au ciel que Napoléon III en 1868 eut agi comme lui en ce moment, et que le maréchal Niel eût eu la confiance de son souverain au même degré que M. de Moltke ! Toutefois on peut regarder l'avenir sans trop de crainte. L'Allemagne est assez puissante pour ne pas désirer des accroissements superflus, et sa puissance n'est pas assez solide pour qu'elle l'expose, de gaieté de cœur, à un coup de hasard. De même nous pouvons avoir confiance dans les intentions pacifiques de nos gouvernants ; puisse la France ne pas s'endormir sottement, comme jadis, mais puisse-t-elle aussi ne

pas s'affoler mal à propos et ne pas s'enfoncer tête baissée dans cette vie du militarisme à outrance que lui prêchent quelques uns. La grande Allemagne, si rayonnante au commencement du siècle, a perdu, à peu près, sa royauté intellectuelle pour avoir trop visé à l'empire de la force. « *Être Bonaparte et vouloir être Sire, quelle déchéance !* » disait P. L. Courier. La France, qui a reconquis son rang dans le serein royaume de l'esprit, ne doit pas faire fi de cette couronne, et pour avoir le plaisir de passer une fois de plus le rouleau égalitaire et de pousser à la caserne quelques escouades de séminaristes, elle ne doit pas chercher à perdre cette dernière supériorité. En ce moment nous vivons encore sur les générations d'avant 70, et je me demande si celles qui les remplaceront bientôt seront à la hauteur de leurs ainées. Henri Regnault n'a-t-il pas glorieusement servi la France en peignant une demi douzaine de chefs d'œuvre avant de tomber héroïquement à Buzenval, et si quelque chose doit rester de Paul Deroulède ne sera-ce pas plutôt le poète de *l'Hetman* et de la *Moabite* que le fondateur de la ligue des patriotes et le directeur des sociétés de tir et de gymnastique de la France ?

PARISIAN.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 22 janvier 1887

Lacordaire traversait un village d'Italie ; il marchait tout soucieux, se demandant comment la France allait accueillir la robe de Saint-Dominique. Soudain une bonne femme du peuple s'avança vers lui et d'un mot répondant à ses secrètes préoccupations : « Je vous veux du bien, lui dit-elle. »

Cette salutation de bon augure (s'il est permis toutefois de comparer le petit au grand), la *Revue du Midi* l'a reçue bien souvent pendant ce mois. La presse locale nous a fait bon accueil. Le *Journal du Midi*, l'*Éclair* et le *Messager du Midi* ont annoncé et apprécié notre premier numéro en termes très sympathiques ; nous les en remercions cordialement.

Des lettres nous sont arrivées de différents côtés, apportant, celles-ci des félicitations, celles-là des conseils, toutes des encouragements. Nous prions nos aimables correspondants d'accepter ici l'expression de notre gratitude et de se persuader que nous désirons leur être agréables dans la mesure du possible.

Il en est, enfin, à qui notre œuvre modeste n'a point déplu, et qui du cœur ou des lèvres nous ont souhaité la bienvenue. Ils sont nombreux. Nous ne pensons pas même les connaître tous. Tous nos efforts tendront à conserver

avec eux cette communauté d'idées et de sentiments sur laquelle se fondent l'estime et l'affection.

Le poète a bien dit :

> Le vrai de l'amitié, c'est de sentir ensemble,
> Le reste en est fragile (1).

*** Puisqu'il s'agit de revue, il en est une autre, mais d'un caractère bien différent, qui a défrayé toutes les conversations de notre ville, je veux dire la revue militaire du 15 janvier. Est-ce à cause de son importance exceptionnelle ? Est-ce à cause des idées belliqueuses qui agitent en ce moment toute l'Europe ? Toujours est-il qu'une foule énorme affluait sur le boulevard de la République ; les journaux du matin étaient pleins de commentaires pessimistes sur les discours de M. de Bismark au Reichtag ; les craintes de guerre prenaient une forme plus précise et plus menaçante, et d'instinct, toutes les pensées se portaient vers l'armée française. Aussi avec quelle attention passionnée, avec quel mélange de craintes, d'espérance et de fierté on regardait passer nos braves soldats !

On a particulièrement remarqué dans cette revue le défilé de l'artillerie de montagne.

Rien de joli comme ces petites pièces, noires, luisantes, effilées ; on aurait dit les joujoux d'un jeune géant, joujoux charmants, mais combien terribles ! La présentation au drapeau, suivant les nouveaux règlements, a eu lieu dans les casernes. Les nouvelles recrues se forment en carré autour de chaque colonel, et celui-ci, tenant en main le drapeau, rappelle en quelques mots les glorieux faits d'armes du régiment. Il s'est dit là de nobles et belles paroles d'une concision énergique et toutes vibrantes de patriotisme.

Au moment où la revue touchait à sa fin, j'ai entendu un petit bonhomme de mes voisins, juché pour mieux voir

(1) Sully-Prudhomme.

sur les épaules de son père, s'écrier tout d'un coup : « C'est beau, une revue, papa ! » Très bien, mon petit ami, mais vous la trouverez tout autrement belle lorsque vous vous sentirez au cœur un peu de « cette violente amour » que le bon roi Henri IV portait à la France.

Toujours à propos de l'armée, mentionnons le départ du très estimé et très regretté général Valessie.

⁂ Nous aurons donc la kermesse cette année : le comité directeur fonctionne ; les dames patronesses rivalisent de zèle ; les dons généreux commencent à affluer. On prépare fleurs et guirlandes, concert et loteries. L'ancien théâtre de la Renaissance, gracieusement offert par son propriétaire, va se transformer en un champ de foire en miniature : c'est la grande fête de la charité qui se prépare. Ici toutes les âmes s'entendent ; toutes les volontés marchent d'accord : donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.

⁂ La neige ! la neige ! En avons-nous vu tomber au commencement et surtout vers le milieu du mois ! Dans notre Midi, où elle fait rarement son apparition, nous lui faisons fête, nous aimons à la voir tomber silencieuse et drue. Les arbres prennent des aspects féeriques et nous rappellent vaguement les arbres du monde enchanté que rêva notre enfance. Nous nous donnons le mérite de nous apitoyer sur les oiseaux sans abri et les pauvres sans pain, et, dans nos appartements bien chauffés, nous relisons les plus touchantes ballades du bon vieux temps sur les « blancs papillons de l'hiver. » Oui cela est très poétique. Mais après viennent le dégel et la boue. Contribuables, mes frères, comme nous avons pataugé ! Et pendant que nous parcourions nos rues transformées en bourbiers, au plus fort de ces redoutables traversées, nous pouvions voir flamboyer en grosses lettres sur tous les murs : Emprunt de la ville de Nimes : 1,313,500 francs. Ne pour-

rait-on pas, en haut lieu, distraire une partie de cette somme en faveur des rues de nos faubourgs, au lieu de consacrer tant d'argent à certaine tour que vous savez ?

⁂ Qu'est devenu le *Ruisseau ?* S'est-il perdu dans des gorges comme le Rhône à Bellegarde ou le Gardon au-dessus de Saint-Chaptes ? Non, ce n'est pas possible : il n'y a jamais eu de gorges dans aucune administration. En outre le *Ruisseau* en question ne disparaît pas de la même façon, car j'en avertis ici les lecteurs qui ne seraient pas au courant, ce *ruisseau* est tout simplement un tableau promis au Musée de la ville de Nimes par M. Turquet, jadis sous-secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique. Or ce tableau n'arrive jamais. Qui sait ! l'administration des Beaux-Arts mettait ces jours-ci les villes d'Algérie en Tunisie ; elle peut avoir commis encore une distraction et le *Ruisseau* est peut-être en route pour le chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine ou de la Charente-Inférieure.

⁂ Signalons la lettre de l'évêque de Madagascar à M. Adolphe Pieyre, notre ancien député du Gard. Avec beaucoup de finesse et de mesure, Mgr Cazet expose les difficultés de notre situation politique chez les Malgaches. Cette lettre, qui donne la plus haute idée du patriotisme de son auteur, fait aussi le plus grand honneur à son destinataire.

⁂ Le 21 janvier s'est passé selon les règles qu'un usage pieux a depuis longtemps établies dans Nimes. Une messe a été célébrée dans l'église Saint-Charles pour le repos de l'âme de Louis XVI. Un prêtre est monté en chaire après l'Évangile, et devant la foule recueillie il a lu le testament du roi martyr. Cela est simple, émouvant et grand.

Les notabilités du parti royaliste et les représentants des meilleures familles de la ville assistaient à cette cérémonie. On y voyait aussi des représentants du commerce et des diverses professions libérales.

Tous étaient là, unis dans une même pensée, confondus dans cette belle égalité que donne l'élévation des sentiments.

Nimes nous donne chaque année ce beau spectacle, et nous avons entendu dire qu'un ancien préfet de l'empire, très froid, très sceptique, d'un état d'esprit très peu légitimiste d'ailleurs, en fut ému jusqu'aux larmes. Souhaitons que les braves ouvriers de nos faubourgs conservent toujours cette foi à leur religion et au passé de la patrie, qui fait la force et la grandeur des nations.

*** La mort a marqué cruellement pour nous le mois de janvier. Le clergé de Nimes vient de perdre un de ses membres les plus justement estimés, M. l'abbé Dumas, ch^ne^ hon^re^, curé-doyen de Sumène. Successivement professeur au petit séminaire diocésain, vicaire à Pont-Saint-Esprit, curé à Saint-Laurent-le-Minier, doyen de Quissac et enfin de Sumène, M. l'abbé Dumas avait vu partout son ministère respecté, honoré, aimé. On ne pouvait le connaître sans subir l'attrait de ses aimables vertus. Cœur vraiment sacerdotal, il n'eut point d'autres soucis que de répandre le bien autour de lui. La paroisse de Sumène a fait à son regretté pasteur de magnifiques obsèques. Elle a confondu son deuil avec celui de MM. les abbés Chapot, neveux du défunt, aussi proches de lui par le mérite que par le sang.

Le jour même où M. l'abbé Dumas nous était enlevé, mourait à Bessèges M. Jouguet, maire de cette ville et directeur de l'usine métallurgique. La haute position sociale occupée par M. Jouguet a mis en évidence ses qualités aussi brillantes que solides. Administrateur intelligent, intègre, ferme et conciliant à la fois, il a su, dans des circonstances particulièrement délicates, éviter à la ville de Bessèges les troubles qui sont le fléau des cités industrielles. Il a multiplié, dans l'intérêt de ses administrés,

les écoles, les établissements hospitaliers, les institutions bienfaisantes qui assurent le bien être et l'instruction de l'ouvrier ; sa récompense a été le respect et l'affection de tout un peuple qui, pendant sa longue et cruelle maladie, lui en a donné les plus touchants témoignages. M. Jouguet est mort en chrétien. Il laisse à tous ceux qui ont pu apprécier la loyauté de son caractère et le charme de ses relations, une chère mémoire, et à ses jeunes fils, un nom, honneur de sa famille et de son pays.

M. Germain, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, a été frappé soudainement par la mort le mercredi 26 janvier. Dans notre première livraison nous rendions un légitime hommage à ce savant, à cet homme de bien. Nous reviendrons plus longuement sur cette vie si bien remplie, si instructive. Le récit mérite d'en être fait, et ce devoir s'impose à notre reconnaissance.

Un grand deuil vient d'atteindre l'Église de France. Son Eminence Mgr le Cardinal Caverot, archevêque de Lyon, s'est pieusement endormi dans le Seigneur. Compatriote de Mgr Besson, le Cardinal de Lyon entretenait avec l'Evêque de Nimes d'affectueuses relations. C'est à ces relations que notre belle église de Saint-Baudile doit l'honneur d'avoir eu Mgr Caverot pour consécrateur.

Nous voyons encore le prince de l'Église, dominant de la tête le cortège qui précédait les saintes reliques transportées triomphalement dans le temple nouveau. Nous entendons les vers que lui adressait dans la soirée un des jeunes enfants de la Maîtrise.

Après les saints du ciel, place au primat des Gaules ;
Il entre, dépassant du front et des épaules,
Le peuple, le clergé, pour tracer à nos pas
Le chemin où la foi doit marcher ici-bas ;
C'est le droit de Lyon. La pourpre qu'il honore
A cette antiquité vient ajouter encore.

Il entre, et nos chrétiens d'un saint respect touchés,
En tenant leurs regards à sa pourpre attachés,
Par ses mains au Saint-Père et d'un cœur unanime,
Offrent avec leurs vœux les hommages de Nime.

*** Ce sont les mains de Mgr Besson qui ont cette fois porté au Saint-Père les offrandes et les vœux de notre catholique cité. Le Saint-Père a reçu deux fois l'Évêque de Nimes. La première audience n'a pas duré moins d'une heure et demie. Léon XIII a interrogé Mgr Besson sur le grand Séminaire, sur ses collèges, sur ses écoles libres. Le tableau qui lui a été fait des fruits du jubilé dans notre diocèse l'a grandement réjoui. Il a été question de la biographie du cardinal de Bonnechose, récemment écrite par Mgr Besson : « Ce bon Cardinal, a dit Léon XIII ; » comme je l'aimais ! combien je le regrette, c'était un » homme excellent, dévoué, voyant juste dans les affaires. » Il a rendu de grands services, parce qu'il était aussi » modéré que clairvoyant. En écrivant sa vie vous vous » êtes inspiré de son esprit et je suis persuadé que vous » avez fait un bon livre. » La seconde audience, celle de congé, a été plus émouvante encore. Le Saint-Père a pressé, à plusieurs reprises, l'Évêque de Nimes dans ses bras : « *In osculo pacis*, lui disait-il : Allons ! combattons ensemble pour le bien. »

Mgr Besson est de retour dans sa ville épiscopale ; il revient chargé de bénédictions pour tous ses diocésains, pour les œuvres vouées à la défense du bien et du vrai. Dans la répartition de ces richesses, la Revue espère avoir sa part ; elle est bien jeune et bien modeste, elle n'en a que plus besoin d'être aidée, soutenue, encouragée. Et comment le serait-elle plus efficacement que par le secours qui vient d'En-Haut, et qui donne à toute parole humaine le privilège de se faire entendre et de combattre efficacement pour l'Église et pour la vérité ?

C. DELFOUR.

Marseille, 22 janvier 1887

⁂ Un académicien de Marseille rappelait un jour, à Voltaire, non sans se rengorger un peu, que l'Académie marseillaise était la fille de l'Académie Française ; — Oui, répartit le malin vieillard, une fille honnête ! Elle ne fait pas parler d'elle.

Notre honnête Institut semble vouloir faire parler de lui. Il met au concours bravement le parallèle entre d'Urfé et... Zola, étude sur la littérature sentimentale et la littérature naturaliste. Un beau sujet, l'on voit, un tantinet même hardi pour la fille de l'Académie Française.

⁂ Sans quitter le terrain académique, mentionnons la flatteuse distinction que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné au savant abbé Albanès, de Marseille. Une médaille est accordée aux divers travaux de notre historiographe diocésain, publiés sous les titres suivants :

1° *Jean Huet, évêque de Toulon, ses fonctions à la Cour du roi René, son épiscopat ;*

2° *Problèmes d'histoire ecclésiastique concernant Avignon et le comtat Venaissin ;*

3° *Histoire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux au XIV^me^ siècle ;*

4° *Jean Artaudi, dominicain, prieur de Saint-Maximin ;*

5° *Pierre d'Aigrefeuille, évêque* d'*Avignon.*

Cinq brochures farcies de savantes découvertes et de l'inédit à plume que veux-tu. M. Albanès est un érudit de première force, bien que l'Académie de Marseille ne lui ait pas encore offert un de ses fauteuils. Elle en a d'ailleurs oublié bien d'autres ! Les trouvailles du savant collaborateur des travaux archéologiques de Mgr l'Évêque de Marseille ne se comptent plus. Il les publie un peu partout, sans se soucier beaucoup des palmes académi-

ques, qui viennent le trouver dans sa studieuse et modeste position d'archiviste adjoint à la préfecture. Il vit là, sans bruit, tranquille, pourvu qu'on ne touche pas à son domaine... Ah ! par exemple, qui s'y frotte s'y pique. Il en a cuit à plus d'un d'avoir maraudé sur ses terres réservées.

*** Un mot maintenant du chanteur d'opéra que tous, mondains et dévots, ont accompagné au cimetière le 11 janvier. Je veux parler de Marius Audran, un marseillais, homme célèbre, qui a créé une foule de grands rôles et remporté tant de triomphes sur les premières scènes françaises. C'était un simple ouvrier maçon, dont les trilles furent entendus de l'échafaudage dans la rue par un passant qui l'en fit descendre, l'emmena chez lui et en fit un artiste de premier ordre. Mais le maçon était chrétien, et, en quittant les planches du bâtiment pour les planches du théâtre, il resta fidèle à la foi dans laquelle il est mort pieusement, ce qui lui vaudra mieux que ses couronnes d'opéra.

*** Au passage, Monseigneur l'Évêque de Nimes a bien voulu faire à Marseille sa première étape de voyage *ad limina*. Nous l'avons revu avec bonheur à Saint-Joseph, où Mgr de Cabrières a éloquemment plaidé la cause des intérêts catholiques. Le soir, dans les salons de l'évêché, où les deux aimables Grandeurs avaient reçu l'hospitalité du bon Évêque de Marseille, les Touristes du Sacré-Cœur ont recueilli les flatteurs témoignages de Monseigneur de Montpellier. Mgr Besson les a ensuite harangués avec un charme infini : les joyeux touristes en étaient émerveillés, et, pour un rien, ils fussent partis, malgré vents et neiges, d'un pied très léger, pour se rendre dans le Gard où Monseigneur leur a assigné rendez-vous.

*** Il n'est plus question, à Marseille, que d'hypnotisme, suggestion et autres merveilles. Pickman est l'homme à

la mode. Les uns se signent, les autres restent soucieux, les autres cherchent, mais bien peu demeurent incrédules. Il est cependant certain qu'il y a du *truc* et beaucoup de prestidigitation dans les manœuvres de l'hypnotisme. Mais, il en reste encore assez pour admettre que nous nous trouvons en présence de phénomènes, non point surnaturels, mais extra-naturels, ou tout au moins extraordinaires, rappelant quelque chose des aptitudes de l'âme séparée décrites par saint Thomas d'Aquin. Comment l'âme se dégage-t-elle suffisamment des obstacles du corps pour agir ainsi en âme séparée? Là est le problème, mais qui n'a rien de surnaturel, du moins à mon humble avis. Quant à la question de savoir s'il est au pouvoir de Pickman d'annihiler le libre-arbitre, on peut toujours remarquer qu'il faut, avant tout, vouloir l'abdiquer entre ses mains pour subir ses suggestions. C'est donc tout au moins du volontaire indirect.

*** *La Gazette du Midi* a rendu compte très longuement du beau livre de Mgr Besson sur le cardinal de Bonnechose. Tout ce qu'il me convient de constater ici, c'est que ce compte-rendu a été très lu.

*** *Collarino ou Rabat!..* Ce serait le titre d'un nouveau petit *Lutrin* marseillais, s'il fallait en croire les cancans de la presse radicale parisienne. Un communiqué officiel a dû couper court à cette queue d'Alcibiade, qui n'avait, paraît-il, pas grande attache. Quelques ecclésiastiques ont eu le goût du *Collaro*, Mgr l'Évêque le leur a permis, mais il n'a jamais songé à l'imposer, à plus forte raison, comme le clamait la presse intransigeante, à changer le costume français. Beaucoup de fumée pour un bien petit feu !

*** Au prochain numéro, de vous entretenir du livre curieux que M...., professeur d'histoire à la Faculté des lettres d'Aix, vient d'écrire sur « Mirabeau en Provence. » Ceci m'amène à traiter la question du transfert des Facultés d'Aix à Marseille. E. A. G.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'IMITATION DE NOTRE-DAME d'après le R. P. Arrias, S. J. par Mme Monnot-Arbilleur.

Ceci est un petit livre, de forme très gracieuse, imprimé avec art, très agréable à la vue, très savoureux à la lecture. Les vertus de *Notre-Dame* et l'imitation que nous devons en faire, tel est le sujet de ce pieux traité. Le fonds n'est pas nouveau, me direz-vous : mais il est riche, et il y a mille manières de le travailler, de le cultiver, de l'ordonner, et chacune porte son fruit. Ce qui nous plaît dans le livre de Mme Monnot, c'est qu'il ne se perd point, ni dans le mysticisme, ni dans la sentimentalité. Les vertus de *Notre-Dame*, s'y montrent dans une simplicité paisible, qui n'enlève rien à leur perfection, mais aussi qui nous permet de les contempler, sans que notre faiblesse soit prise de vertige, ni notre bonne volonté de découragement. Au contraire, à mesure que notre attention s'arrête sur chacun des traits de la vie de Marie signalés par les évangélistes, nous nous sentons pénétrés d'un désir secret, celui de réaliser dans notre propre vie quelque imitation, au moins lointaine, d'un si beau modèle. Humilité, obéissance, chasteté, foi, résignation et tant d'autres vertus aimables de la Vierge, nous retiennent successivement devant elles, et sollicitent doucement nos efforts. Quelle est l'âme chrétienne soucieuse de son salut qui n'entendrait cette silencieuse invitation ? En vérité, ce sont bien là les parfums qui attiraient les saints, et pressaient leur marche vers la perfection : *In odorem unguentorum tuorum currimus.*

C'est le Père Arrias qui nous guide dans ce pieux pèlerinage ; il a qualité pour cela ; il est pieux, instruit, et sa dévotion n'a rien de sec, ni de frivole. Mais s'il est le chef du voyage, c'est Mme Monnot qui règle la marche. Le bon Père à quelque penchant (en cela, il est de son siècle), à s'arrêter quelque peu en route : il s'attarde auprès de chaque fleur, il se promène dans chaque allée : il n'est bosquet qu'il ne visite, et verger où il n'entende faire sa petite moisson. Nous n'avons pas ce danger à craindre avec Mme Monnot. Elle va droit au but, sans précipitation, sans lenteur. La course de chaque jour est mesurée à notre force, et nous arrivons ainsi, à la fin de notre mois, sans fatigue, ni lassitude, après avoir recueilli à chaque station, une gerbe parfumée de saintes résolutions.

Il avait bien raison, le vénérable chanoine, qui conseillait à Mme Monnot d'utiliser, pour notre plus grand profit, le livre du Père Arrias. Nous nous expliquons les éloges que Nosseigneurs de Besançon et de Nimes ont fait de ce petit traité. N'y aurait-il pas encore, dans quelque bibliothèque, un auteur du XVIme siècle qui donnerait à Mme Monnot l'occasion de nous édifier une fois de plus, et de faire servir au progrès de notre piété ses remarquables qualités d'écrivain ?

C. F.

DE LA PRÉPARATION A LA MORT, par le cardinal BONA, traduite en français par l'abbé A. J. Rance, docteur en théologie.

Cet opuscule contient des conseils précieux. Il nous apprend comment on aide le prochain à mourir chrétiennement, comment on se dispose soi-même à cette épreuve redoutable à laquelle nul ne peut échapper. C'est assez dire qu'en traduisant le petit traité du cardinal Bona, M. l'abbé Rance a fait œuvre opportune et charitable : elle ne saurait l'être davantage.

GASPARD DE SAINT ANDÉOL ET GILLES DU PORT. — par A. J. Rance. — L'érudition de M. l'abbé Rance fait revivre deux illustrations du clergé d'Arles au XVII^e^ siècle.

Gaspard de Saint-Andéol (1631-1712), archidiacre, était épris de muses latines. Certaines pruderies arlésiennes s'attaquèrent à ses *Juvenilia* comme trop badins. Il ne put résister au plaisir de se défendre...., en vers latins. La critique se trouva sans doute désarmée devant sa traduction, en vers élégiaques, des quatre livres de l'*Imitation*.

Gilles du Port (1623-1691), après avoir eu des succès comme prédicateur, écrivit sur l'art de prêcher. Pour lui, la première préparation à la chaire est la sainteté. Voilà qui aurait dû adoucir les censeurs de son traité. Ses dernières années furent consacrées à une *Histoire de l'Église d'Arles*. En défendant les traditions provençales contre les préventions qu'elles éveillaient déjà, il se montra le précurseur du savant abbé Faillon que feu M. Ernest Desjardins aurait pu moins maltraiter.

La **REVUE DE LA RÉVOLUTION**, publiée sous la direction de Gustave BORD. — Retaux-Bray, éditeur.

Ce recueil mensuel poursuit le cours de ses très intéressantes publications. Voici le sommaire du dernier numéro de janvier-1887.

I. — La Provence en 1790 et 1791. — H. Taine.
II. — Un essai de socialisme (1793-94-95). — H. de Chatellier.
III. — Georges Cadoudal et la Chouannerie. (L'armée rouge). — Georges Cadoudal.
XV. — Le Centenaire de 1789. — Le monument de la Révolution. — Un membre du Parlement.
V. — Chronique.
VI. — Anecdotes et notions. — La véritable abbesse de Jouarre. — Le café patriotique. — Les enfants et la Révolution. — Documents inédits. — Planches : 1 l'Évangile et la liberté ; 2 Martin Pitt et Georges Dandin.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

UN ENFANT DE NIMES[1]

(SUITE ET FIN)

III

« Vers la fin de l'année 1870, dans l'assemblée des artisans de Montréal, un sujet de la reine Victoria, dit M. Charles de Bonnechose, finissait ainsi son discours d'ouverture des classes du soir : « Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai : « Allez dans les villes, allez dans les campagnes, adressez-vous au plus humble d'entre nous et racontez-lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde ; annoncez-lui que la France a été vaincue ; puis mettez la main sur sa poitrine, et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie. »

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis le jour où le Canada a cessé de nous appartenir, et dans le cœur de ceux de ses habitants qui descendent des premiers colons de la « Nouvelle-France, » vit toujours le « vieux pays. »

A la fin du dernier siècle, tandis que la plupart de nos colonies aspiraient à se détacher de la métropole, le Canada payait de presque tout son sang sa volonté de lui rester uni. Pendant combien d'années, après la défaite, ces enfants

(1) Voir la deuxième livraison de la Revue, février 1887.

abandonnés, l'oreille tendue au moindre bruit venant d'Europe, les yeux fixés sur les navires qui remontaient le Saint-Laurent, ont espéré le retour de leur mère !

« Notre langue, dit encore M. de Bonnechose, ils n'en parlèrent jamais d'autre ; nos vieilles coutumes, ils les ont pieusement conservées ; tous sont restés fidèles à la religion de leurs pères ; hier, au jour marqué par nos malheurs, ils étaient fiers d'appartenir à la race des vaincus.»

Désormais, la séparation est accomplie ; rien ne fait prévoir qu'elle ne sera pas éternelle. Le Canada, dont la population a été portée par l'immigration britannique à près de quatre millions d'âmes, est devenu, sous la protection de l'Angleterre, un état presque indépendant qui poursuit, à l'abri d'une constitution signalée par M. Le Play comme un modèle de sagesse politique et de tolérant libéralisme, le cours de ses belles destinées.

Ni les avantages de cette constitution, ni le souvenir de l'abandon où les laissa le gouvernement de Louis XV, ni le temps, ni la distance, ni la domination étrangère, n'ont pu y effacer le souvenir de la patrie première. Après plus de cent ans, à quinze cents lieues de nos rivages, l'Angleterre y compte encore un quart au moins de ses sujets restés français de cœur et d'esprit.

En présence d'un exemple de fidélité patriotique, aussi glorieux pour l'humanité que rare dans l'histoire, il est impossible de ne pas se demander comment l'occupation étrangère a pu réussir d'abord, se consolider et se perpétuer ensuite, dans un pays si profondément attaché à ses mœurs et à ses traditions nationales.

Les publicistes d'origine germanique ou anglo-américaine, M. Bancroft comme M. Francis Parkman, attribuent à la supériorité de la race la suprématie conquise par la nation ; ils voient dans l'avènement de l'Angleterre en Amérique, à l'époque où nous en avons disparu, le triomphe de la liberté sur le despotisme.

Les écrivains franco-canadiens expliquent simplement par l'énorme supériorité numérique de la population et par les progrès plus rapides de la colonisation britannique le triomphe de notre rivale.

Tandis que les colonies anglaises avaient recueilli, de l'an 1606 à l'année 1700, 100,000 émigrants anglais ou allemands, le Canada en avait à peine reçu 5,500. La proportion était restée la même au siècle suivant, si bien qu'à l'époque de la déclaration de guerre (1756), les plantations du territoire anglais, infiniment moins vaste et mieux rassemblé que le nôtre, étaient peuplées de 1,500,000 habitants. Celles du Canada en comptaient à peine 80,000.

A ce désavantage de la disproportion des forces, qui condamnait fatalement nos colons à se voir, malgré leur valeur, submergés par le nombre, il faut ajouter celui de la situation géographique : les possessions anglaises adossées à la mer, les nôtres n'ayant sur l'Océan d'autre ouverture que Saint-Laurent. Sans qu'il soit besoin de recourir aux arguments philosophiques et physiologiques, le vieil aphorisme : « la victoire finit toujours par rester aux gros bataillons, » suffit, suivant les franco-canadiens, pour faire comprendre pourquoi Montcalm finit par être vaincu et le Canada perdu pour la France.

C'est cette conviction de l'inutilité de la lutte contre un peuple vingt fois plus nombreux qui semble avoir découragé le gouvernement français et l'avoir peu à peu amené à l'idée d'abandonner notre colonie.

« On ne pourra pas assez fortifier Québec pour le rendre imprenable, disait, dès 1734, le roi Louis XV ; il est donc inutile d'y rien faire. »

— « Si nous donnions un régiment, écrivait plus tard un de ses ministres, l'Angleterre en ferait passer deux ; il y aurait toujours la même disproportion. »

Ces paroles, si souvent et si amèrement reprochées au

gouvernement de Louis XV, étaient pourtant l'expression vraie de la situation.

A quinze cents ou deux mille lieues, ce ne sont pas des soldats envoyés de la métropole qui peuvent indéfiniment défendre une colonie ; c'est par elle-même, par l'accroissement de la population, par les progrès de la colonisation qu'elle doit se protéger. Le climat a raison des armées exotiques. La guerre, dans un pays lointain et sans ressources de subsistance et de recrutement, est un gouffre où ces armées viennent fatalement s'engloutir, surtout si elles s'y trouvent en face d'une population ennemie stable, dénse, d'un peuple en un mot.

Telles étaient les conditions de la lutte entre la France et l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, au moment où y débarqua Montcalm. D'un côté, quelques colons disséminés dans d'immenses régions ; de l'autre, un étroit espace où se pressaient, dans les treize colonies qui devaient devenir vingt ans plus tard les treize premiers Etats-Unis, des millions d'habitants, divers d'origine et de mœurs, il est vrai, mais rapprochés par la communauté des intérêts et des principes religieux et politiques.

Qu'importait un régiment de plus ou de moins, bientôt décimé, sous ce ciel inégal, par les froids rigoureux de l'hiver et par les intolérables chaleurs de l'été, lorsque nous étions forcés d'employer la force pour essayer de peupler la Louisiane, et qu'à côté de nous, montait sans cesse, par le seul fait de l'émigration volontaire, le flot de la population anglaise ? Le résultat était fatal.

Les deux opinions que nous avons citées tout à l'heure expriment donc l'une et l'autre une part de vérité.

C'est à l'inégalité des forces qu'à été due, en effet, la triste et glorieuse fin du marquis de Montcalm, mais il est vrai aussi que cette inégalité était due à la différence de caractère des races. Seulement l'opinion des publicistes allemands et anglo-américains appelle une énergique pro-

testation, lorsqu'ils prétendent voir dans cette différence une marque d'infériorité pour nous. Quelque estime que mérite un peuple dont les enfants n'hésitent pas à aller conquérir honneur et richesse dans les pays lointains, celui-là lui est-il donc inférieur qui, fidèle à son sol fécond et à son ciel béni, aime à vivre sur la terre où Dieu l'a placé et d'où, par le rayonnement de son courage et de son génie, il domine, à certains jours de son histoire, l'univers tout entier ?

Qu'on en explique les difficultés par les raisons qu'invoquent les historiens américains ou par celles qu'invoquent les écrivains français, la mission du marquis de Montcalm n'en était pas moins grosse de périls et de gloire. 3,800 hommes, voilà le chiffre officiel des troupes dont il prenait le commandement. L'année suivante, un convoi, arrivé à bon port, en amenait 1,500 de plus, en tout 5,300. Avec cette petite armée, sans souliers, sans solde, n'ayant guères d'autres munitions que celles prises sur l'ennemi et très-insuffisamment renforcée par l'appoint des milices canadiennes, de 2,000 soldats environ de troupes de marine et de nos bons amis les sauvages, il fallait garder une frontière de plusieurs centaines de lieues, occuper vingt forts et faire tête à une invasion dont les forces finirent par s'élever au chiffre de 60,000 hommes !

IV

A peine débarqué, Montcalm débuta par un coup de maître : la prise de Chouaguen, petit fort construit par les Anglais sur la rive nord du lac Ontario. L'entreprise avait été si hardie qu'il crut, dans sa modestie, devoir s'en excuser, même après la victoire.

« Le succès, écrivit-il au Ministre, a été au delà de toute espérance. La conduite que j'ai tenue en cette cir-

constance et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles ordinaires que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe. En tout évènement, j'aurais fait ma retraite, sauvé l'armée et l'honneur des armes du roi. Aussi je vous supplie, Monsieur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différents. »

— « Voilà une assez jolie aventure, ma très-chère, mandait-il à sa femme par le même courrier ; je vous prie d'en faire dire une messe dans ma chapelle; j'ai encore un bon bout de campagne à faire. Je pars pour aller rejoindre avec un renfort de troupes le chevalier de Lévis au lac Saint-Sacrement, à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'écris qu'à vous, à notre mère, aux Molé, à Chevert et aux trois ministres, à personne d'autre ; ma foi, suppléez-y ; je suis excédé de travail ; que ma mère et vous m'aimiez et que je vous rejoigne tous l'année prochaine ! J'embrasse mes filles ; on ne peut vous aimer plus tendrement, ma très-chère. »

L'année suivante (9 août 1757) il se rendait maitre du fort William Henry : glorieux fait d'armes, mais douloureux épisode, exagéré et immortalisé par la plume de Fénimore Cooper. Quelques mots d'explication à ce sujet éclaireront un des côtés les plus pittoresques des campagnes de Montcalm.

Toutes les sympathies des indigènes nous appartenaient ; très-peu de tribus indiennes avaient pris parti pour nos ennemis. Dès son arrivée, Montcalm comprit de quel prix était pour lui l'alliance de « ces chiens de guerre des Français, » comme les appelaient les Anglais : incomparables éclaireurs, guides sûrs à travers les forêts, rameurs et pilotes sans pareils, tireurs merveilleux.

Il réussit à les charmer et à se les attacher. « Pour ce

qui est des sauvages, a-t-il écrit lui-même, j'ose croire avoir saisi leur génie et leurs mœurs. »

S'il appréciait les services qu'ils pouvaient lui rendre, il les jugeait, d'ailleurs, sans illusion.

« Ce sont de vilains messieurs, écrivait-il à sa mère, même en sortant de leur toilette, où ils passent leur vie. Vous ne le croiriez pas, mais les hommes portent toujours, avec le casse-tête et le fusil, un miroir à la guerre pour se faire barbouiller de diverses couleurs, arranger leur plumet sur leur tête, leur pendeloque aux oreilles et aux narines.

— « Avec mes amis les sauvages, souvent insupportables, écrit-il encore à sa mère le 16 juin 1756, il faut avoir une patience d'ange. Depuis que je suis ici, ce ne sont que visites, harangues et députations de ces messieurs. Les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gouvernement, en ont été aussi et m'ont fait l'honneur de m'apporter un collier, ce qui m'engage à aller les voir et à chanter la guerre avec eux. »

Ces traits de mœurs ne sont que divertissants. L'indiscipline des Indiens offrait des inconvénients plus graves.

« Ces peuples indépendants et dont le secours est purement volontaire, écrivait Bougainville, exigent qu'on les consulte, qu'on leur fasse part de tout, et souvent leurs opinions et leurs caprices sont une loi pour nous. »

N'obéissant qu'aux ordres qui leur convenaient, tantôt, sous l'empire d'une superstition, ils refusaient de marcher et se débandaient ; tantôt, sous celui de l'ivresse, ils cessaient d'être maîtres d'eux-mêmes et se portaient aux plus effroyables violences. Autant, en certaines circonstances, ils se rendaient utiles, autant, en d'autres moments, ils devenaient insoumis, féroces et dangereux. Montcalm en fit la sanglante expérience à la prise du fort William Henry.

« Maître du fort, dit M. de Bonnechose, le général

français, hors d'état de nourrir 3,000 prisonniers et voulant d'ailleurs honorer la belle défense du vieux Moore, avait consenti à laisser les troupes anglaises retourner dans leur colonie avec armes et bagages, après engagement pris de ne pas servir contre la France pendant dix-huit mois... Il donna sur l'heure des ordres pour que, avant l'entrée des Peaux-Rouges dans le fort, tous les tonneaux de spiritueux qu'il renfermait y fussent défoncés... Malheureusement, pendant la nuit, les Anglais, croyant se concilier les sauvages, « dont ils avaient une frayeur inconcevable », leur versèrent du rhum et de l'eau-de-vie...

« Le lendemain, les Anglais se mettent en route ; leur longue colonne atteint la lisière des bois, Là sont les Indiens. C'est d'abord aux bagages qu'ils en veulent. « Et qui donc dans le monde, demande Bougainville, pourrait contenir deux mille sauvages de trente-deux nations différentes, quand ils ont bu ? »

« Les pillards s'enhardissent et l'horrible clameur de guerre retentit. « A peine, écrivit à ce sujet le gouverneur général, M. de Vaudreuil, au ministre, à peine eurent-ils poussé leurs cris, que les troupes anglaises, au lieu de faire bonne contenance, prirent l'épouvante et s'enfuirent à la débandade. » La colonne une fois rompue, un horrible drame commence.

« Montcalm et ses officiers, accourant hors d'haleine, se jettent au-devant des Peaux-Rouges. Mais telle était la rage de ceux-ci « que plusieurs de nos grenadiers y furent blessés et que nos officiers y coururent le risque de la vie, car, dans des cas pareils, les sauvages ne respectent rien.»

Enfin, le tumulte cesse ; on donne asile dans le camp et dans le fort aux Anglais éperdus. Les Indiens avaient fait six cents prisonniers. On les rachète, et comme ils étaient nus, les soldats français partagent avec eux leurs vêtements.

« Je m'estime heureux, disait Montcalm dans la lettre qu'il écrivit au comte de London, en lui renvoyant en sûreté les Anglais sauvés par nos troupes, je m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu des suites aussi fâcheuses que j'étais en droit de le craindre. Je me sais gré de m'être exposé personnellement, ainsi que mes officiers, pour la défense des vôtres qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion. »

Tel est, réduit à l'exacte vérité, l'épisode lamentable que les ennemis de Montcalm ont tenté d'exploiter contre lui.

En honorant du même hommage le général Wolfe et le général Montcalm; en associant, dans le jardin public de Québec, leurs noms sur le même obélisque :

Ils doivent à leur valeur même trépas,
A l'histoire la même renommée
Et à la postérité le même monument,

les Anglais, sous l'inspiration du comte de Dalhousie, gouverneur des possessions anglaises dans l'Amérique du Nord, se sont chargés eux-mêmes, en 1827, de confondre la calomnie.

Toujours en éveil et en mouvement, trompant l'ennemi par des marches et des contre-marches de cent lieues tout d'une traite, le battant à plate couture à chaque rencontre, prenant un à un tous les forts anglais qui menaçaient la colonie française, Montcalm était parvenu, pendant les campagnes de 1756 et de 1757, à rétablir complètement nos affaires au Canada, à force de bravoure, d'activité, et malgré les obstacles qu'il rencontrait dans l'administration même de l'armée et de la colonie.

A la fin de l'année 1757, l'armée britannique se trouvait réduite à l'impuissance ; sa flotte des lacs n'existait plus ; la France restait maîtresse de toutes les eaux et, selon l'aveu du ministère au parlement, « toutes les portes lui étaient ouvertes. »

De ce côté-ci de l'Atlantique, même décadence de la puissance anglaise : Minorque perdue ; les Anglo-Hanovriens forcés de capituler à Closterseven ; l'armée de Frédéric, l'unique allié de l'Angleterre, martelée sous les coups des Russes, des Français et des Autrichiens. A ce moment-là, les destinées du nouveau monde semblèrent en suspens. L'Amérique allait-elle devenir anglaise ou française?

Tandis que l'Angleterre n'avait plus, suivant l'expression d'Horace Walpole, «qu'à couper ses câbles et à voguer à la dérive vers quelque Océan inconnu, » un homme s'y trouva qui ne voulut point désespérer.

C'était un membre de la Chambre des communes, accablé avant l'âge par les infirmités. D'un pas difficile, il monta à la tribune et proféra ce serment : Je sauverai ce pays que moi seul puis sauver ! »

L'orateur qui parlait ainsi était William Pitt, le nouveau secrétaire d'Etat, qui tenait de la lassitude et de l'impuissance des partis une sorte de dictature.

Impassible au milieu des ruines, les dèsseins de ce ferme génie étaient déjà irrévocablement arrêtés. Pour relever le prestige du pavillon anglais, il fallait frapper un grand coup. Ce coup, c'est au Canada qu'il avait résolu de le porter, au Canada dont la conquête entraînerait fatalement celle de la Louisiane et assurerait à l'Angleterre, amoindrie aujourd'hui et humiliée, la possession de la moitié d'un hémisphère.

Montcalm allait ainsi se trouver en face de difficultés et de périls nouveaux.

Sans illusions sur le dénouement (1), il le vit venir d'un

(1) Monseigneur, écrivait, le 1er septembre 1758, le marquis de Montcalm au ministre de la guerre, la situation de la Nouvelle-France est des plus critiques... Les Anglais réunissent, avec les troupes de leurs colonies, mieux de 50,000 hommes ; nonobstant l'entreprise de Louisbourg, ils en ont eu 30,000 qui ont agi cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à cela ? Huit bataillons qui font 3,200 hommes ; le reste, troupes de la colonie, dont 1,200 seulement en campagne, le surplus à Québec, Montréal, la Belle-

œil intrépide et calme. Il devait succomber ; mais ainsi que l'a dit l'éloquente épitaphe gravée, en 1831, en son honneur dans l'église des Ursulines par le gouverneur lord Aylmer :

> Le destin, en le privant de la victoire,
> L'a récompensé par une mort glorieuse.

V

L'ennemi le plus redoutable, pour Montcalm, ce n'était ni l'Anglais, malgré son énorme supériorité numérique, ni le climat, malgré ses inégalités et ses rigueurs ; c'était l'administration même de la colonie qu'il avait à défendre.

Bigot, treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France, était bien l'homme de son temps. Il résumait en lui tous les vices et toutes les séductions du XVIII[e] siècle, esprit ouvert et corrompu, élégant cynisme, amour des plaisirs et du luxe, mépris du devoir. Il avait porté tout cela au Canada, où son exemple et son parti pris de fermer les yeux sur les abus qui pouvaient l'enrichir avaient promptement façonné l'administration à son image.

Dès son arrivée, la colonie avait été littéralement mise au pillage. Depuis l'intendant et le contrôleur jusqu'au moindre commis, tous les agents de l'État n'étaient occupés qu'à le dévaliser. Vols sur les transports, sur les travaux publics, sur l'approvisionnement des places, sur les

Rivière, Pays-d'en-Haut, puis les Canadiens ; il n'y en a eu cette année en campagne qu'environ 2,200... Avec si peu de troupes, comment garder sans miracle, depuis l'Ohio jusqu'au Saint-Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec, chose possible ? Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le roi ; quelque peu agréable que cela soit, je dois le dire comme citoyen. Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des troupes, résolus de nous ensevelir sous les ruines de la colonie ; mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation de miracles qui sauve la colonie de trois attaques.

fournitures du matériel de la guerre et de l'équipement, sur les produits de la traite des pelleteries réservés au roi, spéculations et fraudes effrenées sur les marchandises livrées en présents aux Peaux-Rouges, c'était comme une honteuse concurrence de déprédations. Le chef ne reprochait à l'inférieur que de « voler trop pour sa place. » Le brigandage prenait d'ailleurs toutes les formes. C'est ainsi que les employés de Bigot, après avoir accaparé, sous la protection de leur chef, toutes sortes d'objets, blé, vin, pelleteries, les revendaient ensuite à l'État et aux malheureux colons à 150 pour 100 de bénéfice.

La guerre ne tarda point à éclater entre cette bande de malfaiteurs et le loyal marquis de Montcalm.

— « Quel pays ! s'écrie-t-il dans une lettre adressée à sa mère, tous les marauds y font fortune, et tous les honnêtes gens s'y ruinent ! »

Dès le premier coup d'œil, Montcalm reconnut que la friponnerie allait jusqu'à la trahison : baguettes de fusil cassant comme verre ; forts dont la construction avait coûté au roi aussi cher que Brisach et n'avait servi qu'à enrichir l'ingénieur du pays ; hôpitaux et ambulances dans un état affreux ; magasins manquant des objets les plus nécessaires. Le probe Doreil, commissaire des guerres, s'unit à lui pour donner la chasse aux voleurs.

Malheureusement, en France, au ministère même, plus puissant dans son immobilité subalterne que les ministres qui se succédaient au-desus de sa tête, siégeait un secrétaire général, véritable directeur de la marine. De la Porte, c'est son nom, finit par être congédié, de même que Bigot et ses complices devaient êtres plus tard jugés et châtiés après un solennel procès ; mais, en attendant, les dépêches de Montcalm étaient interceptées, ses plaintes supprimées, ses rapports « égarés, » et, sous les yeux du gouverneur général marquis de Vaudreuil, officier intègre et dévoué à la France et à la colonie, mais moins intelligent,

malheureusement que désintéressé et moins actif que patriote, les concussionnaires achevaient en toute sécurité de ruiner et de perdre le Canada par leurs rapines.

Pendant les durs hivers de ces climats, toute expédition sérieuse était impossible. Emprisonnés par les glaces, Montcalm et ses compagnons se trouvaient privés, durant six mois, de toute communication avec la France. C'est le moment que choisissaient Bigot et sa bande pour étaler le luxe qu'ils devaient à leurs brigandages.

Les fêtes se multipliaient à Québec et à Montréal. Pendant la première année de son commandement, le général ne voulut pas se laisser trop éclipser par l'intendant. « Pour ma part, écrit-il à sa femme, trois beaux grands bals jusqu'au Carême : outre les dîners, de grands soupers de dames trois fois la semaine : les jours des prudes, des concerts ; les jours des jeunes, des violons de hasard, parce qu'on me les demandait : cela ne menait que jusqu'à deux heures après minuit, et il se joignait l'après-souper compagnie dansante, sans être priée, mais sûre d'être bien reçue, à celle qui avait soupé. »

Cette lettre se rapporte à l'hiver de 1756-57, hiver terrible par la perte des récoltes et la famine qui en furent la conséquence, mais où l'on n'eut, en somme, à souffrir que du froid.

La famine faisait les affaires de Bigot, qui cédait à des prix exorbitants des blés accaparés de longue main ; la maison dans laquelle il vendait, à Québec, les vivres qu'il recevait du dehors, y est encore aujourd'hui flétrie du nom de « la Friponne ».

Cet argent, aisément gagné, était, il est vrai, galamment dépensé.—« Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable, » écrit à sa mère, en 1757, Montcalm indigné.

— « Nonobstant l'ordonnnance de 1744 pour défendre les jeux de hasard dans les colonies, écrit de son côté l'honnête Doreil au ministre, on a joué ici chez l'intendant, jusqu'au mercredi des Cendres, un jeu à faire trembler

les plus intrépides joueurs. M. Bigot y a perdu plus de 200,000 livres. »

La galanterie, est-il besoin de le dire ? était de toutes les fêtes : fêtes étranges, à la veille de la catastrophe suprême, qui font involontairement songer aux dernières nuits de la république de Venise.

Malgré ces désordres, malgré ces malversations qui, en dépouillant l'armée française des ressources nécessaires pour pousser plus loin ses succès, l'empêchaient d'en profiter, — c'est le manque de vivres, par exemple, qui arrêta, après la prise de William-Henry, sa marche décisive sur la vallée de l'Hudson,— malgré tant d'obstacles, Montcalm continuait de battre les Anglais. Nous avons vu à quelle situation les avaient réduits les campagnes de 1756 et de 1757. Même après les renforts extraordinaires envoyés par Pitt, il remporte encore sur eux, le 8 juillet 1758, avec l'aide de ses intrépides amis, Lévis et Bourlamaque, l'étonnante victoire de Carillon.

— « L'armée, et trop petite armée du roi, écrivait-il à Doreil, le soir même de la bataille, vient de battre ses ennemis ; quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement d'hommes d'élite dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il ne s'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. »

Malheureusement, cette victoire ne changeait rien à la situation générale qu'il n'était plus au pouvoir de Montcalm de modifier par ses succès militaires. Il comprit son impuissance et demanda le 12 juillet, de rentrer en France. Mais, bientôt, informé de la prise de Louisbourg et du fort de Frontenac par les Anglais, des symptômes de défection qui se manifestaient chez les sauvages irrités par les tromperies de Bigot, et des périls, grandissant chaque jour, dont la concentration des forces anglaises menaçait la colonie, il revint sur sa décision.

« J'avais demandé, écrivit-il au ministre, mon rappel après la glorieuse journée du 8 juillet ; mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il sera possible. »

VI

Les choses étaient à ce point empirées qu'il fallait à tout prix mettre le gouvernement au courant des dilapidations de l'intendance.

La correspondance de Montcalm, il le savait, était souvent interceptée. Il réussit à faire partir en même temps Bougainville et Doreil pour la France.

— « Bougainville passe en France, mande-t-il à cette occasion à sa mère ; M. Doreil y passe aussi. Dans les circonstances il fallait des lettres vivantes. Parviendront-elles ? »

— « Vous avez là, écrit-il au ministre dans la lettre où il lui présente Bougainville, un officier capable de vous instruire de tout sans réserve. Il importe au bien de l'Etat qu'un ministre comme vous soit instruit d'un pays d'où la vérité n'a jamais paru. Ce ne sera pas le sieur Péan, capitaine de la colonie, envoyé au mois d'août, qui vraisemblablement, l'y aura fait parvenir. Cet homme, bras droit de M. Bigot, riche à millions, est l'auteur du commerce exclusif. Ma naissance, ma place, mon caractère ne me permettent pas d'être l'écho des clameurs publiques, sur les quelles l'habileté des intéressés ferait échouer les preuves juridiques ; mais, citoyen et serviteur de mon roi, j'expose avec confiance mes gémissements à mon seul ministre. »

Hélas ! la mission des deux délégués devait échouer. Récapitulation faite des ressources disponibles du royau-

me, il fut constaté que la vieille France pouvait disposer en faveur de la Nouvelle de trois cent vingt-six recrues et du tiers des vivres implorés.

A ce moment, d'ailleurs, l'opinion publique n'était pas plus favorable que le gouvernement à un envoi de troupes dans l'Amérique du Nord. Voltaire, qui ne prononce pas une seule fois dans sa prodigieuse correspondance le nom de Montcalm, se contente, un jour, d'y demander pendant combien de temps encore le pauvre genre humain continuera à s'égorger pour quelques arpents de glace au Canada.

Montcalm allait se trouver, en ces jours suprêmes, seul avec ses quelques soldats et ses sauvages diminuant de nombre chaque jour, en face d'une population ennemie croissant à vue d'œil et d'une armée de près de soixante mille hommes.

— « J'ai répondu de vous au roi, lui avait écrit le maréchal de Belle-Isle dans une dépêche que lui remit Bougainville à son retour en Amérique, et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas et que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités plutôt que de subir jamais des conditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg dont vous effacerez le souvenir. »

— « J'ose vous répondre, répondit simplement Montcalm, de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir. »

En même temps qu'il lui remettait la lettre du maréchal, Bougainville lui avait appris la mort d'une de ses filles. Mais laquelle ? Il en ignorait le nom. « Ma pauvre Mirète ! s'écria le père. Toi qui me ressemblais et que j'aimais tant, est-ce toi ?... » Il mourut, l'ignorant encore.

Les Anglais étaient décidés à tenter un suprême et décisif effort. A leur proclamation répondit, sur les rives

du Saint-Laurent, un retentissant appel aux armes. Cette fois, l'ennemi marchait droit sur Québec.

Ce plan, Montcalm l'avait prévu. Dès 1758, il écrivait au ministre : « Il y a deux ans que je ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut rien prévoir, ni rien ordonner. »

Le 12 avril 1759, il disait encore : « A Québec, l'ennemi peut venir si nous n'avons pas d'escadre, et, la capitale prise, la colonie est perdue : cependant, nulle précaution. J'ai écrit, j'ai fait offre de mettre de l'ordre pour empêcher une fausse manœuvre à la première alarme. La réponse : « Nous aurons le temps. »

L'armée anglaise s'avançait sur trois lignes. Le corps du général Prideaux, qui périt à la prise du fort de Niagara, s'arrêta court dans sa marche ; celui d'Amherst, le commandant en chef, ne put pas parvenir à déloger Bourlamaque de l'île des Noix, à l'embouchure du Richelieu. Le troisième, qui venait de l'Est, guidé, sous le commandement de son jeune général James Wolfe, par un transfuge canadien nommé Denis de Vitré, parut seul, après une navigation périlleuse, sur le Saint-Laurent, devant le rocher de granit et d'ardoise au pied et sur la cime duquel est bâti Québec, protégé par sa citadelle aux bastions à pic.

Par eau, la ville était imprenable ; mais tournée et attaquée du côté de la terre ferme, elle ne pouvait opposer aucune résistance. A tout prix il fallait donc empêcher le débarquement. Montcalm établit en toute hâte une sorte de camp retranché sur la partie de la côte du Saint-Laurent, dont l'abord est facile, c'est à dire à gauche de Québec, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Ce camp qui communiquait par un pont de bateaux avec Québec, situé de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, s'étendait, sur un espace de deux lieues, du pied même de la place jusqu'au ravin par lequel le Montmorency

précipite, d'une hauteur de trois cents mètres, ses flots écumeux dans le fleuve. La droite de la ville, en remontant le Saint-Laurent, se trouvait protégée par une ligne d'imposantes falaises à pic, que coupaient à peine quelques rampes escarpées, véritables sentiers de chèvres dominés par des fortifications du haut desquelles une poignée d'hommes aurait suffit pour précipiter dans l'abîme toute l'armée des assiégeants.

Tel est le théâtre sur lequel le défenseur du Canada français, qui avait enfin trouvé en James Wolfe un adversaire digne de lui, se signala pendant deux mois par des prodiges d'intelligence, d'activité et de courage. Dans l'assaut du 31 juillet, les Anglais laissèrent plus de cinq cents de leurs plus braves soldats couchés au pied des redoutes du Montmorency. Vainement Cook, le grand marin, avait épuisé toutes les ressources de la science et du génie : Montcalm n'avait pas èncore perdu un pouce de terrain. On était déjà en septembre ; l'hiver approchait, apportant la délivrance. Un conseil de guerre, convoqué par l'amiral Saunders, avait même fixé au 20 septembre la date à laquelle sa flotte devait lever l'ancre. Wolfe résolut de tenter un effort suprême.

Dans la nuit du 12 septembre, les sentinelles françaises échelonnées sur la côte aperçoivent à travers les ténèbres des bateaux qui glissent silencieusement sur le fleuve. — Qui vive ? — France ! Bateaux de vivres.

Ordre avait été donné aux postes français de laisser passer cette nuit-là des barques chargées de transporter des provisions du cap Rouge à Québec. Les bateaux continuent donc leur chemin sans être inquiétés.

A l'entrée de l'anse du Foulon ils s'arrêtent ; des soldats anglais en descendent ; ils escaladent à tâtons un sentier étroit et escarpé qui mène de la baie au plateau ; c'est le plus impraticable de tous ceux qui serpentent sur la terrible falaise. Un silence de mort règne dans les

rangs ; sous les pieds des assaillants un gouffre effroyable est ouvert ; les régiments qui gravissent le rocher à pic, sous la conduite de Wolfe, sont littéralement suspendus, au milieu des ténèbres, entre le ciel et la terre. Enfin, l'avant-garde touche au sommet ; elle surprend le poste qui le garde, s'y établit et protège l'arrivée des quatre ou cinq mille hommes qui, au point du jour, se trouvent rassemblés derrière Québec. La ville est tournée ; le stratagème du général anglais a réussi !

James Wolfe, qui avait été informé par ses espions d'un transport de vivres à opérer, dans la nuit du 12 septembre, par des chalands français, s'était promptement décidé à profiter de la circonstance pour tenter un coup de main, dont le succès pouvait seul relever la situation compromise de l'expédition britannique. Avec une rare justesse de coup-d'œil il avait deviné que l'avenue la moins gardée serait celle qui se défendait le mieux par elle-même. C'est ainsi qu'il avait choisi, pour y hasarder ses bataillons, le sentier tracé dans la falaise à pic qui domine l'anse du Foulon. Le lecteur connaît le résultat de cette hardie tentative, véritable coup de génie militaire.

Lorsque les premiers rayons de soleil vinrent dorer les rochers du cap Diamant, Montcalm reconnut l'Anglais établi sur ses derrières, de l'autre côté de Québec. Son armée se composait à peine de quelques milliers d'hommes ; ses trois lieutenants, Bourlamaque, Bougainville et Lévis se trouvaient, l'un dans l'île des Noix, l'autre au cap Rouge, le troisième aux rapides du Saint-Laurent. Au milieu du désordre jeté dans l'armée par cette apparition inattendue de l'ennemi, il comprit que la ville ne pouvait plus être défendue et que son sort dépendait de la bataille en plaine qu'il ne dépendait plus de lui de retarder. L'épée en main, il donna rapidement quelques ordres et, malgré l'infériorité numérique de ses forces, marcha droit sur l'Anglais, massé dans les champs à demi défrichés, aux-

quels leur propriétaire avait donné son nom et connus sous le nom de plaine d'Abraham. C'est là qu'allait se décider le sort de l'Amérique du Nord, entre l'Angleterre et la France.

On a reproché à Montcalm de s'être laissé emporter par l'impétuosité de sa bravoure et d'avoir joué, dans une partie inégale, le sort du Canada français, sur un coup de cartes où il savait d'avance qu'il n'avait pas les atouts dans son jeu. Mais tourné, enveloppé, lui restait-il d'autre espoir de salut que ce choc furieux où le courage de ses soldats pouvait du moins faire échec au nombre de l'ennemi ? Il a donné, en sa vie, assez de preuves de son talent militaire pour n'être pas accusé d'avoir perdu, par trop de précipitation, la seule bataille où il a été vaincu. S'il ne l'a pas différée, c'est qu'il a jugé, dans la situation où se trouvaient son armée et l'armée anglaise, qu'elle ne pouvait pas être évitée.

« On se fusilla, pendant longtemps, dit un témoin oculaire, le major de Québec Joannès. Vers dix heures, M. le marquis de Montcalm voyant l'ennemi grossir de plus en plus et quelques pièces qui tiraient, jugea à propos de ne pas lui laisser le temps de se fortifier davantage et donna le signal pour charger. » De son côté, le colonel anglais Bentson, du corps royal du génie, dans le travail récemment publié par lui, n'hésite pas, en s'appuyant sur sa connaissance parfaite des faits et des lieux, à rendre pleinement justice à Montcalm, « dont les raisons, dit-il, n'ont jamais été ni bien comprises, ni bien appréciées. »

Sur l'ordre de Montcalm les troupes s'étaient ébranlées avec beaucoup de légèreté ; elles chargeaient résolument, gaiment, à la française, et le général comptait déjà sur l'irrésistible élan de nos baïonnettes pour enlever encore une fois la victoire. Malheureusement, les milices canadiennes qui accompagnaient nos soldats n'avaient ni

l'emportement, ni la solidité de l'armée régulière. Un bouquet de bois, qui s'allongeait sur la droite, leur offrit contre le feu de l'ennemi un abri qui les tenta trop aisément. Leur retraite jeta un peu d'indécision parmi les cinq bataillons qu'elle laissait seuls en face des anglais. Après s'être approchée, malgré tout, à la portée du pistolet, et avoir essuyé et rendu trois ou quatre décharges, notre droite finit par plier, entraînant le reste de la ligne.

Dans son livre sur *Montcalm et le Canada français* M. Charles de Bonnechose donne des détails émouvants sur les derniers incidents de cette bataille, où de part et d'autre restèrent sur le carreau sept ou huit cents hommes, ainsi que les généraux et presque tous les brigadiers et les officiers supérieurs des deux armées. Nous lui empruntons quelques lignes. L'auteur, dont le patriotisme sait être impartial, s'y montre aussi juste pour le général anglais, expirant en plein triomphe, que pour le capitaine français, enseveli dans sa glorieuse défaite.

— « Au moment, dit-il, où la droite de l'armée française commence à céder, les grenadiers de Louisbourg chargent à la baïonnette ; Wolfe est à leur tête.

« Déjà une balle l'a frappé au poignet ; une seconde, » puis une troisième l'atteignent à la poitrine; il chancelle. » Soutenez-moi, dit-il ; que le soldat ne me voie pas tom- » ber. » On l'emporte ; le mourant entend dire : « Ils » fuient ! — Qui ? — Les Français. — Je meurs heureux, » murmure le héros. Et il expire, après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée du Saint-Charles.

« Pendant que les agiles montagnards écossais, avec leurs plaids flottants et leurs larges claymores, poursuivent comme des démons furieux les fuyards sur la colline Sainte-Geneviève, le général de cette armée vaincue revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier et entrait, tout sanglant, à Québec par la porte

Saint-Louis. Deux fois touché dans la mêlée, il avait, en ralliant les tirailleurs pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. « Combien de temps à vivre ? demande-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure. — Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai point les Anglais à Québec.... »

Ramesay, gouverneur de Québec, et le commandant de Royal-Roussillon lui demandent ses ordres. « Mes ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire à ce grand moment et mes heures sont très-courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France. »

« Montcalm croyait sa tâche accomplie ; mais à travers la grande ombre qui l'environne, un devoir inachevé lui est apparu : un peuple a espéré en lui, un peuple l'a aimé, qui est menacé par la vengeance d'un ennemi irrité. Ces pauvres Canadiens, le mourant ne peut plus les défendre, mais il peut encore intercéder pour eux, et il se fait suppliant afin de donner aux vaincus le reste de sa vie.

» Général, écrit-il à Townshend, le successeur de Wolfe dans le commandement, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père ; soyez leur protecteur. » Puis, il implore humblement pour lui-même la clémence d'un autre vainqueur, le seul qu'il puisse maintenant redouter, reçoit avec ferveur les sacrements et expire à quarante-sept ans, le 14 septembre au matin. »

Le jour de la première défaite avait été pour Montcalm celui de la mort.

Nous demandons à l'antiquité grecque ou latine des modèles de vertu stoïque et de patriotique héroïsme. Jusque dans le chef-lieu du département où est né le héros presque oublié dont nous venons de retracer l'existence

et la fin, c'est à la piété d'un empereur romain plutôt qu'à la bravoure chevaleresque de ce soldat français, éternel honneur de sa province, qu'on dresse des statues. L'histoire compte-t-elle cependant beaucoup de cœurs plus grands que ce martyr de l'honneur national ? Avons-nous beaucoup de héros à opposer à cet intrépide enfant du Languedoc qui défendit, jusqu'à la dernière goutte de son sang, en Amérique, le nom et le sol français, non-seulement contre les armes de l'Angleterre, mais contre l'égoïsme de Louis XV, contre la politique du duc de Choiseul et de la marquise de Pompadour, contre les railleries de Voltaire ?

Notre première Assemblée nationale comprit qu'il y a plus d'ingratitude encore à oublier un héros malheureux, mort glorieusement sur le champ de bataille, qu'un général victorieux. Elle excepta le nom du général de Montcalm de la loi qui supprimait les pensions accordées par le roi, et maintint celles de sa famille, en souvenir « de l'honneur que sa valeur et ses talents militaires avaient fait rejaillir sur les armées françaises. »

Depuis cette époque, sous l'inspiration du comte de Dalhousie et de lord Aylmer, les Anglais se sont honorés en élevant deux monuments au soldat mort en les combattant. A Nimes, ne devons-nous pas, à notre tour, un hommage public et permanent au héros Nimois, qui donna sa vie pour le salut de la « Nouvelle-France » et l'honneur du vieux drapeau français ? Dans une ville moins divisée que la nôtre par les passions religieuses ou politiques et par les petites rivalités personnelles, il aurait depuis longtemps sa statue.

FRÉDÉRIC BÉCHARD.

L'HYPNOTISME

L'*hypnotisme* est à l'ordre du jour. Ce mot, nouveau pour le public, est dans toutes les bouches au cercle, au salon, à la bibliothèque, au lycée même. Les vieilles gens comme les personnes jeunes ont fait bon accueil au néologisme, les premières se rappelant leurs émotions d'autrefois quand s'agitait dans le public et au sein même des Académies la grosse question du magnétisme animal, les secondes, heureuses de trouver encore du merveilleux à observer dans notre temps si positif et si terre à terre.

C'est, qu'en effet, l'hypnotisme est la résurrection du magnétisme animal, de ce magnétisme qui passionna nos pères et même nos grands pères. Nous autres, les jeunes, nous en avions bien entendu parler et nos nourrices nous endormaient indifféremment au récit des merveilles du fluide magnétique ou des méfaits de la fée Carabosse.

Pouvions-nous donc ne pas tressaillir et du même coup être vivement intéressés quand on est venu nous dire qu'il y avait du vrai dans ces phénomènes, que, l'âge de raison venu, nous n'avions plus considérés que comme des inventions de vieilles femmes ou des fraudes du charlatanisme ? Comme la *Belle au bois dormant*, le magnétisme avait sommeillé de longues années ; il en avait pour cent ans de la léthargie dans laquelle l'avait plongé, en dernier ressort, sa mauvaise fée l'Académie de médecine, quand le prince Charmant, sous les traits de M. Charcot est venu

rompre le charme et réveiller de l'oubli ce pauvre magnétisme. D'autres avant lui avaient voulu pénétrer le mystère, mais ils n'avaient pu, comme lui, franchir toutes les difficultés et ils s'étaient égarés dans les sentiers perdus des divagations et des discussions stériles sans pouvoir approcher du palais enchanté.

Ce réveil du magnétisme a mis tout le monde en émoi. Ses ennemis humiliés furent d'abord mis en déroute ; mais bientôt, pour les uns, la réalité des faits s'établit par de telles preuves, qu'il devenait puéril et ridicule de les contester ; pour les autres, qui auraient craint de risquer leur considération avec le magnétisme, ils crurent pouvoir accepter l'hypnotisme, de sorte que le nouveau venu qui n'était pourtant autre chose qu'une vieille connaissance fut bien accueilli par eux sous son déguisement perfide.

Au premier abord, la tentative de M. Charcot de ressusciter le magnétisme, même en adoptant un nouveau nom, put sembler une entreprise téméraire. La Faculté de Médecine n'avait-elle pas, malgré les plaidoyers éloquents de Geursaut, des Husson, des Récamier, condamné définitivement ce pauvre magnétisme en proposant par la voix de M. Double de le traiter comme l'Académie des Sciences traite les propositions relatives au mouvement perpétuel et à la quadrature du cercle ? — Non, M. Charcot n'avait pas tort en reprenant les expériences des anciens magnétiseurs et en n'admettant pas comme définitif le jugement de l'Académie de médecine. M. Charcot avait compris que parmi les phénomènes annoncés par les magnétiseurs il y en avait qui, touchant au merveilleux, (visions par l'occiput, vision à travers les corps opaques, connaissance de l'avenir, etc.), devaient être écartés, mais qu'il en existait d'autres plus simples, qui se rapprochant des lois physiologiques connues, pouvaient devenir l'objet d'une étude sérieuse et féconde. Partant donc de cette idée que la mission de la science est d'observer uniquement

les faits matériellement saisissables, M. Charcot, rejetant le mysticisme et le surnaturel, reprit les expériences des anciens magnétiseurs et créa presque de toutes pièces l'hypnotisme moderne.

Disons cependant que Charcot avait eu des précurseurs dans cette étude méthodique et vraiment scientifique des phénomènes magnétiques. James Braid, chirurgien de Manchester, témoin des expériences du fameux magnétiseur Lafontaine, se convainquit de la réalité de quelques phénomènes observés. Il les renouvela (1842) et ce fut lui qui en changeant de méthode pour provoquer le sommeil nerveux changea aussi le nom du magnétisme animal et l'appela l'*hypnotisme*. James Braid eut aussi le mérite de renverser la doctrine du *fluide magnétique ;* rejetant toute action personnelle du magnétiseur sur le magnétisé, il pensa le premier que l'état somnambulique était un état subjectif, indépendant de toute influence venue du dehors, mais résultant d'une modification dans l'état du système nerveux de l'opéré, due à la fixité du regard et à l'attention provoquées chez lui.

Vers 1848, en Amérique, Grimes, qui ne connaissait pas, paraît-il, les expériences de Braid, montra que la plupart des phénomènes hypnotiques peuvent être obtenus, même à l'état de veille, par la seule influence de la *suggestion vocale*. Nous verrons plus tard quel rôle joue dans l'hypnotisme cette propriété merveilleuse de notre organisation qui permet à une volonté étrangère de diriger nos idées, et, par les idées suggérées, de modifier nos passions, nos sensations, notre motricité et jusqu'à l'exercice de nos fonctions organiques.

En France, ce ne fut qu'en 1859 que le docteur Azam, de Bordeaux, vint remettre la question à l'ordre du jour, en signalant à l'Académie des Sciences les propriétés anesthésiques de l'hypnotisme. Cette communication amena d'autres médecins distingués à s'occuper du magnétisme,

et nous ne devons pas oublier les noms de Demarquay, Giraud-Teulon, Gigot-Suard, Liébault, Philips (1860), Mesnet (1860), Laségue (1865), Baillif (1868), Pau Saint-Martin (1869).

Mais, disons-le, les travaux de ces divers expérimentateurs n'avaient guère fait avancer la question du magnétisme animal.

Les phénomènes décrits manquaient trop souvent de caractères matériels pouvant les mettre hors de contestation, de sorte que les discussions et les doutes auraient pu se perpétuer indéfiniment si Charcot n'avait pas trouvé le moyen (et c'est là son grand mérite) de classer les phénomènes hypnotiques, puis de faire intervenir des *faits matériels*, des *résultats constants* pouvant être vérifiés à volonté par tous les observateurs et sur lesquels les interprétations discordantes devaient être impossibles.

A la suite de ses expériences, de ses observations, Charcot put définir l'hypnotisme, *le groupe des phénomènes nerveux qui se produisent chez un individu soumis à divers procédés artificiels dont le résultat est de paralyser certaines régions du cerveau et d'en exciter d'autres. C'est une sorte de sommeil plus ou moins profond, plus ou moins accompagné de caractères spéciaux qui permettent de le diviser en plusieurs périodes pendant lesquelles le sujet réagit d'une manière différente* (1). Tout l'hypnotisme est dans cette définition qui paraîtra trop générale au premier abord, mais dont les développements suivants feront ressortir la justesse et la précision.

Les périodes successives de l'hypnotisme ont été désignées par Charcot sous les noms de *léthargie*, de *catalepsie* et de *somnambulisme*.

N'allez pas croire pourtant que tous les sujets soumis aux procédés hypnotiques présenteront également ces trois

(1) Docteur A. Cullerre, *Magnétisme et Hypnotisme*, Paris, 1886.

états. Suivant les sujets, il est des phénomènes de l'hypnose que l'observateur ne retrouvera pas. Faut-il en être surpris ? Ne serait-il pas étonnant, au contraire, que tant de sujets différents par leur état physique et mental réagissent tous d'une façon égale et identique vis-à-vis des procédés hypnogéniques ? Nous verrons que Charcot, agissant sur des *hystériques*, a pu presque constamment reproduire les trois états indiqués plus haut ; mais, en dehors de ces névropathes, l'impressionnabilité est très variable, de sorte que chez les autres sujets, depuis le sommeil naturel jusqu'à l'hypnose la plus profonde, il est possible d'établir une chaîne non interrompue d'états intermédiaires, souvent difficiles à distinguer les uns des autres. Cette variabilité des phénomènes ne tient pas seulement à l'état différent des sujets servant aux expériences, elle peut être due aussi à la nature des procédés d'hypnotisation, ainsi que nous le verrons plus loin.

Quels sujets sont hypnotisables ? — M. Charcot prend ses sujets parmi les *hystériques ;* chez presque toutes les hystériques, le sommeil artificiel peut être facilement obtenu. Puis, M. Charcot, ayant l'ambition de fournir un tableau nosographique des phénomènes hypnotiques, devait choisir ses sujets parmi ceux dont les conditions physiologiques et pathologiques étaient parfaitement connues et étaient toujours les mêmes. Enfin, c'est chez les hystériques qu'on rencontre le plus souvent la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme naturels ; il y avait tout lieu de penser que chez elles, ces états devaient être plus facilement provoqués artificiellement avec leurs caractères les plus tranchés et les plus typiques.

Il n'est pourtant pas nécessaire d'être hystérique pour être hypnotisable : un grand nombre de sujets ont été endormis qui n'avaient jamais éprouvé aucun trouble nerveux et qui jouissaient habituellement d'une bonne santé.

M. Bernheim et M. Liébault admettent que les sujets réfractaires à l'hypnotisme constituent la grande minorité. Et on n'en sera pas surpris si nous faisons observer que l'aptitude spéciale, qui paraît faire d'abord complètement défaut à certaines natures, s'acquiert, à la longue, chez presque toutes par une suite d'hypnotisations quotidiennes. « Il ne faudrait » pas croire que les sujets hypnotisables, dit M. Bernheim (1), » soient tous des névropathes, des cerveaux faibles, des » hystériques, des femmes; la plupart de mes observations » se rapportent à des hommes que j'ai choisis à dessein pour » répondre à cette objection. Sans doute, l'impressionna- » bilité est variable ; les gens du peuple, les cerveaux » dociles, les anciens militaires, les artisans, les sujets » habitués à l'obéissance passive m'ont paru beaucoup plus » sensibles aux procédés hypnotiques que les cerveaux raf- » finés, préoccupés, qui opposent une certaine résistance » morale, souvent inconsciente. Les aliénés, les mélanco- » liques, les hypochondriaques sont souvent difficiles ou » impossibles à endormir. Il faut que le sujet se laisse aller » sans résistance cérébrale aux injonctions de l'endormeur; » et, je le répète, la très grande majorité des personnes y » arrive facilement. »

« En général, dit ailleurs le même auteur, les personnes qui parlent et répondent, pendant leur sommeil naturel, sont susceptibles d'être mises artificiellement en somnambulisme. »

Par quels procédés peut-on obtenir le sommeil hypnotique ? — M. Richer répond que pour produire l'hypnose tous les moyens sont bons s'ils s'adressent à un organisme prédisposé et s'ils constituent une fatigue de l'un des sens chez le sujet en expérience : plus la fatigue est prompte, plus le sommeil est rapide.

(1) Docteur Bernheim, *De la suggestion*, Paris, 1886.

La vue est le sens sur lequel presque tous les magnétiseurs de tous les temps ont porté leurs excitations pour obtenir le sommeil artificiel.

Mesmer commençait toutes ses expériences en s'emparant par le regard de l'esprit des malades auxquels il distribuait autour du *baquet magique*, son fameux fluide magnétique. — Que de personnes la fixation du *miroir magique* du baron du Potet fit tomber en convulsions ! Ch. Lafontaine écrivait dans son livre : « *L'Art de Magnétiser* » : « Le magnétiseur fixera les yeux du sujet qui, » de son côté, fera tout son possible pour regarder le ma» gnétiseur ; celui-ci conservera cette position pendant » dix, quinze, vingt minutes ; il est probable que pendant » ce temps la pupille des yeux du sujet se contractera ou » se dilatera et que les paupières s'abaisseront pour ne » plus se relever, malgré la volonté du magnétisé. »

Deleuze et M. Teste agissaient de même et, disons-le, comme Lafontaine ils combinaient les *passes* avec la fixation du regard.

Or ces *passes* des anciens magnétiseurs et de quelques hypnotiseurs de nos jours ne concourent-elles pas au même résultat ? Comme la fixation du regard, croyons-nous, elles fatiguent la rétine par l'uniformité des mouvements exécutés et engendrent le sommeil.

Le docteur Philips (Durand de Gros) employait pour obtenir la fixation du regard un disque de zinc de deux centimètres de diamètre et dont le centre était formé par un clou de cuivre enchassé dans l'autre métal. Tout corps brillant et d'une petite dimension peut, suivant le même expérimentateur, remplir le but désiré. Le sujet étant établi dans une position facile à garder, l'opérateur l'invitait à tourner les yeux vers le point de mire placé dans une main, en tenant celle-ci à quarante-cinq centimètres de ces organes et à la hauteur de la ceinture. Il leur intimait l'ordre de concentrer sur ce point, d'une ma-

nière exclusive, leurs regards et leur attention ; l'épreuve durait de quinze à vingt minutes.

A la Salpétrière, au lieu de tenir l'objet brillant à une distance plus ou moins grande des yeux, on le place entre les yeux mêmes, à la racine du nez. La convergence forcée des globes oculaires produit une fatigue plus prompte et le sommeil survient plus rapidement.

On conçoit que la fixation du regard en fatiguant le sens de la vue puisse produire le sommeil artificiel ; mais comment expliquer que des *excitations brusques* et *vives* du sens de la vue, telles que l'apparition subite de la lumière du soleil dans une chambre obscure, l'incandescence brusque d'une lampe électrique, etc., puisse provoquer quelques-uns des phénomènes de l'hypnose? Chez les grandes hystériques l'excitation intense de la vue produit instantanément la *catalepsie*.

Un bruit intense et subit à le même effet cataleptisant. Car, nous devons le dire, l'excitation de l'ouïe peut, comme l'excitation du sens de la vue, produire des phénomènes hypnotiques : les sons monotones, le tic-tac d'une montre, un son musical faible, continu et prolongé engendrent le sommeil. — En fatiguant l'odorat par l'impression prolongée du musc M. Féré a pu amener un *sommeil léthargique*. — Enfin, M. Ch. Richet a pu vérifier que les excitations faibles à la surface de la peau sont capables de produire le *sommeil somnambulique*. Les *passes* des anciens magnétiseurs consistant en attouchements légers soit directs, soit indirects à travers les vêtements ne devaient-elles pas leurs succès dans la production du sommeil à une action analogue ? Mais là où l'influence des excitations de la surface cutanée a été le mieux mise en lumière, c'est dans la détermination, par M. Pitres, des *zones* dites *hypnogènes*, tantôt superficielles, tantôt profondes, dont l'irritation même légère est susceptible de provoquer l'hypnose et quelquefois aussi

de la faire cesser. Enfin nous verrons plus loin que certaines irritations légères portées sur le vertex des sujets hypnotisés ont la propriété de changer la forme de la somniation.

La *chaleur* peut produire le même effet qu'une excitation mécanique de la peau. Berger a montré qu'en tenant ses mains chaudes à proximité de la tête d'une personne dormant de son sommeil naturel, il produisait l'hypnose ; il obtint d'ailleurs les mêmes effets en approchant de la tête des sujets en expérience des plaques métalliques modérément chauffées (1).

Mais de tous ces procédés, dits *physiologiques*, pour produire le sommeil artificiel, le plus commode, le plus certain, le plus employé est celui qui s'adresse au sens de la vue.

Il nous reste à parler des *procédés psychiques* d'hypnotisation, c'est à dire de ceux qui ne s'adressent qu'à l'esprit, à l'imagination du sujet pour produire le sommeil artificiel. Pour un certain nombre d'expérimentateurs la fatigue des sens n'entre pour rien, ou au moins pour peu de chose dans la provocation du sommeil hypnotique. Pour J. Braid, l'effet prochain, essentiel, radical de la fixité du regard c'est la *fixité de l'attention* du sujet, la *concentration de sa pensée :* c'est à une impression mentale, à une idée suggérée qu'il attribuera ensuite les modifications fonctionnelles produites dans le sommeil hypnotique, et le modificateur moral employé à cet effet est principalement l'*affirmation.*

Avant Braid, l'abbé Faria endormait par *intimation.* Son procédé consistait à dire au sujet d'une voix impérieuse : « Dormez ! » — Grimes et ses imitateurs provoquaient à volonté l'état hypnotique en mettant uniquement en jeu la *suggestion vocale.*

(1) A. Binet et Ch. Féré. *Le magnétisme animal.* Paris, 1886.

C'est cette même suggestion vocale qu'emploie avec tant de succès M. Bernheim ; pour lui la *suggestion* domine l'hypnotisme et son procédé d'hypnotisation est l'*insinuation :* les passes, la fixation des yeux ou des doigts de l'opérateur, propres seulement à concentrer l'attention, ne sont pas absolument nécessaires ; mais suggérer l'image du sommeil, l'insinuer dans le cerveau, tel est le point essentiel pour obtenir l'hypnose.

« Voici, dit M. Bernheim (1), comment je procède pour obtenir l'hypnotisme. Je commence par dire au malade que je crois devoir avec utilité le soumettre à la thérapeutique hypnotique, qu'il est possible de le guérir ou de le soulager par le sommeil ; qu'il ne s'agit d'aucune pratique nuisible ou extraordinaire ; que c'est un *simple sommeil* qu'on peut provoquer chez tout le monde, sommeil calme, bienfaisant, qui rétablit l'équilibre du système nerveux, etc. ; au besoin je fais dormir devant lui un ou deux sujets pour lui montrer que ce sommeil n'a rien de pénible, ne s'accompagne d'aucune expérience ; et quand j'ai éloigné ainsi de son esprit la préoccupation que fait naître l'idée du magnétisme et la crainte un peu mystique qui est attachée à cet inconnu, surtout quand il a vu des malades guéris ou améliorés à la suite de ce sommeil, il est confiant et se livre.

» Alors je lui dis : Regardez-moi bien et ne songez qu'à dormir. Vous allez sentir une lourdeur dans les paupières, une fatigue dans vos yeux ; ils clignotent, ils vont se mouiller ; la vue devient confuse ; ils se ferment. » Quelques sujets ferment les yeux et dorment immédiatement. Chez d'autres, je répète, j'accentue davantage, j'ajoute le geste ; peu importe la nature du geste. Je place deux doigts de la main droite devant les yeux de la personne et je l'invite

(1) Docteur Bernheim. *De la suggestion*, Paris, 1886.

à les fixer, ou bien avec les deux mains je passe plusieurs fois de haut en bas devant ses yeux ; ou bien encore je l'engage à fixer les miens et je tâche en même temps de concentrer toute son attention sur l'idée du sommeil. Je dis : « Vos paupières se ferment, vous ne pouvez plus les ouvrir. Vous éprouvez une lourdeur dans les bras, dans les jambes ; vous ne sentez plus rien, vos mains restent immobiles, vous ne voyez plus rien ; le sommeil vient, » et j'ajoute d'un ton impérieux : « Dormez. » Souvent ce mot emporte la balance ; les yeux se ferment, le malade dort.

» Si le sujet ne ferme pas les yeux ou ne les garde pas fermés au bout de deux ou trois minutes de fixation, j'ai recours à l'occlusion des yeux qui alors réussit mieux. Je maintiens les paupières closes, ou bien je les étends lentement et doucement sur les globes oculaires, les fermant de plus en plus, progressivement, imitant ce qui se produit quand le sommeil vient naturellement ; je finis par les maintenir closes tout en continuant la suggestion : « Vos paupières sont collées, vous ne pouvez plus les ouvrir ; le besoin de dormir devient de plus en plus profond ; vous ne pouvez plus résister. » Je baisse graduellement la voix, je répète l'injonction : « Dormez ! » et il est rare que plus de quatre ou cinq minutes se passent sans que le sommeil soit obtenu. »

J'ai cru devoir citer textuellement M. Bernheim, en raison de l'importance et de l'excellence de sa méthode : nous allons bientôt voir tout ce qu'on peut en obtenir.

Phénomènes hypnotiques. — Nous voici arrivés à la description des phénomènes de l'hypnotisme. Si nous nous adressions à un public spécial, celui qui fait des études physiologiques et biologiques l'objet de ses méditations de chaque jour, nous serions tenus à suivre un plan méthodique et en particulier à étudier à part les expériences d'hypnotisme de la Salpétrière et celles des obser-

Digitized by Original from
VERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY

vateurs de Nancy. Pour les hommes spéciaux, les travaux de Charcot comparés à ceux de Bernheim présentent un grand intérêt ; mais nous ne voulons pas nous égarer ici dans des discussions et des théories fastidieuses pour les lecteurs de la *Revue du Midi*. Ce travail n'a la prétention que d'être un simple exposé de la question de l'hypnotisme; nous donnerons en temps et lieu un aperçu des résultats obtenus à la Salpétrière, mais ici nous nous contenterons de décrire les phénomènes hypnotiques dans le meilleur ordre possible pour en rendre l'exposé intéressant.

Quel que soit le procédé d'hypnotisation employé, les sujets sensibles, et surtout ceux qui ont déjà été soumis à des expériences analogues, finissent au bout d'un temps variable (20 minutes au plus) par ressentir les effets puissants du sommeil. Leurs yeux se ferment, leur paupière, animée de petits monuments fibrillaires, ne peut plus se relever ; les bras tombent inertes, pendants ; soulevés puis abandonnés à eux-mêmes, ils retombent lourdement. Le sujet est endormi ; il est dans l'*état léthargique* de Charcot. Mais chose à remarquer, le sujet, bien qu'immobile, insensible, entend tout : il peut entrer en relation avec le monde extérieur, il est et reste assujetti à la volonté de son endormeur.

L'hypnotiseur peut s'assurer d'abord de l'état de la *sensibilité*. Chez quelques sujets elle est déjà nulle : on peut les piquer, les pincer, leur chatouiller les narines, leur mettre sous le nez un flacon d'ammoniaque, ils ne sourcillent pas ! D'autres sont encore sensibles à ces divers agents ; mais si on leur dit : « Vous ne sentez plus rien, je vous pique, vous ne le sentez pas...., l'insensibilité devient alors absolue, par suggestion. Rappelons en passant que cette anesthésie hypnotique a été plusieurs fois mise à profit par les chirurgiens pour pratiquer diverses opérations douloureuses ; mais ceux-ci s'aperçurent bientôt que ce moyen était infidèle, le sommeil hypnotique ne

s'obtenant pas chez tous les sujets, et qu'en cherchant l'anesthésie ils s'exposaient à produire l'inverse, l'*hyperesthésie*. L'hypnotisme ne pourra donc jamais remplacer le chloroforme.

Si vous soulevez les bras de l'hypnotisé ils retombent inertes ; mais si vous les maintenez soulevés pendant un instant, ils conservent cette nouvelle position (*catalepsie*) et pourront la conserver assez longtemps dans un état de rigidité parfaite et sans fatigue. On peut de même maintenir les jambes en l'air, ou bien la tête fléchie sur la poitrine, inclinée sur le côté en contracture irrésistible : c'est la *catalepsie* qui peut être ou partielle ou générale. Chez quelques sujets, en effet, tout le corps peut être ainsi immobilisé, en quelque sorte tétanisé, si bien qu'on peut mettre la tête sur une chaise, les pieds sur une autre et peser sur le corps sans rompre la contracture.

Vous avez pu déterminer ces phénomènes de catalepsie rien que par l'attitude donnée aux diverses parties du corps ; vous pouvez avoir recours aussi à la suggestion et dire au sujet : « Vous ne pouvez abaisser votre bras » et il ne pourra l'abaisser. Ce n'est même, dans ce cas, que sur votre injonction, que la rigidité cessera.

Si vous abandonnez le sujet à lui-même il retombe bientôt dans l'état où il était placé au moment où vous l'avez impressionné. Si, au contraire, prenant ses deux bras vous les faites tourner l'un autour de l'autre, il continue à les tourner spontanément, plus ou moins vite, *automatiquement*. Dites-lui : « Faites tous vos efforts pour les arrêter ; » il n'y peut parvenir.

« Chez quelques dormeurs profonds, dit M. Bernheim, ces mouvements ont lieu *par imitation*. Je me place devant l'un d'eux ; je tourne mes bras l'un autour de l'autre, le sujet les tourne comme moi. J'intervertis le sens du mouvement, il l'intervertit aussi. Je fais un pied de nez, il fait comme moi. Le mouvement que je fais suggère dans son cerveau l'idée du même mouvement. »

Digitized by IC Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après la suggestion des contractures et des mouvements automatiques, on peut provoquer *la paralysie* des membres. Vous dites au sujet : « Votre bras est paralysé, » il retombe inerte, tandis que l'autre qui n'a pas été paralysé reste cataleptisé en l'air.

Après plusieurs séances le sujet, qui est devenu plus facile à endormir, peut aussi être plongé dans un sommeil plus profond. Certains peuvent en une seconde, par une simple injonction, par un geste, tomber dans un état de somnambulisme où l'*automatisme* alors est complet. « L'organisme humain est devenu alors, dit Bernheim, preque une machine docile à la volonté de l'opérateur. » En effet au commandement de l'opérateur, le sujet se lève, se promène dans la salle, retourne à sa chaise, à son lit, montre le poing aux personnes qu'on lui désigne, fouille dans leurs poches plus ou moins adroitement, vole, se livre à toutes les voies de fait qu'on lui suggère. On lui dit qu'il ne peut plus marcher, il reste cloué sur place ; on lui affirme qu'il ne peut plus aller qu'à reculons, et il fait de vains efforts pour avancer, il recule.

C'est dans cet état d'hypnotisation avancée que l'on a pu provoquer chez d'autres sujets les *illusions* des sens, les *hallucinations* les plus curieuses: faire boire de l'eau pour du vin, faire sucer du sel pour du sucre, faire respirer de l'ammoniaque pour de l'eau de Cologne..., sont des expériences banales qui se réalisent facilement chez quelques sujets.

Il semblera plus extraordinaire de provoquer la *surdité*, le sujet déclarant alors ne plus entendre, ne réagissant plus aux bruits les plus assourdissants ; de provoquer la *cécité* uni ou bi-latérale ; enfin, de rendre muet ou bègue. Il y a cependant plus fort que cela encore ; les illusions les plus étranges peuvent être suggérées : chez un sujet, un crayon dans la bouche fait l'office d'un cigare dont il aspire avec délice l'arôme, dont il lance en l'air les bouffées de fumée

imaginaire. Chez un autre, un morceau de carton est pris pour une glace où il se mire avec complaisance. Chez un autre sujet encore, M. Bernheim provoque toutes les *hallucinations* de la vue. « Je l'envoie, dit-il, s'asseoir sur une chaise où il trouve un caniche imaginaire, il le touche, craint d'être mordu par lui, retire vivement son doigt ; je lui fais caresser un petit chat ; j'évoque les images des personnes qu'il a connues ; je lui montre son fils qu'il n'a pas vu depuis huit ans, il le reconnaît et reste comme en extase, les yeux fixés, en proie à la plus vive émotion : les larmes coulent de ses yeux. »

L'hypnotisé peut par suggestion perdre le sentiment même de sa *personnalité* en la transformant en une autre ou successivement en plusieurs autres. Ainsi, M. Ch. Richet (1) nous cite le fait d'un somnambule qui cessant d'être lui-même, sous l'influence de suggestions successives, est *un enfant* : il joue, saute, danse, comme s'il avait dix ans ; puis il devient *jeune fille*, baisse modestement la tête, fait semblant de coudre, joue du piano. Bientôt il est *général*, se redresse et prend le ton du commandement. Il est un brave et saint *curé*, lit son bréviaire, fait le signe de la croix, le tout avec un sérieux et une apparence de réalité qui défie toute idée de simulation. Ajoutons ici que la suggestion hypnotique n'a pas le pouvoir d'exalter à un degré extraordinaire, comme le prétendent quelques uns, les facultés intellectuelles, ni de créer d'emblée des aptitudes nouvelles.

Un des phénomènes les plus intéressants de l'hypnotisme est le fait de suggérer des actes, des illusions des sens, des hallucinations qui se réaliseront, non pendant le sommeil, mais *au réveil*. Le sujet a entendu ce qu'on lui a dit pendant le sommeil, mais il n'en a conservé aucun souvenir ; l'idée suggérée se présente à son cerveau à son

(1) Ch. Richet, *Revue philosophique*, mars 1883.

réveil ; il a oublié son origine, il croit à sa spontanéité et l'exécute fatalement.

Vous dites au sujet : « A votre réveil, vous irez à tel endroit, et vous m'y attendrez ; » l'ordre est exécuté ponctuellement.

Suggérez-lui de s'y rendre avec un parapluie ouvert, il le fera, même par le plus beau temps.

Quand un sujet a été souvent hypnotisé, et surtout par la même personne, cette personne acquiert sur lui une telle puissance que les actes les plus excentriques, les plus graves, les plus dangereux s'accomplissent sans lutte apparente et sans tentative appréciable de résistance (Beaunis).

Le sujet se trouve à son réveil sous l'influence d'une idée fixe, d'une impulsion irrésistible à laquelle il obéira avec une précision absolue. Le docteur Taguet raconte ce qui suit à propos d'une de ses malades : « Nous lui ordonnons un jour de se rendre à la préfecture, de monter au second étage, de forcer la première porte qu'elle rencontrera et de décharger un revolver sur les personnes présentes. Au moment où nous allions la réveiller, elle nous arrête et nous dit qu'il lui sera impossible d'accomplir l'ordre donné, qu'elle attend le revolver, et nous prie de lui indiquer le jour et l'heure. Notre ordre imprudent, s'il avait été complet, aurait pu coûter la vie à plusieurs personnes, si la malade eut été réveillée sous l'impression de cette malheureuse idée que nous dûmes effacer de son cerveau, son souvenir étant subordonné à notre volonté. »

La suggestion d'actes peut se faire non seulement pour le temps qui suit immédiatement le sommeil, mais pour un délai ultérieur plus ou moins éloigné, et même *à longue échéance*. Un somnambule auquel on fait promettre qu'il reviendra tel jour, à telle heure, bien qu'à son réveil il n'ait aucun souvenir de sa promesse, reviendra presque certainement au jour et à l'heure désignés.

Vous pouvez de même suggérer au sujet qu'à son réveil il souffrira d'un violent mal de dent, d'une crampe très douloureuse au mollet, d'une démangeaison à l'épaule ; qu'il aura soif et prendra trois verres d'eau coup sur coup, qu'il ressentira un chatouillement dans le nez qui le fera éternuer trois fois, qu'il verra tous les objets violets ; toutes ces illusions des sens se réaliseront au réveil et le sujet ne pourra s'y soustraire.

M. Bernheim raconte qu'il suggéra un jour pendant son sommeil à un de ses sujets qu'il verrait à son réveil, M. St.... un confrère présent, la figure rasée d'un côté et un immense nez en argent. Une fois réveillé, les yeux du sujet s'étant porté par hasard sur M. St.... il part d'un immense éclat de rire : « Vous avez donc fait un pari, dit-il, vous vous êtes fait raser d'un côté ! Et ce nez ! vous étiez donc aux Invalides ? — Une autre fois il suggère au même sujet, dans une salle de malades, qu'il verra dans chaque lit un gros chien à la place des malades, et il est tout étonné à son réveil de se trouver dans un hopital de chiens. Le même expérimentateur purge son sujet avec une bouteille d'eau de Sedlitz imaginaire, bue dans un verre fictif : quatre ou cinq selles sont provoquées par ce purgatif imaginaire.

De même que l'hypnotiseur a pu faire voir par suggestion, à son sujet, une personne ou une chose qui n'est pas devant ses yeux (*hallucination visuelle*), de même aussi il peut par le même procédé rendre invisible une personne ou une chose se trouvant sous les yeux de ce même sujet (*hallucination négative*). M. Liébault et M. Bernheim se trouvant un jour ensemble près d'une femme, celle-ci fut endormie. M. Liébault lui suggéra qu'à son réveil elle ne verrait plus M. Bernheim, qu'il serait parti. Quand elle se réveilla, M. Bernheim se plaça en face d'elle. On lui demanda : où est le docteur Bernheim ? — Il est parti répondit-elle. — Le docteur Bernheim lui parla, mit ses

mains devant ses yeux, elle ne répondit pas, ne sourcilla pas, il n'existait plus pour elle. Si les mêmes questions que lui adressaient le docteur Bernheim étaient reproduites par une autre personne, elle y répondait au contraire de suite et très nettement ; l'escamotage de la personne de M. Bernheim était parfait.

On peut, par suggestion, faire oublier à un sujet son nom, ses prénoms, son âge, son domicile ; on peut lui faire perdre la faculté d'émettre toute voyelle, A, par exemple, et la notion même de cette lettre ; enfin lui suggérer l'oubli, soit des consonnes, soit des voyelles, de sorte que, si on lui enjoint d'écrire tel mot il l'écrira sans les lettres dont l'oubli lui aura été suggéré.

La suggestion hypnotique peut encore agir sur les fonctions de la vie organique. M. Beaunis dit à une somnambule : « Après votre réveil vous aurez une tache rouge sur le point que je touche en ce moment. » Dix minutes après le réveil une rougeur commençait à apparaître au point indiqué, augmentait peu à peu et après avoir persisté pendant dix minutes, disparaissait graduellement. — Quelques timbres-poste appliqués sur l'épaule d'une somnambule, en lui suggérant qu'on lui applique un vésicatoire, produisent le lendemain quatre ou cinq phlyctènes ; quinze jours après le vésicatoire était encore en pleine suppuration. Enfin, M. Bourru provoqua chez un jeune soldat hypnotisé, et à heure fixe, un saignement de nez suggéré. — Un autre jour il traça avec un stylet mousse, sur les deux avant bras du sujet, son nom, puis il lui dit une fois plongé en somnambulisme : « à quatre heures, ce soir, tu t'endormiras et tu saigneras au bras sur les lignes que je viens de tracer et ton nom sera écrit sur tes bras en lettres de sang. » A quatre heures, on l'observe, on le voit s'hypnotiser : au bras gauche les caractères se dessinent en relief et en rouge vif et quelques gouttelettes de sang perlent en plusieurs points.

M. le docteur Mabille a pu reproduire de cette façon le phénomène des *stigmates*. Toutefois les phénomènes de cet ordre sont exceptionnels et s'obtiennent chez un très petit nombre de sujets.

Les *hallucinations* dont il a été question jusqu'ici sont *bi-latérales* ; on peut par suggestion, donner à un sujet une *hallucination unilatérale*, lui montrer, par exemple, un objet imaginaire qui ne sera visible que de l'œil droit.

Ainsi, on suggère au sujet un portrait sur un carton blanc et on lui dit, en ouvrant l'œil droit seulement : « vous voyez le portrait, » et en fermant cet œil et ouvrant le gauche : « vous ne voyez plus rien. » Au réveil l'hallucination persiste localisée à l'œil droit. Le sujet voit le portrait de l'œil droit ; pour l'œil gauche, le carton est complètement blanc.

Par une suggestion analogue on peut obtenir une expression de gaieté d'un côté de la face, et une expression triste du côté opposé chez un sujet hypnotisé.

Enfin, en 1878, M. Descourtis produisit dans le service de M. Charcot l'hémi-léthargie et l'hémi-catalepsie, c'est à dire, léthargie d'un côté du corps, catalepsie du côté opposé. On cite également des exemples d'hémi-léthargie et d'hémi-somnambulisme ou même d'hémi-somnambulisme et d'hémi-catalepsie (Cullère).

Il ressort de la production de ces hémi-états que chaque moitié ou plus généralement différentes parties du corps peuvent être placées simultanément dans une phase différente de l'hypnotisme.

Je m'arrête ici dans ce long exposé de phénomènes hypnotiques : j'en ai emprunté la description aux plus récents ouvrages parus sur la matière, et plus particulièrement à celui de M. Bernheim, de Nancy. C'est ce qui expliquera pourquoi tous les phénomènes décrits ont surtout été envisagés comme le produit de la *suggestion* : l'hypnotisme étudié sous ce point de vue est plus facilement saisissable

et plus susceptible par là même d'intéresser les lecteurs de la Revue.

Cependant, il y aurait une lacune à ce travail, si je n'esquissais à grands traits le résultat des travaux de la Salpétrière. Pour M. Charcot, l'hypnotisme, considéré dans son type le plus parfait de développement, comprend trois états nerveux qui sont : 1° l'état cataleptique ; 2° l'état léthargique ; 3° l'état somnambulique.

Comment peut-on produire chacun de ces états, chacune de ces périodes du sommeil hypnotique ? MM. Dumontpallier et P. Magnin, dans une communication à l'Académie des sciences, nous répondent :

« On peut avec des moyens simples et fixes déterminer à volonté et d'emblée l'une ou l'autre de ces phases avec tous ses caractères, et à *l'aide de ces mêmes moyens*, on peut faire cesser l'état produit. C'est ainsi que chez une hystérique hypnotisable, les paupières supérieures étant abaissées, le frottement des globes oculaires peut déterminer d'emblée *la léthargie*, et cet état se manifestera aussi longtemps qu'on aura soin de tenir fermés les yeux du sujet. Le frottement des globes oculaires exercé de nouveau fera cesser la léthargie et réveillera la malade.

» La *période cataleptique* peut être obtenue d'emblée par la lumière solaire réfléchie dirigée sur les yeux ouverts du sujet. Cette période persiste aussi longtemps qu'on a soin de maintenir les paupières supérieures élevées. En agissant de nouveau par le même procédé, on détermine la disparition de la catalepsie et le réveil.

» La *période somnambulique* s'obtiendra d'emblée par une légère pression sur le *vertex*. La même pression exercée à nouveau fera sortir le sujet de l'état produit et le réveillera.

» Dans toutes les expériences, il est possible de faire passer le sujet d'une période dans une autre, en faisant usage de chacun des procédés ci-dessus énoncés, et cela

en commençant à volonté par telle ou telle phase. On devra faire disparaître ces états provoqués en ordre précisément inverse de celui de leur production, en employant les moyens qui leur ont donné naissance. Tout expérimentateur qui voudra suivre cette méthode n'aura à redouter pour le sujet en expérience aucun inconvénient, et celui-ci une fois réveillé n'éprouvera aucune fatigue. »

Ces quelques lignes me paraissent suffisantes pour caractériser les tendances et les procédés de la Salpétrière. Je ne décrirai pas les phénomènes hypnotiques obtenus à Paris. Ils sont presque identiques à ceux de Nancy : ce serait me répéter inutilement.

De la suggestion à l'état de veille. — M. Bernheim a constaté que beaucoup de sujets qui ont été hypnotisés antérieurement peuvent, sans être hypnotisés de nouveau, présenter à *l'état de veille* l'aptitude à manifester les phénomènes suggestifs que nous avons déjà décrits.

Ce fait pourra paraître étonnant; cependant, il est bon de faire observer que chez la plupart des sujets susceptibles de recevoir des suggestions à l'état de veille, le système nerveux n'est pas intact, ou bien qu'il est sous l'influence de l'entraînement produit par l'habitude de l'hypnotisation. Et puis rien bientôt ne paraîtra plus extraordinaire. M. Ch. Richet n'a-t-il pas essayé déjà de démontrer l'influence que la pensée d'un individu exerce dans un sens déterminé, sans phénomène extérieur appréciable à nos sens, sur la pensée d'un individu voisin, sain, éveillé et nullement hypnotisé (1) ? C'est ce qu'on a appelé la *suggestion mentale*. Le premier résultat des recherches de M. Richet dans cette voie a été qu'on aurait tort de nier *a priori* la possibilité des phénomènes de suggestion mentale, parce qu'ils paraissent invraisemblables ou surnaturels.

(1) *Revue philosophique*, décembre 1884.

En terminant ce paragraphe, il me reste à dire quelques mots sur *le réveil des hypnotisés.*

En général, il suffit de souffler légèrement sur les yeux ou sur le front du sujet pour le réveiller. Le souffle de la bouche peut être remplacé sans inconvénient par le vent d'un soufflet ou par la projection de quelques gouttes d'eau. Quand ce moyen ne réussit pas, on découvre les globes oculaires et on souffle dessus avec force. La pression sur les globes oculaires peut aussi provoquer le réveil

Une singularité à signaler : en soufflant, dit M. Féré, sur la moitié du front d'un sujet endormi, et en abritant l'autre moitié avec un écran, on ne réveille qu'une moitié du corps.

Le réveil se fait aussi par impression psychique, par suggestion. En disant un certain nombre de fois à un sujet endormi : « Réveillez-vous ! » on le réveille, comme en lui disant : « Dormez ! » on l'a endormi.

Applications de l'hypnotisme. — L'hypnotisme est, nous l'avons vu, un état nerveux expérimental. En quoi, me direz-vous, ces expériences peuvent-elles être utiles à la science, ou bien, en d'autres termes, quelles sont les applications de l'hypnotisme ?

Nous l'avons dit précédemment, la première utilité de l'hypnotisme a été d'ouvrir la voie à des recherches psychologiques du plus haut intérêt, et qui sait quels problèmes en ce sens il est appelé à résoudre ? D'autre part, nous avons vu que quelques chirurgiens ont réussi à mettre à profit l'état hypnotique pour soustraire des malades à la douleur d'opérations chirurgicales ; malheureusement, beaucoup de malades sont rebelles à l'hypnotisme.

« Il n'est pas déraisonnable d'espérer, disait en 1860 le docteur Philips, que l'hypnotisme apporte à la médecine un

Digitized by Original from

secours non moins précieux qu'inattendu contre la formidable légion des maladies nerveuses... » Or, en décembre 1886, la presse médicale nous fournit un grand nombre d'observations de thérapeutique suggestive. Et ce n'est pas seulement dans l'*hystérie*, dans les *névroses*, dans les *maladies nerveuses fonctionnelles* pures que cette thérapeutique suggestive trouve son application; elle peut encore donner des résultats dans les *affections organiques du système nerveux*, dans les *rhumatismes articulaires chroniques*, dans les *affections stomacales*, douleurs diverses, etc., etc.

Il n'y a pas longtemps, M. Aug. Voisin publiait dans le *Bulletin de Thérapeutique* les résultats par lui obtenus dans le traitement d'*aliénés* par l'hypnotisme et la suggestion hypnotique, et insistait sur la rapidité de la disparition des hallucinations et du délire chez les aliénés que l'on réussit à hypnotiser.

En 1885, les *Archives de Neurologie* publiaient un fait de guérison de l'hystérie par l'hypnotisme.

En Italie, en Allemagne, on obtient les meilleurs résultats pour des contractures hystériques, des douleurs névralgiques, une anesthésie, des convulsions cloniques, etc.

Toutes ces observations sont certes bien encourageantes pour le médecin. Cependant, la thérapeutique suggestive a encore peu d'adeptes. C'est que beaucoup de médecins n'osent braver le discrédit qui est resté attaché jusqu'à ce jour aux pratiques du somnambulisme provoqué. Peut-être aussi redoutent-ils les tâtonnements et les hésitations du début de leurs expériences. Ils craignent enfin les *insuccès*, car, il faut bien le dire, la thérapeutique suggestive, féconde en résultats heureux dans un très grand nombre de cas, n'est pas infaillible; elle peut échouer quelquefois. Nous regrettons que les limites de ce travail ne nous aient pas permis de relater bon nombre d'observations intéres-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

santes. Nous y aurions vu que les échecs, quand il s'en est produit, ont tenu *à la maladie* même dont la cause organique, plus forte que la suggestion, peut annihiler les effets ; c'est ce que M. Bernheim a exprimé en ces termes : « La suggestion restaure la fonction en tant que celle-ci est compatible avec l'état anatomique de l'organe. » Les insuccès peuvent aussi tenir *au sujet* qui, s'il se persuade, par exemple, que l'hypnotisme ne peut le guérir, paralysera par cette *auto-suggestion* tous les efforts de l'hypnotiseur.

« Le braidisme, disait le docteur Philips (1), nous fournit la base d'une orthopédie intellectuelle et morale qui certainement sera inaugurée un jour dans les maisons d'éducation et dans les établissements pénitentiaires. »

Certes, on ne peut songer à faire de la suggestion hypnotique un système général d'éducation ; tous les enfants ne seraient plus alors que des automates. Mais il ne répugne nullement de songer à l'application de cette suggestion hypnotique aux enfants incorrigibles ou vicieux, et, pour notre part, nous croyons fermement au succès. L'efficacité de la suggestion pédagogique peut, il nous semble, être démontrée par la modification de certains instincts obtenue par hypnotisation, chez quelques animaux. Le célèbre Barey, après être resté enfermé trois heures avec l'étalon *Cruiser*, l'un des animaux les plus vicieux qui aient jamais existé, le rendit tellement souple qu'on put le monter immédiatement, alors que depuis trois ans aucun palefrenier n'avait osé s'en approcher même pour le pansage. Barey procédait en concentrant le regard du cheval sur sa personne, en produisant, par la répétition incessante des mêmes paroles, avec la même intonation flatteuse, une action monotone sur l'ouïe de l'animal et en exerçant de

(1) *Cours théorique et pratique de Braidisme ou Hypnotisme nerveux.* — Docteur J.-P. Philips, 1860.

douces frictions, sortes de *passes magnétiques*, sur son cou ou sur son nez (1).

On a parlé des *dangers de l'hypnotisme* et déjà plusieurs sociétés savantes ont étudié la question à ce point de vue particulier. M. A. Desjardins, à l'*Académie des sciences morales et politiques*, a commencé par déclarer l'hypnotisme fatal à la santé des hypnotisés ; pour lui l'hypnotisme aboutit à la production de troubles nerveux et de perturbations cérébrales chez le sujet. « C'est ainsi, dit-il, que la femme nerveuse devient hystérique ; les facultés mal équilibrées se dérangent tout à fait sous l'empire de la suggestion ; la folie succède à l'excitation cérébrale et la mort même peut s'ensuivre. »

Mon incompétence me fait une obligation de laisser M. Bernheim répondre lui-même à M. Desjardins :

« Je n'hésite pas à affirmer, écrit M. Bernheim, fort de l'expérience acquise, que lorsque l'hypnotisation est bien maniée, elle n'offre pas le moindre inconvénient. Elle ne trouble en rien les fonctions de la vie organique..... Si quelques sujets ont, lors des premières séances, quelques phénomènes nerveux dus à l'émotion morale, à un instant de crainte, ils disparaissent toujours dans les séances suivantes à la faveur d'une suggestion calmante qui ramène une confiance tranquille. L'habitude prise, les sujets s'endorment paisiblement comme du sommeil naturel et se réveillent de même, sans le moindre malaise, *si on a soin de suggérer l'absence de malaise au réveil.* »

« J'ai endormi, dit ailleurs M. Bernheim, des personnes très intelligentes pendant des mois et même des années, journellement, même deux fois par jour, et jamais je n'ai constaté le moindre trouble des facultés de l'entendement. »

Cependant M. Bernheim engage à une prudente réserve pour les expériences d'hallucinations provoquées ; ces

(1) Docteur A. Cullere, *Magnétisme et hypnotisme*, 1886.

expériences répétées sans mesure sur le même sujet peuvent, dit-il, devenir dangereuses. Pour ce sujet là toute idée devient acte, toute image évoquée devient chez lui une réalité, il ne distingue hientôt plus le monde réel du monde imaginaire suggéré.

L'hypnotisme, a-t-on dit aussi, peut devenir un instrument de crime d'une effrayante précision, d'autant plus terrible que, immédiatement après l'accomplissement de l'acte suggéré, tout peut être oublié, l'impulsion, le sommeil et celui-là même qui l'a provoqué. Ce qui augmente encore le danger de ces suggestions criminelles c'est que l'acte peut, à la volonté de l'hypnotiseur, être accompli plusieurs heures, plusieurs jours peut-être après la suggestion.

Nous ne pouvons nier assurément le danger de l'hypnotisme à ce point de vue des suggestions criminelles et nous avouons qu'il y a lieu, pour les moralistes, de l'envisager avec les plus grandes appréhensions. Nous ne nous arrêterons pas à discuter cette grave question, pour laquelle la compétence nous manque, et nous nous bornerons à dire qu'il importe de réglementer la mise en œuvre de l'hypnotisme, comme on a réglementé la vente des médicaments dangereux, et d'interdire complètement les représentations théatrâles, les séances publiques qui favorisent la « propagation vulgaire » de l'hypnotisme. L'hypnotisme ne doit pas franchir la porte des laboratoires ; il ne doit être employé que dans un but thérapeutique. Ce sera au médecin d'en dégager l'effet utile et de l'appliquer au soulagement des malades.

Dans ces conditions nous pourrons dire avec le docteur Philips : « Que l'hypnotisme soit donc le bienvenu, car il se présente aux hommes les mains pleines de vérités, de consolations et de secours réparateurs.

Docteur E. DE PARADES.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA

QUESTION DU LATIN

ET LES NOUVELLES RÉFORMES

Parmi les livres parus durant ces deux dernières années, la *Question du latin* de M. Raoul Frary est un de ceux qui ont le plus de portée et qui ont soulevé les plus vives polémiques. Les diverses péripéties de cette grande bataille sont encore présentes à toutes les mémoires. M. Frary, en philosophe affranchi des superstitions banales et revenu des préjugés communs, s'était employé à corriger le vieux monde tout en le raillant beaucoup. Il n'avait rien trouvé de mieux pour atteindre ce but que de jeter son fameux cri d'alarme : Sus au latin ! Comme il devait s'y attendre et comme il s'y attendait fort bien, il trouva des contradicteurs et des admirateurs également passionnés. D'un côté, on entendit de ces bons vieux mots un peu lourds, comme dirait M. Renan : tradition, antiquité, sûreté de méthode, etc., etc. De l'autre, ce fut avec toutes sortes de variantes à peu près le même langage que feu M. Viennet prêtait spirituellement à ses adversaires :

> Gens d'autrefois, puissances renversées,
> Vieux serviteurs, anciens soldats,
> Amants trahis, beautés passées,
> Vous êtes de vieux almanachs !

Il n'entre pas dans ma pensée de revenir encore sur cette querelle, pas plus que je n'ai la prétention d'appor-

Digitized by RSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ter des arguments nouveaux dans le débat. Sur les principes mêmes tout a été dit et bien dit. Seulement depuis le rapport présenté par M. Élie Rabier au conseil supérieur de l'instruction publique et depuis le discours de M. Goblet à la Sorbonne, la question a fait un grand pas. Un nouvel enseignement a été constitué à côté de l'enseignement classique, ou plutôt l'enseignement spécial créé par M. Duruy a été « complété, amélioré, développé ». Il a son diplôme, et ce diplôme est à peu de chose près l'équivalent du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences. Il sera intéressant d'examiner la valeur de cette nouvelle combinaison, ses garanties d'avenir et surtout la situation nouvelle qu'elle va faire au grec et au latin.

Pour cela nous commencerons par revenir un peu en arrière et nous nous demanderons tout d'abord de quels principes se sont inspirés ses auteurs et quel but ils se sont proposé. Chemin faisant, nous aurons plus d'une fois à constater un état de choses bien triste pour nous, les tenants des vieilles études classiques, mais peut-être aussi les constatations seront-elles instructives.

I

Trois hommes peuvent revendiquer chacun une large part dans l'organisation du nouveau système d'études : M. Frary, M. Goblet, et M. Rabier. Non pas que M. Frary ait mis la main à l'œuvre ou qu'il la trouve bonne, mais il a déterminé ou accentué un mouvement puissant de l'opinion en faveur des innovations. Or, quelles sont les idées de ces trois réformateurs ?

Pour M. Frary, l'étude des langues anciennes est au » moins inutile. «Je ne parle pas du grec, dit-il. Les gens » de bonne foi reconnaîtront sans peine que l'étude de

» cette langue admirable et de cette littérature opulente » est aujourd'hui réduite à si peu de chose qu'il faut » ou la fortifier ou la supprimer ». Le latin n'est pas mieux traité. « La vérité est qu'on apprend le latin pour » être homme du monde, pour entrer dans la société » polie et cultivée. De même qu'il faut porter des vête- » ments noirs même en été et des chapeaux incommo- » des en toute saison, il faut savoir le latin ou avoir passé » un certain nombre de mois dans les maisons où on l'en- » seigne. Il est temps d'apprendre à la jeunesse que l'aris- » tocratie des arts libéraux n'est plus de notre siècle. Nous » avons assez pris pour modèles les Grecs et les Romains, » essayons d'imiter les Anglais et les Américains. Nous » avons assez médité sur les ruines de l'antiquité classi- » que ; ouvrons enfin les yeux à la lumière du monde » moderne. »

C'est clair, c'est net, et M. Frary peut se vanter d'avoir fièrement attaché le grelot.

On ne peut pas en dire autant de M. Goblet. Ce ministre « fertile en ressources » trouve moyen de dire oui et non à quatre lignes de distance. « Je proclame, dit-il dans » son discours à la Sorbonne, je proclame volontiers » pour ma part que les œuvres du génie grec et latin, » parce qu'elles sont plus voisines de la nature, restent » les monuments les plus parfaits de l'intelligence et de » l'art, les sources les plus pures de la poésie et de l'élo- » quence, du beau, et si l'on veut du bien. Sachons le » reconnaître, le commerce intime de l'antiquité donne à » ceux qui ont pu le pratiquer avec fruit une parure supé- » rieure. » Nous voilà bien loin de M. Frary. Patience, nous nous rapprocherons bientôt de lui. « Mais, continue » M. Goblet, est-ce à dire qu'il ne puisse y avoir d'ensei- » gnement moral ou esthétique, d'éducation vraiment libé- » rale en dehors du contact direct avec le grec et le latin ? » Qui l'oserait soutenir ? » Et plus loin : « A considérer les » choses avec impartialité et sang-froid, il ne paraît pas

» contestable qu'à des situations différentes, des enseigne-
» ments différents *sans être nécessairement inégaux* puis-
» sent fort bien convenir. » — Vous avez bien lu : *sans être nécessairement inégaux* ; et quelques minutes auparavant le ministre venait d'affirmer que le commerce intime de l'antiquité donne à ceux qui savent le pratiquer avec fruit une *parure supérieure*. Qui démêlera cet embrouillement ? pour parler comme Pascal. Faut-il supposer que M. Goblet, cet esprit transcendant et libre ait emprunté à des rétrogrades, leur misérable *distinguo* et qu'il ait voulu nous faire entendre un peu le contraire de sa pensée ? Non, mais il est permis de croire que le grand Maître de l'Université, s'est laissé entraîner par le désir de concilier deux parties adverses jusque sur les confins de l'incohérence.

M. Élie Rabier, il faut bien le reconnaître, professe dans son exposé des motifs, des principes tout autrement sérieux. Il n'est ni avocat, ni ministre, lui, mais il est professeur et parle au nom d'hommes compétents. D'abord, il ne paraît pas très convaincu de l'excellence du nouveau système. « Il s'agirait, dit-il aux membres du conseil » supérieur de l'instruction publique, il s'agirait de faire » de l'enseignement spécial, un enseignement général et » classique au même titre que l'enseignement secondaire » classique actuel. Une partie de la commission a mani- » festé, au sujet d'une telle réforme, *les plus vives appré-* » *hensions*. Pour nous, il n'y a qu'un enseignement vrai- » ment classique, c'est l'enseignement dont la base est » l'étude du grec et du latin » : Voilà qui est parler d'or ; mais alors pourquoi créer le nouvel enseignement ? M. Rabier met en avant le besoin d'esprits pratiques et positifs, armés de toutes les ressources nécessaires pour faire face aux exigences croissantes des diverses professions industrielles. Là n'est pas le vrai motif. M. Rabier donne à ses doctes auditeurs des raisons plus décisives. » L'enseignement créé par M. Duruy, dit-il, a progressé,

» mais il reste morcelé et disjoint. Il est impossible de » le supprimer. Nous devons donc en faire un cours » d'études suivi et prolongé.... Du reste, avant de se ré- » soudre à reculer, il faut en voir le péril. Se refuser à » une réforme demandée par l'opinion publique, n'est-ce » pas s'ôter les moyens de la modérer ? C'est alors peut- » être que ces études classiques se trouveraient sérieuse- » ment menacées. » En somme, Messieurs les Membres du conseil supérieur de l'instruction publique, qui sont des gens d'esprit blâment ou redoutent la réforme et tâchent de la modérer. Mais ils sont aussi centre-gauche ou fonctionnaires, et ils l'adoptent par peur du ministère.

De tout celà, il appert que les promoteurs et les auteurs de la nouvelle organisation classique ne sont nullement d'accord sur les principes. Par quelle sorte d'enchantement ont-ils donc fini par s'entendre ?—M. Frary qui prend un malin plaisir à « vexer le bourgeois » nous l'explique dans la conclusion de son livre. « Je pourrais trouver un » allié dans l'amour de l'égalité poussé jusqu'à l'envie. » Il est possible que certains démocrates fassent la » guerre aux études classiques comme à une distinc- » tion qui sépare trop nettement la classe bourgeoise » de la classe populaire. » C'est cela : les études classiques constituent dans le pays une sorte d'aristocratie intellectuelle : les nouvelles couches ont décrété de l'abolir. Le Gouvernement obéit avec docilité, et le conseil supérieur de l'instruction publique n'a qu'à se soumettre ou à se démettre. Dans son article de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Brunetière a énergiquement flétri cette tendance de l'esprit démocratique. Je n'y reviendrai pas, mais il est un autre motif, pour le moins aussi grave, dont M. Brunetière n'a pas voulu ou n'a pas osé parler. « Cherchez le jésuite » disait toujours M. Michelet à ses élèves. Avec bien plus de raison, nous pouvons dire, nous catholiques, à propos de toutes les mesures politiques ou

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

semi-politiques : « Cherchons la secte antireligieuse. » Nous y sommes trop habitués depuis quelques années. Les auteurs de décrets ou de lois invoquent toujours des motifs désintéressés et patriotiques, mais uniquement pour la galerie. En petit comité, ils se félicitent d'avoir, selon l'expression désormais parlementaire, joué un bon tour aux cléricaux. Cette charitable pensée est évidente dans l'espèce. M. Frary l'a avoué plusieurs fois implicitement. M. Burnouf l'a proclamé encore dans la *Revue des Deux-Mondes* : « On fait la guerre au latin, a-t-il dit, parce que c'est la langue de l'Église. » Dans l'état de guerre ouverte où nous nous trouvons, il est inutile de discuter de pareilles affirmations ; il suffit de les enregistrer. La République et l'Université, en détruisant ou en laissant détruire l'étude des lettres anciennes, veulent affaiblir l'influence de l'Église. Soit, mais l'avenir nous dira si elles n'auront pas obtenu un résultat diamétralement opposé.

II

Venu au monde sous de tels auspices ; l'enseignement spécial n'a pu échapper aux conséquences de son vice originel. Il est équivoque, et il est condamné d'avance à la médiocrité. Pour prouver le contraire, M. Rabier se livre à de véritables tours de force.

Le nouvel enseignement, d'après lui, doit être « esthé-
» tique, moral et libéral. Les élèves qu'il formera seront
» suffisamment habitués au maniement des idées pour
» comprendre et discuter les intérêts de tout genre mis
» sans cesse en question dans les Conseils locaux dont ils
» sont appelés à faire partie. Mais en même temps, cet
» enseignement aura pour objet de préparer aux carrière-
» res agricoles, commerciales et industrielles. » En un

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mot, il sera professionnel. Au premier abord, M. Rabier semble demander beaucoup. Dans l'espace de six ans, faire avancer parallèlement deux genres de formation intellectuelle si opposés et la mener à fin, est chose en effet fort difficile. A y regarder de près cependant, on voit que M. Rabier et le Conseil supérieur de l'Instruction publique sont peu ambitieux. Ainsi, ils refusent au nouvel enseignement, malgré les instances de M. Goblet, la qualification de classique français. Ils se prononcent pour le maintien du nom d'enseignement spécial. Ils déclarent nécessaires et supérieures à toute autre forme de l'enseignement les études des lettres anciennes. « Car le pays a » toujours besoin d'esprits distingués, d'hommes de » goût, gardiens des traditions littéraires, philosophi- » ques, juridiques, morales, et dont l'horizon soit ouvert » à la fois sur le passé et sur l'avenir. »

Malgré donc toutes les distinctions et les savants commentaires de M. Rabier, ou plutôt malgré tous ses efforts pour atténuer ses premières affirmations, il reste prouvé que, au point de vue esthétique, le nouvel enseignement spécial ne saurait être considéré comme l'équivalent du grec et du latin. Or, cette dernière étude a prodigieusement baissé durant ces dernières années. Je regrette de l'avouer ainsi, mais je tiens à le dire pour toute une catégorie de lecteurs que j'aime et que je vénère particulièrement. Il y a encore de par le monde des lettrés de la vieille école : prêtres, magistrats, officiers, la force et la gloire de notre vieille société française. Ils relisent Horace et *sub rosa*, comme dirait Sainte-Beuve, ils citent Virgile, ils discutent sur Lucrèce, Homère et Sophocle. Il faut que ces lettrés soient avertis et qu'ils préparent, en faveur de leurs chères études, la réaction du bon sens. Eh bien ! je le répète, ces études n'existent pour ainsi dire plus.

Les connaissances des écoliers en grec sont à peu près nulles. Le discours latin est impossible, non seulement en

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rhétorique, mais encore durant les six premiers mois de la préparation à la licence. Dans chaque Faculté, ou du moins dans plusieurs Facultés, le professeur de littérature latine commence par des exercices sur ce qu'on appelait autrefois les règles de Lhomond. Des noms d'auteurs allemands et des expressions de métier cachent cette décadence, mais elle existe. Quant au vers latin, l'écolier d'aujourd'hui n'en parle qu'avec un dédain suprême. Un élève qui scande passablement un distique est presque des forts ; la majorité se tire encore de l'hexamètre, mais ceux qui ne peuvent pas même en arriver là ne sont pas très rares. La version latine se ressent naturellement de cette faiblesse générale : on ne traduit plus le latin, on en *devine* le sens, Dieu et les correcteurs savent comment.

Si quelqu'un est tenté de m'accuser d'exagération, qu'il s'adresse aux professeurs des lycées et aux examinateurs du baccalauréat, ils lui répondront avec M. Rabier : « Les études classiques ont faibli. Pourquoi ? Parce que » dans ces études mêmes, par une série de concessions » dangereuses, la part la plus grande a été faite à ceux qui » n'y croient pas ou qui n'en veulent pas. Les études clas- » siques tendent à devenir professionnelles et utilitaires; » elles se transforment en une manière d'enseignement » spécial. »

C'est encore là du style solennel, de l'officiel tout pur. M. Francisque Sarcey, M. Charles Bigot, M. Frary, les anciens et les modernes, les réactionnaires et les progressistes, tiennent le même langage, mais avec plus de force, de clarté et surtout de précision. Pour être entièrement juste cependant, il faut faire deux exceptions. La première en faveur des écoles ecclésiastiques, en général, quoique, hélas ! nous soyons obligés nous aussi de suivre les nouveaux programmes et de prendre des allures progressistes; la seconde, plus particulièrement en faveur des petits séminaires de peu d'importance ou isolés dans les montagnes.

Digitized by Google Original from

Là, le vieux personnel et les vieilles méthodes ont été conservés ; on y croit encore à Lhomond, on admire sans restriction aucune les églogues de Virgile et... on sait le latin.

Cette faiblesse, nous la reconnaissons, répondent les défenseurs des nouvelles méthodes. Mais en revanche, les élèves sont familiarisés avec les idées les plus larges et les plus hautes de la littérature. Ils vous prouveront, par exemple, que l'étude de l'histoire de la littérature est le complément nécessaire de l'étude des chefs-d'œuvre (1). Ils définiront la poésie lyrique (2), compareront une tragédie grecque, une tragédie française et un drame contemporain (3). Ils parleront pertinemment de l'essence de la poésie épique (4), de la vérité du comique dans Molière (5), et sauront distinguer, par leurs caractères généraux, les épopées savantes des épopées primitives (6). Au besoin, ils entreront dans les détails biographiques et littéraires sur les auteurs grecs, romains et français.

En vérité, cela ferait rire, si le rire était possible quand il s'agit de l'avenir de la France. Voilà des écoliers qui ont une peine énorme à traduire vingt lignes de Xénophon à grands coups de dictionnaire, et vous leur demandez de disserter sur Eschyle, Pindare et Aristophane ! Au dire d'Isocrate, l'éloquence a le don de rabaisser ce qui est grand aux yeux de l'opinion, de rehausser ce qui paraît le moins estimable, etc. Les partisans des nouvelles méthodes se sont beaucoup moqués de cette vieille rhétorique, et ils ont jugé avec raison qu'elle pouvait fausser

(1) Sujet donné aux examens du Baccalauréat (Faculté de Montpellier, juillet 1883).

(2) Faculté de Paris (8 novembre 1881).

(3) Faculté de Paris (2 août 1881).

(4) Faculté de Rennes (juillet 1882).

(5) Faculté de Montpellier (1883).

(6) Faculté de Douai (août 1883).

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les esprits. Sont-ils bien sûrs de ne pas apprendre pire à leurs élèves ? Ils les habituent à bavarder sur des sujets au-dessus de leur portée, à apprécier des auteurs qu'ils n'ont pas lus, à critiquer leurs défauts, à trouver les petits côtés des grands hommes, à trancher des questions dont ils ne savent pas le premier mot. C'est là une besogne dangereuse toujours ; par les temps qui courent, elle pourrait avoir des conséquences désastreuses.

Mais à quoi bon récriminer ? Il n'importe, pour le moment, que de signaler cette décadence profonde aux amis des belles lettres anciennes. Ils se pourront faire une idée par là même du nouvel enseignement spécial créé par M. Goblet et le Conseil supérieur de l'instruction publique. De l'aveu de ses auteurs, ce nouvel enseignegnement sera considérablement inférieur aux études classiques si faibles elles-mêmes, si faibles. Le grec et le latin en seront entièrement bannis. Les élèves, selon la remarque de M. Jules Simon, seront séparés de la tradition des races latines et de la tradition humaine. Encore si on les laissait dans la conscience de leur infériorité, comme on avait bien soin de le faire pour les élèves de l'enseignement créé par M. Duruy ! Ceux-ci n'osaient se comparer à leurs condisciples du latin ; ils leur abandonnaient les « vastes pensées » et les hautes ambitions. Mais les élèves du nouvel enseignement spécial, les bacheliers en ruolz (1) croiront savoir les sciences, l'histoire, la géographie, le droit usuel, l'économie politique, la philosophie et deux langues vivantes. Ils s'entendront dire qu'ils sont au moins les égaux des élèves de latin ; ils seront mieux armés pour les luttes de la vie matérielle, ils se sentiront soutenus par toutes les forces des opinions utilitaires et, — je le crains fort, — ils triompheront.

(1) Le mot est de Mgr Besson.

Digitized by Original from

III

Cette crainte de voir disparaître l'étude des langues anciennes s'est manifestée plusieurs fois dans des milieux peu suspects de préjugés réactionnaires. « Le nouvel enseigne-» gnement, écrivait M. Berthelot à la *République française*, » le nouvel enseignement, qui ne réclamait qu'une place » à côté de l'ancien, a changé subitement d'allures :

» C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître.

» Je ne sais ce que l'avenir nous réserve. Peut-être, en » effet, *l'enseignement des lettres anciennes est-il destiné à* » *disparaître*, mais ce que MM. Bréal, Janet, Gaston » Boissier et moi qui n'avons jamais pris l'attitude des » esprits rétrogrades, ce que nous réclamons, c'est qu'on » n'opère pas une semblable substitution d'une façon » brusque en appliquant tout l'effort de la machine admi-» trative à la suppression violente d'un mode d'éducation » qui a fait la grandeur intellectuelle de la patrie. »

Les avocats du nouveau système prennent acte de ces appréhensions pour proclamer sa supériorité sur l'ancien. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils préconisent, ainsi après le Lion de la Fable, M. de Bismarck et bien d'autres, tout simplement le triomphe de la force brutale. C'est le cas de leur répondre avec Louis Veuillot : « Triomphe et sois » vainqueur, ô bœuf. Tu pèses un millier et tu portes au » front deux cornes ; c'est trop contre une fronde. Seu-» lement écoute ceci : tu m'écraseras ; mais je suis un » homme et j'aurai dit quelque chose que tes beuglements » n'empêcheront pas de parvenir à l'oreille de ceux qui » sont hommes comme moi. Ces paroles leur apprendront » à te mener à l'étable et au labour. »

La comparaison pourra sembler peu respectueuse, mais comment s'en défendre lorsqu'on pense aux éléments dont

Original from OF MIC

se composera l'enseignement spécial ? Dans la pensée du ministère et du Conseil supérieur de l'instruction publique, une place considérable y est réservée aux fruits secs. Les fruits secs ! grosse question pour l'Université ! J'ai dit pour l'Université, car dans nos maisons catholiques ce mot de fruit sec n'est pas connu et ne trouve presque pas d'application. Sans doute nous n'avons pas que des sujets distingués. Mais les élèves faibles sont l'objet d'une spéciale attention ; ils reçoivent des encouragements dans leurs rares succès, des consolations dans leurs fréquents revers ; nous tâchons de les faire entrer dans des carrières où ils peuvent utiliser ce qu'ils ont d'aptitudes. Un de nos grands évêques qui a professé pendant vingt-huit ans la rhétorique, disait un jour : « J'ai eu de tout temps pour les pauvres blessés des examens, une affection et des soins particuliers. J'en ai fait réussir un grand nombre, et leur reconnaissance m'a consolé de l'ingratitude de plusieurs forts en thème. »

Il n'en va pas d'ordinaire ainsi dans l'Université. Les professeurs compétents et consciencieux n'y manquent pas, je le reconnais. Mais ils n'apportent pas dans l'accomplissement de leurs fonctions ces soins maternels, en quelque sorte, auxquels s'applique tant le professeur de l'enseignement libre. Loin de le nier, l'Université s'en fait un mérite. M. Jules Simon disait un jour du haut de la tribune du Sénat : « Le lycée avec ses épreuves et ses habitudes » de caserne est une meilleure préparation aux luttes de la » vie que le collège ecclésiastique ou congréganiste trop » semblable à la famille. » Un tel mode d'éducation peut avoir quelques avantages, mais ses défenseurs reconnaîtront qu'il est fatal aux élèves médiocres. Combien auraient pu arriver au diplôme et à une situation dans le monde, qui, livrés à eux-mêmes, vont augmenter le nombre des fruits secs ! Les faits, du reste, sont là pour le prouver. Les proportions effrayantes des non-valeurs embarrassent et

Digitized by UNIVERSITY OF M Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

effraient le ministère comme le Conseil supérieur de l'instruction publique. M. Goblet semble même se donner le mérite d'avoir créé l'enseignement spécial dans le but fort louable de débarrasser l'enseignement classique des fruits secs. « Si l'enseignement classique, dit-il, doit y » perdre une partie de sa clientèle qui ne le suivait plus, » il faut bien le dire, qu'à regret et sans grand profit, il en » conservera la meilleure part, la plus fidèle et la plus » dévouée. » Cette prédiction ne manque pas d'une certaine justesse. Il est vraisemblable que les mauvais élèves regarderont leur faiblesse en grec et en latin comme une marque certaine d'aptitude pour les études de l'enseignement spécial et se tourneront de ce côté.

Chaque aile vers son but incessamment retombe

Mais M. Goblet et M. Rabier se hâtent trop de conclure que les études classiques « débarrassées du poids mort » qui les paralyse pourront reprendre un nouvel élan. » Non, elles ne reprendront pas cet élan, et cela par la très grande faute du Conseil supérieur de l'instruction publique. Affirmer son peu de goût pour une mesure désastreuse c'est bien ; mais c'est en somme assez platonique. Le Conseil supérieur de l'instruction publique était forcé d'accepter la réforme, il faut lui rendre ce témoignage ; mais il aurait pu en atténuer les mauvais effets et dans une certaine mesure en tirer bon parti. Il lui aurait fallu pour cela, d'une part enlever au nouvel enseignement spécial son faux air d'éducation esthétique et libérale, et le laisser dans un état d'infériorité non seulement de nom mais de fait ; d'autre part relever les études classiques. Tous les honnêtes gens, je prends le mot au sens du XVII^e^ siècle, l'auraient vigoureusement applaudi. Mais il a fait tout le contraire : il a trouvé moyen de dépasser les espérances du ministère et des réformateurs à outrance ; il a mis sur un pied d'égalité les deux enseignements. Quelques différences les séparent encore, mais elles sont destinées à disparaître bientôt.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour le latin et le grec, de l'eau bénite de cour et rien que l'eau bénite de cour. « Le projet actuel, disait » M. Rabier, ouvre la possibilité d'*une restauration des* » *études classiques que le Conseil tout entier désire.* » Certes, il ne se compromettait pas beaucoup en parlant de la *possibilité* d'une restauration ; j'estime, néanmoins, qu'il s'avançait trop. Que le Conseil supérieur essaie, en effet, de relever par des mesures énergiques l'étude du grec et du latin : il aura l'approbation de tous les lettrés indépendants, mais il se heurtera dans l'Université même à une opposition invincible. Inutile d'énumérer ici les causes pédagogiques et politiques ; le fait est certain et les vieux universitaires le reconnaissent en gémissant.

Les études classiques vont donc engager la lutte dans des conditions déplorables, et M. Barthélemy Saint-Hilaire a raison de dire : « Le nouvel enseignement spécial fait courir de graves périls à l'étude du latin et du grec.» Elle a contre elle, cette étude, le courant toujours grossissant des idées démocratiques et utilitaires. Elle a contre elle cette terrible logique que la Révolution emploie dans ce qu'elle appelle les destructions nécessaires. On a retranché au latin et au grec ; on a ajouté à l'enseignement spécial. La logique exige que ces deux œuvres parallèles soient complétées : le niveau égalitaire passera dessus.

Mais les plus terribles ennemis des lettres anciennes ne sont pas ceux du dehors. Les temples sereins de la philosophie ne sont plus, comme au temps de Lucrèce, à l'abri de la tempête. Le sol s'est abaissé ou le niveau des eaux s'est élevé, et à l'intérieur, des prêtres du sanctuaire s'efforcent d'ouvrir une brèche par où les flots passeront. Je vois bien çà et là dans la haute critique des défenseurs des grandes traditions françaises et des saines doctrines : M. Brunetière, par exemple. Mais outre que ce représentant de l'orthodoxie sépare trop la vérité littéraire de la vérité chrétienne, il ne paraît pas exercer sur ses contem-

porains une influence prépondérante. Il ressemble souvent, comme on l'a dit de nos journalistes catholiques, à un saule pleureur. Les autres, M. Paul Bourget et M. Jules Lemaître, par exemple, achèvent de leur mieux ce que Paul Albert avait commencé. Ils renversent de leurs piédestaux nos vieilles gloires littéraires et se jettent à corps perdu dans la fantaisie ou le scepticisme. Heureux quand ils ne couvrent pas de fleurs les œuvres pornographiques d'un vieillard qui s'oublie (1). De telles doctrines exercent nécessairement une fâcheuse influence. Les étudiants lisent en premier lieu les jeunes critiques, et plusieurs d'entre eux se familiarisent trop, pour des futurs professeurs de grec et de latin, avec ce principe que rien n'est vrai en littérature.

Dans le même temps, les professeurs spéciaux de l'enseignement supérieur se plongent à la suite des Allemands dans des études sur les palimpsestes, sur la métrique, le sanscrit et les antiquités d'Hissarlik et de Santorin. Les candidats à la licence se remplissent la tête de détails bibliographiques, ils pâlissent sur Curtius et Bopp ; ils scandent Térence, Plaute, Aristophane et, jusqu'à un certain point, Pindare. Pourquoi ? Pour se trouver quelques mois après en face d'élèves qui lisent à peine le grec et scandent difficilement Virgile ! La faute n'en est pas à l'enseignement supérieur, lequel a réalisé de très grands progrès. Mais un pareil état de choses n'en est pas moins fâcheux. Il est certain qu'il n'y a pas assez de coordination entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. Partant, les richesses du premier ne peuvent servir au second que dans de très faibles proportions. Il est certain aussi que soit excès d'érudition, soit scepticisme, les convictions littéraires s'affaiblissent de plus en plus à une époque où il faudrait plus d'énergie que jamais pour lutter

(1) M. Lemaître, à propos de l'*Abbesse de Jouarre*.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre l'ennemi. Époque de transition, se contente-t-on de vous répondre lorsque vous vous plaignez. Je crains qu'on n'abuse de ce mot : il sert uniquement à dissimuler une triste réalité, c'est-à-dire, la ruine des études classiques.

Il en est un peu aujourd'hui de ces études dans l'enseignement secondaire comme de la flotte de l'amiral Aube. Les grands cuirassés qui ont coûté tant de millions à la France ne sont plus suffisants pour les guerres de l'avenir. A en croire les jeunes marins, ces terribles engins de guerre ne sont plus bons qu'à servir de cible à l'ennemi. Mais d'un autre côté, nos torpilleurs sont loin d'avoir fait leurs preuves ; d'aucuns prétendent qu'ils ne peuvent pas tenir la haute mer : en sorte que, en cas de guerre, nous serions battus. Le latin et le grec ne sont pas dans un état plus brillant que la marine française. Les vieilles méthodes sont mises de côté, les nouvelles devraient l'être, et la guerre va commencer.

IV

Que dis-je ? elle a déjà commencé. L'enseignement spécial est constitué ; il a six ans pour développer ses programmes, et des programmes très ambitieux. Il sera confié à des professeurs aussi distingués que ceux de l'enseignement classique. Déjà il est question de supprimer l'École normale de Cluny comme insuffisante. Les nouveaux professeurs sortiront de l'École normale supérieure de la Sorbonne et des Facultés de province. Autre preuve, soit dit en passant, que le latin et le grec sont encore bons à former ces professeurs. De nouvelles bourses seront probablement créées pour permettre aux étudiants d'aller passer deux ou trois ans dans les Universités d'Angleterre et d'Allemagne, et pour donner ainsi à l'étude des langues vivantes toutes les garanties désirables. On voit que le gou-

vernement a l'intention de ne pas ménager son concours à l'enseignement spécial.

Il ne lui ménage pas davantage les sanctions. Un accord est survenu entre M. Goblet et ses collègues des autres départements, et des décisions importantes ont été prises. Désormais, les bacheliers de l'enseignement spécial pourront entrer dans toutes les écoles du gouvernement et dans toutes les administrations des divers ministères. Un avantage de points sera accordé dans le concours pour certaines écoles aux bacheliers ès-lettres. En revanche, le ministère des postes et télégraphes donne la préférence aux bacheliers nouvelle manière.

Après tant de faveurs accordées à l'enseignement spécial, le gouvernement devrait être rassuré sur sa vitalité et son avenir. Il éprouve cependant des craintes ; il veut prendre d'autres précautions contre le vieil enseignement classique. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'a-t-il pas mis sur le nouveau système une étiquette flétrissante ? Il lui a refusé, malgré les instances du ministère, le titre d'enseignement classique. Une telle dénomination est surannée ; le gouvernement veut la faire disparaître. Or, on sait que la volonté du gouvernement ne risque guère d'être entravée, surtout lorsque l'opposition vient du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Un de ces jours, M. Zévort (l'homme de toutes les exécutions), adressera un rapport à son supérieur hiérarchique, et il suppliera les Consuls de veiller au salut de l'enseignement démocratique. A son tour, le ministre proposera aux chambres la modification demandée ; les avocats et les médecins du Palais-Bourbon prononceront, et le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'aura qu'à ratifier. Dès lors, l'enseignement nouveau n'aura plus à baisser pavillon devant l'ancien.

Cette concession n'est pas la dernière. Pour le quart d'heure, il est vrai, M. Zévort et le monde officiel, sauf

sur la question du nom à donner à l'enseignement nouveau, se déclarent satisfaits. Mais il y a tout autour du gouvernement des réformateurs à outrance qui demandent davantage. Ils disposent dans l'Université, ils disposeraient s'il le fallait, dans le Parlement, de forces considérables.

Ils peuvent arriver demain avec un avocat ou un ingénieur quelconque au ministère de l'instruction publique,

Nous devons donc tenir compte de leurs intentions. Dans un dithyrambe en l'honneur des nouvelles réformes, M. Charles Bigot (un normalien comme M. Frary, je crois) se fait ainsi leur interprète. « Nous n'aurions » donc, nous qui sommes des partisans résolus de la nou» velle réforme, qu'à nous réjouir si une question ne demeu» rait qui est justement la question essentielle. L'ensei» gnement nouveau va être pour notre corps d'officiers et » d'ingénieurs, pour nos futurs fonctionnaires des diffé» rents services administratifs une pépinière excellente. » Mais deux carrières n'en restent pas moins fermées aux » bacheliers de l'enseignement spécial, demain comme » hier : je veux dire le droit et la médecine. Un bachelier » de l'enseignement spécial pourra devenir professeur » à la Sorbonne, général, ingénieur en chef, chef de divi» sion dans nos ministères ; il lui est interdit d'exercer » la médecine, de devenir magistrat ou avocat. Pourquoi » cette contradiction ? D'où vient que le gouvernement » qui a procédé ailleurs par voie administrative n'a pas » cru ici pouvoir agir de même ? D'où vient qu'acceptant » le baccalauréat spécial comme l'équivalent des autres » baccalauréats pour l'école forestière, pour l'école de » Saint-Cyr, pour l'école polytechnique, pour les servi» ces administratifs, il n'a pas décidé en même temps » qu'il donnerait le droit de s'inscrire aux cours de la » Faculté de droit ou de la Faculté de médecine ? Est-ce » la hardiesse qui lui a manqué ? a-t-il craint de rencon-

» trer trop de résistances et de provoquer une espèce » d'insurrection ? »

M. Charles Bigot soutient ici une mauvaise thèse, thèse plusieurs fois réfutée, du reste, depuis qu'a paru l'ouvrage de M. Frary. Mais il exprime très clairement des idées qui ont beaucoup de chances de triompher un jour. De plus, il paraît être dans le vrai lorsqu'il conclut :

« Il faudra bien, qu'on le veuille ou non, qu'on aille » jusqu'au bout ; car la logique est la grande maîtresse du » monde ; le nouvel enseignement ne tardera pas à enfon- » cer, malgré les résistances, les portes de l'École de » droit et de médecine. »

Notez bien que M. Bigot est relativement modéré, une manière d'opportuniste en pédagogie. Il ne veut pas la mort du grec et du latin ; il veut seulement qu'ils se convertissent, qu'ils deviennent plus tolérants pour le nouvel enseignement spécial, qu'ils l'admettent au partage fraternel des honneurs et de l'argent. Mais après M. Charles Bigot viendront les radicaux de l'enseignement, adversaires implacables des vieilles études, dont les bataillons serrés épouvantent à la fois les réactionnaires et les modérés, le conseil supérieur et le ministère de l'Instruction publique. Prévoir les résultats que produirait le triomphe de leurs idées nous mènerait trop loin. Autant vaudrait calculer les conséquences politiques de l'avènement au pouvoir de Jean Businel.

Il n'y a que M. Jules Simon capable d'une pareille tâche.

V

Les défenseurs des vieilles études doivent-ils donc désespérer et laisser les choses suivre leur cours ? Pas précisément. Deux éventualités peuvent se produire qui arrêteraient les progrès du nouvel enseignement, ou du

moins permettraient de lui imprimer une autre direction et de restaurer en même temps le grec et le latin.

La première éventualité serait l'échec de la combinaison officielle. Nous en avons tant vu avorter de réformes dans ce dernier quart de siècle ! La bifurcation, de lamentable mémoire, avait été aussi énergiquement patronnée par l'Empire, que le nouvel enseignement spécial peut l'être aujourd'hui par la République. M. Fortoul mit en mouvement toute la machine administrative ; Napoléon III fit du succès de cette combinaison une affaire personnelle : avant la chute de l'empereur, l'œuvre était déjà abolie. Pareille chose pourrait se renouveler maintenant. L'opinion est si versatile et si bizarre en France ! Les parents pourraient bien éprouver de la répugnance à abandonner le grec et le latin pour un système nouveau qui n'a pas encore fait ses preuves. A vrai dire cependant, je n'ose pas l'espérer. Là ou M. Fortoul a échoué, le ministère a beaucoup de chances de réussir. C'est que M. Fortoul, pour emprunter à la politique une de ses expressions les plus élégantes, faisait un saut dans l'inconnu. Rien ne l'autorisait en définitive à concevoir des espérances sérieuses de succès, la bifurcation étant chose absolument nouvelle. Les conditions sont meilleures pour M. Goblet. Il ne crée pas de toutes pièces un nouvel enseignement, il se contente de transformer, d'élever, de compléter, de fortifier par ses sanctions un enseignement déjà existant. En second lieu, M. Fortoul avait contre lui l'hostilité sourde de l'Université. Le nouvel enseignement spécial excite bien la défiance des sages, mais il a pour lui non pas la majorité peut-être, mais la partie la plus bruyante du corps professoral. M. Goblet et M. Berthelot ont donc beaucoup de motifs de compter sur le succès aux dépens peut-être de l'enseignement classique.

La seconde éventualité se produirait, je ne sais comment dire cela, parce qu'il me répugne fort d'entrer dans le

domaine de la triste politique, la seconde éventualité, dis-je, se produirait avec un changement... d'idées dans les régions gouvernementales. On connaît l'axiome fameux : Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de la bonne éducation, pourrait dire à son tour le ministre de l'Instruction publique. Supposons que M. Goblet revienne, cette fois pour tout de bon, à ses principes de républicain libéral. M. Berthelot ne peut manquer de le suivre dans cette nouvelle évolution. A partir de ce moment, au lieu de se montrer l'homme d'un parti, il tient une balance égale entre l'Université et les établissements libres. Il écoute impartialement toutes les demandes. Le résultat de cette politique ne saurait être douteuse. L'appoint apporté par les professeurs de l'enseignement libre aux universitaires défenseurs des anciennes méthodes, leur donne la majorité. On modifie le nouvel enseignement ou, ce qui est très difficile et peu vraisemblable, on le supprime et on restaure l'étude du grec et du latin. Tout cela pourrait bien se faire sinon par MM. Goblet et Berthelot, du moins pas d'autres.

En attendant, les élèves de l'*Alma Mater* sont formés d'après deux systèmes, inégalement mauvais sans doute, mais mauvais tous les deux. Le moment est mal choisi. Par ces temps d'égoïsme étroit, de petits calculs, de basses convoitises et de vertus bourgeoises, nous aurions besoin d'inspirer plus que jamais aux enfants et aux jeunes gens le culte de l'idéal, un inébranlable attachement aux sentiments religieux ; nous devrions nous attacher avant tout à leur faire comprendre et aimer ces mots de foi, honneur, traditions glorieuses de nos pères. Nos gouvernants estiment, au contraire, qu'il faut courber un peu plus ces jeunes esprits vers la terre. Ils demandent qu'on parle de moins en moins aux élèves, d'*Excelsior* et de *Sursum corda* ; ils exigent qu'on les habitue de plus en plus avec le pro-

verbe yankee : *Time is money*. Le temps c'est de l'argent. Qu'adviendra-t-il de ces jeunes générations ? Quelle sera leur vie ? M. Rabier, — un des auteurs de la nouvelle réforme pourtant, — se l'est demandé dans un discours très pessimiste qui rappelle les mélancoliques adieux de Jouffroy aux élèves de Charlemagne.

La réponse est bien triste. M. Rabier compare les hommes, hypothétiquement il est vrai, à des voyageurs perdus dans la nuit, qui attendent en silence que le soleil se lève. Il ajoute ensuite, en guise d'avertissement prophétique, et peut-être aussi de restriction : « La vie humaine ne peut » être que sublime ou pitoyable.» Ce dilemme n'a rien d'effrayant pour nous catholiques. Une pauvre ouvrière, tout comme un professeur de philosophie, un paysan ignorant aussi bien qu'un membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique ou un académicien , peuvent donner à leur vie ce caractère de sublime. Mais l'Université a la prétention trop bien justifiée, du reste, de vivre en dehors de l'influence chrétienne. Appliqué à ses élèves, le dilemme ressemble beaucoup à une condamnation. Sublimes ! Peu de poètes et de penseurs le sont , et encore pendant combien de moments de leur existence ? Que M. Rabier demande à M. Taine. L'immense majorité, sinon même la presque totalité des élèves de l'Université, doit donc se le tenir pour dit : La vie ne peut être que pitoyable.

C. DELFOUR.

LA CROIX DE HENRI IV

Sur la place de Sainte-Marie-Majeure, en face de l'église de Saint-Antoine, s'élevait, il y a quelques années encore, la croix de Henri IV. Elle rappelait l'abjuration de ce prince, et se faisait remarquer par sa forme singulière.

Aujourd'hui ce monument n'existe plus. La nouvelle municipalité, qui gouverne Rome, a jugé opportun de le faire disparaître. Il s'est rencontré sans doute sur le chemin de l'inflexible Pianciani, le Haussmann de la ville éternelle ; peut-être aussi l'archéologue Rosa, encouragé par le succès de ses dévastations au Colisée, ne voulait-il pas laisser intact le mont Esquilin. Qu'il soit tombé victime de la ligne droite ou de la manie ridicule des fouilles, nous ne protestons pas moins, au nom de la France et de l'art, contre le vandalisme des démolisseurs.

La colonne de granit rose, sur laquelle se dressait la croix du Sauveur, brisait avec les traditions de l'architecture classique. Ce n'est pas à la Grèce ou à l'antique Latium qu'elle avait emprunté les proportions de son fût et la disposition de ses moulures. Par un caprice de l'artiste, le marbre avait pris la forme d'un canon qui s'appuyait sur un piédestal élégant, et semblait braqué contre le ciel. De sa bouche s'échappait une croix de vert antique, présentant d'un côté le Christ et de l'autre l'image de la Vierge avec l'Enfant-Dieu dans les bras. Le symbole de la guerre soutenait l'étendard de la paix.

Le canon était français, mais bien inoffensif. On ne pou-

Original from

vait pas le considérer comme un reste de l'*occupation*. Pour représenter son dévouement, la France ne possédait plus à Rome qu'un canon de granit !

Personne n'aurait accusé le canon de Henri IV d'encombrer la voie publique. Placé sur une large avenue, dans un quartier peu fréquenté, il s'était rangé modestement et presque effacé dans la ligne des maisons. Les indifférents passaient à côté et ne le voyaient pas. Mais, les artistes s'approchaient pour l'admirer dans ses détails, et tout pèlerin français, se rendant de Sainte-Marie-Majeure à Saint-Jean-de-Latran, faisait une station devant le monument de Henri IV.

Un jour seulement dans l'année, le 17 janvier, fête de saint Antoine, les flots pressés de la foule arrivaient jusqu'à la croix. Les femmes encombraient ses degrés, les enfants en escaladaient le piédestal, et nous avons vu les plus audacieux s'établir fièrement sur la gueule du canon. C'était pour le quartier un jour de grande fête. Entre la croix et l'église qui est placée en face, défilaient, dans l'après-midi, tous les chevaux de Rome. Ils venaient recevoir une bénédiction et se mettre sous la protection de saint Antoine. Depuis les chevaux du Pape, jusqu'aux plus humbles chevaux de fiacre, jusqu'à la monture pacifique du frère quêteur, tous étaient à la fête. On les voyait arriver pimpants, enrubannés de la tête à la queue, brillants sous leurs plus beaux harnais, couverts de cocardes aux couleurs variées, et portant sur le front la médaille du saint. Leurs conducteurs les obligeaient à courber la tête devant le prêtre officiant ; ils leur permettaient ensuite de se lancer d'une allure, plus ou moins rapide, dans la direction de Saint-Jean-de-Latran.

Qu'on me permette d'emprunter aux *Lettres d'un pèlerin*, quelques détails sur cette cérémonie. « L'abbé et ses moines paraissent à la porte avec des goupillons pour bénir les animaux. La procession commence. Quelle foule !

que d'équipages de toutes sortes ! quel bruit ! Hennissements, braiements, sifflements, éclats de rire et cris de joie ! *Ecco primo.* Les deux cents chevaux du maître de poste de Rome, ornés de rosettes, avec leurs postillons endimanchés. Aie, cluc, clic, clac ! ils passent comme un éclair, et on les bénit en un clin d'œil. *Ecco tutta la scuderia di Sua Santità ;* voici les quatre carrosses de gala du Saint-Père, et son cheval tout blanc avec une housse rouge ; à la suite paraît la cavalerie pontificale et une partie de la nôtre. Regardez ces beaux équipages des princes romains, avec leurs chevaux vigoureux de la race des bas-reliefs antiques. Çà et là les *minenti* (jeunes filles du Transtévère), en grand costume, se font remarquer par leur gaieté, dans des calèches de louage ; elles se passeront plutôt de manger que de ne pas avoir de voiture un jour comme celui-ci. »

Sans doute, Pianciani, Rosa et leurs collègues, ont voulu concéder un plus large champ aux ânes et aux chevaux. Nous pouvons leur affirmer qu'avant la dernière invasion, la place suffisait, et on sait du reste que les nouveaux Italiens ne sont pas gens à chercher l'eau bénite.

Les meilleurs arguments ne peuvent rien désormais ; la cause est jugée sans appel, et nous nous trouvons en face d'un fait accompli. Oublions les démolisseurs, et recueillons les souvenirs qui étaient attachés à la croix de Henri IV.

L'évènement qu'elle rappelait était assez considérable en lui-même et par ses conséquences, pour autoriser l'érection d'un monument public. Mais le choix de l'emplacement cause quelque surprise. On se demande le motif qui a fait reléguer la croix commémorative sur le mont Esquilin, loin de l'ambassade de France et de l'église nationale.

L'explication n'a pas de difficulté, si on veut se rappeler que le monastère de Saint-Antoine appartenait à la France, et que son abbé, Charles Anisson, très influent à la Cour

de Rome, avait pris, avec du Perron et d'Assas, une part active à l'absolution du roi.

Au couvent était annexé, depuis des siècles, un hôpital dans lequel on recueillait les malheureux atteints par la contagion qui fut appelée d'abord le mal d'enfer, le mal ardent, le feu sacré, et qui prit ensuite le nom de feu Saint-Antoine. L'origine de cette dernière dénomination est liée à des détails historiques qui nous ramèneront à la croix de Henri IV et à la cérémonie du 17 janvier.

Il faut remonter à l'année 945 pour trouver, dans les chroniques, la première apparition de cette maladie contagieuse du feu sacré, qui fut redoutée à l'égal de la lèpre et de la peste. Elle dévorait ses victimes peu à peu, au milieu des plus horribles douleurs. Les membres devenaient noirs, se desséchaient comme sous l'action du feu, et on les voyait se détacher du corps l'un après l'autre.

Les malheureux atteints par la contagion ne trouvaient aucun soulagement dans les remèdes naturels ; ils se rendaient dans les sanctuaires et demandaient leur guérison à l'intervention de Dieu. « Aujourd'hui, observe Michelet, la médecine est matérialiste : elle soigne les corps sans se soucier de l'âme ; elle veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Au moyen âge, la médecine se faisait chrétiennement au bénitier même des églises(1). »

Le pèlerinage de la Mothe-Saint-Didier , en pays viennois, devait sa grande célébrité à la contagion du mal ardent. Un seigneur dauphinois, descendant des comtes de Poitiers, du nom de Josselin, avait obtenu de l'empereur Constantin-le-Maniaque et apporté de Constantinople le corps de saint Antoine.

Pour se conformer aux ordres du pape Grégoire VII, il plaça les saintes reliques dans la chapelle de la Vierge de

(1) *Histoire de France*, t. IV, p. 64.

la Mothe-Saint-Didier. Plus tard, Josselin commença la construction d'une église particulière, qui fut achevée par son parent Guy-Didier. Mais ce dernier ne se hâta pas d'y placer les reliques. Jaloux de l'héritage que lui avait laissé Josselin, il prétendait le posséder pour lui seul. Dans ses voyages, et surtout lorsqu'il partait pour la guerre, il se faisait précéder de la châsse de saint Antoine. Ce genre de dévotion déplut au pape Urbain II, qui en fit des reproches à Guy-Didier. Les reliques furent alors déposées dans la nouvelle église, qui fut desservie par les Bénédictins et rattachée à l'abbaye de Mont-Majour, près d'Arles.

Vers cette époque, un gentilhomme français, nommé Gaston, alla implorer à la Mothe-Saint-Didier la protection de saint Antoine pour son fils Girinde, qui était atteint de la maladie du feu. Le saint lui apparut en songe, et, après lui avoir promis la guérison de son fils, il l'engagea à se dévouer au soin des malades.

Gaston se montra docile aux recommandations du saint. A côté de l'église, il fit bâtir un hôpital, et se consacra avec son fils au service des malheureux que torturait le feu saint Antoine. Cet exemple fut imité, et de nombreux compagnons vinrent se joindre à Gaston. Les nouveaux religieux prirent l'habit noir, marqué du T (*thau*) bleu, qu'ils portaient en écusson sur la poitrine (1). On les appela les Hospitaliers de Saint-Antoine. Ils se multiplièrent rapidement. Urbain II reconnut leur utilité, et approuva leur règle, au concile de Clermont, en 1096; Honorius III leur permit les trois grands vœux; Boniface VIII en fit un ordre auquel il imposa la règle de saint Augustin.

Les religieux Antonins fondèrent des maisons en

(1) Les Juifs avaient la lettre *thau* en vénération, et la considéraient comme un signe de préservation (Ezech., IX, 4-6). Ils l'employaient sous les deux formes : phénicienne X, et grecque T ; faisant ainsi intervenir, comme signes de salut et de guérison, deux représentations symboliques de la croix de Jésus-Christ.

ERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

France, en Belgique, en Autriche et en Italie. Sous le pape Nicolas III, ils s'établirent à Rome, près de Sainte-Marie-Majeure, dans le lieu, appelé jusqu'alors Saint-André *in cota barbara*. Une forte somme, laissée par le cardinal Capocci, vers le milieu du XIII^e^ siècle, leur permit de faire bâtir un couvent et un hôpital, qui fut confié à des religieux français.

Les apparitions fréquentes du feu ardent, pendant les siècles du moyen âge, mirent en évidence le dévouement des Antonins et rendirent leur nom populaire. La contagion s'étendait ordinairement aux hommes et aux animaux. Saint Antoine était la protection des uns et des autres. Les hommes semblent avoir perdu le souvenir des bienfaits reçus; les animaux, moins oublieux, viennent chaque année encore réclamer une bénédiction. La cérémonie du 17 janvier, qui était générale autrefois, s'est perpétuée à Rome avec ses particularités les plus originales ; on en retrouve des traces dans quelques villages de la Bretagne et de la Provence.

A une époque assez ancienne, mais que l'histoire n'a pas eu soin de préciser, le mal terrible s'abattit avec une grande violence sur une classe d'animaux que tout le monde connaît et que chacun s'obstine à ne pas désigner par son nom, sur les porcs. On les plaça d'une manière spéciale sous la protection de saint Antoine. Les riches particuliers s'imposèrent à cette occasion une dîme volontaire qu'ils se faisaient un devoir de payer en nature. Les couvents d'Antonins ne tardèrent pas à posséder des troupeaux que l'on respectait comme bien d'Église. Voler un porc à saint Antoine, c'était encourir la malédiction du ciel. Les Italiens emploient encore un proverbe qui n'a pas une autre origine. Ils disent : *Ha forse rubato un porco di sant' Antonio,* pour expliquer un malheur inopiné et sans cause apparente.

Les porcs, objets de telles attentions, devinrent fami-

liers. A Florence, on les laissait errer en liberté dans les rues de la ville. Un Antonin ne serait pas sorti pour une simple course ou pour un plus long voyage, sans se faire accompagner par un de ces bruyants animaux.

Nous n'avons plus besoin d'expliquer pourquoi le patriarche saint Antoine fut toujours représenté depuis avec du feu dans la main, symbole évident du mal du feu, et un porc à sa suite. L'animal inoffensif a été transformé plus tard en diable tentateur. On s'est appliqué à l'enlaidir de mille manières, et c'est toujours lui qui est chargé du rôle principal dans les *Tentations de Saint-Antoine*. Il a inspiré Brugel, David Téniers, Raphaël Sadeler et surtout Jacques Callot. Mais, si on veut se rendre compte de toutes les transformations que l'imagination des peintres peut imposer à ce pauvre animal, il faut parcourir les peintures qui couvrent les murs de l'église de Saint-Antoine de Rome.

Au moment de la conversion de Henri IV, l'abbé de cette église se nommait Anisson. Nous avons déjà vu qu'il fit élever le monument et la croix. Pour apprécier la valeur de cet acte patriotique, il est nécessaire de se rappeler les incidents que souleva la demande d'absolution demandée par le roi. Les ennemis de la France cherchaient à circonvenir la cour romaine et le pape. Ils présentaient la conversion du roi comme une manœuvre politique, et s'efforçaient de la rendre suspecte.

D'Ossat et du Perron, chargés de soutenir la cause de la France, triomphèrent de toutes les intrigues. Malgré l'opposition des puissances étrangères, et surtout de l'Espagne, le roi fut absous.

La correspondance du cardinal d'Ossat renferme à ce sujet des détails qui font connaître l'importance politique et religieuse de ce grand événement. Dans une lettre écrite le 17 septembre, à M. de Villeroy, ministre de France, d'Ossat fait observer que les Espagnols, même après l'ab-

solution de Henri, en consistoire secret, voulaient interdire les démonstrations publiques ; ils tenaient surtout à empêcher le fort Saint-Ange de tirer. « Mais, ajoute d'Ossat, il a tiré ce matin, dont ils ont mal aux oreilles ; et se feront à ce soir d'autres signes de réjouissance qui leur feront encore mal aux yeux. »

Le 5 novembre, il écrivait au même ministre : « A peine avait le Pape achevé de prononcer les derniers mots de l'absolution, ledit jour 17 de septembre, que ses trompettes et tambours commencèrent à sonner en sa présence, et tout auprès de luy, et l'artillerie du Chasteau Saint-Ange ; et s'ouïrent incontinent cris et exclamations de joye de toutes sortes de gens, par toutes les places et rues, et vit-on mettre les armoiries de France sur les portes de plusieurs maisons. Il n'y avait pas jusques aux plus pauvres, qui à peine avaient du pain à manger, qui n'achetassent un portrait du roy... Après le *Te Deum*, comme M. du Perron et moi sortions de l'église Saint-Pierre, le cardinal de Joyeuse qui nous avait attendus expressément, nous prist en son coche, et nous mena à Saint-Louys, église des Français, où fut chanté un second *Te Deum*... puis un troisième à la Trinité du Mont : à toutes lesquelles dévotions et actions de grâces assistèrent non seulement les prélats et gentilshommes français, mais aussi bon nombre de prélats et gentilshommes romains, et une infinité de peuple qui en montrait sentir grande joye. Aussi, à la fin de tous ces actes, il y avait une bonne quantité d'artillerie qui tirait ; et les trois premiers soirs force feux de joye par les rues et des lumières aux fenêtres (1). »

Il convenait de perpétuer par un monument public le souvenir de cette grande joie. Anisson réclama l'honneur de le placer devant le couvent français de Saint-Antoine.

(1) Lettres XXVI et XXVII, p p. 74 et 75 ;

Le monument avait la forme d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes de granit. Au centre se dressait la croix que nous avons décrite. Sur le piédestal, on grava une inscription latine qui rappelait « l'absolution donnée le 17 septembre 1595, par le pape Clément VIII, au roi de France et de Navarre, roi Henri, très-chrétien. »

Le petit édifice était plus élégant que solide. Il s'écroula en 1744. Benoit XIV, qui régnait alors, prit soin de le faire restaurer. Mais, on ne conserva que la croix et son piédestal, encore furent-ils relégués loin de la voie publique. Il paraît que, même en cet endroit, ils étaient une gêne pour certaines gens, et le monument a été détruit. Grâce à Dieu, on n'a pas aussi facilement raison de l'histoire. Elle est là pour attester devant les siècles que le canon de Henri IV et de la France a porté haut la croix du Sauveur. Nous ne croyons pas qu'il soit au pouvoir d'un démolisseur quelconque de faire oublier ou de détruire ces titres de notre gloire nationale.

GUSTAVE CONTESTIN.

CHRONIQUE RÉGIONALE

La Kermesse

Nimes, 22 février 1887

Elle a très bien réussi, la Kermesse. Il est vrai que rien n'avait été négligé par ses organisateurs pour en assurer le succès. Le choix du local d'abord a été très heureux. Qui donc avait prétendu qu'on y serait à l'étroit? Pour l'air, la lumière et l'espace, cette grande salle du théâtre de la Renaissance ne laissait rien à désirer.

Ajoutez à cela qu'on avait su en tirer un merveilleux parti. En entrant, vous voyiez les petites baraques s'aligner coquettement à droite et à gauche. Les marchandises s'étageaient dans une disposition harmonieuse et leurs pittoresques amoncellements se découpaient sur les tentures vertes qui servaient de fond aux petites boutiques.

En face, était installée la roulette avec les mille petits bibelots qu'elle était destinée à faire gagner. Oh! vous pouviez en approcher sans crainte, car son histoire n'est pas à beaucoup près aussi terrible que celle de Monaco. Au contraire, la fortune paraissait vouloir se montrer, pour une fois, bonne déesse et renvoyait presque tous ses clients satisfaits.

Au centre de la salle, les plus beaux lots de la tombola s'offraient à l'admiration des visiteurs. Voici d'abord deux écrans Gobelins. Tout à côté et comme pour faire pendant, deux éventails laissent entrevoir dans leurs plis une

scène de rêverie, quelque chose de vaporeux, de mélancolique et de très délicatement enlevé. Viennent ensuite de curieuses photographies, un très joli fusain, *Vue du lac Majeur*, et un paysage, *Le couvent du Mont Sinaï* avec son architecture orientale et son ascenseur primitif, tout noyé dans une lumière intense et éblouissante. Un tableau du Maître Nimois occupe la place d'honneur. On voit une jeune fille s'avançer vers de petits oiseaux en cage et on lit au bas de la toile : *Visite aux prisonniers*. Admirez cependant l'ironie du sort. Ces intéressants prisonniers peuvent voir à travers les barreaux de leur cage, mais loin, bien loin, là bas, dans le tableau d'en face un charmant *Ruisseau* qui fuit sous les arbres. D'autres oiseaux, mais en toute liberté ceux-là, voltigent gaiement sur ses flots, autour de l'arche d'un vieux pont. Epopoi ! Epopoi ! ce qui, d'après Aristophane très au courant comme on sait de la langue des oiseaux, signifie : Venez donc ici, venez donc vite, aimables captifs !

Tel était l'aspect de la salle durant la Kermesse. Représentez-vous-la maintenant, remplie d'une foule compacte qui se presse devant les boutiques, Cette foule vient, ou s'approvisionner, ou se donner le plaisir d'un jeu bien légitime. A gauche, sont les gens pratiques, les mères de famille principalement, car on lit au-dessus des baraques: épicerie, lingerie, papeterie, articles de Paris. A droite c'est-à-dire du côté du bar, des porcelaines, du tabac et des fleurs, vous rencontrez des amateurs et surtout des jeunes gens. Beaucoup sont obligés d'attendre leur tour pour pouvoir se rapprocher des boutiques. Ils s'en dédommagent en achetant des billets de la tombola ou des billets d'entrée pour Guignol.

On comprend qu'au milieu de cet encombrement la tâche des marchandes improvisées fut fatigante parfois. Elles ont su s'attirer l'admiration et la reconnaissance de toute la population catholique de Nimes par le dévoue-

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment avec lequel elles l'ont remplie. « Que n'a-t-on pas dit, » me faisait remarquer à ce propos un Monsieur quelque peu clerc, « que n'a-t-on pas dit sur les marchandes d'Athènes ! » Heureux temps, affirment les savants que celui où une » fruitière donnait des leçons de bon goût à un lettré » comme Théophraste ! Mais il me semble que, grâce à » la charité chrétienne, Nimes a beaucoup mieux aujour- » d'hui. Des dames autrement distinguées que l'inter- » locutrice de Théophraste se font les servantes du peu- » ple par amour pour les pauvres. N'est-ce pas beaucoup » plus beau ? »

Si les marchandes étaient distinguées, beaucoup de clientes et de clients l'étaient aussi. J'ai vu parmi les acheteurs des personnes très haut placées, dont je regrette de ne pouvoir donner le nom. Par ces temps de liberté, ce serait peut-être les compromettre. J'ai vu Mgr Besson au moment de sa visite. Il a fait des emplettes à toutes ou à presque toutes les boutiques et il a pris part à tous les jeux. Devant la roue de fortune, Monseigneur a acheté tous les cartons et les a partagés avec les enfants. Cette scène m'a rappelé les magnifiques paroles du cardinal Guibert à son coadjuteur : « Il faut aujourd'hui des évêques qui fassent oublier » le grand dignitaire pour laisser voir surtout l'apôtre, » l'ami des pauvres et des petits. »

Mais la grande salle de la Renaissance a des dépendances que les organisateurs avaient habilement utilisées. A gauche du vestibule avait été établi un tir lequel, soit dit en passant, n'avait rien de commun avec M. Deroulède. Nous laisserons là, si vous le voulez bien, MM. les amateurs s'exercer à leur aise ; nous passerons également sans nous arrêter devant la salle voisine où il se fait d'épouvantables *Massacres d'Innocents* et nous irons au premier étage voir le théâtre de Guignol. Guignol, cette année, a été un des grands succès de la Kermesse. Les enfants en ont fait leurs délices et beaucoup de grandes personnes

ont osé s'y plaire. Quelques gens ont la faiblesse de dédaigner les saillies de Guignol. C'est ce que Molière appelle : chercher des raisonnements pour s'empêcher d'avoir du plaisir. Ces vieilles plaisanteries ont réjoui nos pères ; laissons-nous aller de bonne foi à la gaieté qu'elles nous inspirent,

Le Dimanche 27, une soirée musicale a dignement clôturé les fêtes. La grande salle de la Renaissance, une seconde fois transformée, était devenue salle de concert. La scène occupait la place de la roulette ; les tentures et une sorte de galerie décorative qui servait de façade aux boutiques avaient été conservées. Des guirlandes de verdure couraient autour des colonnes ou s'entrelaçaient gracieusement au-dessus des spectateurs. Des banderoles aux armes de Léon XIII et de Mgr Besson indiquaient le sens et le caractère de la fête. L'affluence était énorme. Dès huit heures et quart, on avait de la peine à se placer, et quand on y parvenait on n'échappait pas aux inconvénients d'une énergique concentration. Toutes les classes de la société catholique étaient représentées à ce concert. Beaucoup de membres du clergé y assistaient, et parmi eux, Mgr Ricard, le sympathique et très distingué collaborateur de la *Revue du Midi*.

A huit heures et demie, les trois coups règlementaires annonçaient l'ouverture du *Nouveau Seigneur du Village*, opéra-comique de Boïeldieu. Quand je dis de Boïeldieu, il faut s'entendre. Sans parler du libretto qui avait été sensiblement modifié, des additions avaient été faites à l'œuvre du maëstro. L'accompagnement du ballet, par exemple, était un menuet du XVII^e^ siècle, la *gavotte de Richelieu*, m'a-t-on dit, et la farandole finale, qui semblait faire corps avec l'opéra, est de M. Bellivier. Ces modifications sont légitimes. Boïeldieu, au dire des hommes compétents, représente l'éclectisme en musique ; c'est appliquer ses principes que de le compléter de la sorte.

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et maintenant, que dire de la valeur esthétique de l'œuvre ? « Vous jouez du violon, Monsieur le duc ? » — « Je dois en savoir jouer, quoiqu'à vrai dire, je n'aie jamais essayé. » Moi non plus je n'ai jamais parlé musique, et j'ai moins de confiance que M. le duc. Mais n'est-il pas accordé aux profanes de dire tout simplement, tout bonnement, leurs impressions ? Un prêtre des plus distingués de ce diocèse, mort depuis quelques années seulement, vint un jour entendre la musique à la Fontaine. Quelqu'un, au retour, lui demanda ce qu'on avait joué. « Je n'en sais trop rien, répondit-il, mais je crois que c'était quelque chose comme un coucher du soleil. » S'il est permis d'employer la même méthode, il me paraît que l'œuvre de Boïeldieu est une délicieuse pastorale. L'ouverture et la plupart des duos sont ravissants de grâce et de fraîcheur. Ainsi, par exemple, la fameuse scène du Chambertin, l'énumération des droits du seigneur : *Vous aurez la première gerbe*, et la discussion littéraire entre le seigneur et le bailli : *Non, vous n'avez pas de goût.*

Les élèves de la Maîtrise se sont montrés à la hauteur de leur réputation artistique. J'étais en peine tout d'abord que de tout jeunes élèves représentassent des personnages comme le grave bailli, le seigneur du village et un valet malin et vieux dans le métier. Mais ces jeunes acteurs étaient si bien exercés, ils savaient si bien leur rôle, que tout est allé le mieux du monde. Ils ont même trouvé le moyen de se surpasser dans le ballet. Leurs costumes étaient riches, variés et de bon goût : bleu pâle, bleu foncé, vert, rose, orange, rouge éclatant, toutes les couleurs se succédaient, comme dans une féerie, sous les yeux du spectateur, et se faisaient valoir réciproquement. Des personnages historiques, des cuisiniers, des paysans français et des chevaliers espagnols, exécutaient des rondes et des quadrilles, ou formaient avec leurs écharpes une sorte d'arc triomphal pour le défilé des farandoles.

Et pendant ce temps, un air vif et joyeux réglait et accompagnait tous ces mouvements. Quant à l'orchestre, il a remporté tous les suffrages. Un peu maigre peut-être, disait-on — il n'y avait guère qu'une vingtaine de musiciens — mais admirablement bien composé et très bien conduit.

Entre le premier et le second acte, M. Roudil a chanté *Saint-Pierre-aux-Liens*, de M. Bellivier; et M. Bon, *les Rues de Paris*, de Plantade. M. Cavaillé nous a donné la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, de M. Mager. Nous avons entendu aussi un très beau trio pour deux violons et piano, sur la *Gazza Ladra*, de Rossini. Mlles Brunet et Gillet jouaient du violon, et M. Régis tenait le piano.

Enfin, comme bouquet, Martin, le comique, nous a débité la fable de Bigot: *Lou Singé qué mostra la lanterno magico*, et un conte marseillais. Nous sommes heureux de constater les beaux succès de ces demoiselles et de tous ces messieurs, et nous les félicitons du bon emploi qu'ils ont fait de leur talent.

Pour toutes ces fêtes de charité que je viens de retracer rapidement, il a fallu bien des sacrifices de temps et d'argent, bien des dévouements, il a fallu le concours d'un très grand nombre. J'ai cru cependant ne devoir nommer personne. A ceux qui s'en étonneraient, je me contenterai de répondre avec un grand penseur chrétien: « Les belles actions cachées sont les plus estimables. Quand j'en vois quelques-unes dans l'histoire, elles me plaisent fort. Mais enfin, elles n'ont pas été tout-à-fait cachées, puisqu'elles ont été sues; et quoiqu'on ait fait ce qu'on a pu pour les cacher, ce peu par où elles ont paru gâte tout; car c'est là le plus beau de les avoir voulu cacher (1). »

C. DELFOUR.

(1) Pascal.

Marseille, 22 février 1887

⁂ Le « tout Marseille, » fidèle à la religion du souvenir, a fait de belles funérailles à un vétéran du clergé marseillais, le chanoine Coulin. Il fut le prêtre, puissant en œuvres et en discours, que n'arrêtait en rien la considération des respects trop humains. Ses homélies de 1830 passionnèrent l'opinion et préoccupèrent les nouveaux proconsuls, trop pressés de supprimer les processions que l'abbé Coulin revendiquait, avec une verve toute provençale, par la parole et par la plume. La France chrétienne a lu ses œuvres ascétiques et en particulier son *Année de pieux fidèle* souvent réimprimée depuis 1848. C'est au chanoine Coulin qu'on doit la fondation de notre abbaye bénédictine, ouverte là où le vénérable fondateur avait appelé les dames de Marseille à lui entendre expliquer..., le catéchisme. Cette nouveauté hardie eut un plein et persévérant succès : elles sont venues et viennent depuis un demi-siècle écouter cette théologie en français, qui leur apprend, non pas à dogmatiser comme les contemporaines jansénistes de Belsunce, mais bien à s'attacher d'esprit autant que de cœur à la doctrine qu'elles aiment d'autant plus qu'elles la connaissent mieux. M. Coulin est mort, après avoir lu avec délices les premières livraisons de la *Revue du Midi*, dont il voulut être le premier abonné à Marseille. C'est dans des termes charmants que le saint et docte vieillard me demanda de vous transmettre son abonnement.

⁂ O Magali, ma tant amado,
Metto la testo où fénestroun
Escouto un paou aquesto aubado...

C'est le chantre de Mireille qui vient nous la donner, l'*aubado*, et nous tressaillons, rien qu'au son lointain de

cette approche de notre grand ménestrel. Mais, le voici ; ... « A l'aspect de cette belle tête à la chevelure argentée, à l'œil franc et bon, un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle.

La voix de Mistral est pleine et sonore ; il débite avec un art exquis ; c'est un diseur. Son organe, qui vibre dans le timbre du baryton, se prête à toutes les inflexions du discours. Tantôt il tonne, tantôt il caresse, tantôt il rit.

Mistral est la véritable personnification du Provençal. C'est merveille de le voir, merveille de l'entendre.

Le discours de M. Mistral, écrit dans l'idiome provençal, est consacré à l'éloge d'Aubanel, comme si l'auteur de *Mireille* succédait au poète de la *Miaougrano entr'duberto*, dans le fauteuil de notre Académie. Il y a là sans doute une intention délicate de la part de Mistral. Il a voulu, tout en honorant la mémoire de l'ami regretté, indiquer qu'il ne voulait pas accaparer à lui seul la gloire du félibrige. Il a eu dans la carrière des pairs et des compagnons.

S'il est le premier de tous, c'est à la postérité de lui décerner ce titre et non à lui de le prendre.

M. Mistral commence. Son geste large et abondant, sa physionomie olympienne, son regard vif et pénétrant, scandent avec un rare bonheur les diverses parties de son discours. Il lit de la prose et on croirait entendre des vers, tant la diction est mélodieuse. C'est bien le cas de dire ici :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

La *Revue du Midi* aurait sans doute volontiers reproduit ce discours merveilleux d'esprit, de cœur, de poésie et de patriotisme, s'il n'était dans toutes les mains, quand ce numéro paraîtra. Du moins, avec le directeur de l'Académie, M. Rostand, qui lui a répondu, nous dirons à Mistral :

O noble poète, ce n'est pas une page, c'est l'ensemble, c'est le fond de votre œuvre qu'emplit la foi patriotique :

Digitized by Original from
TY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle en est la substance même. Je me figure que nous voilà tous ensemble à quelqu'un de vos banquets fraternels ; je mêle dans la coupe catalane l'eau de votre Rhône et l'eau de notre mer ; j'y jette pour la parfumer nos plantes sauvages, et levant la coupe en l'honneur de votre génie, puis de la Provence dont il nous est le symbole, je reporte, sûr de répondre à votre plus profonde pensée, l'offrande de la libation sacrée de la France ! »

⁂ M. Guibal s'est proposé de raconter la période électorale de 1789 en Provence, en insistant particulièrement sur les élections de Marseille et d'Aix auxquelles la participation de Mirabeau, soit comme candidat, soit comme candidat et électeur en même temps, prête un intérêt particulier. Les faits étaient connus ; mais ils sont présentés avec plus de précision et d'exactitude. Quelquefois même, ils sont nouveaux et le docte professeur nous donne de l'inédit, tant il est vrai que, avec le feu sacré et l'amour de son art, on parvient en peu de temps à connaître la région où l'on arrive à peine, mieux que les indigènes vieillis dans la poussière des archives. M. Guibal a su rendre service à l'histoire locale, en publiant son intéressant ouvrage sur *Mirabeau et la Provence en* 1789.

⁂ Tout Marseille lit ou lira un livre étrange, sorti de la plume d'un jeune Marseillais, qui, dès l'âge de 14 ans, a beaucoup fait parler de lui. Gabriel Jogand, dit Léo Taxil, vient en effet d'écrire ses *Confessions d'un ex-libre-penseur*. Cela donne le frisson, et pourtant l'impression irrésistible se termine dans un sentiment d'admiration pour la miséricorde de Dieu, que le néo-converti chante, avec un accent simple et ardent, sans fausse modestie comme sans orgueil. Le détail de l'œuvre diabolique, accomplie pendant dix-huit ans par le jeune et ardent Mar-

seillais, est à la lettre épouvantable, depuis le jour où l'influence d'un mauvais camarade le pousse vers la franc-maçonnerie et lui fait accomplir son premier sacrilège, jusqu'à l'heure où une marraine héroïque, pour obtenir son retour, se voue à une réparation sublime qui vaut au misérable fondateur de la Ligue anti-cléricale un de ces coups de la grâce qui terrassent une âme sur le chemin de l'enfer. Les *Confessions* de Léo Taxil produisent sur tous les esprits une impression profonde, mais surtout chez les jeunes gens. Je sais même des maisons d'éducation où, malgré certains détails un peu crus, les directeurs ont fait lire ce livre en public, et les élèves écoutent avec une visible stupéfaction ces récits où la lumière d'en haut éclaire des scènes qui dépassent bien des histoires de possession démoniaque. L'anti-clérical pénitent a fait trop de mal pour pouvoir jamais le réparer, son livre du moins aura commencé cette œuvre, que les victimes de bonne foi se doivent de lire. Puisse bientôt se généraliser ce cri d'un des anciens complices de Léo Taxil : « Cette retraite a jeté le désarroi dans la Libre-Pensée ! »

E. A. G.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

SUPPLÉMENT AUX VIES DES SAINTS, par le R. P. dom Paul PIOLIN, Bénédictin de la Congrégation de France. — 3 forts vol. in-8°. — Paris, Bloud et Barral.

Sous un titre modeste, comme l'est toujours un vrai savant, ce Recueil nous apporte un trésor de richesses hagiographiques. Imaginez quelque chose comme une table analytique des *Acta Sanctorum*, et avec cela une bibliographie complète, une critique destinée à remettre le tout au courant de la science contemporaine ; de plus, un travail neuf et complet sur quelques centaines de saints oubliés ou maltraités par les devanciers : c'est tout bonnement un travail de... Bénédictin !

Dom Piolin est un maître. Humblement, il se fait le glaneur des auteurs des *Petits Bollandistes*. Un habile glaneur, en tout cas, si habile, que tous les possesseurs de l'ouvrage que je viens de nommer n'auront plus entre les mains qu'un Recueil incomplet, s'ils ne se hâtent d'acquérir les trois énormes volumes que les éditeurs Bloud et Barral viennent de publier à un prix réduit aux dernières limites du bon marché, sans doute pour entrer dans les vues du généreux auteur, uniquement préoccupé du service qu'il rend à la science et à la piété française.

Le savant et pieux Bénédictin se tient également éloigné de la crédulité des légendaires et de la sécheresse des jansénistes. En un seul point, nous lui chercherons noise, à propos de ces derniers et de leurs congénères. Sainte Barbe, notre grande sainte Barbe, dont le culte est si cher aux Provençaux, n'est pas suffisamment vengée des ridicules imaginations de Papebroch.

Dom Piolin semble ménager celles-ci : pour ma part, j'en ai demandé pardon à la glorieuse thaumaturge, qui a béni mon enfance, comme elle avait béni tant de berceaux, depuis que nos plus anciens calendriers mentionnent ce culte comme un signe de prédestination. De grâce, mon Révérend Père, un carton en l'honneur de sainte Barbe !

A. RICARD.

CHOISEUL-GOUFFIER : La France en Orient sous Louis XVI par LÉONCE PINGAUD, professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Besançon. — Paris, Alphonse Picard.

Ce ne fut pas un mince personnage que Choiseul-Gouffier. Il portait un des grands noms de France, plaisait à la Cour, tenait salon de lettrés et de gens d'esprit, écrivait d'un bon style, et dessinait

fort agréablement. Il visita la Grèce, le crayon et la plume à la main : de retour en France il fit de son voyage un récit pittoresque, qui lui valut un fauteuil à l'Académie française. Humaniste brillant, féru des idées humanitaires de l'époque, il prit, à tort, ses goûts littéraires pour des aptitudes diplomatiques, sollicita le poste d'ambassadeur à Constantinople, et s'en alla représenter auprès des Turcs, la politique indécise d'une royauté mourante, et les idées chères aux philosophes de l'encyclopédie. Il ne tarda pas à s'en repentir. Suspect au sultan, jalousé de ses collègues, peu soutenu à Versailles, défenseur obligé d'une cause qu'il n'aimait pas, adversaire forcé des Russes dont il courtisait l'impératrice, il vit toutes ses tentatives se changer en déceptions. Confiné dans sa résidence, surveillé plutôt que protégé par son escorte, il se consolait de ses échecs diplomatiques, en rêvant du Parthénon et des ruines de Troie. Il ne réussit pas à empêcher la guerre entre la Russie et les Turcs, essaya vainement de créer au commerce français de nouveaux débouchés, et ne put parvenir à substituer, dans les rangs des Janissaires, la discipline européenne à la vieille tactique des Arabes. Mais, en revanche, il découvrit le manuscrit de Lydus, et prépara les éléments du deuxième volume du *Voyage pittoresque*. Encore les honneurs de ce livre lui furent-ils contestés. Après quoi, décrété d'accusation, Choiseul s'enfuit en Russie, y fut bien accueilli, et se maintint en faveur jusqu'à la chute de Napoléon. Il revint en France avec la Restauration et mourut en 1817.

Toute cette histoire, M. Pingaud la raconte fort bien. Il trace d'un crayon très-fin ce profil de diplomate : nous disons très-fin, car le trait n'est jamais poussé au noir. M. Pingaud est de ces écrivains qui ont la main légère, la malice discrète, et l'ironie aimable. Il a un certain art très séduisant, de présenter les choses, et de les mettre doucement en relief, de les disposer correctement, sans fracas d'expression, de la façon la plus naturelle et la plus simple, mais si bien, qu'on discerne à première vue, les erreurs d'un calcul, les défauts d'une combinaison, le ridicule d'une situation, les travers d'un personnage. Rien de mieux réussi en ce genre que l'épisode de ce bon abbé Delille, enlevé par ses amis, transporté en Grèce, baisant les ruines du Parthénon en face des Turcs muets de stupeur et menaçant les corsaires de ses épigrammes. Il y a là une page charmante, et elle n'est pas la seule dans le livre de M. Pingaud. Tout cependant n'y est pas malice : on y rencontre l'histoire, l'histoire grave, claire et sobre dans le résumé de la politique Française en Orient. C'est en critique éclairé et soigneux que le biographe de Choiseul apprécie le *Voyage Pittoresque*. Ajoutons que sa biographie est un tableau de mœurs. Choiseul, c'est la haute société du XVIII^e^ siècle, sans morale bien arrêtée, enthousiaste par théorie, polie par convention, sensible par engouement, généreuse à ses heures, éprise de science et de problèmes nouveaux, mais ayant plus de surface que de fonds, et moins de savoir que d'esprit. De l'esprit, M. Pingaud n'en manque pas : mais chez lui il s'accompagne de grand bon sens, et de raison très sûre. Quel heureux privilège pour un historien ?

Digitized by Original from

DU BEAU ET DE LA PENSÉE DANS L'HISTOIRE, par M. C.-C. CHARAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble. — Pedone-Lauriel.

M. Charaux poursuit le cours de ses belles études sur la pensée. Qu'est-ce que l'histoire ? Que doit-elle à la pensée, quels trésors découvre-t-elle à celui qui recherche le beau idéal? Tel est le sujet dont nous entretient aujourd'hui le savant professeur. M. Charaux n'est pas un disciple de Lucien. Il ne condamne pas l'histoire à être une sèche nomenclature de faits, un résumé de découvertes archéologiques, une compilation de chartes et de parchemins. Il veut que l'historien, poète sans qu'il y paraisse, philosophe sans qu'il y prétende, fasse agir de concert, dans une juste mesure, deux facultés trop souvent hostiles l'une à l'autre : l'imagination et la pensée. C'est à l'histoire de reproduire la vie humaine dans sa variété, de retracer dans ses grandes lignes la marche, à travers le temps, des cités et de l'Etat, de saisir la pensée des législateurs, de suivre dans leurs étapes victorieuses les destinées des grandes nations, d'assister à leurs triomphes, de se mêler à leurs épreuves, d'étudier les ruines et les chefs-d'œuvre par lesquels elles se survivent, de mettre en saillie les traits héroïques, les dévouements et les grandes vertus, de sonder enfin le grand mystère des révolutions humaines et d'en chercher la révélation dans les lois éternelles de la Providence. Ainsi comprise, l'histoire est une des plus éloquentes manifestations de la beauté idéale, loi de nos intelligences et de notre amour.

Que voilà une bonne et belle philosophie ! Comme elle contraste agréablement pour nous avec ces doctrines subtiles qui, sous prétexte d'analyse, dessèchent toutes choses et ne distillent que l'ennui. Souhaitons une longue suite à l'œuvre de M. Charaux. On ne saurait manquer d'être écouté quand on parle avec tant d'éloquence, de raison et avec un sens si profondément chrétien. C. F.

VIE DE Mgr DE LA BOUILLERIE, ancien évêque de Carcassonne, archevêque de Pergà, coadjuteur de Bordeaux, par Mgr A. RICARD, prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Paris, Victor Palmé.

Cette vie, si impatiemment attendue, et dont nos lecteurs ont déjà savouré quelques pages, vient enfin de paraître.

Le temps nous manque pour en dire tout le bien qu'elle mérite. Nous comblerons au plus tôt cette lacune. En attendant, constatons l'accueil qui est fait à ce beau livre par l'épiscopat et la presse chrétienne. C'est le gage d'un éclatant succès.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE et HISTORIQUE DU DIOCÈSE DE NIMES, par l'abbé GOIFFON, chanoine honoraire. — 1 fort volume in-8°. — Prix : 5 fr. ; par la poste : 6 fr. — Nimes, Gervais-Bedot.

On trouvera dans cet ouvrage de précieux renseignements concernant l'histoire du diocèse de Nimes. Tous ceux qui s'occupent de

science etnographique pourront le consulter avec fruit ; ils constateront qu'aucun détail n'a été omis pour le rendre intéressant et qu'ils ont sous les yeux un travail complet , consciencieux et bien coordonné.

Cet ouvrage, vraiment remarquable par l'érudition qu'il renferme, peut être considéré à un certain point de vue comme le résumé des travaux faits par M. l'abbé Goiffon sur les paroisses du diocèse de Nimes. C'est une œuvre importante de plus à ajouter à celles déjà nombreuses du savant et modeste auteur.

C. FERRY.

Le Propriétaire-Gérant ,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA PRESSE PARISIENNE

ET

LA BAGARRE DE 1790 A NIMES

Nul n'ignore quelle a été la puissance de la presse pendant la Révolution française. Les historiens de cette époque nous ont dépeint Paris s'éveillant chaque matin aux vociférations des camelots hurlant à pleine voix leurs nouvelles à sensation et distribuant à la foule surexcitée les feuilles imprimées à la hâte pendant la nuit et devenues promptement indispensables à la population parisienne. Il serait curieux de connaître le genre de rédaction de ces journaux, la façon dont ils racontaient les événements un peu éloignés, les conseils qu'ils donnaient à leurs lecteurs. Mais une pareille œuvre serait écrasante pour l'auteur et fastidieuse pour le lecteur, si elle devait embrasser l'ensemble de la Révolution. Le résultat obtenu serait le même, nous semble-t-il, et le travail dépensé bien moindre, si l'on se bornait à prendre un événement isolé et à étudier de quelle façon il a été reproduit ou altéré et apprécié par les journaux du temps. Justement les circonstances nous ont amené à consulter la plupart des journaux relativement aux émeutes qui éclatèrent à Nimes les 13, 14 et 15 juin 1790; c'est le résultat de ces lectures que nous reproduisons ici.

I

Bien que la lumière n'ait pas encore été complètement faite sur certains points et que notamment on n'ait pas encore retrouvé l'enquête judiciaire qui suivit les troubles (1), la bagarre de Nimes n'en est pas moins aujourd'hui un des événements les mieux éclaircis de la Révolution française. Les historiens s'étaient longtemps bornés à copier sur ce point les rapports d'Alquier et de Chabroud à l'Assemblée nationale ; ceux mêmes qui s'étaient servis des documents d'archives, comme Michelet (2), s'étaient laissé aveugler par leurs préoccupations de parti. M. Taine le premier a remis les faits dans leur plein jour et leur a rendu leur véritable physionomie (3) ; après lui, plusieurs érudits parmi lesquels nous nous plaisons à citer M. Ernest Daudet et M. Firmin Boissin (4) ont achevé d'élucider quelques unes des obscurités restantes. A cette heure, comme nous le disions, on a atteint la vérité sur assez de points pour que l'on puisse écrire en quelques lignes un récit exact des événements. Le voici :

L'antagonisme traditionnel des catholiques et des protestants de la ville de Nimes n'avait fait que croître depuis

(1) Elle se trouve très probablement à Orléans, dans les archives du greffe de la Cour d'appel.

(2) Michelet, *Hist. de la Révol. française*, t. II, p. 104-116. Comparer Louis Blanc, *Hist. de la Révol. franç.*, t. IV, 165-260, Buchez et Roux, t. XII, p. 186. *Hist. parlem. de la Révol. franç.*

(3) Taine, *Les origines de la France contemporaine*, t. II, p. 325-330.

(4) E. Daudet, *Hist. des conspirations royalistes dans le midi de la France*, 1881. F. Boissin (Simon Brugal), *le Camps de Jalès* (dans la *Revue de la Révolution*, 1885). Espérons qu'il nous faudra bientôt ajouter à ces noms celui de M. François Rouvière qui prépare un livre sur la *Révolution française dans le Gard*.

le commencement de la Révolution française ; tous les événements locaux, le succès des protestants aux élections législatives, celui des catholiques aux élections municipales, la création du club des Amis de la Constitution, la formation de la garde nationale, tout avait servi à l'entretenir et à l'augmenter. La question de la Constitution civile du clergé acheva de le porter à son comble. Le 20 avril 1790, une première pétition des catholiques réunis dans l'église des Pénitents demande à l'Assemblée nationale le respect de la hiérarchie catholique ; jusqu'à la fin du mois, les manifestations opposées se succèdent ; le 3 mai, une rixe éclate entre des soldats patriotes du régiment de Guyenne et des Cébets (1) ; le maire, dénoncé par le club, est mandé à la barre de l'Assemblée. Cependant les rixes continuent ; le 1er juin, les catholiques signent une seconde pétition (2) ; le 13 juin éclate la grande explosion. La fusillade commence au poste de l'évêché entre les dragons volontaires, tous protestants, et les Cébets de Froment, tous catholiques ; en quelques instants, la bataille devient générale, mais Froment, abandonné par quinze compagnies catholiques sur dix-huit, se retire avec ses partisans dans une tour attenant à sa maison. Pendant la nuit, les gardes nationales protestantes des environs, appelées par leurs amis de la ville, accourent et envahissent Nimes ; toutes les compagnies catholiques sont désarmées, et pendant que Froment résiste dans sa tour, le massacre et le pillage s'étendent sur la ville terrifiée ; on tue sur les boulevards, sur les places, dans les maisons ; cent vingt couvents, églises et maisons privées sont saccagées ; la tour de Froment, canonnée, s'écroule et ses défenseurs s'enfuient ou sont égorgés ;

(1) C'était le nom que l'on donnait alors par dérision aux gardes nationaux catholiques, en général pauvres et mangeurs d'oignons (*cèbe*).

(2) Les historiens ne parlent pas de cette seconde pétition : le *Mercure de France* en cite cependant de longs extraits, mardi 15 juin 1790.

trois cents cadavres, tous catholiques ou à peu près, ensanglantent la ville, et l'arrivée de la garde nationale de Montpellier seule rétablit le calme dans la cité.

Tels sont en quelques lignes les évènements qui se passaient à Nimes, en juin 1790. Nous n'avons fait que résumer le récit des historiens dont nous avons cité plus haut les noms, après l'avoir soigneusement contrôlé par la lecture des documents conservés aux Archives nationales (1). Nous allons maintenant parcourir les principaux journaux de l'époque pour voir comment les faits viennent se réfleter et trop souvent se déformer dans l'esprit si excitable des journalistes d'alors.

*
* *

Les journaux restent muets sur les affaires de Nimes jusqu'aux derniers jours de juin 1790 ; cela s'explique si l'on remarque qu'ils se bornaient le plus souvent alors à donner le compte rendu des séances de l'Assemblée nationale ; les correspondances départementales étaient peu nombreuses, et les articles de fond roulaient à peu près tous sur les travaux législatifs. Ce ne fut qu'après coup, quand le maire de Nimes fut mandé à la barre de l'Assemblée sur la dénonciation du club des Amis de la Constitution, que l'attention publique se reporta sur les évènements de Nimes. Jusque-là on ne trouve que de loin en loin des entrefilets relatifs à la situation troublée de la ville. Chose étonnante, la presse royaliste montra peu d'em-

(1) C'est à dessein que nous ne parlons pas des archives du Gard où devraient cependant, semble-t-il, se trouver les pièces les plus précieuses sur la bagarre. En effet, les archives du Gard, le fait est assez curieux pour être noté, sont absolument muettes sur ces événements ; toutes les pièces qui s'y rapportaient ont été enlevées (probablement en 1830) et ce n'est pas là une circonstance favorable au parti qui les a fait disparaître. Ajoutons qu'aucun des historiens qui ont raconté la bagarre de Nimes « d'après les documents d'archives » n'a noté cette intéressante particularité.

Digitized by Original from

pressement à soutenir le parti catholique qu'elle n'hésita pas à accuser de fanatisme, mot cher aux journaux révolutionnaires. « On assure, écrit le *Journal de la Cour et de la ville*, à la date du 10 mai 1790, que la fermentation est très considérable dans la ville de Nimes. Le décret de l'Assemblée qui assure à tous les sectaires la liberté du culte religieux n'a pas plu très généralement dans cette ville (1) ; on sait qu'elle est à peu près mi-partie de catholiques et de calvinistes. Ce décret a réveillé les anciennes haines à peu près éteintes, le fanatisme semble vouloir renaître de ses cendres (2). » La plupart des autres journaux royalistes restent muets sur ces commencements de troubles (3) ; ce silence pourrait surprendre de la part de quelques-uns d'entre eux, notamment du *Mercure de France*, mais à ce moment-là, Mallet-Dupan, son rédacteur politique, était absent ; il avait quitté Paris le 8 avril et ne devait y rentrer que deux mois plus tard.

Si la presse royaliste se taisait, la presse révolutionnaire ne l'imitait pas ; tous ses organes depuis les plus modérés jusqu'aux plus violents montrèrent la plus tou-

(1) Ceci est une erreur de Gautier, le rédacteur. La déclaration du 23 août 1789 qui proclama la liberté religieuse n'excita aucune fermentation ; de même la loi du 2 novembre 1789 qui visait les biens ecclésiastiques. C'est la Constitution civile du clergé qui souleva les haines pour la première fois.

(2) « Il paraît sûr, continue-t-il, que les deux partis sont très animés l'un contre l'autre, et l'on craint qu'il ne leur prenne fantaisie de s'entr'égorger, ce qui (fait-il remarquer naïvement) pourrait avoir des suites fatales. » *Le journal de la Cour et de la ville*, n° 40, 10 mai 1790. Les protestants ne formaient pas la moitié de la population nimoise, comme le dit le journaliste Gautier, mais seulement le tiers (E. Daudet, *ouv. cité*, p. 2). Selon Mallet-Dupan (*Mercure de France*, 23 fév. 1791), d'après le discours de M. de Marguerittes, Nimes aurait eu 54,000 habitants dont 40,000 catholiques et 14,000 protestants.

(3) Cependant l'*Ami du Roi* que rédigeait Royou prit à plusieurs reprises la défense des pétitionnaires nimois (n° 15 p. 54; n° 16 p. 59; n° 19 p. 73). Consulter aussi la collection de la *Gazette universelle* de Cérisier, du *Journal de la Société de* 1789, de la *Gazette de Paris*, etc.

chante unanimité, tous donnèrent tort aux catholiques et raison aux protestants (1). L'*Assemblée nationale* que rédigeait Beaulieu analyse avec plaisir le rapport de Chabroud sur le refus de certaines municipalités d'adhérer à la pétition nimoise du 20 avril : « On y rappelle, y est-il dit, à ces fanatiques qui ne sont sans doute que les coupables agents des protestants (2) de la capitale, combien les véritables principes de la religion sont éloignés de ceux que paraissent professer ceux qui les trompent, et combien elle est facile à montrer, cette vérité frappante! (3) » Mais Beaulieu est bien modéré à côté de Camille Desmoulins et Prudhomme. Depuis longtemps, le journal du premier, *les Révolutions de France et du Brabant* s'était fait remarquer par la violence de ses attaques et l'audace de ses calomnies : « A Nimes, dit-il dans son vingt-unième numéro, à la nouvelle de l'élévation de Rabaud-de-Saint-Étienne à la présidence, le fanatisme religieux s'était réveillé, on avait affiché dans les rues le placard suivant : L'infâme Assemblée nationale vient de mettre le comble à ses forfaits, elle a nommé un protestant pour la présidence. Et le lendemain quatre protestants étaient assassinés (4). » Aussi ne pouvait-il accueillir la nouvelle de la manifestation catholique que par des menaces ou des lazzis ; avec

(1) Avons-nous besoin de faire remarquer que ces dénominations sont trop générales pour être absolument exactes, que trois compagnies catholiques seulement sur dix-huit, suivirent Froment dans sa résistance, et que beaucoup de protestants gardèrent la plus louable modération dans leur conduite ?

(2) On appelait ainsi les membres de l'Assemblée nationale qui avaient protesté contre la Constitution civile du clergé, et non comme on le pourrait croire les membres des églises protestantes. Ainsi Beaulieu appelle l'évêque de Nimes : « le plus intrépide des prélats protestants. » (*Assemblée nationale*, nº 325).

(3) L'*Assemblée nationale*, de Beaulieu, nº 300, 14 mai 1790.

(4) *Révolution de France et de Brabant* nº 31 p. 344. Condorcet qualifie la pétition des catholiques nimois, d'acte incendiaire. (*Chronique de Paris* nº 8).

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHI

le caractère qu'on lui connaît, il prit le second parti : « On connaît, dit-il, la délibération des 4,500 fanatiques de Nimes et la lettre circulaire que le digne président des Pénitents bleus, le sieur Lapierre, et sa confrérie ont adressée à toutes les municipalités du royaume. Il faut que cette ville ne soit qu'un vaste hôpital de fous et de gens en démence. Si quelque chose pouvait leur rendre le bon sens, ce sont les réponses qu'ont faites à ces imbéciles la plupart desdites municipalités qui ont daigné leur écrire, mais je crains bien que leur cerveau ne soit incurable. En lisant la délibération nimoise, on voit que la folie de Bergasse lui-même n'est pas mieux conditionnée, et qu'il n'y a que lui qui pourrait discuter au sieur Lapierre la présidence des 4,500 fous (1). »

Malgré toutes ses exagérations, peut-être à cause d'elles, Camille est amusant à lire. Il n'en est pas de même de Prudhomme, « le stupide et bruyant éditeur » comme l'appelle Carlyle (2); peu de styles peuvent lui disputer la palme de la lourdeur. La pétition des catholiques nimois lui inspire un long et filandreux article qui vise à la profondeur et n'atteint qu'à l'ennui, et dont nous allons citer les principaux passages : « Ces citoyens (les signataires de la pétition) demandent 1° que la religion catholique soit déclarée religion de l'État et qu'elle jouisse seule des honneurs du culte. Mais il est au-dessus des pouvoirs et de l'Assemblée nationale et du Roi et de la France que cette religion soit celle de l'État.... 2° qu'il ne soit fait aucun changement dans la hiérarchie ecclésiastique et que les réformes ne puissent être traitées sans le concours d'un concile, c'est à dire, dit-il, qu'on laisse jouir les évêques et les abbés des biens des pauvres et de l'État, que, dans

(1) Idem n° 26 p. 576. Le sieur Bergasse dont il est ici parlé est un député à l'Assemblée nationale, ami de Mounier et de Lally-Tollendal et partisan de la monarchie constitutionnelle.

(2) Carlyle, *la Révolution française*, t. II, p. 156.

le cas où il y aurait une réforme à faire essuyer au clergé, on le constitue juge dans sa propre cause contre la nation. 3° Que l'Assemblée nationale sera suppliée de faire rendre au Roi le pouvoir exécutif dans toute son étendue. Faut-il pour cela qu'il puisse faire mettre les citoyens à Bicêtre, à Vincennes, à Pierre-en-Scize ? Faut-il qu'il puisse dire aux habitants d'une ville : faites telle chose , tel est mon plaisir ou je vais vous environner de troupes étrangères que j'ai à ma solde, j'entourerai votre ville d'artillerie, je la ferai réduire en cendres.... 4° que le Roi discutera dans sa sagesse tous les décrets qu'il a sanctionnés depuis le 19 septembre dernier, et qu'il les sanctionnera de nouveau pour qu'on ne puisse pas à l'avenir attaquer la Constitution. Eh quoi ! (c'est ici que Prudhomme se montre digne de son nom) ignorerait-on à Nimes qu'une constitution est la cause et que le Roi ou le prince, c'est à dire le pouvoir exécutif, n'en est que l'effet ? Demander que le Roi sanctionne ou désanctionne la Constitution, c'est demander que l'effet produise la cause, ce qui est absurde.» Aussi, Prudhomme fier de sa triomphante argumentation, ne voit-il dans la pétition nimoise que « les derniers efforts de l'aristocratie expirante » et l'œuvre de « quelque fanatique intrigant qui l'a envoyée de Paris toute dressée et a ainsi « abusé, trompé, égaré les habitants de Nimes(1).»

(1) *Les Révolutions de Paris* n° 44 ; 15 mai 1790. Les arguments de Prudhomme contre l'extension du pouvoir royal sont des plus curieux : « Faut-il que le Roi qui ne connaît personne à Nimes, par exemple, décide cependant que tel habitant est assez instruit et assez honnête homme pour être juge, que tel autre est digne d'être chargé du ministère public... qu'il devine quels sont les hommes les plus capables de remplir dans toutes les villes, les offices civils, quels membres du clergé pourront remplir les saintes fonctions de l'épiscopat, quel homme dans les régiments est digne du grade qui vient de vaquer ?... Il devient l'auteur et le complice de tous les maux que peuvent commettre les inconnus qu'il institue et quelques précautions qu'il puisse prendre, il sera nécessairement trompé.»

Digitized by Original from
SITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

*
* *

La pétition du 20 avril avait attiré sur les affaires intérieures de Nimes l'attention de la presse parisienne ; à partir de ce moment là, les allusions, les nouvelles, les réflexions deviennent plus fréquentes. La dénonciation du Club nimois et le décret par lequel l'Assemblée mande à sa barre M. de Marguerittes maire de Nimes et l'un de ses membres, portent ces événements à la connaissance de tous les députés ; l'émeute du 3 mai, les discussions relatives au port de la cocarde blanche, la seconde pétition des catholiques nimois viennent bientôt augmenter encore la gravité des circonstances et la passion des jugements.

Un des journaux qui se font le plus remarquer par l'acrimonie des attaques qu'ils dirigent contre le maire de Nimes est l'organe de Condorcet, *la Chronique de Paris*. M. de Marguerittes était-t-il un ennemi personnel de Condorcet ? On pourrait le croire, à voir l'acharnement de celui-ci. Inimitié littéraire d'ailleurs, en même temps que politique. Comme beaucoup de gens d'esprit d'alors, M. de Marguerittes avait commis une tragédie classico-moderne, probablement dans le goût de celle de M. du Belloy, l'auteur du *Siège de Calais*. Condorcet avait du être forcé de l'entendre, car il y a de la vengeance dans ses plaisanteries sur « l'illustre auteur de *La Révolution du Portugal*, » « l'auteur de la plus mauvaise tragédie qu'on ait faite depuis cent ans (1). » D'ailleurs il n'est pas le seul à dauber sur le malheureux poète. Camille lui aussi, fustige à belles mains, « ce baron de Marguerittes, ce député transfuge, qui après n'avoir pu parvenir à faire siffler une mauvaise tragédie de sa façon, a voulu en donner une si

(1) *Chronique de Paris*, nº 133 et 135, 11 et 14 mai 1790.

pieuse, si chrétienne, si peu sanglante à Montauban (1). »

L'échauffourée du 3 mai, où les cocardes blanche et tricolore jouèrent un rôle décisif, fut un prétexte tout trouvé pour les haines révolutionnaires à se déverser contre la municipalité catholique de Nimes. La *Chronique de Paris* qui s'était jusqu'alors bornée, relativement aux affaires de Nimes, à de simples notes au courant des séances législatives, commence ses attaques contre M. de Marguerittes par un long article consacré à l'émeute du 3 mai. Elle avait été assez grave en effet ; les soldats de Guyenne avaient arraché les cocardes blanches des « Cébets, » mis le sabre à la main et occasionné une suite de rixes au cours desquelles plusieurs personnes avaient été blessées et un soldat tué. Remarquons en passant qu'à ce moment là, le port des cocardes blanches était autorisé, et que ce ne fut que plus tard, vers le milieu de juin, que les cocardes tricolores devinrent obligatoires. Mais tous les journaux révolutionnaires n'en considérèrent pas moins, comme d'un commun accord, l'exhibition de la cocarde blanche, comme un fait excessivement sérieux, « une des plus graves inculpations, dit Beaulieu, qui aient été faites dans l'adresse (2). »

*
* *

Il fallait bien, en effet, si l'on voulait donner tort aux catholiques, se rabattre sur quelque crime de ce genre,

(1) *Révolutions de France et de Brabant* n° 28. C'est Nimes et non Montauban dont-il s'agit ici. L'improvisation de Camille était parfois trop rapide. Voyez aussi ce qu'écrit le jacobin Martel (*Orateur du peuple* n° 32 p. 260) de « cette municipalité gangrenée d'aristocratie et noircie par tant de forfaits.... elle qui non-seulement n'a pas cherché à détourner de sa malheureuse ville les fléaux déchaînés contre elle, mais qui par des sourdes intrigues a fomenté dans son sein l'esprit de révolte contre les décrets de l'Assemblée nationale et armé de poignards les mains des assassins qui voulaient, comme ce monstre de la Fable, sucer le sang et déchirer les entrailles de leurs concitoyens. »

(2) *Le législateur français*, de Beaulieu, 23 février 1791.

car il aurait été difficile d'en trouver d'autre. La *Chronique de Paris*, par exemple, un des journaux les plus sérieux en somme du parti révolutionnaire, et qui ne dénature pas les faits avec la brutalité de Camille ou de Marat, est bien obligée dans son récit, de laisser voir quels sont les agresseurs ; il est aisé de reconstituer la scène avec sa vraie physionomie : « Quelques légionnaires se promenèrent dans l'après-diner au Cours, avec des cocardes blanches. Un sergent du régiment de Guyenne aborda l'un d'entre eux ; il insista pour lui faire quitter sa cocarde ; sur la réponse indécente du garde national, le sergent lui arracha sa cocarde et la foula aux pieds. Des légionnaires se réunirent ; des soldats du régiment vinrent à la défense de leur camarade, et le combat commença avec fureur (1). » Mais le récit n'en est, et surtout n'en devient pas moins d'une partialité évidente ; les accusations les plus graves et en réalité les plus fausses sont formulées contre la municipalité. « La nuit suivante, raconte la *Chronique de Paris*, le maire choisit de préférence les compagnies qui lui étaient dévouées pour la garde de sa maison ; ses domestiques mêlés avec les légionnaires ont poursuivi plusieurs fois à coups de pierres les soldats du régiment de Guyenne. La nuit, des hommes armés de picques, de bâtons, de haches, de fusils et de sabres, éclairés par des torches, répandaient l'alarme sans que la municipalité parut s'occuper de ce désordre. Le maire a vu près de lui frapper des citoyens, blesser des soldats de Guyenne et tirer des coups de fusils (2). »

Le crime de port de cocarde blanche se retrouve, visé plus expressément encore dans le journal de Prudhomme et Loustalot : « Les soldats de la garde nationale de Nimes, infectés d'aristocratie, arborent la cocarde blanche. Les

(1) *Chronique de Paris* nº 133, 11 mai 1790.
(2) *Chronique de Paris* idem. tome III, p. 531.

soldats du régiment de Guyenne, vengent l'outrage fait à la cocarde nationale ; ils arrachent le signe de rebellion dont se sont parés quelques mauvais citoyens.... (1) » Camille Desmoulins, lui, adopte une variante ; ce n'est pas une cocarde blanche que portent les fanatiques, c'est une croix blanche et bleue. D'ailleurs dans les deux cas, le crime est également pendable, et chacun en profite pour tomber sur son ennemi favori, l'un sur les prêtres, l'autre sur les nobles. Camille attaque les premiers en étalant son érudition de collège : « Les prêtres, dit Hume, ont trouvé ce qui manquait à Archimède ; il ont créé dans l'autre monde, des machines pour remuer celui-ci. Est-il étonnant qu'ils y mettent, quand il leur plait, la confusion ?— Heureusement, poursuit alors Camille, grâce à la Philosophie qui a levé le voile qui cachait leurs leviers, les scènes qu'ils ont données à Nimes et à Montauban seront les dernières qu'ils exciteront en France (2). » Prudhomme et Loustalot, eux, préfèrent s'en prendre aux hommes politiques, d'abord à la municipalité de Nimes, ou plutôt au maire qui « a laissé durer les escarmouches assez de temps pour juger quel était le côté du plus fort, et (qui) n'a fait défendre la cocarde blanche que quand il a vu que l'avantage resterait aux patriotes réunis au brave régiment de Guyenne ; » et ensuite aux « suppôts du pouvoir exécutif » qui « ne voulaient tirer d'autre parti des machinations des prêtres et des terreurs des citoyens de Nimes que de jeter l'alarme dans l'Assemblée nationale et de lui faire concevoir par des faits frappants qu'il fallait qu'elle donnât beaucoup de force et d'étendue au pouvoir exécutif, si elle ne voulait pas exposer la France aux horreurs de la guerre civile. Je ne crois pas, ajoute fine-

(1) *Révolutions de Paris*, tome IV, p. 309.

(2) *Révolutions de France et de Brabant* n° 27. Il y avait eu en effet des troubles graves à Montauban. (Voir Taine, *La Révolution*, t. I, 320-325).

ment le journaliste, que l'Assemblée nationale soit dupe de ce tour de gibecière des suppôts du pouvoir exécutif (1). » Après avoir raconté l'histoire du tyran antique qui fit traitreusement murer ses amis dans une caverne, il s'écrie en guise de conclusion : « Citoyens, voilà les principes et la conduite de tous les gouvernements ; toute leur science est contenue dans ce peu de mots de Joseph II d'exécrable mémoire : Qu'importe un peu plus ou un peu moins de sang ? (2) »

Les esprits, comme on le voit, étaient montés à un diapason fort élevé ; avec l'affaire de la cocarde blanche et le grand mot de fanatisme, les catholiques nimois n'étaient bons qu'à être jetés aux chiens ; aussi les débats qui eurent lieu, quinze jours après, quand le maire de Nimes fut mandé à la barre de l'Assemblée, ne changèrent pas les dispositions de la presse révolutionnnaire à leur égard. D'ailleurs la justification du maire passa à peu près inaperçue. Beaulieu, assez détaillé dans ses compte-rendus n'en dit que quelques mots : « Il a paru produire peu d'effet (3). »

La seconde pétition des catholiques nimois, celle du 1er juin, attira davantage l'attention de la presse parisienne ; la plupart des journaux l'accueillirent par des commentaires passionnés. Le *Mercure de France* la défendit sans hésitation ; il en cita de longs extraits et montra qu'il n'y

(1) *Révolutions de Paris*, 15 mai 1790.

(2) Ibidem. Cette citation, dont il serait téméraire d'affirmer l'authenticité, est fort maladroite, car elle rappelle un mot trop connu de Barnave. Notons en passant qu'à la date du 20 mai 1791, *le journal de la Cour et de la ville* raconte « qu'un très honorable négociant de Nimes, catholique et l'une des victimes des derniers massacres commis dans cette ville, ayant perdu sa femme, ses enfants et sa fortune, vient de s'adresser au doucereux Bar.... pour obtenir par son intercession auprès de l'auguste Sénat un secours ou une indemnité. Voici la réponse du législateur : Dans une révolution, il faut que le sang coule. » Le fait est-il vrai ou n'est-ce qu'une redite du mot prononcé le 15 juillet 1789 ? nous l'ignorons.

(3) *L'Assemblée nationale* de Beaulieu, 18 mai 1790.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait rien de repréhensible en elle et qu'en la signant, les catholiques nimois n'avaient fait qu'user du droit commun. (1) Mais d'autres journaux modérés furent moins courageux ; le *Petit Gautier* laissa entendre qu'il désapprouvait certains passages de la pétition, notamment en disant « que tout pacte fédératif entre quelques classes de citoyens est une vraie scission, un armement, une déclaration de guerre, une préparation enfin à ces temps désastreux qui sous Henri III et Henri IV enfantèrent les horreurs de la Ligue (2).» Naturellement la presse révolutionnaire, d'accord avec Renaud le rapporteur à l'Assemblée nationale, manifesta la plus vive indignation. (3) C'était la dernière fois qu'elle avait à s'occuper des affaires de Nimes avant la grande bagarre.

HENRI MAZEL.

(*A continuer*).

(1) *Mercure de France,* 15 juin 1790. Le même numéro raconte un fait curieux et qui donne une idée étrange des séances de l'Assemblée : « M. d'Espréménil allait répondre (à M. de Macaye rapporteur de l'affaire de Nimes) quand on a crié qu'au mépris des décrets, il n'était pas en deuil de Franklin et qu'il fallait le mettre à l'ordre ; la gauche insistait pour le priver de la parole, la droite pour qu'il fut entendu ; il l'a été. »

(2) *Journal de la Cour et de la ville* 14 juin 90. Remarquons que ceci se trouve dans un compte-rendu de l'Assemblée. Il faut peut-être attribuer la désapprobation à l'Assemblée et non au journal.

(3) *L'Assemblée nationale* de Beaulieu 13 juin 1790. *Les Révolutions de Paris* nº 50 page 658.

MALHERBE [1]

.....

Il y a un mot qui s'impose au début d'une étude sur Malherbe, c'est le mot fameux de Boileau : *Enfin, Malherbe vint!* Cet *enfin*, qui rejette dans un oubli méprisant tout notre passé littéraire et fait tout dater de Malherbe en poésie, a provoqué d'ardentes protestations. Des poètes se sont rencontrés pour soutenir que loin de dater de Malherbe la poésie s'était arrêtée à lui et par lui, et que le mot de Boileau devait être ainsi modifié : Hélas ! Malherbe vint !

Qui a raison, MM, des adversaires où des admirateurs de Malherbe ? C'est ce que nous allons voir en étudiant successivement en lui l'*homme*, le *poète*, le *critique*. — La seconde et la troisième partie de cette étude sont de beaucoup les plus importantes, mais la première est la moins connue.

Sauf quelques anecdotes qui se trouvent partout et qui sont dans toutes les mémoires, la personne de Malherbe n'est pas populaire, sa physionomie d'homme reste ignorée.

(1) Leçons faites à la faculté libre des lettres de Toulouse, les 3, 10, 17 et 24 février 1887. — Ce sujet de Malherbe est un de ceux qu'un professeur ne peut ni éviter ni renouveler. En conséquence cette étude ne prétend avoir d'autre titre à l'attention des lecteurs de la *Revue du Midi* que son entière sincérité. — Mais à raison même de cette sincérité, elle ne peut engager que la responsabilité de son auteur. C. A.

Nous avons tous dans notre imagination de lettrés comme une galerie de portraits célèbres qui s'éclairent tout à coup et nous deviennent visibles lorsque certains noms sont prononcés. Bossuet ! le voilà qui apparaît au fond de notre esprit, debout, en habits pontificaux, une main sur la Bible, l'autre accompagnant d'un geste souverain l'éloquence de sa parole ; tel nous l'a légué la peinture, tel il se représente à quiconque a fréquenté ses œuvres. Voltaire ! je le vois avec ce sourire que le poète a décrit, ce

. . . . . hideux sourire
Qui voltige toujours sur ses os décharnés ;

Je vois Buffon et ses manchettes ; — Mirabeau et sa face tourmentée, trouée par la maladie, illuminée par l'éloquence ; — Lamartine et ses yeux bleus, les yeux de sa mère ! — Musset et ses blonds cheveux,

Faisant un cadre d'or à son front attristé !

Portraits vivants, tableaux achevés, statues parfaites et qui sont, comme disait un poète « nos galeries à nous qui ne sommes ni grands seigneurs, ni banquiers. »

Mais où est Malherbe dans ces galeries si peu coûteuses et si hospitalières pour des personnages moindres que lui ? Si je vous dis qu'il avait la figure longue et sèche, le front étroit et élevé, les yeux bridés, indiquant un trop ardent usage de la vie, — la moustache en croc affichant des prétentions galantes, le regard vif, mais dur, dans l'ensemble, la physionomie sévère et noble d'un homme qui préfère être obéi plutôt qu'aimé, le reconnaitrez-vous ? J'en doute, et pourtant c'est lui ; je viens de vous décrire son portrait tel qu'on le retrouve dans les gravures du temps et je viens de vous donner une idée de son caractère, tel qu'il vous apparaîtra après notre courte étude biographique. Si peu attrayant qu'il nous semble, ne craignons pas de nous arrêter un moment à le définir. Quand nous connaîtrons l'ouvrier, nous comprendrons peut-être

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mieux son œuvre qui fut grande , surtout par l'influence qu'elle exerça. Malherbe est en effet de ceux dont on peut dire qu'ils ont eu plus d'influence que de génie ; mais par cela seul que son nom et son autorité ont présidé pendant deux siècles au développement de notre littérature, il ne faut rien ignorer ni de ce qu'il fit ni de ce qu'il fut. Faisons donc ou renouvelons connaissance avec l'homme avant d'étudier le poète et le critique ; retirons son buste du coin obscur des rares bibliothèques où il a encore sa place et portons le à la lumière.

I

Malherbe est un Normand. Il était né à Caen, vers 1555 , d'un conseiller au présidial, père de neuf enfants, dont l'ainé fut notre poète. A l'en croire, sa famille se rattacherait aux origines mêmes de la Normandie; un Malherbe aurait été le compagnon de Guillaume le Conquérant. Les poètes aiment l'exagération, mais ils ne la font pas accepter à tous, notamment à leurs confrères en poésie, lesquels, connaissant par expérience cette maladie de l'esprit qui s'appelle la vanité, ont appris à la détester.. chez les autres. — Il y avait parmi les contemporains de Malherbe un poète ou si vous voulez un rimeur qui s'appelait Berthelot ; il composa contre Malherbe une chanson satirique où on lisait :

Vanter en tout endroit sa race
Plus que celle des rois de Thrace ,
Cela se peut facilement ;
Mais de nous en bailler des preuves
...Cela ne se peut nullement.

Malherbe essaya de lui bailler, à défaut des preuves demandées, une démonstration de son antique lignage : il le fit bâtonner ; « il le fit rosser, » dit Ménage, par un

de ses amis, La Boulardière, gentilhomme de Caen et exécuteur ordinaire de ses basses œuvres. — On ignore ce que répliqua Berthelot, ni s'il se tint pour convaincu. — Mais on sait que 50 ans plus tard, lors de la recherche des titres de noblesse ordonnée par Chamillard, les Malherbe ne furent point placés dans la classe des anciens nobles, mais seulement dans celle qui put justifier de quatre quartiers. Le jeune François fut d'ailleurs élevé en gentilhomme ; il eut un précepteur, vint à Paris, et alla terminer ses études en Allemagne, dont les universités excitaient déjà l'admiration de la France, même de la France catholique, mais pas encore son émulation. Quand il en revint, il entra au service du duc d'Angoulême, gouverneur de Provence. Il est à croire que Malherbe exerçait auprès de lui les fonctions de secrétaire ; on a trouvé à la bibliothèque d'Avignon un ordre de Henri d'Angoulême, contresigné Malherbe. Quoiqu'il en soit, Malherbe paraît avoir vécu en bonne intelligence avec le gouverneur, « bien que tous deux fussent poètes, dit un de ses biographes, et que le futur législateur du Parnasse, se montrât peu sensible au talent poétique de son maître. » Un jour, le duc fit lire quelques vers de sa composition devant son jeune secrétaire.—C'était du Perrier, qui était le lecteur et qui devait s'en dire l'auteur. « Comment les trouvez-vous ? » lui demanda-t-il, en présence du prince. — « Mauvais, répondit Malherbe, aussi mauvais que si Monseigneur les eut faits. » — On connaît le mot de Boileau à Louis XIV ; la critique, toujours aussi sincère, avait singulièrement gagné en politesse.

Cependant le mot de Malherbe est à noter ; il révèle un trait de caractère ; jamais ni le respect des princes, ni le soin de sa propre fortune ne le retiendront de dire toute sa pensée sur une question littéraire. Il comparera le roi à César, à Alexandre, à Castor et à Pollux, mais il ne lui passera pas une faute de français ; il flattera ses

Digitized by Original from

passions, mais il redressera son langage et son orthographe.

Cette conscience littéraire, qui pousse à la vérité aux dépens de ses intérêts et au mépris de ses plus chères amitiés, est le signe du vrai critique. On l'a vue unie à d'étranges faiblesses de caractère, à une absence complète de conscience morale ou de conscience politique. Je pourrais vous en donner des exemples vivants et contemporains. En voici un qui n'est que d'hier : Sainte-Beuve, ce maître des critiques modernes, ne pouvait se pardonner un éloge, très sobre d'ailleurs, qu'il avait accordé à un écrivain dont il n'estimait pas le talent, mais qui se trouvait servir alors les mêmes dieux politiques que lui. Il ne s'en consola jamais, et dans ses papiers intimes, publiés après sa mort, il s'en accuse comme de la seule faute qui lui inspirât quelques remords. Le critique avait raison de s'accuser ; mais vous n'ignorez pas que l'homme aurait pu trouver d'autres sujets de repentir. La vertu du critique peut donc être une vertu isolée ; elle n'est pas de l'ordre de ces vertus *connexes*, dont parlaient les scolastiques ; elle a son siège dans l'esprit plutôt que dans le caractère et l'on sait qu'entre l'esprit et le caractère « il y a des cloisons étanches, » comme dit un académicien à la mode, qui empêchent souvent les vertus de l'un de pénétrer dans l'autre ; — la vie de Malherbe nous en fournira, malheureusement, d'autres preuves.

Malgré son goût pour les vers et l'émulation que devait lui inspirer une aussi noble concurrence que celle du duc d'Angoulême, Malherbe semble avoir préféré, pendant toute la durée de son séjour en Provence, des passe-temps moins innocents que ceux de la poésie. Il y a des lettres de lui, qui datent de cette époque, et qui nous éclaireraient sur l'emploi de ses loisirs, si leur crudité ne dépassait pas les droits d'un cours public. En revanche c'est

à peine s'il nous reste 450 vers de la même date. Dans ce nombre, il s'en trouve qu'il faut citer, non pour leur valeur politique, mais pour leur valeur psychologique. Le caractère de Malherbe s'y montre dans toute son abrupte beauté : il se venge par de gros mots et de grossières espérances des rigueurs de l'amour. S'adressant à une dame de Provence qui avait repoussé ses vœux, il lui dit :

> Si je passe en ce temps dedans votre Provence,
> Vous voyant sans beauté et moi rempli d'honneur,
> (Car peut-être qu'alors les bienfaits d'un grand prince
> Marieront ma fortune avecque mon bonheur),
> Ayant un souvenir de ma peine fidèle,
> Mais n'ayant point à l'heure autant que j'ai d'ennuis,
> Je dirai : autrefois cette femme fut belle,
> Et je fus autrefois plus sot que je ne suis.

Ce n'est pas un mélancolique, un « mourant par amour, » un ancêtre de Musset ou de Lamartine, que Malherbe. La galanterie l'occupe beaucoup, mais l'amour élevé et idéal n'échauffe jamais ni son cœur ni ses vers. — Il était encore moins sentimental que Henri IV, qui l'était pourtant si peu !

Il fut plus heureux auprès d'une autre dame de Provence, et sut faire agréer ses grâces bourrues par Madeleine de Coriolis, plus âgée que lui de 4 ans, et déjà veuve de deux maris. Elle fut veuve du troisième, car elle survécut de 2 ans à Malherbe. Ce mariage, conclu vers 1581, est appelé par Malherbe une *licence poétique*, ce qui indique une certaine liberté de cœur et une disposition à des licences conjugales.

Mais si Malherbe ne fut pas un mari exemplaire, surtout après son arrivée à la cour, il fut un bon père de famille et dans les deux sens du mot. — D'abord il aima tendrement et virilement ses enfants ; la mort de sa fille Jordaine, lui arrache un cri de douleur, sincère et poignant, et qui fait oublier la strophe étonnante des *Stances*

Digitized by Original from

à du Perrier où il se vante d'avoir su *oublier* ses deux enfants perdus. Le meurtre de son fils, Marc-Antoine, lui rend à 72 ans toutes les ardeurs de la jeunesse ; il provoque le meurtrier en duel, et répond à ceux qui veulent le détourner d'un combat aussi disproportionné entre un vieillard et un jeune homme : « Qu'est-ce que je risque et que vaut ma vie ? Je n'engage qu'un sou contre une pistole. » Le mot est digne de don Diègue, — mais d'un don Diégue plus brusque et plus bourgeois que celui de Corneille.

Ensuite il s'occupa très attentivement de l'administration de ses biens et de ceux de sa femme. Il n'était pas Normand pour rien ; le soin de conserver fut égal chez lui à l'ambition d'acquérir. Courtisan avide, comme tous les courtisans, il fut plus préoccupé d'économie et plus ménager que la plupart des poètes, ses contemporains.—Le poète rangé et bon administrateur de ses biens a été de tout temps une chose rare. Cependant nous en avons connu un de nos jours qui savait augmenter ses revenus en même temps que sa gloire, et il pourrait se faire qu'on trouvât dans ses papiers posthumes un document analogue à celui que Malherbe écrivit pour son fils, et qui a été publié pour la première fois en 1846, sous ce titre : *Instruction de Malherbe à son fils*. C'est un état minutieux de sa fortune et de celle de Mme de Malherbe, dressé en vue de revendications et de procès possibles de la part des collatéraux. « Le bien de ma femme, dit-il, consiste en 3,000 écus placés sur la communauté de Brignole, et 800 sur la commune de Tarascon. Ces 800, à raison du denier douze, 200 livres de rente par chacun an. » Comme vous voyez, c'est un joli denier que le denier douze.

Et ailleurs : « S'il fallait plaider contre mon frère, il lui faudra objecter, outre ce que dessus, que toujours il a été nourri et entretenu aux dépens de la maison, de laquelle

il n'a jamais bougé.—Il y a continuellement demeuré, hors un an, et lui et sa famille ont été nourris aux dépens de la maison, lui, sa femme et ses enfants, et ses serviteurs. » L'enfant à qui cette instruction était adressée entrait dans sa cinquième année. Vous voyez qu'il n'avait pas un père négligent.

Cinq ou six ans après son mariage, Malherbe perdit le duc d'Angoulême, son protecteur. Il le pleura un an ; après quoi, il s'occupa de le remplacer, — un poète ne pouvant pas, à cette époque, se passer « des bienfaits d'un grand prince. » — Cette fois, il choisit son Mécène au premier rang, et s'adressa directement au roi, en lui dédiant son poëme sur les *Larmes de saint Pierre*. Les dédicaces n'étaient point, surtout sous les Valois, un hommage désintéressé ; c'était une véritable lettre de change qui se soldait en beaux écus sonnants et dont la mode imposait l'acceptation aux grands seigneurs visés et *tirés* par les poètes. — Ceux-ci naturellement s'en montraient prodigues ; ceux-là ne s'en montraient pas toujours aussi fiers qu'on le croirait; ils payaient, mais quelquefois ils se fâchaient, comme le prouve ce mot d'un auteur du temps qui, voulant se faire bien venir d'un prince, lui disait : « Que Votre Altesse daigne se souvenir que je ne lui ai jamais rien dédié ! »

Malherbe n'aurait pas pu se rendre témoignage. Il dédia souvent et beaucoup, sans pudeur, sans aucune préoccupation de fierté, ni même de dignité.

C'est ainsi qu'il accompagne sa dédicace à Henri III des éloges suivants, lesquels, à cette date de 1587, ne pouvaient pas être sincères :

> Henri, de qui les yeux et l'image sacrée,
> Font un visage d'or à cette âge ferrée,
> Ne refuse à mes vœux un *favorable appui ;*
> Et si pour ton autel, ce n'est chose assez grande,
> Pense qu'il est si grand, qu'il n'aurait point d'offrande
> S'il n'en recevait point que d'égales à lui.

Les *Larmes de saint Pierre* sont connues comme un des plus mauvais poëmes qui existent dans notre langue ; sachons aussi, Messieurs, qu'elles ne sont pas une bonne action. Quelques années plus tard, Malherbe parlait ainsi de ce prince, à qui il eut voulu dresser des autels :

> Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
> Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
> Entre les voluptés indignement s'endort.....

Le roi fainéant ne donna pas à son *flatteur* Malherbe une *province*, mais il ne lui refusa pas entièrement son « *favorable appui ;* » il lui donna 500 écus. C'était un commencement, et bientôt peut-être, notre poète eut vu l'*âge d'or* succéder à l'*âge ferré*, si la Ligue et les guerres civiles n'eussent arrêté sa naissante faveur et n'eussent distrait le roi de l'attention qu'il accordait aux dédicaces des poètes.

Que fit Malherbe pendant ces années de luttes fratricides ? A en croire Racan, son ami, son biographe, son disciple et souvent sa dupe, il aurait fait d'admirables exploits, et il aurait été un héros. Ainsi, il aurait un jour, dans une bataille, rencontré Sully, et l'aurait poursuivi « deux ou trois lieues, » l'épée dans les reins. En Provence, il aurait réduit la ville des Martigues à une telle extrémité qu'il « obligea le dernier vivant à mettre le drapeau noir sur la ville avant que de lever le siège. »

L'érudition moderne a vainement cherché les preuves de ces récits faits par Malherbe à son jeune et crédule élève ; malgré tous ses efforts, elle n'a pas pu les découvrir, ce qui semblerait prouver la justesse du proverbe, qui appelle les Normands les *Gascons* du Nord.

Mais à défaut de ces prouesses militaires, qui sont peut-être des gasconnades, Malherbe faisait à cette époque des vers qui sont de bonnes et belles réalités. — Les *Stances à Du Perrier* et la *Prosopopée d'Ostende* sont de cette date. Il avait alors plus de quarante-cinq ans.

— Étrange destinée de ce poète, qui trouve ses plus beaux vers à l'âge où d'autres n'en cherchent plus ; qui de dix-huit ans à trente n'en compose qu'un petit nombre, et qui tout à coup , vers la cinquantaine , sent naître en lui une seconde jeunesse , voit l'automne de sa vie favorisée des grâces et de la fécondité refusées à son printemps et—pour lui emprunter une dernière métaphore ,

Et les fruits *dépasser* les promesses des fleurs.

Ces poésies tardives et automnales de Malherbe excitèrent, dans le monde des lettrés, une très vive admiration ; nous en avons la preuve dans les célèbres paroles du cardinal du Perron à Henri IV. Le roi lui ayant demandé s'il faisait encore des vers : « Non, sire, répond le cardinal, il ne faut plus que personne s'en mêle, après un certain gentilhomme de Normandie , nommé Malherbe, qui a porté la poésie française à un si haut point, que personne n'en peut approcher. »

Henri IV garda le souvenir de celui que du Perron louait si magnifiquement ; il en parlait souvent ; mais il ne se hâtait point de l'appeler à la cour, malgré les ardents désirs de Malherbe et les pressantes sollicitations de ses amis. Henri était un roi économe , et il savait que les poètes coûtent cher. Il reculait devant la dépense ! Cependant , en 1605 , ayant appris que le poète était à Paris , il le fit venir auprès de lui , et lui commanda une ode nouvelle. Malherbe composa cette *Prière pour le roi partant en Limousin* , qui est une des plus belles de son œuvre.—Le roi fut saisi , et se décida à ne pas se séparer d'un tel poète et à le garder à la cour. Seulement, il s'arrangea pour n'avoir pas à le payer.—Il le fit pensionner par son écuyer, M. de Bellegarde, qui lui donna « 1,000 livres d'appointements et l'entretien d'un homme et d'un cheval. »

OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

II

Voilà enfin Malherbe à la cour.

Qu'y fera-t-il ? Ce qu'avaient fait avant lui les poètes de cour et ce qu'avaient fait avant eux les trouvères de la féodalité : il flattera et sollicitera. — La poésie est un plaisir de luxe, et les poètes ne sont pas toujours de fermes caractères ; ils servent qui les paie. Au moyen âge, ils servirent les rancunes des seigneurs contre les prêtres séculiers et les moines, surtout contre les premiers, qui étant moins riches et moins puissants, n'avaient pas les moyens d'empêcher ou de venger l'outrage. Sous la monarchie, quand l'orgueil des châteaux fut abaissé sous la puissance du trône, et que le roi n'ayant rien à redouter chez lui des puissances rivales, eut plus de loisirs à donner à ses passions, les poètes accoururent pour servir ses passions. Ils firent partie de la *cour*, c'est à dire de cette domesticité luxueuse qui échappait souvent à la bassesse par la sincérité de son dévouement et la grandeur de ses sacrifices, mais qui descendait parfois au-dessous de l'esclavage, par le crime de ses complicités et les audacieuses impudences de ses mendicités. « Les bons sujets, écrivait Malherbe, aiment ce que leur prince aime, veulent ce qu'il veut, sentent ses douleurs et ses joies, et généralement accommodent tous les mouvements de leur esprit à ceux de sa passion. » Ceci, Messieurs, n'est pas la définition du *bon sujet*, mais celle du courtisan, dans le pire sens du mot, de cette race servile et rapace qui flatte pour être payée, qui corrompt pour exploiter, « à genoux » devant le roi sur la nation, adorant l'un, écrasant l'autre,» mettant entre les bons vouloirs de l'un et les besoins de l'autre le mensonge de leur luxe et l'égoïsme de leurs appétits, préparant entre la France et ses maîtres sécu-

laires ce malentendu dont elle a tant souffert, dont elle souffre encore, et méritant enfin la flétrissure indignée que leur infligeait un jour un de ces *bons sujets*, comme il n'en manqua pas, même parmi les serviteurs et les poètes de cour :

> Détestables flatteurs, présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la colère céleste !

Malherbe fut auprès de Henri IV ce que Desportes, Melin de Saint-Gelais et Marot avaient été auprès des rois précédents. Il y avait entre le héros économe et le poète normand des oppositions d'intérêt peut-être; mais il y avait aussi de grandes affinités d'esprit et de caractère qui expliquent que s'étant un fois rencontrés, ils ne se soient plus séparés. Il y a même une ressemblance jusque dans le surnom que la cour leur donna à tous deux; elle appelait Henri le *Vert galant*, et Malherbe ..... d'un mot analogue, beaucoup plus cru, et de ceux qui ne doivent pas être prononcés dans une assemblée chrétienne.

Devenu poète officiel, Malherbe s'empressa d'user de ses droits, et de solliciter. Il y prit si peu de retenue, que des Yveteaux, un de ses amis pourtant, mais un ami terrible, lui reprochait de demander toujours l'aumône un sonnet à la main. Il demandait une pension soit sur le trésor royal soit sur un évêché ou sur une abbaye. Henri IV promettait toujours, n'accordait pas souvent, et en attendant tirait de son poète tout le parti possible. Il l'exploitait : « Lundi au soir, écrivait Malherbe, M. de Bellegarde me commanda de faire des vers pour les dames. Je fis ce que je pus pour m'en excuser; mais il y eut ordre, il fallut obéir. Mais ce furent des vers de nécessité. Ils ne laissent pas d'être loués, le mal est que je ne les loue pas, et que je ne veux pas qu'on les voie. »

A ces vers succédèrent des odes et des sonnets pour le roi et pour M. de Bellegarde, des vers de ballet, et enfin les

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cinq pièces où il chante l'amour adultère de Henri pour la princesse de Condé :

> N'en doute pas, quoiqu'il advienne,
> La belle Oranthe sera tienne ;

Quand il écrivait ces derniers vers, Malherbe oubliait à la fois ses devoirs d'honnête homme et les leçons de son maître Horace, lequel expliquant pourquoi les poètes sont dignes d'honneur ou du moins de respect, rappelle qu'ils ont appris à l'homme les mœurs honnêtes et aux maris la fidélité conjugale, « *dare jura maritis* », et que c'est ainsi que leur œuvre et leur personne ont mérité l'estime et la gloire :

> Sic honor et nomen divinis vatibus atque
> Carminibus venit.

Des vers de commande où de nécessité ou de complicité voilà ce qui forme la plus grande part de l'œuvre de Malherbe depuis son arrivée à la cour. « Chose étrange, dit un de ses biographes, l'érudit et consciencieux M. Lalanne, et qui prouve à quel point il avait le tempérament d'un poète officiel, c'est parmi ces vers que se trouvent les plus beaux qu'il ait composés. » Son génie s'est nourri de ce qui aurait affaibli d'autres poètes et les aurait tués. Il chante pour le roi, il chante pour le marquis, il chante pour la marquise ; et il chante bien. Mais lorsqu'il chante pour son compte, sa voix s'affaiblit et se fausse. Ses vers à la vicomtesse d'Auchy, la dame de ses pensées — et de ses péchés, — sont de beaucoup inférieurs aux stances qu'il fait pour les dames des autres ; sa poésie ne jaillit pas du cœur, elle n'est pas le cri de la passion ; c'est un jeu d'esprit, un jeu de patience, un instrument de fortune. «Je suis incapable, dit-il à l'un de ses amis, de me donner de la peine pour ce qui ne me promet ni plaisir ni profit » On dirait que le poète Regnier a surpris cet

aveu lorsqu'il dit de Malherbe et de son inspiration habituelle :

Nul aiguillon divin n'élève son courage !

Marie de Médicis, ignorant probablement les vers à la princesse de Condé, inscrivit Malherbe parmi les pensionnés de sa régence ; elle lui octroya 500 écus par an et en outre, ce que Malherbe appelle « un méchant don », à savoir un terrain situé sur le port de Toulon où il se proposait d'élever vingt deux maisons. Après Marie de Médicis, ce fut à Richelieu et au duc de Luynes qu'il adressa ses vers et sa prose. Dans la dédicace de la traduction de Tite-Live, il trouve moyen de louer le roi, le connétable, le chancelier, le surintendant des finances, les secrétaires d'Etat, le cardinal de Rais, le président Jeannin, le prince de Condé, et enfin MM. les Trésoriers de l'Epargne. Il est vrai qu'il avait souvent affaire à ces derniers.

Je trouve dans le naïf Racan, dans cette biographie écrite avec les meilleures intentions, mais qui a si peu servi à la gloire de Malherbe, ce trait, bon à relever, parce qu'il achève de nous faire connaître le caractère que nous étudions : « Quand les pauvres lui disaient qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondait qu'il ne croyait pas qu'ils eussent grand crédit auprès de Dieu, vu le mauvais état auquel il les laissait en ce monde, et qu'il eut mieux aimé que M. de Luynes ou quelque autre favori lui eut fait la même promesse ».

Racan admire fort cette boutade ; sans vouloir nous en indigner plus que de raison, nous sommes bien obligés d'y voir une nouvelle preuve que la préoccupation dominante de Malherbe à la cour était d'y faire fortune ou de s'assurer la fortune qu'il y avait déjà gagnée.

Je sais bien, Messieurs, que cette préoccupation et ce souci pouvaient avoir leur excuse, et je ne veux pas le dissimuler.

Digitized by Original from

Je sais que la situation d'un homme qui attendait tout « de la faveur d'un grand prince » était fort précaire, qu'elle pouvait être modifiée d'un moment à l'autre par le caprice du protecteur offensé ou lassé. Oui, la situation du courtisan sous l'ancien régime était fort misérable; je n'en connais de pire que celle du fonctionnaire moderne. L'un servait les caprices mobiles d'un maître unique ; l'autre sert les ambitions ennemies d'un maître multiple, et qui s'appelle légion. Le courtisan qui devait plaire constamment à un même homme était bien malheureux, et je le plains de tout mon cœur. Mais ni mon cœur, ni le vôtre, Messieurs, n'auraient assez de pitié pour le sort de ces malheureux à qui des chefs, renouvelés tous les trois mois, répètent : Soyez nos amis, obéissez-nous, plaisez-nous, et qui sont placés dans cette cruelle alternative : être révoqués aujourd'hui, s'ils refusent ; être révoqués demain, s'ils obéissent.

Courtisans, fonctionnaires, forçats de la louange et du sourire, il faut beaucoup vous pardonner, parce que on vous demande, sous peine de disgrâce ou de destitution, de beaucoup aimer ! Je plaide les circonstances atténuantes pour Malherbe, mais sans espoir d'obtenir son entier acquittement.

J'en finirai avec tous ces détails répugnants, en constatant que Malherbe ne se doute pas qu'il est à plaindre. Il a obtenu le prix de ses complaisances et de ses palinodies, et il s'en vante; il s'estime le plus heureux des hommes :

> Je ne désiste pas pourtant
> D'être dans moi-même content,
> D'avoir bien vécu dans le monde...
> Et voilà le bien qui m'abonde.

Le bien lui abonde ; on peut l'en croire sur parole. Cependant, vous le savez, l'on avait longtemps vécu sur la foi de cette épitaphe, composée par Gombaud :

L'Apollon de nos jours, Malherbe, ici repose;
Il a longtemps vécu sans beaucoup de support.
En quel siècle ? Passant, je n'en dis autre chose:
Il est mort pauvre..., et moi je vis où il est mort.

Malherbe mourut, Messieurs, non pas en chrétien, mais en « honnête homme, » préoccupé de ne pas faire de scandale dans son monde. Il lui était échappé de dire: « La vraie religion, c'est la religion du prince. » Or, le prince se trouvant être, le jour de sa mort, catholique romain, Malherbe fit appeler le vicaire de sa paroisse. « Son ami Yvrande, raconte Racan, lui dit qu'ayant toujours fait profession de vivre comme les autres, il fallait mourir comme les autres, » c'est à dire, ainsi qu'on le dira deux siècles plus tard pour un autre gentilhomme peu dévot, mais respectueux des lois du monde, qu'il fallait mourir comme un homme qui sait vivre. — Il se confessa donc et communia. « Mais une heure avant sa mort, raconte encore le bon Racan, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla en sursaut pour reprendre sa garde d'un mot qui n'était pas bien français, et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait jusqu'à la mort maintenir la pureté de la langue française. »

Tel est, Messieurs, dans un léger et rapide crayon, la biographie de Malherbe, et tels sont, en dehors, de ses ouvrages, les faits les plus notables de son existence. Nous avons suivi dans cette étude la méthode délicate et parfois cruelle recommandée par Sainte-Beuve, et qui consiste « à se poser (sauf à n'y répondre que tout bas), certaines questions: « Que pensait notre auteur sur l'article argent? sur l'article femmes? Que pensait-il en religion? Était-il pauvre, était-il riche? Quel était son vice ou son faible? » Ces questions faites et résolues — avec tous les ménagements qui sont dus tant à la gloire du poète qu'au

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

respect de cet auditoire, — que faut-il en conclure, relativement au génie poétique de Malherbe ? Faut-il dire avec Sainte-Beuve,—qui a lui-même appliqué sa propre méthode à Malherbe, mais avec quelques atténuations, et avec la préoccupation de faire de lui un poète autoritaire, une sorte d'apologiste anticipé du régime de 1852 : — « Son caractère privé, bien qu'étroit, est solide, et suffit à porter sa grandeur lyrique » ? C'est ce que nous verrons la prochaine fois.

CHARLES ARNAUD.
Professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse.

(A suivre).

UN GÉNÉRAL DES FINANCES

SOUS LOUIS XI

—

FRANÇOIS DE GÉNAS

(1430-1504) (1)

Les États-généraux de 1356, qui avaient entrepris sous l'impulsion d'Etienne Marcel la réforme financière de la France, instituèrent des commissaires *généraux*, désignés par chacun des trois ordres, pour surveiller la répartition et la perception des impôts. Transformés sous Charles V en fonctionnaires royaux, ces anciens délégués prirent le nom de généraux des finances, et se partagèrent leurs attributions : les généraux pour le fait de la justice, noyau de la future Cour des aides, se chargèrent du contentieux relatif à la répartition ; les généraux pour le fait des finances, de la perception des fonds. On les choisit d'abord parmi les hauts dignitaires de l'Église, « afin que le peuple y eut plus de créance..... mais la friandise de manier les deniers fut telle que les Princes voulurent avoir part au gasteau (2) ». Les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berry briguèrent ces emplois avec un acharnement qui fut l'origine de leurs sanglantes querelles et par suite des

(1) Archives du château de Cabrières. — Histoires de Comines, de Mathieu, de dom Vaissette, de Ménard. — Histoire de Louis XI d'Urbain Legeay.

(2) Estienne Pasquier. *Recherches de la France*. pag. 81-89.

Digitized by NIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

malheurs de la France. A l'époque qui nous occupe, il n'y avait pour tout le royaume que quatre généraux pour le fait des finances, ayant chacun sous ses ordres un trésorier chargé de l'administration du domaine et des receveurs pour chaque diocèse. Louis XI se garda bien de confier ces fonctions à ses proches ; elles furent données à des hommes encore éminents par leur naissance et leurs talents, mais en définitive instruments passifs de ses volontés, qu'il avait façonnés à sa guise et pouvait briser d'un seul mot. Nous ne saurions donner une idée plus saisissante et plus vraie du rôle de ces personnages qu'en racontant la vie politique et privée de l'un d'eux et en citant ce qui nous reste de la curieuse correspondance de son royal maître. Tirés des archives de ses descendants, ces documents authentiques se lient étroitement à l'histoire du Languedoc et de la Provence, et feront, avec les quelques développements que nous avons cru devoir leur donner, le sujet de cette courte étude.

I

François de Génas, fils de Louis de Génas et de Catherine Spifame d'Avignon, naquit à Valence en 1430. Il descendait d'une famille ancienne, qui avait dû vendre ses terres patrimoniales au XII^e^ siècle, à la suite d'une tragique aventure. A l'âge de six ans, ayant perdu son père et sa mère s'étant remariée, il restait, seul rejeton de sa race, abandonné à la tutelle de son oncle maternel, Damians de Seytres. Sa fortune, qui était considérable puisqu'il avait hérité de tous ses parents du côté paternel, courut les plus grands dangers entre les mains de son aïeule et de sa tante, Catherine et Romanette de Seytres : elles s'emparèrent de tout l'argent comptant — plus de 32000 écus, somme énorme pour l'époque, — que le complai-

sant tuteur avait eu la précaution d'oublier dans son inventaire. C'était là du moins une tradition qui avait cours au siècle suivant, mais qui n'avait pas altéré cependant les bonnes relations de famille (1). Heureusement que l'orphelin rencontra un protecteur inattendu dans cette maison mise au pillage. Jehan de Génas, son oncle, n'avait laissé qu'un fils naturel trouvé un beau matin à la porte de son logis où quelque délaissée l'avait déposé. Il l'avait recueilli et élevé et « le dict noble Hiéronyme de Génas fut si saige et si vertueux qu'il gouverna, sans soy marier, l'héritage et la maison pour le dict François, héritier de son père. » Précisément, à la même époque, un prince du sang royal, le brillant et trop aimé Louis d'Orléans, laissait en mourant aux soins de sa femme, l'indulgente Valentine de Milan, le fils de la dame de Cany. « On me l'a emblé (volé), » disait la pauvre inconsolée, en couvrant de caresses le petit être qui lui rappelait l'époux volage et toujours adoré auquel elle ne devait pas survivre. Cette simplicité de mœurs, dont les exemples abondent à cette époque, peut choquer la sévérité des nôtres, mais dans ces deux cas, elle eut pour résultat de sauvegarder l'avenir des Génas et de donner l'immortel Dunois à la France. Ces déshérités de la naissance ont payé noblement leur dette de cœur en apportant l'un la fortune et l'autre la gloire aux foyers qui les avaient accueillis.

Après avoir fait dans les guerres de Bourgogne le dur apprentissage du métier des armes, « d'abord à pied, puis à cheval et bien armé, » François de Génas revint habiter sa ville natale où sa richesse et sa naissance le plaçaient au premier rang de la noblesse, « *unus de potentioribus hujus civitatis*, » est-il dit dans l'enquête faite par devant Joffroy de Montchenu, doyen des comtes de Lyon. Quelques années plus tard, le dauphin Louis, fils du roi

(1) Mémoire de nos prédécesseurs de Génas, ms. rédigé vers 1535 par François II de Génas, seigneur d'Eguilles.

Digitized by Original from
NIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles VII, s'étant brouillé avec son père, se retira dans le Dauphiné et commença à montrer dans le gouvernement de cette province les talents qui devaient illustrer son règne. François de Génas, quoique bien jeune encore, s'attacha tout d'abord à ce prince et s'insinua fort avant dans son amitié. Il lui rendit des services importants, soit par lui-même, soit par ses parents et ses amis et ne contribua pas peu à la conclusion du traité de 1450, par lequel la souveraineté de la ville de Valence et l'hommage de l'évêque demeurèrent au dauphin. Lasse du joug des empereurs d'Allemagne, des comtes de Valentinois (1) et de ses propres évêques, cette ville s'était déclarée indépendante au XIII^e^ siècle. Après la guerre dite des *épiscopaux*, elle s'était placée sous la sauvegarde de Humbert II, comte ou dauphin de Viennois, lequel avait cédé bientôt après ses états à la France, sous la condition qu'elle en respecterait l'autonomie et les privilèges. Louis maintint les habitants dans la possession de leurs libertés, en y ajoutant celles dont jouissait le reste de la province. Une fois sur le trône, ce prince, qui n'oublia jamais ceux qui l'avaient servi et desservi pendant cette période critique de sa vie politique, se ressouvint de François de Génas : un ancien document nous apprend comment il lui paya sa dette.

« Lorsqu'en 1475, il fut s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait à Notre-Dame-du-Puy, il passa par Valence et dit, avant d'y arriver, à ses fourriers, qu'il avait dans cette ville-là un bon amy chez qui il voulait aller loger et que, s'il n'avait pas de quoy payer la dépense qu'il ferait, cet amy lui en ferait présent et le nourrirait pendant trois jours. Effectivement il alla loger chez François de Génas et luy fit toutes sortes d'amitiés, luy disant qu'il n'avait point oublié

(1) Le comté de Valentinois fut érigé en duché pour la première fois en 1498 en faveur de César Borgia ; pour la seconde, en 1548 pour Diane de Poitiers et pour la troisième en 1642 pour le prince de Monaco.

les services qu'il luy avait rendus pendant sa jeunesse et qu'ainsi il n'avait qu'à demander et que la chose seroit bien difficile s'il ne la luy accordait, qu'il examinât ce qui luy conviendroit. François de Génas remercia très humblement le Roy, lui dit qu'il était trop heureux que Sa Majesté voulut bien se souvenir de luy; qu'il ne voyait aucune charge de vacante, qu'il ne voulait déposséder personne, et que d'ailleurs il ne manquoit pas daus son royaume de gens plus dignes que luy pour exercer celles qui viendraient à manquer dans la suite ; qu'il le prioit seulement de ne pas l'oublier tout à fait. Peu de temps après, Jean d'Amboise, seul président de la Chambre des comptes du Dauphiné, s'étant démis de cet office, Louis XI en pourvut de luy-même François de Génas et luy en fit expédier les provisions le 19 mars 1476. Il l'honora presque en même temps du collier de son ordre de Saint-Michel, qu'il avait institué quelque temps auparavant, et lorsque Michel Gaillard, un des quatre généraux des finances du royaume et dont le département était en Languedoc, Lyonnois, Beaujolois et Forez, fut mort, il luy écrivit de le venir trouver et luy fit expédier les provisions de cette charge le 2 novembre 1477. Il luy accorda ensuite, le 30 janvier suivant, des lettres patentes par lesquelles il luy permettait de garder les deux offices de président des Comptes et de général des finances et le dispensoit de la résidence que le premier l'obligeoit de faire à Grenoble (1). »

François de Génas, au comble de ses vœux, voulut perpétuer le souvenir de sa reconnaissance : il fit frapper une médaille dont l'exacte reproduction est donnée dans la généalogie des Génas par Pitton-Curt. Sur l'avers, on voit son écusson écartelé du genêt de sinople des Génas et de l'aigle d'argent des Spifame, avec l'exergue : François

(1) Declaracion de la genealogie et alliances de la maison de Genas, (manuscrit du XVII[e] siècle). Ménard a reproduit ce passage dans son *Hist. de Nimes*, d'après Pitton-Curt.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Génas, général de France ; sur le revers, autour d'un champ fleurdelysé , la devise : « *Je suis content ;* » par allusion à la modestie de son premier refus, rare désintéressement que le roi voulut donner en exemple à la postérité de son fidèle serviteur.

Nous avons dit que les doubles fonctions qui concentraient entre les mains du général des finances l'administration d'un quart de royaume, n'étaient données qu'à des hommes éminents « et non, dit l'historien Nostredame, à de viles et mechaniques personnes, comme ce jourd'huy. » Ajoutons qu'elles se compliquaient de certaines missions politiques et militaires, que Louis XI confiait à ses créatures plutôt qu'à ses grands vassaux : tradition que devait suivre Richelieu avec ses intendants des provinces.

Tantôt c'est un capitaine , privé de son commandement , messire Poncet de Rivière, qui fuit sous un déguisement et qu'il faut arrêter à la frontière des Alpes (Lettre 18) ; tantôt ce sont les places fortes du Roussillon que menace « le Castillan , » et qu'il faut réparer en toute hâte (Lettres 15, 16 et 17). On sait que Jean d'Aragon avait engagé la Cerdagne et le Roussillon à Louis XI pour la somme de 200,000 écus, qu'il ne pût jamais payer, et qu'il lutta toute sa vie pour reconquérir les garants de sa promesse. A sa mort, les couronnes d'Aragon et de Castille se trouvèrent réunies sur la tête de Ferdinand V. Le traité de Saint-Jean de Luz vint terminer heureusement les embarras auxquels le roi de France , aux prises en ce moment avec Maximilien, fait allusion dans ses lettres. Ce n'était pas une tâche facile que celle de servir un tel roi ! « Vous savez le mal qu'il y a à me servir, écrivait-il au sujet des affaires d'Espagne, et qu'il ne faut pas s'y jouer. » Ses missives se terminent souvent par quelque formule menaçante : « Gardez qu'en ce il n'y ait faute... , que s'il en vient inconvénient, je m'en prendrais à vous et non autre. » Si l'on ne savait, par Comines,que ce travailleur infatigable, écrivain fécond du reste , rédigeait lui-même sa volumineuse correspon-

dance, on devinerait aisément que les lettres qu'il adressait au général du Languedoc ne sont pas l'œuvre banale d'un clerc du Conseil ; elles sont bien dictées par le maître, pressantes, familières, énergiques, empreintes de son activité fiévreuse et de son inflexible volonté.

Une affaire bien autrement importante, et dont la négociation échut en grande partie au général du Languedoc, fut celle de l'héritage du roi René ; il y mit tout son zèle, son intelligence et son avoir et réussit à rendre un service signalé à son pays et à son souverain.

A leur entrevue à Lyon, le 6 mai 1476, le roi de France avait décidé son oncle à lui abandonner l'administration de l'Anjou et à maintenir son testament, par lequel il léguait la Provence à son neveu Charles du Maine. Il sut bientôt après que René de Vaudemont faisait d'actives démarches auprès de son grand-père maternel pour le décider à changer ces dispositions en sa faveur , et qu'en attendant , il s'était fait consentir un bail pour le duché de Bar et en avait pris le gouvernement. Or, laisser l'Anjou, la Provence, le Luxembourg et le Barrois aux mains d'un jeune prince, plein d'ambition, tout fier d'avoir vaincu le Téméraire, n'était-ce pas permettre la reconstitution du duché de Bourgogne ?

« Monsieur le Général, écrivait le roi, le 8 septembre 1478, pour ce que j'ay esté adverti que M. de Lorraine se veut faire duc d'Anjou, comte de Provence, et m'oster mon droict de la duché de Bar, j'envoie le sieur de Blanchefort vers le roy de Sicile pour praticquer avec luy et, s'il avait fait aucun transport, le faire revocquer et casser, ce qui ne se peult faire que par un moyen, c'est de fournir audict roy de Sicile vingt mille escus et mil livres tournois comptant..... Pour ce, je vous prie que vous fournissiez ladicte somme, la preniez sur toutes pensions, au sol la livre et sur telles parties de vostre estat que vous adviserez, sans toucher au faict de mes gardes et despenses de moy , de la Reyne , de M. le Daulphin, ni des officiers de mon hostel..... Mais , pour Dieu ! faictes diligence que l'argent soit

Original from
RSITY OF MICHIGAN AN

prest en Avignon, à la fin de ce mois, où vous vous rendrez, vous et le trésorier.

..... Et si le trésorier ne faict diligence, faictes la luy faire, car je vous envoie un pouvoir pour suspendre ledict trésorier, grenetiers et receveurs qui ne vous obeyront... Vous avez des amis par delà et aussi a le trésorier (1), aidez-vous d'eux et de tout..., et si vous empruntez, vous le rembourserois incontinent. » (Lettre 1).

Le 17 janvier de la même année (Lettre 3), le roi prévient François de Génas, qu'ensuite de ses arrangements avec les députés de son oncle, Honorat de Berre et Allardel, évêque de Marseille, le paiement des 60,000 livres se fera en six ans, à 10,000 livres par an, et il l'invite à payer la première annuité pour la fête de la Trinité (2). L'année suivante, les receveurs du Languedoc n'avaient pu fournir à temps la somme convenue, et le général lui-même, au grand étonnement du roi, avait fait des difficultés pour garantir un emprunt (Lettre 4) Il est dû 15,000 livres au roi de Sicile, et Louis XI commence à s'impatienter. « Vous pouvez bien entendre les grandes affaires que j'ai de présent pour le faict de mes guerres, outre qu'il me faut aider de tout l'argent du Languedoc, il me faut entretenir ledict roy de Sicile et plusieurs autres seigneurs... Si vous ne le faictes, je ne serois point content, ny n'aurois cause de l'estre. » (Lettres 5 et 6). Enfin, le 23 juin, il éclate : « Et pour ce que mon plaisir est que mon oncle soit entièrement payé, vous mande que faites bailler si bonne assignation qu'il soit content, et sans plus y délayer. Surtout que

(1) Michel Le Teinturier, trésorier et receveur général du Languedoc.

(2) Pour s'expliquer l'ordre chronologique des lettres et des faits auxquels elles se rapportent, il ne faut pas oublier que l'année commençait alors à Pâques. Cet usage n'était pas universel, car Bouchet dit que Charles VIII mourut le 7 avril 1497 ou 1498, selon que l'on compte à la mode de Paris ou à celle d'Aquitaine. On s'explique, plus difficilement, les passages des lettres VI et VIII où il est parlé, dans l'une du 1er septembre et dans l'autre du 1er octobre, comme commencement d'année, à moins qu'il ne s'agisse d'un laps de temps d'un an révolu à partir du jour indiqué.

redoutez me déplaire, vous advisant que si faulte il y a, le cognoistrez par effects. »

Devant la gravité des circonstances et les terribles conséquences d'un plus long retard, François de Génas n'hésita pas à faire sur sa propre fortune l'avance d'une somme aussi considérable (1).

Le 3 mai, Louis XI l'envoyait encore pour traiter directement avec le roi René de l'hommage de Château-sur-Moselle, conséquence de leurs conventions (Lettre 9). François de Génas arriva à Aix le 26, porteur des 10,000 livres, et prêt à négocier pour la date fixée du paiement des 50,000 autres. Les conseillers du roi de Sicile, excités par la présence d'un agent du duc de Lorraine, exigeaient la prochaine annuité à la Pâques prochaine. Le général des finances, qui avait remarqué l'affaiblissement du roi René, s'appuyant sur les termes du contrat, proposait à Louis XI de la remettre à un an après cette époque. « Par ainsi, lui disait-il, vous pourrez gagner 6,000 livres, à cause de sa vieillesse... » Et il ajoutait : « Sire, si vous avez intention d'avoir autre chose du roy de Sicile, il est besoing de le faire à cette heure, car *il me semble qu'il ne la fera pas longue*, et *pays de Provence est un bon pays*. Quand sera votre plaisir y tenir la main, selon ce que j'ay peu entendre de plusieurs, tout vous obeyra et serez seigneur de la mer de deçà. » (Lettre 10). Louis XI, pleinement satisfait, répondait le 24 juin : « Je vous remercie de ce que vous avez si bien besogné ; » il lui recommande d'être exact dans les paiements et « d'user de doulces paroles, car à ce que j'entends, il ne verra jamais échoir le premier terme. » (Lettre 11).

Un mois après la signature du traité, le roi René mou-

(1) La livre tournois valait 42 fr. 28 de notre monnaie, valeur calculée d'après le prix du blé. Tous les calculs de ce genre sont assez hypothétiques, mais on ne peut pas assigner à la livre tournois, à cette époque, une valeur inférieure à 20 ou 25 francs.

Digitized by
DSITY OF MI

rut à Aix, les 50,000 livres ne furent pas payées et, dit dom Calmet, l'hommage de sa place ne laissa pas de demeurer au roi de France. Le rusé négociateur avait fait insérer dans l'une des quittances que si le roi de Sicile venait à mourir avant l'expiration des cinq années, le roi de France serait quitte de toute dette envers lui. Les calculs de Louis XI étaient justes et son compère « maistre François » l'avait bien servi. Il le remboursa de ses avances et le récompensa plus tard par une pension de 1,200 livres, outre celles dont jouissaient ses deux fils et en 1482 par un don de 2,000 livres. Seulement il est permis de se demander si le général du Languedoc, formé à l'astucieuse école de son bienfaiteur, fut toujours sincère dans ses atermoiements et si, dans cette dernière négociation, les intérêts de l'État ne furent pas trop assurés au détriment de la justice.

En 1478, François de Génas fut désigné pour représenter le Roi, en qualité de commissaire, aux États du Languedoc qui se tinrent à Annonay à cause de la peste et en juin 1479 à Montpellier. Il remplit les mêmes fonctions de 1481 à 1483, année de la mort de son bienfaiteur. Ce fut en allant accomplir sa mission qu'il fit sa première entrée dans Nimes, le 4 mars 1478. « Cette ville, dit Ménard, avait tout intérêt à se concilier la bienveillance de cet officier, qui était extrêmement accrédité auprès de Louis XI. » Ses magistrats le reçurent donc avec les plus grands honneurs et lui offrirent douze livres de dragées et six flambeaux de cire, pesant vingt-deux livres et ayant coûté 4 livres, 6 sous, 7 deniers.

II

Voilà pour la partie politique. Mais Louis XI, qui associait la religion à tous ses actes, chargeait aussi le général de Languedoc de l'accomplissement des vœux et fonda-

tions pieuses qu'il multipliait à mesure qu'il sentait la mort approcher. En 1488, ayant promis de donner à l'église de Saint-Jean-de-Latran, une somme de 1,000 écus et un calice d'or, il en fit faire un, pesant 52 marcs et chargea François de Génas de le porter à destination ; mais celui-ci étant malade et hors d'état de faire un pareil voyage, se fit remplacer par son neveu, François de Seytres. Philibert, cardinal et évêque de Mâcon, accusa réception du calice et de l'argent le 16 mars 1483, par deux lettres adressées, l'une au Roi, l'autre au général des finances (Lettre 23). Peu de temps auparavant, le Roi, ayant fait d'autres fondations à Rome, y avait envoyé l'official du Puy pour les faire exécuter ; ce dernier rapporta des bulles du Pape pour lesquelles il y avait à payer 110 ducats d'or. Dès qu'il les eut reçues, il s'empressa d'écrire à François de Génas :

« Je ne voudrois pour chose du monde que lesdicts cx ducats ne fussent payés. Je vous prie sur tous les plaisirs et services que jamais me désirez faire, surtout que vous aimez ma santé et le bien de ma conscience, qu'incontinent ces lettres reçues, vous fassiez délivrer audict official les cx ducats d'or, sans y faire faulte. » De Saint-Laurent de Cannes, le 3 aoust 1482. »

Ses offrandes votives à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Sainte-Marthe de Tarascon et son pèlerinage à Saint-Claude, en Franche-Comté, furent l'objet de lettres pressantes que nous donnons aux pièces justificatives (Lettres 20, 21). Enfin la dernière année de sa vie, quand il eut fait venir François de Paule, il se hâta d'écrire à François de Génas :

« Monsieur le général, je vous prie de m'envoyer des citrons, des oranges douces, des poires muscadelles et des pastenargues ; et c'est pour le sainct homme, qui ne mange ni chair, ni poisson, et vous me ferez un fort grand plaisir. » Escript à Cléry, le 29 juin 1483.

Ce fut même à l'occasion du saint ermite et du sénéchal

RSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Quercy, chargé de l'amener à la cour, qu'il lui adressa cette sévère admonestation :

« Le Sénéchal de Quercy, se plaint à moy que luy avez osté la moitié de sa pension et que luy avez dict que je l'avois faict. Je vous assure que je n'en suis pas content.... Qu'incontinent il en soit appoincté. De ceste heure et jusque à ce qu'il soit content, je arreste en mes mains les gaiges et pensions que avez de moy. » Escript à Plessis le 15 may 1483. (1) »

Il nous reste une page curieuse sur les derniers jours de ce monarque, écho fidèle des récits des Génas et des Seytres, ses contemporains : nous ne la donnons que comme une assertion de plus sur des faits acquis à l'histoire, et parce qu'elle nous semble antérieure à la publication des documents originaux sur ce grand règne.

« Après toutes ces dévotions, il se retira dans sa maison des Montils, autrement dite Plessis-lez-Tours. Il fit venir de Calabre le bonhomme sainct Françoys Matotile, dit de Paule, dont il scavoit que les prières avoient beaucoup de pouvoir envers Dieu ; il se mit à genoux devant luy, les larmes aux yeux, pour le supplier de luy allonger la vie, promettant de l'enrichir, luy et son ordre des Minimes... il fait partout chercher des reliques pour opposer leur intercession à la mort. On luy apporte de Rome les corporaux sur lesquels on tient que sainct Pierre a célébré la messe, de Reims la saincte Ampoulle, de Paris la couronne d'espines et les saincts cloux ; il s'en couvre tout depuis la teste jusques aux pieds, et les plus sages s'estonnoient merveilleusement de le voir de si estrange sorte paré et agencé. A toute heure il envoyoit vers le sainct-homme le conjurer de lui vouloir rendre la santé et demeuroit toujours en ceste opinion qu'il le guériroit ; mais si tost après une faiblesse l'ayant repris, son médecin se chargea de lui porter ceste fascheuse parole de la mort et, sans dorer la pilule, lui dit : « Sire n'ayez plus d'espérance en cet homme, c'est faict de vous, pensez à votre conscience : il n'y a nul remède. » Que ces paroles furent cruelles à un homme qui estoit

(1) Histoire de Louis XI, de Legeay, Recueil Legrand.

aussi attaché à ce monde et pour qui les jugements de l'autre estoient si redoutables.

Il répond qu'il n'est pas si malade que l'on pense et qu'il veut changer d'air. L'esprit, le corps et les forces lui défaillirent : la seule dissimulation tint bon et ne sortira qu'avec son dernier soupir. Voilà la mémoire de notre famille de Génas sur sa fin. (1) »

Ce récit, qui semble si froid et si sévère dans la bouche de personnages comblés de faveurs, ne fait-il pas songer à cette parole de Comines sur Louis XI : « qu'il scavoit n'estre aimé ni des grands du royaume, ni de beaucoup de menus ? » La même notice constate qu'il pensa en mourant au bien de l'Etat : nous verrons qu'il n'oublia pas non plus les Génas et ceux qui l'avaient bien servi.

« Il fit venir son fils, lui recommanda le service de Dieu, la liberté des églises, la police du royaume ; de réduire tout poids et mesures à un comme il avait voulu le faire ; de couper les griffes à la chicane par l'abréviation des procez et par la suppression de cent mille officiers inutiles ; de ne point mescontenter la noblesse, de peur qu'il ne tombat en mesme peyne que lui et surtout de soulager son pauvre peuple. »

Il lui recommanda aussi de conserver ses ministres et particulièrement François de Génas, qui se trouvait alors près de sa personne. Le Dauphin était à peine de retour au château d'Amboise, qu'il lui envoyait la duchesse de Beaujeu pour lui faire jurer, en présence des intéressés, d'exécuter ses volontés ; et comme si la pensée que l'on pourrait nuire, après lui, au général du Languedoc, l'eût préoccupé sans cesse, à l'article même de la mort, il dépêcha vers ce prince Claude de Montfaucon pour lui dire encore une fois « de se servir de François de Génas, de

(1) Comparer ce récit sur les derniers moments de Louis XI avec celui de Mathieu (p. 448, 1re édition de 1610) : une phrase ou deux sont identiques.

l'asseurer qu'il l'avoit toujours trouvé bon et loyal serviteur et qu'il gardast bien qu'aucun dommage luy fut faict. »

Charles VIII, fidèle à la recommandation paternelle, le confirma dans toutes ses charges ; en outre, il le nomma son conseiller et son maître d'hôtel ordinaire, par lettres données à Laval, le 3 novembre 1491, et augmenta ses pensions de 400 livres, le 9 du même mois. Néanmoins, quelque temps après, le général du Languedoc résigna son office et retourna au milieu des siens, dans sa ville natale. Il avait épousé, à l'âge de 24 ans, Béatrix de Galien, qui lui donna une nombreuse postérité. Son fils aîné, Jehan de Génas, fut gentilhomme de la chambre, échanson du roi, et chevalier de Saint-Michel. Il plaisait singulièrement à Louis XI, qui voulut se l'attacher et lui faire épouser une riche héritière. Le jeune homme, avec le désintéressement dont son père avait autrefois donné l'exemple, répondit qu'il aimait de « bonne amour » sa cousine, Catherine de Seytres, et vint se marier à Valence. Guillaume, chambellan du roi comme son frère, fut marié à Madeleine de Rabot. Michel et Renaud entrèrent dans les ordres et devinrent, l'un protonotaire du Saint-Siège et recteur de l'Université de Valence, l'autre chanoine et trésorier de Saint-Apollinaire.

François de Génas paraît avoir cherché des distractions dans les représentations théâtrales qu'il avait affectionnées autrefois. En 1473, il avait figuré dans un drame religieux, intitulé : *Les Trois Martyrs ;* en 1498, c'est son second fils, Guillaume, qui tient les premiers rôles dans une comédie d'amateurs. A l'occasion de l'entrée solennelle de César Borgia, le Conseil de ville décida que Poncet Colombet, expert en la matière, composerait « une farce » et la jouerait avec Guillaume de Génas. Les années suivantes, des réunions dans le même but se tinrent dans l'hôtel des Génas, et le vieux général des finances, aidé

de ses fils, continua son rôle d'*impressario*, sans doute à la satisfaction générale (1).

Des améliorations plus utiles que ces essais dramatiques furent l'introduction, dans le Dauphiné, des perdrix rouges, des bêtes à laine du Roussillon et d'étalons venus d'Angleterre.

Dans son testament, en date du 13 juillet 1496, nous relevons un détail curieux : il laissait à ses enfants, heureusement avec d'autres biens plus sérieux, une créance de 20,000 livres qui lui était dûe par le roi en règlement de comptes. Ceux-ci se passèrent de testament en testament, et pendant trois générations, cette rentrée illusoire ; mais l'état des finances des derniers Valois dût leur faire perdre tout espoir : il n'en fut plus question à partir de Henri III.

François de Génas mourut en 1504, âgé de 74 ans, et fut enseveli près de ses ancêtres, dans la chapelle de l'église de Saint-Apollinaire, construite par l'un d'eux, un siècle auparavant. Ce fut une existence noblement remplie que la sienne ; la fortune et les plus grands honneurs l'accompagnèrent jusqu'à la tombe, mais les services qu'il rendit au pays furent plus éclatants encore ; et, à ses derniers moments, s'il jeta un regard en arrière sur son passé si brillant et si pur, il put redire avec orgueil sa fière devise : « Je suis content. »

Comte E. de BALINCOURT.

(1) Fuit deliberatum quod Poncetus Colombetti, adhoc expertus, componat unam faceciam et illam cum nobili Guillelmo de Genasio ludat. — Deliberationes factæ in domo nobilis Francisci de Genasio, anno Dei 1499, 1500, etc. (*Bulletin d'archéologie* du diocèse de Valence).

UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

III

CORRESPONDANCE OFFICIELLE DE FRANÇOIS DE GÉNAS

GÉNÉRAL DES FINANCES EN LANGUEDOC

Lettres relatives au testament du Roi de Sicile et à la cession de Châtel-sur-Moselle.

I

« Monsieur le General, pour ce que jay esté aduerti que Monsieur de Lorraine se veult faire duc d'Anjou, comte de Prouence et moster mon droit de la duché de Bar, qui, comme vous scavés, me seroit chose fort prejudiciable et me porteroit ung grant dommage, jenvoie le maire de Bourdeaulx (le S^r^ de Blanchefort) deuers le Roy de Sicile pour practiquer auec luy et, sil auoit fait ancun transport, pour le faire reuocquer et casser, quy ne se peult faire que par ung moyen, cest de fournir au dict Roy de Sicile xx^m^ (20,000) escus et mil liures tournois comptant et luy dire que je luy en donneray bien plus largement, car il ny a rien qui plus tost le luy face faire. Vous entendés bien, Monsieur le General, que cecy me touche fort et seroit pour destruire le païs de Languedoc a cause de Provence. Et pour ce, je vous prie, sur tout le seruice et plaisir que jamais vous me voulés faire, que a ce grand mon besoing vous fournissiés a messire Guillaume Grignan, que jenuoye auec ledit maire, ladite somme de xx^m^ escus et mil liures tournois ; les preniés sur toutes penssions, au sol pour la liure, et sur telles des parties de vostre estat que vous aduiserés, sans toucher au fait de mes gardes et despenses de moi, de la Reyne, de Mons^r^ le Daulphin, ni des officiers de mon hostel. Vous vous pourrés aussi aider de largent de ce mois de septembre des greniers et faire faire quelques auances par les grenetiers et pareillement des receueurs particuliers auxquels jescris. »

« Mais, pour Dieu ! Mons^r^ le General, faictes y si bonne dilligence quil ny ait faulte que largent ne soit tout prest a la fin de ce mois, en Auignon, ou vous vous rendrés, vous et le thresorier, audict maire, qui vous dira mon vouloir plus a plain ; et, si le thresorier ne faict dilligence de sa part, faictes la lui faire, car je vous enuoye

UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY

ung pouvoir et au dict maire pour suspendre le dict thresorier, grenetiers et receueurs qui ne vous obeiront et fairont ce que vous leur ordonnerés. Vous avés des amis par dela, aussi a le thresorier : aidés vous deux et de tout, en maniere quil ny ait point de faulte. Et, si vous empruntés aucune chose, vous le rembourserois, incontinent largent receu ; mais, sur toutes choses, je vous prie derechef qu'il ny ait point de faulte, a ce que je vous escris, car sil y avoit faulte, je ne recouurerois par aduenture jamais la perte que je pourrois auoir, qui seroit tres grande, comme vous entendés assez, et ainsi que vous dira ledict maire lequel veuillés sur ce croire. Escrit a Selommes, le 8me jour de septembre (1478). »

Signé : Loys et plus bas : Picot.

II

« Monsieur le General, Cerisay m'a escrit ce que vous et les autres aués faict auec Honorat de Berre, et qu'il ne reste plus sinon que vous faictes nostre cedule de 6000 liures, dont Pierre de Varie qui sen est allé, se deuoit obliger pour le rendement ; et pour ce, je vous prie que vous nous obligiés nous mesmes, car ceste matiere me touche trop, ainsi que je vous ay assés de fois dict. Cy ne veuillés faillir et incontinent lenuoyés au dict de Cerisay. Escrit a Regny, le 11 januier 1478. (1) »

Signé : Louys et plus bas : de Marle

III

« Monsieur le General et vous, Thresorier, depuis le partement de vous, General, Mr leuesque de Marseille et Honorat de Berre sont retournés deuers moy de part mon honcle, Roy de Sicile, pour la matiere que vous scaués, pour laquelle jauois enuoyé Mr de Falcon par dela, et leur a baillé mon dict honcle pouuoir pour en besogner auec moy ou mes clercs, ce que jay faict, Dieu mercy ! Par ainsi que je suis obligé a leur faire bailler 60,000 liurests, en six années, a 10,000 liures par an, dont il y en auoit dix mil comptants a payer a la feste de la Trinité prochaine, a prendre les dicts 60,000ls en six années de la part de ma ferme du tirage de lempire (2), par la

(1) Se rapporter, pour l'ordre chronologique de cette lettre et des suivantes, à la note de la page 319.

(2) Les revenus des provinces de la rive gauche du Rhône.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

simple quittance de mon dict honcle. Et pour ce que, comme vous scaués que ceste matiere me touche fort, il en peut venir du bien a tout mon royaume, je leur ay promis que je leur feroys deliurer par vous les dicts 10,000ls qu'il leur faut bailler comptant pour ladicte feste de la Trinité, pour ceste premiere année. Par quoy, je vous prie que sur tousles seruices que jamais vous me désirés faire, en quelque façon que ce soit faict, la prendre sur ledict tirage a perte de finance ou ailleurs que vous jugerés que mieux sera ; vous faictes deliurer incontinent les dicts x mil liures en Auignon et vous aidés, pour ce faire , de largent que vous deués recouurer a Lyon ou a Tholose ou daultre argent que vous trouuerés pour le leur bailler. Aidés vous aussi de lemprunt de 16,000ls, dont vous demandiés une commission, laquelle je vous enuoye. Monsieur le General et vous, Thresorier, je vous prie quil ny ait point de faulte en ceste matiere : jen pourrois auoir dommage de plus de cent mil livres. Et largent que vous aurés prins, pour employer et payer comptant les dicts x mil liures, remboursés le ainsi que verrés que mieux sera ; mais gardés bien que le comte de Prades et le Castillan ne demeure pas derriere et le contentés bien, ainsi que je vous ay dict, car vous voyés que jay a besogner deux pour ceste heure. Je vous feray scauoir de ce que ses gens auront besogné auec les mesmes et ce que vous aurés sinon a faire et lacquit des lettres quil en faudra prendre. Faictes vostre diligence et tenés ceste matiere secrete. Donné a Selommes, le 17 januier 1478. »

Signé : Louys et plus bas : de Marle.

IV

« Monsr le General, je mesbahis comme vous aués faict difficulté de vous obliger au Roy de Sicile. Ny faictes point difficulté, car vous scaués que la chose touche mon bien et je vous feroy obliger celuy qui se deuoit obliger. Et pour ce, si voulés que jaye jamais seureté et fiance en vous, faictes le comme plus au long jay chargé Cleriadicus vous dire. lequel je envoye pour ceste cause, et luy ay chargé ne plus delayer jusques a ce que vous ayés baillé vostre obligation. Et a Dieu. »

« Escrit a St-Espain, le xix januier (1478). »

Signé : Louys et plus bas : Courtin.

V

« A nostre amé et feal conseiller et general de nos finances au au pays de Languedoc, Francoys de Genas. »

« Monsieur le General, comme il vous est peu apparoir par mes cedulles sur ce expediees, je vous ay mandé appoincter mon honcle, le Roy de Sicile, de la somme de 15,000 liures t^s^ sur les finances de mon pays de Languedoc de ceste presente année, cest a sauoir 10,000^ls^ pour la pension de ceste dicte année et 5000^ls^ qui luy furent retranchées de sa dicte pension lannée derniere passée, ce dont naués rien faict, jacois ce que mon dict honcle ait enuoyé deuers vous. Et pour ce que je veux quil en soit payé selon le contenu des dictes cedulles et en bonne demeure, vous en baillés a ses gens, quil enuoyera deuers vous pour ceste cause, si bonne assignation et lettres destat sur les receueurs, grenetiers et fermiers ou ladicte somme luy sera par vous appoinctée ; quils en soyent contents et que les termes escheus, tant pour le passé que pour laduenir, il en puisse estre entierement payé, sans plus y delayer, et quil ny ait point de faulte a ce que mon dict honcle nait cause de plus en renuoyer par deuers moy, auquel cas nen serois content, car je lay promis. Escript a S^t^ Denis, le XVI^me^ jour de juin, lan mil CCCC soixante et dix-neuf. »

Signé : Louys et plus bas : Picot.

VI

« A nos amés et féaux conseillers, le General et le Thresorier de nos finances en nostre pays de Languedoc. »

« Monsieur le General et vous, Thresorier, les gens du Roy de Sicille sont venus deuers moy et mont dict quils se sont tirés deuers vous pour auoir lassignation de 10,000^ls^ pour la pension de leur maitre de ceste presente année et de 6000^ls^ pour le retranchement qui en fut faict lannée passée, et que leur aués respondu que ladicte somme nestoit pas couchée en vostre estat, dont je suis fort esmerueillé, et ne crois pas que vous ayés esté si mal aduisé que leur ayés faict ladicte response Vous pouués bien entendre les grandes affaires que jay de present pour le faict de ma guerre, outre quil me faut ayder de tout largent que je pourray tirer tant en Languedoc que ailleurs, et aussy me faut entretenir ledict Roy de Sicille et

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs autres seigneurs, ce que je ne puis faire bonnement sans faire courir et passer le temps jusques au commencement de lannée aduenir. Et pour ce, faictes assigner ledict Roy de Sicille tellement quil soit content et le faictes payer le plus tost que pourrés de ce qui es couché en vostre estat, et du reste il laura sur lannée qui commencera le premier jour de septembre venant. »

« Je scay, quand vous voudrés, que vous lentretiendrés et contenterés bien et, en ce faisant, me fairés plaisir ; et, si vous ne le faictes, je ne serai pas content, ny nauray cause de lestre. Pour ce, faictes y en mandement que ces gens ne retournent plus devers moy pour ceste cause. »

«Escript au bois de Vincennes, le XVII juin 1479. »

Signé : Loys et plus bas : Picot.

VII

Mons^r^ le General, depuis les les lettres que vous ay escrites a S^t^ Denis pour appoincter mon honcle, le Roy de Sicile, de la somme de XV^m^ liures et sur les finances de mon pays de Languedoc de ceste presente année, selon le contenu de mes lettres et cedules sur ce a lui expediées, il ma faict aduertir par son thresorier Damon que de rechef aués fait reffus a ses gens de les appoincter quoi que ce soit des X^m^ liures de sa pension de ceste dicte année, soubs ombre que dictes nestoient employées sur vos estats de ceste dicte année que les V mil liures du retranchement de lannée derniere passée, dont ne suis pas content. Et pour ce que mon plaisir est quil soit entierement payé des dictes XV mil liures, vous mande que toutes assignations arriere mises, faictes ou a faire par vos estats ou aultrement, sur mon dict pays de Languedoc, vous, a mon dict honcle, faictes incontinent par mon thresorier de mon dict pays de Languedoc bailler si bonne assignation sur les receueurs, grenetiers et fermiers, ou les appoincterés de toutes les dictes XV^m^ liures ; quil en soit content, et sans plus y delayer, surtout que doutés me deplaire ; vous aduisant que, si faulte y a, *le cognoistrés par effects.*

Escrit a Villenosse, le XXIII^me^ jour de juin 1479. »

Signé : Louys et plus bas : Lebourcier.

VIII

« Monsieur le General, jenuoye Blanchefort par dela pour la matiere dont je vous ay escrit et pour ce que jai promis a mon cousin le duc de Calabre luy bailler et souldoyer trente archers pour la garde et seureté de sa personne et marcher par dela. Je veuil que sur les finances de Languedoc, vous appoinctés le payement des dicts archiers pour lannée commencant le premier jour doctobre prochain venant, a la raison de VII liures et X sols par mois. Et gardés bien quil ny ait faulte, car jaymerois mieux quil demourat de mes aultres affaires. Escript a Selommes, le 8me jour de septembre, lan CCCC soixante et dix-neuf. Et advisés si pouvés trouuer par dela le remboursement des vingt mil escus du Roy de Sicille. »

Signé : Louys et plus bas : Picot.

IX.

« Maistre Francoys, je vous enuoie les instructions pour besogner auec mon honcle le Roy de Sicille en la vendition et transport quil ma faict de lhommage du Chasteau sur Moselle, auec la copie des lettres qui ont pour deca esté faictes et appoinctées entre mes gens et leuesque de Marseille et Honorat de Berre, commis de mon dict honcle. Je vous prie, sur tous les seruices que me desirés faire, que faictes diligence de maniere que le jour entreprins ny ait point de faulte de ma part et que mettés peine de my seruir comme je en ay en vous la confiance. Mr de Falcon est de par moy deuers mon dit honcle et my a tres bien seruy. Je lenuoie de reschef par dela et pour en communicquer auec luy sur les dictes matieres, lesquelles il entend, et il vous aydera a les conduire, jentends en tout ce quil pourra. Et a Dieu. Escript a Pleuniés, le 3me jour de may. »

Signé : Louys et plus bas : de Marle.

X

Lettre de François de Génas au Roi Louis XI. (1)

« Sire, je arriuai en ceste ville d'Aix le venredy, au disner, XXVIme jour de may, pour besongner auecques le Roy de Sicille a

(1) L'original de cette lettre est aux Archives nationales.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cause de lhommaige de Chasteau sur Mozelle, ainsi quil vous auoit pleu me commander par vos lettres missiues. Ce jour mesmes luy feist la reuerence et, par le cheuaucheur de vostre escuerie, presenter vos lettres, lesquelles il feist lire par Jehan de Vaulx. Aussi luy dys comment menuoiez deuers lui pour accomplir tout ce que par vous et vos gens auoit esté promis, appoincté et accordé auecques mess^rs^ de Marseille et Honorat de Berre, ses ambaxadeurs, a cause du dict hommaige. Lors me remist pour besongner auecques son conseil. »

» Sire, le samedi ensuiuant, furent assemblez mess^rs^ de la Jailhe, Marseille, Berre et Jehan de Vaulx et leur dys semblables langaiges que auoys dict au dict S^r^ Roy de Sicille. Incontinent, voulurent de nouveau contracter auecques moy; leur feys responce que navoys charge de vous fors seulement de faire tenir et accomplir tout ce que par vous et vos dictes gens auoyt esté accordé auecques lesd. ambaxadeurs, cest assauoir bailler x^m^ liures t^s^ comptant et L^m^ liures t^s^ a payer en cinq années par vos fermiers du tirage de lempire. Lors prinrent delay pour en parler audict S^r^ Roi de Sicille. »

« Sire, le dimenche ensuiuant, furent assemblez les dessus nommez auecques plusieurs autres de son dict conseil, ou eusmes plusieurs parolles par lesquelles les trouray fort etranges a besongner. Ce jour estoit venu, au matin, ung des gens de mons^r^ de Lorraine, nommé Guillaume de Lessart, lequel cuide auoir apporté lettres, a qui ne comment nay peu scauoir, mais il faisoit bien du fier. Et pour ce que le dict jour led. S^r^ Roy de Sicille estoit allé en sa bastide, ne peusmes autre chose besongner. »

« Sire, le lundi ensuiuant, leur monstray les contractz que mauaient esté enuoyez de par vous; a quoy ils dient que jamais ne les auoient accordez tels, et sur tout trouvoient a redire et quils nen passeroient riens, sans premierement en parler au dict S^r^ Roy de Sicille, auquel le dict jour suruint la maladie dont je vous escriuy, a cause de la quelle, combien que nous trouvissions ensemble, le mardi, mercredi et jeudi ne peusmes besongner jusques au venredi et samedi ensuiuant ou nous assemblasmes par plusieurs foys. Et quant vint a requerir la rattification et vendition, ou il estoit mandé que deux notaires apostolicz feussent soubs signés es lettres patentes que ledict S^r^ Roi de Sicille en feroit et aussi que dedans feust inseré le contract fait a Tours par leuesque de Marseille et Honorat

de Berre, disrent et fut conclud par le dict S^r^ Roy de Sicille et eulx que jamais il ne se feroit et que ses lettres estoient assez suffizantes sans les dits notaires ; et incontinent fut aduisé quelles se passeroient donc par quatre notaires apostolicz, les deux de vostre Royanme et les autres de Prouence. Sembla aux clercs que jauoys amenez que ce valoit beaucoup mieux pour vostre seureté ; et illecques mesmes volurent que en icelle vendition, actendu que y voulions inserer le dict contract fait a Tours par les dicts de Marseille et Berre, que aussi y feusse inserée lobligacion par vous faicte des L^m^ liures t^s^, a quoy je ne voulus nullement consentir ; et alors fut aduisé que lune ne lautre ny seroient mises, mais seroit mis lan, le jour et le lieu du contract de Tours seulement et riens de ladicte de ladicte obligation, pource que, quant besoing seroit, les pourrez monstrer et aussi garder, se voiés que fust a vostre aduantaige. Bien ont ils reserué en la dicte vendition que, se faulte y auoit au payement des L^m^ liures, que la dicte obligation demeurera en son entier pour la somme qui luy en pourra estre due. Et ce, ont faict faire au dict S^r^ Roy de Sicille aucuns qui desiroient tout entrerompre, disant que ne taschoys fors seulement a faire vos besongnes et quon ne lui tiendroit riens de chose quon luy promist ; et ces mots mesmes me dits par deux foys ledict S^r^ Roy de Sicille. Auquel je feys responce que je sauoys le contraire et que mavi ez tousjours donué charge que de ce quil seroit appoincté en Languedoc je le feisse payer et contenter, et que plustost retardasse vos faiz et affaires que les siens. »

« Et au regart, Sire, de la quittance generale quil vous deuoit faire de toutes les choses que lui pourriés deuoir, en larticle ou se disoit, et generalement toutes autres choses, fut semblablement donné a entendre au dict S^r^ Roy de Sicille qne vous le faisiés pour retenir a vous le chasteau d'Angiers et la duché de Bar ; par quoy pour riens du monde ny a voulu consentir, jacoit ce que luy aye desbatu par plusieurs foys, mais bien a esté contant autant que touché sur le fait de finances. Et, pour euiter autres questions quils mouvoient, leur ay promis vous escripre touchant certains compulsoires quils demandent contre aucuns quils dient auoir prins argent de la monnaye d'Angiers, dont il fut parlé en faisant larrentement de Bar. Mons^r^ le General maistre Nicole Tilhart et maistre Guillaume de Cerisay entendent bien que cest, que lors ne le voulurent passer, pource que leur sembla estre a vostre desavantaige. »

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Semblablement leur ay promis vous escripre pour ce quils entendent que des L^m liures^ts, a quoy se sont obligés les fermiers du tirage a payer en cinq années, se doiuent payer x^m liures pour la première année, a la foyre de l'aparicion (1) et Pasques prochaisnes venans, et il sentend autrement, par quoy ny ay volu consentir, pource que, par les lettres du transport que vous en auez faict au dict S^r Roy de Sicille, il est dit icelle somme payer a pareils termes et soubs telles obligacions que les dicts fermiers vous sont tenus et obligés et au dict S^r Roy de Sicille, lesquels termes ne commenceront pour la dicte somme que de l'aparicion et Pasques, qui viennent en ung an ; par ainsi, il y auroit ung an de tard par quoy pourriez gaingner x^m liures tournois, *à cause de sa vieillesse*. Je vous envoye ung homme deuers vous pour en declarer votre bon plaisir. Toutesfoys, Sire, si par vostre declaracion ordonnez qu'il soit payé de l'aparicion et Pasques prochainement venants, il y auroit faulte en vos finances de Languedoc des x^m liures t^s dont vos faiz et affaires seroient retardés dautant, ainsi que je lescript a m^rs de vos finances de par dela. »

« Aussi, Sire, ils demandent une reuocacion de certaines lettres que vous auez adrecées a messieurs de vostre parlement du Daulphiné touchant certains abuz qui se faisoient au dict pays, a cause du sel de Berre ; se vous la revocquez, ce sera grandement vostre dommaige. Toutesfoys leur ay promis vous en escripre a la faueur du dict S^r Roy de Sicille, et peult estre que par son dict homme vous en escripray ; mais premierement vous en ay bien voulu du tout aduertir, car antrement ne sauroys besonger auecques eulx. »

« Sire, jay esté fort desplaisant de ce que mons^r de Faulcon ne se est trouvé, comme lescripsiez, car il auoit esté a desbatre les matieres et les entendoit, et a moy estoit chose nouvelle. Toutesfoys jay comprins que taschiez a auoir le dict hommaige en bonne seureté, ce que jay fait en vostre conseil des clers, ainsi que par vos dictes instructions mestoit mandé. »

« Sire, si vous auez intention dauoir autre chose du dict S^r Roy de Sicille, il est besoing de le faire a ceste heure, *car me semble quil ne la fera pas longue et pays de Provence est ung bon pays*. Quant

(1) La fête de l'apparition de Notre-Seigneur à Marie-Magdeleine, était spéciale à la Provence.

sera vostre plaisir y tenir la main, selon ce que jay peu entendre de plusieurs, tout vous obeira et serez seigneur de la mer de deça.

« Sire, je vous enuoye tout ce que a esté fait en ceste matiere. Cest assauoir : la protestacion que je feys, le jour et feste de la Trinité, et celle que je feys semblablement le mercredi ensuiuant, la ratifficacion et nouvelle vendition faicte cy par le dict S^r^ Roy de Sicille, celle qui fut faicte a Tours par les dicts de Marseille et de Berre et le protest que pareillement ils firent au dict Tours ; aussi les deux quictances, dont lune fait mencion que, au cas que ledict seigneur Roy de Sicille voise de vie a trespas deuant que les cinq années de payement des L^m^ liures t^s^ soit escheu, quil vous quite de ce quil en restera deu, et lautre de tout ce que luy pouvez deuoir des deniers quon a prins de ses doumaines et quon luy peult deuoir, a cause des pensions que luy auez données. »

« Sire, moy reuenu de la Baulme, ou je men voys presentement, partiray incontinent pour aller droit a Montpellier tenir les estats du pays. Sire, je prie N^re^ Seigneur que vous doint tres bonne vie et longue. »

« Escript a Aix en Prouvence, le 4^e^ jour de juing (1479). »

XI

« Monsieur le General, jay receu vos lettres et ceux que le Roy de Sicile et leuesque de Marseille mont escrites. *Je vous mercie de ce que aués si bien besongné* auecques luy, touchant lhommage du Chasteau sur Moselle, et des quittances que aués recouvertes pour ma seureté. Et au regart les L^m^ liures qui restent a payer des LX^m^, le Roy de Sicile se plaint de ce que ne luy aués accordé le premier payement, ainsi quil la demandé. Je luy fais response que je veux que tout ce qui luy a esté promis luy soit entretenu, afin de ne le malcontenter, et que je vous ay escript bien expressement. Et pourrés besongner auecques luy et ses gens en la plus grande douceur que vous pourrés, en maniere quil soit content; car vous scaués bien quil me le faut entretenir encore, veu lestat en quoy il est, et ne point faillir de leur user de *doulces paroles*, car, a ce que jentends, je voy que a peine verra il jamais escheoir le premier terme. Je vous enuoye le double des lettres que je luy escris. Escript a la Motte d'Esgoy, le XXIIII^me^ jour de juing 1479. »

« Signé Louys et plus bas : DE DOYAT.

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII

Lettre de l'Évêque d'Alby à François de Génas.

« Monsieur le General, je me recommande à vous tant comme je puis et je vous certifie que Claude Peyrollier a apporté de par vous au Roy les lettres qui s'ensuiuent, lesquelles ledict seigneur ma fait bailler : premierement la vendition de lhommaige de Chasteau sur Moselle, faicte a vous par messire leuesque de Marseille et Honorat de Berre ; item, la vendition et ratification faicte a Aix par le Roy de Sicile ; item, les deux protestations faictes par vous, Mons^r le General, au dict Aix ; item, les deux quittances faictes par le Seigneur Roy de Sicile. Et a Dieu. Mons^r le General, que vous doine ce que vous desirés. Escript a Meaux, ce XVI^me de juillet. Le tout vostre

LEUESQUE DALBY. »

XIII

Lettre au sujet de la Reine.

« Monsieur le General, la Reyne sen va par dela ; je vous en aduertis afin que pourvoiés a tout. Et a Dieu. Escript aux Montils les Tours, le XXVI^me jour de juin. »

Signé LOUYS et plus bas : LEMOYNE.

XIV

Lettre de la duchesse d'Anjou

« A nostre tres cher et bon amy, Francois de Genas, president de la chambre des comptes a Grenoble. »

« Tres cher et bon amy, nous escriuons presentement aux gens tenants le parlement de Monseigneur le Roy a Grenoble, leur priant quils laissent tirer cinq cents somades dauoine pour la prouision de nostre escuerie, comme plus a plain verrés par la coppie cy dedans enclose, et pour ce que scauons que en ceste matiere pouvés beaucoup, vous prions bien a certes que y tenés la main, ainsi que en auons singuliere fiance, tres cher et bon amy. Se chose est que nous puissions pour vous, volontiers nous y employerons. Ce cest Nostre Seigneur qui soit garde de vous. Escript a Tarascon, le XI^me jour de septembre, lan 1479. »

Signé JEHANNE et plus bas : LE SELLIER.

XV

Au sujet des places fortes du Roussillon.

« Monsieur le General, vous saués comment, pour garder plus seurement Roussilhon, jay baillé cent l^s^ en toute....., outre celles quil a accoustumé dauoir, et que dans..... il ne les pourroit entretenir. Et pour ce, comme que ce soit, et surtout que vous aimés mon bien, gardés que vous le faictes si bien assigner quil ny ait point de faute en leur payement, car je vous asseure que, sil en vient inconuénient, je men prendroy a vous et non autre. Escript a Rochefort, le XII^me^ jour de feurier. »

Signé Louys et plus bas : Lepetit.

XVI

« Monsieur le General et vous, Thresorier, pour ce que jay eu nouvelles que le Roy de Castille faict une fort grosse armée par mer, le cappitaine du chasteau de Perpignan mescrit des commissions et reparations quil luy fault; parquoy jescrits au comte de Castres pour lui enuoyer le double du mandement du cappitaine, afin quon aduise ce qui sera necessaire et que on y pouruoye a toute diligence. Et pour ce, gardés surtout, tant que craignés me desplaire, que vous faictes fournir largent et que les mortes payes. lesd, reparations et le demourant que y fera besoing soit bien fourny, et que par vostre faute le pays de Roussilhon ne soit en danger et que aucun inconuenient nen vienne, car je ne men prendrois qua vous. Aussi vous scaués le mal qui a me seruir et *ne se y faut pas jouer*. Le cappitaine Charles ma escrit quil a esté retranché de ce que je luy donne : ne luy en retranchés plus rien et faictes que, luy et ses compagnons dudict chasteau, soyent bien payés et que leur argent ne vienne plus si tard quil a accoustumé, et le dictes bien aux clercs et ceux qui ont la charge de payer, ainsi que de tous. Jay chargé M. Pierre de Doyat, mon secretaire, lequel j'enuoye par dela, vous le dire plus a plain. Et a Dieu. Escript au Plessis du Parc les Tours, le XII^me^ jour de mars. »

Signé Louys et plus bas : Picot.

Digitized by NIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVII

« Monsieur le General, je vous prie que, a toute diligence, vous faictes faire les reparations et les fortifications et autres choses necessaires au pays de Roussillon, en maniere que, par faute dy mettre remede, nul inconuenient nen puisse aduenir ; et gardés quen ce il ny ait faute. Escript a Boutigny, le XIII^me^ jour de may. »

Signé Louys et plus bas: Le Mareschal.

XVIII

Au sujet du sieur Poncet de Rivière.

« A nostre amé et feal conseiller et president de nos Comptes du Dauphiné, Mons^r^ Francoys de Genas. »

« Monsieur le President, jay sceu que messire Poncet de Riviere sen veut fuir hors du Royaume, en habit dissimulé et, dit on, que cest en habit de cordelier, et pensés qu'il essayera de passer partout ou il pourra ; et pour ce, je vous prie, tant que je puis, que faictes bien garder tous les passages du pays de Dauphiné, et y mettés gens qui le connaissent afin quil soit pris, sil passe point. Et vous me ferés terriblement grand plaisir. Escript a Noyon, le XXX^me^ jour de januier (1). »

Signé Louys et plus bas : Picot.

XIX

Au sujet d'une remise d'impôts.

« Monsieur le General, les habitants des villes et paroisses de St Chamond, St Martin Aualieu, St Julien Ysceu, St Paul en Jarès, Doysieu en Paueysin sont venus deuers moy et mont baillé une requeste faisant mention que le XXV^me^ jour de may dernier, a locca-

(1) En ce temps, le Roy estant a Orleans fist plusieurs ordonnances et establissements, et desappointa plusieurs capitaines de guerre ; et entre aultres, il osta les cent lances, dont Poncet de Riviere auoit la charge, et le fist Bailly de Montferrant..... Et quant ledict Poncet de Riviere se vist ainsi desappointé de sa dicte charge, il s'en ala oultre la mer au S. voyage de Iherusalem, et de là à Saincte Katherine du mont de Sinay.

(*Chronique Scandaleuse.*)

Digitized by

sion de la grande tempeste, impetuosité de vents et inondations deaux, qui furent es dicts lieux, plusieurs gens et bestes furent tués ; lhospital de Nostre Dame dudict Saint Chamont et plusieurs autres maisons, moulins, ponts, terres, vignes et prez emmenés et assablés ; les arbres renuersés et rompus, et les fruicts et biens estant sur les terres gastés, sans y estre rien demouré ; requerant lesd. habitants demeurer quittes des tailles. Et, pour ce que cest de vostre charge, je les vous renuoye et vueil que, si par information faicte dernierement ou que faictes faire il vous appert des choses des susdicts, vous faictes aux dicts habitants telle moderation et rabais de tailles que verrés estre a faire et en maniere quils ne soyent point destruits. Et a Dieu. Escript a la Mothe d'Esgoys, le XII^me^ jour de juillet. »

Signé LOUYS et plus bas : DE DOYAT.

XX

Au sujet de diverses fondations.

« Monsieur le General, je vous auois escript pour la fondation quc jay faicte a Madame S^te^ Marthe à Tarascon, mais vous naués point eu les lettres, pour ce que ladicte fondation a esté portée presentement a Paris pour enteriner, ce quelle a esté de tout poinct, ainsy que jay mandé ; et pour ce je vous prie que vous expediés incontinent, ces lettres receues, les lettres de ladicte fondation, sans y faire difficulté, ny que jay cause de plus vous en escrire ; car, sil y auoit faute et que le seruice de leglise demeurat, je nen serois point content. Escript a Clery, le XVII de juin 1479. »

Signé LOUYS et plus bas : BOISSONNET.

XXI

« Monsieur le General, le Receueur de Lyon mescript que differés de coucher en vostre estat la somme de deux mil cinq cents liures quil ma fournis en plusieurs parties au voyage de Monsieur Sainct Claude, dont je ne suis pas content ; et pour ce, appoinctés le en facon quil ne sen plaigne plus et quil ny ait point de faulte. Escript a Clery, le XXVII^me^ jour de juin. »

Signé LOUYS et plus bas : COURTIN.

Digitized by Original from
ERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

XXII

Lettre de Jacques Heurant à François de Génas.

« Monsieur, je me recommande humblement a vos bonnes graces. Jay resceu vos lettres et toutes les descharges que maués enuoyées par ce porteur, lesquelles je vous renuoye parce que je nen feroy rien, veu que les termes nescherront encore de receuoir, et aussi que ce nest pas la promesse que on ma faicte, car il me fut promis en votre presence que on feroit liurer largent par le maistre de la monnoye de Tours, qui en prendroit pour en faire un tabernacle dor que le Roy a ordonné estre faict, de la somme de XXIIII^{m} l^{s} et le reste que ledict maistre de la monnoye me fourniroit, la moitié a la miaoust et lautre moitié a la feste de la Toussaint prochain venant, Jen ay escrit a M^{r} le General Tillard, qui vous en escrit et qui mescrit que vous viendrés, et M^{r} Guillaume Briconnet, qui deuoit faire prendre audict maistre de la monnoye la charge dudict argent, et que vous tenés que tout sapprinstera bien. Monsieur, je vous supply quy faictes le mieux que pourrés, car jay peur que le Roy demande ledict tabernacle. On luy a ja dict que on le faict et quil ne peut pas estre plus tost faict. Monsieur, je prie Dieu quil vous donne bonne vie et longue. Escript a..., le XXI juillet 1478. »

« Vostre humble seruiteur,

JACQUES HEURANT. »

XXIII

Lettre de Philibert, cardinal de Mâcon.

« A mon tres cher et honoré seigneur, Monseigneur le General de Languedoc. »

« Tres cher et honoré Seigneur, je me recommende a vous tant affectueusement que faire puis. Par ce present porteur, vostre nepveu, jay receu vos lettres auxquelles vous reponds plus au long, touchant les matieres que maués escript par un cheuaucheur que jenuoye par dela. Et en vos affaires me suis volontiers employé comme vous dira ledict porteur. Au surplus, veuillés savoir que jay receu par vostre nepveu le calice dor pesant cinquante et un marcs, une once et vingt et ung deniers, et les mille escus qua enuoyés le Roy par deca. Et auons faict, vostre nepveu et moy, les diligences

Digitized by Original from

de les offrir et distribuer selon la volonté et le bon plaisir du Roy, et ainsi quil nous auoit ordonné par ses lettres, comme il vous apparaistra par les quittances que ledict porteur vous baillera pour sa descharge. »

« Et premierement, a esté consigné et offert ledict calice aux chanoines et chapitre de leglise de S^t^ Jean de Latran de Rome, lequel a esté receu par eux et mis au thresor de leglise et enregistré es liures ou sont les reliquaires et autres joyaux dicelle eglise specifiés et escripts en perpetuelle memoire. Et aprez ont esté distribués, en la fabrique de S^t^ Pierre de Rome, ccccc escus dor pour reparations et entretenement dicelle eglise. Et finalement ont esté distribués aux freres et couvent de S. Pierre in Montecuruo autres ccccc escus, pour ayder et fournir certain edifice quils ont commencé a layde des aulmonnes et dons que le Roy y auoit autrefois faict, comme plus a plain vous informera vostre nepveu. »

« Monsieur, je vous recommende toujours mes affaires pardela que vous dira maistre Hugues Porpas, lequel pareillement vous recommende, vous priant tres cherement que, es choses que vous pourray servir pardeca, veuillés men aduertir et je my employeray de tres bon cœur. Et en tant, prie Nostre Seigneur quil vous doint vie et longue. »

« Escript a Rome, le 6^e^ jour de mars 1483. »

« Vostre frere »

Signé PHILIBERT, cardinal de Mascon,

et plus bas : JUNEL.

LA

CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT

(TOME V) [1]

Miroir d'une âme, ces lettres en reflètent la puissante originalité. Premier jet d'un style, elles en tiennent concentrée la saveur. Mais qu'il nous suffise ici de les envisager comme évocation du passé, de les compulser comme documents sur le parti catholique, sur les luttes qui se sont agitées dans son sein.

Les morts vont vite. Où sont les héros de ces luttes ? Eux disparus, survivent-elles ?..... Mieux vaut en croire le frère et servant d'armes de Louis Veuillot. « La polémique a cessé, dit-il, et le jour de l'histoire est venu. »

A peine victorieux, le parti catholique se divisa. La loi sur l'enseignement, récompense de ses labeurs, consécration de son succès, marqua le point de départ de ses querelles intestines. La loi Falloux attaquée par des catholiques, est-ce assez loin de nous ! Dès le 2 août 1849, le mécontentement de Louis Veuillot s'épanchait dans une lettre curieuse à l'évêque d'Annecy, que nous avaient déjà fait connaître les études de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme de* 1830 *à nos jours*. « ...Je suis désolé de l'attitude de Montalembert. » M. de Falloux m'a moins surpris... Je ne comptais donc pas

(1) Lettres à son frère et à divers.

» sur M. de Falloux, mais je comptais sur Montalembert. Il » a cédé à deux influences anciennes, et qui lui ont toujours » été fatales : celles de M. Dupanloup et surtout celle de » Thiers..... M. Thiers voudrait aujourd'hui fortifier le » parti des révolutionnaires contents et repus, dont il est » le chef, d'un corps de gendarmes en soutane, à cause de » l'insuffisance manifeste des autres... Le grand mal de la » loi Falloux, c'est qu'elle est un manque de foi... ; il fal- » lait diviser au plus vite le parti catholique pour en sau- » ver quelque chose et éviter qu'il ne tombât tout entier, » sur la question religieuse, dans les bras de l'Université ; » sur la question politique, dans le sein du conservato- » risme bourgeois, représenté par M. Thiers... »

Les hostilités sont ouvertes : elles vont se multiplier et s'aggraver de jour en jour. Que l'archevêque de Paris censure publiquement les procédés de polémique religieuse de l'*Univers*, comme nuisibles aux intérêts de l'Église, aussitôt voilà les deux camps aux prises. On ne parlera de rien moins, ici, que de résister au « gallicanisme, » à « l'universitanisme, » déchaînés sur l'organe ultramontain ; là, que de défendre l'autorité des évêques contre « un parti laïque et presbytérien. » Constatons que les confidences épistolaires de Louis Veuillot, si elles laissent percer des ressentiments personnels, ne révèlent guère un ennemi conscient de la hiérarchie. Il écrit à un confrère : « ..... L'autorité est » sainte, et elle doit être, s'il se peut, plus respectée encore » de nous lorsqu'elle s'abuse (lorsque nous le croyons du » moins), que lorsqu'elle agit pleinement suivant la sagesse » et le droit (1)..... » L'affaire menaçait d'aller loin ; elle agitait vivement l'épiscopat. Les mémoires pleuvaient sur Rome : Louis Veuillot et plusieurs évêques en rédigeaient en faveur de la presse laïque ; il s'en préparait d'autres en sens contraire. « ..... On m'assure que l'évêque d'Or-

(1) Lettre à M. de Curzon, 11 septembre 1850.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» léans, propriétaire de l'*Ami de la Religion*, envoie contre » nous un mémoire, rédigé de concert avec Montalembert, » et appuyé par ce dernier. Montalembert est le seul ami » d'autrefois qui nous ait abandonnés dans cette circons- » tance. Il écrit partout contre le journal, et j'apprends » aujourd'hui, par une lettre de Donoso Cortès, qu'il nous » regarde très sincèrement comme un malheur pour l'É- » glise (1)..... »

Il fallut la diplomatie du Nonce pour arrêter le feu et amener entre l'archevêque et le journaliste une réconciliation qu'on pourrait d'ailleurs souhaiter plus touchante. « ..... Monseigneur, après nous avoir embrassés, nous a » fait un discours très confus..... Je me suis borné à quel- » ques banalités. Je ne trouvais rien dans mon cœur... » Depuis, il a dit que je n'avais au fond aucune opinion, et » que je suis avant tout un *Cosaque*. J'avoue que je m'ar- » range assez de ce jugement, qui n'est pas sans vérité dans » sa seconde partie (2)...» L'archevêque n'en a pas fini avec la plume endiablée de son diocésain. Un an après, nous le retrouvons tout ému, tout effrayé d'une *volée de bois vert* donnée à Girardin. N'exhorte-t-il pas Louis Veuillot à faire des excuses publiques (3) ! Vous jugez comment l'exhortation est accueillie.

Le coup d'État éclate. Pourquoi Louis Veuillot lui aurait-il boudé ? Son adhésion n'était même pas une palinodie ; — et qu'une palinodie politique est peu de chose ! — elle ne lui coûtait pas le sacrifice de convictions, car il n'avait guère fait profession d'en avoir. Pour lui, pas de libéralisme à abjurer : on peut, sans être libéral, guerroyer comme il l'avait fait pour les libertés de l'Église. Si beaucoup se rallièrent uniquement par peur du socialisme,

(1) Lettre à M. l'abbé Bernier, 26 septembre 1850.

(2) Lettre à Mgr Parisis, 20 octobre 1850.

(3) Lettre à M. l'abbé Bernier, 14 octobre 1851.

il avait, lui, d'autres raisons. Une entorse aux immortels principes était-elle pour lui déplaire ? Le césarisme ne flattait-il pas ses instincts de *peuple* et d'autoritaire, ses antipathies contre la bourgeoisie de 1830, contre le dogmatisme parlementaire, ou, pour citer ses expressions, « con- » tre l'orléanisme protestant et boutiquier ? » Une lettre du 6 novembre 1850 (1) nous le montre déjà préférant Bonaparte à Changarnier, chef des monarchistes libéraux. Au lendemain du coup d'État, il écrit à un ami : « ..... Tu as » vu que je n'ai pas plus hésité que toi à me rattacher. » Attendre eut été de ma part lâche et hypocrite, et de plus » très bête. Je désirais, sinon ce qui s'est fait, au moins » quelque chose d'approchant..... Maintenant, il ne faut » pas laisser perdre les fruits de la victoire. C'est un » bonheur parmi tant de bonheurs que la fureur de l'esprit » libre-penseur, c'est à dire bourgeois. Je crains plus » pour le nouveau pouvoir son adhésion que son ini- » mitié..... (2) »

Voilà le cri de ses rancunes satisfaites ; voici l'essor de ses espérances catholiques. « ...Bonaparte nous a sauvés. » Ses intentions pour l Église sont excellentes. Nous avons » l'espoir fondé d'obtenir des libertés que nous aurions à » peine rêvées il y a un mois. Les bons se rassurent, les » méchants tremblent... Bonaparte est religieux, et même » superstitieux, plutôt que chrétien. Avec cela il a une maî- » tresse ; mais au fond il est loyal et sage, et il sait écouter » un bon conseil...(3) » Pour se justifier auprès d'un ami, il n'invoque pas seulement l'inutilité de la résistance, la nécessité de soutenir l'ordre à tout prix, il ajoute en parlant des ministres : « ... Ce sont des incrédules qui détestent » l'incrédulité, des viveurs, mais pas voltairiens, et assez

(1) Lettre à M. Prosper Dugas.

(2) Lettre à M. le vicomte Albert de Calvimont, 15 décembre 1851.

(3) Lettre à M. l'abbé Bernier, 21 décembre 1851.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» intelligents pour comprendre que l'Église doit se gou-
« verner elle-même. Il n'y a point de gens dont nous puis-
» sions tirer meilleur parti, si nous savons un peu nous
» y prendre... (1)» Il ira jusqu'à s'écrier : « ...Je vous
» dis que tout cela finira par le papisme le mieux façonné
» que le monde ait encore vu... (2) »

On sait combien fut différente, en général, l'attitude des adversaires catholiques de l'*Univers*. Le coup d'État ne rencontra guère chez la plupart d'entre eux que froideur ou hostilité. Pour Louis Veuillot, c'est faiblesse ou sottise. Il n'éprouve assurément aucun déplaisir à constater que « l'archevêque de Paris est fort mécontent, ainsi que » l'évêque d'Orléans : le premier comme républicain, le » second comme légitimiste... (3) » Le républicanisme de Mgr Sibour n'avait rien de farouche, sa bouderie fut courte ; son revirement lui attirera plus que les insultes de Victor Hugo, il lui vaudra notamment les sévérités de Lacordaire(4). Mgr Dupanloup persista ; mais l'*Univers* l'a-t-il toujours traité de légitimiste ? D'ailleurs Louis Veuillot s'étonne que tous les partisans de la légitimité ne triomphent pas ; « ... car tout ce qui se fait contre la Révolution se fait pour » la vraie monarchie et pour le prince qui la représente, » si, comme je l'espère, Dieu lui réserve le trône de ses » aïeux...(5) » Point de vue original, disons même étrange.

Il y eut un catholique qui ne se rallia pas moins vite que Louis Veuillot, ni avec moins d'éclat : ce fut Montalembert. Louis Napoléon avait des raisons pour inscrire son nom sur la liste des membres de la commission consultative. Si vous lisez l'*Univers* du 14 décembre 1851, vous verrez sa signature au bas d'une lettre qui pres-

(1) Lettre à M. Albéric de Blanche-Raffin, décembre 1851
(2) Lettre à M. Alfred de Courcy, 1er janvier 1852.
(3) Lettre à M. l'abbé Bernier, 21 décembre 1851.
(4) Voir sa correspondance avec Mme Swetchine, 6 mai 1852.
(5) Lettre à M. le comte de Damas d'Anlesy, 20 décembre 1851.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

crit comme un devoir de voter *Oui*, et qui n'en donne pas de trop mauvais motifs. A ce moment il apparaît dans la correspondance de notre journaliste comme *persona grata*. On l'appelle « notre ami (1), » on croit avoir sur lui une certaine influence : « ... J'ai dit à Montalembert qui » hésitait : Il faut soutenir Bonaparte pour pouvoir ensuite le contenir... (2) » Mais que le noble comte persévéra peu dans cette voie ! On a voulu voir (3) dans son adhésion de quelques jours la tache et le remords de sa vie. Tache et remords sont deux mots bien durs : erreur et déception, ne serait-ce pas assez ? Quoiqu'il en soit, dès le début de 1852, il passe à l'ennemi. Dans une lettre du 31 janvier, Louis Veuillot, critiquant certains procédés du dictateur, entre autres les décrets de confiscation, ajoute : » ..... Je » vous dis ceci sans approuver l'attitude de notre ami, qui » manifeste beaucoup trop son mécontentement, et qui, » depuis les funestes décrets sur les d'*Orléans*, tient le » langage d'un adversaire décidé. Je lui souhaiterais plus » de réserve, et je lui ai donné à cet égard des avis qu'il » n'a pas paru recevoir patiemment... (4) » Avant peu Montalembert s'attirera des procès de tendance. Pour avoir trop bien parlé de l'Inde anglaise, il sera condamné à la prison...., sauf à s'en voir refuser l'entrée.

Louis Veuillot n'a pas attendu la fin de l'année 1856, date à laquelle s'arrête le volume, pour concevoir des inquiétudes au sujet de la politique impériale. Sa correspondance en porte les traces, elle trahit des alternatives de confiance et de tristesse. Quel kaléidoscope que la pensée intime d'un homme suivie dans ses quotidiennes expansions ! A la date du 1er février 1853, nous lisons :

(1) « .... Notre ami Montalembert est fort bien avec lui (Louis Napoléon)... » : Lettre à M. l'abbé Bernier, 21 décembre 1851.

(2) Lettre à M. Albéric de Blanche-Raffin, décembre 1851.

(3) M. Anatole Leroy Beaulieu.

(4) Lettre à M. le comte de la Tour.

Digitized by Original from

« ... La cérémonie du mariage s'est fort bien passée. Le » peuple a été très content de la mariée et de l'équipage. » Je n'ai rien vu que les illuminations le soir. J'en ai joui » comme d'un triomphe du courage, du bon sens, de » l'esprit et de la beauté, qui sont quatre bonnes cho- » ses..... (1) » Avant cinq mois, le même correspondant recueillera des confidences moins joyeuses : «... J'ai vu » hier M. de Persigny. Il peut devenir chrétien. Malheu- » reusement il y a aussi d'autres chances. Je crains fort » que l'Europe, qui n'a pas voulu de l'alliance de Bonaparte » contre la Révolution, n'ait préparé contre elle l'alliance » de Bonaparte avec la Révolution !... (2) » En février 1855, c'est de la mauvaise humeur : «... L'empereur a de fichus » ministres : Walewski, ministre des affaires étrangères ; » Persigny à Londres, cela sent la révolution ; Billault, » plus encore ; Fortoul n'a pas renié Béranger. On m'a fait » venir à la direction de la presse, et on m'a demandé de » ménager cet illustre vieillard. J'ai répondu *non*.... (3). » Il faillit en coûter cher à l'*Univers* d'avoir manqué de respect au chansonnier. Une polémique engagée sur ce point avec le *Siècle* agace le ministère de l'intérieur, et provoque des avis officieux qui rendent Louis Veuillot mélancolique. «... Cette administration est mauvaise, mon cher ami ; elle » est composée en majorité des débris de l'ancienne oppo- » sition, avec beaucoup de drôles inferieurs, pris dans le » parti républicain... Je vous avoue que je commence à » avoir peur pour l'empereur et pour nous, plus encore » pour l'empereur que pour nous... Nous sommes bien heu- » reux d'être chrétiens (4). » Que l'affaire se termine sans dommage, que l'avertissement officiel soit pour le moment esquivé, il n'en garde pas moins ses craintes : on en veut

(1) Lettre à M. le comte de la Tour.
(2) Lettre à M. le comte de la Tour, 29 juin 1853.
(3) Lettre à M. Segretain.
(4) Lettre à M. le comte de la Tour, 15 mai 1855.

à son journal, il ne s'humiliera pas pour le sauver, il s'attend à le voir bientôt périr (1). Cette fois, il se trompait dans son pessimisme. L'*Univers* vivait si bien quelques mois plus tard, à la rentrée des troupes de Sébastopol, qu'un *Vive l'empereur !* lancé par lui fit grand scandale. «... On » me fait la moue de tous les côtés ; on me dit que je me » compromets, que je me déshonore par ce cri de *Vive l'em-* » *pereur !* Je laisse parler le vulgaire et je ne me repens » pas (2). » Que nous allons en rabattre vingt jours après ! Quel changement de ton ! «... La paix me fait bien peur... » Depuis deux ans, notre empereur a reculé à l'intérieur » devant la Révolution : aujourd'hui, il recule à l'extérieur » devant le schisme. Nous avons fait un beau rêve, et le » dernier... J'ai le cœur navré ; il me semble que je suis » accablé du poids de la patrie qui croule (3). »

En voilà assez pour constater que cette correspondance diffère d'une psalmodie en l'honneur de l'Empire. Et cependant la politique de l'*Univers* le brouille de plus en plus fort avec les catholiques libéraux. Entre les deux camps, le fossé s'élargit, les dissentiments s'enveniment. Ne comptez pas recueillir dans les lettres que Louis Veuillot écrit alors des aménités à l'adresse de Montalembert et de M. de Falloux. Avec le premier, « un Gracque qui pleure la tribune, (4) » c'est de l'amertume : ne dénonce-t-il pas à tout venant le *servilisme* du journal ? Avec le second, nous en arrivons vite à l'animosité : ne lui prête-t-on pas des accusations odieuses ? Mais ici, voiler les personnalités, s'abstenir de citations , c'est épargner au lecteur des impressions pénibles.

Glissez mortels, n'appuyez pas.

On devine le prélat dont le nom revient souvent, flanqué

(1) Lettre à M. le comte de la Tour, 22 mai 1855.
(2) Lettre à M. le comte de la Tour, 3 janvier 1856.
(3) Lettre à M. le comte de la Tour, 23 janvier 1856.
(4) Lettre à M. l'abbé Vervorst, 1853.

Digitized by Original from

d'un tout autre cortège que de flatteuses épithètes. Il porta de rudes coups à l'*Univers* dans l'affaire des classiques, chaude mêlée dont plusieurs lettres nous renvoient les échos. Le manifeste pédagogique de l'abbé Gaume, le *Ver rongeur des sociétés modernes*, allumant un tel incendie, cela ne suppose-t-il pas des esprits prompts à s'enflammer ? Les ardeurs de la polémique s'expliquent-elles assez par les convictions classiques de Mgr Dupanloup, dont le séminaire voyait jouer Sophocle en grec, et par les préventions de Louis Veuillot contre l'antiquité profane à laquelle son talent ne devait guère ? (1). Non, sans doute : l'apologiste et l'ennemi des auteurs païens sont encore plus, celui-ci le représentant, celui-là le censeur du *laïcisme journaliste*. Cette presse laïque que l'évêque déplore et poursuit comme un fléau, le rédacteur de l'*Univers* la chérit et l'exalte comme un apostolat. «... Notre œuvre sera » attaquée, blessée, injuriée ; elle n'aura ni gloire ni beau » temps ; mais elle vivra et servira Dieu... (2) » C'est le conflit de ces deux sentiments que nous pouvons suivre à travers les diverses phases de l'affaire dont le dénouement fut l'Encyclique du 21 mars 1853.

Les lettres de la fin du volume nous transportent au milieu d'une nouvelle polémique engagée sur l'écrit anonyme l'*Univers jugé par lui-même*. Elle ne sera pas la dernière : le dossier déjà volumineux va se grossir encore ! On ne peut guère, en le dépouillant, se défendre d'une impression de tristesse. Comment ne pas regretter ces dissensions ? Et comment méconnaître l'enseignement qui s'en dégage ?

L. VERNHETTE.

(1) Voir lettre à M. l'abbé Maunoury, 22 août 1856. «..., Si nous vivions dans le christianisme comme nous vivons dans le paganisme, les païens paraîtraient bien obscurs et bien méprisables... »

(2) Lettre à M. le comte de la Tour, 31 mars 1853.

Digitized by

M. GERMAIN

Doyen et Professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier

---

« La mort toujours trop se hâte, » disait-on naguère à l'Académie française(1). Cela est vrai surtout lorsqu'elle frappe une vive et belle intelligence. Le coup, pour avoir été prévu, n'en est pas moins soudain. Quand il met un terme à une carrière qui n'a pas connu de défaillance, il paraît non la clôre, mais l'interrompre brusquement. Nous avons regret de ce présent dont un instant ne fait plus qu'un souvenir, et de longtemps rien ne peut combler le vide qui s'est ouvert comme subitement devant nous. Telle a été l'impression produite par la mort de M. Germain. Avant que le temps l'ait affaiblie, nous voudrions rendre un dernier hommage à la mémoire du savant doyen. Aux regrets exprimés sur sa tombe, on nous permettra de mêler les nôtres. Nous le devons, non moins au savant qui fut si près de nous et si longtemps l'honneur des belles-lettres, qu'au maître vénéré auquel nous attachaient des liens personnels de gratitude et de reconnaissance.

I

M. Germain n'appartenait pas au Midi par son origine : c'était un enfant de Paris. Faut-il nous en plaindre ? La rectitude dans le jugement, la tenacité dans le travail, la conception réfléchie du devoir et de tout ce qui l'accompagne sont qualités fréquentes dans les races du Nord. M. Germain les posséda au plus haut degré, mais s'il les dut à sa naissance, il a montré par son exemple qu'elles

(1) Discours de M. Maxime Ducamp. Réception de M. Edouard Hervé.

s'acclimataient fort heureusement sous notre ciel. Nimes, la première, en goûta les fruits. On était en 1833. M. Guizot dirigeait alors l'instruction publique. C'est lui qui fit choix de M. Germain, et le nomma professeur d'histoire à Nimes, estimant qu'il ne pouvait faire présent plus utile à sa ville natale. L'évènement justifia ses prévisions. Si nous en croyons les traditions de l'Université et les témoignages des contemporains, peu de maîtres enseignèrent avec autant d'éclat que ne le firent M. Germain et son condisciple de l'École Normale, M. Germer-Durand. De taille moyenne, la tête penchant légèrement de côté, l'œil clair et perçant, les lèvres prêtes tantôt au sourire tantôt à la malice spirituelle, tel était M. Germain au début de sa carrière. Vif, agréable, piquant, il pressait sans relâche ses élèves et entraînait ses auditeurs à travers les dates et les faits, plus soucieux de la fermeté du trait que du brillant de l'image, habile d'ailleurs à dessiner un ensemble, tout en conservant dans les détails la sobriété et la précision qui font le charme de l'histoire.

Le savoir et l'érudition de M. Germer-Durand se lisaient sur ses traits. Grave, austère, d'une taille élevée, il imposait le respect par sa vue seule ; mais en classe, cette rigidité se détendait. En présence d'un texte d'auteur, d'une théorie littéraire, d'un simple travail d'élève, la parole du maître se répandait en un flot non interrompu de remarques judicieuses, de fines saillies, de savants aperçus. Elle allait paisible et consciente de sa force, soulevant chaque mot, secouant chaque idée, ouvrant partout des horizons nouveaux à l'imagination de l'élève, et parcourant en tous sens, sans jamais sortir de son domaine, la littérature, l'histoire, l'érudition, la poésie. L'auditeur n'avait qu'à se tenir attentif au passage, et à choisir parmi ces richesses celles qui convenaient le mieux à ses instincts littéraires. Il était sûr de se retirer avec un trésor.

De pareils professeurs étaient faits pour s'entendre. Ils

avaient même estime de leur profession, même conscience des devoirs qu'elle leur imposait, même amour du travail, même respect affectueux pour les intelligences qu'ils élevaient vers le beau et le bien. Tous deux, étrangers au Midi, par leurs habitudes, comme l'avouait M. Germain (1), l'adoptèrent bientôt comme patrie. C'est au milieu de nous qu'ils ont vécu, qu'ils sont morts, à peu de distance l'un de l'autre, entretenant ensemble, malgré le contraste de leurs destinées, les rapports de la plus cordiale intimité.

M. Germain enseigna au Collège de Nimes jusqu'à l'année 1838. A cette époque, il fut nommé professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, réorganisée par M. de Salvandy. Il emportait, en nous quittant, les regrets de ses élèves, et lui-même ne s'en sépara pas sans émotion. Ses premières années de professorat restèrent un de ses plus chers entretiens. Que de fois au déclin de sa carrière, il nous a parlé en termes attendris de son séjour à Nimes et de ses débuts dans l'enseignement. Avec quelle joie il revoyait ses anciens élèves! Comme il aimait à relire avec eux les premières pages du livre de sa vie! C'était fête alors pour le maitre et pour le disciple. A chacune de ses entrevues, le passé fleurissait à nouveau dans leur âme, et paraît de nouvelles graces les plus lointains souvenirs.

Tel avait été M. Germain au collège royal de Nimes, tel il se montra à la Faculté de Montpellier. On a loué (2), et bien mieux que nous ne saurions le faire, les mérites littéraires de son cours, la régularité dont il s'était fait une loi dans l'exercice de ses hautes fonctions, les services qu'il rendit à la Faculté pendant son long décanat. Il était de ceux qui honorent leur mission parce qu'il la comprennent, qui la respectent parce qu'ils l'aiment. Rien ne lui paraissait indifférent, de ce qui pouvait relever, aux yeux du

(1) Introduction de l'*Histoire de l'Église de Nimes*, t. x.

(2) Discours de MM. Castets et Revillont.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

public, le prestige de l'enseignement supérieur. Il regrettait la disparition des formes solennelles que revêtaient jadis les solennités académiques. Il ne pouvait se résigner à abandonner lambeau par lambeau les traditions de costume et d'étiquette si longtemps en usage dans l'Université. En ce point, il était en arrière sur son siècle. Le dernier dans les Facultés des lettres il persista à porter la robe ; « en y renonçant, disait-il, il aurait cru manquer de respect à son auditoire (1). » Avec cela, homme du monde, dans le meilleur sens du mot. Poli comme l'étaient nos pères, il avait, au plus haut point, le sentiment des convenances sociales et ne les jugait ni génantes, ni superflues. Mais à mesure que les années s'écoulaient, la bonté qui était le fond même de sa nature, montait à la surface, éclairait son regard, inspirait ses paroles. En le voyant ainsi, aux derniers temps de sa vie, affable et bienveillant, indulgent à tous, accueillant les moindres visiteurs avec égards, nous nous rappelions les paroles de Pline louant son vieux professeur : « Il a plus de soixante ans, et il fait encore la classe. En vérité, ce sont là les hommes les plus vrais, les plus sincères, les meilleurs que j'ai jamais rencontrés (2). »

II

M. Germain ne se contentait pas d'enseigner, il écrivait. Le temps qu'il ne consacrait pas à ses élèves, il l'employait à étudier le passé. De là une production non interrompue d'œuvres de proportions et d'intérêt divers, mais marquées toutes au coin de la science et du talent. Le premier volume de l'*Histoire de l'Église de Nimes,* parut

(1) Discours de M. Bréal à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), 4 février 1887.

(2) « *Annum sexagesimum excessit et adhuc scholasticus est : quo genere hominum aut simplicius, aut verius, aut melius nihil novi.* » Plin, ad Nep. — Epist. II, 3.

IGAN UNIVERSI

en 1838. Il était dédié à Mgr Cart et portait en épigraphe ces paroles : « *Pax vobis : sicut misit me pater et ego mitto vos.* » Le titre indique suffisamment l'esprit dans lequel l'ouvrage a été conçu. L'auteur, en reconstituant les annales d'une Église cruellement agitée par les guerres religieuses, entendait en tirer pour les âges à venir une leçon de paix et de conciliation. Très sincèrement chrétien, mais, dans ses jugements historiques, se tenant exclusivement sur le terrain de la liberté de conscience, il appréciait sévèrement toute politique tendant à la restreindre. Le second volume paru en 1842, et couronné par l'Institut, accusait très vivement les tendances libérales de l'écrivain. En terminant son récit très intéressant, sobre esquisse faite à grands traits plutôt que peinture achevée, non peut-être sans quelque illusion sur la portée de son œuvre, il demandait le libre exercice du culte catholique ; il blamait la disparition des croix dressées par la foi de nos pères, sur les places publiques et opposait à cette mesure regrettable la liberté des processions de la Fête-Dieu se déroulant librement dans les rues de Constantinople (1). Nos dominateurs d'un jour pourraient s'instruire à son école : il y aurait profit pour eux à suivre les conseils d'un historien fort opposé, d'ailleurs, par caractère, par éducation et par ses fonctions elle-même, à ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés ultramontains.

Le changement de résidence de M. Germain donna une nouvelle direction à ses études historiques. Dans Nimes, il avait vu l'Eglise et ses pontifes, ses conciles, ses ordres religieux, ses nombreux monastères, ses luttes et ses destinées orageuses. Il rechercha dans les archives de Montpellier, l'ancienne commune et ses chartes, son commerce, et surtout sa vieille et célèbre Université. Ses travaux, en ce genre, constituent un merveilleux ensemble. Les monuments et les hommes, les mœurs privées et les habitu-

(1) *Hist. de l'Église de Nimes*, II, 474.

Digitized by Google Original from

des sociales, les institutions et les lois, il a tout vu, tout étudié. Il entreprend de faire tout revivre d'un passé auquel il s'attache davantage à mesure que les nombreux documents, découverts et expliqués par lui, lui apportent des lumières inattendues. Dans ce labeur, où son exactitude va jusqu'au scrupule, sa méthode historique se transforme, il rebâtit l'édifice; mais plus il va, plus la main de l'ouvrier se cache et se dérobe derrière les matériaux rassemblés au prix de patientes investigations. L'effort de l'historien se porte en entier sur le document qu'il enlève à l'ombre pour le rendre au jour. Il ne voudrait en négliger aucun : le plus humble a pour lui une haute signification ; si petit que soit ce fragment, il a sa place dans l'ensemble ; plus on retrouvera de ces débris épars çà et là dans la poussière des archives, plus fidèle sera l'image qui va fixer dans l'histoire un siècle, une institution, un peuple disparu. C'est ce qui explique pourquoi M. Germain, pour combler les vides qui s'offraient devant lui, se refusait aux artifices ingénieux de l'imagination. Il voulait donner au monument qu'il élevait assises par assises la beauté durable de la vérité historique, moins attrayante pour le public vulgaire, plus utile pour la science. Il subissait en même temps la loi portée par Tite-Live : « *Antiquas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus.* » L'Université, dont il traçait le tableau, lui inspirait une passion sincère. Il se la représentait dans ses jours de gloire ; il comptait les étudiants qui peuplaient ses vastes salles ; il assistait aux soutenances de thèse ; il recueillait les noms des lauréats, applaudissait aux harangues des professeurs, suivait le cortège des facultés devant les magistrats, chez l'évêque, dans l'Eglise, et sur les places publiques ; il inventoriait les bibliothèques, promulguait à nouveau les antiques Statuts et parcourait les fastes universitaires pour y saluer ses devanciers dans la noble carrière de l'enseignement. C'est ainsi qu'il habitait par la pensée la vieille

cité du moyen âge, et que chaque jour, dans le silence de son cabinet de travail, il entendait les échos de cette grande époque ressuscitée par ses soins. Vivre de la sorte, dans un passé laborieusement reconquis, ce n'est pas une médiocre jouissance pour le savant. M. Germain la goûta longtemps, ou plutôt il ne s'en lassa jamais. Elle entretint en lui une vivacité d'intelligence que le temps ne put affaiblir : « J'ai franchi, depuis le mois d'octobre dernier, nous écrivait-il en décembre 1882, le cap que tout le monde ne double pas, hélas! de ma cinquantième année d'enseignement historique, et me sens aussi jeune intellectuellement que quand j'inaugurais au Lycée de Nimes ma première année. »

Il se montrait reconnaissant envers ses habitudes studieuses, de cette vigueur de tempérament intellectuel. Peu d'hommes, en effet, réalisèrent mieux que lui la parole de Cicéron : « *Manent ingenia senibus, modo permaneant studium et industria.* »

III

L'enseignement, les travaux historiques forment comme la partie saillante et visible de l'œuvre de M. Germain. Il en est une autre qui pour être restée dans l'ombre, n'en a pas moins été féconde. La science a quelquefois son égoïsme et ses dédains. Il est certains esprits, très cultivés, qui se nourrissent d'eux-mêmes, et se plaisent dans l'isolement. Ne leur demandons point de s'abaisser jusqu'à nous : ils vivent entre ciel et terre ; leur sagesse est pareille à l'eau des grands lacs que l'on rencontre sur le plateau des montagnes. Elle est profonde, mais l'abord en est difficile : on ne la voit jamais s'épancher. Toute autre était la nature de M. Germain ; il n'aimait pas la science en avare ou en jaloux ; partout, au contraire, il cherchait des âmes capables de la comprendre et de la servir. Professeur, il excellait à exciter chez ses élèves

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from

l'émulation qui éveille le courage et double l'énergie. Il discernait sans peine à travers les défauts naturels à la jeunesse, les intelligences susceptibles de culture et destinées à s'épanouir. Il hâtait autant que possible le moment de leur éclosion. Conseils, félicitations, encouragements discrets, avertissements opportuns, rigueurs salutaires, il mettait tout en œuvre pour rendre ces jeunes gens dignes de la vocation littéraire à laquelle il les croyait appelés. Plus tard, quand ils étaient engagés dans la carrière, il les suivait d'un œil attentif. Il se réjouissait de leurs succès, les raffermissait dans l'épreuve et se montrait toujours disposé à les aider de sa personne et de son crédit. La bonne volonté, le désir de travailler était le premier titre à sa bienveillance. De tous les points de la province, ceux qui se hasardaient sur le terrain dangereux de l'érudition et de l'histoire locale, accouraient vers lui. Ils franchissaient ce seuil hospitalier, le cœur tremblant, se demandant à l'avance quel accueil serait fait au manuscrit, fruit de leurs veilles et attendant de la voix du maître l'arrêt qui devait fixer leurs destinées.

La porte de M. Germain s'ouvrait comme d'elle-même devant les jeunes visiteurs avides de conseils et de direction. Avec un empressement dont sa haute situation doublait le prix, l'historien de Montpellier s'intéressait à leurs essais. Il leur indiquait patiemment les auteurs à consulter, les modèles à imiter, leur traçait la marche à suivre, quelquefois remaniait leur plan, corrigeait, effaçait, mais il les laissait toujours ambitieux de mieux faire et de mériter un jour ses éloges. De combien n'a-t-il pas ainsi assuré l'avenir en leur rendant confiance en eux-mêmes, en leur donnant le goût du travail et l'amour des belles-lettres ? Et le jour du triomphe arrivé, comme il était heureux de complimenter le vainqueur, en oubliant délicatement la part qu'il avait prise lui-même à la victoire !

Ainsi vivait M. Germain, multipliant le bien autour de lui, le faisant discretement, sans ostentation, sans se relâ-

cher en rien de l'observation rigoureuse des devoirs de sa charge, sans que ses propres travaux parussent en souffrir la moindre interruption. De légitimes récompenses venaient le chercher au fond de la province. Un jour, c'était le prix Gobert, décerné à son histoire de Montpellier. Le lendemain, la croix d'officier de la Légion d'honneur témoignait de ses services universitaires. Plus tard, l'Institut l'admettait dans son sein. Les Sociétés savantes briguaient l'honneur de sa collaboration. Pour lui, il appréciait à leur juste valeur ces distinctions qui ajoutaient un nouveau lustre à sa verte vieillesse; mais elles ne parvenaient pas à diminuer son affectueuse condescendance pour les petits et les humbles qui recouraient à son expérience. Ceux qui l'ont connu se le représenteront souvent par la pensée dans le cabinet de travail, tranquille et retiré, où il les accueillait à toute heure. On y pénétrait par un jardin dont les plantes grimpantes se suspendant à la fenêtre de l'appartement, lorsque la brise les agitait, risquaient par intervalle, comme un regard curieux dans ce sanctuaire du travail et de la méditation. Maintes fois, après avoir discouru sur les choses et les hommes des temps passés, M. Germain promenait ses visiteurs dans les allées que le printemps couvrait de fleurs et de verdure. Chaque plante lui était familière ; il voyait dans chaque arbre un ancien et fidèle ami ; assis à leur ombre, il reprenait l'entretien interrompu. Sa conversation avait les mérites de son style : sobre, finement railleuse, pleine de bon sens et d'indépendance, naturellement ennemie de l'emphase, mais ferme et rappelant toujours le professeur. Elle ne perdait rien de sa dignité dans le laisser-aller de ces causeries charmantes, sous le feuillage qui tamisait les rayons du soleil, pendant que le murmure confus de la grande ville arrivait jusqu'à l'oreille et mêlait aux souvenirs du passé la sensation du présent. En classe, ou dans son jardin, le vrai jardin de l'homme de lettres, M. Germain portait sans faiblir le triple fardeau de l'âge, du talent et du bien accompli. Il

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se plaisait dans sa demeure large et spacieuse, bâtie sur sur l'emplacement de l'ancien couvent des Frères-Prêcheurs. Il y goûtait les joies d'un intérieur chrétien où la religion tenait sa place légitime, et qui entourait sa vie privée de tendresse affectueuse et dévouée. La présence d'un de ses gendres, devenu son collègue à la Faculté des lettres, assurait dans sa famille le maintien des rares qualités professionnelles qui avaient été son privilège. Honoré par tous ses collègues, jouissant d'une réputation incontestée, il semblait que sa vie, belle dans son unité, dans la conviction immuable de ses croyances religieuses et de ses principes, ne dut jamais finir. On eut dit que la mort hésitait à le frapper. La maladie respectait le corps. Le temps n'avait pas de prise sur cette intelligence dont le progrès des années et l'activité incessante ne troublaient pas la sérénité. L'heure est venue cependant qui a marqué le terme de cette vaillante existence.

En un jour la mort a fait son œuvre. Elle a emporté M. Germain, doucement, sans secousse, en l'endormant paisiblement avant de lui donner l'éternel repos. La Faculté des lettres de Montpellier a fait au doyen qui était sa gloire de solennelles obsèques. Au sein de l'Institut, une voix éloquente a prononcé son éloge funèbre. Mieux encore que ces hommages, expression de sincères regrets, le deuil de ceux qui l'ont connu a permis d'apprécier la grandeur de cette perte. Elle est de celles que le temps aura peine à réparer ; les jours passeront, les années s'écouleront, sans effacer dans leur course rapide le nom de M. Germain. Tandis que ses œuvres préserveront le savant de l'oubli, ceux, et le nombre en est grand, que durant sa longue vie il a aidés, obligés, servis, lui conserveront un de ces souvenirs qui ne meurent pas et qui sauvegardent à jamais, dans le fond de notre âme, une mémoire chère et vénérée.

C. FERRY, Docteur ès-lettres.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

I. *Napoléon et M. Taine.* — II. *A l'Académie française.* — III. *Une grande dame au* XVIII^e^ *siècle*, par M. Lucien Pérey.

*** Les deux nouveaux articles de M. Taine : *Napoléon Bonaparte* n'ont pas encore paru, seuls les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* en ont eu la primeur, et voila que déjà, parmi les vieilles querelles se ravivant, de nouvelles colères commencent à se lever contre l'auteur des *Origines de la France contemporaine*

J'imagine que les protestations bruyantes des uns, les amers reproches des autres ne troublent nullement le consciencieux historien ; c'est avec la plus parfaite sérénité qu'il continue ses magistrales études. Vanités froissées, souvenirs dépoétisés, amitiés perdues que lui importent, il s'est donné mission de dire la vérité, il la dira.

Scrutateur infatigable, il n'est rien qu'il n'étudie, pas d'institution qu'il ne critique, pas de *bâtisse*, pour me servir d'une de ses expressions favorites, dont il n'ait compté les moëllons, dont il ne juge impartialement l'architecte et les ouvriers.

Sur sa route, après avoir ébranlé quelques légendes, telles que la Constituante et la Convention, il a rencontré Napoléon et il a cherché les raisons d'être et d'agir du géant.

Jusqu'ici le nom de Bonaparte semblait en imposer si

fort aux historiens que ceux-ci ne le prononçaient jamais qu'avec une sorte de crainte malveillante ou d'enthousiasme exagéré ; l'homme disparaissait derrière le Dieu fatal, entouré comme les héros de l'antiquité de mystérieux nuages. Et c'est justement l'homme que M. Taine a voulu voir : le premier, il a osé regarder le colosse en face, pénétrer dans son intelligence et dans son cœur, se rendre compte de quels éléments divers il était formé, non point comme un démolisseur stupide brisant une statue, mais à la manière d'un chirurgien s'aidant d'un scalpel pour pénétrer les secrets du corps humain.

Voilà pourquoi les défauts et les qualités de l'historien seront également propres à rendre son œuvre grande et forte.

Si l'on peut, en effet, reprocher à M. Taine de rester trop philosophe quand il présente des époques et des institutions, s'il étudie trop les détails sans assez voir un ensemble, s'il s'appesantit sur un fait isolé pour juger d'après lui tout un siècle ou toute une société, cette faculté d'analyse subtile, cette netteté dans la conception des faits particuliers, devient un puissant levier d'observation quand il s'agit de montrer dans un homme le jeu de ses passions, la suite de ses idées et de ses sentiments, la cause de ses actions et les évolutions successives de son esprit.

Je ne parle pas du style du célèbre auteur de *La Fontaine* et de l'*Histoire de la littérature anglaise* qui s'approprie merveilleusement au nouveau sujet qu'il veut traiter.

Il prend donc Bonaparte au berceau, rejeton d'une vieille et pauvre famille florentine exilée en Corse, enfanté parmi les surprises, les hasards, les malheurs de la guerre, naissant au milieu d'institutions encore barbares trois mois à peine après la conquête française.

Pour pouvoir lire un peu dans l'âme de cet homme

« démesuré en tout, » il faut, ce me semble, faire de sa vie trois périodes : la première, s'étendant de la date de sa naissance à Lodi ; la deuxième, de Lodi au départ pour l'île d'Elbe ; la troisième jusqu'à sa mort sur le rocher de Sainte-Hélène.

Dans son enfance et dans sa première jeunesse un sentiment semble dominer chez lui : la haine de la France.

Je sais bien que cette révélation trouvée dans ses lettres personnelles et dans les témoignages de tous les contemporains a frappé en plein cœur les admirateurs passionnés qui ont voulu se former une idole parfaite ; elle n'en est pas moins exacte. Bonaparte, enfant et jeune homme haïssait la France.

Et pourquoi l'eut-il aimée ? Je vous le demande. N'oubliez pas qu'il naquit au lendemain du jour où les soldats du maréchal de Vaux avaient asservi ce peuple encore sauvage, au sortir des combats et des défaites désespérées, qu'il n'avait jamais respiré l'air pur et vierge de la patrie, qu'il avait grandi dans l'atmosphère viciée du pays conquis et que les premières paroles entendues par lui, en dehors de la maison paternelle, avaient été des malédictions à la France.

Alors vous vous étonnerez moins, quand, plus tard, à l'école de Brienne, le « petit tigre, » comme on l'appelait, décidé à ne jamais pardonner à son père son abandon du libérateur Paoli, dira à son camarade Bourienne : « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai ! »

Là, ses maîtres le montrent sournois, vindicatif, aigri, morose. Le roi le pensionne, le fait élever, et il hait le roi ; il fuit la société de ses condisciples ; il se pénètre de Rousseau et de Raynal et ne prend point partie pour les révolutionnaires : il est anti-français.

A Lodi, « naquit, comme il le dit lui-même, la première étincelle de la haute ambition. » Il va devenir français

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour dominer la France ; il oubliera les vieilles haines, les souvenirs de la patrie, et son égoïsme va s'affirmer.

De Lodi à l'île d'Elbe, au-dessus de tous les événements étranges qui se succèdent, des phases diverses par où va passer sa fortune, vous trouverez ce sentiment d'un égoïsme, je dirai presque démesuré. « Il n'y a que lui pour lui, dit Mme de Staël, tout le reste des créatures sont des chiffres. »

Mettez cette force, immorale, si vous voulez, mais force invincible, au service d'une intelligence effrayante de profondeur, d'une volonté terrible dans son affirmation, d'une connaissance universelle, en un mot, d'un génie créateur comme il ne s'en rencontre peut-être pas dans l'histoire, et vous vous expliquerez la construction de la monstrueuse bâtisse de Napoléon.

Comme sa nature primitive ne s'est point modifiée, il reste dominateur, vindicatif, brutal.

Puisque les hommes ne sont rien à ses yeux, il les traite en conséquence. Tous les moyens paraissent bons pour arriver à les dompter. Au besoin, on les trompera, on se rira d'une parole donnée.

Si vous ne vous en rapportez pas aux autorités que cite M. Taine, si vous ajoutez foi notamment aux sous-entendus glissés par certains critiques contre Mme de Rémusat, femme trop supérieure pour rester esclave des petitesses d'esprit dont on l'accuse, relisez dans les curieux mémoires du cardinal Consalvi l'histoire des négociations relatives au Concordat.

Les principes existent bien moins encore, ou du moins il s'arroge le droit de les braver. Il n'est pas un homme comme les autres, « les lois de morale, dit-il, ou de convenance ne peuvent être faites pour lui. »

Et il est logique. Qui donc a pu créer les principes ?... Dieu ? mais Dieu lui serait supérieur et il n'admet pas de supériorité.

Plus tard, après la journée de Fontainebleau, les cordes de cet instrument extraordinaire semblent s'être détendues, quelque chose d'*humain* va vibrer. A l'auberge de la Calade, près d'Aix, il aura involontairement peur, on verra des larmes dans ses yeux. Il a un génie trop étonnant pour n'être pas un peu prophète ; il sait bien ce qu'il adviendra de son œuvre. Mais laissez faire, le colosse n'est point encore dompté, il se relèvera pour retomber bientôt après et sa chute ébranlera le monde.

Je suis obligé de parcourir, sans m'arrêter, l'œuvre de M. Taine ; je n'en ai montré que les principales faces ; elle mérite d'être lue, relue et meditée.

On a reproché à l'historien d'avoir voulu rapetisser Napoléon, et de ternir ainsi une gloire nationale. Cela est injuste. M. Taine n'admire pas sans voir ; il reconnaît une gloire de la France, mais il la considère comme une gloire néfaste ; je crois qu'il a raison.

Il a rencontré une statue dressée autant sur la légende que sur l'histoire, il veut l'étudier impartialement.

Si le bloc est trop colossal pour être embrassé d'un coup d'œil, il en détachera les morceaux, non pour les détruire, mais pour les scruter un à un. Sa loupe grossit bien un peu les détails, mais il faut se dire qu'une loupe découvre des particularités que l'œil ne soupçonne même point et que le propre de la loupe est de grossir les objets.

*** L'évènement littéraire le plus important du mois qui vient de finir est, sans contredit, la réception de M. Leconte de l'Ile à l'Académie française. Il y a longtemps que les portes du palais Mazarin auraient dû s'ouvrir toutes grandes devant l'auteur de la trilogie : *les Poèmes barbares*, *les Poèmes antiques*, *les Poèmes tragiques*.

M. Leconte de l'Ile est peu connu ; il n'y a point lieu de s'en étonner. Ses vers, de magnifique facture, qui sem-

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blent burinés dans l'airain, sont vides de sentiment. Ame humaine, vie et souffrances intimes, inspiration religieuse, tout est absent. La seule nature, une nature immense, d'aspects divers, et décrite en vers admirables, telle est la poésie du nouvel élu.

Je me hâte d'ajouter que je la préfère à sa prose. Son discours de réception est une œuvre faible et incomplète, le style est emphatique et parfois torturé ; on raconte que les nombreux auditeurs présents à la séance ne l'ont point ou presque point entendu ; je doute qu'ils l'aient regretté.

Une ridicule apologie du dieu Hugo a servi de prétexte à l'orateur pour énoncer ses idées personnelles en religion et en poésie ; on peut les ramener à une sorte de vaste panthéisme matérialiste.

La réponse de M. Alexandre Dumas, que tout le monde a voulu lire, me paraît être une synthèse des merveilleuses facultés de l'auteur du *Demi-Monde* et de la *Dame aux Camélias*.

Je ne veux citer aucun passage ; son discours est trop connu de tous. Je me borne à rappeler sa remarque au sujet de la place qui devra être assignée, dans l'histoire de la littérature, à l'auteur des *Feuilles d'Automne* et de *Notre-Dame de Paris* : « Laissez faire la postérité, , elle connaît son métier de postérité. »

La postérité a commencé, en effet, à s'occuper du grand poète ; elle ne croit pas que, quoique ayant pris la place de la patronne de Paris au Panthéon, près l'ombre de Voltaire, comme dit Dumas, Victor Hugo doive occuper tout seul le premier rang.

« Parmi les premiers, mais non le premier, » disait dernièrement dans le *Figaro*, M. Jules Lemaître, et tel sera le jugement de l'impartiale histoire.

Il était temps enfin qu'on se rappelât les *Nuits* et les *Méditations*.

L'Académie a fait œuvre de justice en cherchant à sortir les immortels poètes de *Rolla* et des *Harmonies* de l'ombre momentanée formée autour d'eux par l'encombrant auteur des *Misérables ;* elle a fait preuve d'habileté en confiant cette mission à M. Alexandre Dumas.

*** J'aurais encore voulu dire quelques mots d'*une grande Dame au* XVIII^e^ *siècle*, — c'est le titre donné par M. Lucien Pérey à un livre charmant , — mais la place qui m'est assignée dans la Revue est complètement occupée. Je vous présenterai, dans une prochaine chronique , la toute gracieuse Hélène Massalska, princesse de Ligne.

Nimes, 4 avril 1887.

RAYMOND DE LA TOUR DU VILLARD.

BULLETIN POLITIQUE DU MOIS

Au moment où la *Revue du Midi* inaugure sa chronique politique, il est bon d'avertir le lecteur qu'elle n'entend pas le dispenser de lire chaque matin son journal. Elle l'y exhorte au contraire, convaincue que ce journal est de ceux qui défendent la bonne cause, tant au point de vue religieux qu'au point de vue politique. Tout autre devrait être banni du foyer domestique, eut-il l'attrait de ces informations qui ne sont plus le privilège de personne, grâce aux efforts que la presse conservatrice a dû faire pour répondre aux exigences toujours croissantes, et d'ailleurs légitimes, de la curiosité publique.

Vous serez donc fidèle à votre journal, cher lecteur ; vous y trouverez le fait du jour sous la forme nécessairement rapide et souvent télégraphique qui remplace aujourd'hui les solides amplifications d'autrefois, et vous n'en aurez que plus de plaisir à retrouver vos principaux souvenirs dans la récapitulation mensuelle que vous offrira la *Revue*, en y joignant, si elle en est capable, quelques judicieuses réflexions.

Sait-on bien que nous venons d'échapper à une crise ministérielle, sorte de maladie aigüe inhérente au système constitutionnel, qui jadis agitait beaucoup nos pères, même sous la monarchie, malgré la sécurité due à la prérogative royale ? Aujourd'hui qu'il n'y a plus de stabilité nulle part, il a bien fallu se faire à ces secousses, et la chute des cabinets n'inquiète plus que le petit état-major personnel des ministres. Il est intéressant de savoir cependant que si la Chambre n'avait pas reculé, nous n'aurions plus ni M. Goblet, ni M. Dauphin, ni leurs collègues, pour veiller sur nos destinées. Ils ont posé, ces jours derniers, la question de cabinet pour obtenir le vote de divers crédits supplémentaires, destinés à remplacer certains articles du budget, dont le rejet avait désorganisé les services du ministère des finances.

Pour la désorganisation, elle était patente. MM. les députés, nos maîtres, quand ils se décident à des économies, ne sont même plus en état d'en faire de raisonnables. Leurs diverses folies, et notamment la folie anti-religieuse, la plus malfaisante de toutes, les ont

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

engagés dans de telles dépenses, que, faute d'oser les réduire, il leur faut dévaster les services publics, comme un animal domestique lâché dans les plate-bandes d'un jardin. Ils y mettent tant d'intelligence et de mesure que les sous-préfets eux-mêmes en sont devenus intéressants !

Jaloux de son collègue de l'intérieur, qui avait repêché ces derniers, lesquels, on le sait, ne servent que les républicains, le ministre des finances a voulu sauver un bon nombre d'employés de son ministère qui, paraît-il, grâce à la multiplication des papiers représentant aujourd'hui les fortunes, servent bien réellement le public. Il y a réussi, en transformant un vote financier en un vote de confiance, et en obligeant ainsi la droite, presque entière, à le lui refuser. Voilà les vacances de Pâques assurées !

Nos législateurs, en retournant dans leurs demeures, y trouveront-ils les félicitations des agriculteurs, à propos desquels ils ont échangé tout le mois de mars d'interminables discours ? La justice m'oblige à dire qu'ils ont enfin abouti à quelque chose, malgré la résistance de la majorité républicaine ; car c'est la droite qui a voté la loi sur les céréales, avec l'appoint d'une minorité de gauche. Nos amis n'ont pas reculé devant la nécessité de certaines taxes, ardemment combattues par des intérêts particuliers, mais nécessaires au bien général. C'est ainsi que le blé étranger va payer à son entrée en France 5 fr. par cent kilogrammes, l'avoine 3 fr., l'orge 3 fr., la farine 8 fr. Le maïs seul a échappé, sauf la décision du Sénat, prochainement attendue, qui pourrait bien le faire rentrer dans le rang. Les bestiaux seront également soumis à une élévation de taxe. Allons-nous payer notre nourriture plus cher ? Cela n'est pas bien sûr.

Les représentants des ports l'ont crié de tous leurs poumons, et il est bien difficile notamment de rencontrer un Marseillais qui soit de sang-froid sur un tel sujet. Mais si la diminution possible de l'importation peut causer quelque préjudice à nos villes maritimes, l'intérêt de l'agriculture, qui est, au fond, celui de tout le monde, puisque le salaire de l'ouvrier agricole se répand sous toutes les formes dans le pays, cet intérêt, vraiment national, l'a emporté. Et si, par hasard, ce qui n'est pas prouvé, l'ouvrier des villes en arrivait à payer son pain quelques centimes de plus par jour, je ne le trouverais pas bien malheureux, s'il touchait dix sous d'augmentation de salaire.

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La prospérité de l'agriculture est aussi indissolublement liée à celle de l'industrie qu'entre eux les cinq doigts de la même main. Vous souvenez-vous de la grande richesse de nos campagnes, à l'époque de ces récoltes de vin si considérables et si bien vendues, qui reviendront peut-être, mais qui disparurent un jour ? Les premières victimes du phylloxera n'ont-elles pas été les marchands de nouveautés et même les fabricants de pianos ? Je ne demande pas que chaque maison de nos villages retrouve cet impitoyable instrument, mais n'est-il pas vrai qu'il est une moyenne de souffrance qu'une partie du corps social pe peut supporter sans danger pour le corps entier ? L'agriculture en était là. et, dussent quelques intérêts privés en souffrir, la nation toute entière a bien fait d'aller à son secours.

La dernière semaine de mars a été marquée par une élection partielle dont les républicains se sont fort réjouis, bien qu'elle ne leur appartienne en réalité qu'en apparence, je veux dire celle du Pas-de-Calais, où M. Ribot a remporté le prix, sans compétiteur. Ce serait une étude bien intéressante que celle de ce vainqueur, ou plutôt du type qu'il représente avec le plus de perfection, je veux dire l'homme du centre gauche, tantôt triomphateur sans combat, tantôt abandonné et conspué sans miséricorde, et toujours condamné au milieu de ses vicissitudes et de ses rêves à la plus désolante stérilité.

Sa thèse est en général celle-ci : — Prenons ce qui est, et bâtissons-y quelque chose d'habitable. — L'imprudent ne s'aperçoit pas que ce qu'il y a de plus important dans l'édifice ce sont encore les fondements sur lesquels il doit reposer. Voilà pourquoi avec sa prétendue sagesse il n'est jamais qu'un cheval de renfort destiné à conduire la voiture là où lui-même ne voulait point aller. Arrivé au relais l'équipage s'y installe, et le renfort dételé ne reçoit même pas toujours sa place dans l'écurie.

Il paraît que pour le char républicain c'était une côte un peu dure que ce Pas-de-Calais, habitué à donner aux conservateurs de si brillantes victoires : aussi a-t-on choisi M. Ribot dans l'abandon où serait aujourd'hui M. Thiers lui-même s'il avait survécu ; mais il ne faut pas qu'il s'illusionne au sujet de sa victoire. Sur les 120,000 électeurs qui l'ont nommé peut-être n'y en a-t-il pas 1,000 de son avis. Quant à la tactique d'abstention, qui semble adoptée par les conser-

vateurs dans la plupart des élections partielles, elle s'explique trop par des raisons étrangéres à la vraie situation des partis, pour que j'aie le courage de la blâmer ; mais elle accuse dans notre système électoral, et dans notre propre organisation des imperfections qu'il faudra tôt ou tard corriger.

Le 18 mars, anniversaire de l'insurrection la plus criminelle qui fut jamais, a été fêté par le Conseil municipal de Marseille qui a levé sa séance en son honneur ! Ce qui lui a valu d'être dissous. Rien de plus juste, assurément ; mais ce triste Conseil, déjà bien déprécié par les diverses aventures où le désintéressement de quelques-uns de ses membres avait sombré, a eu l'air de mourir pour une idée, et il n'était pas digne d'une telle fin. Nos principes, nos croyances y avaient pourtant leurs représentants ; ils étaient sept, je crois, arrivés l'un après l'autre, dans des élections de quartier, et ils représentaient noblement le vieil honneur marseillais. C'est pourquoi le Conseil général des Bouches-du-Rhône s'est hâté d'imposer à une si importante commune le scrutin de liste, qu'il suppose devoir chasser tous nos amis de l'Assemblée municipale. On le voit, scrutin de liste à Marseille, sectionnement à Nimes, telle est la probité électorale des Conseils généraux républicains. C'est peut-être dans cette consolante pensée que le gouvernement s'est résigné si facilement à dissoudre un Conseil qu'il espère voir remplacer par une touchante unanimité d'opportunistes.

Au fond, je ne suis pas sûr que la glorification de la Commune ait beaucoup indigné nos gouvernants. Depuis longtemps ils ont travaillé à déshabituer le pays de la profonde horreur qu'elle lui inspirait jadis. L'amnistie n'a point ramené de repentants ; elle a ouvert l'espoir d'une revanche prochaine. Il y a d'anciens communards à à peu près partout, dans la Chambre, dans les Conseils élus, dans les fonctions publiques et même dans la diplomatie. Les mieux repus, sont, j'imagine, calmés ; mais les revendications de la masse s'étalent chaque jour avec une audace que ne réprouvent pas assez les mœurs publiques. Quant au ministère, il prépare les futures assemblées insurrectionnelles en proposant la création d'un Conseil général de la Seine, distinct du Conseil municipal, avec sa commission permanente destinée à constituer le véritable gouvernement parisien, avec le scrutin de liste par arrondissement destiné à donner à

Digitized by Original from
SITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF M

l'élection un caractère politique plus prononcé. Tout cela, c'est de la folie pure. Hélas ! nous oublions en France les plus cruelles leçons ?

L'Europe entière semble, d'ailleurs, travaillée du même mal que nous, sauf la force de résistance que lui opposent les gouvernements de tradition. Le nombre des socialistes a triplé dans le parlement allemand, et le nihilisme, cette forme dernière et particulièrement hideuse de l'insurrection, a fait courir par deux fois à l'empereur de Russie d'épouvantables dangers. La France ne saurait être indifférente aux périls qui environnent ce prince dont la sympathie paraît nous être assurée, ne fut-ce que par le véritable intérêt de son Empire. Déjà ce n'est un secret pour personne que la Russie a contenu, en 1876, nos voisins allemands. Cette fois, on affirme qu'elle a refusé de prendre place dans une alliance intime projetée entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. C'est un contrepoids bien nécessaire au repos du monde que cette grande nation orientale prête à contenir les puissants empires du centre qu'une politique ennemie de la France songe sans cesse à grouper. Souhaitons à son jeune souverain que les difficultés intérieures ne viennent pas compliquer sa tâche et le détourner du rôle vraiment pacificateur qui semble être dans sa destinée.

Les cruels souvenirs de la guerre ne sauraient m'empêcher de reconnaître la grandeur du spectacle que viennent de donner l'Allemagne et son vieil Empereur. Tout un peuple fêtant avec un incomparable enthousiasme la quatre-vingt-dixième année de son souverain, et ce vieillard, qu'on dit mourant, retrouvant toujours ses forces à point nommé, au jour voulu, pour se montrer à son peuple dans la ferme dignité d'une attitude royale, voilà ce qui me paraît digne d'admiration dans les fêtes qui viennent d'occuper Berlin. Je salue le principe monarchique dans les acclamations qui retentissent « sous les Tilleuls, » devant la demeure impériale; et je reconnais dans ce peuple les traditions de discipline qui sont le principal élément de sa force militaire ; mais je ne me fais pas, je l'avoue, à cette idée que M. de Bismark pourrait bien devenir en Europe le soldat désintéressé du droit contre les abus de la force.

Tel serait son rôle cependant, si la Papauté lui devait un jour, comme certains l'ont dit, le rétablissement d'une sorte de minimum indispensable de pouvoir temporel. Certes, Dieu dispose à son gré

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des nations dans le drame qui se déroule à travers l'histoire du monde ; il peut relever pour un temps la France de sa mission historique, dont ses chefs ont cessé d'être dignes ; mais nous serons toujours les fils aînés de l'Église, et ceux qui ont rêvé une entente contre la France entre le Saint-Siège et l'Allemagne en seront pour leurs frais d'imagination. Rome vient de condamner notamment une brochure écrite dans cet esprit. Ce qui reste de tous ces bruits, c'est la manifestation chaque jour plus éclatante de l'influence du Souverain-Pontife sur les gouvernements européens. Le chef des catholiques demeure, pour ceux même qui ne partagent pas ses croyances, entouré de toute la majesté royale, et la souveraineté matérielle que la Révolution lui a dérobée semble s'être étendue sur les cœurs les plus rebelles à ses enseignements. Ainsi s'explique la réception pleine de respect et de sympathie faite par le gouvernement allemand à l'envoyé du Souverain-Pontife, Mgr Galimberti, hier encore à Berlin. Le pouvoir temporel rétabli dans l'enceinte de Rome, avec une bande joignant la Ville-Éternelle à la mer, ne sortira pas, sans doute encore, de cette entrevue ; ce qui restera, c'est l'hommage rendu par un des plus puissants de ce monde à la Souveraineté pontificale, prête à devenir, comme autrefois, l'arbitre des nations, en attendant que l'Europe entière et la France au premier rang lui assurent l'indépendance politique nécessaire à sa mission.

Pendant ce temps, en face de l'immuable papauté, l'Italie se débat au milieu d'une crise ministérielle dont la prolongation révèle d'inextricables difficultés dans ce royaume de formation nouvelle, condamné à être toujours le satellite d'un plus fort et à rester tiraillé entre les influences allemandes et les souvenirs trop oubliés de l'amitié française.

Je ne veux pas poser la plume sans saluer la naissance d'un jeune prince, né d'une Française, et destiné à régner sur une nation amie. On l'a nommé Louis, du nom du roi de Portugal, son grand-père, Philippe, comme le comte de Paris, son aïeul. Que Dieu garde Louis-Philippe de Bragance, prince de Beïra ! Je me permets d'espérer que la France lui présentera un jour ses hommages, enfant encore, sur les bras de sa mère, et que nous ne le saluerons pas seulement en sa qualité d'héritier futur du Portugal.

Louis BARAGNON.

Digitized by Original from

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 22 mars 1887

⁂ Le dernier mot de la kermesse. Elle a produit un bénéfice de 12,000 francs qui ont été partagés entre les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la caisse des écoles libres et celle des anciens élèves des Frères. Ces magnifiques résultats sont donc uniquement en faveur des familles pauvres. Grâce à cela, elles pourront continuer à donner à leurs enfants une éducation chrétienne et recevront le surplus de la somme, sous forme de secours, de bons de pain, de bons de viande et de fournitures de bureaux.

⁂ L'article paru dans le *Correspondant* sur la *Vie du cardinal de Bonnechose* a produit une très vive impression dans Nimes. Nous avons trouvé là, traduites avec infiniment d'art et d'esprit, les impressions qu'avaient fait naître en nous la lecture de cette belle biographie. M. de Pontmartin toutefois ne s'est pas contenté de se faire l'interprète de l'admiration générale. Il a, comme de coutume, ajouté beaucoup du sien, des commentaires et des détails piquants, des aperçus très fins, pour ne rien dire de plus. Il n'est pas possible de souligner et de sous-entendre avec plus de délicatesse. Mais pourquoi donc, Monsieur le Comte, avez-vous cru devoir ajouter à des craintes déjà

trop répandues et qui, du reste, nous l'espérons bien ne se réaliseront pas ?

⁂ Chaque mandement de notre Évêque est un événement littéraire et, à ce titre, appartient à la chronique régionale. Je dois donc mentionner la dernière lettre pastorale de Mgr Besson sur sa visite *ad limina*. Elle n'est pas seulement, comme toutes celles qui l'ont précédée, un chef-d'œuvre de style, elle offre encore un caractère plus particulièrement littéraire. Je me permets d'en signaler deux passages : le premier est un dialogue en vers latins entre Léon XIII et Mgr Besson ; le second est relatif aux études classiques.

⁂ Un congrès catholique a eu lieu, pendant ce mois, à Montpellier. Comme à Angers, comme à Lille, comme à Liège, les membres de ce congrès se sont occupés à peu près uniquement de la question ouvrière. Des hommes comme M. Harmel et comme M. de Marolles ont pris part aux travaux de l'assemblée sous la haute direction de Mgr de Cabrières. Il n'a fallu rien moins que le deuil de M. de Mun pour l'empêcher de venir prononcer un grand discours. C'est dire toute l'importance des travaux de cette assemblée. Honneur aux catholiques de Montpellier et de toute la région du Sud-Est.

⁂ Madame de Perrin née de Jonquières s'est éteinte à Nimes au terme d'une longue vieillesse. Les œuvres de charité ont été durant sa vie tout entière l'objet de ses constantes préoccupations. Cet amour pour les pauvres porte des fruits même après sa mort. Le testament de Mme de Perrin contient un legs de 500 francs pour les écoles libres.

⁂ Nous voici en pleine station quadragésimale. Le peu d'étendue de ma chronique ne me permettant pas de parler longuement de ceux qui en sont chargés, je me con-

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MIC

tente de caractériser en quelques mots le genre de chacun d'eux.

M. l'abbé Gilly, vicaire-général, donne pour la seconde fois un carême à Sainte-Perpétue. M. Gilly, aucun lecteur ne l'ignore, est docteur en théologie et connaît à fond l'exégèse et la critique allemande. De là le caractère scientifique et la profondeur de ses discours. Mais il y a plus que cela dans son éloquence. Sans abdiquer jamais, le savant chez lui, cède quelquefois le pas au causeur aimable, à l'improvisateur entraînant et même au critique d'art. Ces qualités si diverses se fondent harmonieusement et donnent à la parole de M. le vicaire-général une marque particulière, un je ne sais quoi de sérieux et d'attrayant rendu dans une langue légèrement technique mais saine et d'une originalité puissante.

La chaire de la Cathédrale est occupée par le R. P. Bouvy qui, l'année dernière, soutenait avec tant d'éclat, devant la Sorbonne, ses thèses de docteur ès-lettres. Ses discours sont une suite ininterrompue de considérations élevées et d'arguments précis. Autant que j'ai pu en juger, le P. Bouvy s'inspire surtout de la théologie dogmatique, de la philosophie et probablement aussi des grands mystiques. Le style (un style de maître) est d'une facture savante, d'un éclat sobre et d'une élégance sévère.

M. l'abbé Edmond Chapot prêche à Saint-Baudile avec cette étonnante facilité, cette abondance brillante et cet entrain qui lui ont valu sa réputation. Il y a toujours plaisir à entendre M. l'abbé Chapot. Pour l'esprit, il a de magnifiques développements et des descriptions animées ; pour le cœur, de ces accents d'apôtre, qui excitent dans l'auditoire l'émotion et la sympathie.

Le Père Couderc, un missionnaire du diocèse de Mende, obtient un vif succès dans la paroisse Saint-Charles. Tous ceux qui l'ont entendu s'accordent à louer le caractère pratique et apostolique de son enseignement et l'admirable

variété de ses ressources oratoires. Le P. Couderc est un de ceux qui feront le plus de bien durant ce Carême.

Un religieux dominicain, le P. Farges, attire une foule énorme autour de la chaire de Saint-Paul. Sa prédication offre un grand intérêt. Elle se recommande par la verve, la clarté de l'élocution, par le naturel et la vivacité du débit.

A Saint-François-de-Sales, nous trouvons M. l'abbé Augustin Cabiac (il n'y a guère que des Nimois cette année). Le talent de M. l'abbé Cabiac est depuis bien longtemps connu et hautement apprécié, surtout dans le monde ecclésiastique. On admire dans ses discours une rare sûreté de doctrine, de l'ampleur et du mouvement dans les idées, une émotion contenue et d'autant plus forte, et ce qu'un homme compétent appelle le vernis des maîtres, la netteté du style.

Tous ces prédicateurs rivalisent de zèle et de dévouement pour jeter dans les âmes la bonne semence. Aux Nimois maintenant de la bien recevoir.

*** Divers changements ont eu lieu dans l'administration diocésaine. M. l'abbé Étienne, le curé de Saint-Théodorit d'Uzès, vient occuper une stalle de chanoine à la Cathédrale. Nous félicitons et M. le chanoine Étienne et ces Messieurs du Chapitre qui trouveront en lui un si distingué confrère. M. l'abbé de Laville, curé de Notre-Dame de Rochebelle à Alais, est nommé curé-archiprêtre de la Cathédrale d'Uzès. Il retrouvera là, pour le plus grand profit de l'histoire locale, les riches archives du duché dont il a déjà tiré un si beau parti. Le successeur de M. de Laville est M. l'abbé Perrier. Il saura s'acquérir dans sa paroisse de Rochebelle la popularité dont il jouissait comme curé de Quissac. Il est remplacé dans cette dernière cure par M. l'abbé Rivière, dont le pieux et intelligent ministère a été si fort apprécié dans la paroisse d'Orsan.

Digitized by Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*** Il vient de se passer à Bessèges un fait qu'on ne saurait trop mettre en évidence.

Une grève s'était déclarée à la suite d'un retard dans le paiement, et les choses prenaient, comme on dit vulgairement, une mauvaise tournure. Les commis-voyageurs en grève semaient le vent et se promettaient déjà une fort jolie tempête. La bonne aubaine pour eux, je vous demande ! Jouer au politicien au lieu de manier la pioche et la pelle, débiter les phrases retentissantes et bêtes qu'on a lues la veille dans le journal, mais c'est très intéressant, et pour quelques-uns, dit-on, très lucratif aussi. Heureux les Bességeois que ces agitateurs n'aient été que des comparses. Les chefs, les habiles, ceux qui possèdent l'art « d'agiter le julep jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien, » étaient absents à ce moment-là : ils étaient à Paris. Que voulez-vous ? les grandeurs ont des inconvénients. Des cabaretiers, de simples candidats à la députation sont toujours prêts à se transporter sur le théâtre des grèves. Mais dès qu'ils sont devenus des personnages, dès qu'ils voyagent en première classe, tout comme d'infâmes capitalistes, ils ne peuvent pas se déplacer facilement ou ne daignent. Et voilà comment la grève de Bessèges n'a pas réussi. Abandonnés à eux-mêmes, les disciples de M. Basly n'ont pu faire illusion sur leur nombre ; les ouvriers laborieux ont pu obtenir un vote, et comme cela arriverait presque toujours, si les votes étaient sincères, les bons l'ont emporté, l'idée de la grève a été repoussée.

Très bien, braves ouvriers de Bessèges. Que n'avez-vous toujours eu d'aussi heureuses inspirations ? Bien des malheurs n'auraient pas eu lieu, et peut-être vous serait-il plus facile aujourd'hui de traverser la crise. Puissiez-vous du moins persévérer dans vos bonnes dispositions et ne jamais opposer vos intérêts à ceux de la Compagnie.

⁂ Cette grève, ou plutôt cette tentative de grève, est à rapprocher d'un autre fait caractéristique qui vient d'avoir lieu à Rive-de-Giers. Là, grâce à l'influence d'un ingénieur, M. Laur, le fameux principe « la mine aux mineurs » était appliqué, depuis un an ou deux, dans toute sa rigueur. Les ouvriers débarrassés de tout contrôle suspect exploitaient eux-mêmes la mine. Aucun ingénieur, aucun administrateur, n'avait le droit d'intervenir dans leur petit gouvernement. Il paraît cependant que, malgré l'égalité et la fraternité, ces ouvriers n'ont pu parvenir à s'entendre, et alors ils en sont revenus au vieux principe qu'Homère prônait il y a quelques trois mille ans. « Il ne doit y avoir qu'un chef. » Ils ont délégué tous leurs pouvoirs à l'un d'entr'eux, et ils lui ont promis obéissance.

Ceci avait lieu à quelques jours de distance de la grève de Bessèges : d'où il semblerait permis de conclure que l'expérience de ces dernières années commence (je ne m'aventure pas beaucoup) à désillusionner un peu les ouvriers. Est-ce que, par hasard, nos vieilles sociétés seraient réduites à traiter les doctrines anarchiques par homéopathie ?

C. DELFOUR.

Marseille, 22 mars 1887

⁂ Grande rumeur dans le camp des archéologues. Un d'eux, le chanoine Albanès, dont j'ai déjà eu occasion de parler, vient de publier sa leçon d'une inscription trouvée dans le Var. Or, d'après les savants contradicteurs de notre historiographe diocésain, les critiques dirigées con-

tre feu le Père Garrucci par M. Albanès sont discutables, comme la version proposée par celui-ci en remplacement de l'autre. Tout cela est hérissé de problèmes d'épigraphie, sur lesquels je me garderai de proposer à mon tour une version : les combattants se retourneraient vers l'intrus pour le gratifier d'une volée de bois vert, bien méritée d'ailleurs. — Pourquoi se mêler de ce qui ne vous regarde pas ? — Puis, on annonce une haute intervention parisienne dans le débat, et alors, comme l'intervenant n'est ni tendre, ni incompétent, il y aura du bruit dans le Landerneau de céans.

⁂ La station du Carême a été un grand succès. C'est au point que les feuilles, les moins suspectes de cléricalisme, se sont crues obligées d'en entretenir leurs lecteurs. Le *Petit Marseillais* a même publié une galerie fort intéressante de portraits de prédicateurs où l'on a vu défiler, sous l'objectif du peintre d'ailleurs fort respectueux, un jésuite, le Père Dorgues, un dominicain, le Père Raynal, un oblat, le Père Boëffard, et deux prêtres séculiers, rapprochés non peut-être sans quelque intention, MM. Marbot et Cherrier. Il n'eut été que juste de placer dans cette galerie, un autre jésuite, le Père Durand, et un Père de Notre-Dame du Sacré-Cœur, le Père Jouet, qui ont eu aussi grand succès.

⁂ On a beaucoup remarqué l'article fort aimable que l'*Écho de Notre-Dame de la Garde*, nouvelle Semaine religieuse de Marseille, a consacré au dernier ouvrage de Mgr Ricard. Le biographe de Mgr de la Bouillerie fut, on le sait, le fondateur et, pendant vingt ans, le directeur de la *Semaine Liturgique*, aujourd'hui remplacée par l'*Écho*.

⁂ Deux mandements épiscopaux de la région ont occupé la presse, de toutes nuances. Celui de Mgr l'Évêque de Nimes, sur les *Mauvaises Lectures*, a été spécialement

goûté, et je sais tel prédicateur du Carême qui, prenant son bien où il le trouvait, a fait sien ce remarquable morceau d'éloquence pastorale : il l'a récité en entier, et, en sortant de l'église, mon voisin de chaise, m'exprimant son admiration, avouait que c'était jusque là le meilleur sermon de la station à Saint ****. Priez donc Monseigneur de nous envoyer vite une autre pastorale, afin que la station ait au moins deux sermons excellents de tous points ! — L'autre mandement est de Mgr l'Archevêque d'Aix, sur l'*Éducation*. Parlant de la nouvelle loi, le nouveau métropolitain dit que, si nous sommes obligés de la subir, nous ne sommes pas forcés de l'aimer. Là dessus, le *National* d'Aix de jeter les hauts cris et de dénoncer Mgr Gouthe-Soulard aux foudres universitaires. Un haut fonctionnaire de l'Académie a répondu loyalement : « Si Mgr l'Archevêque avait parlé autrement, nous ne l'estimerions pas ! »

*** Puisque j'en suis à Aix, permettez-moi de saluer de mon hommage et de mes regrets la disparition de MM. de Blacas, Béluze et de Magnan, trois noms vénérés à des titres divers et qui laissent des souvenirs dans les lettres provençales.

Je signalerais aussi volontiers les préparatifs de la célébration du centenaire Aixois, si je n'avais à y revenir plus longuement à l'heure opportune.

*** J'espérais pouvoir vous annoncer, cette fois, la prochaine apparition d'une vie très intéressante et, par certains endroits, très piquante, du fondateur des Victimes du Sacré-Cœur, le Père Jean d'Arbaumont. L'auteur, bien connu pour son génie original et pour sa verve toute méridionale, qui ont fait le succès de ses livres sur les Œuvres de Jeunesse, avait mis là toute son âme et tout son esprit. Les rares confidents du manuscrit s'en sont délectés. Pourquoi donc l'ouvrage restera-t-il provisoirement dans les archives du biographe ? Mystère !

Digitized by

⁂ Nous avons eu, ces temps-ci, retour de Nimes, un ecclésiastique du diocèse de Belley, fort distingué et fin lettré. Il est venu ici préparer les matériaux d'une œuvre très délicate, dont il a été chargé, et où il se propose de mettre, en son jour vrai, l'entreprise de Mlle Deluil-Martiny, cette pieuse fondatrice des Filles du Cœur de Jésus, assassinée à la Serviane, l'an dernier, par un énergumène affolé par les excitations de la secte anti-cléricale.

⁂ Il y a plus de cinquante ans, un député de Marseille, le baron Félix de Beaujour, fondait un prix de 10,000 fr. à décerner, tous les cinq ans, à l'auteur du meilleur ouvrage sur le commerce de Marseille durant les cinq années précédentes. Économiste distingué, très dévoué aux intérêts commerciaux de la France, M. de Beaujour voulut que la ville de Marseille, ouverte au commerce du monde entier, fut secondée, dans son mouvement d'expansion, par l'expérience du passé et les lumières de la science économique. Le prix, récemment décerné à l'unanimité à M. Louis Bernard, auteur du mémoire qui avait pour épigraphe la fière devise des vieux Marseillais : *Actibus immensis urbs fulget Massiliensis*, a permis à l'heureux lauréat de publier un superbe in-4°, dont le rapport de M. Octave Teissier fait le plus bel éloge. — Rappelons ici, pour mémoire, que la devise précitée est empruntée à un ancien sceau de la ville de Marseille, remontant à 1257.

⁂ Le savant Père Ingold est à Marseille depuis la mi-Carême. En outre de sa part de concours aux études nécessitées par le procès de béatification de Mgr Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille au XVII^e^ siècle, Oratorien, le P. Ingold vient faire des recherches dans nos archives sur l'histoire des nombreuses maisons de l'Oratoire existant dans le diocèse de Marseille avant la Révolution.

⁂ Le jour de la fête de la Résurrection de S. Lazare, une fête autrefois très solennelle à Marseille où elle rappelle

de grandes largesses spirituelles accordées par les papes d'Avignon aux enfants de l'ami de Jésus, Mgr Robert a voulu ressusciter un usage des premiers âges chrétiens. Il est monté en chaire, à l'Évangile, crossé et mîtré, et il a fait, en termes vraiment épiscopaux, l'homélie du jour.

L'assistance était visiblement impressionnée par ce retour aux traditions du temps où les évêques enseignaient eux-mêmes exclusivement leur troupeau. Notre pieux et savant pasteur s'inspirait des souvenirs de saint Augustin, le grand évêque dont il a été le successeur à Hippone, et qu'il continue à étudier, en retournant sans cesse les pages de ses œuvres immortelles *manu diurna et nocturna*.

Les journaux ont reproduit l'éloquente protestation que Mgr Robert a fait entendre, ce jour-là, contre la démolition de l'église Saint-Martin.

*** Un journal d'Aix annonce que M. l'abbé Marbot vient d'être élu membre de l'Académie de cette ville. L'ex-vicaire général y siégera à côté d'un savant professeur d'exégèse scripturaire à la Faculté de théologie, M. l'abbé Figuières, bien connu pour ses études sur la culture de la vigne chez les Hébreux.

En admettant le nouvel académicien dans son sein, la docte Société aixoise a voulu récompenser le talent d'écrivain qui a récemment signalé à son choix l'historien de Mgr Forcade. La séance de réception nous promet un vrai régal de gourmet, surtout s'il est vrai, comme on le murmure, que M. l'abbé Marbot doive insérer, dans son remerciement de récipiendaire, un certain nombre d'épisodes de la belle vie de Mgr Forcade, qui n'ont pu trouver place dans le remarquable ouvrage dont la *Revue du Midi* a déjà loué les mérites singuliers. E. A. C.

Le Propriétaire-Gérant,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

M. L'ABBÉ ANGLADE

Le clergé du Midi vient de perdre un de ses membres les plus modestes et les plus distingués qui, après avoir travaillé longtemps dans sa terre natale, est allé achever, sous un autre ciel, les destinées de son sacerdoce. Son goût pour l'obscurité était poussé si loin qu'il eût interdit peut-être à ses amis de parler de lui, après sa mort, dans les journaux et dans les revues, s'il avait pu croire qu'il serait un jour le sujet d'un éloge ou d'une notice. Nous faisons violence à ses habitudes et nous trahissons tous ses sentiments en lui consacrant quelques pages. Mais Mgr Foulon, archevêque de Besançon, rompant le premier le silence, a adressé à son clergé une fort belle lettre sur la mort de M. Anglade. Je m'autorise de cet éloquent exemple pour en parler à mon tour avec la mémoire du cœur et l'abandon de l'amitié.

M. l'abbé Anglade, né à Montpayroux, dans le diocèse de Montpellier, le 2 février 1824, appartenait à une famille chrétienne qui jouissait d'une aisance honorable et de l'estime de toute la contrée. La régularité de ses mœurs, les pratiques de sa piété naissante, son amour ardent pour le travail le signalèrent, dès le bas-âge, au curé de sa paroisse qui inclina doucement ses désirs vers les études du sanctuaire. Il avait perdu sa mère de très bonne heure, et son père ne vécut pas assez pour le voir monter à l'autel. L'intérêt qui s'attache aux orphelins le rendit cher à ses mai-

tres, et soit au petit Séminaire de Montpellier, dans lequel il fit toutes ses classes, soit dans le cours de sa théologie, il se consola de toutes les douleurs qu'il avait éprouvées dans sa famille, en goûtant les leçons et les conseils des prêtres vénérables qui présidèrent à son éducation. Il faut citer, entre autres, M. l'abbé Caylus, supérieur du petit Séminaire. Il avait pour le jeune Anglade une affection toute paternelle, jouissait de ses succès et se félicitait plus que personne de voir son travail et sa vertu récompensés chaque année par les premiers prix de l'établissement. Ordonné prêtre le 27 juin 1848, M. l'abbé Anglade ne put d'abord accepter aucun poste, à cause de son tempérament délicat, à peine formé, et auquel on imposa deux années de repos.

La loi de 1850 le fit sortir de la maison paternelle pour prendre place dans une institution secondaire fondée à Montpellier par un de ses amis, M. l'abbé Osmont. Il y passa douze ans. Heureuses années dont il rappelait volontiers l'agréable souvenir ! La confiance que M. Osmont avait mise en lui était payée du plus juste retour. Il remplissait avec un zèle égal le ministère de l'économat, de la surveillance et de l'enseignement, se montrant tout à la fois administrateur habile, professeur exact, clair et méthodique, préfet de discipline, sans pitié pour les vices, mais plein de compassion et de tendresse pour ses chers écoliers. Il se formait lui-même en formant les autres. Le petit peuple qui remplit un collège est tout un monde ; c'est en élevant les enfants qu'on apprend à gouverner les hommes. Les meilleures familles de Montpellier confiaient volontiers leurs fils aux mains de M. Osmont et de M. Anglade ; les sujets excellents qui sont sortis de leur institution ne parlent jamais d'eux qu'avec l'accent de la reconnaissance.

Cette maison méritait de vivre, mais la santé de M. l'abbé Osmont s'y altéra, et il fallut la fermer. En congédiant ses

collaborateurs et ses élèves, le directeur garda M. Anglade. C'était un ami, et leur amitié survivait à leur œuvre. Sans quitter cette famille hospitalière, il accepta, le 15 septembre 1863, le titre de chapelain de Lattes et en remplit pendant cinq ans les fonctions. Cette humble paroisse, située à 4 kilomètres de Montpellier, sur le chemin de Palavas, se compose de plusieurs hameaux. Le sol en est humide, l'air fiévreux et le service difficile. Tout en résidant à Montpellier, M. Anglade allait chaque semaine visiter ses paroissiens épars, et se multipliait, à force de zèle et de dépenses, pour mettre son ministère à leur portée. L'église de Lattes, malgré son état de délabrement, était digne de tout son intérêt. C'est le dernier reste d'un prieuré qui remonte au IXe siècle. Autant son antiquité la rendait vénérable, autant ses ruines exigeaient de réparations. Le bon curé la releva, l'embellit, la pourvut d'ornements, en fit un monument digne d'envie, où l'art roman étale toutes ses grâces et toutes ses richesses. Dans les circonstances solennelles, il procurait à ses ouailles le secours d'une prédication extraordinaire. Les missionnaires diocésains, dont il était l'ami, ne refusaient rien à ses instances. Ainsi fut transformée, ou plutôt créée, la paroisse de Lattes. Vingt ans après le départ de M. Anglade, son nom est encore en bénédiction dans la contrée.

En 1867, quand le presbytère et l'église eurent été restaurés et agrandis, il céda la place à un curé résidant, et s'enferma dans les archives de la préfecture de l'Hérault pour compulser les vieux papiers du prieuré de Lattes. Il se proposait d'en publier l'histoire, mais une autre mission vint l'arracher à sa retraite et à ses études. M. l'abbé Paulinier, nommé à l'évêché de Grenoble, jeta les yeux sur lui pour en faire son secrétaire et son commensal. Une telle proposition effraya sa modestie. Il refusa d'abord, et comme le prélat renouvelait ses instances, on convint de part et d'autre de s'en rapporter à la décision de M. l'abbé

Berthomieu. C'était un des prêtres les plus éminents de notre Midi, l'ami du P. d'Alzon, l'oracle du diocèse de Montpellier, dont on invoquait l'expérience dans les cas difficiles, et qui avait, en matière de conscience, autant d'autorité que le docteur Combal en matière de médecine. Quand M. Berthomieu avait prononcé, chacun acceptait son jugement. Il donna à l'abbé Anglade l'ordre de suivre Mgr Paulinier à Grenoble, et il fut obéi.

Cette obéissance fut récompensée par la haute confiance du prélat encore plus que par l'estime du clergé et du peuple. Le secrétaire particulier de Monseigneur de Grenoble en devint l'ami, le confident, et bientôt le grand vicaire. Il suppléait et servait admirablement l'évêque dans les détails pratiques de l'administration diocésaine. Mgr Paulinier prêchait à ravir, écrivait avec art, excellait à causer, et donnait par ses grandes qualités pastorales une vive impulsion aux œuvres du zèle et de l'enseignement. M. l'abbé Anglade s'appliquait à la besogne courante et tenait la maison, restaurant le palais épiscopal, ôtant aux grandes affaires leurs épines, terminant les petites et n'omettant ni soins, ni prévenances, ni pieuses industries pour épargner au prélat les ennuis inséparables de sa charge. Il rappelait ces chevaliers du moyen âge qui se mettaient au devant de leur prince, les couvraient de leur corps et attiraient sur eux tous les coups de la bataille.

Après cinq ans d'épiscopat passés à Grenoble, Monseigneur Paulinier fut nommé archevêque de Besançon. Cette nomination troubla profondément sa belle âme. Comme il lui sembla qu'une santé chancelante ne lui permettait pas d'aller s'asseoir sur un si grand siège, il s'excusa avec larmes et persista dans son refus jusqu'à ce que les instances de la nonciature et du cardinal Guibert lui eussent fait un devoir de se rendre. M. l'abbé Anglade qui l'avait aidé à triompher de ses répugnances, ne pouvait refuser de le suivre à Besançon. Là, sa fidélité, son abnégation, son

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIG

esprit de sacrifice, redoublèrent auprès du prélat ; on en comprit encore mieux toute la grandeur , et on lui rendit, presque dès le commencement, toute la justice qu'il méritait.

Ce fut surtout dans l'administration du territoire de Belfort qu'il déploya ses belles qualités. Écoutons comment Mgr Foulon rappelle et apprécie ce service dans la lettre qu'il vient d'adresser à son clergé sur la mort de M. Anglade : « A la suite des désastres de 1870, le territoire de Belfort venait d'être rattaché à la juridiction des archevêques de Besançon. Il y avait là une mission délicate à remplir, des difficultés d'administration qui se compliquaient des regrets causés par les séparations amenées par la guerre ; il y avait des usages nouveaux à introduire, des traditions anciennes à respecter, en les accommodant à l'état de choses créé par les événements, enfin, tout un ensemble de règlements diocésains à mettre d'accord avec des habitudes différentes. A cette tâche, il fallait apporter beaucoup de ménagements. Pour ce qui est de l'obéissance et de la docilité des nouveaux diocésains, on n'en pouvait douter, mais il importait de leur faire aimer la nouvelle autorité par la manière dont on saurait l'exercer. Le cardinal Mathieu avait commencé cette grande entreprise où il avait mis les ressources de son grand esprit, de sa longue expérience et de son admirable esprit de foi. Mais Dieu l'avait rappelé à lui moins d'un an après que le territoire de Belfort avait été réuni à son diocèse. Mgr Paulinier fit appel à l'habileté de M. Anglade et le fit agréer comme quatrième vicaire général de Besançon, spécialement chargé de l'administration du territoire. Ce qu'il y fit de bien et avec quel succès il exerça, pendant dix ans, ce ministère de zèle et de conciliation, tous le savent, vous surtout, nos chers coopérateurs, à qui il avait inspiré tant de confiance et qui avez témoigné, par tant de regrets, les sentiments que vous a inspirés son dévouement à tous vos intérêts. Il en était

chargé depuis deux ans, lorsque Mgr Paulinier, frappé de ses grandes qualités administratives, s'ouvrit à lui du dessein où il était de le proposer pour l'épiscopat et de le faire agréer comme évêque auxiliaire de Besançon. Mais quelque instance qu'il y mit, il ne put vaincre la résistance obstinée de M. Anglade. C'est alors qu'il obtint du Pape pour son ami le titre de Prélat de la maison de Sa Sainteté, puis de Protonotaire apostolique, la première des prélatures après l'épiscopat. Mais la modestie du vicaire général ne se prévalut jamais de ce titre, encore moins des honneurs et des privilèges qui y sont attachés, et plusieurs même ont ignoré jusqu'à sa mort la haute distinction que le Saint-Père lui avait accordée. »

Ce ne fut, en effet, qu'après sa mort qu'on donna à M. Anglade le titre de Monseigneur, et les insignes du protonotaire ne furent guère portés que sur son cercueil. Sa modestie était si grande, son tact si admirable qu'on l'aurait désobligé en le traitant autrement qu'un simple prêtre. Rien dans son costume ne révéla jamais la dignité dont il avait été revêtu. Il était de ceux qui redoutent le bruit, qui ne tiennent qu'à faire le bien et qui, peu soucieux de leur personne ou de leur gloire, se donnent aux autres et se sacrifient au devoir par un perpétuel dévouement.

Les derniers mois de la vie de Mgr Paulinier mirent dans tout son jour l'affection que M. Anglade avait pour lui. Que de zèle pour lui épargner les peines et les soucis de son ministère ! Comme il veillait sur son cher archevêque, en défendant sa porte contre les ennuis du jour et en aplanissant autour de lui toutes les difficultés ! Son vénérable ami avait été forcé par les médecins de quitter Besançon et d'aller chercher à Pézenas, dans sa ville natale, quelque adoucissement à ses douleurs, quelque espoir de triompher de la maladie pour se remettre tout entier à la disposition de son peuple. Cette absence dura six mois et se termina par une triste, mais admirable mort. M. l'abbé Anglade ne

cessait d'aller de Besançon à Pézenas pour porter des consolations au pasteur, et de Pézenas à Besançon pour rapporter des espérances au troupeau. Il espérait lui-même, en dépit de la nature qui s'épuisait et de l'art qui se déclarait impuissant. L'amitié ne se résigne pas volontiers à prévoir une cruelle séparation. Elle fait des miracles de dévouement, elle demande à Dieu des miracles de guérison, et quand Dieu les lui refuse, sa consolation est de prier davantage. Il partageait ce sentiment avec la vénérable sœur du prélat, Mme Mazeau, qui demeurait à Pézenas auprès de son frère agonisant, et qui remplissait les fonctions de garde-malade avec une sorte d'héroïsme dans une épreuve si cruelle et si longue. Leurs yeux se tournaient d'un commun accord vers le ciel, et ils y sont demeurés fixés le jour où Mgr Paulinier fut ravi à leur tendresse. Ainsi M. l'abbé Anglade avait retrouvé sa famille perdue; il la perdit de nouveau par la mort de son archevêque; mais il n'omettait pas d'aller plusieurs fois par an rendre visite à Mme Mazeau pour faire de leurs espérances chrétiennes le sujet du plus cher entretien.

Ce n'était pas encore assez pour la persévérance de son amitié. Il souhaita de voir écrire, sitôt après le décès du prélat, la vie de Mgr Paulinier. Ce qu'il a fait de démarches et réuni de documents sur ce sujet est presque incroyable. Nous n'avons eu qu'à les mettre en œuvre, heureux de prêter notre plume, plus heureux encore de nous laisser inspirer, corriger au besoin par une telle amitié. La *Vie de Mgr Paulinier* a été dictée par le cœur de M. l'abbé Anglade, et comme elle lui doit tout son intérêt, elle lui dut aussi tous ses succès. Mieux que le plus habile commis-voyageur, il la répandit partout et lui obtint en deux ans les honneurs de quatre éditions. La gravure qu'il fit placer en tête de la dernière est excellente. On y retrouve le prélat avec toute la finesse de ses traits et toute la grâce de son sourire.

Mgr Paulinier avait fait au diocèse de Besançon de magnifiques libéralités ; mais de tous ses legs, le plus précieux était sans contredit l'abbé Anglade. Ce fut pour Mgr Foulon un incomparable avantage que de le trouver à Besançon et un véritable bonheur que de l'y retenir. Il n'eut pas de peine à obtenir de lui qu'il continuât dans le diocèse ses fonctions de vicaire-général et d'archidiacre de Belfort, et dans le palais, cet agréable service d'hôte et de commensal, qui ne peut être rempli que par un ami véritable. C'était de part et d'autre les mêmes sentiments que du temps de Mgr Paulinier ; ce fut le même attachement, la même confiance, et pour le diocèse de Besançon, les mêmes résultats. Le Comtois ne se livre pas, il attend et ne se donne qu'à bon escient, mais une fois qu'il s'est donné, il ne se reprend jamais. Tel fut le clergé bisontin à l'égard de M. Anglade. Il le reçut sans défiance, mais sans enthousiasme. Une fois la connaissance faite, la séparation devint comme impossible.

Ce n'était pas que l'amour de la terre natale ne rappelât M. l'abbé Anglade dans le diocèse de Montpellier. Là, il avait maison de ville et maison des champs, de bons amis, de grands intérêts, toutes sortes de biens et de souvenirs. Chaque fois qu'il partait de Besançon pour aller passer quelque vacance dans le Midi, on craignait pour son retour. Peut-être eût-il, plus d'une fois, la tentation d'achever sa vie sous le beau soleil qui avait éclairé son berceau ; il ne s'était rien promis de définitif à lui-même, il n'avait rien assuré aux autres, mais il finissait toujours par rentrer à Besançon. Le tombeau de Mgr Paulinier, l'amitié de Mgr Foulon, le vif intérêt qu'il portait au territoire de Belfort, tout le rappelait, tout l'attachait, comme malgré lui, à cette terre, qui ne fleurit pas, comme celle du Languedoc, dans une atmosphère brûlante, mais où se cachent, sous de froides apparences, les plus chaudes amitiés et les plus sincères dévouements.

Un jour le titre de vicaire général que le gouvernement lui avait d'abord reconnu, lui fut enlevé par la suppression du traitement de l'État. Il demeura vicaire général honoraire et continua ses fonctions. Outre celles qu'il exerçait dans le territoire de Belfort sous le nom d'archidiacre, il avait encore accepté de s'occuper de l'œuvre des pays mixtes. Cette œuvre fondée par le cardinal Mathieu, en 1843, n'est pas achevée. Elle s'étend à tous les cantons du diocèse où la vérité catholique a engagé la lutte contre l'erreur de Luther. Son but est de faire cesser le *simultaneum* dans les paroisses où il existe encore, de bâtir des églises, des presbytères et des écoles, et de donner au prêtre une situation qui l'honore non seulement parmi les fidèles du vrai bercail mais encore aux yeux de nos frères séparés dont son apostolat doit souhaiter la conquête. Le cardinal Mathieu y a dépensé des millions et ses successeurs, Mgr Paulinier et Mgr Foulon l'ont soutenue avec le zèle et la générosité que commandait un si grand exemple. Ce fut à M. l'abbé Anglade que les deux derniers archevêques de Besançon confièrent l'entreprise. La précision avec laquelle il traitait les affaires et la prévoyante habileté qu'il mettait à les suivre dans leurs moindres détails furent appréciées comme elles méritaient de l'être. Ses collègues lui rendaient hommage, autant que ses administrés lui rendaient justice. Il jouissait de l'amitié des uns, de la confiance des autres et de l'estime de tous.

Il nous avait été donné de jouir nous même de son intimité, et depuis douze ans que nous entretenions ensemble le plus agréable commerce, nous l'avions trouvé aussi empressé et aussi prévenant dans ses relations qu'il était ferme et digne dans l'accomplissement de tous ses devoirs, sage, délié et persévérant dans la pratique de toutes les affaires.

Nous aurions voulu le retenir longtemps auprès de nous chaque fois qu'il passait à Nimes. Il ne pouvait se refuser

à nos empressements, mais il nous donnait un jour à peine, et cette halte si courte était empreinte de je ne sais quelle discrétion que nous ne cessions de lui reprocher sans pouvoir jamais la vaincre. Ses lettres étaient aussi courtes que ses visites; mais on y reconnaissait une sincère et solide affection, et il fallait lire entre les lignes ce que son cœur laissait à peine deviner. Sa destinée nous préoccupait. Nous nous demandions un soir ce qu'il allait faire quand Monseigneur Foulon aurait quitté Besançon. Le suivrait-il comme il avait suivi Mgr Paulinier ? Notre amitié le souhaitait pour Mgr Foulon et pour lui. Demeurerait-il à Besançon ? C'était un vœu que nous pouvions faire avec toute la Franche-Comté. Rentrerait-il à Montpellier, en cédant cette fois à l'appel de la terre natale ? Quand on a l'âme fortement occupée de ses amis, il est rare qu'il ne leur arrive pas, ce jour là même, quelque événement heureux ou malheureux. La distance qui nous sépare d'eux n'est rien, il y a je ne sais quel mystérieux attrait qui nous en rapproche en ces moments décisifs. Nous nous demandions le soir du 29 mars où l'abbé Anglade irait planter sa dernière tente. *O curas hominum !* Le 30 au matin, un télégramme nous apprenait sa mort. Dieu avait mis fin à l'indécision en le plaçant lui-même dans son paradis.

Sa maladie, son agonie, sa mort, nous apprenions tout par le même courrier. Mgr Foulon, qui l'avait laissé en bonne santé, en allant faire son voyage *ad limina*, hâta son retour, sous le coup de cette foudroyante nouvelle, pour le revoir dans son cercueil. Il le retrouva tel qu'il l'avait laissé à Besançon, la sérénité peinte sur le visage, immobile et muet, mais laissant parler encore sur ses lèvres le sourire de sa belle âme. Ses obsèques furent un triomphe, autant qu'on peut appeler triomphe le deuil éclairé par l'espérance chrétienne, partagé par tout le clergé et tout le peuple d'un grand diocèse, et célébré pontificalement par un archevêque, dans l'église métropolitaine de Besançon. On se racontait les incidents de la courte

Digitized by

maladie qui l'avait enlevé, comment il avait demandé et reçu les Sacrements dès que les médecins l'eurent averti de son état, la veille même de sa mort, et quelle nuit mêlée de douces prières il avait passée, dans la pieuse compagnie de M. l'abbé de Jallerange, qui ne pouvait croire que ce fut sa dernière nuit, tant il admirait la lucidité de son esprit et la plénitude de sa connaissance. Il avait passé d'un monde à l'autre, presque sans agonie, le 30 mars, à cinq heures du matin.

M. l'abbé Anglade était prêt à mourir. Il avait fait depuis longtemps ses dispositions testamentaires, en confiant à un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Balp, supérieur des missionnaires de Montpellier, le soin de les exécuter. Tout respire dans ce testament la foi, la générosité, la modestie. Sa fortune patrimoniale, augmentée par sa grande habileté financière, est devenue le patrimoine de l'Eglise et des pauvres. Montpellier en recueillera la meilleure part, Besançon aura la sienne. Il ne pouvait oublier parmi les œuvres chères à son cœur l'église de Saint-Ferjeux, cette basilique dont la pensée était si chère au cardinal Mathieu et à Mgr Paulinier, que Mgr Foulon a eu le courage d'entreprendre et qu'il laisse à moitié faite au zèle de son successeur. Le nom de M. Anglade y sera gravé sur la pierre, dans la liste des plus insignes bienfaiteurs, à côté du nom de Mgr Paulinier. Je ne sais par quel touchant symbole on pourrait rendre leur amitié, en perpétuant la mémoire de leurs bienfaits dans cette crypte qu'habitera leur souvenir. Je les peindrais comme Ferréol et Ferjeux, dont l'un fut évêque, et l'autre diacre, s'employant au même ministère, et dans l'inégalité de leur condition, s'aidant à pratiquer la même vertu. Le diacre a rejoint l'évêque dans le ciel; mais on ne citera jamais l'un sans penser à l'autre, et l'Église de Besançon n'oubliera pas qu'elle doit au diocèse de Montpellier deux modèles, deux amis, deux bienfaiteurs, Mgr Paulinier et M. l'abbé Anglade.

† LOUIS, évêque de Nimes.

MALHERBE

(SUITE) (1)

LE POÈTE

I

Nous avons étudié la dernière fois la vie privée et publique de Malherbe et nous n'y avons trouvé ni grandeur, ni attrait. Il a consacré le meilleur de ses forces et de son temps à se pousser dans la faveur des princes, à mettre sa fortune à l'abri des caprices de ses protecteurs et des revendications de sa famille : petites affaires, petits procès, petites bassesses, — médiocrité dans le bien, médiocrité dans le vice, — rien de haut, rien de profond, rien qui inspire l'admiration ou la sympathie. L'homme privé est étroit ; il ne se sauve de la vulgarité totale que par sa tendresse paternelle et la mâle énergie de son caractère.

L'homme public a toutes les misères d'un courtisan besogneux et les ingratitudes de ceux qui pratiquent la religion du soleil levant. Il aurait pu cependant s'élever au-dessus de la foule ordinaire de ces fonctionnaires de l'éloge et de ces forçats du sourire, s'il avait eu autant de courage que d'intelligence politique. Nous verrons tout à l'heure qu'il sut comprendre l'œuvre de réparation commencée par Henri IV et continuée par Richelieu, et qu'il s'associa à « la grande pensée » de deux règnes. Malheureusement il ne sut pas blâmer les fautes et les erreurs. Il alla même jusqu'à leur prêter sa complicité. Il aurait pu être un homme d'État, il ne fut qu'un homme de cour.

(1) Voir la quatrième livraison de la Revue, avril 1887.

Malherbe poète est plus grand que Malherbe homme privé et homme de cour.

Car Malherbe est poète. Il a eu d'abord toutes les vanités du poète, non pas cette vanité rougissante et embarrassée qui est la rançon de toute œuvre littéraire et que connaissent ceux-là mêmes qui la raillent le plus chez les autres, mais cette vanité intrépide et intolérante qui ne craint pas de s'affirmer au grand jour et qui ne peut supporter ni le blâme ni la concurrence. Un jour un de ses amis lui ayant apporté des vers et le priant de les lire « parce qu'ils étaient les plus beaux du monde : » — « Si ce sont les plus beaux vers du monde, répondit-il, je les connais et n'ai pas besoin de les lire : c'est moi qui les ai faits. » Il ne perdait jamais une occasion de déclarer à ses contemporains qu'il écrivait pour la postérité autant que pour eux, que ses opinions étaient infaillibles et ses vers impérissables. — Louant une œuvre de M. de la Garde, il disait :

Pour moi, dans ce que j'en ai veu
J'assure qu'elle aura l'aveu
De tout excellent personnage ;
Et puisque Malherbe le dit
Cela sera sans contredit ;
Car c'est un très juste présage.

Toute la France sait fort bien
Que je n'estime ou reprends rien
Que par raison et par bons titres
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contents
De m'élire pour leur arbitre.

Un autre jour il écrivait plus solennellement et plus poétiquement :

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir :

Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes ;
Et trois ou quatre seulement
Au nombre desquels on me range
Savent donner une louange
Qui dure éternellement.

Cette pensée revient à toute page dans son œuvre ; elle trouve enfin son expression suprême dans ces vers :

Les ouvrages communs vivent quelques années,
Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

C'est la traduction du fameux : *Exegi monumentum* d'Horace, de ce mot qui a servi à la force consciente du génie comme aux espérances aveugles des impuissants, que l'on trouve dans Thucydide se félicitant d'avoir élevé un monument à toujours Κτῆμα ἐς ἀεί, dans Ronsard qui s'écrie :

Plus dur que fer j'ai finy mon ouvrage,

et dans tous ces poètes qui interpellent la postérité,

Entendez-moi, races futures !

Il est rare que les races futures entendent ou écoutent. Elles n'ont pas de temps à donner à ces vanités d'autrefois, celles du jour le leur prenant déjà tout entier. C'est à peine s'il leur en reste assez pour écouter les poètes véritablement grands et inspirés. Ronsard, par exemple, fut vite oublié et grâce à Malherbe lui-même ; son ouvrage, *plus dur que fer*, fut entamé par le temps. La statue d'airain tomba en poussière, comme si elle eut été une statue d'argile. De nos jours, des mains savantes et pieuses en ont ramassé les morceaux mais sans parvenir à la reconstituer dans sa gloire première.

Malherbe a moins perdu. Les promesses qu'il se faisait à lui-même ont été en partie réalisées ; son œuvre demeure, elle est debout, à peine touchée par la dent rongeuse du temps (*tempus edax rerum*),— si du moins on s'en rapporte

Digitized by UNIVERSITY OF M... Original from...

aux affirmations des *Manuels de littérature* ; un maître de la critique appelle même quelques-unes de ses odes « de véritables institutions de langage. »

Je n'ai pas à dissimuler qu'une première lecture des œuvres de Malherbe ne donne pas l'impression qu'on se trouve en face « d'institutions de langage. » Le désappointement qu'on éprouve est si vif, il est tellement en désaccord avec la tradition d'honneur et de gloire qui s'attache encore au nom de Malherbe, qu'on éprouve le besoin de se l'expliquer.

Il tient à plusieurs causes, et d'abord à la rencontre de la plupart des défauts de style et de goût dont il passe pour avoir purgé la poésie : impropriétés de mots, lourdeur dans l'allure de la phrase, dureté, rudesse et même incorrection, enfin *galimatias* et *fatras* mythologique, pour me servir de ses propres expressions. Et ce n'est pas seulement dans les œuvres de jeunesse, dans les *Larmes* de saint Pierre, par exemple, qu'on fait de ces rencontres mais dans celles de sa pleine maturité. Le « galimatias » que voici est dans ses fameuses *Stances à Du Perrier* (1599).

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale,
Et Pluton aujourd'hui
Sans égard du passé, les mérites égale
d'Archémore et de lui.

Ces traits dans le goût italien sont de 1611 :

Consolez-vous, madame, apaisez votre plainte
La France à qui vos yeux tiennent lieu de soleil
Ne dormira jamais, etc.

C'est à Marie de Médicis qu'il parle ainsi ; à la même, trois ans plus tard, il dira :

Aussi bien chanter d'autre chose
Ayant chanté de sa grandeur,
Serait-ce pas après la rose,
Aux pavots chercher de l'odeur,

Et des louanges de la lune
Descendre à la clarté commune
D'un de ces feux de firmament
Qui, sans profiter et sans nuire,
N'ont reçu l'usage de luire
Que par le nombre seulement.

Sentez-vous dans ces vers une *juste cadence*, ou du moins une pensée juste et simple ? Enfin que dites-vous de ce trait qui termine le sonnet sur la mort de Mlle de Conti (1610).

On doute pour quelle raison
Les destins si hors de saison
De ce monde l'ont appelée ;
Mais leur pretexte le plus beau
C'est que la *terre était brûlée*
S'ils n'eussent tué ce flambeau.

Avec quelle railleuse sévérité Malherbe eut critiqué chez un contemporain, chez Desportes par exemple, cette expression et cette image : *tuer* un flambeau qui eut *brûlé* la terre. Pourquoi nous y arrêtons-nous nous-mêmes et sommes-nous si sensibles à ce qu'il y a là d'illogique et d'outré ? C'est peut-être parce que nous sommes les élèves de Malherbe, qu'il fut pour nous un maître clairvoyant mais impitoyable, rogue, pédant, et qu'à son école nous sommes devenus à la fois difficiles et frondeurs. Nous avons profité de ses leçons, sans les lui pardonner, et nous les lui faisons expier en nous en servant contre lui. Nous sommes *Malherbe* à son égard, nous « malherbisons » comme on disait de son temps ; nous abordons son œuvre l'esprit aiguisé par sa discipline, mais aigri par cette sorte de malveillance, ce levain de révolte et ce besoin de contredire qui se font toujours sentir en face d'un maître plus respecté qu'aimé. Malherbe n'est pas aimé. On peut aimer Boileau, bien que Boileau ne se soit pas précisément appliqué à être aimable, et qu'il ait été rude à ses adver-

Digitized by Original from

saires. Mais il a été encore plus tendre pour ses amis ; sa main, qui tient la férule, est prompte à l'étreinte cordiale et à l'applaudissement chaleureux ; il y a un grand cœur dans ce grand critique. Nous savons déjà et nous nous apercevrons encore que si Malherbe est un esprit juste, c'est un cœur sec. Nous ne pouvons pas lui refuser l'obéissance ; mais nous nous vengeons en lui refusant notre sympathie.

Voilà quelques unes des raisons ou des excuses de ce désappointement et comme de ce refroidissement intellectuel que cause un premier contact avec notre poète. Cette première impression est-elle la bonne ? Doit-elle rester définitive ? C'est ce que nous allons voir en pénétrant plus avant dans l'étude de son génie et de son œuvre.

II

De l'avis unanime de la critique, une des grandes qualités de Malherbe c'est la *gravité*. La gravité, c'est la qualité que prise le plus et que récompense toujours magnifiquement la légèreté proverbiale de notre nation. Nous faisons nos délices des écrivains aimables et légers ; mais notre respect et même notre estime n'appartiennent qu'aux écrivains graves ; à ceux-ci nous accordons tout, même le droit d'être ennuyeux, même le droit d'être pédants. Le meilleur du succès de Ronsard, de ce prédécesseur tant raillé par Malherbe, s'explique par cette qualité, si contraire à nos goûts réels, mais si conforme à nos prétentions. Il rejeta, en effet, la poésie marotique, il méprisa ces productions légères et vives dans lesquelles se gaudissait la verve gauloise, il les jugea indignes de lui et les renvoya, en les traitant de *Petites Espiceries*, aux Jeux Floraux de Toulouse ; il laissa » l'enrouée corne-

muse, » et prit gravement et solennellement la Lyre ! Nos pères du XVI^e^ siècle ne comprirent rien d'abord à cette nouvelle musique, qui se disait, elle aussi, la musique de l'avenir ; mais ils l'admirèrent de confiance, et par mépris du passé. L'ode pindarique, l'ode guindée, sans sourire, et sans esprit, triompha, et Ronsard, son introducteur, fut proclamé le prince des poètes, *le poète français par excellence*. Ce dernier titre fut décerné à Ronsard, savez-vous par qui ? par la débonnaire Académie de Toulouse, l'Académie des *Petites Espiceries*, qui se montra ce jour-là une Académie généreuse et française par excellence, elle aussi : nous avons toujours aimé en effet, dans notre pays, à nous parer des défauts que nous n'avons pas.

Enfin Malherbe vint..., et il recommença l'œuvre de Ronsard, de ce Ronsard dont il croyait *biffer* et effacer tout. Il fut grave ! Il ramassa la couronne tombée du front de son devancier et il la mit sur sa tête. Elle y est encore, et gare à qui la touche ! Il ne fait pas bon, en effet, toucher à nos « institutions de langage ; » il est cent fois plus facile et moins dangereux d'en bouleverser d'autres.

Mais le successeur de Ronsard eut, en outre, une seconde qualité que n'avait pas eue, au même degré du moins, le malheureux prince des poètes : il eut la *correction*. C'est bien d'un poète lyrique que je parle, et c'est une qualité poétique qu'il me faut louer et qu'il vous faut admirer ! Je ne vous dirai pas qu'au début du XVII^e^ siècle, la correction était plus rare et plus difficile qu'aujourd'hui ; vous pourriez me répondre que ce mérite vous semble faire honneur à Malherbe, critique et « instituteur » du langage, plutôt qu'à Malherbe poète. J'aime mieux vous dire que ce qui vous semble à vous un mérite purement grammatical et négatif a paru longtemps, en France, une *qualité* supérieure. J'ai connu un vieux magistrat, imbu de tous les bons principes... littéraires, traducteur d'Horace, lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MIC

des Sociétés savantes de sa province, un homme grave enfin et un connaisseur, qui admirait dans Bossuet, savez-vous quoi ? « Son impeccable correction ! » Et un autre connaisseur, un peu moins grave, qui n'aimait pas Victor Hugo, parce que « il écrit mal ! » Dans notre littérature scolaire et apprise, et dans un pays où les pédants ont formé à leur gré et à leur profit l'opinion publique, les qualités qui peuvent s'enseigner et dont la gloire revient au professeur, et celles qui peuvent être, sinon possédées, du moins comprises par tout le monde, ont été longtemps estimées plus que toutes les autres. C'est pourquoi Malherbe fut proclamé par ses contemporains le plus grand des poètes, parce qu'il en était le plus grammatical et le plus grammairien.

Il en fut encore le plus *sobre*. La sobriété, qui peut être de l'impuissance, peut être parfois aussi de la vertu, et j'apprécierais cette qualité de Malherbe plus que la précédente, si j'étais sûr qu'elle fut aussi volontaire, ou plutôt aussi voulue. On est correct quand on le veut, et parce qu'on le veut ; mais souvent on est sobre sans le vouloir et parce qu'on ne peut pas être autrement. Un poète moderne, qui, d'ailleurs, a été totalement dépourvu de ce qu'il peut y avoir d'élevé et de vraiment méritoire dans la sobriété, l'a raillée avec les grosses, abondantes et bouffonnes images que voici : « Cet écrivain est sobre.—Qu'est-ce ceci ? Une recommandation pour un domestique ? Non, c'est un éloge pour écrivain. Une certaine école a arboré de nos jours ce programme de poésie : *Sobriété*. Il semble que toute la question soit de préserver la littérature des indigestions... Soyez de la société de tempérance... — Défense de hanter le cabaret du sublime... Passez votre vie à vous retenir..., etc., etc. »

Malherbe fut le fondateur chez nous de la Société de tempérance poétique. Tous ceux qui n'ont pas grand'chose à se mettre sous la dent, et Dieu sait s'ils sont nombreux !

lui ont été reconnaissants d'avoir fait d'une nécessité une vertu, et l'ont proclamé leur père et leur maître.

Quant à lui, il savait admirablement *se retenir*, puisqu'il mettait des mois entiers à composer une stance, et qu'il disait qu'après avoir composé dix vers, il fallait se reposer dix jours. La verve poétique ne devait pas l'importuner, ni bouillonner dans son sein avec ces impatiences et ces violences qui donnent du prix à la sagesse et à la sobriété. Sa veine n'est pas abondante. Elle n'est pas comparable à ces grands courants poétiques sortis d'une haute et puissante inspiration et emportant dans leurs eaux profondes toutes les idées et tous les sentiments d'une époque :

Monte decurrens velut amnis.....
Immensusque ruit profundo,
Pindarus ore.

Tels se précipitent et s'épanchent les flots pressés et larges de la poésie pindarique ; la poésie de Malherbe au contraire est une source avare, qui s'échappe goutte à goutte et péniblement.

Mais elle est limpide et claire, et point mêlée de gravier et de vase, sauf dans les endroits où il est question d'Archémore et de Tithon ; la pensée y transparaît nette et précise, dans ses contours, comme un caillou sous un mince ruisseau. Les lecteurs qui ne pouvaient comprendre Ronsard qu'avec le secours d'un commentaire explicatif furent ravis de comprendre Malherbe du premier coup d'œil. La clarté est un hommage de l'auteur au lecteur, une sorte de flatterie dont la paresse et la vanité françaises se montrent habituellement touchées. Et comme elle est, d'ailleurs, la condition indispensable du beau et du resplendissement de la vérité, elle est déjà une qualité positive et un mérite poétique.

Ajoutez enfin que Malherbe eut un sentiment très vif de l'harmonie du vers, qu'il en étudia et qu'il en connut tous

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les secrets, qu'il apprit à ses stances à tomber, avec autant de grâce que celles de Ronsard,—pas plus , quoiqu'en ait dit Boileau, — et vous aurez la liste de toutes les qualités générales de Malherbe poète. Voyons maintenant comment il s'en est servi dans l'expression des sentiments généraux de l'humanité et des sentiments particuliers de son époque.

III

Nous avons dit, jeudi dernier, quelle était la religion de Malherbe, une religion officielle, toute de convenance, et d'un homme qui tient plus à garder les faveurs des rois de la terre qu'à gagner celles du Roi des cieux. Cependant, à en croire Sainte-Beuve, « il était religieux comme lyrique, sinon comme homme. » Il a traduit quelques psaumes, non parce que « l'infini le tourmentait,» ou que la poésie ardente du roi-prophète échauffait son âme, mais parce que c'était la mode depuis Marot de traduire les psaumes. Sainte-Beuve prétend qu'il a « prêté des ailes au texte sacré; » et c'était l'avis de Malherbe lui-même , qui répondait un jour à un de ses amis, lui reprochant de n'avoir pas assez respecté le « texte de David » : « Taisez-vous , j'ai fait parler le bonhomme mieux qu'il n'a su parler lui-même. » Malgré le poids de cette double autorité, je persiste à préférer le « bonhomme » à Malherbe , ce qui ne m'empêche pas de goûter la beauté grave et harmonieuse de certaines de ces traductions, notamment de la paraphrase du ps. 145 (*Lauda, anima mea , Dominum*). Je l'apprécie d'autant plus que Malherbe a pu y être original et personnel , tout en étant traducteur ; il y développe, en effet, une idée qui avait dû hanter souvent ses insomnies à la cour , c'est à savoir que la faveur des princes est fragile et capricieuse, et qu'il vaudrait mieux briguer et obtenir celle de Dieu :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde ,
Sa lumière est un verre (?) et sa faveur une onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer ;
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre.
C'est Dieu qui nous fait vivre ,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont comme nous sommes ,
Véritablement hommes ,
Et meurent comme nous, — etc., etc., etc.

C'est surtout de ces paraphrasés des psaumes que M. Nisard a dit qu'elles « sont en quelque sorte des institutions de langage. » Il est seulement regrettable que ce ne soit guère que le langage qui appartienne en propre à Malherbe.

Le sentiment de la nature n'était guère plus profond chez lui que le sentiment religieux; il l'était peut-être moins que chez ses contemporains, lesquels, cependant, étaient pour la plupart de l'avis de Mme de Rambouillet sur le peu *de charmes* qu'offre *la campagne aux esprits doux et cultivés*. Ces citadins lettrés se plaisaient plus entre les lambris des salons que sous les grands arbres, et le charme de la conversation, « dans un réduit plein d'honneur, » et dans les ruelles à la mode leur paraissait préférable au *murmure des eaux* et au *gazouillement du rossignol*. Toutefois, lorsqu'ils étaient invités par Henri IV à visiter les jardins de Fontainebleau , ils n'avaient peut-être pas de peine à remplir leur devoir de courtisan, et ils étaient capables d'admirer consciencieusement la beauté un peu artificielle de ces parcs et de ces ombrages ,

Où le plus digne roi qui soit dans l'univers ,
Aux miracles de l'art fait céder la nature ,

comme dit Malherbe lui-même. Mais si habilement embel-

lic et déguisée que fut la nature à Fontainebleau, il paraît qu'elle gardait encore trop de son incurable et ineffaçable originalité, et, malgré son dévouement au roi, malgré ses efforts et sa bonne volonté de courtisan, Malherbe ne parvenait pas à s'y plaire :

Toute la cour fait cas du séjour où je suis,
Et pour y prendre goût, je fais ce que je puis ;
Moi, j'y deviens plus sec, plus je vois de verdure !

L'ingrat ! Car de même que cette religion dont il faisait si peu de cas lui a inspiré ses « institutions de langage, » de même la nature, la verdure, les fleurs, les roses surtout, lui ont inspiré le petit nombre de vers qui ont rendu son nom populaire :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin !

Sus debout.....
Allons voir sur les herbes nouvelles
Luire un émail dont la vive peinture
Défend à l'air d'imiter la nature.

L'air est plein d'une haleine de roses;
Tous les vents tiennent leurs bouches closes...

Et enfin, la fameuse strophe, « la strophe unique, » comme dit Sainte-Beuve, sur ses promenades au bord de l'Orne :

L'Orne, comme autrefois, nous reverrait encore
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours,
Et, couchés sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les âmes consumées
Que les soleils nous seraient courts !

C'est beau, c'est grave, c'est harmonieux, c'est poétique, — mais il n'y a plus rien, ou presque plus rien. — Ce n'est pas que dans l'œuvre de Malherbe, il ne soit de temps en temps encore question de la nature, mais c'est pour lui emprunter des métaphores et des bouquets, pour la sacri-

fier aux dames, dont le teint a plus de charmes que les fleurs, les yeux, plus d'éclat que les étoiles et même que le soleil :

Les voici de retour, ces astres adorables,

dit-il, en parlant de la princesse de Condé,

Où prend mon Océan son flux et son reflux.
Soucis, retirez-vous ; cherchez les misérables,
Je ne vous connais plus !

Certes, l'*autre soleil*, d'une erreur vagabonde,
Court inutilement par ses douze maisons :
C'est elle, et non pas lui, qui fait sentir au monde
Le change des saisons.

Avecque sa beauté, toutes beautés arrivent,
Ces déserts sont jardins, de l'un à l'autre bout,
Tant l'extrême pouvoir des grâces qui la suivent
Les pénètre partout.

Si Malherbe avait su exprimer l'amour de la beauté, ou simplement l'amour, s'il avait su être passionné et tendre comme Catulle, je pourrais être embarrassé et gêné pour vous en donner des preuves et remplir mon devoir d'historien ou de critique impartial. Mais soyez tranquilles ; c'est surtout en cette matière que Malherbe fut, non pas sobre, mais sec. Les beautés qu'il a célébrées, soit pour son compte, soit pour le compte de ses patrons, sont nombreuses et diverses ; mais aucune n'a su lui inspirer un seul de ces accents profonds et sincères qu'il serait nécessaire d'admirer, mais dangereux de citer. On peut lire toutes ses poésies galantes sans courir d'autre risque que celui de s'ennuyer. Oyez ceci :

Cette Anne si belle
Qu'on vante si fort
Pourquoi ne vient-elle ?
Vraiment elle a tort.

Son Louis soupire
Après ses appas :
Que veut-elle dire
De ne venir pas ?

S'il ne la possède,
Il s'en va mourir,
Donnons-y remède,
Allons la quérir.

En voici une autre adressée à Mme de Rambouillet :

Chère beauté que mon âme ravie
Comme son pôle va regardant
Quel astre d'ire et d'envie
Quand vous naissiez marquait votre ascendant,
Que votre courage endurci
Plus je le supplie moins ait de merci.

En tous climats, même au fond de la Thrace
Après les neiges et les glaçons
Le beau temps reprend sa place
Et les étés murissent les moissons.
Chaque saison y fait son cours ;
En vous seule on trouve qu'il gêle toujours.

Comme c'est original et galant ! — Il y a plusieurs douzaines de chansons amoureuses et d'élégies sur ce ton et de cette valeur. La plus jolie, ou plutôt la moins insupportable de toutes, est celle qui débute ainsi :

Ils s'en vont, ces yeux de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux mêmes des cieux.

Même après l'avoir lue, ou mieux, après l'avoir lue tout entière, je maintiens que rien n'est plus froid, ni plus faux que ces poésies amoureuses, plus lourd que ces poésies légères, et que la plupart méritent ce jugement sommaire écrit dans un mouvement d'impatience, au bas de l'une d'elles, par le plus bienveillant et le plus doux des

commentateurs de Malherbe, André Chénier : « Il n'y a rien au monde de plus bête que cette pièce. » Malherbe n'est pas à l'aise au milieu de ces futilités et de ces fadeurs de la galanterie poétiques ; il lui manque, à défaut du sentiment sincère et de la tendresse, la grâce, la prestesse, l'agilité aimable d'un esprit jeune ou resté jeune. Malherbe, qui ne semble pas avoir eu de jeunesse, — au moins en poésie, — et qui était né vieux, appuie trop et ne sait pas glisser avec légèreté

On a dit d'un grand esprit qui s'est essayé à de pareils badinages, et qui tout en y réussissant mieux que lui n'est pas parvenu à satisfaire les connaisseurs : « C'est un aigle voltigeant dans les bocages et les écrasant. » Malherbe, aussi, écrase les bocages, bien qu'il n'ait rien d'un aigle ; c'est plutôt un coq à la voix claire, mais qui a voulu jouer au rossignol ; les fines branches qui soutiennent le corps souple du chantre aérien, plient et rompent sous le poids de ce héros de basse-cour, ou, si vous voulez mieux, de ce héros de la cour du Vert Galant.

Cet esprit sec s'essaya plusieurs fois à être un consolateur, à apporter aux douleurs humaines le secours de son amitié et de la poésie. La douleur, la douleur personnelle ou partagée avec des êtres qui font partie de notre être même, a inspiré de tout temps les chants les plus nombreux et les plus beaux.

Et les chants les plus beaux sont les plus désolés.

Une condition indispensable pour consoler la douleur d'autrui, c'est de l'éprouver réellement soit-même.

Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez,

a-t-on dit; il faut aussi commencer par pleurer, pour essuyer les pleurs des affligés. Or, Malherbe avait la larme ingrate et lente. Il voulut un jour consoler un veuf; il fut en retard; son élégie arriva quand le veuf était déjà remarié et probablement, comme on l'a dit, consolé.

Fut-il plus heureux, plus attendri, plus poète et plus humain dans ces fameuses *Stances à du Perrier*, sur la mort de sa fille ? C'est là que se trouve la strophe célèbre; inoubliable, qui vivra et fera vivre le nom de son auteur « autant que la langue française, » ont dit à l'envi tous les critiques :

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin !

Je ne veux pas diminuer la valeur de cette strophe en rappelant l'anecdote connue qui en attribue la partie la plus exquise, à une faute d'impression. Malherbe aurait, en effet, rédigé ainsi le troisième vers :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,

Et ce serait l'imprimeur qui aurait lu et mis :

Et Rose, elle a vécu, etc.

Cette anecdote est confirmée, d'ailleurs, par une variante absolument authentique, adoptée d'abord par le poète :

Mais il était du monde où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvait, Rosette, être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

Je n'insiste pas. Peu importe que ce soit le hasard ou de longs tâtonnements qui nous aient valu cette strophe ; nous l'avons, jouissons-en et continuons à en faire honneur à la mémoire du poète. Mais le reste de la pièce est-il à la hauteur de ces quatre vers ? Et la pièce entière est-elle vraiment consolante, digne d'un grand esprit et d'un grand cœur ? Jugez-en :

Penses-tu, dit-il à son ami, penses-tu que la vieillesse eût valu à ta fille un meilleur accueil au ciel, ou plus de respect de la part des vers de la terre ? Non ; cesse alors de pleurer :

C'est bien, je le confesse, une juste coutume,
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vuidant son amertume
Cherche d'être allégé.

Fais comme Priam qui oublia Hector, comme François Ier qui oublia le Dauphin, comme j'ai fait moi-même qui ai perdu deux enfants et les ai parfaitement oubliés :

De moi déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus :
Mais deux fois ma raison m'a fait si bien résoudre
Qu'il ne m'en souvient plus.

D'ailleurs, il y a peut-être de la vanité dans les douleurs qui se disent inconsolables, et il y a certainement de la sottise. « En un accident qui n'a point de remède, il n'en faut point chercher. » La mort n'écoute pas nos pleurs et nous soumet tous à ses lois. — Ici la belle strophe, imitée du latin, mais supérieure au modèle :

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Il est donc inutile de murmurer contre elle :

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous laisse en repos.

J'attendais cette pensée de Dieu, la seule qui semble consolatrice en face des grandes douleurs, la seule qui descelle les lèvres à l'amitié compatissante, et donne le courage d'adresser la parole à un père désolé ; elle vient, mais à la fin, et elle ne fournit que ces deux vers, courts et secs, tandis que des considérations égoïstes et banales, le ressouvenir de la barque à Caron, d'Archémore et Tithon, de Priam et de François Ier, en occupent quatre-vingts.

Voulez-vous, MM., que nous relisions ensemble ce que cette pensée de Dieu et de sa volonté sainte a su inspirer à un vrai poète, lequel fut peut-être moins chrétien que

Malherbe, mais qui ayant senti un jour le glaive de la douleur déchirer ses entrailles, s'était pendant quelques minutes, tourné vers le Maître tout puissant de la vie et de la mort.

Je viens à vous, Seigneur, père auquel il faut croire,
Je vous porte, apaisé,
Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire
Que vous avez brisé.

Je viens à vous, Seigneur, confessant que vous êtes
Bon, clément, indulgent et doux, ô Dieu vivant !
Je conviens que vous seul savez ce que vous faites
Et que l'homme n'est rien qu'un jonc qui tremble au vent !

.....

Je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste
Que mon cœur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu !

.....

Je ne résiste plus à tout ce qui m'arrive
Par votre volonté.
L'âme de deuils en deuils, l'homme de rive en rive
Roule à l'éternité.

.....

Dans vos cieux, au delà de la sphère des nues,
Au fond de cet azur immobile et dormant
Peut-être faites-vous des choses inconnues
Où la douleur de l'homme entre comme élément.

.....

Seigneur, je reconnais que l'homme est en délire
S'il ose murmurer,
Je cesse d'accuser, je cesse de maudire
Mais laissez-moi pleurer ! (1)

Je ne voudrais pas terminer sur cette comparaison, et j'ai hâte d'arriver à la partie la plus solide et la plus haute de l'œuvre poétique de Malherbe, à savoir celle où il se fait l'interprète des sentiments patriotiques ou plutôt

(1) Victor Hugo.

monarchiques de son époque ; car alors on ne savait pas encore distinguer entre le gouvernement et la patrie.

J'ai déjà dit quel courtisan était Malherbe ; inutile d'y revenir. Ajoutons seulement que ce courtisan convaincu et prêt à tout, ce flatteur de Henri III « la vergogne des princes, » et de Concini « la vergogne des ministres, » eut la chance d'avoir à flatter un grand roi, Henri IV, et un grand ministre, Richelieu. Dans ces circonstances, la valeur de la matière ajouta à la valeur de l'œuvre et à la gloire de l'ouvrier. L'ode « à Louis XIII allant châtier la rebellion des Rochellais, » commence comme par un coup de clairon :

Donc, un nouveau labeur à tes armes s'apprête :
Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
Donner le[e] dernier coup à la dernière tête
De la rebellion.

Malherbe y donne au cardinal de Richelieu des éloges très vifs, mais qui témoignent moins du désir de plaire que de celui de s'associer pleinement à sa politique et de montrer qu'il la comprend. Sainte-Beuve cite tout au long cet éloge et l'admire très sincèrement. Puis il arrive à ces strophes où le poète s'adresse encore au Roi et lui montre, en s'inspirant d'un poète latin, la victoire qui l'attend *en son habit de gloire, aux bords de Charente :*

Que sa façon est brave et sa mine assurée
Qu'elle a fait richement son armure étoffée
Et qu'il se connaît bien à la voir si parée
Que tu vas triompher !

Sur le second vers : « *Qu'elle a fait richement*, » etc., Sainte-Beuve saisi d'enthousiasme s'écrie : « Comme c'est riche et flottant ! On voit frissonner la draperie entremêlée à l'acier. » Ah ! qu'un poète gagne à être interprété et commenté par un poète !

J'ai réservé pour la fin la *Prière pour le roi Henri le Grand* (1605), parce qu'elle est la plus belle, la plus

grave et la plus religieuse de ses odes, celle où l'on peut trouver les plus justes motifs d'admirer à la fois son intelligence politique et son mérite poétique. Je ne puis ni la lire, ni la commenter tout entière, mais je dois en indiquer le dessin général et quelques détails particuliers. Le poète recommande son roi à son Dieu, en rappelant les services qu'Henri a déjà rendus à la France et ceux qu'il peut encore lui rendre. Il a rétabli l'ordre d'un bout à l'autre du royaume; mais les hommes, et les Français en particulier, sont par instinct ennemis de l'ordre.

La plupart de leurs vœux tendent au changement.

Que le Seigneur *conforme donc sa grâce et nos pensées à nos besoins*, et surtout qu'il habite l'esprit du prince.

Il n'a point son espoir au nombre des armées ;
L'aide qu'il veut avoir c'est que Tu le conseilles ;
Si Tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles
Il vaincra nos souhaits par nos prospérités.

Il étendra au loin le royaume de Dieu, car il est d'une race qui a toujours eu à cœur d'employer le peuple français à l'œuvre de Dieu.

Il étendra ta gloire autant que sa puissance,
Où tu le fais régner, il te fera servir.

Et nous tous, ses sujets et les tiens, nous recueillerons les fruits de ta bonté et de sa chrétienne sagesse.

Tu nous rendras alors nos douces destinées,
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produits que des pleurs,
Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera nos faucilles
Et les fruits passeront les promesses des fleurs.

Arrêtons-nous là, nous avons atteint les sommets de l'œuvre de Malherbe.

Tel est le poète que nous avions à étudier. Il laisse quelques vers populaires, quelques « belles colonnes de

haut style »; il est grave, correct, sobre, clair, très soucieux de l'harmonie; mais trop souvent il est sec et plat; son âme, quelquefois ouverte aux grandes et hautes inspirations, l'est plus fréquemment à celles que suggère l'intérêt, — le moins poétique des sentiments. En outre, et dans les détails de l'exécution littéraire, auxquels cependant il accordait, nous le verrons, la plus vigilante et la plus minutieuse attention, il a des défaillances, il n'est pas toujours maître de son instrument, et sa langue semble quelquefois n'être ni « réparée, » ni « épurée. » En un mot, il manque de cet ensemble de qualités supérieures sans lesquelles on peut être un excellent écrivain en vers, mais on ne peut pas être un grand poète.

Ni sa gloire, cependant, ni son influence n'ont souffert de cette infériorité, et nous lui avons voué, pour ses qualités moyennes, l'admiration que nous refusons souvent à des supériorités incontestées. Un critique anglais, Hallam, dans son tableau sommaire de la littérature en Europe au XVII^e^ siècle, prétend que la réputation de Malherbe ne s'explique que par notre inaptitude poétique : « En France, dit-il, le goût public est plutôt intolérant en ce qui touche les défauts en poésie, qu'exigeant à l'endroit des qualités. » Je ne sais si notre goût a jamais été tel que le dit le critique anglais, mais il est certain qu'il ne l'est plus aujourd'hui. Nous venons de le prouver ici, moi par ce que j'ai dit, vous par la manière dont vous avez écouté.

CHARLES ARNAUD.

Professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse.

(A suivre).

LA PRESSE PARISIENNE

ET

LA BAGARRE DE 1790 A NIMES

(SUITE ET FIN) (1)

II

Il ne faut pas s'attendre à trouver une grande concordance dans les récits et à plus forte raison dans les jugements des journaux sur ces graves événements. En des matières où la lumière ne s'est faite qu'au bout de cent ans presque, et où bien des points restent encore obscurs, il serait ridicule d'exiger de contemporains enfiévrés et plus ou moins mal renseignés la certitude historique que nous avons tant de peine à acquérir (2). Malheureusement, la presse royaliste nous fournit peu de renseignements relatifs à la bagarre de juin 1790; deux de ses principaux journaux sont absolument muets sur ce point, les *Actes des apôtres* parce que la politique ne peut se faire place au milieu des vers, des satires et des épigrammes qui remplissent ses pages (3), le *Mercure de France* probablement

(1) Voir la quatrième livraison de la Revue, avril 1887.

(2) Comme le dit fort bien Mallet-Dupan, « la vérité ne ressort jamais que des récits contradictoires confrontés avec les relations impartiales. Il est donc presque impossible de la discerner dans les troubles intestins avant que les différents partis se soient fait entendre. » (*Mercure de France* 21 juin 1791).

(3) Une de ces chansons se rapporte à Nimes nº 139, 1 juillet 1790. Nous la citons plus loin.

à cause de l'absence de son rédacteur, Mallet-Dupan. C'est encore ici le *Petit Gautier* qui nous fournira le plus de renseignements. Citons d'abord une lettre fort intéressante mais de faible valeur, malheureusement, puisqu'elle n'émane pas d'un témoin oculaire : « A Nimes... eh bien depuis avant hier, c'est une Saint-Barthélemy ; des brigands nationaux et prétendus catholiques se sont jetés dans des maisons religieuses et entre autres dans celles des pauvres pères capucins ; ils ont tiré de là quelques coups de fusil sur des brigands nationaux prétendus réformés ; ceux-ci ont forcé la capucinière, ont massacré neuf ou dix de ces pauvres religieux. L'un a été arraché de l'autel même et poignardé ; avant d'en égorger un autre, ils lui ont rempli la bouche d'hosties consacrées et ont fait passé le poignard à travers. (1) Ils ont volé calices, ciboires, vases sacrés, tous les ornements ; ils se sont vêtus de chasubles, de chapes et dans cet équipage ils ont été joindre un autre détachement qui abattait, à coups de canon, tout obstacle pour aller détruire, piller les maisons désignées et en égorger tous les habitants sans distinction d'âge et de sexe. Au reste, il se trouvera bien dans l'auguste assemblée quelque honorable membre qui trouvera le secret de justifier tout cela. Il s'est rassemblé, dans ce moment, de tous les environs de Nimes, 30 à 40,000 hommes de milices nationales qui n'ont fait qu'augmenter le désordre, la pillerie, les meurtres et la confusion (2). » Une autre lettre datée d'Alais celle-là, est encore plus

(1) Voici une autre version du parti opposé : « Les bons pères nazillaient des excommunications sur la canaille et chargeaient de leurs doigts crasseux les carabines des meurtriers. Où diable l'aristocratie va-t-elle se nicher ? Les patriotes transportés de fureur ont enfoncé les portes de la Capucinière et immolé aux mânes de leurs frères tous ceux qu'ils ont pris les armes à la main. Le père gardien et cinq autres capucins ont été pendus avec le cordon de Saint-François. On a écrasé toute cette vermine, et on a mis le feu à la sainte-barbe. » (*Orateur du peuple* n° 31 p. 245).

(2) *Journal de la Cour et de la ville*, 23 juin 1790, tome III, p. 665.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

vive et indignée. Citons en une phrase relative à notre sujet. « Remarquez que depuis cette belle liberté, on fait toujours la volonté d'autrui et jamais la sienne; que l'on ne peut traverser une rue sans exhiber son passe-port ou crier à tue-tête, même quand on est enrhumé : Vive la natioun! Car c'est ainsi que prononcent mes chers compatriotes. Ah! qu'ils sont bêtes ! Passe pour ça, mais atroces, mais des bourreaux, des assassins, le massacre de Nimes, onze à douze cents victimes, cela fait dresser les cheveux sur la tête ! (1) »

Il nous faut arriver aux *Révolutions de Paris* pour trouver une lettre datée de Nimes ; nous n'avons pas besoin de dire qu'elle est écrite dans un esprit tout différent : « Notre ville ressemble à une ville prise d'assaut. Depuis quatre jours que nous n'avons pas quitté les armes, on n'a cessé de charrier les morts sur des tombereaux... (suit le récit des événements...) Nous trainâmes nos canons par les rues détournées sur l'esplanade. Là il fut impossible de contenir les esprits ; le feu recommença avec tant de vigueur que les assiégés (de la tour de Froment) cherchèrent leur salut dans la fuite ; on leur tira dessus dans la ville comme sur des bêtes fauves. La nuit vint encore séparer les combattants ; le lendemain on chassa dans la ville les brigands à coups de fusil des postes dont ils s'étaient emparés. Les Arènes étaient une de leurs retraites. Pendant que les patriotes se rassemblaient sur l'Esplanade le lundi à midi, il fut fait sur eux une décharge du couvent des Capucins. Quelques sapeurs soutenus par un piquet national enfoncèrent les portes ; trois capucins ont été victimes de leur lâche complaisance , et quelques houppes rouges (soldats de Froment) restèrent sur le carreau... Je vous adresse ces faits

(1) Idem, 6 sept. 1790, tome IV, p. 540. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ce chiffre doit être réduit des deux tiers et même des trois quarts.

parce que je ne doute pas que les journaux aristocrates ne les rendent différemment (1). »

*
* *

Comme on peut le deviner, la presse révolutionnaire se garda bien de reconnaître les torts de ses partisans et de suivre une politique de conciliation. Bien que Danton n'eut pas encore formulé la tactique du parti : de l'audace, de l'audace et encore de l'audace, chacun n'en agit pas moins comme s'il la savait par cœur. Ce ne fut qu'un concert d'imprécations contre les catholiques ; à lire les journaux révolutionnaires, on serait persuadé que ce sont leurs adversaires qui sont les victimes. La lettre que nous venons de reproduire et qu'il nous a fallu à regret réduire de moitié laisse entendre clairement que les pertes des patriotes sont plus considérables que celles des royalistes. « Puisse l'exemple de Nimes, s'écria Camille dans son journal, nous servir de leçon et nous empêcher de nommer à la tête de notre municipalité un baron de Marguerittes (2). » La palme de la violence ici échoit à Martel (3) : « Silence citoyens ! entendez-vous le signal du carnage, le fracas de la mousqueterie, et les cris de nos frères massacrés et entassés les uns sur les autres ? Nimes entière est noyée au sang de ses habitants ! L'aristocratie y déployant tout à coup sa faulx aiguisée par les prêtres y moissonne les patriotes..... » Loustalot, lui, fut moins bref ; il profita de ces scènes sanglantes pour disserter gravement sur la tactique révolutinnnaire ; les conseils qu'il donne à ses amis en guise de conclusion sont trop caractéristiques pour ne pas être reproduits : « Nous ne ferons, dit-il, qu'une seule observation, c'est que les patriotes n'ont à craindre partout que leur propre modération. Si les

(1) *Révolutions de Paris*, 26 juin 1790.
(2) *Révolutions de France et de Brabant*, nº 28.
(3) L'*Orateur du Peuple*, nº 30, p. 233.

patriotes nimois ne s'étaient pas persuadés qu'ils avaient besoin d'un drapeau rouge (1) pour défendre leurs vies contre des bandes d'assassins, ils auraient coupé le mal dans sa racine et n'auraient pas laissé le temps aux brigands de s'assembler, de se cantonner, de se fortifier. Il y a un point constant ; c'est que quand les anti-patriotes font une levée de boucliers, ils se croient les plus forts, ils ont pris leurs précautions, combiné leurs coups. Le seul parti qu'il y ait à prendre alors est donc de leur couper les communications et de frapper les premiers coups avec tant de force que le reste, glacé d'effroi, n'ose se joindre aux scélérats audacieux qui commencent ordinairement les attaques. L'idée que les choses s'arrangeront, les propositions de paix, les délais, les lenteurs sont dans ce cas autant de pièges. Il ne faut écouter que son courage jusqu'à ce que les ennemis aient rendu les armes (2) »

Les autres journaux révolutionnaires firent naturellement chorus. Il est curieux de suivre les déformations de la vérité à travers les récits fantaisistes qu'ils donnent des événements de Nimes ; non seulement, comme chez Prudhomme et Loustalot, les catholiques sont transformés en agresseurs, mais encore en massacreurs ; ce sont eux qui assiègent leurs ennemis dans une tour et qui les y égorgent. Le *Courrier français* fait une narration des plus confuses ; il confond les dragons patriotes avec les gardes nationaux royalistes, amalgame l'émeute du 3 mai et la bagarre des 13, 14 et 15 juin, et rejette tous les torts sur le parti dont il ne partage pas les idées : « Le 13, les dragons qu'on n'avait pas voulu associer au régiment de Guienne pour les patrouilles, furent insultés à cause des cocardes blanches et de la houppe rouge qu'ils affectaient de porter. Les mouvements que cette attaque occasionna et qui fit périr M. Bourbon firent arborer l'éten-

(1) Allusion à la proclamation de la loi martiale, le 13 juin, à Nimes.
(2) *Révolutions de Paris*, n° 50.

dard rouge, et l'on publia la loi martiale. Le 14, les patriotes s'étant rassemblés dans un fort, ils y furent assiégés, et la tour ayant été prise d'assaut, une centaine de personnes y périrent. Une autre partie des assaillants s'étant portée sur les Capucins où des milices du voisinage s'étaient réunies, plusieurs personnes furent tuées, parmi lesquelles se sont trouvés des capucins (1). »

Marat, qui jusqu'alors avait dédaigné de s'occuper des affaires du Midi, ou n'en avait pris texte que pour exhorter les révolutionnaires à resserrer les liens de fraternité avec tous les soldats et les bas officiers de l'armée, dont le patriotisme est connu, « à avoir les yeux continuellement ouverts sur les commandants de place et les officiers de l'état-major de chaque régiment, et enfin à s'emparer de tous les arsenaux, moulins et magasins de poudre (2). » Marat, dis-je, fait crier à haute voix par les rues de Paris « l'horrible massacre des protestants de Nimes » (3), et quelques jours après, enregistre avec satisfaction la nouvelle que dans leur fuite, Froment, Lieutaut et Descombies ont été atteints à Nimes où ils ont été reconnus par le peuple qui les a pendus (4). » Cette dernière nouvelle est également annoncée par les *Révolutions de France et de Brabant* : « Au milieu de ces horreurs, on voit avec plaisir le receveur du clergé, le dévot Pierre Froment, principal auteur des massacres, ne pas échapper lui-même... On ne peut s'empêcher de souhaiter que le procureur de la com-

(1) *Courrier Français*, 21 juin 1790.

(2) L'*Ami du Peuple*, nº 108, 20 mai 1790.

(3) Remarquons, toutefois, que ce n'est là qu'un attrape-nigauds, aucun article ne suivant cette rubrique à sensation (l'*Ami du Peuple*, nº 143, 24 juin 1790).

(4) Ceci est inexact. Descombies ne fut arrêté que bien plus tard ; Froment put se sauver à Chambéry, il fut anobli plus tard par Louis XVIII (Simon Brugal : *les Camps de Jalès*). Quant à Lieutaut, nous l'ignorons absolument. Peut-être est-ce le maire constitutionnel de Marseille que renversèrent les jacobins (Taine, *la Révolution*, I, 290).

mune, Vidal, et le maire Teissier, ci-devant baron de Marguerittes, eussent subi le même sort. » Camille et Martel ne pouvaient pas laisser passer une aussi belle occasion d'aboyer à leurs ennemis personnels : « Ce sont donc les prêtres, s'écrie le premier, en concluant son récit, ces détestables calotins, qui ont commandé ces forfaits et qui se jouent ainsi de la vie des hommes pour conserver des mitres ou des aumusses, ou même des frocs qui leur donnaient le privilège de fainéantise et de vivre en pourceaux de religion. D'après de pareils faits, avouons que Voltaire, d'Alembert et Diderot connaissaient bien cette religion, lorsqu'ils ne manquaient pas de terminer toutes leurs lettres par ce *gloria patri* : « Écrasons l'infâme (1) ! » Quant à Martel : « Quel exemple, s'écrie-t-il avec rage, quel exemple affreux et punissable de ses lâches efforts ! Comme le monstre (l'aristocratie) aime à se baigner dans le sang ! S'il n'eut pas été terrassé, la ville de Nimes ne serait aujourd'hui qu'un désert couvert de tombeaux. Les monstres ! Non, il n'est pas de supplices qu'ils n'aient mérités, et les échafauds se dressent d'eux-mêmes au récit de leurs attentats (2) ! »

*
* *

Les discussions et les polémiques ne cessèrent pas brusquement dans la presse ; bien au contraire, c'est à partir de cette époque qu'on s'occupa le plus ardemment des affaires nimoises ; la raison en est dans les débats passionnés qui s'élevèrent au sein de l'Assemblée nationale, chaque parti s'efforçant de rejeter sur l'autre la responsabilité des journées sanglantes de juin 1790. L'effervescence ne se calma que lentement, elle finit cependant par disparaî-

(1) *Révolutions de France et de Brabant*, nº 66.

(2) L'accès est d'autant plus surprenant que le journaliste vient de dire que sur plus de 200 morts, 3 seulement sont du côté des patriotes. Ce ne sont donc pas les aristocrates qui sont les massacreurs (*Orateur du Peuple*, nº 30, p. 283).

tre ; à cette époque, chaque mois, chaque semaine, chaque jour amenait des émotions nouvelles qui faisaient oublier les précédentes. La grande discussion législative de février 1791, loin de renouveler l'attention, acheva de l'épuiser ; les habitudes oratoires du temps ne furent pas pour peu, croyons-nous , dans ce revirement de l'opinion publique ; rien de plus filandreux , de plus interminable que les débats relatifs à ces événements ; le rapport d'Alquier dure cinq heures , M. de Marguerittes parle deux fois : la première fois , pendant deux heures et demie , la seconde, pendant six ; les discours des autres intéressés , Rabaud Saint-Étienne , Voulland , etc., sont à l'avenant ; l'Assemblée, énervée, finit, à force de clameurs , par couper la parole aux rapports et aux répliques (1) et un décret arrêtant toutes les poursuites commencées, vint terminer le tout en ne satisfaisant personne ; c'est ainsi que fut enterrée l'affaire de la bagarre de Nimes. Nous allons reprendre rapidement cette dernière période de notre récit en étudiant le rôle qu'y prirent les journaux des deux partis.

Loustalot est toujours celui qui donne le plus de détails sur la situation de Nimes , au lendemain des troubles ; bien que la qualité des nouvelles ne soit pas digne de la quantité, et que leur inexactitude historique laisse, comme on pouvait s'y attendre, fort à désirer , on trouve des renseignements intéressants sur l'effroi de plusieurs juges qui « s'étaient récusés, et ont accepté, (plus tard), sous la crainte d'être dénoncés au département (2), » sur la célébration de la fête de la fédération, le 14 juillet 1790, moins d'un mois après le massacre (3) , sur l'esprit patriote,

(1) Voyez surtout le *Mercure de France* , 15 juin 1790, 26 fév. 1791, et l'*Assemblée nationale*, de Beaulieu, n° 332.

(2) *Révolutions de Paris*, n° 54 : 24 juillet 1790 (lettre de Nimes , du 9 juillet 1790).

(3) « Ce n'était pas un peuple divisé, mais un peuple de frères. La joie était universelle. On a passé de la tempête au calme le plus heureux. » (*Révolutions de Paris*, n° 55).

Digitized by Original from

autrement dit sur l'insubordination des bas officiers et des soldats du régiment de Guyenne, qui ont forcé cinq de leurs officiers à « se réfugier dans le sein de la municipalité (1), » le tout, bien entendu, entremêlé d'effusions fraternelles, de protestations pacifiques et d'excitations haineuses contre leurs adversaires (2).

Si Loustalot nous donne des renseignements sur Nimes pendant la fin du mois de juin, Beaulieu nous apprend ce qui s'est passé à la même époque à l'assemblée nationale: « Après avoir entendu M. Malouet (3) qui a défendu, avec beaucoup de talent et surtout avec beaucoup d'impartialité, la cause de ces insensés (les catholiques nimois), après avoir également entendu les défenses de M. l'évêque de Nimes (4), qui par charité était obligé de déraisonner dans cette circonstance, l'assemblée a prononcé conformément à l'avis de son comité (5). » Quatre jours après, M. Voulland, député du Gard, présente à l'assemblée un historique des troubles où les faits sont systématiquement présentés sous un jour favorable aux révolutionnaires..... « Les commissaires du roi ont demandé la publication de la loi martiale, qui cependant n'a été publiée que deux heures après leur demande.... Le 14, les volontaires à houppe rouge ont attaqué les patriotes.., alors il n'a pas été possible de contenir les généreux sol-

(1) *Révolutions de Paris*, n° 47, p. 486.

(2) « On nous mande de Nimes que les Capucins de cette ville, toujours fidèles à leur parti, ne cessent d'exciter le peuple, en lui montrant les taches de sang de quelques uns qui périrent, par leur faute, à la malheureuse journée du 13 juin dernier. Il ne tient pas à eux qu'on croit que ce sang est indélébile, malgré tout le soin qu'ils ont pris, disent-ils, pour l'enlever. Le doigt de Dieu, ajoutent-ils, est-là et demande vengeance ! » — *Révolutions de Paris*, n° 73, p. 417.

(3) Beaulieu ajoute en note : « On sait que M. Malouet n'a pas signé la protestation des Capucins. »

(4) C'était M. Cortois de Balore, dont on a donné le nom à une place de Nimes.

(5) L'*Assemblée nationale*, n° 334, 17 juin 1790.

dats du régiment de Guyenne... , on évalue à quatre-vingt le nombre des personnes qui ont péri dans le massacre (1). » Naturellement, Beaulieu, en partisan dévoué de la Révolution , approuve les conclusions de Voulland ; comme si les événements réels n'étaient pas assez émouvants par eux-mêmes , il se forge des horreurs imaginaires pour accroître la force et la variété de ses émotions : « Ce qui fait frémir d'horreur, dit-il, à propos du comité des recherches, c'est la lecture d'une pièce sur le complot de certains soi-disant catholiques de Nimes. Les prêtres devaient prêcher le désordre et le carnage , des citoyens devaient tourner le fer contre leurs concitoyens... » Aussi l'assemblée au lieu de punir les auteurs du massacre réel, mande-t-elle à sa barre les chefs présumés du massacre soi-disant préparé, et Beaulieu l'approuve : « Malheur à vous, fanatiques nimois, *væ vobis !* (2). »

Mais ces séances là ne contiennent que des débats préliminaires. La grande discussion législative, comme nous l'avons déjà dit , n'eut lieu que huit mois après , en février 1791 ; ce ne fut pas d'ailleurs sans peine qu'on l'obtint ; le rôle qu'avait joué le parti patriote dans l'affaire était si peu honorable que les députés de la faction faisaient tous leurs efforts pour éloigner cette échéance législative. Le *Mercure de France* ne cacha pas son mépris pour les auteurs de ce triste calcul : « Depuis les crimes commis à Nimes, dit-il, M. de Marguerittes, maire de cette ville, M. Boyer, substitut du procureur de la commune, les veuves des citoyens massacrés, les opprimés perdus dans les cachots ont inutilement sollicité huit mois entiers un rapport, un jugement et la vengeance des lois contre les coupables. Soutenus par des intérêts puissants, ceux-ci étaient parvenus à faire sans cesse écarter cet examen. On

(1) L'assemblée nationale, n° 337, 21 juin 1790.

(2) Idem, n° 332, 16 juin 1790.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

a vu la semaine dernière (1) avec quelle énergie M. de Marguerittes rappelle cet inconcevable déni de justice ; les protecteurs des accusés de Nimes réussirent encore à leur faire accorder la grâce d'un ajournement. M. Boyer, dont le zèle est digne des plus grands éloges et qui a porté dans la poursuite du crime une courageuse persévérance (2), adressa alors une nouvelle pétition à l'Assemblée nationale, au nom de quatorze veuves qui pleurent leurs maris assassinés et de seize innocents plongés dans les cachots. Enfin cette requête effrayante fit prononcer mardi dernier que le rapport serait mis à l'ordre de ce soir » (3).

Ce fut M. Alquier, député de la Rochelle, qui fit et lut à l'Assemblée le rapport sur les troubles de Nimes ; ce rapport d'une longueur démesurée, fut accueilli, suivant les partis, par des récriminations acerbes ou des clameurs enthousiastes ; la presse révolutionnaire le couvrit d'autant d'éloges que la presse royaliste de sarcasmes et de quolibets. *Les Actes des Apôtres*, le journal le plus caractéristique de l'époque, mais que nous n'avons pas eu l'occasion de citer parce qu'il ne s'occupe pas de politique (4),

(1) Allusion à la séance du 19 février 1791.

(2) Nous saisissons avec empressement l'occasion de remercier M. Alphonse Boyer, arrière-petit-fils de l'officier municipal, dont il est ici parlé ; c'est en grande partie avec les notes et les documents amassés par son père, M. Ferdinand Boyer, ancien député du Gard, que nous avons écrit cet article.

(3) *Mercure de France*, 21 février 1791.

(4) Le numéro 139 contient cependant une chanson sur les gens de Nimes ; bien qu'elle contienne des allusions assez obscures à deux députés : M. Fornier, de Nimes, et M. Gouy d'Arcy, tous deux partisans de la Révolution, nous ne la donnons pas moins, comptant faire plaisir à nos lecteurs. L'air est celui de la *belle Bourbonnaise :*

Les gens de Nimes
Sont quelquefois grands ;
Sont quelquefois grands ;
Les gens de Nimes
Sont quelquefois grands,
Mais sur un banc.

Les Actes des Apôtres, cette ruche bourdonnante d'où s'envolaient tant de dards envenimés, chansonnèrent le rapporteur dont la partialité pour ses correligionnaires avait été par trop visible :

D'Alquier, Chabroud dans leurs savants rapports
Du blanc au noir offrent la différence.
Des scélérats Chabroud blanchit les torts,
D'Alquier s'efforce à noircir l'innocence.
Par cela seul ils diffèrent entre eux ;
Mais la nuance à peine est remarquable :
Noir de d'Alquier au blanc est si semblable,
Blanc de Chabroud est d'un noir si bourbeux
Que dans leurs mains on les confond tous deux (1).

Le *Petit Gautier* qui devait plus tard soutenir M. de Clermont-Tonnerre prenant la défense des catholiques nimois (2) et relever vertement une assertion calomnieuse du même M. Alquier (3), chansonne également les rapporteurs du Comité des recherches :

Dans un district, on vantait, l'autre jour,
Chabroud-savon et d'Alquier-le-vautour.

Les gens de Nimes
Sont tant amoureux,
Sont tant amoureux,
Les gens de Nimes
Sont tant amoureux,
Qu'ils le sont d'eux.

Les gens de Nimes
Aiment le bon vin,
Aiment le bon vin ;
Les gens de Nimes
Aiment le bon vin
Chez leur voisin.

(1) *Actes des Apôtres*, n° 239, reproduit par le petit Gautier, n° 11 (11 mars 1791).

(2) *Journal de la Cour et de la ville*, tome VII, 2 mars 1791.

(3) Idem, tome VII, 23 mars 1791.

On agitait si la branche de chêne
De l'un des deux ombragerait le chef.
Un comédien, tranchant du Démosthène,
Dit : Tous les deux méritent ce relief.
Prenez toison de la plus pure laine,
Maître d'Alquier l'empreindra de noirceur.
Donnez un merle à Chabroud dégraisseur,
Bientôt colombe il le rendra sans peine.
— Vous décidez, messieurs, sur la couleur,
Dit certain rustre, avec un peu d'humeur :
Tel qu'un aveugle, il faut qu'on vous apprenne
Que noir d'Alquier, d'ivoire à la blancheur,
Et blanc Chabroud est un vrai noir d'ébène (1).

Le *Journal de la Cour et de la ville* ne contient pas seulement des plaisanteries semblables ; on y trouve des renseignements qui seraient de la plus haute valeur si leur authenticité était bien certaine ; ainsi, le petit discours qu'aurait tenu M. Alquier à M. de Marguerittes, après la défense de celui-ci à la séance du 23 février : « Vos ennemis vous ont rendu un grand service, ils vous ont mis dans le cas de ne rien laisser à désirer pour votre justification : vos conclusions m'ont vivement touché ; j'y adhère de cœur et d'âme, et si je n'étais pas obligé d'en référer au Comité, je serais monté sur le champ pour le déclarer à l'Assemblée (2). » Ainsi encore, le fragment de lettre de Rabaud-Saint-Étienne à son ami, M. Jambon, de Montauban : « Tout est changé depuis quinze jours ; je crains fort que les calvinistes ne paient les pots cassés de la révolution. Nous nous sommes imprudemment trop montrés à découvert, et

(1) Idem, 11 mars 1791. (Voyez un autre quatrain sur les mêmes, 21 mars 1791). D'ailleurs, Chabroud était coutumier de ces sortes d'apologies. Il avait justifié le duc d'Orléans, dans son rapport sur le 5 et 6 oct., et une caricature l'avait représenté avec un savon et une éponge (de là, son surnom de Chabroud-savon), débarbouillant le duc d'Orléans, assis sur un amas de piques sanglantes et de têtes coupées, avec cette légende : « J'use tout mon savon et ne peux vous blanchir. » (*Histoire des Caricatures de la révolte des Français*, par M. Boyer, de Nimes, 1792).

(2) *Journal de la Cour et de la ville*, n° 9, 9 mars 1791.

nous courrions risque d'avoir contre nous une infinité de gens que nous pensions attachés à nos intérêts (1). » Ainsi encore le mot de Barnave, en 1791, déjà cité : « Dans une révolution, il faut bien que le sang coule ! »

Si la presse royaliste n'épargne pas ses épigrammes, la presse révolutionnaire, en revanche, entonne un hymne de triomphe en l'honneur du rapport de M. Alquier. Beaulieu se départ un peu dans son compte-rendu de sa sécheresse habituelle, mais, tout en rendant justice à la noblesse de l'attitude de M. de Marguerittes, il l'accuse d'aigreur, et ne dissimule pas, en somme, ses sympathies pour le parti opposé ; d'ailleurs, c'est presque à contre-cœur qu'il résume la défense du maire de Nimes : « Entreprendre, dit-il, de rapporter d'une manière analytique ces mille et un faits épars dans cet énorme plaidoyer, ce serait risquer de tomber dans de graves erreurs, et on doit sentir combien il est important de ne pas tromper sur cette malheureuse affaire le public... (2). » D'autres journaux allèrent bien plus loin (3). Camille Desmoulins se fit surtout remarquer par sa violence ; dès le premier jour, il avait proclamé patriote M. Alquier, que Marat avait traité d'aristocrate. Le rapport sur les affaires de Nimes lui servit de prétexte pour une diatribe enragée qu'il lança contre l'évêque d'Uzès, M. de Béthizy, sur qui le parti révolutionnaire voulait alors faire retomber la responsabilité de la fédération de Jalès : « Il me semble voir dans ta religion, lui disait-il, un monstre comme Polyphème, baigné jusqu'à la ceinture dans la mer, non pas dans la mer de Sicile, mais dans une mer formée du sang de 18 millions d'inconnus qu'elle a fait égorger ; comme le Cyclope, n'ayant

(1) *Journal de la Cour et de la ville*, n° 46 ; 16 oct. 1791.

(2) Le *Législateur français*, 23 et 24 février 1791.

(3) *Révolutions de Paris*, nos 85 et 86. — *Journal Universel d'Audouin*, 21 et 28 février 1791. — Consulter *passim* : les collections du *Point-du-Jour*, du *Courrier de Paris*, de l'*Orateur du Peuple*, de la *Sentinelle*, etc.

qu'un œil ; poursuivant non pas Ulysse et les Grecs, mais la Philosophie qui lui a crevé son œil unique, poussant des cris de rage, mais des cris impuissants, et étendant, mais en vain, des bras ensanglantés pour nous déchirer entre ses dents (1) ». Sur les traces d'Alquier, il se complait longuement et uniquement dans la peinture du massacre des patriotes, reproduit toutes les scènes sanglantes dont les royalistes se seraient rendus coupables et ne parle de ceux-ci que pour les accabler des injures les plus atroces.

Bien différent de ces exhortations à l'assassinat est le jugement que Mallet-Dupan porte sur le rapporteur du Comité des recherches et sur son œuvre, il est d'une sévérité inflexible : « Nous nous bornerons aujourd'hui à observer, dit-il qu'après le rapport de M. Chabroud, celui de M. Alquier est le plus extraordinaire, et c'est beaucoup dire de tous ceux qu'on a entendus à la tribune.... M. Alquier n'a trouvé de coupables que les catholiques massacrés ; depuis longtemps, telles sont les consolations qu'obtiennent les veuves, les orphelins, les propriétaires incendiés et pillés. Suivant M. Alquier, ce sont les prêtres, car il faut des prêtres aujourd'hui partout où l'on cherche à excuser des attentats, ce sont les prêtres qui ont embrasé Nimes, c'est à dire qui ont fait piller les maisons catholiques, le couvent des Capucins et assassiner deux cents citoyens catholiques par les calvinistes. Dissimulant ces brigandages et ces meurtres, M. Alquier n'a compati qu'à la mort des dix-neuf protestants dont douze furent tués les armes à la main, et les autres égorgés dans la fureur du désespoir... Il ne songe qu'à flétrir la mémoire des victimes et à obtenir une amnistie pour leurs assassins.... La conclusion du rapport est aussi étonnante que sa contexture ; le Comité après avoir innocenté tous ceux à qui la voix publique attribue les atrocités de Nimes, invoque néanmoins la cessation de toute poursuite, c'est à dire qu'il

(1) *Révolutions de France et de Brabant*, nº 66, p. 15.

demande grâce pour tous ceux qu'il affirme n'avoir mérité que des éloges (1). »

Les discussions suivantes excitèrent moins l'attention ; la réponse de M. de Marguerittes, plus longue encore que le rapport de M. Alquier, fatigua la curiosité de l'assemblée. Le *Mercure de France* en donna une excellente analyse ; les autres journaux modérés l'approuvèrent, la presse révolutionnaire n'en parla pas ou ne le fit que pour la tourner en ridicule (2). Rabaud-Saint-Étienne qui vint ensuite obtint encore moins d'attention (3), et la discussion générale qui termina les débats fut plus qu'abrégée par les interruptions insistantes des députés. Le même sentiment de lassitude et d'énervement se manifestait également dans la presse ; aussi le décret final fut-il accueilli par un soupir de soulagement ; nul ne se demanda s'il était juste ou logique ; on fut heureux de n'avoir plus à penser aux troubles du Bas-Languedoc. Ici encore Mallet-Dupan prononça le mot de la fin : « Les troubles de Nimes avaient pris leur naissance dans la jalousie contre la municipalité et le dessein de la perdre pour la remplacer. Trois cents meurtres ont fécondé cette entreprise, et le décret en couronne le succès. Puisse-t-il ne pas donner un jour d'amers repentirs à ses promoteurs ! (4). »

HENRI MAZEL.

(1) *Mercure de France*, 1791, tome IV, p. 190. Nous rappelons que Mallet-Dupan était calviniste (*La France protestante*, t. VII, p. 186).

(2) *Mercure de France*, 23 fév. 1791 ; *Journal de la Cour et de la ville*, même date ; le *Législateur français*, 55me et 56me séances ; *Révolutions de Paris*, VII, p. 363 et 412.

(3) Rabaud Saint-Étienne fut le véritable chef du parti révolutionnaire dans le Gard ; les royalistes ne s'y trompèrent pas ; ce fut une de leurs cibles favorites (Voyez les *Actes des Apôtres*, 25 mars 1790, et surtout le *Petit Gautier*, nos 73, 42, tome IX, no 12 ; X, no 46). Sur les opinions politiques de Rabaud Saint-Étienne, on peut lire une de ses lettres à Garat, du 25 août 1792, reproduite par la *Chronique de Paris*, IX, no 261. D'ailleurs, il se conduisit bien pendant la bagarre, et sauva un catholique, en lui donnant asile dans sa propre maison (*Mercure de France*, 24 février).

(4) *Mercure de France*, 1791, tome V, p. 77.

Digitized by Original from

MGR DE LA BOUILLERIE

ET SON HISTORIEN [1]

La *Revue du Midi,* dans sa première livraison, publiait quelques pages charmantes, encore inédites, de la *Vie de Mgr de la Bouillerie.* Depuis, l'œuvre entière a paru. Elle forme un beau volume in-8°, imprimé avec soin, agréable à la vue, plus agréable à la lecture. La critique l'a accueillie avec grande faveur; en maint endroit elle a fait son éloge; nous ne voulons pas être des derniers à en dire du bien. Le livre le mérite, et son auteur est des nôtres. Double raison pour lui souhaiter la bienvenue.

I

La vie de Mgr de la Bouillerie peut se partager en plusieurs périodes. La première, toute gracieuse, est celle de l'enfance. L'historien, par un procédé qui lui est cher et qui lui réussit, peint plutôt qu'il ne raconte. Les tableaux à fond varié se succèdent sous son pinceau. C'est tantôt le palais de l'Élysée, en 1810, où nous apercevons le berceau de François de la Bouillerie; tantôt le château de la Barbée, en Anjou, puis l'église Saint-Thomas d'Aquin et sa chapelle de catéchisme, puis encore la petite communauté de l'abbé Poiloup, rue du Regard, à Paris, et enfin, dans le lointain, mais à peine entrevu, le séminaire d'Issy.

(1) *Vie de Mgr de la Bouillerie*, par Mgr Ricard, — Paris, Victor Palmé, in-8°.

Un enfant anime de sa grace innocente cette scène changeante. Son âme penche naturellement vers la piété ; elle suit sans peine la direction que lui imprime une mère qui, dans le fils qu'elle élève, ne distingue pas le gentilhomme du chrétien. Sa délicatesse se plaît aux principes austères de l'honneur que son père représente si dignement à la cour. Son imagination recueille avidement les récits des vieux chevaliers de saint Louis, les parents et les hôtes de sa famille, de même que sa foi reçoit avec respect les instructions de l'abbé Latour, l'ancien génovéfain de Villequier. Arrive l'instant solennel de la première communion. François de la Bouillerie suit, à Saint-Thomas d'Aquin, les catéchismes de l'abbé de la Bourdonnaye. Maître et disciple se comprennent dès qu'ils se rencontrent. C'est la semence jetée par le jeune vicaire dans le cœur de l'enfant qui s'épanouira plus tard aux pieds des autels et produira le symbolisme de la nature et les méditations sur l'Eucharistie.

Nous sortons de Saint-Thomas d'Aquin pour entrer dans la petite communauté de l'abbé Poiloup. Le directeur était un esprit d'élite ; il entendait l'art d'instruire, et surtout d'élever la jeunesse. Les élèves répondaient à ses soins. Presque tous de grande famille, ils ajoutaient aux qualités qui viennent de la naissance les dons de l'intelligence et du cœur, présage d'un brillant avenir. Ainsi entourée, la piété de l'enfant conserva la fraîcheur de ses premières années. Il aima ses maîtres et ses compagnons d'études et s'en fit aimer. Il pria, travailla, obtint des prix nombreux dans ses classes, et quand six ans furent écoulés, il alla frapper à la porte du séminaire d'Issy. Elle s'ouvrit, mais ne se referma pas sur lui. La maladie l'attendait sur le seuil. Son frêle tempérament ne lui permit pas de supporter les sévérités de ce nouveau régime. Il dut rentrer dans sa famille. Une seconde période commençait dans sa vie.

Digitized by Original from

Celle-ci contraste avec la précédente. Mgr Ricard la qualifie de mondaine. Le mot est juste, si l'on entend par là que François de la Bouillerie perdit de vue, pendant quelques années, les saintes aspirations de son enfance. Il aima le monde et ses joies profanes, hâtons-nous de dire, dans ce qu'elles ont de légitime. Son nom, sa personne, la haute situation de sa famille le mettaient à même de goûter les plaisirs d'une vie facile et brillante, telle qu'elle se présente aux heureux d'ici-bas. Il en jouit, sans se laisser absorber par eux, assez vivement pour en subir le charme, assez discrètement pour conserver intacts son honneur et sa foi religieuse. En ce temps-là, il ne s'agissait point encore de réalisme. La littérature et les arts avaient leurs délicatesses et leurs scrupules; on n'avait pas imaginé que la morale enchaînait leur liberté. Aussi recevaient-ils les hommages empressés de la haute société d'alors, si scrupuleuse d'ailleurs dans le choix de ses relations. M. de Pontmartin, que Mgr Ricard appelle en témoignage, nous a dépeint dans ses souvenirs une des soirées de la famille de la Bouillerie. Lamartine et Victor Hugo s'y donnaient rendez-vous. Berryer y prenait place à côté de Martignac. Gros et Gérard s'y entretenaient avec de Bonald. Rossini et Chérubini y représentaient la musique. Quand on fréquente de pareils maîtres, on n'échappe pas à leur influence ; on aime à les suivre ; on se met à la recherche des inspirations source de leurs chefs-d'œuvres, pour y puiser soi-même des joies secrètes et personnelles. Ainsi fit François de la Bouillerie : il cultiva la musique et le chant ; il fit des vers gracieux et faciles ; il écrivit d'une prose légère et ailée, dernier écho de la conversation polie du XVIII^e^ siècle, à peine nuancée de quelques images dans le goût de Chateaubriand. Entre temps, il courait applaudir aux conférences du Père Lacordaire, et devenait l'hôte assidu des salons où Mesdames de Circourt, de Rauzan et de Swetchine tenaient avec tant d'aisance le sceptre de la raison chré-

tienne et de l'esprit français. Puis il se mit à voyager. Il visita l'Allemagne, la Pologne et la Russie, en compagnie de M. de Falloux, dont les récents mémoires contiennent une piquante révélation des aventures des deux amis. Huit ans se passèrent ainsi, et l'ancien élève de l'abbé Poiloup cherchait encore son avenir. Sa mère avait prédit qu'il serait prêtre : les paroles de Lacordaire, les conseils de Mme Swetchine le poussaient insensiblement vers ce but; mais Dieu ne devait pas se faire entendre à lui dans le tumulte bruyant de Paris. Pour que la vocation sacerdotale tant souhaitée par Mme de la Bouillerie refleurit dans l'âme de son fils, il fallut à celui-ci le séjour de Rome. Dans la vieille ville, où le présent se taisait pour ne laisser parler que le passé, à l'ombre silencieuse du collège romain, aux pieds des tabernacles, François de la Bouillerie reconnut la voix qui l'appelait dès sa première communion. Guidé par la main expérimentée du Père de Villefort, il marcha lentement, mais sûrement, vers l'autel. Le saint jour de Pâques de l'année 1840, plein d'une émotion qui revivait longtemps après dans ses paroles, il disait sa première messe. L'Eglise demandait sa vie : il la donna sans réserve et sans regrets.

II

La dévotion à l'Eucharistie est le trait dominant de la carrière sacerdotale de l'abbé de la Bouillerie. De tous les mysfères de la religion chrétienne l'Eucharistie est le plus divin et le plus humain. Nul n'exerce autant d'attraits sur les âmes aux affections pures et profondes. Dès le jour de sa premiére communion, l'élève de l'abbé de la Bourdonnaye avait ressenti les joies intimes que donne à l'entrée de l'adolescence, une première rencontre avec Dieu. Même, pendant les huit années de sa vie mondaine, elles restèrent dans sa mémoire, à l'état de souvenirs affaiblis,

Original from
PSITY OF MICH

il est vrai, par les distractions profanes qui affluaient autour de lui, mais vivants encore et toujours chers à son cœur. Il les retrouva dans les sanctuaires de Rome et leur laissa reprendre sur sa nature aimante et facilement impressionnable, un empire désormais incontesté.

Rentré à Paris, en 1842, au terme de ses études théologiques, il fut, presque aussitôt, appelé à prendre part à l'administration diocésaine, en qualité d'official et de grand vicaire. La responsabilité de ces graves fonctions, l'activité qu'elles exigeaient de lui, ne détournèrent pas l'abbé de la Bouillerie du but qu'il s'était fixé. Il se fit le propagateur ardent du culte de la sainte Eucharistie. Il n'eut point de repos qu'il n'eut fondé la première association consacrée à l'adoration du Saint-Sacrement. Il lui ajouta bientôt le Tiers-Ordre des hommes, auquel il confia l'Adoration nocturne. L'œuvre des Tabernacles, celle des Lampes du sanctuaire complétèrent cet ensemble d'institutions vouées à la gloire de l'Eucharistie. Il fallut du temps et des peines pour obtenir un tel résultat. L'abbé de la Bouillerie ne s'y ménagea point. Aidé de Mlle de Mauroy, du Père Hermann et du comte Raymond de Cuers, il mena tout à bonne fin. La prière et la parole étaient ses grands moyens d'action. Parfois il y joignait la poésie. Il chantait en vers mélodieux les délices de l'amour divin, lorsque à l'heure où la nuit étend ses voiles, Jésus répand ses clartés dans l'âme de ses adorateurs. Quand la maladie l'obligeait à suspendre ses travaux, il s'en dédommageait en publiant ses *Méditations sur l'Eucharistie*, qui le placèrent au premier rang de nos écrivains mystiques. Au lendemain de crises qui lui rendaient douloureux tout effort de la pensée, il se hâtait de reprendre la direction de ses œuvres, heureux de se dépenser pour elles, et leur donnant sans mesure les trésors de sa parole et de ses généreuses libéralités. La révolution de 1848, lui enleva dans la personne de Mgr Affre un père et un ami.

Sous l'épiscopat de Mgr Sibour, en conservant son titre de grand vicaire, il restreignit les attributions de sa charge, au seul ministère de la charité. Aux associations en l'honneur du Saint-Sacrement, forme visible de la charité envers Dieu, il voulut unir celles qui ont pour but immédiat la charité envers les hommes. Il aida de son influence les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il se préoccupa des enfants, des apprentis, des ouvriers, des malades et devint l'auxiliaire et l'ami d'Armand de Melun dans toutes ses fondations charitables. Son zèle et sa piété assuraient le succès de ces entreprises, lorsque la Providence vint changer ses destinées. Le 6 février 1855, un décret impérial le nommait à l'évêché de Carcassonne en remplacement de Mgr de Bonnechose transféré à Évreux.

III

Monseigneur de la Bouillerie succédait à un prélat de grand mérite. Il en avait lui aussi, et du meilleur, mais de nature différente. Toujours maître de lui-même, habile à saisir l'occasion favorable, ingénieux à la provoquer, Mgr de Bonnechose, de loin prévoyait l'obstacle, l'écartait avec habileté, ou le tournait avec aisance et ne désespérait jamais. Mgr de la Bouilerie, dans sa vive intuition de la vérité à défendre ou du bien à accomplir, se portait vers eux de tout l'élan de son âme affectueuse. L'un se plaisait sur le terrain ferme et uni de la simple morale évangélique : l'autre s'élevait sans effort sur les hauteurs ou la philosophie chrétienne confine au mysticisme. Tous deux orateurs remarquables : mais l'un maintenant sa parole dans une allure méthodique et sobrement élégante ; l'autre, se livrant, avec une confiance toujonrs justifiée, à la facilité merveilleuse, qui amenait à flots sur ses lèvres, les symboles et les figures, Tous deux de noble race et de grand cœur, poussant leurs affections au delà du tombeau,

également pieux, également dévoués à l'Église, cherchant partout à lui gagner des âmes, celui-là par la douceur de ses conseils, celui-ci par les ardeurs de sa charité. Monseigneur Ricard n'a pas de plus belles pages que celles où il raconte le fécond épiscopat de Monseigneur de la Bouillerie. Quel amour pour son peuple, et quel retour de la part de celui-ci ! Quelle dignité à l'extérieur et quelle simplicité dans la vie intime ! Quel éclat dans la doctrine et quels attraits dans l'action ! Et comme l'on comprend bien que Pie IX unissant dans un même éloge Mgr de la Bouillerie et Mgr Plantier les ait appelés les deux oliviers et les deux flambeaux de l'Église !

L'action de Mgr de la Bouillerie s'étendait au-delà de son diocèse. Ceux qui ne pouvaient ni l'approcher, ni l'entendre, le retrouvaient priant et parlant dans ses livres. Il leur apprenait à découvrir dans ce monde visible les beautés impérissables dont il n'est que le symbole. Il leur montrait comment l'Eucharistie est la source de la vie chrétienne. Il commentait pour eux le cantique des cantiques, comme le faisait saint Bernard pour ses disciples, laissant deviner dans chaque ligne l'intensité de l'amour qui l'attachait au sacrement de nos autels. La lutte se mêla bientôt à la prière. Il fallut combattre pour le Saint-Siège, se grouper autour de la chaire de saint Pierre, répandre les enseignements qui condamnaient les erreurs modernes. Mgr de la Bouillerie ne faillit à aucun de ces devoirs. Le pouvoir temporel des papes le compta parmi ses plus vaillants défenseurs. On sait quel fut son rôle au concile. Il hâta de sa parole et de ses vœux la définition de l'infaillibilité. Les lenteurs, nécessitées par les obstacles qui arrêtaient bien des esprits sincères et dont on ne pouvait suspecter la fidélité au Saint-Siège, l'attristaient profondément. Quand le jour parut, si longtemps souhaité par lui, où le concile affirma les prérogatives de Pierre, aucune action de grâce n'eut autant de vivacité que la sienne. Il en fut ré-

compensé par les ovations que son clergé et son peuple lui décernèrent à son retour de Rome. Mais les malheurs de la France, surprise par la défaite, ruinée par la guerre, déchirée par l'insurrection, la captivité du Saint-Père, changèrent en amertume le pacifique triomphe dans lequel s'était complue sa foi. Des deuils de famille, la mort du Père Hermann, ajoutèrent à ses souffrances. Peu à peu la tristesse l'envahissait. Son âme se détournait de la terre qui lui devenait déplaisante. Il accepta cependant la coadjutorerie de Bordeaux, sur l'invitation du Pape et les conseils de Mgr Pie. Les huit années qu'il passa dans ce laborieux ministère peuvent être considérées comme le soir de sa vie. Le brusque changement qui se fit dans son existence ébranla son corps déjà usé par les fatigues. La lassitude se lisait sur ses traits, et ses paroles trahissaient le pressentiment d'une fin prochaine, privilège de certaines âmes d'élite. Toutefois, son activité ne parut pas se ralentir. Il ne cherchait pas à se dérober au fardeau des occupations matérielles que multipliait au lieu de les diminuer sa nouvelle situation. S'il regrettait le passé et les heures de liberté perdues pour lui, il en acceptait la privation sans amertume. L'aménité de ses relations, la complaisance qu'il mettait à obliger ses diocésains, l'accueil qu'il faisait à toutes les demandes qui sollicitaient son zèle ou sa charité lui avaient donné une popularité légitime et enviable; mais ses fatigues s'en étaient accrues. Il les domina vaillamment pour écrire son bel ouvrage sur l'*Homme, d'après saint Thomas*. Peu après, il prononçait à Toulouse le panégyrique du saint docteur. Il écrivait le lendemain : « Je sens que je vieillis, et bien que je continue à beaucoup parler, puisqu'on me demande de tous côtés les restes d'une voix qui tombe, je comprends qu'elle tombe et qu'elle sera bientôt à terre. » Il eut raison. Quelques jours après, la mort venait rapide et soudaine. Il l'accueillit en amie, comme s'il l'eut entendue murmurer à son oreille fermée

ERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

déjà aux bruits du monde les paroles que, dans ses espérances chrétiennes, il lui avait si souvent prêtées : « Me voici, ne craignez rien. » *Ego sum : nolite timere.*

Nous n'avons fait que résumer fort imparfaitement le beau travail de Mgr Ricard. Pour en apprécier la valeur, il est bon de le lire avec soin et de suivre l'historien pas à pas. Mgr Ricard ne vise pas à tisser les faits dans une trame égale et monotone. Il peint à larges traits, prenant hardiment ça et là les couleurs dont il enrichit ses tableaux multiples, ici, dans un souvenir de famille, là, dans une citation opportune, tantôt dans le témoignage des biographes qui l'ont précédé, tantôt dans les confidences personnelles de l'amitié. A chaque situation, il varie la mise en scène ; il la soigne d'ailleurs et la nuance habilement. Il ne craint ni l'épithète, ni la période. Ce vêtement quelquefois éclatant ne gêne pas sa pensée. L'auteur dit ce qu'il veut et ne dit que ce qu'il veut. Il sait à l'occasion prendre l'accent discret qui convient à certaines vérités. Il ne lui manque ni les teintes adoucies d'ombre où se reflète la vie de famille, ni les touches fines et déliées qui arrêtent et précisent une physionomie morale. On voit bien qu'il a compris, étudié, aimé celui dont il se fait l'historien. Aucune condition n'est meilleure pour écrire une excellente biographie. Celle-ci est du nombre, et si nous en croyons les témoignages de tant d'évêques qui ont honoré l'auteur de leurs félicitations, il en est peu de plus fidèles. Voilà bien, tel qu'ils l'ont connu, Mgr de la Bouillerie. C'est bien lui dans sa grâce exquise et son aimable piété, et pour lui donner comme un dernier trait de ressemblance avec saint François de Sales, dans sa sensibilité délicate toute imprégnée de poésie. Au fond de cette âme, comme dans celle de l'évêque de Genève, bruissait l'essaim fleuri des harmonies de la grâce et de la nature. En chaire et dans son cabinet de travail, devant le public et dans la solitude de ses méditations, elles le suivaient partout, prêtes, au premier appel,

à se répandre sur ses lèvres, ou à éclore sous sa plume en symbolisme ingénieux ou en stances fugitives. Aux dernières heures de sa vie, il les écoutait encore, et la mort seule, en faisant succéder la réalité à l'image, mit fin au mystérieux concert qui ravissait depuis tant d'années son intelligence et sa foi.

Telle est l'impression suprême qui reste de cette lecture. Elle ne saurait être que salutaire dans une époque si peu portée à l'idéal et si fort dédaigneuse de ce qu'elle traite de chimères et de rêves. Assurément, Mgr Ricard ne pouvait mieux employer ses qualités d'écrivain. La récompense ne lui fera pas défaut, ou plutôt nous nous tromperions fort s'il ne l'avait pas déjà reçue. Quand on a été le témoin et le confident d'une vie telle que celle qu'il vient de raconter, quand on en a vu le mérite et estimé le prix, il n'est pas, à notre sens, de jouissance plus vive que celle de s'en faire l'historien.

C. FERRY,

Docteur ès-lettres.

VARIÉTÉ

LES SEPT PAROLES DU CHRIST

PAR TH. DUBOIS

Tout ce qui est véritablement sublime, dit *Longin*, a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme.

Cette phrase qui s'applique aussi bien à la musique qu'à la littérature est la meilleure appréciation qu'on puisse faire des sept paroles du Christ par Th. Dubois. Cette musique élève l'âme et il n'est pas nécessaire de chercher d'autres raisons pour affirmer que la partition est bonne et faite de main de maître.

Les ouvrages médiocres, au contraire, ont besoin d'analyses détaillées et de dissertations savantes pour s'imposer par raison démonstrative à l'admiration rebelle de l'auditeur. Quand l'inspiration manque, quand on ne sent pas dans une œuvre, ce courant mystérieux d'idées qui va de Dieu au cœur du compositeur et du compositeur à l'âme de ceux qui écoutent, il faut bien se rejeter sur le métier, et en faire valoir le mérite quelconque. Ce sont alors des efforts d'érudition dans les comptes rendus du critique et, de tous ces efforts, une seule chose ressort aux yeux du lecteur ébloui, c'est que la musique dont on lui fait l'éloge appartient à l'espèce dite *musique savante*, c'est à dire qu'elle ne contient pas moins de correction que d'ennui.

La partition de Th. Dubois, que nous avons entendue le Jeudi-Saint, dans la Basilique, n'est pas de celles qui réclament de longs commentaires. L'œuvre est largement conçue ; elle a le caractère hardi et contenu tout à la fois qui marque les belles productions de la musique religieuse. Il y a là l'expression d'un mysticisme vraiment pieux, et l'œuvre entière atteste avec éclat la fécondité de l'auteur.

Un *solo de soprano* sert d'introduction. La mélodie en a été inspirée par ces paroles : *ô vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une douleur comme ma douleur. Le Seigneur m'a posée, dans la désolation; tout le jour il m'a accablée de douleurs ; ne m'appelez plus belle, appelez-moi amère.* Le chant est expressif, la couleur juste, et l'accompagnement habilement nuancé. On dirait d'une atmosphère douloureuse qui s'étend peu à peu sur les auditeurs et les prépare aux plus pieuses émotions.

La première parole : *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*, a servi de thème à un ravissant morceau de baryton, de ténor et chœur. Son motif saillant se dessine avec élégance. Quelle pénétrante harmonie dans ces supplications répétées ! Et comme la douceur qu'elles respirent paraît plus touchante encore lorsque le chœur éclate avec force sur ces paroles : *et tous disaient : il a mérité la mort, enlevez-le, enlevez-le, crucifiez-le. Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Ils crucifièrent Jésus et les larrons, l'un à droite et l'autre à gauche.*

L'effort de l'artiste est à peine visible dans cette belle page; il se dérobe avec un art qui produit le plus heureux effet. La combinaison des voix offre d'ailleurs la plénitude à laquelle il faut s'attendre de la part d'un maître expérimenté et dont la richesse de style s'est particulièrement affirmée dans ce chœur qui revient jusqu'à trois fois.

Le duo de ténor et baryton avec chœur écrit sur la deu-

xième parole : *aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis ; en vérité, en vérité, je vous le dis, Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez en paradis,* est un parler de l'âme autant qu'un chant ; il règne dans cette composition un souffle mystérieux d'espérance chrétienne et de résignation ; la mélodie est un des joyaux des *sept paroles ;* elle est d'une fraîcheur et d'une pureté admirable dans sa marche religieuse ; elle prie, soupire, pardonne éveillant dans les auditeurs les émotions ineffables du repentir accueilli par la tendresse divine.

Le chant de la troisième parole, avec *soli* de soprano, ténor, baryton et chœur, sur ces paroles : *Femme, voilà votre fils !* n'est pas moins beau. La tendresse du Christ et les angoisses de la Vierge, pleine de douleurs et couverte de larmes, y sont exprimées avec une rare éloquence dans la phrase : *Stabat mater,* douce mélodie qui descend par demi-tons. Voilà une page magnifique qui ne vieillira jamais, parce qu'elle est absolument belle en dehors de toutes les traditions et de toutes les formules d'école.

Vient ensuite, sur la quatrième parole : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* un air de baryton, dont la phrase neuve, hardie, abondante et pourtant sévère, résonne encore dans les oreilles longtemps après avoir été entendue. La franchise, la continuité, l'haleine (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de l'inspiration qui l'a créée, sont également celles qui se rencontrent chez les anciens compositeurs, quel que soit le temps où ils écrivaient et quelles que soient les formes adoptées par leur siècle. Sur ce fonds excellent, l'auteur a jeté en larges traits le coloris de l'art contemporain, et prouvé qu'il avait à sa disposition les qualités dont se réclament les compositeurs modernes.

Pour la cinquième parole, l'auteur s'est contenté du mot unique de la liturgie : *Sitio.* Le ténor, dans son récitatif, amène très heureusement un chœur d'une grande intensité

d'effet. *Les juifs, en passant, le blasphémaient, remuant la tête et disant : Vah ! toi qui détruis le temple de Dieu, si tu es le Christ, Fils de Dieu, descends maintenant de la croix : que nous le voyions, et nous croirons en toi. — Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.* Le motif est d'abord chanté à l'unisson. Il est à peine fini qu'on entend encore le cri plaintif : *Sitio*. Mais, répété ensuite jusqu'à trois fois avec une force croissante, enrichi d'un double contre-point donné par les soprani et par l'orgue, à chaque reprise, il augmente d'expression. On est saisi jusqu'au frisson. Les gens difficiles, ceux surtout qui font de l'archéologie en musique, comme à propos des autres arts, ne critiqueront pas cet air presque ambroisien.

La sixième parole : *Père, je remets mon esprit entre vos mains*, est un chant de résignation. Le chœur, qui l'accompagne à la fin, est une des merveilles de l'œuvre. Toutes les voix se mêlent et modulent avec le soliste, mais quoi qu'elles fassent dans leur ingénieux caprice, l'orgue est toujours à côté d'elles, parcourant, avec une facilité et une grâce parfaites, l'échelle des modulations les plus attendrissantes, tandis qu'un *solo* de flûte, qui pourrait à lui seul servir de motif, se détache au milieu de toutes ces richesses et ajoute, par sa douceur, à cet ensemble harmonieux.

La septième parole est amenée par un récitatif de soprano : *Consummatum est*, tout est consommé ; c'est le baryton qui le fait entendre, et toutes les voix le répètent doucement. C'est le murmure d'un cœur abattu par l'agonie.

C'était à peu près la sixième heure, ajoute le ténor, dans un autre récitatif ; *le soleil fut obscurci, et les ténèbres se firent sur la terre ; le voile du temple se déchira, toute la terre trembla, les pierres se brisèrent et les sépulcres s'ouvrirent.* Ici, l'orgue déploie toute sa force et fait entendre un roulement de tonnerre qui porte au comble l'émotion de l'auditoire tant il donne la sensation du réel. Une suave

prière, où les voix pures des enfants ressortent d'une manière admirable, couronne le beau travail de M. Dubois.

L'exécution qui en a été donnée à la cathédrale a été un vrai triomphe pour la maîtrise. Nous ne pouvons que féliciter M. le maître de chapelle et les choristes qui l'ont si bien secondé. Il y a du mérite à choisir de pareilles pages ; il faut un rare talent pour en préparer l'exécution. On ne peut, sans une intelligence supérieure de son art, suppléer par l'orgue à l'absence de l'orchestre et manier à la fois, avec autant de précision, son instrument et son chœur.

Maintenant, peut-on classer *les sept paroles du Christ*, par Th. Dubois, dans la musique religieuse ? Oui, certes. La musique religieuse a été tour à tour écrite par des compositeurs de nature et de talents divers. Elle n'a donc point de caractère absolu, de formes précises, à moins qu'on ne veuille prendre pour type de la musique sacrée le plain-chant. La musique religieuse demande, il est vrai, une certaine sévérité, ou plutôt une certaine grandeur de dessin. Cette grandeur, nous la reconnaissons dans *les sept paroles du Christ*, de Th. Dubois. Sans doute il déploie, dans les limites de ce cadre, les trésors d'une inépuisable invention. Ce n'est pas nous qui lui en ferons reproche ; de toutes les qualités d'un compositeur, l'invention est celle que nous apprécions davantage. D'ailleurs, il n'y a rien ici de parasite, rien qui dépasse la pensée que comportent les paroles. Chaque chose est à sa place, l'accompagnement comme les voix ; tout brille, tout se marie ou se divise, tout éclate en son temps ou se calme à propos. Tout est original, tout est également digne du maître. Nous serions bien exigeants si nous demandions davantage.

VEISSIERRE,

Chanoine.

LA FONT D'ARRE

(GARD)

I ped de la Tessono (1), en Cevenòu païs,
Tout proche d'Arre, moun village,
— Un galant recantoun, quand lou printems ie ris,
Dintre li flour, souto l'oumbrage, —

I'à 'no font, uno font qu'és l'ourguei dôu valoun,
Emé soun aigo cascarello,
Tant bono que segur raubes pas toun renoum,
Font vertudouso autant que bello !

Eilalin, vesès-la, vivo, s'escampiha
A l'oumbro d'un sause plouraire :
L'ivèr, l'estièu, toujour l'ausissen bresiha
L'eissam de si flot murmuraire.

Voudrié bèn, lou souléu, o ma poulido font,
Béure tis oundo tant fresqueto,
Mai tant gènt mounumen te courouno lou front
Qu'a si rai pos faire lingueto.

Sies rejouncho : e l'on vei, coume un gai fouletoun,
De la griho que l'empestello,
Toun aigo desgourga, piei zôu ! s'encourre à bound....
O, digo-me, siavo oundinello,

(1) Montagne des Basses-Cévennes, près le Vigan, au sommet de laquelle se trouve un large plateau appelé *Causse*.

LA FONTAINE D'ARRE

(GARD) (1)

Aux pieds de la montagne, à l'abri des autans,
Non loin d'Arre, mon cher village,
Est un charmant réduit quand le joyeux printemps
Sourit à travers le feuillage.

Là coule une fontaine, orgueil de ce vallon,
Dont l'eau transparente ruisselle,
Elle est assurément digne de son renom,
Car elle est bonne autant que belle.

Là voyez-vous couler, s'étendre et s'épancher
Sous un saule, son onde pure ?
L'hiver comme l'été, sans jamais s'étancher,
Son flot harmonieux murmure.

O source gracieuse et vive, le soleil
Est altéré de ton eau fraîche.
Un monument te couvre et le rayon vermeil
Se brise à l'obstacle revêche.

Fontaine, on t'a fermée... Oui, mais dans tes transports,
De la grille qui t'emprisonne
Ton flot s'élance... et puis, tu t'enfuis à plein bords !...
— O source limpide et mignonne,

(1) Imité de M. l'abbé Malignon, félibre provençal.

Avans de me fugi, digo-me d'ounte vèn
Que sies tant fresco emai tant lindo?
Quet draiou as segui ? quet bonur, quet bon vènt
De vers nautre te buto ansindo ?

E subran, vejaqui, sus li ro cascaiant,
Qu'elo de sa voues bressarello,
Coume se m'ausissié, murmurejo en cantant :
« A moun destin sèmpre fidelo,

» Ai travessa roucas, cafourno, avèn afrous,
» Au fin founs di baumo subrenco,
» L'ai cava moun camin, camin espetaclous
» Sènso petard et sènso trenco.

» Un jour que plôuvié dru, tout davalant d'en aut,
» Toumbère au mié de la planuro
» Dou *Causse*, e coume amount ni ribiero ni riau
» Noun vènon gaudi la naturo,

» M'enfounsère a cha pau à travès li clapas,
» Iéu, pauro sorgo cevenolo :
» De coumpagno en marchant s'en venien à cha pas ;
» Ensem boundissian, troupo folo.

» E, nous encafournant dins li veno di ro,
» Dins lou gravas di fousco terro,
» Per mies nous encourri, depausavian lou trop
» Qu'èro, dins nautre, de matiero.

» Aléugeirido ansin, e puro que-noun-sai,
» Entre que s'endevenié 'n gaudre.
» Ardit! l'engoulissian, e touti sèns esfrai,
» Nous i'aproufoundissian à baudre.

» Es lou bon Diéu qu'a fa li vabre e li draiôu ;
» Nautri que sian oubeissènto,
» Li seguissen ; vaqui perquè, quand Diéu lou vôu,
» Vous arriban trefoulissènto,

Toi, qui vas nous quitter, dis-nous auparavant
D'où vient ton onde que j'admire ?
Qnel chemin as-tu donc parcouru ? Quel bon vent
En ces lieux ravissants t'attire ?

O merveille ! on eût dit qu'au milieu de ces bois
J'avais été compris par elle.
Elle me répondit de sa plus douce voix :
» A mon destin toujours fidèle

» Parmi les rocs mes flots, passant en souverain,
» S'infiltrent au sein de la terre.
Seule, j'ai fait ma route, et, sans le pic d'airain
» Et sans poudre, j'ai su la faire.

» Un jour que l'eau tombait à torrent, de là-haut
» Je m'abattis sur la montagne
» Où jamais jusqu'alors le plus mince ruisseau
» N'avait réjoui la campagne.

» O terre, lentement je descendis en toi.
» Compagnons que le sort rassemble,
» De nombreux filets d'eau vinrent se joindre à moi,
» Et nous bondîmes tous ensemble..

» Et nous nous enfoncions dans les veines du roc,
» Dans le gravier et dans la pierre :
» Afin de mieux courir, nos flancs, de choc en choc,
» Y laissaient leur vile matière.

» Nous étions plus légers alors... — Voilà pourquoi,
» Dans notre course solitaire,
» Nous nous engloutissions ensemble sans effroi
» Dans les entrailles de la terre.

» Quelle force me pousse ?... Oh ! c'est vous, Dieu clément !
» Et moi, fontaine obéissante,
» Je marche puisque Dieu le veut... et constamment
» Je vous arrive frémissante.

» Touti fresco, aven pas vist lou soulèu, un jour ;
» Trevavian que l'escuresino :
» Tambèn coum' à plesi lou veire de vapour
» Se curbis, coume d'uno oumbrino !

» Un moumen sian eici ; mai n'en fugissen lèu ;
» Sèmpre anan mounte Diéu nous mando :
» Seguissian li draiòu, seguiren li bournèu,
» Se l'ome en passant nous coumando.

» Anaren abèura tout un pople belant ;
» Piei, a cousso, dins la ribiero
» Nous jitaren d'à founs, e'nsem nous escoulant,
» Arrousaren camp e pradiero.

» Tant qu'enfin, en courrent sèmpre de riéu en riéu,
» Nous apoundren à la mar bloundo,
» Per remounta d'aqui sus l'alo di grand niéu,
» E recoumença nosto roundo. »

. . . . . .

E fugiguè l'eigueto... E iéu, tout pensatiéu,
Despièi, ma font, t'ausisse encaro,
E vese s'enfugi de toun flot renadiéu
L'argentalo e risènto caro !...

C. MALIGNON.

» Je suis fraîche... jamais je n'ai vu le soleil ;
» Mon domaine fut toujours l'ombre.
» Le verre, à mon contact, ô plaisir sans pareil !....
» Se couvre d'une vapeur sombre.

» Je m'arrête un instant ici, puis je m'en vais ;
» A ma pente je m'abandonne,
» Et partout, dans mon cœur, je répands des bienfaits ;
» J'obéis, car le ciel ordonne.

» D'abord j'abreuve l'homme à mes flots généreux ;
» Puis, dans la rivière prochaine
» Je tombe, et de concert nous nous mêlons tous deux
» Pour féconder la vaste plaine.

» Et nous courons ainsi de fleuve en fleuve ; et puis
» Nous allons à la mer profonde.
» Enfin, nous remontons, nuages obscurcis,
» Pour recommencer notre ronde. »

. . . . . .

Et la source fuyait !... Moi pensif et rêveur,
» Il me semble l'entendre encore.
Je vois encor briller de son flot voyageur
Le cristal qu'un beau soleil dore.

Ludovic SARLAT, félibre d'Aquitaine.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Princesse Hélène Massalska.

Le mois d'avril a été bien pauvre en événements littéraires ; je ne vois pas un livre, paru dans cet espace de trente jours, qui mérite une simple mention.

Je pourrais vous dire quelques mots de la représentation de *Renée*, le drame de M. Émile Zola, au Vaudeville, mais, outre que je me suis fait une règle de ne point aborder ici les questions théâtrales, il serait bien délicat pour moi de vous présenter sous son vrai jour la pièce un peu.... naturaliste de l'auteur de l'*Assommoir* et de *Germinal*.

Vous avez pu voir, par les comptes-rendus des journaux parisiens, comment un écrivain de race et un grand artiste en est arrivé à méconnaître le fond même de sa nature littéraire qui était la poésie, et à succomber sous l'abus de défauts lui ayant fait un jour une popularité de mauvais aloi.

J'aime mieux vous parler plus longuement de cette petite princesse polonaise dont M. Lucien Pérey nous trace le charmant profil et que je vous avais nommée à la fin de ma dernière chronique.

— L'ouvrage se divise en deux parties bien distinctes : la première se compose de notes jetées au jour le jour par la princesse sur ses cahiers de devoirs et qu'elle appelle avec un sérieux adorable ses *Mémoires* ; la seconde, qui contient toute la vie d'Hélène Massalska depuis son mariage avec

le prince de Ligne et son départ du couvent, est entièrement l'œuvre de M. Pérey.

Je sais peu de livres aussi attachants et par l'intérêt du récit et par le charme du style ; je n'en sais point de plus propres à reposer l'âme au milieu de la littérature énervante de la fin de ce siècle.

— La princesse Hélène Massalska a huit ans. Fille de grands seigneurs polonais, mais orpheline, elle a été conduite un jour par son oncle, prince évêque de Wilna, et Mme Geoffrin, sa protectrice, au couvent de l'abbaye au Bois, rue de Sève.

Ce long voyage de Varsovie en France, cette arrivée à Paris par une grise et froide matinée de décembre vous serreront le cœur, mais, laissez faire ! la pauvre petite hirondelle exilée s'habituera bien vite à sa cage dorée.

Hélène trouvera des mères parmi les maîtresses de l'abbaye qui s'appellent Richelieu, Lauraguais, Cossé, Montluc; elle aimera comme des sœurs quelques-unes de ses compagnes qui portent les plus grands noms de France. Mme de Chabrillan est abbesse; Mme de Rochechouart, maîtresse générale. Hélène n'oublie pas de tracer avec assez d'irrévérence le portrait des maîtresses des classes. « Mme de Montluc, dite la mère Quatre-Temps, bonne, « douce, soigneuse, trop minutieuse et tatillon ; Mme de « Montbourcher, dite Saint-Macaire, bonne, bête, fort laide, « croyant aux revenants ; Mme de Fresne, dite Sainte- « Bathilde, laide, bonne, racontant beaucoup d'histoires. »

Au dépôt, notre petite indisciplinée trouvera « Mme de « Saint-Romuald, vieille grognon; Mme de Saint-Germain, « vieille grognon aussi ; Mme Saint-Pavin, 48 ans, ne par- « lant jamais, fort sournoise. » A l'apothicairerie, « Mme de « Saint-Côme, d'une amabilité rare; Mme Saint-Lau- « rent, qui était une Cossé, était spirituelle et étourdie ; « Mme Sainte-Marguerite n'avait que 16 ans, venait de « faire profession et ne songeait qu'à s'amuser. »

« Madame Sainte-Véronique, ajoute Hélène, était une « vieille ridicule, elle n'avait pas le sens commun et cela « même était amusant. »

Voilà les maîtresses ; voulez-vous les pensionnaires ?

« La duchesse de Choiseul, 15 ans, mariée, jolie, aima- « ble, gaie, spirituelle, mais moqueuse, emportée, et vio- « lente. Mlle Hélène Massalska (moi-même) 14 ans, jolie, « de l'esprit, de la grâce, de la tournure, une jolie taille, « têtue comme la mule du pape et incapable de maîtriser « son premier mouvement. »

— On voit que si les cellules manquaient de miroirs, détail qu'Hélène a omis de nous donner, notre petite amie devait passer pas mal de temps à mirer ses beaux yeux dans les eaux du parc de l'abbaye.

« Mademoiselle de Damas, jolie, remplie de grâce, mais « plus de jargon que d'esprit, seize ans ; Mlle de Montsauge, « les plus beaux yeux du monde, mais noire, douce, de « l'esprit, quinze ans ; Mlle de Caumont, belle, de l'esprit, « mais susceptible ; Mlle d'Armaillé, quatorze ans, hideuse, « minaudière mais bonne créature ; Mlle de Saint-Chamans, « laide, des petites jambes hors de proportion ; Mlle de « Beaumont, laide et boiteuse, mais bien bonne personne ; « Mlle de Lévis, bonne, blafarde, point d'esprit, quatorze « ans. »

D'autres encore, Montmorency, d'Aumont, Mortemart, dont Hélène parlera plus longuement.

Parmi tout ce joli monde d'enfants et de jeunes filles, la plupart deviendront célèbres par leurs aventures, par leurs malheurs, par la renommée de leurs maris. D'autres seront connues par leur grâce, leur esprit, leur beauté. Pour toutes, l'horizon est bien noir ; nous sommes au début du règne de l'infortuné Louis XVI, l'orage gronde, on sent s'approcher la grande tempête qui va frapper à mort et pour toujours cette noblesse française, sacrée dans le sang, l'héroïsme et la gloire, coupable, il est vrai, d'avoir peu à

Digitized by UNIVERSITY OF MICHIGAN Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu méconnu la grandeur de sa mission, oublié parfois la sainteté de son origine mais restée toujours, même au milieu de ses erreurs et de ses folies, gardienne inviolable des traditions d'honneur et des sentiments chevaleresques, c'est à dire du cœur même de la France.

Aussi, vous verrez, aux sombres jours des années terribles, ces folles petites filles, parmi lesquelles nous retrouvons une grand'tante ou une aïeule, devenir brusquement des héroïnes, des saintes, des martyres.

Quand la populace stupide et féroce de Paris promènera des têtes au bout de piques, avec des cris obscènes, regardez bien, et vous reconnaîtrez souvent une des têtes blondes ou brunes qui babillaient à l'abbaye au Bois.

— En attendant, on s'y amuse, on y travaille, on joue plus d'un vilain tour aux maîtresses.

Un jour, c'est une communication avec les cuisines du comte de Beaumanoir, découverte par Hélène ; une simple grille d'égoût sépare les pensionnaires d'un marmiton, « M. Jacquot, » avec qui on entre en conversation. Il propose d'enlever la grille pour faire passer des friandises, et quand Mme Saint-Pierre, venant à pas de loup, voit s'enfuir ses élèves toutes confuses d'être surprises, elle entend la voix de Jacquot : « Choiseul, Damas, écoutez donc, la « grille sera ôtée demain. »

Une autre fois, on vide le bénitier de la chapelle pour le remplir d'encre, et Mesdames les religieuses, qui vont chaque nuit chanter matines, se signent consciencieusement comme de coutume, ce qui fait dire en souriant à la maîtresse générale, que c'était là un trait bien noir de la part de ces demoiselles.

— Mme de Rochechouart avait de l'esprit comme tous les Mortemarts : — « Vingt-sept ans, grande, bien « faite, un joli pied, la main délicate et blanche, des dents « superbes, de grands yeux noirs, un air fier et sérieux, « un sourire enchanteur, » elle avait pris en affection la

petite Polonaise, et vous pourrez voir en quels termes touchants Hélène conte la mort de sa bienfaitrice.

Un soir, on attache les *gondi*, les cloches de la chapelle abbatiale avec des mouchoirs, pour empêcher Mme Saint-Sulpice de sonner les matines.

Mais la plus jolie aventure, dans ce genre, est la révolte des pensionnaires, racontée par Hélène avec un imperturbable sérieux. On avait pris en aversion Mme Saint-Jérôme, de la classe *blanche;* son remplacement, réclamé maintes fois, était constamment refusé. « Un jour de récréation, à « la suite d'une dispute entre la petite de Lastic et la petite « de Saint-Simon, Mme Saint-Jérôme se mit dans une « colère affreuse, prit Mlle de Lastic par le cou, et la jeta « si violemment qu'elle tomba sur le nez, qui saigna... »

Toutes les classes se rassemblent, murmurent et décident de venger leur petite camarade. On organise la révolte, les conjurées ornent leurs robes d'un nœud de ruban vert, signe de ralliement, Mlles de Choiseul, de Mortemart et Hélène sont les chefs du mouvement. On décide de s'emparer des cuisines et garde-manger pour réduire ces dames par la famine ; on se masse en rangs serrés, on chasse devant soi les religieuses effrayées ; on force la boucherie et la boulangerie, on s'installe dans les cuisines, après avoir renvoyé les Sœurs et gardé comme ôtage Mme Saint-Sulpice.

« Ensuite, ajoute gravement la petite friponne, nous « fermâmes au verrou les portes qui donnent du côté du « réfectoire, et laissâmes ouvertes celles du côté du jardin ; mais une trentaine de pensionnaires étaient devant. « Alors, on résolut de faire une capitulation. Voilà quels « en furent les termes :

« Les pensionnaires réunies des trois classes de l'abbaye royale au Bois, à Mme de Rochechouart, maîtresse « générale :

« Nous vous demandons pardon, Madame, de la démar-

« che que nous venons de faire, mais les cruautés et l'in-
« capacité de Mme Saint-Jérôme nous y ont forcées. Nous
« demandons une amnistie générale du passé ; que
« Mme Saint-Jérôme ne mette plus les pieds à la classe,
« et huit jours de récréation, pour nous reposer de la fati-
« gue de corps et d'esprit que tout ceci nous aura don-
« née. Aussitôt qu'on nous aura rendu justice, nous
« viendrons nous soumettre à tout ce qu'il vous plaira
« d'ordonner de nous.

« Nous avons l'honneur d'être, etc...

« *P. S.* — Nous envoyons deux de nous porter cette
« requête ; si on ne nous les renvoie pas, nous regarde-
« rons cela comme une marque qu'on ne veut pas traiter
« avec nous. Pour lors, nous irons à force ouverte cher-
« cher Mme Saint-Jérôme, et la fouetter aux quatre coins
« du couvent. »

Je n'ai pu résister au désir de vous citer en entier cette *capitulation*. Pouvez-vous imaginer quelque chose de plus gentiment sérieux, et ne pensez-vous pas involontaire-ment, devant cette page, signée par des pensionnaires, aux vieux barons de France traitant avec leur suzerain ?

Mademoiselle de Choiseul et Hélène étaient chargées de remettre ces ouvertures de paix à la maîtresse générale qui les reçut de telle façon que les petites ambassadrices se jetèrent à ses genoux en pleurant.

On fut néanmoins obligé pour réduire les révoltées de faire venir les mères des jeunes filles et le calme de l'ab-baye fut acheté par une amnistie générale.

Il faut lire tous ces détails d'une vie d'enfant dans un couvent noble du XVIII^e^ siècle.

Emploi du temps, caractère de l'enseignement et de l'éducation, mœurs et habitudes de tout ce petit monde, Hélène n'omet rien. Vous remarquerez le soin avec lequel on habituait ces filles de seigneurs à se servir de leurs jolies mains pour des travaux de ménage et d'intérieur.

« On voyait Mlles de la Roche-Aymon et de Montbarrey « accommoder avec soin les piles de serviettes et de draps « dans les armoires ; tandis que Mlles de Chauvigny et de « Nantouillet mettaient le couvert, Mlles de Beaumont et « d'Armaillé additionnaient les livres de compte ; Made- « moiselle d'Aiguillon raccommodait une chasuble, Mlle de « Barbantane était de service à la porte ; Mlle de la Tour- « Maubourg sortait le sucre et le café, Mlles de Talleyrand « et de Duras étaient aux ordres de la communauté. — « Mlle de Vogué avait un talent particulier pour la cuisine « et Mlles d'Uzès et de Boulainvilliers surveillaient le « balayage des dortoirs sous la direction de Mme de Bussy, « irrévérencieusement surnommée la *mère Graillon*. »

C'est ainsi que se préparaient aux luttes, aux devoirs, aux imprévus de la vie, les futures grandes dames de France.

Mais il nous faut, avec Hélène, quitter l'abbaye au Bois. Plus tard, il lui arrivera souvent de jeter un regard en arrière, et, pensant aux jours écoulés, de regretter le temps où un mot sévère de Mme de Rochechouart était le plus gros chagrin. La petite polonaise est devenue grande fille ; comme sa destinée est de n'avoir point de patrie et de quitter bientôt le ciel sous lequel elle s'était un instant reposée, elle choisit à côté du prince de Salm et du duc d'Elbeuf, le prince Charles de Ligne.

Entre ces deux êtres liés pour une existence, la tendresse ne créera jamais aucun lien ; Charles oubliera les serments solennellement échangés dans la chapelle de l'abbaye au Bois, Hélène ne comprendra point l'étendue de son devoir, ou plutôt elle reculera peut-être devant un héroïsme au-dessus de ses forces, et tous deux, l'un près de l'autre, continueront leur route sans qu'un rayon de soleil vienne éclairer leur ciel, sans qu'un rayon d'amour vienne réchauffer leurs âmes.

Chaque page de cette dernière partie vous arrêtera

par des détails d'un intérêt tout particulier. La grande Catherine, Frédéric II, d'autres encore, paraîtront devant vous, crayonnés par le beau-père d'Hélène, le diplomate le plus recherché du XVIII^e siècle.

Je ne puis ici, pour m'être attardé à l'Abbaye-au-Bois, que passer rapidement et vous renvoyer au bel ouvrage de M. Lucien Pérey.

Le prince Charles tomba foudroyé par un boulet de canon, général au service de l'Autriche, à l'affaire de la Croix-au-Bois.

Quelques mois plus tard, Hélène s'appelait la comtesse Potoka.

Si vous voulez connaître plus intimement la princesse de Ligne, lisez ce livre qui joint à tous les charmes d'un beau roman tout l'attrait d'une œuvre historique.

Nimes, 1^er mai 1887.

RAYMOND DE LA TOUR DU VILLARD.

BULLETIN POLITIQUE DU MOIS

L'affaire de Pagny, qui vient enfin de se dénouer dans le sens de la justice et du respect des droits internationaux, est à tel point le premier évènement politique de ces dernières semaines qu'il rejette et noie dans l'ombre tous les autres menus incidents d'avril. Le lecteur m'excusera de ne pas tenir ici grand compte de l'ordre chronologique. Il convient avant tout de dégager, de mettre en son jour le fait culminant qui, par son influence sur l'esprit public, par son contre-coup sur les rapports diplomatiques et les transactions financières détermine et frappe à son empreinte la physionomie du mois.

Les faits sont présents à la mémoire : quel cœur français n'a bondi d'indignation à la nouvelle du guet-à-pens ? Ce fonctionnaire étranger, attiré à la frontière sous couleur de communication de service ; ces mouchards à l'affût, cette lutte, dès que le malheureux Schnœbelé, distrait ou confiant, dépasse d'une semelle la limite du sol prussien, ces menottes, ce secret, cette monstrueuse procédure, qui n'a frémi à la pensée de cette exorbitante violation, je ne dis pas de la courtoisie internationale, mais des règles les plus élémentaires du droit des gens.

Ce frémissement, nous l'avons tous ressenti, nous l'avons tous su contenir. Au milieu de la crise qu'elle vient de traverser, l'opinion publique française a fait preuve d'une tenue et d'une modération peu habituelles. Déroulède en a brisé son épée ; mais sans rien sacrifier de notre droit, sans nous écarter d'une ligne de nos revendications, nous avons su éviter le plus grand des maux : la guerre.

Avez-vous cru un instant à la guerre ? Un homme en situation d'être bien informé, un des rares brasseurs d'affaires auxquels les 5 milliards de notre rançon aient profité en Allemagne, le juif

UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bleichrœder, affirme que, seuls, l'empereur et le prince de Bismarck la disaient impossible. — Ce serait déjà quelque chose. Je ne crois pas cependant que, en France, un homme attentif et, comme on dit, au courant, ait pu se faire illusion. Dès le premier jour, il était facile de relever deux faits significatifs : le langage de la presse étrangère, russe et anglaise surtout, et ce langage était trop affirmatif, trop concerté, même en la forme, pour qu'on ne sentît pas derrière les journalistes l'inspiration des gouvernants;—et l'attitude de la Bourse. La Bourse est un double thermomètre dont il faut savoir lire les indications. Il ne suffisait pas de l'avoir vue baisser de quelques francs à Paris pour crier à l'invasion et à la défaite inévitables. Ces terreurs peu patriotiques étaient surtout peu justifiées. Un banquier connu en avait fait justice en un mot décisif: « Soyez tranquille ; Berlin n'a pas vendu. »

Tels étaient les deux motifs qui devaient à eux seuls rassurer l'opinion. Il en est un autre, moins frappant d'actualité, mais plus durable, parce qu'au lieu de naître du choc fortuit des évènements, il résulte de la nature même des choses au sein de l'empire. — Un aveugle pourrait seul soutenir aujourd'hui que le peuple allemand veut la guerre. Il est las de tant de batailles, las du militarisme et du joug de fer du grand état-major. Il admire Bismarck ; il hait Moltke. En Prusse même, on souffre de ce malaise inavoué. On est gêné dans cette lourde capote où la loi boucle tout Allemand. N'est-on pas assez prospère, assez puissant, ne tient-on pas une assez grande place dans le monde pour déposer le harnais et se mettre à l'aise ? Et ne reste-t-il pas dans le champ de l'industrie, du commerce, de la colonisation, assez de conquêtes pacifiques à tenter pour la suprématie de la patrie ? Ainsi pense l'Allemagne, et puis elle se regarde. Elle a conscience de son patriotisme et se lèverait unanime dans la défensive ; mais elle conserve aussi le souvenir à jamais regretté de ses vieilles franchises locales, et elle sait bien que le succès d'une guerre offensive, tout au profit de la Prusse, achèverait d'en ruiner les débris. Elle voit à ses flancs ces cancers : l'Alsace-Lorraine, le Hanovre, le Sleswig. Elle se demande ce que deviendrait son unité au lendemain d'une défaite, et, pour tous ces motifs, sans bruit, sans inutile éclat d'opposition, mais avec toute la ténacité des têtes germaniques, elle se refuse à courir les risques d'un Iéna comme d'un Sedan.

On le voit, le parti-pris pacifique était aussi bien arrêté à Berlin qu'à Paris et les pessimistes encore une fois devaient être déçus. Mais il ne faut point que cela m'empêche de rendre hommage à l'habileté,—il est vrai relative—de notre gouvernement. Je ne suis pas sûr qu'il ait dès la première heure, porté sa revendication sur le meilleur terrain. M. Schnœbelé a-t-il été arrêté sur le sol français ou sur la terre alsacienne ? Question décisive ! à coup sûr, à la condition d'être, *en fait*, indiscutable ! mais elle s'obscurcit bien vite quand il ne s'agit plus que de quelques mètres à prendre en deçà ou au delà d'un poteau et chacune des versions contraires risque alors d'avoir ses témoins. Aussi le conflit eut-il duré longtemps dans les termes où il semble avoir été d'abord renfermé. Combien préférable était le système qui a fini par triompher !

« L'existence de la convention de 1879, réglant les rapports entr'eux des agents de la frontière, les appels qu'ils s'adressent réciproquement n'ont-ils pas force de saufs-conduits ? »

A cette question ainsi posée, le comte Herbert de Bismarck a répondu avec loyauté. Dès lors, comme le remarque le *Figaro*, « il n'y avait plus à s'occuper ni du guet-à-pens, ni du piège tendu à M. Schnœbelé par le commissaire d'Ars-sur-Moselle. »

Ah ! tant mieux ! tant mieux que le nom de ce traître renégat n'ait pas à souiller cette page ! Écrasé sous la réprobation publique, renié par les siens, désavoué par le ministre que sa maladresse a découvert, qu'il aille jouir en paix, loin, bien loin de notre Alsace, qu'il aille jouir du prix de son infamie ! L'histoire qui crache en passant sur les noms de Perrinet Leclerc et de Deutz, l'histoire reculera devant le sien et le mépris même de la chronique serait trop haut pour lui !

On remarquera que je n'ai rien dit jusqu'ici du prétexte officiel de l'incident Schnœbelé, du droit que s'arroge le gouvernement allemand de juger, à son insu même, l'étranger résidant en pays étranger, (la question ne se poserait pas s'il résidait en terre allemande) accusé de haute trahison envers l'empire. Le gouvernement français a bien fait de ne pas porter la discussion sur ce terrain. Une entente avec les autres nations limitrophes de l'Allemagne pourrait seule amener M. de Bismarck à modifier cet article du code fédéral. Réservons la question pour le prochain Congrès. Mais après avoir vu éclater dans l'affaire de Pagny l'odieux d'une telle prétention, comment

UNIVERSITY O

n'en pas faire ressortir le ridicule ?—D'abord si cette loi ne respecte même pas les fonctionnaires étrangers, où s'arrêtera-t-elle ? Le moindre agent à la disposition du parquet fédéral de Leipzig aurait-il le droit de mettre la main au collet d'un ministre français que le soin de sa santé attirerait à Ems ? Il n'est guère douteux, en effet, qu'un ministre français n'ait cherché à se procurer sur les affaires allemandes quelques lumières indiscrètes. Si, dans ce cas, le cabinet de Paris usait de représailles, sait-on sur combien d'Allemands sa main pourrait s'appesantir, dans l'enceinte même des fortifications ? La fiction d'exterritorialité, cette garantie sacrée de l'ambassadeur, ne protégerait plus ni M. de Munster, ni M. de Lyden, puisqu'il ne serait plus besoin de résider dans un état pour être justiciable des tribunaux de cet état. — Par les conséquences, jugez de la doctrine. Elle est non seulement injuste, mais absurde, non seulement absurde, mais dangereuse à son inventeur. C'est une arme à deux tranchants qui pourrait bien couper les doigts au grand chancelier.

Pour épuiser les questions qu'évoque la dernière crise, il me faudrait dire un mot de la Ligue des patriotes et de la retraite de son président.—Pris à part, ni la Ligue, ni son président n'auraient de quoi nous intéresser. Il y a là dedans une foule de gens d'esprit, sans compter M. Mézières (de l'Académie française) et l'amour de la patrie n'est certes pas étranger à leurs démonstrations ; — mais l'amour du plumet y tient bien quelque place. Je ne sais lequel est le plus bizarre, de l'importance qu'ils s'attribuent ou de celle qu'on leur donne en Allemagne. Le premier fait s'explique tout seul. Le second sort de deux causes. — D'abord nul n'ignore l'étranger comme l'allemand ; le temps est passé où cette ignorance était notre privilège national. De plus, ils ont la mémoire longue, ces tudesques, si longue que certaines de leurs revendications politiques remontent pour justifier de leur droit aux temps d'Arminius. Ils revivent l'époque napoléonienne ; ils la revivent même à leur profit, et, convaincus que notre « médiocre culture (civilisation) latine » ne peut chercher des germes de relèvement que dans le plagiat de leurs traditions germaniques ils voient dans nos innocentes parades, dans nos fanfares et dans nos ceintures de gymnase, comme un réveil du grand mouvement prussien de 1810 à 1815. Là est la source de leur méfiance. L'Allemagne de Arndt et de Kœrner intente à la France de Déroulède et de feu Chauvin un procès en contrefaçon.

Pendant que tous les yeux se fixaient sur le poteau-frontière entre Ars et Pagny, trois élections significatives avaient lieu dans l'Eure, la Haute-Garonne et les Bouches-du-Rhône.

A l'aide d'une pression administrative sans précédent, les républicains parvenaient à conquérir le siège vacant par la mort de M. Raoul Duval. Le seul candidat qui eut pu soutenir la lutte, M. le duc de Broglie, l'avait jugée d'avance désespérée. Est-ce le Parlement qui perd à ne plus compter dans ses rangs l'ancien président du Conseil? Est-ce M. le duc de Broglie qui reste diminué de cet échec ? Ceux qui pensent que les votes d'une assemblée doivent se *compter* adopteront la première façon de voir. Ceux qui aimeraient mieux *peser* les suffrages pencheront vers la seconde. Les lettrés se réjouiront de gagner sans doute à cet éloignement momentané quelques nouveaux chefs-d'œuvre. L'étranger nous plaindra de préférer à l'historien de Frédéric II je ne sais quel politicien de canton. Pour M. le duc de Broglie, je le croirais volontiers fier de l'ostracisme dont il est victime. Ne point plaire à la foule est à ses yeux une recommandation, et nul, depuis M. Guizot, n'a su pousser à un tel excès la coquetterie de l'impopularité.

Dans la Haute-Garonne, pour la seconde fois, notre ami, M. Duboul, a triomphé. Le saltimbanque radical, hier expulsé, comme vagabond, sans domicile, du Conseil municipal de Paris, aujourd'hui acclamé par toute la presse républicaine, y compris le *Temps*, a pu, grâce à l'arithmétique bien pensante de la Commission de recensement, courir une seconde fois les chances du ballotage. Aux yeux de tous, en 1887, comme en 1885, la première épreuve était décisive.

Ballotage aussi à Marseille, et des plus honorables, pour la droite. On se rappelle à la suite de quels évènements le Conseil municipal de cette ville avait dû être dissous. Le gouvernement, qui compte parmi ses fonctionnaires le « général » Eudes, a profité d'une manifestation, sans doute prématurée, à la gloire de la Commune, pour imposer à Marseille le scrutin de liste, grâce auquel il devait triompher. Sa victoire, malgré tout, n'a pas dû être exempte d'amertume. Les 15,000 voix qui ont acclamé la liste royaliste ne constituent pas une quantité négligeable. Nous nous fions à la République, dont les fautes ont valu à nos amis une aussi imposante minorité, pour la convertir bientôt en majorité.

Le cabinet, qui *montait* en France la comédie électorale, nous donnait, au même moment, en Afrique, la *première* d'un vaudeville inédit: le *Voyage à l'œil,* comédie en trois tableaux : Marseille, Alger et Tunis. A l'avant-garde, M. Jules Ferry parade, comme un général précédant son état-major. Le voilà le grand chef, l'inventeur de la Tunisie, le conquérant du Tonkin, l'apôtre de la politique coloniale ! Et les trois ministres, et les vingt sénateurs, et les cinquante députés, et leurs fils, et leurs femmes, et leurs secrétaires et leurs caudataires disparaissent sous cette gloire, pâlissent devant ces rayons, comme s'ils étaient venus seulement pour faire cortège au dieu qu'ils ont si longtemps servi ! Serait-ce en vue de cette apothéose que l'on a frêté un navire, saigné la bourse des contribuables, mis sur pied tant d'hommes d'État et de chameaux à deux bosses ? Si le cabinet n'a pas voulu se préparer un successeur, il s'est créé un maître ; il a été bien machiavélique ou bien naïf !

Au dehors, le mois qui vient de s'écouler a été presque vide d'événements. La vieille hiérarchie territoriale de l'Angleterre commence à se débattre avec les doctrines socialistes. Mais la crise s'ouvre à peine. Le *meeting* lancé par la *Land-League* dans les rues de Londres offre un simple avant-goût des tempêtes dont est menacée l'*Old-England*. Elle a beau opposer aux convoitises en ébullition la force de ses traditions, de son bon sens pratique, de sa richesse bien assise et de ses familles bien organisées ; elle a beau leur présenter le débouché toujours ouvert des colonies, il est impossible, en face de l'irréconciliable Irlande, aujourd'hui conquise aux sophismes de Proudhon, de Herzen et de Parnell, il est impossible qu'elle puisse se défendre d'un sentiment d'inquiétude. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, le vertige du nihilisme envahissait ces cerveaux saxons surchauffés d'alcool et d'orgueil, nul doute que cette nation n'offrit au monde le spectacle d'une épilepsie sociale, dont la France, même aux pires journées de la Terreur, n'a pas approché, et que la bête populaire n'atteignit, sous ce climat, au paroxysme de sa férocité.

L'Europe, comme l'Angleterre, comprend ce danger et se prépare à y faire face. L'alliance annoncée des deux empires du centre et du royaume d'Italie si menacé par la Révolution, me paraît répondre pour le moins autant à une pensée de défense sociale qu'à un rêve

d'agression politique. A Paris cependant, on semble considérer cette éventualité avec un vague effroi. Il est bien naturel de se défier de l'Allemagne. Nous avons fait trop de bien à l'Italie, pour ne point redouter tôt ou tard la vengeance du pays de Machiavel. A la vérité, on se croyait jusqu'ici assuré de la sympathie autrichienne. Mais la déconsidération croissante de notre gouvernement, l'exil des princes alliés à François-Joseph, tant d'inepties et de crimes accumulés pourraient bien avoir ébranlé l'amitié la plus solide. Là est le point noir de l'horizon politique. Il s'approche et grossit à vue d'œil. Nuage inoffensif ou trombe meurtrière ? — Nous ne tarderons pas à le savoir, — peut-être dès le mois prochain.

Louis BARAGNON.

P. S. Ces lignes étaient écrites depuis quelques jours lorsque nous est parvenue la nouvelle de l'élection de M. Calvinhac à Toulouse.

Il était facile de s'y attendre. On ne triche pas dans une première partie pour jouer loyalement la seconde.

Les réflexions qui précèdent sur le succès certain de M. Duboul au premier tour subsistent dans toute leur vérité. L. B.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 25 avril 1887

⁂ On a fêté hier, au château des Angles, un touchant et glorieux anniversaire. Deux des plus anciens rédacteurs de la *Gazette de France,* MM. de la Roque et Henri Poussel, sont venus offrir un encrier d'honneur à M. le comte Armand de Pontmartin. Le directeur et les rédacteurs de la *Gazette* avaient eu la délicate attention de célébrer ainsi le millième article de leur éminent collaborateur. L'amitié, comme l'a dit leur interprète, l'amitié avait voulu rendre hommage au talent, au caractère et à la fidélité.

Cette fête en l'honneur de son millième article a dû provoquer chez M. de Pontmartin de singulières réflexions. Il y aura bientôt sept ans, le chef de l'école réaliste lui reprochait précisément cette longue carrière et ce qu'il appelait l'inutilité de six mille cinq cent soixante dix articles de douze colonnes. Tout fier de ses succès récents, M. Zola s'écriait : « Vous résistez, vous chétif, à la formi-« dable évolution qui emporte le siècle, et voilà pourquoi, « Monsieur le comte, vous êtes battu et écrasé. »

La magnifique réplique de M. de Pontmartin n'a pu être oubliée par les lecteurs de la *Revue du Midi :* « Je suis « vaincu, disait-il, oui, vaincu depuis cinquante ans, et « je m'en fais gloire; vaincu avec la justice, avec la vérité, « avec le droit, avec l'honneur, avec la lumière, avec la « liberté, avec l'Alsace et la Lorraine, avec la France. —

« Je ne dis pas avec la religion, plus victorieuse dans ses « défaites que dans ses triomphes, — vaincu avec les « ordres religieux que l'on disperse, avec les Sœurs de « Saint-Vincent-de-Paul qu'on expulse, avec les zouaves « de Lamoricière et les zouaves de Charrette, vaincu avec « tout ce qu'il y a dans notre malheureux pays d'honnête, « de loyal, de généreux, d'éloquent, d'illustre, de libé- « ral, de fidèle aux lois immortelles du vrai, du beau et « du bien. »

Voilà, je suppose, ce que M. de Pontmartin a dû se redire à lui-même, en recevant les rédacteurs de la *Gazette de France*. Mais il a pu constater aussi que, depuis le jour où il faisait entendre cette éloquente protestation, les choses ont un peu changé de face. A l'heure qu'il est, son peu courtois adversaire de 1880 se laisse distancer par le «mouvement formidable du siècle,» il est battu, à son tour, écrasé, il agonise sous les énormes coups de massue que que lui porte le myope Sarcey. Au contraire, la gloire de M. de Pontmartin s'affirme et s'étend de jour en jour. Il assiste aux résipiscences de l'esprit public, et il voit la critique revenir à des sentiments de plus en plus équitables. Tout récemment encore, un jeune et savant écrivain se plaisait à reconnaître dans les *Samedis* un des plus précieux monuments pour l'historien de la littérature au XIX^e^ siècle.

M. de Pontmartin n'est donc pas absolument un vaincu, ou s'il l'est, il donne,—comme il l'a dit lui-même de son ami Berryer,—il donne un éclatant démenti au mot barbare de Brennus, plus Germain, j'imagine, que Gaulois: *Væ victis*. Les injustices mêmes dont il a été autrefois l'objet tournent maintenant à sa plus grande gloire. Quand nous avons lu, à quelques mois d'intervalle, les plates élucubrations de M. Léon Say et les insupportables aberrations de M. Leconte de l'Isle, est-ce que la même pensée ne nous est pas venue à tous: Ah! M. de Pontmartin est

heureux, doublement heureux d'avoir écrit les *Jeudis de Madame Charbonneau*, et il a le droit d'être fier de ce quarante-unième fauteuil, — le plus glorieux de tous en définitive, — que depuis, la mort de Louis Veuillot, il occupe sans conteste.

Oui, il peut être fier, ce vieil athlète des grandes et bonnes causes. Après avoir vu tomber tous ses compagnons d'armes, et tous ses grands adversaires, les Berryer, les Montalembert, les Veuillot, comme aussi les Sainte-Beuve, les About, et tant d'autres, il continue à lutter, non pas avec le même entrain peut-être (la note mélancolique domine dans les derniers *Samedis*), mais avec la même énergie, mais avec plus d'expérience, de sang-froid et de talent. Il donne au monde littéraire, en même temps que M. Jules Simon, le même spectacle que nous voyons dans le monde politique. Comme Léon XIII, comme M. Gladstone, comme M. de Bismarck, hélas! il fait honte aux jeunes, selon la belle expression de Saint-Simon. Nous sommes fiers, nous ses compatriotes, de cette vieillesse à la fois active et couronnée de gloire, et nous la saluons avec une admiration respectueuse et profonde.

*** Un autre millénaire apparaît à l'horizon de notre Midi. Cette fois, il s'agit de célébrer, non pas seulement une millième semaine, mais une millième année. Le pèlerinage de Notre-Dame de Prime-Combe compte, en effet, dix siècles d'existence. Les R. R. Pères Lazaristes, le clergé et le Midi catholique se préparent à les fêter dignement. Douze évêques assisteront à la cérémonie du 24 mai, et les organisateurs du pèlerinage n'attendent pas moins de 20,000 fidèles. Que Dieu daigne bénir cette pieuse manifestation, et puisse-t-elle renouveler et fortifier dans notre catholique région cet amour de *Notre-Dame* qui mit au cœur de nos pères tant de vaillance et d'honneur.

*** Mgr Theuret, évêque de Monaco, est venu passer

quelques jours à Nimes. En ce moment, Sa Grandeur parcourt avec Mgr Besson les bassins houilliers d'Alais et de Bessèges.

Les deux évêques ont procédé, le dimanche 1er mai, à la consécration de l'église de Robiac. La fête a été fort belle. La nouvelle église est du plus pur style roman. Rien de plus gracieux que l'élancement de ses nefs et la courbure de ses voûtes. Une pareille œuvre fait le plus grand honneur à M. l'architecte Allard, dont le talent ne cesse de s'affirmer par des créations nouvelles. MM. les doyens de l'archiprêtre de Bessèges assistaient les prélats pendant la cérémonie. On remarquait la présence de M. le marquis d'Etampe, dont la libéralité a si généreusement contribué à l'érection de ce beau monument, celle de MM. les administrateurs de la Compagnie houillière. Au banquet, qui a suivi, M. le marquis d'Etampe a porté un toast aux deux évêques et félicité M. le curé, MM. les architectes et les entrepreneurs, et la population entière du zèle qu'ils avaient déployé dans cette entreprise. Dans la soirée, il a ouvert complaisamment son parc à la foule qui affluait ce jour-là à Robiac.

Voilà de ces heures qui marquent dans la vie d'une paroisse, et où pasteurs et paroissiens reçoivent la récompense d'un long dévouement, et de sacrifices méritoires. Que Dieu les renouvelle souvent dans notre beau diocèse !

*** Mentionnons un changement dans l'administration ecclésiastique : M. l'abbé Henri Étienne est nommé curé-doyen de Sumène. Les regrets que son départ excite à Salindres sont la juste mesure des espérances qu'il apporte dans sa nouvelle paroisse.

*** Les catholiques de Montpellier organisent une fête de charité, sous la direction de M. Élie Durand, et sous le haut patronage de Mgr de Cabrières. L'obligeance de M. d'Adhémar permettra d'installer les boutiques dans le

parc de son château. L'idée est ingénieuse. Nous félicitons nos heureux voisins, en attendant d'applaudir de tout cœur à leurs succès.

*** Il y aurait beaucoup à dire sur Pickmann. Ce... (comment dirai-je), cet artiste montre presque tous les soirs au public nimois toutes sortes d'armoires plus merveilleuses les unes que les autres. Il accomplit, en prestidigitation et en hypnotisme, de véritables tours de force. Un haut fonctionnaire, par exemple, éprouve le désir d'enlever la cravate de son voisin pour aller l'attacher aux genoux d'un autre fonctionnaire. Il n'exprime pas le moins du monde ce désir, mais Pickmann le devine et le réalise aussitôt. Des jeunes gens reçoivent par suggestion les ordres les plus bizarres, et bien malgré eux, disent-ils, les accomplissent le lendemain, à heure fixe, devant une nombreuse assistance.

Une jeune dame est endormie par hypnotisme. Elle doit à son réveil perdre tout souvenir, les spectateurs doivent échapper à sa vue, et elle ne se souviendra même plus de son nom. Tout ce qui est annoncé arrive en effet très exactement.

Ces étranges récits, — j'en passe, et des meilleurs, — provoquent en ville une vive émotion. Il serait souhaitable cependant qu'elle prit fin. *A différents points de vue*, ces sortes de représentations ne peuvent guère inspirer aux catholiques que de la défiance et de la crainte (1).

C. DELFOUR.

(1) M. A. Desjardins, dans un rapport lu à l'Académie des Sciences morales et politiques, déclare que les pratiques de l'hypnotisme portent atteinte aux droits de l'humanité. — Le canton de Vaud et la municipalité de Milan ont interdit les manœuvres auxquelles se livrent les hypnotiseurs de théâtre.

Marseille, 25 avril 1887

⁂ Vite, une réparation de justice à l'auteur de la vie du Père Jean d'Arbaumont et à ses examinateurs. L'intervention personnelle de Monseigneur l'Évêque de Marseille a mis fin au veto suspensif, et cela au moment même où je vous le mandais définitif, dans ma dernière chronique.

Nous aurons donc prochainement ce très curieux récit d'une vie, où les sublimités des voies les plus extraordinaires côtoient des incidents extrêmement curieux. Le style et la manière originale du biographe, M. le chanoine Timon-David, ajoutent une piquante saveur à ces pages déjà si intéressantes par les faits qu'elles racontent.

L'ouvrage s'imprime en ce moment à Nimes. Les amis du Père Jean, dans le diocèse que le saint religieux a évangélisé avec tant de zèle, n'auront pas loin à aller pour se procurer le délicat plaisir d'en lire la biographie.

⁂ On parle encore d'un autre livre en préparation chez vous. En tout cas, il y a lieu de l'écrire, avec les riches documents que les longues séances de la commission spéciale ont réunis, sous la docte présidence du chanoine Albanès. Il s'agit de la sœur Anne-Madeleine de Rémuzat, visitandine, qui inspira à Belzunce la pensée de consacrer sa ville épiscopale au Sacré-Cœur de Jésus et de sauver ainsi Marseille des horreurs de la terrible peste de 1722.

La confidente du héros de la peste de Marseille est morte en odeur de sainteté et Mgr Robert vient d'introduire la cause de sa canonisation, en clôturant, avec beaucoup de solennité, les séances de la commission préparatoire chargée par Sa Grandeur d'instruire le procès suivant les formes récemment édictées par le Saint-Siège.

Le livre, qui racontera cette vie si édifiante, devra être le pendant du chef-d'œuvre que l'historien de sainte Chantal

a consacré au récit des vertus de Marguerite-Marie. Le « cher Paray » avait, en effet, une succursale à Marseille et Anne-Madeleine est la digne sœur de la sainte visitandine du Mâconnais. Si celle-ci eut la révélation, l'autre fut non moins divinement chargée de la propagation. C'est à elle que nous devons d'avoir devancé toutes les autres églises dans le culte public du Sacré-Cœur.

*** Les *Conférences populaires* sont une institution fort goûtée de la classe ouvrière, à Marseille. Depuis sa fondation, tout ce qui a un nom dans le monde lettré et catholique à Aix et à Marseille, tient à honneur de répondre aux invitations du directeur de l'Œuvre, le zélé et intelligent abbé Bourcier. Cette année particulièrement, le rôle des orateurs a été des plus remarquables ; ils ont abordé une série de sujets économiques, historiques, sociaux en se tenant rigoureusement sur le terrain de l'orthodoxie religieuse et d'un sage tempérament. La vaste salle n'a jamais désempli.

*** Pour célébrer dignement les fêtes du quatrième centenaire de la réunion de la Provence à la France, la ville d'Aix prépare une exposition provençale dont l'ouverture aura lieu le 10 juin 1887.

Cette exposition embrassera les départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Hautes et des Basses-Alpes, du Var et des Alpes-Maritimes.

Elle aura un double but : Mettre en relief le passé de la Provence, contribuer à l'encouragement de l'art dans ses différentes applications.

Donc, deux embranchements distincts :

1° Exposition rétrospective, qui appartiendra à l'initiative privée. Pourront néanmoins y être admises, à titre de document complémentaire, les œuvres acquises au Domaine public. L'exposition rétrospective sera divisée en deux sections, l'une iconographique, l'autre archéologique;

2° Exposition artistique contemporaine comprenant, en deux groupes : les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure des artistes vivants, originaires de la Provence ou ayant leur résidence en Provence, et les applications des arts décoratifs à la construction, au meuble et à ses dérivés, à la ferronnerie, à la fonderie, à l'orfèvrerie, à la céramique, à la cristallerie, à la broderie, à la typographie, à la reliure, en principe à tous les produits industriels dans lesquels intervient l'ornement ; la photographie et la galvanoplastie.

Les exposants devront être Provençaux ou habiter la Provence.

La durée de cette exposition est fixée à un mois et la ville d'Aix prend à sa charge les transports aller et retour après avis et entente préalables.

Des médailles seront décernées par un jury spécial aux exposants récompensés.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. le maire et à M. Honoré Gibert, directeur de l'école de dessin et du musée, à Aix.

*** Nous avons eu, pendant les derniers jours du mois d'avril, une pieuse invasion de pèlerins en Terre-Sainte. Nos églises, les monuments publics, les promenades et les quais étaient remplis par ces Croisés du XIXe siècle, dont l'activité, en se déplaçant avec une rapidité toute française, décuplait le chiffre réel. C'est de Nimes qu'est parti ce beau mouvement ; un de vos plus illustres assomptionnistes, le Révérend Père Vincent de Paul, conduisait le pèlerinage, avec sept religieux de son institut. Plus de 150 prêtres sont venus se ranger sous la bannière du vaillant religieux, un vrai Pierre l'Ermite. E. A. C.

Le Propriétaire-Gérant ,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

MES TRIBULATIONS

ET

PETITS BONHEURS LITTÉRAIRES

La fondation de la *Revue du Midi* à Nimes, les jeunes et brillants écrivains que ses premières livraisons nous promettent ne laissent pas de chatouiller les anciens. Pour moi, cette nouvelle efflorescence des lettres, en la bonne ville qui me tient au cœur, me porterait à un retour mélancolique sur ma pointe littéraire auquel je voudrais bien qu'il me fût permis de céder, étant maintenant au rang des vieux, c'est à dire des conteurs, qui ont le droit de parler d'eux-mêmes, à la condition de n'être point ennuyeux. Le genre ennuyeux étant le grand danger d'une revue de province et même de Paris, je craindrais d'y tomber en donnant à celle du Midi les articles qu'elle semble attendre de moi. J'aurai certainement évité cet écueil dans les pages que voici.

Les sages directeurs de la très sage feuille auront le bon esprit de me les pardonner. Ils se souviendront que mes tribulations et mes petits bonheurs en littérature me vinrent de ma hardiesse. On ne se refait pas ; et cette impénitence finale n'est pas de celles dont s'épouvantent les chrétiens.

M. l'abbé M. était alors curé de Connaux, ma patrie. C'était un homme charmant, d'esprit, de cœur, de piété ;

avec cela adoré de ses paroissiens, et qui devait mourir, sous l'habit religieux, à la Sainte-Baume où son souvenir demeure comme un parfum. J'avais douze ans, peu de santé, beaucoup de paresse et, dans les yeux, disait-on, quelques lueurs d'avenir. Ainsi en jugeait un mien frère d'un grand talent, qui, sans maître, avait trouvé le moyen de conquérir en trois ans, ses diplômes de bachelier ès-lettres et ès-sciences, mais qu'un si grand effort devait conduire peu après au tombeau. Sur sa recommandation, M. l'abbé M. voulut bien m'enseigner les éléments de la langue latine. De cette éducation première, je n'ai gardé que le souvenir de la formidable taloche que m'administra mon doux maître, un jour que je ne savais pas ma leçon, et de cette adorable pièce de Reboul, *l'Ange et l'Enfant*, qu'il me lisait avec amour, un autre jour que j'avais été sage. Ce n'était pas à moi cependant que l'ange eût pu dire :

Charmant enfant qui me ressemble.

J'étais tout au moins un mauvais élève, même à mes yeux. Mais ils sont si indulgents pour leurs jeunes disciples, ces bons curés de village dont Mgr Plantier disait qu'ils lui enverraient les meilleurs élèves de ses séminaires, s'ils étaient moins enclins à voir en eux des petits prodiges. J'en étais un pour M. l'abbé M., il n'en faut pas douter; j'en fus un plus grand encore pour son successeur M. l'abbé F. Aussi bien je faisais si merveilleusement mes versions à l'aide de la traduction à son usage, et dont il ne se doutait pas que je connusse la cache! Vite, de m'envoyer en troisième, après un peu plus d'un an de latin, au collège de Bagnols, et muni de telles lettres de créance que toute la classe me vit arriver avec terreur; mais résolue à me faire acheter par des brimades des succès jugés inévitables et foudroyants. L'ancien collège des Joséphistes, où tous les hommes marquants de la région avaient étudié, était florissant encore en 1846. La

classe où j'avais l'audace de me présenter, un peu avant Pâques, était nombreuse et forte. A la première composition, je fus dernier ! Une fois seulement je devais être second, de Pâques à la fin de l'année scolaire. Que de larmes versées, la nuit, entre mes deux draps, au souvenir des succès faciles et trompeurs du pays natal dont, avec un peu de bonne volonté, j'aurais pu voir pointer le clocher, du haut de mon maudit collège ! Vint la distribution des prix. On y joua l'*Avare* du *Molière des collèges*. J'y faisais humblement Oronte, c'est à dire que je n'avais à paraître que dans une seule scène. Mon succès fut tel, que le ministre Teste, qui présidait la cérémonie, s'y fit remarquer par ses chaleureux applaudissements, au milieu de l'enthousiasme de la foule. La conclusion n'allait pas être digne de l'exorde. Peu après, j'avais le prix d'encouragement... N'importe, le ministre voulut couronner le jeune acteur ; et, lui frappant sur le front, en même temps qu'il lui plaçait la couronne sur la tête, il lui dit : « Oui, c'est un véritable encouragement ; car vous avez trop bien joué pour n'avoir pas quelque chose là. »

L'année d'après, d'octobre à Pâques, j'ébauchai ma seconde non sans succès ; et, rentré chez moi, j'y essayai d'une rhétorique à l'aide de quelques livres. M. de Boulogne n'avait pas fait autrement au temps jadis ; et c'est en partie pour cela que l'idée d'écrire son histoire devait me tomber dans l'esprit, quarante ans plus tard. Je me présentai au Grand-Séminaire en septembre. J'avais quinze ans. Ma figure juvénile et le je ne sais quoi de frêle, de souffreteux de toute ma personne me servirent beaucoup auprès de mes nouveaux maîtres, plus pères que maîtres. C'est à quoi j'attribue aujourd'hui le succès immérité de mon examen d'admission. Chose étonnante; moi, toute ma vie tenu pour un si petit mathématicien, c'est aux mathématiques que je dus de briller en ce grand jour ! Je me vois encore craie en main, au tableau noir, démontrant avec

crânerie, voire même avec élégance, le carré de l'hypothénuse. Il est vrai que l'un des examinateurs, alors économe et partant plus mathématicien que moi, séduit sans doute par ma jeunesse, avait eu la bonté de me prévenir qu'il m'adresserait cette question. Si notre vénérable chanoine d'aujourd'hui lisait par hasard ces lignes, il appellerait cette bonté faiblesse ; mais cette faiblesse était charmante.

Nos maîtres avaient de ces attentions délicates, qui n'étaient pas pour nous les faire détester et qui les rappelleraient encore à notre souvenir, s'ils ne s'étaient recommandés à nous par de bien autres qualités. M. G. se fût laissé aller plus qu'un autre à cette pente du cœur ; et sans doute il trouvait à s'en disculper, à ses propres yeux, dans la puissance de distinction casuistique qui faisait de lui un rare professeur de morale, en même temps qu'il était le meilleur des hommes. Seulement sa mémoire ne le servant pas mieux ici qu'en classe, l'élève privilégié ne rencontrait souvent qu'un écueil dans la faveur ambitionnée. Je fus du nombre ; et voici comment.

Nous étions, je crois, en 1849. Nimes qui avait alors l'honneur de s'appartenir, était en ébullition. A tout instant nous croyions entendre le coup de feu à la Placette ou à la Bouquerie. Un vrai nimois, un *sébet* allait nous chercher les nouvelles et venait ajouter à nos terreurs par les siennes propres. L'examen de Pâques approchait. Plusieurs tremblaient. M. G., m'ayant rencontré au jardin, me dit : « Tenez-vous tranquille ; je vous interrogerai sur ceci... » — Merci, père ! — j'étais son pénitent et quelque peu son Benjamin. Mais ne voilà-t-il pas qu'au moment venu, au lieu de me demander ceci, il me demande cela ! Je feins de n'avoir pas compris. J'enfourche le dada convenu ; et en avant ! M. G. de protester de bonne foi ; moi d'aller toujours dans mon exposition ; et si vite, si vite, comme Petit-Jean, que les examinateurs, sans en excepter M. G., tombèrent peu à peu sous le charme de ma parole, parais-

sant trouver que parler bien sur un point ou sur un autre d'un traité, c'était absolument la même chose. Petit bonheur littéraire ! car c'était la littérature qui m'avait tiré d'affaire.

De littérature, je n'en faisais cependant pas beaucoup alors. Je n'en passais pas moins pour un lettré aux yeux de mes condisciples, comme j'ai passé depuis pour un politiqueur. Il y a de ces réputations.

Bénéficiant du préjugé, me voilà professeur de seconde à vingt et un an. Quel beau jour pour moi que celui où mon ami l'abbé Marcou vint m'annoncer cette nouvelle ! Les arbres de la Fontaine, mes confidents ordinaires pendant les vingt ans que j'ai passés à Nimes, savent ce que je leur dis alors, en promenant sous leur ombrage mon orgueil et ma joie.

De mes cinq ans de professorat à Saint-Stanislas, je n'ai gardé que le souvenir de deux petits faits littéraires. Le premier, c'est la composition d'un drame ou mieux d'une pantomime parlée, que m'avaient demandée mes élèves, qui fut bâclée en trois jours et que je leur fis jouer à l'admiration générale. Pendant huit jours je fus plein de mon succès, me regardant comme un émule de l'auteur d'*Hernani* ; m'étonnant presque de n'être pas remarqué sur les boulevards autrement que par cette silhouette, bien connue alors, qui me faisait ressembler à un des personnages légendaires descendus, par quelque hasard, de nos vitraux gothiques.

Le second fait, c'est la publication de cette pauvre *Fleurette d'Occitanie,* qui m'a été si longtemps mise sous le nez par ce cher Nimes, qui ne m'avait pas lu ! Si, on m'avait lu, lorsque *Fleurette* paraissait sans nom d'auteur, dans l'*Opinion du Midi*; et l'on m'avait trouvé charmant. Il n'en alla pas tout-à-fait de même quand la pauvre petite parut sous mon nom. Ma peccadille (c'en était une) fut trouvée un cas pendable. D'aucuns m'appelaient l'abbé *Fleurette*, et peu

s'en faut que l'historien de Fléchier et de Boulogne ne porte encore ce nom ! C'est que, en ce temps-là, n'avait pas de l'esprit qui voulait, à Nimes. Les très distingués rédacteurs de la *Revue de l'Enseignement chrétien* étendaient volontiers leur férule sur toute soutane faisant mine de se donner les airs d'un plumitif. Permis à l'abbé Blanc d'écrire de bonnes lettres à M. de Lamartine et de publier quelques bons vers ; à l'abbé Azaïs de nous raconter avec élégance et piété son voyage en Terre-Sainte : on fut, on dut être impitoyable pour l'auteur de *Fleurette*. Le charmant et terrible P. d'Alzon me dit : « Vos douze premières pages m'ont ravi ; vos deux cents autres m'ont ennuyé. »

Et, toutefois, l'austère Mgr Cart me fut clément. L'archevêque de Paris, un peu mon parent, il est vrai, m'encouragea ; plusieurs journaux ou revues firent les yeux doux à ma *Fleurette*, entre autres la *Bibliographie catholique*, qui a commencé la réputation de plus grands que moi. Mais le patronage que je lui souhaitais le plus vivement fut précisément celui qui lui fit défaut. M. de Pontmartin préludait alors, dans l'*Assemblée nationale*, aux causeries littéraires où il est passé maître depuis la mort de Sainte-Beuve et de Paul de Saint-Victor. Me voilà donc parti pour les Angles, ma *Fleurette* dans la poche, à pied, ne me sentant pas marcher ; tout entier que j'étais à mes rêves de gloire, tout au moins à la pensée du bon accueil que M. le Comte n'allait pas manquer de faire à un auteur de mon importance. J'arrive, M. de Pontmartin était aux Angles ; mais comme je mettais le pied sur le seuil de son hospitalière demeure, il me sembla le voir disparaître sous les arbres du parc, son fusil sur l'épaule ; soit en «chasseur diligent,» soit en critique qui avait flairé son auteur. Je fus simplement admis, par une servante, à déposer mon volume sur la table de l'Aristarque, parmi tant d'autres qui attendaient là le *fiat* de cette puissance littéraire. L'*Assemblée nationale* fut muette sur mon premier-né. Vinrent, quelques

IVERSITY OF MICHIGA

années après, mes *Nouvelles*. M. de Pontmartin, peut-être parce que je ne l'en avais pas prié, leur consacra vingt lignes d'une de ses délicieuses causeries. Le maître n'approuvait pas ce genre sous la plume d'un ecclésiastique. Il disait, et je crois avec raison, que c'était là, de la part d'un curé, « payer les violons pour faire danser les filles de sa paroisse. »

Précisément parce que j'étais très contesté, un journaliste de talent, et surtout d'originalité, M. Valladier, alors rédacteur de l'*Opinion du Midi*, plus tard de la *Gazette du Languedoc*, à Toulouse, me prit sous sa protection, et me fit écrire des articles de critique littéraire dans le journal qu'il s'escrimait à alimenter. Il le prenait de très loin et de très haut dans ses élucubrations, à telles enseignes qu'ayant fait une série d'articles sur mes *Nouvelles*, dont *Fleurette*, je n'y compris absolument rien. Quant à moi, je ne craignais pas de m'attaquer aux grands noms. Les Dupanloup, les Lacordaire, les Félix posaient successivement devant moi; et loin de s'offusquer de mes louanges, ils avaient la bonté de m'en remercier : tant un grain d'encens, d'où qu'il vienne, a le secret de châtouiller agréablement l'odorat des puissants eux-mêmes !

Sur ces entrefaites, Mgr Plantier arrivait à Nimes. La présence d'un prélat d'une si haute culture intellectuelle n'était pas pour m'intimider. Je pressentis que j'allais avoir là un soutien. Tout ce qu'il y avait de lettrés à Nimes se sentit attiré vers le nouvel évêque. Bientôt s'organisèrent les soirées hebdomadaires de l'évêché. Mais comme il fallait être là, les laïques en habit noir, les prêtres en manteau long, debout, et causant choses sérieuses, on s'esquiva peu à peu; et les réunions d'abord très brillantes tombèrent. Ce n'était cependant pas la faute de Sa Grandeur. Mgr Plantier savait, entre autres choses, avoir un mot délicat pour chacun. Ce qu'il disait aux autres, je ne m'en souviens pas; mais je me rappelle très bien que me voyant entrer, un de

ces dimanches, au soir, il vint à moi, et me dit, au milieu du silence universel : « Voilà M. l'abbé D., qui nous fait de charmants articles sur le P. Lacordaire. »

Le poète Reboul en avait-il jugé ainsi ? Le fait est qu'au lendemain de l'apparition de ses *Traditionnelles*, il venait me demander d'en rendre compte dans l'*Opinion du Midi*. Grand honneur que me faisait cet homme modeste ! Modeste moi-même, j'aurais attendu, pour donner mon appréciation, que l'opinion eût été formée.

L'œuvre nouvelle était surtout philosophique. Or, moi, qui n'aime pas la poésie philosophique, en dépit de Lucrèce et de Lamartine, j'eus l'air, dans mon article, le premier paru en France à cette occasion, de sacrifier la partie sérieuse des *Traditionnelles* à la partie que j'appellerai fugitive. Je fus jusqu'à dire que la postérité ne retiendrait d'Elles que la *cueillette des olives*, les *langes de Jésus* et la *marraine magnifique*.—Tumulte dans les cercles à Nimes, de Peloux au Caveau, en passant par Gambrinus ; tempête au Palais et à l'Assomption ! Le P. d'Alzon m'ayant rencontré sur l'Esplanade, me prit au bras, et me dit : « Vous n'avez pas le sens commun. »

Or, ne voilà-t-il pas que, deux mois après, du haut de son sens privé, sans avoir été soufflé par le critique de l'*Opinion* assurément, l'illustre critique des Angles proclamait la *Marraine magnifique* la perle du nouvel écrin ! Ce jugement est resté, et je crois savoir que le prélat qui a si superbement loué Reboul, au jour de l'érection de sa statue, a toujours partagé cet avis.

Monseigneur Plantier, voulant utiliser mes petits moyens de plus près, m'appela à la Cathédrale. A l'abri de la vieille tour, et par l'initiative de l'intelligent libraire L. Bedot, une Revue se fonda. Hier presque seul à batailler, j'étais là maintenant dans une vraie légion du bon combat, composée de prêtres et de laïques. L'abbé Azaïs, déjà aguerri, nous gratifiait de savants ou pieux articles de biblio-

UNIVERSITY OF MICHIGAN UNIVERSITY OF MICHIGAN

graphie, d'histoire et d'art ; l'abbé Marcou analysait brillamment pour nous l'œuvre de Sainte-Beuve ; l'abbé Ravanis charmait nos lecteurs par ses causeries religieuses ; l'abbé Carle nous envoyait, de Sommières, des *glanes artistiques* que les vingt ans de sa *Semaine religieuse* n'ont pas fait oublier ; l'abbé de Cabrières nous prêtait toutes les séductions de sa plume aristocratique. J'en passe. Parmi les laïques, M. Eyssette déployait dans nos colonnes la richesse de pensée et de style dont il avait fait preuve dans la *Gazette du Bas-Languedoc* ; M. E. Bolze nous honorait, mais trop rarement, de sa prose concise et académique ; M. Ramon nous servait de temps à autre des pages éclatantes ; M. Numa Baragnon nous donnait les prémices de cette verve, de cet esprit qui devaient lui faire rapidement un nom. En ma qualité de secrétaire, je m'étais réfugié dans la chronique, où je décochais des malices à droite et à gauche : au gouvernement quelquefois, aux protestants souvent ; défaut grave, j'en conviens, peu lucratif surtout ; et dont, pour mon malheur, on ne m'a jamais voulu croire tout-à-fait corrigé.

Et toutefois, comme mes collaborateurs me manquaient souvent de parole, et qu'il y avait des blancs dans nos pages projetées, force m'était d'y suppléer. De là quelques articles sérieux sur les choses, les hommes et les livres, articles qui ne laissaient pas d'être approuvés. L'Assomption elle-même, d'aquilon qu'elle m'avait été jusque là, m'était devenue zéphir. M. Germer-Durand, qui n'écrivait pas dans la *Revue*, mais qui en sa qualité de correcteur des épreuves, empêchait les autres d'y mal écrire, m'avait mis la bride sur le cou. L. Veuillot, son terrible oracle, ne m'était pas moins commode. Il descendait à me remercier d'un article sur ses *Filles de Babylone*, par une longue, belle, et surtout chrétienne lettre qui reste un de mes titres, et que son frère imprimera ou a imprimée. Du côté opposé, les *Moines d'Occident* me valaient une gracieuseté

pareille de la part de M. de Montalembert. Une longue correspondance s'ensuivit. Ces lettres sont là dans mon tiroir. On ne les aura pas ; car le Comte n'était pas tendre pour quelques-uns de ses contemporains. Quand il dut aller dire adieu à son vieil ami mourant le P. Lacordaire, il passa par Nimes, et il voulut que je lui fisse les honneurs de la cité romaine. Je me donnai le luxe de le recevoir, ce dont j'ai rougi bien des fois depuis. Nimes, avec ses ruines païennes, parut à peine l'intéresser ; son regard ne hantant plus que les débris d'une toute autre civilisation. Je le conduisis chez Reboul qu'il avait connu à l'Assemblée nationale, qu'il admirait et qu'il aimait.

— Monsieur le comte, s'écria Reboul, en lui tendant les bras, vous sanctifiez ma maison !

— C'est vous qui êtes un saint, lui répondit Montalembert.

La pièce des *Dernières poésies,* intitulée *Le chant de la Pologne*, est née de cette visite. Ces beaux vers ne sont que la traduction de la traduction elle-même que M. de Montalembert avait faite du chant national. M. de Montalembert les lui demanda dans cette entrevue, et c'est pour lui qu'ils furent composés : grande grâce que lui fit notre poète ; car il avait horreur de travailler sur commande.

Mais je ne faisais pas que de la critique littéraire à la *Revue* ; j'y faisais aussi, *infandum !* des romans. Monseigneur Plantier lui-même avait jugé les romans nécessaires. Il fallait cela pour les dames, sans le suffrage desquelles on n'a que peu d'esprit auprès des messieurs. Le romancier parut tout trouvé. L'auteur de *Fleurette* n'avait qu'à se risquer de nouveau. Comme il avait ses raisons pour hésiter, M. Germer-Durand lui dit : « Vous avez le don : il faut l'exploiter. » Heureux retour des choses d'ici-bas ! Ne voilà-t-il pas que dans cette phase profane, le fils bien-aimé du P. d'Alzon, celui qui allait être vicaire-général de Mgr Plantier, et qui serait plus tard l'un des membres les plus distingués de l'épiscopat,

s'offrit à faire campagne avec moi ! C'était tout à fait chevaleresque, et j'en étais confus. De là des récits charmants où l'on admira le conteur de salon et, par endroits, le poète. *Deux histoires vraies* furent particulièrement remarquées. Je leur associai *le Volontaire Pontifical,* qui est bien mon moindre péché en ce genre, et celui qu'on m'a le plus pardonné.

La nouvelle de notre succès vola jusqu'en Belgique, à Tournai, chez Casterman, qui nous demanda de faire, à ses frais, mais sans droits d'auteur (que je connais bien cela !) un volume des *Deux histoires vraies*, suivies du *Volontaire*. Deux mois après le volume arrivait à Nimes, frais comme rose. La prose de mon noble frère d'armes en parut plus gracieuse encore. Jules Canonge, le poète au petit manteau, au pied léger, à la voix éteinte, en susurrait dans les salons féminins ; Reboul, qui professait un culte tout plébéien de la vieille marque pour l'auteur, en avait son chapeau plus au vent que d'ordinaire ; Germer-Durand en oubliait ses inscriptions et ses statistiques ; l'abbé Azaïs mettait pieusement les *Deux histoires vraies* à côté de son bréviaire ; l'Académie du Gard, enfin, ouvrait bruyamment ses portes à l'auteur de la première partie du volume belge, et les fermait à celui de la seconde. A Nimes on trouva cela tout naturel ; et j'aurais eu mauvaise grâce à me sentir blessé.

Dix ans après, un jour que je venais de tonner en chaire contre les romans, une de mes petites paroissiennes vint bravement au presbytère, un livre à la main et me dit : « Monsieur le Curé, voici un livre que j'ai trouvé : peut-on le lire ? »

Hélas ! c'était mon *Volontaire*. Ce dernier né de ma veine poétique avait grandi ; même il avait pris le pas sur ses petites sœurs. Ce n'était plus *Deux histoires vraies*, suivies de *Le Volontaire pontifical ;* mais *Le Volontaire pontifical* suivi de *Deux histoires vraies* ; 3e édition. —

Mon âme d'auteur s'émut. Je demandai à Paris six exemplaires de l'ouvrage contre remboursement. Le libraire, représentant de mon éditeur, m'écrivit pour me faire observer qu'il manquait 25 centimes à la somme. Décidé, comme devant, à payer ma gloire, j'envoyai les centimes ; et le *Volontaire* fit son entrée triomphale dans Bagnols.

Cependant, tout le monde ne jugeait pas favorablement des travaux de la *Revue*. Du fond de la préfecture, M. Dulimbert veillait, ou plutôt guêtait sa proie. La politique du recueil ne lui allait pas ; et les coups d'épingle du petit rédacteur en chef l'agaçaient. Défendre le Pape contre l'Empereur, était-ce soutenable ? Il y eut des observations dont je ne tins compte, des menaces que je bravai ; enfin, un procès. Je parus en police correctionnelle, en compagnie de mon ami Bedot, notre gérant, qui pour un peu se serait laissé dire qu'il allait au martyre. Nous fûmes condamnés à mourir ; mais en la personne de la *Revue* seulement.

J'avais escompté ce triomphe. Malheureusement pour nous, Mgr Plantier revenait, ce matin-là même, d'Uzès, après sa fameuse lettre au ministre Rouland. Nimes était soulevé. La foule porta en quelque sorte le prélat jusqu'à la Cathédrale, où il fit une de ces allocutions vibrantes qui relevaient si fort sa petite stature. Du décès de la *Revue* et du martyre de ses rédacteurs, il n'en fut plus question. Ceci avait tué cela ; et cela avait peu vécu.

Rendu à des travaux plus sérieux, j'entrepris d'écrire l'*Histoire de Fléchier*. M. l'abbé Clastron, dans son excellente *Vie de Mgr Plantier*, dit que le prélat m'avait demandé cette étude. La vérité est que Mgr Plantier accueillit l'annonce de mon entreprise avec un petit sourire malin, promettant, toutefois, une lettre-préface, si le livre lui paraissait le comporter.

Quinze mois après, je partais pour Paris, mon manuscrit sous le bras, bien persuadé que j'allais enrichir mon

éditeur et me couvrir de gloire. Je dus passer par Orléans, où l'on m'avait signalé deux cents lettres inédites de Fléchier. J'y fus reçu, pour la seconde fois, par Mgr Dupanloup, avec qui M. de Montalembert m'avait mis en relations. Je garde le plus précieux souvenir de cette hospitalité du grand évêque, que je ne devais revoir qu'une fois à Nimes, chez Mgr Besson, qui voulut bien m'inviter à sa demande. Je le vois encore, à la veille de son dernier triomphe au Sénat et de sa mort, assis, par une délicate attention de son hôte, parmi des hommes dont on avait pu le croire séparé : leur souriant et leur parlant avec la sérénité attristée d'une fin de vie. Le P. d'Alzon paraissait surtout l'attirer. Ils avaient tous deux combattu pour l'Église, sinon avec des armes pareilles, du moins d'un même cœur; et maintenant ils semblaient heureux de s'en aller à la couronne la main dans la main. Ils se seront retrouvés au ciel.

D'Orléans, je gagnai Paris, où je devais rencontrer M. de Montalembert, qui s'y trouvait par hasard, et pour qui Mgr Dupanloup m'avait donné des commissions. Depuis son passage à Nimes, je n'avais pas vu le noble comte. Plusieurs fois, il m'avait fait promettre d'aller passer quelque temps à la Roche-en-Breny. Je n'avais que plus de raisons de compter sur son bon accueil. Et puis j'avais grandi ! Que dirait-il du beau travail dont j'étais porteur; et s'il allait par hasard y regarder ! Je comptais sans les embarras parisiens et l'étiquette, surtout sans le caractère un peu irascible du grand orateur, ses travaux absorbants et sa maladie cruelle.

C'était un dimanche de l'Avent, le soir. Je venais de Notre-Dame d'entendre ce malheureux P. Hyacinthe; j'étais plein de son éloquence, et plus encore des voix angéliques qui, sous les voûtes de notre basilique nationale, nous avaient fait entendre, comme un chant du ciel, le *Rorate*. J'arrive rue du Bac, n° 40, je crois.

— M. de Montalembert est-il chez lui , demandai-je à une vieille portière, en lui tendant fièrement ma carte ?

— Justement, il y est, monsieur. Il arrive de la conférence de son Père Hyacinthe. Voyez-vous, il a la tête pleine de ce petit Père. Mais le voilà déjà au travail , la porte condamnée , je le crains. Ah ! quel homme , une fois sur ses livres ! Je vais voir.

Comment ! me dis-je : il était à la conférence, et je n'y pensais pas ! Nous avons respiré même air pendant deux heures, admiré même éloquence, savouré mêmes chants ; et maintenant je vais être son hôte ! — Pauvre provincial !

Ma portière descend toute troublée.—Ah ! Monsieur, il a pris une colère bleue en regardant votre carte.—Rendez-la lui, qu'il m'a dit ; qu'il mette son adresse dessus, et je lui écrirai si et quand je pourrai le recevoir.

J'étais sans paroles et sans idées.

— Inutile, répondis-je confus ; je suis de passage à Paris ; j'aurais voulu y saluer tout simplement M. le comte, à qui je regrette d'avoir pu paraître indiscret !

— Ça sera dit de votre part , répliqua la portière sèchement.

Je courus aux Champs-Élysées dissiper mon ennui. Il me sembla que, du haut de ces calèches découvertes et dorées, tout le monde lisait ma déconvenue sur mon front.

Quelques mois après, M. de Montalembert guérissait ma blessure par une magnifique lettre sur mon *Histoire de Fléchier*.

Les bonnes feuilles de cet ouvrage m'étaient arrivées à Nimes vers la fin du Carême de 1864. Aussitôt d'envoyer à Monseigneur mes 600 pages in-8° , accompagnées d'un billet bien tourné, où je me permettais de lui rappeler sa promesse. J'étais ravi. Mais comme à l'auteur des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne,* il me faut « un peu de promenade au bout, » quand mon imagination trotte. J'allai donc, suivant mon habitude, à la Fontaine, promener,

dans ces belles allées et jusqu'à la Tourmagne, mes rêves d'auteur sérieux et, pensais-je, incontesté et incontestable désormais. J'allais et venais, repassant en ma mémoire tous les bons endroits du livre ; et comme j'avais besoin de trouver tout bon, je trouvais tout beau, tout magnifique.

— Si Monseigneur me lit maintenant, me disais-je en effeuillant d'une main crispée un bourgeon de printemps, il en est peut-être à tel chapitre, à telle page. — Et cette page, ce chapitre, me paraissaient adorables, tout au moins renfermer des beautés que je n'y avais pas encore soupçonnées.

Je rentre chez moi, n'attendant le retour de mes feuilles que de là à quelques jours. Quel n'est pas mon étonnement de les trouver au logis, avec six lignes foudroyantes signées de Sa Grandeur !

On me disait que mes chapitres sur les relations de Fléchier avec Mlles de Lavigne et Deshoulières paraissaient inopportuns, et pourraient bien surprendre désagréablement plus d'un lecteur. L'approbation épiscopale m'était, par cela même, refusée.

Je me crus perdu, et si l'ouvrage eut été ma propriété, le feu en eut fait justice, à coup sûr.

L'*Histoire de Fléchier* parut donc un mois après; mais sans approbation, seule au monde. Les deux premiers exemplaires m'ayant été signalés à la poste, j'allai les y chercher furtivement et les emportai chez moi, tremblant et comme chargé de ma propre condamnation. Je m'enfermai pour me relire avec toute l'impartialité possible. Le papier était beau, le caractère aussi ; il me parut qu'il y avait là un ensemble, et peut-être les éléments de mon pardon auprès de mes supérieurs. Monseigneur était en tournée. Je lui envoyai le livre avec espoir qu'une lecture plus générale et plus attentive me le ramènerait.

Je ne m'étais pas trompé. Comme nous allâmes le voir, à la suite du Chapitre, à son retour, et que je tremblais en

attendant que ce fût à mon tour d'en être embrassé, il vint à moi et me dit, avec un sourire et de façon à être entendu de tous: « N'importe, vous avez fait un beau livre. » C'était le *Lazare, veni foras!* Le prélat m'écrivit ensuite une belle lettre, qui parut dans beaucoup de journaux; il me nomma chanoine honoraire pour me récompenser; l'Académie du Gard me reçut à bras ouverts; toute la presse loua mon livre ; Sainte-Beuve en fut content ; M. de Pontmartin lui consacra un de ses plus fins *Samedis ;* vingt ans après, l'Académie-Française en honorait la troisième édition d'une mention particulière : tout cela ne m'a pas fait oublier le mot de mon illustre et doux Évêque ; et je lui en garde, de ce côté-ci du tombeau, la plus parfaite reconnaissance.

Le terrain était donc conquis à Nimes, moins le droit de de cité... Il me fallut aller au village me reposer sur mes lauriers urbains, n'ayant pour toute consolation que ces mots à dire aux Tityres que je laissais sous les ombrages de ma chère Fontaine :

Nos patriam fugimus ; tu Tityre...

J'en ai boudé... la plume pendant vingt ans. On sait les hautes instances qui me l'ont remise en main toute rouillée ; et comment, à mon propre étonnement, l'*Histoire de M. de Boulogne* est venue s'ajouter à celle de *Fléchier*. Je demande à Dieu d'en rester là. Les petits bonheurs et tribulations littéraires ne sont plus de mon âge, moins encore de mon goût. Être un bon curé, c'est bien autre chose qu'être un auteur ballotté !

— Toc-toc !

— Qui va là ?

— M. de Boulogne, arrivant de Troyes, par Bagnols.

— Qui peut bien nous venir de Bagnols ; et *Troie*, est-ce que les Grecs n'y ont pas passé la charrue depuis longtemps ?

On lit dans les journaux grands et petits : « La France

ne croyait plus aux revenants ; elle y croira maintenant en la personne d'un M. de Boulogne, jadis évêque de Troyes, écrit-on de Bagnols-sur-Cèze, et pair de France et de Navarre. »

— Je ne partage point l'opinion de ceux qui disent que M. de Boulogne était oublié, écrit, de son côté, l'Évêque de Nimes. Qui donc l'avait oublié, si ce n'est ceux qui ne connaissent pas l'histoire ?... Que Dieu nous donne des évêques comme M. de Boulogne !

— M. Delacroix a trop loué M. de Boulogne, dit le *Correspondant.*

— M. Delacroix n'a pas assez loué M. de Boulogne, dit l'*Univers.*

D'après la *Revue de la Révolution*, le style de M. Delacroix manque d'aisance et sent sa province ; d'après *Le Français,* le style de M. Delacroix est peut-être trop aisé, « trop pur, trop académique, trop élégant. »

Enfin, mon éditeur m'écrit : « Tous ceux qui connaissent votre travail l'apprécient fort. » La vente va bien, ajoute-t-il; quant au profit, cela n'ira pas bien au-delà des calendes grecques.....

Allons, autant faire de la politique, puisque j'en ai la réputation, que faire des livres, et peut-être même des articles de revue. Et oui, certes ! Est-ce que le présent article ne frappe pas depuis cinq mois à la porte de la *Revue du Midi,* qui, en l'insérant, craint de se brouiller avec sa clientèle ? Encore une *tribulation !* mais je frappe plus fort. On me dit : « Entrez ! » On se voit, on se parle, on s'entend ; et voilà ce terrible article accepté. Encore un *petit bonheur.*

A. DELACROIX.

LES CLERCS DU PALAIS

OU

LA BASOCHE A NIMES

DURANT LE XVI^e^ SIÈCLE

De toutes les institutions qui ont disparu avec le siècle dernier, la communauté des clercs du Palais, vulgairement appelée *basoche*, est, sans conteste, celle qui est aujourd'hui la moins oubliée, celle dont le nom éveille le plus de souvenirs. Tandis que les corporations d'arts et métiers, dont elle a partagé le sort, ne sont connues que de l'érudit, elle semble morte d'hier tant les personnes éclairées ont ses faits et gestes présents à la mémoire. Tout a souri à cette corporation qui était la première, sinon par les richesses et l'ancienneté, du moins par l'instruction et l'intelligence. A son berceau, la royauté l'a comblée de faveurs ; pendant sa vie, la foule s'est pressée à ses revues ; enfin, après sa disparition, les sympathies des lettrés ne lui ont pas fait défaut. Les historiens, les romanciers s'en sont tour à tour occupés et tout récemment un magistrat M. Ad. Fabre, président du Tribunal civil de Saint-Étienne, reprenant cette étude, trouvait dans les *farces*, les *sotties*, les *moralités* qu'elle composait et représentait lors de ses fêtes annuelles, les véritables origines de l'art dramatique.

Ce regain de popularité, elle le doit moins au rôle satirique qu'elle a rempli, à la sagesse plus ou moins équi-

voque de sa conduite, qu'à l'âge à peu près uniforme de ses membres et surtout à la sympathie qui a été dans tous les temps accordée à la jeunesse. Elle a beau être une association reconnue, autorisée et surtout privilégiée, elle est par dessus tout une compagnie de jeunes gens, n'ayant d'autres chefs que ceux qu'elle élit dans son sein, d'autre discipline que celle qu'elle puise dans la connaissance des lois et le for intérieur de la conscience. Elle a beau avoir été plus bruyante qu'utile, elle n'en est pas moins un fait unique dans les annales, cette communauté dont les aînés n'ont guère plus de vingt-cinq ans et qui doit, au renouvellement continuel de ses membres, de rester éternellement jeune. L'histoire de la basoche est, en un mot, celle d'une partie de la jeunesse ; là réside tout son intérêt ; là se trouve aussi le motif de l'indulgence de ses historiens.

Instituée vers 1303, c'est à dire en l'année qui suivit l'établissement du Parlement, à poste fixe, à Paris, la basoche, fut, dès son origine, vue de bon œil. En habile politique, Philippe-le-Bel ne lui marchanda pas ses faveurs ; il la prit sous sa sauvegarde et l'enveloppa dans les plis de son manteau royal. Il ne se contenta pas d'autoriser les clercs du palais à élire un *roy* comme il avait fait pour les marchands merciers, les ménétriers et quelques autres professions, il concéda encore à celui-ci les pouvoirs les plus étendus et même, ajoutons-le, les plus extraordinaires. Il voulut que soit par lui, soit par ses officiers *(chancelier, prévôts)* il connut des différends qui naissent entre les clercs tant en matière civile que criminelle et que les arrêts rendus par ce tribunal improvisé eussent la même force, la même autorité que ceux prononcés par son Parlement. Il laissa aux intéressés le soin d'élire en toute liberté leurs divers officiers ; il les gratifia d'une juridiction spéciale et peu coûteuse, et par suite il constitua en quelque sorte un petit état au sein de son royaume.

UNIVERS

Jamais corporation n'avait été semblablement dotée ; aussi eut-elle une fortune exceptionnelle et un développement insolite. L'octroi de ces privilèges réveilla une foule d'ambitions. Tous ceux qui savaient manier la plume se crurent appelés à devenir *légistes* et, pour s'y préparer, se firent affilier à la basoche. La nouvelle, colportée dans les provinces, n'y fut pas moins bien accueillie. Partout elle excita l'enthousiasme des intéressés et fit naître de chaleureuses adhésions. Bientôt toutes les cours de parlement, toutes les sénéchaussées, tous les bailliages eurent, à l'instar de Paris, leur basoche et tous les clercs prirent avec orgueil la dénomination de *basochiens*.

Il en fut de même dans notre cité lorsque la cour du sénéchal y fut établie, c'est à dire dans les premières années du XIV^e^ siècle. C'est du moins l'opinion adoptée par l'historien Ménard dans la trop courte note qu'il a consacrée à cette institution, mais bien qu'il ne fasse pas connaître les documents sur lesquel il se fonde, tout porte à en admettre la vraisemblance. Quant à moi, mes recherches n'ont pas remonté aussi loin. Je me suis borné à étudier la basoche dans le dernier siècle de son existence et encore ai-je lieu de craindre qu'on ne traite de téméraire cette entreprise.

I

Peuplée de six à sept mille âmes tout au plus, ayant la plupart de ses maisons construites en bois ou en torchis, la ville de Nimes faisait, au début du XVI^e^ siècle, une assez modeste figure. Elle était, en tous cas, bien éloignée de la prospérité que la suite des âges devait lui apporter, et encore plus éloignée de la splendeur qu'elle avait présentée au temps des Antonins. De ce passé, il lui restait quelques souvenirs — les Arènes, la Maison-Carrée, le temple de Diane, la Tourmagne, — tandis que l'avenir qui l'attendait

ne se trahissait par aucun indice. Le commerce et l'industrie, qui doivent petit à petit la transformer, étaient sans importance, et les produits de ses cardeurs de laine, de ses tisserands de toile, étaient tellement grossiers que dans maintes circonstances, ils sont dédaignés par les citadins.

Abstraction des monuments légués par la civilisation romaine, la cité n'était quelque chose que par la sénéchaussée dont elle est le chef-lieu. A cette époque, le ressort de celle-ci est bien plus étendu que celui de notre cour d'appel. S'il comprend en moins le Comtat-Venaissin (Vaucluse), il possède en plus le Velay (Haute-Loire), le Rouergue (Aveyron) et le diocèse de Montpellier (partie du département de l'Hérault). Toutes les affaires de ces contrées, ainsi que celles du Vivarais (Ardèche), du Gevaudan (Lozère), des diocèses de Nimes et d'Uzès (Gard), sont dévolues en première ou en seconde instance à cette juridiction et amènent par suite, dans les hôtelleries de la cité, un concours plus ou moins grand de voyageurs.

Le monde du palais était à l'avenant, c'est-à-dire en rapport avec l'étendue du ressort judiciaire. Au-dessous du sénéchal qui était Jacques de Crussol, vicomte d'Uzès, il y avait le juge-mage, Guillaume de Montcalm, seigneur de Saint-Véran; le juge des crimes, Jean Robert, dont la lignée s'éteindra à la fin du siècle qui nous occupe; un lieutenant principal, un lieutenant particulier et un lieutenant-lai, Jean de Montaigu. Après ces dignitaires, prenaient rang les douze conseillers de la cour, l'avocat et les procureurs du Roy. Tous ces magistrats étaient gens de conséquence ; aussi, chacun d'eux avait au moins un clerc chargé de dépouiller les pièces des procès et de préparer les éléments du rapport.

Le barreau, encore plus nombreux que le corps des magistrats, compte de quarante à cinquante représentants. La profession d'avocat est, à cette époque, celle qui est la

plus recherchée, et il n'est pas rare de la voir embrassée par tous les enfants d'une famille. Par exemple, les trois fils de Gabriel Roverié, seigneur de Cabrières, furent avocats comme lui, et il en a été de même pour les fils de l'*avocat des pauvres*, Jean Barrière, seigneur de Vestric. S'il en est qui se contentent du titre, beaucoup, en dépit de l'adage, en tirent honneur et profit. L'avocat, en ce temps, a deux cordes à son arc; il n'est pas seulement appelé à plaider, il fait encore l'office des procureurs qui ne viendront que beaucoup plus tard. C'est là, avec une source de revenus, l'explication des clercs qui sont attachés à son *estude*.

Les greffes de la cour du sénéchal sont également recherchés et donnent lieu à force compétitions. Les uns s'associent pour en acquérir des parts mises en adjudication, les autres font de même pour les prendre à la ferme, car il y a dans l'un et l'autre cas matière à de sérieux bénéfices. Lors des guerres civiles, il cessera d'en être ainsi; pour le moment, bornons-nous à constater qu'ils sont entre les mains de dix titulaires ou fermiers et que, pour parer aux écritures qu'ils nécessitent, chacun d'eux a sous ses ordres trois ou quatre clercs. Quant aux huissiers, dont le rôle est plus effacé que de nos jours, ils sont au nombre de trois et ne semblent pas avoir eu d'auxiliaires.

La basoche, qui complétait le monde du palais, en était, sans conteste, l'élément le plus nombreux, car aux clercs des magistrats, des avocats, des greffiers, dont il a été parlé ci-dessus, venaient s'adjoindre ceux des notaires. Les témoignages, qui en ont été recueillis çà et là, ne laissent aucun doute à cet égard. Les minutes notariées de l'époque pullulent d'individus qualifiés basochiens, et dans un registre renfermant les actes d'une seule année, il n'a pas été compté moins de cinquante témoins ainsi dénommés. Étant données les habitudes du siècle, il devait en exister un plus grand nombre, mais pour en administrer la preuve

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mathématique , il eut fallu pouvoir dépouiller tous les registres relatifs à cette même année, ce qui, pour le dire en passant, est matériellement impossible (1).

Ce relevé, tout incomplet qu'il est, n'est pas sans signification ; il atteste l'affiliation des clercs de notaires à la basoche des clercs du palais , et est en même temps une preuve de la bonne intelligence et de l'harmonie qui règnent entre eux. Dans ces rencontres fréquentes, il n'y a pas que des rapports d'affaires, il y a encore des relations d'amitié ou tout au moins de réelle confraternité.

La similitude d'âge, la communauté du labeur expliquent ces relations ; car le plus souvent les uns et les autres sont étrangers à la cité. Sans doute , les Nimois ne font pas fi de cette occupation , mais ils sont relativement en minorité et semblent en quelque sorte perdus au milieu des autres qui viennent à la lettre de cent lieux divers. En énumérer la provenance serait sans intérêt : qu'il suffise de dire que le diocèse et le ressort de la sénéchaussée en fournissent le plus grand nombre. Quelques uns viennent du haut Languedoc ou des provinces limitrophes. Parfois même, il s'en rencontre qui se disent natifs de Paris et de plus loin encore. En ce temps, les basochiens ont l'amour, la passion des voyages ; c'est au point que l'un d'eux mettra à profit son expérience en pareille matière pour rédiger le plus ancien guide du voyageur en France (2).

La condition des parents est également assez variée , et jusqu'à un certain point autorise à dire que la basoche se recrute dans tous les rangs de la société. Quoi qu'on en ait prétendu, la noblesse ne s'en désintéresse pas , et de

(1) D'après une foule d'indices, on croit rester au-dessous de la vérité en fixant à cent vingt le chiffre des jeunes gens ainsi employés.

(2) Allusion à un ouvrage de Jean d'Abundance, basochien du Pont-Saint-Esprit : *Adresse profitable à tous viatiques allans et retournans par païs et spécialement par la France, pour scavoir les bons logis et dangereux passages.* Lyon, Jacques Moderne, s. d. imprimé vers 1543.

temps à autre, y envoie quelques uns des siens pour les former à la pratique des affaires. Reconnaissons-le toutefois, ces fils de famille constituent l'exception. L'élément principal n'est pas davantage fourni par la bourgeoisie des villes et des campagnes; ce qui domine, ce sont les fils de praticiens, de notaires de villages, d'artisans et surtout de laboureurs chargés d'une famille nombreuse. Ces derniers, qui sont généralement des cadets à légitime plus que modeste, ne sont pas les moins bien lotis ; de par l'intelligence, ils sont appelés à devenir les soutiens de leurs aînés, tant en ce siècle la chicane mène à la fortune et à la considération.

Les connaissances des basochiens sont de deux ordres : les unes générales, les autres spéciales ou techniques. Les premières, qu'ils ont reçues soit d'un écolier, soit du curé de leur village, soit d'un notaire (1), comprennent l'écriture courante, l'orthographe, les règles de l'arithmétique et quelques notions de la langue latine (2). Avec ce modeste bagage, les portes de la basoche leur sont grandement ouvertes, à la condition cependant que l'écriture ne laisse rien à désirer et que la lecture des anciens documents leur soit assez familière; car sans cela, l'admission est ajournée ou tout au moins offre de sérieuses difficultés.

Combien durent ces études préliminaires ? La question est plus facile à poser qu'à résoudre : tout ce qu'on peut

(1) Privat Chabaud, laboureur de la Calmette, donne, le 14 janvier 1578, son fils à Guillaume d'Ostaly, notaire royal, « pour luy aprendre de lire et escripre, et ce pour le temps d'un an et demy. » Il lui paiera pour ce fait 50 livres, mais en retour, l'oncle le nourrira et devra faire faire à son neveu une paire de chausses « haultz et bas de cadis et un pourpoint toile l'este prochain. » Le neveu, qui devra servir son oncle « en toutes choses licites et honestes, » signe très lisiblement cet acte d'apprentissage (Sabatier, 1578, fol. 138).

(2) C'est à partir de 1532 que la langue latine a cessé d'être employée par les notaires, et c'est aussi à partir de cette époque que le nombre des basochiens s'est considérablement accru.

dire c'est que les études techniques commencent entre seize et dix-huit ans. Vu leur importance, ces dernières réclament plus de temps et nécessitent une assez longue initiation. A en juger par le petit nombre d'apprentissages qui ont été relevés, on n'est généralement envoyé au chef lieu de la sénéchaussée qu'après avoir été préalablement dégrossi et familiarisé avec le rôle qu'on est destiné à remplir. Sans doute, à l'instar de l'apprenti, on est appelé à faire des copies, à grossoyer des instruments, à écrire sous la dictée, à prendre des notes à l'audience ; mais, loin d'être un embarras comme celui-ci, de sauter des lignes comme il le fait trop souvent, on est en état de rendre de sérieux services et on devient pour le patron un véritable auxiliaire.

Telle était l'éducation professionnelle du basochien, telles étaient les occupations par lesquelles il se préparait à remplir les fonctions de notaire, de greffier, de praticien. Au point de vue légal, son apprentissage durait de douze à dix-huit mois, mais en réalité, il était beaucoup plus long car plusieurs années se passaient avant qu'il fut en état de voler de ses propres ailes, avant qu'il put être pourvu de la position qu'il convoitait. Cette période, durant laquelle il appartenait à la basoche, n'était pas absolument perdue pour lui. Non-seulement il acquérait de l'expérience par la pratique des affaires, par son assiduité aux audiences de la cour, mais encore logé et nourri par le patron, il se trouvait par le fait des circonstances, appelé à grossir son modeste pécule. Indépendamment de la rétribution qui lui était allouée à titre de gages, il avait droit aux étrennes des clients et avait une allocation particulière, en cas de travail extraordinaire. Pour en citer un exemple emprunté à un *livre de raison*, la veuve de l'avocat Rozel, gratifie de deux sous le clerc de son beau-frère qui, à l'invitation de celle-ci, a fait certaine recherche dans un sac à procès.

Ces avantages, s'ils rendent supportable cette étape de

la vie, ne sont pas cependant de nature à la rendre permanente : nul ne songe à s'y éterniser, tous, au contraire, s'occupent d'y ramasser les moyens d'aller plus en avant. On s'y attarde moins qu'au siècle précédent et c'est en quelque sorte à contre cœur que l'on devient le doyen de la basoche. C'est un titre dont on est médiocrement fier et quoiqu'on ait vingt-six ans tout au plus, on remue ciel et terre pour le remplacer par un autre plus sérieux.

Cette dernière assertion est, il faut le reconnaître, complètement gratuite, mais elle est du moins rendue plausible par deux circonstances : la brièveté de leur séjour qui est au maximum et encore bien rarement de quatre ans, et l'empressement que mettent les basochiens à obtenir les provisions des offices vacants « par le décès du dernier et paisible possesseur. » Cette conduite n'est pas celle d'hommes fanatiques de leur situation, mais bien celle d'individus dégoûtés de cette existence et désireux d'y substituer une vie plus tranquille. Hier, ils criaient avec joie *vive la basoche !* aujourd'hui qu'ils ont trois ou quatre printemps de plus, ils ne sont pas moins enchantés de lui dire adieu.

II

A l'inverse de l'instruction générale qui est faible et laisse beaucoup à désirer, l'éducation morale est forte, énergique et, par certains côtés, supérieure à celle de notre temps. Cet enseignement, à quelque source qu'il ait été puisé, qu'il vienne de la religion ou de la famille, est durable, tant il se perpétue par le souvenir. Il est présent à l'esprit des basochiens ; il les inspire dans les circonstances critiques de la vie ; il les met en garde contre maints dangers et explique en particulier la régularité, la correction de leur conduite.

Mais de ce qu'ils ont su éviter les écarts regrettables

de leurs confrères parisiens, de ce qu'ils se sont gardés de les imiter en toutes choses, il ne faudrait pas cependant se les proposer pour modèles. Autant les jours de la semaine ils sont assidus à la tâche, et silencieux à la table du patron dont ils partagent les repas, autant les dimanches et jours de fêtes, ils se dédommagent de cette contrainte et savourent les douceurs de l'oisiveté. La plume chôme ; la gaieté ne chôme pas. Comme des écoliers en vacances, ils s'en donnent à cœur joie et ainsi qu'on l'a dit, jettent leur bonnet par dessus les moulins. Je ne sais s'ils jouent aux dés, aux tarots, aux cartes, s'ils fréquentent les jeux de paume de la porte de la Couronne ou de la place des Arênes, s'ils sont les clients de Pancy, de Turry ou de Genese, mais je sais de source certaine qu'ils courent les rues et font assaut de mauvaises farces. Gare aux naïfs, aux badauds, mais aussi malheur à ceux qui ont l'esprit plus délié que les jambes ; car, en échange de leurs grossières plaisanteries, ils attrapent parfois quelques fâcheux horions.

Qu'un veuf ou une veuve convole à de nouvelles noces, — ce qui au XVI^e^ siècle est extrêmement fréquent, tant la mort frappe à coups redoublés, tant le mariage compte de fanatiques, — ils seront les premiers à dénoncer le fait et les derniers à déserter le *charivari*. Par amour du bruit et du tapage, ils ne s'arrêteront pas, quoique les époux aient versé leur contribution entre les mains du *Roy de Papegay* : souvent l'intervention personnelle de ce chef de la jeunesse nimoise sera nécessaire pour mettre un terme à leur musique infernale.

Ces gamineries, les aînés les méprisent, aussi demandent-ils à d'autres sources leurs distractions. Pour mieux se préparer au rôle qu'ils rempliront plus tard, ils s'exercent à parler devant leurs camarades et parodient les maîtres du barreau en plaidant soit des causes grasses soit des causes imaginaires. Inutile de dire que les plaisan-

teries, les jeux de mots ne cessent d'y régner, mais quoique ces luttes oratoires ne soient pas toujours de très bon goût, elles constituent à tout prendre un divertissement d'un ordre un peu plus relevé.

D'autres fois ils remplissent le rôle de moralistes et s'armant du fouet de la satire cherchent à corriger les mœurs. A l'instar d'Aristophane, dont les plus lettrés d'entr'eux n'ont jamais ouï parler, ils passent en revue les diverses classes de la société. Avec une verve endiablée, ils déchirent à belles dents tout ce qui prête à la critique, reprochant à l'un ses ridicules, à l'autre ses écarts de conduite, à celui-ci ses vices, à celui-là sa vie scandaleuse. Rien n'est oublié par ces jeunes aristarques et l'honneur des femmes n'est pas toujours gardé. Pas de noms, mais des allusions plus ou moins transparentes; encore moins de style et de poésie, mais des complaintes dans le genre de celle-ci :

Mon pero veult me marier
A ung qui croit se ranger
Ma mero ne fait que m'exciter
Me disant : « Garde toi ma filio
C'est une choso difficille (1).

Tous les caractères se rencontrent parmi les basochiens ; s'il en est d'emportés, de batailleurs, il en est qui personnifient la placidité, la bonté même. Leurs passions sont vives, il est vrai, mais leur amitié seule est plus durable que leur haine. Dans un mouvement de colère, ils renverseront un camarade et tout aussitôt le vainqueur tendra la main au vaincu. Ils accableront de quolibets un paysan par trop rustique et, un moment après, s'il a perdu son escarcelle dans la foule, ils seront les premiers à compatir

(1) Arch. départ., E, 345, 25 mars 1546.

à son désespoir. Un voyageur vient-il à passer ? Ils tourneront en dérision sa démarche, la forme de ses vêtements et pourtant s'il leur demande conseil, ils s'empresseront de lui signaler un bon logis. En un mot, ils ont les défauts et les qualités de la jeunesse et c'est là ce qui explique, avec leurs contradictions, le caractère versatile de leurs agissements.

Ces contrastes ne sont pas inventés à plaisir ; ils sont l'expression pure et simple des faits. En voici quelques preuves nouvelles. Le notaire Duchamp a deux clercs qui, à s'en rapporter à leur court dialogue, sont d'allures différentes, d'humeurs opposées. Le plus âgé, qui est calme, amateur de repos, écrit au dernier feuillet de la table d'un registre de l'année 1561, la phrase rimée qui suit :

Escoute, regarde et si te taise
Sera vivre à ton ayse.

Son camarade, qui est d'un autre tempérament, lui répond avec un sourire plein de malice et en français entremêlé de languedocien :

Pour escouter tout à loysio (loisir),
Lon respond mulx (mieux) avec plaisio (plaisir).

Les deux basochiens de Jean Ursy se trouvent dans une situation identique ; soit pertes au jeu, soit prodigalités à la dernière *reveue* ou *monstre* du mois de mai, ils ont vu le fond de leur bourse. L'un et l'autre en sont attristés, mais tandis que celui-ci se borne à constater le fait, celui-là a la sagesse du philosophe. A défaut d'argent, il emprunte au premier ces deux vers, mais pour achever de traduire sa pensée, il les fait suivre d'une phrase qui indique plus de résignation que de connaissance de la langue nationale :

Communement et bien souvent, dans ma bource,
N'y a point dargent, dor, ni monoye douce.
Mon cœur n'est pas en joye de sellade (cela),
Ains (mais) ne m'en chaut (1) guerre à la memoyre (2).

Suivant la qualité des parties, les actes plus graves, qui paraissent avoir été rares, relèvent de deux juridictions distinctes. S'agit-il de différends, de querelles, de coups, de blessures, ou, comme on dit alors, d'*excès* survenus entre clercs, l'affaire est déférée à la cour de la basoche. Celle-ci, composée du sénéchal et de conseillers élus à la majorité des voix, et renouvelée tous les ans, prononce souverainement et lave le linge sale en famille. Il n'en est plus de même quand il s'agit de litiges entre clercs et particuliers, ou bien de délits de droit commun. L'affaire suit le cours ordinaire, et suivant son importance, c'est le juge royal ou la cour du sénéchal qui est appelée à en connaître. Partant, la basoche en province jouit des mêmes privilèges que celle de Paris, puisqu'elle a, dans les mêmes circonstances, dans des conditions identiques, une juridiction spéciale.

Suivant toute vraisemblance, la cour de la basoche siégeait dans une des salles du Palais. C'est là qu'elle entendait les parties et rendait ses arrêts, lesquels étaient reli-

(1) Encore au XVIIIe siècle, on disait, dans le style familier, « peu m'en chaut. » C'est l'indicatif présent du verbe se chaloir. En languedocien : *se châouta*, se soucier, s'embarrasser.

(2) *Arch. départ.*, E. 343, 26 mars 1543. Je me borne à ces specimens qui sont plus curieux que littéraires. Le célèbre basochien du Pont-Saint-Esprit, Jehan d'Abundance, n'a pas fait école. Si, comme la tradition le rapporte, il a séjourné dans notre cité, il n'y a pas laissé d'héritier de son talent. Pour emprunter une image employée par Victor Hugo, dans son roman de *Notre-Dame de Paris*, ces essais rappellent « ces voix qui percent la rumeur comme le fifre dans un charivari de Nimes. » Il va sans dire qu'ils ont été reproduits avec leur orthographe et la disposition qu'ils présentent dans les registres.

gieusement suivis et avaient force de loi, car il ne pouvait en être appelé. Quel dommage que le plumitif ou *patouillard* en ait été détruit ? Que de renseignements, que de confessions curieuses ne devait-il pas contenir ? Grâce à lui, on eut eu une foule de faits, une mine précieuse de documents qui, en nous initiant d'une façon plus intime aux mœurs des clercs, eussent projeté une vive lumière sur cette époque encore mal connue.

Cette perte est d'autant plus regrettable que rien ne peut y suppléer. Ce ne sont pas, en tout cas, les registres de la cour royale, ni ceux du présidial qui en fourniront les moyens, car ceux qui nous restent sont muets sur ce qui a trait à notre sujet. En futurs légistes, les clercs s'ingénient à échapper aux juridictions ordinaires, et s'ils n'y réussissent pas toujours, c'est du moins à titre exceptionnel qu'ils y figurent. Ils ont beau ne pas détester les querelles, ils savent s'arrêter en chemin, ou bien, s'ils en sont venus aux voies de fait, ils proposent quelque accommodement et trouvent quelque arbitre qui, moyennant une modique indemnité, apaise la partie plaignante et coupe court au procès naissant.

Les délits d'un autre ordre sont encore plus rares et ne sauraient en tout cas offrir le même intérêt. Autant ils doivent entrer en compte dans la biographie de l'individu qui les a commis, autant ils peuvent à la rigueur être passés sous silence dans l'histoire de la corporation à laquelle appartient le coupable. Cette dernière a beau en souffrir dans son for intérieur, elle ne doit pas en bonne logique en assumer toute la responsabilité. Conclure différemment serait commettre une injustice d'autant plus criante que, dans l'espèce, ces délits sont l'exception et portent un cachet essentiellement individuel. Pour ces raisons, un seul exemple suffira, et encore s'il est cité, c'est moins pour prouver que tout troupeau a ses brebis galeuses que pour mettre en évidence les mœurs judiciaires du temps.

Le 20 octobre 1561, un marchand du Pompidou fut avisé que son frère, clerc chez le conseiller J. Guy d'Airebaudouze, seigneur de Clairan, prévenu de larcin domestique, et, pour ce fait, détenu au château du Roy, avait été, depuis la veille, mis « dans un croton appelé *Asseurance,* à raison de quelque inimitié conçue contre luy, bien que heust seullement l'arrest. » En conséquence, assisté d'un notaire et d'un basochien, il se présente pour sommer le geôlier de sortir le détenu du cachot et de le remettre dans la chambre qu'il occupait précédemment. « A ces fins, ayant sonné la cloche qu'on a accoustumé sonner pour entrer au chasteau, seroit venu à la première porte le serviteur dudit geôlier, lequel requis de le laisser pénétrer ou d'aller quérir le geôlier, » aurait pris le second parti ; mais en dépit de sa promesse, « ne seroit revenu, bien que par trois ou quatre fois, on ait sonné la cloche et attendu là par long espace de temps. »

Le lendemain, ils reviennent à la charge et sont cette fois reçus par le geôlier en personne. A la réquisition qui lui est faite, il répond entre autres choses que le clerc lui a été laissé en garde avec recommandation de le tenir sûrement. « Il a esté adverti que le frère du prisonnier seroit en ville expressement pour le fere évader et qu'en conséquence, il l'auroit mis en l'*arrest clos* et non dans un croton (1). » Le frère, mis directement en cause, réplique qu'il n'est pas venu à cette intention, « tant s'en fault, il n'y a jamais pensé (2). »

(1) Cette sévérité est exceptionnelle car les geôliers sont en général assez accommodants, témoin l'avocat Charles Rozel qui put visiter sa famille avant d'être exécuté (Poreau *Contrats perpétuels*, 1572, fol. 172) ; témoin un pauvre diable qui est mis en liberté sur la promesse de se remettre dedans dès que les officiers et magistrats de la Cour, absents par suite des troubles, reprendront leurs audiences (Poreau, *Contrats non perpétuels*, 20 septembre 1572, fol. 438).

(2) Sabatier, *loc. cit.*, f. 159.

Le 28 octobre il y a changement de décor ; ce n'est plus à la prison, mais au domicile d'un magistrat que la scène se passe. Me Pierre Robert, lieutenant clerc de viguier, est sommé de vouloir procéder « à l'eslargissement du clerc, aux fins d'estre mené et conduit aux prisons de M. le Gouverneur de Montpellier, devant lequel il auroit esté renvoyé par arrest du Parlement de Toloze pour illec poursuivre son proces contre le sieur de Clairan, sa partie adverse et ce suivant les lettres de commission obtenues du sieur Gouverneur dressant audit Robert pour procéder audit eslargissement ou le fere mener et conduire à la ville de Montpellier. »

Le magistrat répond qu'à l'instant même, par acte reçu Malian, le sieur de Clairan l'a avisé qu'on devait faire cette réquisition, aux fins de faire évader le prisonnier, protestant contre lui de toutes ses forces au cas ou il passerait outre. En conséquence le lieutenant ne veut pas procéder à l'élargissement.

Le basochien Prieur, qui est resté fidèle à son camarade, ne se décontenance pas ; il offre de bailler plège jusques à la somme de mille livres et de rendre corps pour corps le prisonnier à Montpellier, pour l'assurance tant desdits Clairan que Robert. Ce dernier ordonne que le tout sera intimé au sieur de Clairan, pour, vu son dire, estre procédé et ordonné. Loïs Bertrand, avocat du sieur de Clairan, s'oppose à l'élargissement, d'autant qu'il s'agit d'un larcin domestique faict à la maison d'icelluy et dont le cas mérite punition exemplaire. »

Au nom du détenu le frère proteste. Quant au lieutenant, estimant qne la nuit porte conseil, il renvoie les parties au conseil de demain (1).

Quelle a été la conclusion du magistrat ? Qu'est-il advenu

(1) Sabatier, *loc. cit.*, f. 162.

du prisonnier ? Quel a été le dénouement de cette affaire ? C'est le cas de dire avec les Italiens « Che lo sa (1) ? »

III

C'est dans le monde du Palais et en particulier parmi les membres qui touchaient à la jeunesse que la réforme recruta ses premiers adhérents. A ce que nous apprend Ménard, le greffier Étienne Ranchon se montra l'un des plus zélés. Il ne se contenta pas d'embrasser avec enthousiasme le culte dissident, il mit encore sa maison à la disposition du prédicant venu de Genève et en ouvrit les portes à tous ceux qui professaient quelque sympathie ou simplement de la curiosité à l'égard des idées nouvelles.

A l'exemple de leurs patrons, quelques clercs ne tardèrent pas à se faufiler dans ces conciliabules. Venus en curieux, ils en sortirent plus ou moins profondément remués. Deux en particulier se montrèrent tellement épris des idées de Calvin qu'ils remplacèrent le Digeste par la méditation de la Bible et devinrent, dans la suite, *ministres de la parole de Dieu*, l'un à Milhau-lès-Nimes, l'autre à Bellegarde, son pays natal.

Par suite de ces conversions qui se multiplièrent avec les années, la basoche se desagrége et perd son caractère essentiel. Elle a beau être la seule corporation qui ne compte pas de confrérie religieuse dans son sein, elle ne s'en ressent pas moins de la scission qui s'est faite entre ses membres et que la suite des évènements est appelée à rendre plus accentuée. Ses réunions n'ont plus l'intimité d'autrefois et si la gaieté n'en a pas été tout à fait chassée, elle y a perdu la première place.

(1) Le dénouement semble avoir été favorable à l'inculpé. Du moins il a été relevé un testament relatif à un clerc de l'avocat Maltret qui porte les mêmes nom et prénom. Il est évident qu'il s'agit du même individu et partant tout autorise à conclure qu'il n'était pas aussi coupable que le prétendait le conseiller.

Vu la gravité des circonstances, les esprits se sont prématurément assagis. Parfois même, on eut dit une assemblée de théologiens et non de futurs légistes, tant les discussions religieuses se substituent aisément aux controverses juridiques.

Les pensées, les maximes inscrites sur la garde des *patouillards* attestent également cette disposition d'esprit. On est moins porté à la plaisanterie ; car, sans en avoir conscience, on est devenu plus sérieux. En 1564, un clerc écrira encore :

> Satius labi pedibus quam lingua :
> Verba ligant homines, taurorum cornua funes (1).

Mais il n'aura pas d'imitateurs parmi ceux qui viendront après lui. Tout autres sont leurs inscriptions, car tout autres sont leurs idées. Leur préférence sera pour les maximes religieuses, ou bien pour des phrases dans le genre de celle-ci : « Mon Dieu, mon Père, mon Sauveur, puisqu'il t'a plu avec la nuict pour le reppos de l'homme, que tu lui as ordonné le jour pour travailler. » (2)

Bientôt les controverses cessent, les plumes chôment ; car catholiques comme réformés ont pris le chemin de l'exil. C'est l'année terrible. La force prime le droit ; les maisons sont pillées et saccagées ; les citoyens rançonnés quand ils ne sont pas égorgés. La ville est aux mains de criminels factieux, et telle est l'horreur excitée par leurs forfaits que tout ce qu'il y a d'honnête parmi les réformés a suivi l'exemple des notaires, cherchant ici et là un endroit où il soit permis de respirer en toute liberté.

En dépit de ces protestations éloquentes, bien que silencieuses, le calme tarda tellement à venir que plusieurs

(1) Sabatier, Registre des années 1562-3 et 4. En voici la traduction : « Il vaut mieux broncher des pieds que de la langue. Les paroles lient les hommes comme le joug les taureaux. »

(2) *Arch. départ.*, garde du registre, côté E. 365.

basochiens se découragèrent et durent demander à d'autres sources les éléments de leur subsistance. Les uns, comme Balthazar Boschet, se firent agriculteurs; les autres, marchands, comme Mathieu Suchet et Vincens Levieux. Encore plus modeste fut Guillaume Roveran; il se contenta d'être paumier, en attendant de reprendre la plume en qualité de commis de l'équivalent. Son camarade, Simon Vernet, persévéra, au contraire; grâce à la complaisance d'un préteur (1), il put passer ses degrés et arriva à prendre rang au barreau. Quant au plus grand nombre, ils ont disparu au loin de la cité, ne laissant d'autres traces de leur passage que leurs noms au bas des actes auxquels ils ont assisté. Seule, la destinée de Pierre Villon a eu quelque éclat: servi par ses talents, il réussit à Paris, et mourut, en 1589, secrétaire du Roy et trésorier des parties casuelles (2).

Les circonstances qui ont motivé la disparition de ces basochiens n'en subsistent pas moins à l'égard des générations qui seraient logiquement appelées à les remplacer; aussi loin d'affluer comme autrefois, les recrues sont-elles clairsemées comme les beaux jours en hiver. Tout concourt à expliquer ce fait, l'instabilité de la situation politique, aussi bien que la diminution des affaires et la rareté des transactions en général. Les pères de famille y regardent à deux fois avant d'envoyer leurs enfants en un milieu aussi troublé, et les particuliers, qui ont quelque épargne, aiment mieux la laisser dormir dans leurs coffres que l'aventurer en poursuites de procès, en prêts sujets à caution et même en acquisitions de biens fonciers.

(1) Jean de Cotin, dit d'Argencourt, lui prête, le 4 mai 1577 (Duchamp, fol. 42), cent cinq livres « pour s'en aider de passer ses degrés ez-lois.» La mère du praticien, Estiennette Baudan, sert de caution.

(2) La basoche, on le voit, conduisait à tout. Pierre Cheyron, qui était praticien en 1585, devint, en 1592, grenetier ou receveur du grenier à sel de Nimes.

Par suite conseillers, avocats, greffiers et notaires n'ont pas grandes occupations et sentent moins, que par le passé, le besoin d'être pourvus d'auxiliaires toujours onéreux.

Viennent les temps meilleurs, tout cela changera et ce qui était péril pour les uns, luxe pour les autres, deviendra tout à la fois facile et nécessaire. Avec l'accalmie politique, et à l'instar des hirondelles, les clercs reparaîtront. Hier, ils étaient seulement quelques-uns, aujourd'hui que l'horizon s'est rasséréné, ils ont tellement grandi en nombre qu'ils forment légion. Tous ont désir de s'instruire, tous aussi n'ont pas moins soif de s'amuser. Ils semblent dire que les jours de deuil ont trop longtemps duré et qu'à la tristesse doit succéder quelque gaieté. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, sachons en profiter, car elle passe bien vite et ne revient plus.

Ainsi raisonnent les clercs, mais bien qu'ils ne soient pas seuls de cet avis, bien qu'ils se bornent à ressusciter dans leurs *revues* ou *bravades* les us et coutumes de leurs devanciers, ils n'obtiennent pas l'assentiment universel. Le mystère de la *décollation de saint Jean-Baptiste,* qu'ils représentent en mai 1591, ne leur porte pas bonheur. Il a beau être goûté par les principaux magistrats de la cité, être applaudi par une foule enthousiaste et avide de nouveautés, ils ne sont qu'à demi sátisfaits de leurs succès, quand ils apprennent que le spectacle a été désapprouvé et même blamé par les rigoureux gardiens de la discipline instituée par Calvin (1).

(1) M. Moynier a propozé que on va prendre en costume de fere des farces par la ville, profanant l'Escriture-Saincte, qu'est une chose deffanduc par la dissipline eclésiastique, comme ont faict les basochiens et les cardeurs, les ungz la Décolation de sainct Jehan, les aultres le sacrifice d'Abram et mesmes qu'après ce, M. le lieutenant Favyer les fist après jouer à sa maison et aussi d'aultres buffons italiens qui ont passé

En tout autre temps, ils n'eussent pas attaché grande importance à ce blâme, mais à l'heure présente il ne saurait en être de même. Ils sont tellement assagis qu'ils restent silencieux et ne pensent pas à se prévaloir de l'antiquité de leurs privilèges. Loin d'imiter les cardeurs qui se soumettent en apparence et recommencent de plus belle l'an d'après (1), comme s'il n'y avait pas eu blâme et interdiction, ils obéissent à la première injonction et s'abstiennent désormais de représentations de ce genre. Assurément il leur en coûte de renoncer aux mystères, aux moralités, mais il leur en coûterait encore plus de se mettre en hostilité ouverte avec ceux que la plupart d'entre eux tiennent pour les représentants autorisés de leurs convictions religieuses.

Ce renoncement, quoique fait d'assez bonne grâce, ne désarme pas les puritains : dès ce moment, ils surveillent les clercs, prêts à mettre, à la moindre incartade, toutes les autorités en branle. En voici une preuve aussi décisive que caractéristique. En 1599, le sénéchal de la basoche, désireux de donner plus d'éclat à la *revue* ou *bravade*,

lung de ces jours en ceste ville. Il en fist jouer aussi à sa maison qu'est une chose, que si on ne la réprime, se va metre en costume, au grand escandalle de l'Esglize.

[Le consistoire] conclud que par M. Moynier [ministre] sera remonstré à M. le lieutenant Favyer la faulte d'avoir faict jouer à sa maison lesdictz buffons et aussi les aultres comédies qu'est une profanation de la parole de Dieu. Et aussi que par M. Deyron [avocat] et M. Guiraud sera inthimé au cappitaine Molhe, chef des cordonniers et aultres cappitaines des aultres estats, de ne fere aulcune comédie en leur réunion et que les fils de Rovière [dict d'Aspères], les filz de madamoyselle de Fabrica et aultres [Estienne Guiraud et Jacques Gazais] seront appellés (Reg. du consistoire, t. v, f. 667, séance du 5 juin 1591, extrait communiqué par M. Dardier].

Ces comédies avaient été jouées à trois heures de l'après-midi, à la place de la Belle-Croix et ensuite dans la maison de M. Vestric-Favier et dans celle d'Auzias Reynaud, bourgeois.

(1) Les cardeurs jouent une farce en mai 1592 et une comédie en mai 1597.

arrête, pour le 16 mai, plusieurs joueurs de hautbois et de violons ; mais soit indiscrétion des intéressés, soit toute autre cause, il est plus que douteux que la convention ait ressorti à effet. C'est du moins ce que laissent entendre les deux suivantes délibérations, datées du même jour, c'est à dire du mercredi, 12 mai.

« Touchant les auboys (sic) et viollons que les bazochiens veulent faire jouer dimanche prochain, jour de leur revue et bravade, [le consistoire] conclud que seront depputés MM. Chambrun [ministre], Unal [avocat], Veyras [docteur en médecine], Du Vieulx [bourgeois] et Vallat pour parler à Messieurs les magistratz et les prier de fere cesser lesditz viollons et autres instruments (1). » La délibération du conseil de ville, prise suivant toute vraisemblance, à l'instigation des précédents, mérite également d'être reproduite, car elle apporte quelques données nouvelles : « Du fait des violons pour le service du Seneschal de la bazoche. Les consuls (2) ont propousé comme ledict Seneschal de la bazoche auroit faict venir certain nombre de violons pour assister à leur reveue qu'ilz ont à faire par la ville, ce qui n'a en ce acostumé faire de toute ancienneté. Conclud que Messieurs les consuls communiqueront dudit faict avec Messieurs les magistratz pour en résouldre, comme par eux sera advisé. »

Forts de leurs privilèges séculaires et de ce qui se passait dans les autres villes où de semblables amusements étaient encouragés par les autorités, les basochiens ne s'émurent pas outre mesure de cette nouvelle levée de boucliers. Ils comptaient sur la résistance des magistrats qui dans tous les temps s'étaient montrés bienveillants

(1) Registres du Consistoire, t. VII, fol. 280.

(2) Les consuls de cette année étaient : 1° Pierre Le Blanc seigneur de la Rouvière et de Fourniguet ; 2° Simon Lagrange, bourgeois ; 3° Firmin Raspal, cardeur ; 4° Pierre Poudevigne, laboureur.

pour eux et sympathiques à leurs fêtes, oubliant dans la naïveté de leur âge que la plupart de ceux-ci étaient trop à la dévotion du consistoire pour ne pas acquiescer à ses désirs, à ses volontés.

Ce veto inattendu ne se borna pas à mettre obstacle à la revue projetée, il semble en même temps avoir frappé à mort la communauté elle même. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'à partir de cette époque le silence se fait sur elle et que la dénomination de basochien, si en honneur jadis, est remplacée par celle de clerc ou de praticien suivant le palais. En 1683, lors des réjouissances données à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne (1), on ressuscitera le mot et la chose, mais une fois les fêtes terminées, l'un et l'autre rentreront dans l'oubli. Nul ne songe plus à faire revivre l'institution, tant la tradition s'en est perdue, tant le souvenir en est complètement effacé.

A. PUECH.

(1) Académie de Nimes 1885, p. 289.

UN CONFESSEUR DE LA FOI DANS LES CÉVENNES

PENDANT LA RÉVOLUTION

L'histoire de la Révolution française contient peu de sujets d'étude plus intéressants que la conduite du clergé catholique pendant la persécution. On l'a dit avec juste raison : « C'est toujours une heure bien solennelle et bien critique que celle où toute une classe d'hommes est forcée de choisir entre l'héroïsme et l'apostasie. » Certes, en face des sectaires de 89 et des tyrans de 93, tous les membres du clergé ne furent pas des héros. Il y eut des défaillances, des lâchetés, des apostasies. Mais la grande, la très grande majorité des ministres de la religion résista courageusement aux usurpations et aux violences légales ou brutales de la Révolution.

On peut classer en trois catégories les évêques et les prêtres fidèles de ces temps malheureux.

La plupart émigrèrent. Prêter le serment schismatique répugnait à leur honneur autant qu'à leur conscience. Rester en France, c'était s'exposer à la déportation, à l'emprisonnement, à la mort. Une loi odieuse condamnait les prêtres insermentés à sortir du royaume dans un délai fixé. On obéit, on prit le chemin de l'exil, et le monde vit alors ce spectacle étrange, toute une légion de prêtres, de

religieux, d'ecclésiastiques de toute qualité et de tout mérite errant à travers les chemins de l'Europe et cherchant, parmi des vicissitudes et des épreuves sans nombre, un asile que la France refusait à ses meilleurs enfants.

Telle ne fut pas cependant la conduite de tous les prêtres. Quelques uns, justement indignés de ce qui se passait sous leurs yeux, entreprirent de tenir tête à l'orage et de repousser la force par la force. Ils combattirent, le front haut, pour Dieu et pour le Roi. La Vendée et la Bretagne ne furent pas les seules provinces où l'on vit surgir de ces prêtres belligérants. Le Midi eut les siens et les montagnes des Cévennes retentissent encore des noms de Claude Allier, de Bastide de la Molette, de Jean-Louis de Solier, que son intrépidité et son sang froid avaient fait surnommer *Sans-Peur* (1).

Il y eut enfin un nombre assez considérable de ministres de la religion qui, sans résister ouvertement, restèrent en France et y continuèrent, en se cachant, l'exercice de leur saint ministère. Grâce à eux, les secours religieux ne firent pas défaut aux âmes chrétiennes, plus nombreuses alors qu'on ne le pense. Ils jouaient leur tête, ils le savaient: mais la perspective de l'échafaud ne les effrayait pas, et peut-être, au fond, préféraient-ils aux angoisses de l'exil une mort qui devait être celle du martyre. Traqués comme des bêtes fauves, décrétés de prise de corps par les administrations, dénoncés aux vengeances populaires par les journaux, poursuivis, harcelés, ne sachant pas le matin où ils trouveraient asile le soir, obligés de faire de longues marches dans toutes les saisons et par tous les temps, de se cacher dans des greniers ou dans des grottes, il leur fallait

(1) Le souvenir de ce dernier personnage est demeuré légendaire dans une partie des Cévennes. C'est une physionomie des plus curieuses de cette époque. Tout nous porte à croire qne Solier, fusillé au Vigan au mois de mars 1801, fut la dernière victime de la persécution révolutionnaire en France. Nous nous proposons de publier bientôt sa biographie.

pour résister à tant de fatigues et supporter tant de maux, joindre à une vigueur de corps peu commune une énergie morale extraordinaire. Il est vrai que de courageux catholiques, parfois même des protestants honnêtes se faisaient un honneur de recueillir le proscrit, de le nourrir, de le dérober aux recherches de ses ennemis, plus encore, de l'aider dans ses pieuses entreprises. Les femmes, surtout, se signalèrent dans cette croisade. Elles se mirent au service des prêtres persécutés avec cette vaillance qui, dans leur cœur, s'élève si facilement jusqu'à l'héroïsme, et cette finesse instinctive qui devient alors une de leurs vertus.

« Il y avait, dit Mgr Besson, dans chaque ville, presque » dans chaque village, plusieurs maisons où les prêtres, » reçus et cachés, rappelaient, par leur ministère, les jours » de la primitive Église. Ils s'y présentaient à l'entrée de » de la nuit sous un déguisement, et dès que le signal » convenu avait annoncé leur arrivée, on accourait auprès » d'eux sous divers prétextes. Ils baptisaient les enfants, » entendaient les confessions et bénissaient les mariages, » pendant qu'on faisait les apprêts du Saint-Sacrifice. » Une simple table ou une crédence rustique servait d'au- » tel. On y déposait l'ardoise consacrée que les prêtres » portaient sur leur poitrine ; on tirait d'une armoire secrète » un calice, un missel et un crucifix soustraits aux recher- » ches des révolutionnaires, et on allumait le cierge de la » famille, non sans avoir pris toutes les précautions pour » dérober aux regards des curieux une clarté suspecte. » Dès que la messe était commencée, un homme sûr veil- » lait à la porte et signalait l'indice des moindres périls. » Il n'était pas rare que la cérémonie fut interrompue par » une visite domiciliaire. A la première alerte, l'assem- » blée se dispersait, l'autel disparaissait, et le prêtre, » emportant avec lui le calice et la victime sainte, s'enfon- » çait dans quelque réduit obscur, ménagé à dessein,

» dont la porte invisible se refermait sur lui. Mais, si les » agents de la Terreur avaient pénétré dans le sanctuaire, » le prêtre et les fidèles ne se plaignaient point de leur » sort. Ils étaient emmenés dans les prisons d'où l'on » ne sortait que pour tomber sous le couteau de la guil- » lotine, et c'etait leur consolation autant que leur honneur » de mourir martyrs pour avoir entendu la messe le der- » nier dimanche de leur vie (1). »

La notice que nous offrons à nos lecteurs justifie chacun des traits de ce beau tableau. M. l'abbé Pialat, vicaire à Alais au moment où éclata la révolutien, plus tard curé de Corconne et de Brouzet, fut un de ces confesseurs de la foi qui restèrent inébranlables dans la fidélité à leur conscience et à leur devoir sacerdotal. Son nom, sa vie méritent d'être tirés de l'oubli (2).

(1) Monseigneur Besson, *Instruction pastorale sur la messe du dimanche*, p. 10 et 11.

(2) Voici une liste de quelques-uns des imitateurs de l'abbé Pialat qui, sur le territoire compris dans l'arrondissement actuel du Vigan (Gard), bravèrent la souffrance et la mort pour rester sur la brèche et que rien ne put arracher au service des âmes pendant tout le temps de la persécution. Combien de noms l'histoire a inscrits dans son livre d'or qui mériteraient moins que ceux-là de passer à la postérité !

L'abbé Tourtoulon, vicaire de Pompignan, l'abbé Gardès, curé de Ceyrac, et l'abbé de Moussac, curé de La Cadière, dont nous parlons plus loin ;

L'abbé Sarran, curé de Saint-Sauveur, et l'abbé Lavabre, originaire de cette paroisse ;

L'abbé Roujon, secondaire de Saint-Hippolyte-du-Fort en 1789, qui vint plus tard à Sumène ;

L'abbé Balsan et l'abbé Granier ancien compagnon du P. Brydaine, prêtres de Lanuéjols ;

L'abbé Causse, curé de Valleraugue, qu'une note officielle de floréal, an VIII, (mai 1800) représente comme fanatisant le peuple depuis 89, et n'ayant jamais pu être arrêté ;

L'abbé Malclès, vicaire de Blandas qui desservit, en se cachant dans des grottes qu'on montre encore, cette paroisse ainsi que celles de Montdardier, Rogues, Navacelles ;

L'abbé Arnal de Serres de Ladevèze, curé de Lanuéjols en 89, qui vint

Il y a là d'ailleurs un point d'histoire intéressant à étudier. Quels furent au juste le rôle et la conduite de ces pasteurs qui voulurent à tout prix rester près de leurs ouailles, tandis que les loups dévastaient le bercail ? Dans quelles conditions exerçaient-ils leur difficile ministère ? Quel était leur genre de vie ? Au prix de quels sacrifices achetèrent-ils le mérite et l'honneur de conserver la foi au sein des populations terrorisées ?

La réponse à ces questions se trouve dans le récit qu'on va lire, récit emprunté, dans sa majeure partie, à une autobiographie de l'abbé Pialat, dont nous avons soigneusement contrôlé et complété les données avec d'autres documents et renseignements originaux. Car notre modeste héros a laissé, écrite de sa main, la relation détaillée des principaux incidents qui ont marqué, pendant dix ans, sa vie errante et tourmentée. C'est là un document précieux, une sorte de tableau en raccourci de l'état de la province, une photographie exacte et vivante d'un coin de la France

plus tard à Saint-André-de-Valborgne, et fit en secret le service divin dans ce bourg et ses environs jusqu'à l'époque du Concordat ;

L'abbé Portalez, qui desservit longtemps, parmi des transes perpétuelles, la paroisse de Saint-Martial et fut plus tard curé d'Avèze. La famille Portalez, qui compte aujourd'hui, parmi ses membres, des magistrats distingués, victimes, eux aussi, des passions révolutionnaires, a conservé religieusement le portrait de cet apôtre sans peur et sans reproche, dont on se souvient encore avec reconnaissance et admiration dans la région du Vigan. Pendant la persécution, il fut particulièrement en butte à la haine des méchants et aux poursuites de l'administration. Un jour que les gendarmes le serraient de près, au détour d'un chemin, il se trouva en face d'un tonnelier qui travaillait devant la porte de sa boutique. En un clin d'œil, le voilà blotti dans le tonneau que le brave homme achevait de cercler. Les gendarmes arrivent. — « N'avez-vous pas vu passer quelqu'un qui s'enfuyait ? » — « Nou, citoyens, répondit le tonnelier en continuant à frapper sur son tonneau. » On passa outre. Le prêtre était sauvé. L'abbé Portalez n'émigra que tout à fait à la fin de la persécution.

Au Vigan même, les fonctions saintes furent accomplies pendant un certain temps par l'abbé de Solier dont il a été question plus haut.

à cette époque. Comme le fait justement observer M. Taine dans la préface de son beau travail sur les *Origines de la France contemporaine*, ces documents-là nous montrent des figures vivantes, nous font voir en détail et de près les hommes et les choses, et peignent une société sous ses vraies couleurs, et non sous les couleurs plus ou moins brillantes de l'imagination des historiens. C'est avec des pièces de ce genre qu'on pourra faire la véritable histoire de la Révolution, laquelle, ajoute M. Taine, semble encore inédite.

Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, retrouver l'original de cette relation. Mais nous en possédons trois copies absolument authentiques, faites par des mains intelligentes et sûres. L'une d'entre elles nous a été communiquée par le savant archiviste de l'évêché de Nimes, M. le chanoine Goiffon, qui a mis à notre service, avec la plus délicate complaisance, les ressources de sa riche érudition. Malheureusement les huit premières pages du cahier de l'abbé Pialat manquent. Le manuscrit ne commence qu'à la page 9, par les dernières lignes de la péroraison du fameux discours qu'il prononça à la cathédrale d'Alais, le 25 avril 1790. Dans les premières pages, il y avait sans doute des détails sur son pays natal, sa famille, son éducation, son vicariat à Pompignan et à Alais. Cette lacune est très regrettable. Nous nous sommes efforcé de la combler avec des données qui nous ont été obligeammeut fournies par plusieurs personnes bien renseignées, entre autres par M. l'abbé Loque, petit neveu de l'abbé Pialat, Messieurs les curés de la Chapelle-Grailhouse, de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Pompignan, M. Achille Bardon, receveur des domaines, un érudit aussi instruit que courtois, très versé dans tout ce qui se rapporte à l'histoire d'Alais.

L'autographie de l'abbé Pialat est une sorte de journal, en tête duquel son auteur aurait pu placer ces deux hémistiches du second livre de l'Énéïde :

. . . . . Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Le style se ressent en quelques endroits du genre ampoulé de l'époque. Mais l'auteur a *vécu* ce qu'il raconte. Impossible à un lecteur sans parti-pris de ne pas ajouter foi aux faits dont il parle. Pour conserver à ce récit toute sa saveur originale, nous avons cru devoir laisser intacts, non seulement les *en-tête* échelonnés le long de la narration, mais encore les mots impropres ou mal choisis, les locutions et tournures triviales qui s'y rencontrent parfois.

En outre, il nous a paru bon de faire une sorte de cadre à l'autobiographie de l'abbé Pialat, soit avec d'autres renseignements puisés dans sa famille et dans les diverses paroisses qu'il a évangélisées, soit avec des notes historiques et géographiques concernant les lieux nommés au cours du récit, soit enfin avec quelques aperçus généraux sur les évènements contemporains. Quelques amateurs de documents originaux, quelques *gourmets* de pièces inédites se plaindront peut-être de ce que le journal n'est pas donné tel quel et tout d'un trait. Nous répondrons que ces coupures étaient nécessaires à la clarté et à l'intelligence du récit.

Cette modeste notice biographique sera divisée en cinq chapitres, correspondant à la fois aux phases diverses de la persécution religieuse et aux principales périodes qui partagèrent la vie agitée de M. Pialat.

CHAPITRE Ier

PREMIÈRES PERSÉCUTIONS

Pays natal, famille, éducation de l'abbé Pialat. — Vicariat d'Alais. — Voyage rempli d'épreuves dans le Vivarais. — Séjour à la Chapelle-Grailhouse. — Retour à Alais. — Arrivée à Pompignan.

L'abbé Jean-Baptiste Pialat naquit à la Chapelle-Grailhouse (Ardèche), le 27 janvier 1755, et fut baptisé, le lendemain, dans l'église de cette paroisse (1). La Providence plaça le berceau du futur confesseur de la foi dans un milieu des plus favorables au développement des sentiments chrétiens. Le Vivarais, protégé dans sa solitude tranquille par les hautes montagnes des Cévennes, avait conservé dans leur sévère énergie les croyances et les mœurs des anciens jours. La paroisse de la Chapelle-Grailhouse, située à l'extrémité septentrionale du diocèse de Viviers, était desservie par un curé et un vicaire. On trouve aux archives de la Fabrique une note datée de 1706, et rédigée par M. Arnoux, curé, laquelle est ainsi conçue : « Il y a en cette paroisse 15 villages, qui ont chacun 15 feux, où sont plusieurs seigneurs ; mais ils n'y habitent pas (plus deux mots illisibles). »

(1) Voici la copie exacte de son acte de baptême : Le vingt-huitième janvier de l'an 1755 a été baptisé Jean-Baptiste Pialat, fils légitime de Baptiste et de Magdeleine Malartre, du lieu du Ventalon, paroisse de la Chapelle-Grailhouse. Son parrain a été Louis Malartre, et sa marraine Marianne Lourdain, du Ventalon. Présents : Jean-Antoine Roubert et Rosalie Veyradier, illitérés (*sic*) de ce enquis et requis par nous.

CHANY, curé.

En 1802, d'après une nouvelle note écrite par M. Ginieys, curé, la population était de 842 habitants. Aujourd'hui, cette localité ne compte pas moins de 1,400 catholiques, qui sont généralement restés fidèles à la foi et aux habitudes patriarcales de leurs pères.

La famille de l'abbé Pialat, très honnête, très chrétienne, n'occupait qu'un rang bien modeste dans la hiérarchie sociale. Son père et sa mère étaient de simples paysans, d'humbles cultivateurs, qui vivaient du travail de leurs mains. Est-ce à dire qu'ils fussent dans la gêne, dans la misère, dans l'oppression ? Pas le moins du monde. Il faut bien se garder de prendre au sérieux les descriptions que quelques corrupteurs de l'histoire ont faites de la condition des paysans avant la révolution. Quoi qu'en disent Michelet et ses nombreux plagiaires, la France d'avant 89 n'était ni un *in pace* redoutable, ni une *citta dolente*, ni une gehenne atroce, où l'on était guidé de proche en proche par des cris de douleur. M. Taine lui-même tombe dans l'exagération quand il représente les habitants des campagnes comme mourant de faim et de misère par milliers, et quelquefois par millions. Sans doute, il y avait dans la campagne moins de bien-être matériel que de nos jours. Mais un historien aussi impartial que distingué, M. Albert Babeau, a démontré, pièces en main, que la situation des paysans était bien moins malheureuse qu'on ne l'a prétendu (1). Les renseignements et les souvenirs que nous avons recueillis pour cette notice nous en ont fourni une nouvelle preuve. Le père et la mère de l'abbé Pialat, quoique appliqués aux travaux des champs, jouissaient d'une très honnête aisance, qui leur permit de donner une éducation soignée à leurs trois enfants, et même d'envoyer l'aîné, Jean-Baptiste, faire ses études classiques chez un

(1) La *Vie rurale dans l'ancienne France*, par A. Babeau.

excellent et pieux professeur laïque de la ville de Pradelles (1), appelé M. Blandau.

Le jeune élève se distingua par sa piété, son intelligence, son amour du travail et ses rapides progrès. Dieu le voulait pour son Église : il répondit à son appel et embrassa la carrière ecclésiastique avec l'enthousiasme qui était le trait caractéristique de son ardente nature. L'abbé Pialat fut ordonné prêtre à Viviers, en 1780. Bientôt après, suivant en cela l'exemple d'un grand nombre de ses compatriotes, il quitta le diocèse de Viviers et vint dans celui d'Alais. On le nomma vicaire à Pompignan le 20 février 1786. Les qualités remarquables dont il fit preuve dans cet humble ministère, son zèle, son talent oratoire appelèrent sur le jeune vicaire l'attention des supérieurs ecclésiastiques qui lui confièrent, le 30 septembre 1786, le poste important de vicaire à la cathédrale (2).

En 1784, Mgr de Balore avait été transféré du siége épiscopal d'Alais à celui de Nimes et remplacé par un grand prélat, Mgr de Bausset (3). Les protestants eux-mêmes furent forcés de rendre hommage à l'esprit élevé et conciliant, à la charité inépuisable de cet illustre évêque, dont le court passage à Alais fut marqué par une suite de bienfaits et de services de toute sorte pour la ville et le diocèse. Docile à la direction et aux exemples de son chef, le clergé était

(1) Pradelles est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département de la Haute-Loire.

(2) Le premier acte signé par lui au registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse d'Alais porte la date du 4 octobre 1786. Le successeur de M. l'abbé Pialat à Pompignan fut encore un prêtre de Viviers, l'abbé Jean Neyrand.

(3) Né le 4 décembre 1748, à Pondichéry, où son père était grand-voyer ou gouverneur civil, Bausset fut successivement, dans sa longue et brillante carrière, chanoine de Béziers, grand-vicaire d'Aix en 1770, évêque d'Alais en 1784, chanoine de Saint-Denis en 1806, président du Conseil royal de l'Instruction publique en 1814, pair de France en 1815, membre de l'Académie Française en 1816, cardinal le 28 juillet 1817. Il mourut à Paris, le 21 juin 1824.

en général vertueux et instruit. Le curé de la cathédrale, M. Beau, prêtre de grande piété, prédicateur de mérite, jouissait d'une influence considérable. A peine installé dans son nouveau poste, l'abbé Pialat ne tarda pas à devenir, lui aussi, très populaire. On aimait sa piété, on admirait son zèle, on goûtait ses sermons.

Les évènements si graves dont la France fut le théâtre, à partir de 1789, eurent pour effet de mettre encore plus en évidence la personnalité du jeune vicaire. Si la Révolution n'avait attaqué et détruit que l'ancien régime, si elle s'était bornée à supprimer les abus, à modifier les vieilles institutions politiques, la plupart des membres du clergé l'auraient acceptée avec joie, quelques uns l'eussent acclamée avec enthousiasme. Malheureusement, entraînée par quelques sectaires haineux, elle voulut monter à l'assaut de l'Église. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée vota la confiscation générale des biens ecclésiastiques au profit de l'État, et la preuve que c'était bien le catholicisme qu'on visait par cette mesure, c'est qu'on laissa le clergé protestant tranquille possesseur de ses propriétés. Le 13 février 1790, un nouveau décret supprimait les ordres religieux et annulait les vœux monastiques. L'illusion n'était plus possible. L'Assemblée, conduite par une trentaine de factieux et violentée par la foule hurlante et menaçante qui l'entoure à chacune de ses séances, s'avance à grands pas dans la voie révolutionnaire ; le roi Louis XVI, timide, inerte, impuissant, voit son pouvoir lui échapper de plus en plus ; l'anarchie est en permanence dans le royaume ; l'hostilité contre le clergé et la religion s'accentue de jour en jour ; les protestants du Midi se montrent arrogants, hautains, provocateurs ; l'un d'entre eux, Jean-Bon-Saint-André, a laissé échapper un mot terrible : « C'est le jour de la vengeance, et nous l'attendons depuis cent ans ! » Deux groupes sont en présence, celui des protestants et celui des catholiques, chacun d'eux défiant, hos-

tile, prompt aux paroles imprudentes et aux altercations dangereuses. C'est plus qu'il n'en faut pour exciter les passions ardentes de ce peuple toujours dominé par le souvenir sanglant des guerres de religion.

Voyons ce qui se passe à Alais. Au mois de février eurent lieu les élections municipales. Le maire élu, M. de Firmas-Périès était catholique : parmi les officiers municipaux, on comptait six catholiques : MM. Pignol, aubergiste, Durand, chirurgien, Sugier, avocat, Cessenat, Cazot, droguiste, Feljas, orfèvre. Les trois derniers passaient généralement pour n'avoir pas de religion. Les autres élus, MM. Martin César, Bonnal Olive, Francezon, Plantier, Privat et Lalombière appartenaient au culte protestant. Le résultat des élections mécontenta vivement les amis de la religion et envenima les esprits. Le 25 mars 1790, les catholiques se réunirent dans l'église des Cordeliers et signèrent une adresse à l'Assemblée, dans laquelle ils demandaient que la religion catholique fut déclarée par un décret solennel religion d'État et jouissant seule des honneurs du culte public (1). L'abbé Pialat prit une part considérable à cette manifestation. De tous les prêtres d'Alais, ce fut lui qui combattit le plus ouvertement et le plus violemment le mouvement révolutionnaire. Les esprits continuaient à s'échauffer. La garde nationale et les autres troupes d'Alais avaient à leur tête un ardent partisan des idées nouvelles, M. des Ours-Mandajors, qui joua plus tard un rôle important dans la défaite des confédérés de Jalès. Son zèle révolutionnaire faillit un jour lui coûter cher. Une revue générale des troupes eut lieu le 18 avril. On voulut obliger tous les soldats et les gardes nationaux à prêter le serment civique. Beaucoup murmurèrent. Un d'entre eux, plus exalté que les autres, mit en joue le

(1) Cette adresse se trouve dans l'*Histoire de l'Église de France pendant la Révolution*, par l'abbé Jager, tome I.

général et fit feu. Heureusement il avait près de lui quelqu'un qui détourna le coup en élevant le canon du fusil.

Peu de temps après, le 25 avril, troisième dimanche après Pâques, à la messe de neuf heures, l'abbé Pialat monta en chaire et fit une homélie sur l'évangile du jour (S. Jean, XVI, 1-7). Arrivé au passage où Notre-Seigneur promet des tribulations à ses disciples, le prédicateur se plaignit de la situation faite aux ministres des autels. Il profita même de l'occasion pour se justifier des inculpations que ses ennemis répandaient contre lui dans le public. Il protesta que toutes ses actions et toutes ses démarches n'avaient d'autre but que le bien de la religion, que dans aucune circonstance il n'avait rien dit qui fut de nature à exciter le trouble et la sédition, qu'au contraire il avait toujours recommandé la soumission, la tranquillité et la paix. Ces détails nous sont fournis par un témoin oculaire et auriculaire, M. l'abbé Laborie, qui les a consignés dans ses Mémoires (1). Le discours se trouvait reproduit tout entier dans le journal de l'abbé Pialat. Malheureusement les premières pages du manuscrit manquent : nous n'avons qu'une partie de la péroraison :

« Et nous verrons bientôt ses enfants (il parle du prêtre « fidèle qui entraîne à sa suite ses fils spirituels) mar- « cher sur ses traces. Malheur, anathème au prêtre qui « hésite ! Dieu de clémence, ranimez les pasteurs de votre « empire ! Par eux, vous appelâtes la France à la religion « de l'Évangile ; par eux, vous nous enfantâtes dans votre « Église, vous nous rendîtes les héritiers de votre royaume, « l'objet de votre prédilection ! Par eux, soutenez encore ce « titre de chrétien, si cher à nos pères ! Que la France « doive à son sacerdoce de rallumer le flambeau de sa foi !

(1) L'abbé Laborie, prêtre d'Alais, refusa le serment constitutionnel et fut mis en prison deux fois. Il a laissé un journal très intéressant et très précieux, dans le genre de celui de l'abbé Pialat, qui nous a été fort aimablement communiqué par M. Achille Bardon.

« Qu'elle triomphe des ennemis de son Église ! Et qu'une « révolution, qui effraie vos saints eux-mêmes, soit pour « nous une époque encore plus précieuse dans les annales « de la religion qu'elle n'est mémorable dans les fastes de « la politique ! Seigneur, manifestez-vous à nous tous « dans votre gloire pour l'éternité, afin que notre joie soit « parfaite ! *Amen.* »

L'abbé Régnier, second vicaire, monta en chaire après son collègue, lut les annonces, puis dans *une belle tirade*, ce sont les expressions dont se sert Laborie, fit une *poétique et touchante* description de la nuit du 5 au 6 octobre 1789, des troubles survenus en différentes provinces, des malheurs qui affligeaient la nation, des attaques qu'éprouvait la religion. Il termina par une pathétique apostrophe au roi Louis XVI, et s'efforça d'émouvoir ses auditeurs sur le sort du malheureux monarque. Les allocutions des deux vicaires firent sensation dans la paroisse. Le soir même, le corps municipal se réunit. Plusieurs officiers de la garde nationale, MM. du Cayron, lieutenant-colonel, Guiraudet, major, Julien Pagès, Faure et Caylet furent introduits dans le Conseil et accusèrent l'abbé Pialat « d'avoir prononcé un discours rempli d'expressions incendiaires, attentatoires à l'Assemblée nationale et aux gardes nationales du royaume ; d'avoir voulu faire jurer ses auditeurs de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la religion, *laquelle n'a jamais été plus respectée* (!!!) ; d'avoir traité les gardes nationaux de brigands, etc., etc. » La municipalité donna raison aux délateurs, et il fut décidé qu'on dénoncerait à l'Assemblée nationale les deux discours de Pialat et de Régnier, ainsi que la négligence de M. Beau, curé, à publier les décrets de ladite Assemblée (1).

(1) Voir aux pièces justificatives la reproduction complète de la délibération, telle qu'elle se trouve dans l'autobiographie de notre vicaire.

Pour découvrir la fausseté et l'injustice de cette délibération, ajoute l'abbé Pialat, on n'a besoin que de confronter les discours dénoncés, avec cette pièce que la passion et le mensonge ont dictée, sous prétexte de bien public. M. Laborie déclare à son tour, dans ses Mémoires, que rien dans le discours de Pialat, « ne lui a paru devoir ni pouvoir s'appliquer aux milices nationales ou légions du royaume ; que celui-ci a employé le terme de jurer lorsqu'il a pris son ministère et les saints autels à témoin de la pureté de ses intentions et de la vérité de son discours. »

Le 6 mai, l'abbé Pialat écrivit à la garde nationale une lettre, qui fut aussi dénoncée à la municipalité comme capable de répandre le trouble dans le pays. Ses excès de zèle contre-révolutionnaire lui attirèrent des tracasseries et des vexations de toute espèce. On alla jusqu'à faire des perquisitions à son domicile, et on y saisit des brochures hostiles aux idées et aux hommes du jour. Sur ces entrefaites, on apprit à Alais l'horrible massacre de plusieurs centaines de catholiques, qui avait ensanglanté Nimes le 14 et le 15 juin. Les nouvelles de Paris n'étaient pas moins désolantes pour les cœurs dévoués à la religion. Après avoir dépouillé le clergé de ses biens, fermé les couvents, déchiré la constitution séculaire de la France, en refusant de reconnaître à la religion catholique son nom et ses privilèges de religion d'État, l'Assemblée nationale mit le comble à son œuvre sacrilège en essayant de séparer l'Église gallicane de son chef légitime, le Pontife romain, et en imposant aux évêques et aux prêtres l'obligation de souscrire, par un serment solennel, à une Constitution absolument schismatique.

« Qu'on ose nous vexer, s'écria l'abbé Maury, au cours
« des discussions violentes que souleva dans l'Assemblée
« le projet de la Constitution civile du clergé et de la loi
« du serment, qu'on ose nous vexer en nous demandant
« des serments contraires à nos principes, nous retrouve-

« rons cette énergie, ce courage qui ne compte pour rien « le sacrifice de la fortune et de la vie, quand il faut s'im- « moler au devoir. Prenez-y garde, Messieurs, il est dan- « gereux de faire des martyrs ! » (1) La conduite du clergé français ne dément point ces paroles éloquentes et vraiment prophétiques. La narration suivante en est une nouvelle preuve. Nous laissons la parole à l'abbé Pialat :

« Les méchants, dans ces conjonctures difficiles, firent jouer tous les ressorts de l'iniquité pour m'arracher aux fonctions saintes et me faire quitter Alais (2). On employa M. de Mandajors, généralissime des gardes nationales, dans le but de m'éloigner de la ville. Pour y réussir, il vint trouver M. Beau, curé, et les vicaires-généraux, disant que ma présence occasionnerait de grands désordres à Alais, attendu que le zèle des patriotes se porterait à quelque coup d'éclat contre moi ; que de là, il résulterait les suites les plus fâcheuses, des guerres intestines..., parce qu'alors, le peuple, par l'attachement qu'il me portait, se révolterait contre ses nouveaux chefs, et qu'en conséquence, ma résidence à Alais était le pronostic le plus alarmant pour la tranquillité publique.

« Quoiqu'on se servît de mes amis les plus intimes pour me déterminer à m'éloigner, leur faisant toujours enten-

(1) Citation tirée de la *Vie de M. Emery*, par l'abbé Méric, tome 1er.

(2) Rien ne put désarmer la fureur des révolutionnaires contre Pialat. Laborie nous apprend qu'à un moment donné, vers le mois de novembre 1790, il rétracta par écrit la lettre adressée à la garde nationale et les expressions de son discours du 25 avril, qui avaient soulevé contre lui tant de colères, qu'il offrit de prêter le serment civique, et le prêta en effet. On sait que ce serment *civique*, qu'il ne faut pas confondre avec le serment *constitutionnel*, ne contenait rien de contraire à la conscience et à la foi. Néanmoins, sachons reconnaître qu'en plusieurs circonstances, notre jeune vicaire manqua de mesure. On était, il est vrai, à un de ces moments où le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître.

dre que mes jours étaient en danger, et que de ma mort il résulterait une guerre sanglante entre les citoyens, M. Beau, curé d'Alais, et mes autres supérieurs ecclésiastiques ne furent point disposés à me laisser partir, par la raison que cet acte de faiblesse aurait encore plus enhardi nos enragés. Et quand d'autres prêtres auraient, dans la suite, exposé des vérités utiles, on n'aurait pas manqué de leur faire subir mon malheureux sort. Je continuai mes fonctions à Alais encore un an moins quelques jours, et ne pus, dans le courant de cette année, que marcher à travers des épreuves de tout genre. Je ne montais jamais en chaire que je n'eusse des auditeurs payés pour me surprendre dans mes discours, comme les Pharisiens qui épiaient Jésus-Christ. Le cordelier Pirson (1), infâme apostat qui se maria dans la suite, se cachait ordinairement dans un confessionnal et écrivait, du temps que je prêchais, non point ce que je disais, mais ce qui pouvait favoriser les desseins de ceux qui le gageaient.

« Pendant cette année, il ne se passa pas un jour que l'Assemblée ne portât atteinte à la religion et à ses ministres. Il en émana toutes les semaines, quelque décret contre la discipline de l'Église. En conséquence, toutes les fois que je faisais le prône, je ne manquais pas d'avertir les fidèles des attentats que la puissance législative ne cessait de commettre contre la religion de nos pères. Alors on me citait au Tribunal de la municipalité, de là on me traduisait devant celui du district. Rarement la vérité y prévalait et j'y étais ordinairement reconnu coupable, puisque je n'en sortais presque jamais absous. La cause

(1) Triste personnage, en effet, que ce Pirson ! La relation de Laborie renferme les détails les plus répugnants sur sa conduite. Il remplissait l'office de chantre à la cathédrale, avec plusieurs autres prêtres et religieux. Le Chapitre fut obligé de l'expulser. La garde nationale d'Alais donna la mesure de sa moralité en prenant pour aumônier ce rénégat qui finit par épouser une femme de mauvaise vie.

que je défendais, avec le témoignage d'une bonne conscience, contre tout ce qu'on m'imputait, ne permettait pas à mon zèle de se ralentir. Il semblait même que ces altercations ne faisaient que ranimer mon courage, loin de l'abattre, et j'aurais mieux aimé mourir que de laisser ignorer au peuple la trame qu'on ourdissait contre ses intérêts les plus chers. Aussi on me tenait compte de cette vigueur sacerdotale que je montrais. Le public m'était dévoué et partageait toujours les épreuves qu'on ne me ménageait pas. »

E. SARRAN.

(A suivre)

M. QUESNAULT DES RIVIÈRES

Il y a quelques mois, un ancien proviseur du Lycée de Nimes, M. Quesnault des Rivières, mourait plein de jours et de mérites. Son nom est trop connu parmi nous, les souvenirs qu'il a laissés sont trop excellents pour que nous les passions sous silence. L'hommage que vient rendre à sa mémoire, l'ancien aumônier du Lycée si longtemps dirigé par lui, ne sera qu'un écho très affaibli mais sincère des sentiments de ses anciens élèves et de ses collègues d'autrefois.

M. Eugène Quesnault des Rivières appartenait à une estimable famille de la Normandie. Son père était entré dans la magistrature, et sa mère, femme active et chrétienne, élevait ses quatre enfants dans l'amour du devoir. L'aîné suivait son cours de droit à Paris. Eugène, qui était le second, se destinait à être un jour magistrat, lorsque la mort de son père l'obligea à renoncer à une carrière qui aurait été trop onéreuse pour les modestes ressources de sa famille et à se tourner du côté de l'enseignement. Le principal du collège de Saint-Lô qui n'avait eu que des éloges à donner à son élève, pendant tout le cours de ses études, voulut le conserver comme professeur, malgré sa jeunesse, et s'empressa de lui confier une classe.

L'enseignement convenait à son esprit net, clair et méthodique. Il prit ses grades universitaires, et après son agrégation, il fut appelé au collège royal de Caen. Cet établissement avait alors à sa tête un prêtre distingué, M. l'abbé Daniel, plus tard, évêque de Coutances. Il s'attacha à M. des Rivières et fut son protecteur et son ami. Ce fut, par son entremise, qu'il s'allia à une honorable famille de Caen, celle de M. Roger, professeur

d'histoire à la faculté des lettres de cette ville. Il y trouva une digne compagne qui, par son dévouement et son intelligence, fut la joie de sa vie.

Il compta parmi ses élèves des hommes remarquables, parvenus, plus tard, à de hautes dignités; Mgr Le Coq, évêque de Nantes, Mgr Germain, évêque de Coutances et Mgr Ducellier, archevêque de Besançon, qui se plaisaient à lui témoigner qu'ils n'avaient pas oublié leur ancien professeur ; le savant M. Leverrier, membre de l'Institut, qui fut son hôte à Nimes. « C'est le meilleur de nos pro-» fesseurs, écrivait un de ses anciens élèves, M. Albert » Pellerin, procureur de la République à Nimes, avant » les décrets, et c'est celui dont j'ai gardé le meilleur » souvenir. »

Nommé inspecteur d'Académie à Rouen, il remplit avec autant de zèle que d'impartialité ses nouvelles fonctions. Il aimait plus tard à rappeler ses tournées d'inspection dans ces belles institutions de la Seine-Inférieure, Aumale, Mesnières, Yvetot et Bois-Guillaume, citées avec éloge dans la vie du cardinal de Bonnechose, et qui étaient fréquentées par l'élite des enfants des familles chrétiennes de la Normandie.

Ce fut vers la fin de l'année 1853, qu'il fut envoyé comme proviseur au Lycée de Nimes. Il est resté pendant seize ans à la tête de cet établissement, et il y a laissé le souvenir d'une grande et paternelle sollicitude pour les élèves et des relations les plus affectueuses avec ses collègues de l'enseignement, qu'il se plaisait à réunir chez lui comme autant de membres de la famille universitaire. Il était avant tout l'homme du devoir, plein de zèle pour ses fonctions, veillant avec une sollicitude incessante sur les élèves, stimulant leur ardeur par le travail, les encourageant de ses conseils et multipliant ses efforts pour maintenir la prospérité du Lycée.

Si la tâche était laborieuse, les brillants succès obtenus par les élèves, soit dans les concours académiques, soit

au concours général, étaient la plus douce récompense du proviseur. Ces succès étaient la gloire du Lycée, l'honneur des maîtres, et comme un père heureux du triomphe de ses enfants, il en ressentait la joie la plus vive.

M. des Rivières voulait former non-seulement des élèves instruits, pouvant servir un jour utilement leurs pays, mais encore et surtout des élèves chrétiens, unissant dans un même amour l'Église et la France. C'était là sa grande ambition; car il était convaincu que la Religion est la base nécessaire de l'éducation. Aussi avec quelle joie, à la tête de son Lycée, il accueillait le premier pasteur du diocèse venant présider, dans la chapelle de l'établissement, la cérémonie de la première communion! Il lui présentait avec une sorte de fierté sa jeune famille heureuse de saluer son évêque. Les élèves des hautes classes se faisant les interprêtes de leurs camarades, haranguaient le prélat tour à tour en prose et en vers, en latin, en français. L'éminent évêque, — c'était Mgr Plantier, — touché de ces hommages et s'inspirant de ses souvenirs classiques, répondait aussi tour à tour, — les anciens s'en souviennent, — dans la langue de Cicéron et de Bossuet. Les élèves et les maîtres admiraient à l'envi le savant Prélat qui maniait avec une merveilleuse facilité la langue latine, et il me semble que la cour d'honneur du Lycée retentit encore des applaudissements que provoquaient ces sortes de tournois littéraires.

En évoquant ces souvenirs, il me semble que je revois ces beaux jours du Lycée de Nimes. A côté de son ancien proviseur, m'apparaissent les élèves qu'il a formés, les professeurs qui l'ont secondé, et je les salue avec un sentiment de vive affection, comme des amis que mon cœur ne saurait oublier.

L'Académie de Nimes lui ouvrit ses portes. Il y entra, sous le bienveillant patronage de son inspecteur, M. Deloche. Parmi les travaux qu'il communiqua à la compagnie, nous devons signaler une étude très-intéres-

sante sur la vie du R. P. Lacordaire, par M. Foisset, et un compte-rendu des plus attachants sur la vie d'Auguste Cochin, par le comte de Falloux. On trouvait en lui un esprit délicat et un goût très-sûr formé à l'école des grands maîtres.

Lorsqu'il eut pris sa retraite, il n'hésita pas à répondre à l'appel de son évêque pour lequel il professait une sorte de culte, et il s'empressa de prêter son concours, avec les principaux catholiques de Nimes, au comité diocésain de l'Œuvre de l'Université catholique de Lyon.

M. des Rivières était non-seulement un homme de bien, mais un vrai chrétien, dont les croyances ne s'étaient jamais démenties. « Il était, — le mot est de Mgr Besson qui l'ap-» préciait, — de la bonne marque et de l'ancienne roche : » sensé, religieux, lettré, attaché à tous ses devoirs, et » ne trouvant dans ses souvenirs que de bons conseils » donnés, de grands services rendus, une heureuse et » longue influence exercée sur la jeunesse. » Ces lignes tombées de la plume de l'Évêque de Nimes, ne sont-elles pas une belle oraison funèbre de notre ancien proviseur ?

Une mort chrétienne a été le digne couronnement d'une vie si bien remplie, et M. des Rivières s'est paisiblement éteint à Caen, au milieu des siens, avec les consolations de la foi.

Qu'il me soit permis, en terminant cette notice, de donner un souvenir de sympathiques regrets à un membre de sa famille qui l'a suivi de très près dans la tombe, M. Charles Roger, son beau-frère, vice-président du conseil de préfecture de Caen. Il était, lui aussi, un homme du devoir, un vrai chrétien, estimé de tous ceux qui l'ont connu et qui ne laisse dans la ville de Caen que le souvenir des bons exemples qu'il a donnés, des services qu'il a rendus et des œuvres de charité qu'il a soutenues. La mort les a réunis, à quelques jours d'intervalle et js lee associe dans les mêmes regrets.

L'abbé AZAIS.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

I. *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, par Ludovic Sciout. — II. *M. de Bismarck*, par Marie Drousart. — L'*Inde anglaise*, par Barthélemy Saint-Hilaire. — *Français et Allemands*, par Dick de Lonlay. — III. *Arrière-Saison*, poésies de François Coppée.

Le mois de mai nous a apporté plusieurs ouvrages de genres divers ; j'en ai rencontré un si grand nombre d'également intéressants que je me vois forcé, pour rester dans les limites qui me sont fixées, de ne vous présenter presque qu'une simple et aride nomenclature.

M. Ludovic Sciout vient de nous donner un résumé en un volume de son bel ouvrage : *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, qui avait obtenu, de l'Académie française, le second prix Gobert au concours de 1883.

Tous les catholiques de France devraient lire et relire ce livre qui emprunte à la situation actuelle un caractère tout particulier d'intérêt. La Constitution civile, résultat pratique et fatal de la philosophie du dix-huitième siècle, a été, il faut le reconnaître, le germe et le début de l'atroce persécution religieuse qui ensanglanta et déshonora à jamais les époques qui la suivirent. Œuvre de la constituante et des révolutionnaires modérés qui en eussent sûrement flétri les terribles résultats, la Constitution civile fait régner une véritable terreur parmi le clergé et les catholiques. Comme les excès appellent les excès, les Girondins, bientôt impuissants à retenir entre leurs mains

l'arme funeste que leur fanatisme antireligieux a si imprudemment forgée, la voient agitant le pays tout entier, fesant couler le sang, amenant enfin la révolution du 10 août, les massacres de septembre, le triomphe des Jacobins.

Les Girondins sont de tous les temps, et l'histoire n'a su empêcher les modérés, les libéraux de 1879, de tomber dans les mêmes erreurs et de commettre les mêmes fautes.

J'avais raison de vous dire que tous les catholiques ont le devoir de connaître aussi parfaitement que possible l'histoire de ces temps troublés, d'étudier à fond toutes les causes du grand bouleversement de 1790 pour en bien comprendre tous les effets.

Prêtres, vous devez savoir comment une persécution commence et quelle magnifique attitude garda la grande majorité du clergé de France devant les humiliations, les insultes, les tortures, le martyre. Catholiques, nous devons apprendre, en relisant l'histoire de ceux qui nous ont précédés, comment on reste fidèle à sa foi et comment on fait sienne la cause du droit et de la justice. Qui sait ? Peut-être vont venir des jours qui demanderont aux uns comme aux autres les mêmes sacrifices, le même dévouement, les mêmes héroïsmes !

Nous devons donc savoir doublement gré à M. Ludovic Sciout d'avoir, suivant les expressions du rapport de M. Camille Doucet à l'Académie, « traité à fond un sujet délicat, sans violence, avec une sage mesure et une louable modération. »

Je veux vous indiquer encore, parmi les livres historiques, un ouvrage intéressant de M. Barthélemy St-Hilaire, l'*Inde Anglaise*, l'*Histoire du Prince de Bismarck, sa vie et son œuvre*, par Marie Dronsart, et une histoire anecdotique de l'année terrible, *Français et Allemands*, par Dick de Lonlay.

J'ai gardé pour la fin une petite perle, c'est une plaquette en vers de François Coppée. Je ne dirai pas, avec le critique du *Moniteur Universel*, *qu'Arrière-Saison* est le chef-d'œuvre du célèbre auteur du *Passant*, des *Humbles* et des *Intimités*, mais je lui donne une des premières places parmi ses précédents ouvrages. C'est un dernier rayon de soleil dans la vie du poète; ce n'est point le chant du cygne : —L'auteur tant applaudi des *Jacobites* et de *Sévero Torelli* nous réserve encore des surprises, — c'est le chant d'automne, charmant comme un ciel du soir avant le crépuscule, douloureux et triste comme le bruit des premiers tourbillons des feuilles jaunies.

Écoutez-le : avant de rencontrer la tendre affection qui embellit le soir de sa vie, le poète avait bien souffert, il s'était meurtri souvent aux ronces du chemin, et parfois il avait dû passer près d'elle sans la voir;

Telle est la vie : on marche, on va, « quelle injustice ! »
Sans qu'un seul battement de cœur vous avertisse
Du bonheur qu'on coudoie et qu'on laisse passer !
. . . . . .

Mon cœur était jadis comme un palais romain
Tout construit de granits choisis, de marbres rares.
Bientôt les passions, comme un flot de barbares,
L'envahirent, la hache ou la torche à la main.

Ce fut une ruine alors, nul bruit humain,
Vipères et hiboux, terrains de fleurs avares,
Partout gisaient, brisés, porphyres et carrares ;
Et les ronces avaient effacé le chemin.

Je suis resté longtemps, seul, devant mon désastre,
Des midis sans soleil, des minuits sans un astre,
Passèrent, et j'ai, là, vécu d'horribles jours ;

Mais tu parus enfin, blanche dans la lumière,
. . . . . .
. . . . . .

Avez-vous vu parfois, un soir d'octobre, partir les hirondelles ?... N'avez-vous point senti votre cœur se serrer et ne vous êtes vous jamais surpris, immobile, l'œil fixé sur le ciel gris pour apercevoir encore la dernière ligne noire tracée au loin par les oiseaux qui s'en vont ?

Tel le poète.—Il a déjà longtemps vécu, puisqu'il a plus pleuré qu'un autre ; toutes les illusions de son cœur se sont enfuies à tire d'aile ; il sent déjà les premiers frissons de la saison qui vient, et, pour que le vent glacé qui va passer sur lui ne brise pas les dernières fleurs de son âme, il en forme un pauvre petit bouquet, déjà presque fané pour celle qui l'a « guéri », qui l'a sauvé ».

Songe au passé, deviens modeste,
O poète, et de tant d'efforts,
De tant d'œuvres, vois ce qui reste :
Des ruines ! des arbres morts !

Parfois pourtant la branche sèche
A l'air de reverdir un peu ;
Sur le mur ouvert d'une brêche
Grimpe un liseron rose et bleu ;

. . . . . .

Oh ! si par bonheur doit survivre
Un humble poème de moi,
Qu'il soit donc choisi dans ce livre,
Que j'ai, mignonne, écrit pour toi.

Je m'arrête. Il faudrait tout citer, j'aime mieux vous renvoyer au charmant volume de notre plus gracieux poète.

Raymond de la Tour du Villard.

Nimes, 5 juin 1887.

BULLETIN POLITIQUE DU MOIS

A chaque nouvelle crise, les mêmes questions se posent : Que vaut le ministère ? Comment gouvernera-t-il ? Combien de temps peut-il espérer vivre ?

Si l'on regarde au talent, à la notoriété qui suit et prouve en général le mérite, la composition de ce cabinet est plus que médiocre. On dit M. Mazeau travailleur, M. Fallières aimable homme, M. Dautresme musicien, M. de Heredia poète, le général Ferron militaire énergique, un peu parleur ; je ne vois dans tout cela ni un orateur, ni un homme d'état, tout au plus un homme d'affaires, M. Rouvier et un jurisconsulte retors, M. Flourens.

Que nous veut, à la tête de ce ministère, M. Rouvier ? Est-il, comme certains le prétendent, l'humble reflet d'une plus haute — et plus néfaste — personnalité, la main mise de M. Ferry sur la France ? M. le président du conseil s'en défend avec indignation.

Son verre n'est pas grand, mais il boit dans son verre.

Il veut ne représenter que lui-même. — Et, de fait, c'est tout ce qu'il représente. Sans idée originale, sans vues générales de gouvernement, sans prestige ni autorité sur les groupes, il n'a pu formuler qu'un mot précis dans son programme : économie. Sur toutes les autres questions du jour, la loi militaire comprise, il se traîne dans les banalités et les ambiguïtés d'où il est condamné à ne pas sortir.

Le nom de M. Flourens a déjà une signification plus accentuée. Il est, aux yeux de l'Europe, un gage de paix. La situation de ce conseiller d'état, hier à peu près inconnu, a singulièrement grandi au milieu des incidents qui ont précédé les élections allemandes ; l'affaire de Pagny vient de l'asseoir pour un temps. L'ancien directeur des cultes paraît avoir désormais renoncé à la politique militante, aux tripotages opportunistes et aux déclamations anticléri-

cales pour se consacrer tout entier à ses devoirs nouveaux. Sa politique de neutralité digne et de recueillement n'est pas, à vrai dire, une nouveauté. Dans les dernières crises diplomatiques, il semble avoir calqué sa conduite sur celle de M. le duc Decazes, en 1875 ; mais il pouvait choisir de pires modèles, et ce choix n'est pas une raison pour que je me refuse la joie de rendre justice à un adversaire.

Ce qui achève de déterminer le caractère du cabinet, ce qui mieux que les résolutions économes de M. Rouvier et les déclarations pacifiques de M. Flourens, donne à cette réunion d'inconnus et de bavards une physionomie relativement rassurante, tout le monde l'a remarqué, c'est l'absence d'un homme.

Le soir de la chute de M. le Ministre de la guerre, des bandes d'ennemis de *Lohengrin* ont parcouru Paris en chantant, sur un air connu, le refrain :

C'est Boulanger qu'il nous faut !

Ils savaient bien ces ouvriers de la commune à venir, ces apôtres de la future garde nationale et des *sorties torrentielles* échouées chez le marchand de vin du coin, ils savaient bien que Boulanger c'était la guerre, que la guerre c'était l'anarchie ; voilà pourquoi c'est Boulanger qu'il *leur* faut, et pourquoi la France a jugé sage de remercier ce héros de Franconi !

Je sais bien que le général Boulanger compte encore, dans le pays, un parti plus remuant que nombreux. J'ai eu le regret, — qui n'était point une surprise, — d'entendre même des conservateurs regretter son éloignement.

Ils disaient : « Ne voyez-vous pas que sacrifier le général Boulanger c'est faire le jeu de l'ennemi, c'est se déshonorer en cédant aux injonctions de la presse étrangère ? Cet homme, cela est visible, inquiète, effraye le spoliateur de l'Alsace. Quels que soient ses défauts, son cabotinisme, son appétit furieux de mensonges, quels que soient, au point de vue de la situation parlementaire, les inconvénients de sa présence dans le cabinet, le fait d'avoir l'exclusion de l'Allemagne, suffit à lui mériter la sympathie de la France ! »

Les conservateurs qui tenaient ce langage sont de deux sortes : es uns, jeunes gens, patriotes en qui bout la haine du vainqueur et le désir de la revanche : ils ne comprennent point que, si tout français, hors ce Ferry, garde au cœnr l'espoir des revendications

prochaines, le choix du moment ne domine pas moins la question ; que la France, lorsqu'elle engagera la lutte doit avoir pour elle le droit, l'honneur, la situation privilégiée de la défensive, et, qu'avec le général Boulanger, si la guerre était inévitable, c'était la guerre sur notre cartel, avec le minimum de chances en notre faveur.

Dois-je aller jusqu'au bout et rechercher si, dans l'esprit des autres conservateurs, partisans du ministre de la guerre, cette tirade patriotique ne cachait pas d'arrière pensée? — Un homme de cheval, un sabre intelligent, comme on dit, mâtiné de démocratie et d'élégance, de tempérament despotique, de principes politiques incertains, de moralité privée nulle, — tout cela a bien des séductions pour des gens qui se souviennent. — Si ce sont là les alliés du ministre de la guerre dans nos rangs, j'ai le droit de dire que les deux parties sont jugées par cette alliance.

A l'examen sommaire de la composition du ministère Rouvier, on a pu se faire une idée de son programme. Le cabinet s'annonce comme partisan des réformes financières. Dans les questions religieuses il promet d'agir « sans provocation. » C'est peu de chose, semble-t-il ; c'est beaucoup, si l'on regarde au chemin parcouru en arrière sur la pente de gaspillage et de persécution où roulaient MM. Goblet et Dauphin. Il reste à savoir comment ce programme sera appliqué et quelle majorité en facilitera l'exécution. La première question dépend de la seconde, se confond presque avec elle.

Il est peu d'analyses chimiques aussi compliquées que ces analyses parlementaires. La majorité qui, dans les derniers débats, s'est comptée sur l'ordre du jour de confiance, comprend 159 républicains et 126 membres de la droite (une quarantaine de conservateurs s'est abstenue). La minorité radicale est de 139 membres. M. Rouvier n'a donc obtenu que 20 voix de majorité républicaine. Il est aisé de voir que ces 20 voix ne sauraient constituer une majorité de gouvernement. Pour prendre un exemple, les groupes de l'*Union des gauches* et des *Indépendants* se sont fractionnés dans le scrutin du 1er juin. Les quelques réfractaires qui ont donné leurs voix au cabinet n'auraient qu'à rentrer dans la discipline de leur parti : le ministère Rouvier aurait vécu.

Par bonheur pour lui, la droite est là, avec sa phalange compacte, impénétrable de 160 voix, à qui il suffit de donner pour assurer la victoire de l'un ou de l'autre camp. Est-il possible, la question

constitutionnelle mise à part, d'organiser une entente entre les conservateurs et le cabinet ?

Cette entente devrait s'établir sur trois points essentiels : la réforme du budget, la révision du projet de loi militaire, une politique, je ne dis pas bienveillante, mais simplement juste au regard de l'Église. Or, sur ces deux derniers chefs, après les déclarations de M. Rouvier et de M. le général Ferron, le doute n'est plus permis : quels que soient les secrets désirs du cabinet, la faction anticléricale le domine ; ni dans la loi sur l'armée, ni dans la loi sur l'enseignement, la droite n'aura satisfaction. Le jour ou le dissentiment éclatera trop aigu, sera le dernier jour de ce ministère condamné en naissant.

Sa mort n'est plus qu'une question de semaines ; quelques-uns disent une questions d'heures. Le plus probable est que d'un commun accord le cabinet clôturera la session. M. le Président de la République aura alors le loisir de lui chercher un successeur avec cette sage lenteur que ne viendront précipiter aucunes nécessités parlementaires.

Dieu nous garde d'abuser des prédictions. En politique on est quelquefois sûr de la veille, bien rarement du jour même, jamais du lendemain. C'est pourquoi je m'abstiendrais de prononcer aucun nom à propos du futur ministère. Sera ce Ferry, Duclerc ou Ribot ? M. Grévy lui-même ne le sait pas encore : mais le Président, le Sénat, le pays paraissent fixés sur la tâche qui incombe au successeur de M. Rouvier : effectuer la dissolution, exécuter un 16 mai centre-gauche.

Elle s'éteindra en juillet ou en août, cette chambre néfaste et ridicule plus encore. Dieu lui fera la grâce de mourir par un beau soleil. Elle aurait dû expirer depuis longtemps déjà, dans un des mauvais jours de ce carnaval pluvieux et boueux. Fange, elle aurait dû mourir dans la fange. A côté de la chambre introuvable du fanatisme honnête et convaincu, elle conservera dans l'histoire la réputation de la chambre introuvable de l'intrigue et des pots de vin.

Le mois qui vient de s'écouler a été marqué au dehors par une déclaration rassurante. Il se clôture sur des préparatifs inquiétants.

La déclaration émane du Saint-Siège. Pour qu'un politique aussi prudent que Léon XIII aît prononcé le mot de paix en parlant des

rapports de l'Italie et de la Papauté, il faut que les négociations, entamées dès la mort de Pie IX, soient entrées dans une phase décisive. La nouvelle royauté italienne ne saurait oublier que, pour beaucoup de révolutionnaires qui l'ont soutenue au début, elle représente simplement la transition, l'étape nécessaire entre l'ancien régime et la république de leurs rêves. Elle sent la nécessité de se rapprocher des catholiques, de se concilier l'élément conservateur. Elle ne le peut, qu'en rendant au Saint-Siège tout ou partie de ce pouvoir temporel indispensable au libre exercice de sa mission. Quelle sera l'étendue de ce pouvoir? Sur quelle possession territoriale reposera-t-il? On ne le sait encore; mais, dès à présent, on peut affirmer que le conflit est sorti de la voie de l'arbitraire législatif pour entrer dans celle de la discussion diplomatique. C'est par un traité conclu entre souverains, non par un acte d'usurpation parlementaire qu'il sera tranché; c'en est fait du système de la loi des garanties.

Des bruits de guerre nous viennent de l'Orient; l'Allemagne et l'Autriche, mécontentes d'un ukase sur l'organisation de la propriété dans les provinces polonaises, montrent les dents à la Russie. La France ne saurait se désintéresser du péril que court la seule puissance qui lui soit amie. Qu'elle se garde pourtant de toute illusion. Si la guerre est imminente, les Alpes et le Rhin sont autrement menacés que le Niémen, Pendant combien de temps le chroniqueur politique terminera-t-il sa tâche mensuelle par le cri de Caton : Il faut détruire la triple alliance ; voilà la mine dont l'explosion bouleverserait le monde.

Louis BARAGNON.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 1er juin 1887.

Je commence par prévenir le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à trouver ici le compte-rendu complet de nos belles fêtes. Pour ce faire, il me faudrait rappeler les commencements de l'organisation du pèlerinage, la très-intéressante brochure de M. l'abbé Azaïs, le beau mandement de Mgr Besson ; il me faudrait raconter aussi les cérémonies qui ont eu lieu, soit à Prime-Combe, soit à Fontanès, la veille du 24 mai, et je n'ai que quelques pages à ma disposition. Je me contenterai donc de consigner ici les impressions d'un pèlerin nimois. Je prie le lecteur de vouloir bien n'y chercher que cela.

Nous sommes partis de Nimes à 5 heures par un train composé uniquement de pélerins. Une fraîche matinée de printemps annonçait un beau jour, des prières et des chants se faisaient entendre tout le long du train et sur tous les visages brillait une joie calme et recueillie. En en ces temps de dissensions et de politique à outrance, il est si doux de pouvoir se dire : Nous ne sommes que des frères ici ; tous nos cœurs battent à l'unisson, nous allons prier ensemble au pied des mêmes autels et déposer aux pieds de la Vierge très secourable les mêmes tris-

esses, les mêmes vœux et les mêmes espérances. *Magnificat* ! et sur le flanc des collines de la protestante Vaunage, le cantique de la Vierge retentissait toujours.

Entre Sommières et Fontanès le chemin de fer et la route se rapprochent. Cette dernière était littéralement encombrée de véhicules de tout genre. Quelques charrettes étaient enguirlandées de feuillages, et les pèlerins, dont elles étaient bondées, portaient chacun un rameau à la main. Quand le train paraissait, les rameaux s'agitaient, et sur la route comme sur le chemin de fer, c'étaient des acclamations et des saluts. A six heures et quart nous sommes entrés en gare de Fontanès.

Aussitôt les pèlerins se divisent, les uns se dirigent immédiatement sur Prime-Combe, d'autres, plus fidèles au programme, passent par Fontanès. Je me joins à ces derniers. Les rues de Fontanès sont tapissées de guirlandes de buis et coupées d'arcs de triomphe. Sur la place publique, un char recouvert d'étoffes blanches ou de fleurs et attelé de deux bœufs dont les cornes sont ornées de verdures, porte la nouvelle statue de N.-D. de Bon-Secours. La Vierge sourit avec une grande expression de calme et de douceur ; elle semble attirer sur son cœur plein d'amour et de miséricorde l'Enfant-Dieu irrité par les crimes des pécheurs. Un peu plus loin, sous un dais bleu et argent, la statuette miraculeuse est entourée par des prêtres en habit de chœur qui doivent la porter tour à tour. Bientôt l'immense procession se déroule à travers les champs et les taillis. Les solutions de continuité qu'elle offre, loin de lui nuire, semblent l'embellir encore. Rien de gracieux comme ces groupes de pélerins, ces congrégations bannières en tête s'avançant lentement vers le sanctuaire. La statue surtout produit un effet merveilleux lorsqu'elle se détache blanche et ensoleillée, soit sur le vert sombre des yeuses, soit sur le bleu éclatant de notre ciel méridional. A mesure qu'on approche le flot des pélerins

grossit toujours et la marche devient plus difficile. Quand on arrive on est émerveillé mais il faut bien le dire aussi comme étourdi à la vue de cette immense foule. On a parlé de 30.000 pèlerins. Je n'ai garde d'apprécier ce chiffre, mais ce que je sais bien, c'est que la même réflexion a hanté tous les esprits. En s'abordant on se disait infailliblement : Quel monde ! Quel monde ! Et l'on entendait partout autour de soi : Quel monde ! Quel monde ! Pour être vulgaire et peu précise, l'expression n'en est pas moins caractéristique et digne d'être recueillie.

A neuf heures et demie la statuette miraculeuse fait son entrée dans le vaste hall qui précède la chapelle et les cantiques qu'on chantait depuis le matin cessent. Mgr Vigne, archevêque d'Avignon, officie et huit évêques prennent place sur un trône. Ce sont : Mgr Robert, évêque de Marseille ; Mgr Besson, évêque de Nimes, Mgr Bonnet, évêque de Viviers, Mgr Boyer, évêque de Clermont, Mgr Billard, évêque de Carcassonne, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, Mgr Theuret, évêque de Monaco et Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen. Autour d'eux se pressent au moins 400 prêtres des diocèses de Nimes et de Montpellier.

La foule obstrue toutes les avenues, s'étage sur la colline de gauche et déborde dans le vallon. De véritables grappes humaines sont suspendues à tous les arbres. Quelle assistance ! et pour l'orateur qui, tout à l'heure, va prendre la parole, quel auditoire ! C'est Mgr de Cabrières qui s'acquitte de cette glorieuse mission. Il ne m'appartient pas d'apprécier l'heureux choix du texte, ni le magistral historique du pélerinage, ni ces louanges délicates dont Mgr de Cabrières a le secret, ni ces traits d'éloquence qui rappellent Mgr Plantier. En ma qualité de professeur, je me permettrai cependant un rapprochement classique. Ce contraste que Mgr de Cabrières a établi entre « la gorge sauvage, » « la vallée profonde d'autrefois » et « les

splendeurs qu'elle étale le jour de la fête » ne fait-il pas penser à Évandre et à l'emplacement de ce qui devait être Rome. Je vous demande très humblement pardon, Monseigneur, de faire une pareille remarque à propos de votre si pieuse et si épiscopale harangue, mais ce n'est pas ma faute si j'ai cru voir dans votre description du début comme un reflet de poésie virgilienne.

Après ce discours, le couronnement de la statue a lieu sous la présidence de Mgr Besson, un bref de Léon XIII est lu par le R. P. Dillies le plus actif auxiliaire de Sa Grandeur dans l'organisation du pèlerinage et tous les évêques réunis sur l'estrade donnent au peuple une solennelle bénédiction.

On se disperse alors et on voit sous les yeuses de Prime-Combe de vraies agapes chrétiennes. Pour trente mille personnes, la liberté, l'égalité et la fraternité n'ont pas été que des vains mots. Le charme d'une telle expérience vaut bien sans doute quelques fatigues et quelques souffrances physiques. Mais il faut se hâter, une gracieuse cérémonie appelle les pèlerins dans la grande cour de la maison. Un élève de la maîtrise harangue Nosseigneurs les évêques en vers latins (il paraît qu'on fait encore des vers latins) et un autre chante les gloires de la Sainte-Vierge en vers français pas mal tournés, ma foi ! Pour achever, la chorale de Sommières joue, mais devant l'église, une superbe cantate d'un poète marseillais.

Il ne faudrait pas croire cependant que la foule se rassemble sur un point déterminé pour chacune de ces cérémonies. Non, elle est assez nombreuse pour tenir simultanément plusieurs grandes réunions. Des pèlerins prient devant la chapelle du Rosaire, d'autres s'organisent en procession et gravissent les hauteurs voisines en chantant des cantiques. Ils vont visiter la statue de la Sainte-Vierge et le calvaire que le P. Dillies a élevés il y a quelques années déjà. Le plus grand nombre se presse devant

l'autel de la grande chapelle, pour baiser la statue miraculeuse. Ce défilé dure tout le jour et encore beaucoup de personnes n'ont-elles pu s'approcher de l'autel.

A trois heures, Nosseigneurs les évêques se rendent à la chapelle du Rosaire. La foule s'y porte à leur suite et remplit bientôt l'amphithéâtre naturel que forment les collines autour du nouveau sanctuaire. Après le chant du *Magnificat*, Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, prend la parole. Sa voix forte et claire domine aussitôt la foule un peu houleuse jusqu'alors. Monseigneur vient nous recommander de garder à jamais la mémoire de ce beau jour ! *Hunc diem solemnem habebitis*. Il nous dit les bienfaits de Marie depuis le jour où elle a daigné sourire à ce gracieux vallon. Il exprime son émotion à la vue d'une pareille manifestation de la foi et il en tire des conclusions pratiques. Enfin il associe à ce cri d'amour de tout un peuple pour Marie, et ses Frères, les Évêques, et Notre Saint-Père le pape Léon XIII. Ce dernier passage a été particulièrement beau. L'orateur a su faire partager son enthousiasme à son auditoire et au moment où il achevait sa phrase, de plusieurs milliers de poitrines a jailli le même cri : vive Léon XIII ! S'il faut en croire un des critiques les plus distingués de ce siècle, les maîtres ne sont que l'écho intelligent de la foule. Ce mot s'applique, on ne peut mieux, à l'évêque d'Agen, mais il n'en dit pas assez. Mgr Cœuret-Varin a traduit en beau langage les sentiments de tous les pèlerins et il les a complétés avec son cœur de père et son autorité d'évêque. On ne pouvait souhaiter une improvisation plus brillante et plus chaleureuse.

Cependant le jour touchait à son déclin et les pèlerins de Sommières se dirigeaient en toute hâte vers la gare. Il ne restait plus que quelques moments pour visiter les sanctuaires aimés de Prime-Combe. Les maîtres et les élèves des deux Grands Séminaires de Nimes et de Mont-

pellier se réunirent devant la grande chapelle pour chanter un cantique d'adieu à Notre-Dame de Bon-Secours, et lentement, tous ou presque tous, nous reprîmes le chemin de Fontanès. Nosseigneurs le évêques et les pèlerins de Nimes prirent place dans le train pendant que ceux de Montpellier et des diverses paroisses des Cèvennes, répandus par groupes, s'asseyaient sur l'herbe et causaient paisiblement des émotions de cette journée. Tous se levèrent quand le train s'ébranla et firent entendre une dernière protestation de respect et d'amour en l'honneur des représentants de l'Église.

Je viens de décrire l'aspect extérieur des solemnités de Prime-Combe. Qui nous dira maintenant le vrai de la fête, les aspirations et les prières qui, de cette pieuse vallée, sont montées vers le trône de Marie ? J'ai rencontré, un peu avant le moment du départ, un prêtre agenouillé devant l'autel de la sainte Vierge et récitant une prière de saint François-de-Sales. Cette prière me paraît exprimer admirablement les sentiments d'un cœur chrétien en un pareil jour. Je me permets de la transcrire ici : « O très » sacrée et très heureuse Dame qui êtes au plus haut du » paradis de félicité, hélas ! ayez pitié de nous qui sommes » au désert de misère ; vous êtes en l'abondance des déli- » ces et nous sommes en l'abysme de désolation; impétrez- » nous la force de bien porter toutes afflictions et que nous » soyons toujours appuyés sur notre bien aymé, seul appui » de nos espérances, seule récompense de nos travaux, » seule médecine de nos maux. Hé ! glorieuse Vierge, priez » pour l'Église de votre Fils, assistez de vos faveurs tous » les supérieurs, le Saint-Père et les évêques. Soyez pro- » pice à la France. »

Trois fois « Amen » n'est-ce pas, cher lecteur ?

L'Académie de Nimes a tenu le samedi, 21 avril, sa séance publique, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, mise courtoisement à sa disposition par M. le Maire.

L'assistance était nombreuse. M. l'abbé Ferry, président annuel, dans l'allocution qui a ouvert la séance, a pris la défense de l'éloquence académique. Il ne nous appartient point, et pour cause, de louer ce discours. Nos lecteurs pourront le lire dans la prochaine livraison de la *Revue*, et le juger par eux-mêmes, avec plus d'impartialité que nous ne saurions le faire. M. Maurin succédant au président, nous a lu le compte-rendu des séances académiques, pendant l'année 1886. L'œuvre était de M. Delépine, inspecteur honoraire de l'Université. Il y a bien de l'esprit dans ce discours et l'auteur nous a démontré très-clairement, que l'on pouvait charmer son auditoire, même avec un simple compte-rendu.

Que dirons-nous, du rapport de M. Robert, au nom de la commission du concours ouvert sur le félibrige? Assurément, il a dû causer quelques déplaisirs aux félibres et froisser quelques unes de leurs illusions. Il leur sera difficile de répliquer à cette argumentation, fine, serrée, tirant sa force de sa modération elle-même. M. Robert est un maître dans l'art de dire et d'écrire, et puisque les félibres devaient l'avoir pour adversaire, ils ne pouvaient subir d'attaques faites en termes plus littéraires, ni en langue plus française ni en formes plus polies.

L'Académie de Nimes a choisi, comme sujet du concours, pour l'an 1889, le sujet suivant : « *Guizot, historien* ». Elle a eu la main heureuse; avis aux travailleurs et aux jeunes. La lice est ouverte.

Pendant qu'on les condamnait à Nimes, les félibres triomphaient à Montpellier. La félibrée annuelle a eu lieu dans cette ville avec grand éclat : on a distribué des récompenses. Le premier prix a été décerné à M. l'abbé, Malignon, curé d'Arre. L'auteur de *Nosto Damo de Lourdo* a voulu chanter une gloire de nos contrées : *Le saint Ermite Vérédème*. De ce poème, justement couronné, nous parle-

rons plus longuement. Constatons, en attendant, que la verve du félibre d'Arre coule plus richement que jamais dans cette nouvelle inspiration de la muse religieuse.

Au-dessus de ces félibres, et avant ces séances académiques, il aurait fallu rappeler le Congrès catholique de Paris. La grave question des classes ouvrières et du socialisme y a été traitée avec une grande compétence. De la solution chrétienne donnée à ces grands problèmes dépend l'avenir de l'humanité. Nous espérons en traiter plus longuement dans une de nos prochaines livraisons, et nous nous promettons de rendre compte des travaux déjà accomplis dans ce sens par les Congrès.

Un grand deuil vient d'atteindre une noble famille de notre diocèse et en particulier la paroisse d'Orsan. Mme la comtesse de Pizançon a été ravie, en quelques jours, à l'affection des siens par une maladie aussi prompte que fatale. Les hautes qualités de cœur et d'esprit qui la distinguaient, les œuvres de zèle et de charité accomplies par elles avec tant de vaillance et de foi, suffisent à expliquer les regrets excités par une mort aussi soudaine et les manifestations touchantes d'estime et d'affection profonde qui ont marqué ces obsèques. Il y a quelques mois à peine, Mme la comtesse de Pizançon faisait, avec quelle dignité gracieuse, on le sait, les honneurs de son château à Mgr l'évêque de Nimes à l'occasion de la consécration de l'église d'Orsan. Cette fête, où elle avait pris tant de part, devait être la dernière de sa vie ; le souvenir de cette solennité et celui de la noble châtelaine sont désormais inséparables. Son nom est gravé sur la pierre de l'église comme dans le cœur de ceux qui ont été l'objet de ses bienfaits ; ceux qui l'ont connue n'oublieront jamais les mérites de cette existence dépensée tout entière pour le bien et qui reçut si

promptement de Dieu la récompense à laquelle elle avait droit.

On se prépare à Villeneuve et dans Avignon, pour le triple centenaire de Sainte-Casarie, de Saint-Pons, abbé du monastère de Saint-André, mort en 1087, et du bienheureux Pierre de Luxembourg. M. l'abbé Fuzet, curé de Villeneuve, vient de publier, à cette occasion, un *Mémoire sur le culte de Sainte-Casarie* où il se montre aussi brillant littérateur qu'érudit consciencieux. On ne saurait faire meilleur préambule aux solennités annoncées.

Sa Sainteté LÉON XIII vient d'adresser à Mgr Besson un bref dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Vénérable Frère, rien ne pouvait nous être plus » agréable que de connaître l'état florissant de votre » Grand-Séminaire au point de vue de la bonne conduite » et de l'excellence des études. Nous savons parfaitement » quelle grande part Vous revient dans cet heureux résul- » tat et dans quelle large mesure vous ont aidé les hom- » mes distingués qui y président avec sagesse au main- » tien de la discipline ou qui s'y consacrent à l'enseigne- » ment avec autant de dévouement que de science..... » Nous admirons votre courage plus fort que le malheur » des temps. »

Tout commentaire serait superflu. C. DELFOUR.

Marseille, 10 juin 1887.

*** C'est d'Aix, cette fois, que nous vient la lumière, sous forme d'un brillant discours, consacré par M. Georges de Mougins-Roquefort, à faire revivre la radieuse figure d'un intendant de Provence, demeuré célèbre par ses libéralités posthumes au profit des braves cœurs et des « bonnes lettres. »

Le panégyriste étudie plus particulièrement en M. de Montyon l'intendant de Provence au siècle dernier. Il met en pleine lumière, bien nette et bien précise, le milieu

où ce héros eut à se mouvoir, et, pour cela, prend la peine de définir les usages, coutumes, privilèges et constitutions locales que tant d'autres supposent à tort connus de leurs lecteurs. Cette partie du mérite de l'orateur présage au barreau aixois un esprit lucide, tel qu'il convient à un jurisconsulte de bonne école.

Montyon aimait Marseille. Comme Montesquieu, il y recueillit d'utiles observations semées en maintes pages de livres que M. de Mougins-Roquefort analyse finement.

En léguant aux hospices et aux académies sept millions, et en demandant pardon à Dieu d'avoir trop négligé ses devoirs religieux, Montyon sut unir dans un suprême adieu ce que le XVIII^e^ siècle avait bien à tort séparé : l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

*** D'Aix, toujours. — Nous avons accompagné, ces temps passés, à sa dernière demeure, une sainte femme, qui a tenu longtemps, dans le monde universitaire, le sceptre de la bonté unie à l'esprit du meilleur aloi. Mme veuve Reynald avait eu la joie intime de ramener à Dieu et à la pratique religieuse l'ancien doyen de notre Faculté des lettres, M. Hermile Raynald, bien connu pour ses remarquables travaux d'histoire accomplis et publiés en collaboration de MM. Mignet et Germain. La mort du savant historien fut celle d'un fervent chrétien. Ce sont là de nobles exemples et de bons souvenirs que fera revivre le fils de ces deux époux, si dignes l'un de l'autre. Avec nos condoléances, nous lui offrons cet hommage mérité.

*** Mgr Oury, le nouvel et vaillant évêque de Fréjus, a donné aux séminaires et aux cercles d'ouvriers les prémices de son apostolat de parole en Provence, lequel promet d'être fécond et goûté, si nous en jugeons par son succès, à Saint-Joseph et à la salle Pain. Depuis Mgr Besson et Mgr de Cabrières, nous n'avions plus entendu pareille élo-

quence. Simple et châtié, le langage de l'Évêque de Fréjus est vraiment remarquable : comme rien ne l'avait révélé encore dans notre région, ce talent vrai a produit l'effet d'une surprise particulièrement agréable.

*** Il y en a tant d'autres, qui le sont peu, comme certain pamphlet, jusqu'ici demeuré sous le manteau, et dont je n'ai pu saisir que des bribes. Peut-être vaut-il mieux n'en rien connaître de plus. Que si la Providence veut m'en faire savoir plus long, je pourrais vous en dire davantage, au cas peu probable où il y ait intérêt pour les lecteurs de la *Revue*. Mon Dieu! que de gens qui ne se donnent du mal que pour en faire, dans l'espoir que l'esprit couvrira l'odieuse marchandise. Or, Mgr de la Bouillerie le disait volontiers : « L'esprit et la bonté sont deux dons charmants, mais il ne faut pas les séparer l'un de l'autre. »

*** Un petit journal hebdomadaire, paraissant à La Ciotat, publie une série de *Récits de Veillées*, où revivent, avec un relief original, les traditions et légendes locales. L'auteur les a rattachées fort habilement à l'histoire de son pays natal, selon la méthode toujours vivante de Walter Scott. Sans doute, ces très intéressants récits, qui passionnent les lecteurs de la jolie petite cité ciotadenne, seront publiés un jour en un volume, auquel nous pouvons prédire un grand succès en Provence et ailleurs, et cela sans être prophète, comme l'était, croyait-il, le défunt auteur du *Secret de la Salette*.

*** Il est mort, à Saint-Jean de Dieu, sans que la maladie qui minait son corps frêle et ruineux, ait pu dompter la vivacité de ses vues sur l'avenir. Quelques amis l'ont conduit à son tombeau, non sans avoir rappelé, le long du chemin, les élucubrations souvent fantastiques de ce cerveau étrange. L'Apocalypse n'avait plus de mystères pour ce commentateur, à qui le ciel, croyait-il, avait donné cette mission là et bien d'autres avec. Mélanie lui appartenait,

semblait-il, et c'est par son canal que le fameux secret confié à la bergère de Comps serait devenu le secret de la comédie. L'épiscopat s'était souvent ému de ces fantaisies dangereuses pour la foi des simples : le courageux Évêque de Nimes avait rempli, en cette occasion comme en tant d'autres, son devoir de docteur en Israël. De là, chez notre « prophète » marseillais, des ires fréquentes qui s'épanchaient en fulminations coûteuses pour... sa bourse. Enfin, il n'était pas jusqu'aux Naundorf, qui n'eussent rencontré en ce rare esprit de divination je ne sais plus combien d'arguments en faveur de leur légitimité, aujourd'hui mise hors de conteste, comme on sait, par les lumineux plaidoyers des confrères de celui que tout Marseille connaissait sous le nom de « M. Nicolas, le prophète. » Lui se bornait modestement à signer « A. Nicolas, avocat, » tout comme l'auteur des *Études philosophiques*. L'homonyme se refusa à usurper la gloire d'avoir découvert la Salette et déclara publiquement qu'il entendait la laisser tout entière à notre révélateur apocalyptique.

*** La *Vie du Père Jean d'Arbaumont* s'imprime rapidement. Tout fait espérer qu'elle paraîtra en été. La naissance de cette œuvre, intéressante et originale par plus d'un côté de la vie du héros et du talent de l'historien, serait curieuse à écrire, comme elle l'est à entendre raconter. Par malheur, en certains points, cette genèse se heurte à des questions de personnes, et peut-être vaudra-t-il mieux garder cette désopilante histoire pour l'intimité. Nous verrons,

*** La *Controverse* poursuit la publication du cours annexe que le professeur d'apologétique à la Faculté des Sciences de Marseille consacra pendant l'hiver qui a précédé la suppression des Facultés de Théologie à étudier les luttes doctrinales à la Constituante entre l'*abbé Maury et Mirabeau*. Rien de saisissant et de dramatique comme cette lutte entre deux géants.

E. A. D.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

AÉRIA, recherches sur son emplacement, **CLAIRIER**, véritable emplacement d'Aéria, par M. l'abbé Ferdinand Saurel.

Les anciens géographes, Apollodore (140 avant Jésus-Christ), Artémidore (104 avant Jésus-Christ), Strabon qui vivait du temps d'Auguste et de Tibère, Pline l'ancien qui parcourut une partie de la Gaule, à son retour d'Espagne, sous Titus et Etienne de Bysance qui écrivit un dictionnaire de géographie sous l'empereur Anastase, nous font connaître un certain nombre de villes ou de stations celtiques ou gallo-romaines ; quelques-unes sont facilement identifiées avec des localités actuelles, tandis que d'autres sont devenus l'objet de véritables problèmes historiques que les investigations des savants et des érudits ne parviennent à résoudre qu'à grand peine.

L'antique Aéria est de ce nombre et la question de son emplacement a provoqué longtemps les patientes recherches des archéologues les plus distingués. Vingt-cinq attributions différentes avaient été proposées jusqu'ici ; M. l'abbé F. Saurel en propose une nouvelle et ses recherches nous paraissent avoir définitivement fixé l'emplacement d'Aéria sur le sommet de l'un des contreforts du Mont-Ventoux, non loin de Malaucène, sur la crête de la montagne de *Clairier* dont le nom n'est pas sans quelque ressemblance avec celui d'Aéria.

En recherchant les origines de Malaucène dont il écrivait alors l'histoire, M. l'abbé Saurel, constatait, en 1882, l'existence à Clairier des restes d'un *oppidum* celtique, habitat de l'antique population qui plus tard descendit dans la plaine et fonda Malaucène. Dès lors le savant antiquaire soupçonna que l'oppidum de Clairier pourrait bien avoir été l'Aéria des anciens géographes; cette conviction s'affirma par suite de nouvelles et infatigables études et, en 1885, M. Saurel publia le résultat de ses investigations sous le titre : *Aéria, recherches sur son emplacement.*

Dans cette savante dissertation, après avoir placé sous les yeux de ses lecteurs les textes des anciens géographes, M. Saurel fait connaître toutes les attributions indiquées par les érudits ; puis, procédant par voie d'élimination, il prouve, avec une grande puissance de logique, que toutes ces attributions pèchent par quelque endroit et ne peuvent satisfaire les esprits sérieux. Dans cette partie de son œuvre, l'auteur a soin de montrer dans tout leur jour les diverses opinions qu'il rapporte et en fait ressortir l'importance avec la plus parfaite bonne foi. Cette loyauté dans l'exposition de la pensée de ses adversaires nous semble donner à ce travail une force de plus et rendre plus décisive la victoire de M. Saurel.

Ayant ainsi fait table rase et déblayé le terrain autour de lui, l'auteur d'*Aéria* propose l'attribution de Clairier et la prouve par la concordance avec les textes anciens dont elle résout toutes les difficultés et avec plusieurs identifications modernes dont elle précise les affirmations. Ses preuves sont successivement empruntées à la topographie proprement dite, à l'archéologie, à l'épigraphie locale, à la numismatique et aux souvenirs religieux de la contrée.

Dès leur apparition, ces preuves nous avaient paru concluantes, et avec le savant M. Tamizey de Larroque nous avions dit que la victoire de M. Saurel était décisive. L'auteur d'Aéria n'avait pas osé, en ce moment, être aussi affirmatif, et son travail se terminait par un appel à l'attention et même à la contradition des archéologues. Selon ce vœu l'attention a été excitée; bon nombre de savants ont repris la question et plusieurs revues scientifiques en ont fait l'objet de nouvelles études ; la contradiction est également venue et nous devons nous en féliciter, car elle nous a procuré un nouveau mémoire, après la lecture duquel, le doute n'est plus possible ; la montagne de Clairier et son *oppidum* celtique sont bien l'emplacement de l'antique Aéria.

Dans ce nouveau travail, M. Saurel suit la même marche que dans son premier mémoire et rend compte du résultat de la lutte engagée autour de son étude sur les diverses attributions d'Aéria.

Il constate que personne ne s'est présenté pour défendre les localités situées dans le pays des Segallauniens, ni celles du pays des Cavarres, ni même celles de la région des Voconces. Sur vingt-cinq attributions diverses, trois seulement ont conservé des partisans : *le Pègue*, dans le canton de Grignan (Drôme), Barry, dans la commune de Bollène (Vaucluse) et *Venasque* dans le canton de Pernes (Vaucluse). Les deux premières localités faisaient autrefois parties de la région des Tricastins ; la troisième du pays des Méminiens. — L'auteur de notre mémoire, corroborant les raisons données dans son premier travail et profitant habilement de certains aveux de ses adversaires, démontre que ses objections n'ont pas été suffisamment résolues et que son argumentation subsiste toute entière, de sorte que ces trois positions ne correspondent pas aux indications des anciens géographes.

L'auteur répond ensuite aux objections qui lui ont été faites au sujet de la démonstration qu'il a fournie de l'existence d'une ville gallo-romaine sur la montagne de Clairier et de l'identification qu'il a proposée de cette ville avec l'antique Aéria.

C'est ici surtout que M. Saurel fait preuve d'une érudition de bon aloi, et quelquefois aussi d'une fine ironie qui le venge bien des attaques peu académiques dont il a été l'objet dans une séance publique tenue à l'Hôtel-de-Ville d'Avignon, le 21 décembre 1884. Il lui est donc permis de conclure comme il le fait à la fin de son second mémoire : « De ce que nous avons écrit jusqu'à présent, il résulte que nous avons bien réellement trouvé la problématique Aéria. Cette attribution concorde, en effet, avec les textes des auteurs grecs et latins dont elle résout les difficultés..... Elle n'est pas une nouveauté, mais la résultante de vieilles traditions plus ou moins oblitérées. Elle s'identifie avec trois autres attributions fort connues (Le Barroux, le Mont-Ventoux et Vaison), proposées par d'illustres géographes. Nous maintenons à ce sujet toutes les affirmations de notre premier mémoire sur Aéria. » GOIFFON.

Le Propriétaire-Gérant,
GERVAIS-BEDOT.

La **REVUE DE LA RÉVOLUTION**, publiée sous la direction de Gustave BORD. — Retaux-Bray, éditeur.

Ce recueil mensuel poursuit le cours de ses très intéressantes publications. Voici le sommaire de la 6me livraison, juin 1887 :

I. — *La Normandie en* 1792, assassinat de Georges Bayeux, procureur général, E. de Beaurepaire.

II. — *La Provence en* 1790 *et* 1791 (suite), H. Taine.

III. — *Les sociétés populaires dans le département d'Indre-et-Loire*, H. Faye.

IV. — *Critique.*

V. — *Nécrologie* (M. A. Racot), V. du Bled.

VI. — *Chronique*, Edmond Biré.

VII. — Anecdotes. — *L'Opéra-Comique.* — Incendie du théâtre des Variétés amusantes. — Incendie du Théâtre français de l'Odéon. — Proclamation de la République 1792.

DOCUMENTS INÉDITS

I. — *Un bourreau danseur*, Gustave Bord.

II. — *La Corse en* 1800. — *Correspondance du général Ambert avec Salicetti*, B. d'Agours.

III. — *Correspondance d'un espion corse avec Hudson Lowe* 1807, G. de Kerderg.

IV. — *Le clergé français réfugié en Angleterre en* 1801, B. d'Agours.

V. — *Lettre de d'Andigné au général Girardon*, G. de Brec'h.

VI. — *Lettre du général Moulin*, E. Quéruau-Lamerie,

VII. — *Délibérations du chapitre de Notre-Dame de Paris, relatives aux événements révolutionnaires* (1788-1790), (suite), E. Coyecque.

VIII. — *Mémoire sur la défense de Mayence et sur sa reddition* 1793, Gustave Bord.

PLANCHE

Chalier.. Biscuit de Sèvres (Musée Carnavalet).

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

1re livraison, JANVIER 1887

		Pages
Au lecteur	C. Ferry	1
Un curé de campagne	Mgr Besson	13
La librairie populaire au XVIe siècle	Dr Puech	22
Les tresses d'Angèle	J. de Vignec	38
La jeunesse de Mgr de la Bouillerie	Mgr A. Ricard	52
Échos de Paris	Parisian	63
Causerie littéraire : Mgr Besson, *Panégyrique de Saint-Martin.* — Abbé Pétetin, *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ.* — H. Lasserre, *Traduction des saints Évangiles.* — E. Drumont, *la France juive.*	Gaussen	71
Chronique régionale, Nimes	Des Routis	83
Marseille	E. A. D	92
Revue bibliographique : *Oraison funèbre du cardinal Guibert*, L. V. — *La foi de nos pères*, traduit de l'anglais, par l'abbé Saurel		94

2me livraison, FÉVRIER

Les pirates barbaresques et le commerce français aux XVIIe et XVIIIe siècle	G. Maurin	97
La bibliothèque du Chapitre de Nimes au XVIIIe siècle	E. Bouvy	113

		Pages
Un enfant de Nimes.....	F. Béchard.....	122
Les tresses d'Angèle (suite et fin).....	J. de Vignec.....	132
L'homme et la science moderne.....	E. Mazel.....	144
Le cloître (poésie).....	P. de La Baume..	156
Causerie littéraire : Mgr Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*.....	A. Réeb.....	158
Échos de Paris.....	Parisian.....	167
Chronique régionale, Nimes.....	C. Delfour.....	173
Marseille.....	E. A. D.....	180
Revue bibliographique : *L'Imitation de Notre-Dame,* par Mme Monnot-Arbilleur. — *De la préparation à la mort*, traduction du cardinal Bona, par l'abbé J. A. Rance. — *Gaspard de saint Andéol et Gilles du Port*, par A. J. Rance.....	.....	183

3me livraison, MARS

Un enfant de Nimes (suite et fin).....	F. Béchard.....	185
L'hypnotisme.....	Dr de Parades....	208
La question du latin et les nouvelles réformes.....	C. Delfour.....	234
La croix de Henri IV.....	G. Contestin.....	256
Chronique régionale, Nimes (Kermesse)..	C. Delfour.....	265
Marseille.....	E. A. D.....	271
Revue bibliographique : *Supplément aux vies des saints,* par le R. P. dom Piolin, Mgr Ricard. — *Choiseul-Gouffier*, la France en Orient sous Louis XVI, par L. Pingaud, C. Ferry. — *Du beau et de la pensée dans l'histoire*, par M. C.-C. Charaux. — *Dictionnaire topographique, statistique et historique du diocèse de Nimes*, C. Ferry.....	.....	275

4me livraison, AVRIL

		Pages
La presse parisienne et la bagarre de 1790 à Nimes	H. Mazel	281
Malherbe	C. Arnaud	295
Un général des finances sous Louis XI	Cte de Balincourt	312
La correspondance de Louis Veuillot (t. v)	L. Vernhette	343
M. Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier	C. Ferry	352
Chronique littéraire : *Napoléon et M. Taine.* — *A l'Académie française.* — *Une grande dame au* XVIIIe *siècle,* par Lucien Pérey.	R. du Villard	362
Bulletin politique du mois	L. Baragnon	369
Chronique régionale, Nimes	C. Delfour	374
Marseille	E. A. D	380

5me livraison, MAI

M. l'abbé Anglade, vic.-gén. de Besançon.	Mgr Besson	385
Malherbe (suite)	C. Arnaud	396
La presse parisienne et la bagarre de 1790 à Nimes (suite et fin)	H. Mazel	417
Mgr de la Bouillerie et son historien	C. Ferry	433
Les sept paroles du Christ (variété)	Chne Veissierre	443
La font d'Arre (poésie),	Malignon	448
Chronique littéraire : *la princesse Hélène Massalska.*	R. du Villard	455
Bulletin politique du mois	L. Baragnon	462
Chronique régionale, Nimes	C. Delfour	468
Marseille	E. A. D	474

6me livraison, JUIN

		Pages
Mes tribulations et petits bonheurs littéraires	A. Delacroix	477
Les clercs du palais ou la Basoche à Nimes durant le XVIe siècle	Dr Puech	494
Un confesseur de la foi dans les Cévennes pendant la Révolution	E. Sarran	517
M. Quesnault des Rivières	L'abbé Azaïs	535
Chronique littéraire : *Histoire de la Constitution civile du clergé*, par L. Sciout. — *M. de Bismarck*, par Marie Drousart. — L'*Inde anglaise*, par Barthélemy Saint-Hilaire. — *Français et Allemands*, par Dick de Lonlay. — *Arrière-Saison*, poésies de François Coppée	R. du Villard	539
Bulletin politique du mois	L. Baragnon	543
Chronique régionale, Nimes	C. Delfour	548
Marseille	E. A. D.	556
Revue bibliographique, *Aéria*, recherches sur son emplacement ; *Clairier*, véritable emplacement d'Aéria, par F. Saurel...	Goiffon	560

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN